

JOURNAUX

CHAMBRE DES COMMUNES

CANADA

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU

CANADA

Depuis le mardi 30 janvier 1951 jusqu'au mardi 9 octobre 1951, inclusivement
durant la quinzième année du règne de
Notre Souverain Seigneur le Roi George VI

QUATRIÈME SESSION DU VINGT ET UNIÈME PARLEMENT DU CANADA

L'honorable W. ROSS MACDONALD, ORATEUR

SESSION DE 1951

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



EDMOND CLOUTIER, C.M.G., O.A., D.S.P.
IMPRIMEUR DE LA REINE ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE
OTTAWA, 1953

VOLUME XCIV — 94e VOLUME

80712—A

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Proclamation	III
Journaux de la Chambre des communes	I
Index	725
Liste des appendices	821

PROCLAMATION



ALEXANDER DE TUNIS
[L.S.]

CANADA

GEORGE SIX, par la Grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi.

A nos bien-aimés et fidèles les Sénateurs du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des communes du Canada, à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé jusqu'au trentième jour du mois de janvier 1951, Nous vous enjoignons et vous commandons donc par ces présentes, et à chacun de vous et à tous autres y intéressés, de vous trouver personnellement en Notre cité d'Ottawa, le mardi trentième jour du mois de janvier 1951, à trois heures du soir, pour l'EXPÉDITION DES AFFAIRES, et y traiter et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu en Notredit Parlement du Canada, pourront par le Conseil commun de Notredit Dominion, être ordonnées.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Cousin, Harold Rupert Leofric George, Vicomte Alexander de Tunis, Chevalier de Notre Ordre très noble de la Jarretière, Chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, Chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Compagnon de Notre Ordre très élevé de l'Étoile des Indes, Compagnon de Notre Ordre du service distingué, décoré de la Croix militaire, maréchal dans Notre Armée, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

EN NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre Cité d'Ottawa, ce vingt-neuvième jour de janvier en l'an de grâce mil neuf cent cinquante et un, le quinzième de Notre Règne.

Par ordre,

Le Sous-secrétaire d'État,

C. STEIN,

N° 1

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 30 JANVIER 1951

Les membres de la Chambre, convoqués par proclamation du Gouverneur général, se réunissent aujourd'hui, date fixée par ladite proclamation, pour l'expédition des affaires.

PRIÈRE.

M. l'Orateur fait part à la Chambre de la lettre suivante qu'il a reçue:

HÔTEL DU GOUVERNEMENT
OTTAWA

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Le 15 janvier 1951.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général arrivera à l'entrée principale de l'Hôtel du Parlement à trois heures de l'après-midi, le mardi 30 janvier, et que, lorsqu'on l'aura averti que tout est prêt, Son Excellence se rendra à la salle du Sénat afin d'ouvrir la quatrième session du vingt et unième Parlement du Canada.

Veuillez agréer,
Monsieur l'Orateur,
l'assurance de ma haute considération,

Le secrétaire du Gouverneur général,
H. F. G. LETSON,
major général.

L'honorable Orateur
de la Chambre des communes,
Ottawa.

80712—1

Le gentilhomme huissier de la Verge noire apporte le message suivant:—

M. l'Orateur,

Son Excellence le Gouverneur général désire la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle des séances de l'honorable Sénat.

La Chambre, en conséquence, se rend au Sénat;

Et au retour:

M. St-Laurent présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 1, Loi concernant la prestation des serments d'office, qui est lu une première fois.

M. l'Orateur rapporte que lorsque la Chambre s'est rendue auprès de Son Excellence le Gouverneur général, ce jour même, dans la salle du Sénat, il a plu à Son Excellence de lire un discours aux deux Chambres du Parlement, et qu'afin d'éviter les erreurs il en a obtenu le texte, qui est ainsi conçu:

Honorables Membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Depuis votre réunion en session spéciale, l'automne dernier, la situation internationale s'est encore aggravée. L'intervention de troupes chinoises, lancées contre les forces armées des Nations Unies en Corée, a accru le danger d'une conflagration générale.

Jusqu'ici, les efforts tentés en vue d'un règlement pacifique en extrême Orient n'ont pas abouti. Il ne saurait être question de fermer les yeux sur l'agression ni de cesser de lui résister, mais, de l'avis de mes Ministres, il faut garder la porte ouverte aux négociations en tout temps où il serait possible de s'entendre sur la cessation des hostilités en Corée.

La menace grandissante en extrême Orient renforce les signes probants, et de plus en plus nombreux, de la détermination de l'impérialisme communiste à dominer le monde par la force ou la crainte de la force; elle confirme que le seul espoir de maintenir la paix en même temps que la liberté tient à l'augmentation rapide de la puissance conjuguée des nations libres. Il est d'une égale importance que les nations libres fassent comprendre pleinement qu'elles ne nourrissent aucun projet d'agression et qu'elles sont déterminées à soutenir les entreprises d'ordre pratique destinées à améliorer le bien-être de l'homme dans les pays moins développés.

Mes Ministres ont visé au maintien de ces objectifs internationaux dans les délibérations des Nations Unies, à la récente réunion des premiers ministres des pays du Commonwealth et dans nos relations diplomatiques avec tous les pays et tous les gouvernements.

Des unités de la Marine royale canadienne et du Corps d'aviation royal canadien ont participé dès le début à l'action des Nations Unies en Corée. Un bataillon du Contingent spécial de l'armée canadienne se trouve actuellement en Corée et le reste est à Fort-Lewis (Washington) disponible pour le service en Corée ou pour tout autre emploi découlant de nos obligations internationales.

Des progrès ont été réalisés en vue de la constitution, en Europe, d'une armée intégrée, sous l'égide de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord. Le commandant suprême, le général Eisenhower, est venu dernièrement au Canada s'entretenir avec le Gouvernement et les chefs d'état-major. Vous serez invités, tôt dans la session, à autoriser la participation du Canada à

cette armée intégrée, comme partie de notre programme de défense nationale et de sécurité. Vous serez appelés également à approuver pour la défense des crédits sensiblement accrus.

L'urgence de la canalisation et de l'aménagement hydroélectrique du Saint-Laurent, en vue de la sécurité de notre continent, devient de plus en plus évidente. Mes Ministres estiment que les autorités canadiennes doivent rester toujours prêtes à collaborer promptement à la mise à exécution du projet dès qu'il aura été ratifié par les autorités compétentes des États-Unis.

Vous serez priés d'approuver la participation appropriée du Canada au plan de Colombo et à l'aide technique à des régions moins développées.

La politique du Gouvernement vise à prévenir la guerre mais, de l'avis de mes Ministres, les dangers que comporte la situation internationale et l'ampleur de l'effort de défense nécessaire pour prévenir la guerre, ont créé un état d'urgence. Vous serez donc invités à approuver des mesures législatives conférant au gouverneur en conseil les pouvoirs supplémentaires requis pour assurer des préparatifs de défense suffisants en vue de faire face à la situation d'urgence et d'empêcher la désorganisation économique que pourraient causer les préparatifs de défense.

Vous serez appelés également à approuver un projet de loi tendant à l'établissement d'un ministère de la Production de défense, qui servira d'organisme d'approvisionnement des forces de défense du Canada et subviendra, dans la mesure où la production canadienne le permettra, aux besoins de nos alliés, en matière de défense.

Des modifications à la législation concernant les forces armées seront également soumises à votre approbation.

Vous serez saisis de mesures relatives à l'admissibilité des membres du Contingent spécial aux avantages prévus par la Charte des anciens combattants. Des modifications aux mesures concernant la pension des anciens combattants et de leurs ayants droit seront présentées en vue d'alléger les difficultés qu'éprouvent certains groupes de pensionnés visés par ces dispositions.

Des modifications à la loi sur la citoyenneté canadienne seront présentées afin d'empêcher que ne conservent la citoyenneté canadienne les personnes qui ont renoncé à leur allégeance ou qui ont démontré par leur conduite qu'elles ne sont pas loyales envers le Canada.

Grâce au niveau élevé de l'embauchage et de la production au pays, nos gens sont mieux en mesure de satisfaire aux exigences de la sécurité nationale et internationale.

L'esprit d'unité qu'ont si heureusement reflété les conférences tenues entre les gouvernements fédéral et provinciaux constitue une autre preuve de l'aptitude de la nation à affronter efficacement la situation d'urgence.

Des propositions ont été soumises aux gouvernements provinciaux en vue de la conclusion de nouveaux accords fiscaux et de l'établissement d'un programme de pension de vieillesse à participation, dans le sens des vœux formulés par le comité mixte à la dernière session régulière.

A l'heure actuelle, les gouvernements provinciaux étudient ces propositions, ainsi qu'un projet de modification à la constitution, qu'il y aura peut-être lieu de vous soumettre avant la fin de la présente session.

Vous serez invités à étudier des mesures concernant les subventions fédérales à verser aux municipalités en remplacement de l'impôt sur les propriétés de la couronne, la suppression de la nécessité du pourvoi relativement aux pétitions des droits, et les legs de Laurier House et de Kingsmere.

Vous serez aussi appelés à examiner l'opportunité de remanier entièrement la loi des Indiens et la loi du revenu consolidé et de la vérification.

Entre autres mesures, des modifications seront présentées à la loi de l'immigration, à la loi des postes, à la loi sur la Société centrale d'hypothèques et de logement, à la loi sur l'aide à l'exploitation des mines d'or et à la loi des douanes.

Les rapports des commissions royales d'enquête sur le transport, et sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada paraîtront probablement au cours de la session.

Membres de la Chambre de communes,

Vous serez invités à prendre les dispositions voulues pour la défense nationale et pour faire honneur à nos engagements découlant de la Charte des Nations Unies et du Traité de l'Atlantique-Nord, ainsi que pour assurer tous les services essentiels.

Honorables Membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Puisse la divine Providence bénir vos délibérations et donner à notre population le courage et la patience nécessaires pour supporter les épreuves des heures difficiles que nous traversons.

Sur motion de M. St-Laurent, il est ordonné,—Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général aux deux Chambres du Parlement soit pris en considération mercredi prochain et que, à moins qu'il en soit ordonné autrement, cet ordre ait la priorité sur tous les autres travaux, sauf la présentation de bills et les avis de motions du Gouvernement, jusqu'à la conclusion du débat.

Sur motion de M. St-Laurent, un comité spécial est nommé en vue de dresser et de remettre avec toute la diligence voulue les listes des députés appelés à faire partie des comités permanents de la Chambre aux termes de l'article 63 du Règlement, ledit comité se composant de Messieurs Fournier (*Hull*), Claxton, Casselman, Shaw et Weir.

M. St-Laurent remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, que M. l'Orateur lit ainsi qu'il suit:

ALEXANDER OF TUNIS:

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes une copie authentique d'une délibération approuvée du Conseil nommant l'honorable Alphonse Fournier, ministre des Travaux publics, l'honorable D. C. Abbott, ministre des Finances, l'honorable J. J. McCann, ministre du Revenu national et l'honorable F. G. Bradley, secrétaire d'État, pour agir, avec l'Orateur de la Chambre des communes, à titre de commissaires aux fins et en vertu des dispositions du chapitre 145 des Statuts revisés du Canada. 1927, intitulé: "Loi de la Chambre des communes".

Hôtel du Gouvernement,
Ottawa,
le 30 janvier 1951.

Sur motion de M. St-Laurent, M. Louis-René Beaudoin, député du district électoral de Vaudreuil-Soulanges, est nommé vice-président des comités pléniers de la Chambre.

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du Secrétariat d'État du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1950 (versions anglaise et française).

Il présente aussi à la Chambre,—Exemplaire des ordonnances rendues par le Conseil du Yukon au cours de l'année 1950, aux termes de l'article 29, chapitre 215, S.R.C., 1927.

M. Maybank, adjoint parlementaire au ministre des Ressources et du Développement économique, présente à la Chambre,—Copie de l'arrêté en conseil C.P. 5026, approuvé le 25 octobre 1950: modifiant les Règlements concernant les refuges d'oiseaux migrateurs édictés en vertu des dispositions de la Loi de la Convention concernant les oiseaux migrateurs et ses modifications.

Aussi,—Rapport concernant les permis de boissons alcooliques accordés au cours de la période du 1er janvier au 31 décembre 1950 en vertu des dispositions de l'article 92, chapitre 142, S.R.C., 1927.

Et aussi,—Liste des répartitions et mises à point de dettes contractées pour avances de graines de semence et pour autre aide, avec indication détaillée d'acquittements, libérations, etc., pour la période du 30 septembre 1950 au 30 janvier 1951, aux termes de l'article 2, chapitre 51, Statuts du Canada, 1926-1927, Loi concernant certaines créances de la Couronne.

M. Mutch, adjoint parlementaire au ministre des Affaires des anciens combattants, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel sur l'administration du ministère des Affaires des anciens combattants, y compris l'Office de l'établissement agricole des anciens combattants, la Commission canadienne des pensions et la Commission des allocations aux anciens combattants pour l'année financière terminée le 31 mars 1950.

Il présete aussi à la Chambre,—Exemplaire des règlements édictés sous le régime de la Loi du ministère des Affaires des anciens combattants (versions anglaise et française).

Aussi,—Exemplaire des Règlements édictés sous le régime de la Loi de 1950 sur les forces canadiennes (versions anglaise et française).

Aussi,—Rapport concernant les règlements édictés sous le régime de la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants (versions anglaise et française).

Aussi.—Rapport concernant les règlements édictés sous le régime de la Loi sur le rétablissement des soldats (versions anglaise et française).

Et aussi,—Exemplaire des règlements édictés par la Commission du Fonds de bienfaisance de l'armée, aux termes de l'article 12 de la Loi de 1947 sur le Fonds de bienfaisance de l'armée (versions anglaise et française).

M. l'Orateur dépose le rapport des Bibliothécaires du Parlement, lequel rapport est ainsi conçu:—

A *l'honorable Président de la Chambre des communes.*

Les bibliothécaires conjoints ont l'honneur de présenter leur rapport pour l'année 1950.

Le Supplément au Catalogue de la bibliothèque, qui contient la liste des livres reçus en don, achetés, déposés en vertu de la Loi du droit d'auteur et obtenus grâce aux échanges de documents entre gouvernements, au cours de l'année, est actuellement sous presse.

Le Comité mixte de la bibliothèque s'est réuni le mardi 23 mai 1950 et a fait les recommandations suivantes:

1. Que les mesures nécessaires soient prises en vue de l'érection d'un édifice à l'usage de la Bibliothèque nationale où pourraient être déposés tous les livres de surplus qui ne servent pas à la Bibliothèque du Parlement et que dans l'intervalle, le ministère des Travaux publics soit prié de fournir l'espace nécessaire pour l'entreposage de ces livres.
2. Que la Commission du service civil soit priée d'augmenter le personnel de la Bibliothèque du Parlement en y créant deux nouveaux emplois: (1) Catalogueur (section anglaise) à compter du 1er janvier 1950, emploi qui sera occupé par Mlle Florence Moore, actuellement bibliothécaire classe I, à la Bibliothèque du Parlement; (2) Bibliothécaire classe II (section française).
3. Que la somme de $1,000 soit prévue annuellement dans les crédits pour la reproduction au microfilm d'anciens journaux et périodiques importants afin de compléter les documents reliés de la bibliothèque.

On a donné suite aux deux dernières recommandations. La position de Bibliothécaire classe II (section française) a été assignée par la Commission du service civil à M. Guy Forget.

La mise à la retraite de M. Joseph Tarte, préposé en chef au service des recherches, a entraîné plusieurs changements dans le personnel. La Commission du service civil a fait les nominations suivantes: préposé en chef au service des recherches, M. T. E. Monette; préposé au service des recherches, M. Lucien Lusignan; catalogueur, M. L. O. H. Tarte; commis des périodiques, M. Bertrand Poulin; commis grade 3, M. Jean-Marie Scantland. Tous ces employés, à l'exception de M. Scantland, faisaient déjà partie du personnel de la bibliothèque.

Le 8 mai dernier, quelques carreaux de vitre se sont brisés dans le dôme de la bibliothèque, et le ministère des Travaux publics a décidé, par mesure de sécurité, d'enlever toutes les fenêtres, au nombre de seize. Celles-ci ont été remplacées par des panneaux de bois peints en vert; ce qui a pour effet de nuire, non seulement à l'éclairage du centre de la rotonde, mais encore à l'esthétique de la bibliothèque, vue de l'intérieur ou de l'extérieur. Espérons que le ministère des Travaux publics remplacera ces fenêtres, dès le printemps.

Le 6 juillet dernier, un violent orage a causé une fissure dans le toit de la bibliothèque et nombre de volumes furent endommagés par l'eau. Rien n'a été fait pour réparer cette défectuosité.

On a résolu le problème de placer les 14 grands fichiers sur le parquet central de la bibliothèque en faisant disparaître une partie de l'ancienne installation pour les y aménager, remaniement qui procurera, pour des années à venir, l'espace nécessaire au classement des fiches de catalogue.

L'atelier de reliure a été agrandi et amélioré.

On a aussi amélioré la section des Canadiana par un aménagement plus conforme aux exigences modernes.

Respectueusement soumis,

FÉLIX DESROCHERS,
F. A. HARDY,
Bibliothécaires conjoints.

Bibliothèque du Parlement,
Ottawa, ce 30 janvier 1951.

M. l'Orateur présente aussi à la Chambre,—Rapport du Directeur général des élections sur les élections complémentaires tenues au cours de l'année 1950, aux termes du paragraphe 6, article 56 de la Loi des élections fédérales, 1938 (versions anglaise et française).

La Chambre s'ajourne ensuite, à quatre heures cinq minutes de l'après-midi, à demain, à trois heures de l'après-midi.

Nº 2

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 31 JANVIER 1951

PRIÈRE.

Deux pétitions sont déposées sur le bureau.

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau,—Exemplaires de la correspondance échangée entre le ministre de la Justice et les premiers ministres des diverses provinces du Canada concernant des observations sur des projets de modification à la constitution (versions anglaise et française).

Et aussi,—Résumé des arrêtés en conseil adoptés au cours de la période du 1er août au 31 décembre 1950.

M. McCann, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère du Revenu national, contenant les tableaux et relevés relatifs aux revenus des douanes, de l'accise et de l'impôt sur le revenu du Dominion du Canada établis d'après les rapports officiels pour l'année financière terminée le 31 mars 1950 (versions anglaise et française).

Il présente aussi à la Chambre,—Rapport annuel de la Société Radio-Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1950 (versions anglaise et française).

Et aussi,—Déclaration concernant l'exportation du pétrole et de la pâte de bois pour l'année financière terminée le 31 mars 1950.

M. Pearson, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère des Affaires extérieures intitulé: "Documents sur la crise coréenne" (versions anglaise et française).

M. Sinclair, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Comptes publics du Canada et rapport de l'Auditeur général pour l'année financière terminée le 31 mars 1950.

Aussi,—Classement des prêts et des dépôts dans les banques à charte du Canada à la date du 30 septembre 1950. Statuts du Canada, 1944-1945, chapitre 30, article 118(3).

Aussi,—Rapport du surintendant des assurances pour l'année terminée le 31 décembre 1948—volume II (compagnies d'assurance-vie et sociétés fraternelles de bénéfices). Statuts du Canada, 1932, chapitre 45, article 9.

Aussi,—Rapport de la Banque d'expansion industrielle pour l'année financière terminée le 30 septembre 1950. Statuts du Canada, 1944-1945, chapitre 44, article 39(4).

Aussi,—Rapport sur le fonctionnement de la Loi de la pension du service civil pour l'année financière terminée le 31 mars 1950. Statuts du Canada, 1947, chapitre 54, article 12.

Aussi,—Exemplaire de l'arrêté en conseil C.P. 4993, approuvé le 25 octobre 1950: établissant les Règlements sur le crédit aux consommateurs, rendu en vertu des dispositions de la Loi sur le crédit aux consommateurs (Dispositions temporaires), Statuts du Canada, 1950-1951, chapitre 3, article 3(4).

Aussi,—Exemplaires des arrêtés en conseil C.P. 4751, approuvé le 30 septembre 1950, C.P. 4794, approuvé le 4 octobre 1950 et C.P. 5877, approuvé le 5 décembre 1950: amendements aux règlements visant le contrôle des changes, adoptés en vertu de la Loi sur le contrôle des changes, Statuts du Canada, 1946, chapitre 53, article 35 (3): modifications aux Règlements.

Aussi,—Rapport de la Commission canadienne du prêt agricole sur le fonctionnement de la Commission sous le régime de la Loi sur le prêt agricole canadien et la Loi sur le prêt aux pêcheurs canadiens pour l'année financière terminée le 31 mars 1950.

Aussi,—Rapport du directeur de la Monnaie royale canadienne pour l'année civile 1949.

Aussi,—Rapport du surintendant des assurances sur les compagnies de petits prêts et les prêteurs d'argent détenant un permis sous le régime de la Loi sur les petits prêts, 1939, pour l'année terminée le 31 décembre 1949.

Et aussi,—Exemplaire du cent-quatrième rapport annuel du conseil d'administration de la Compagnie d'assurance *Canada Life* pour l'année terminée le 31 décembre 1950. Statuts du Canada, 1849, chapitre 168, article 28.

A l'appel de l'ordre portant la prise en considération de la motion tendant à présenter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session:—

M. McMillan, appuyé par M. Breton, propose:

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le maréchal le très honorable vicomte Alexander de Tunis, Chevalier de l'Ordre très noble de la Jarretière, Chevalier grand-croix de l'Ordre très honorable du Bain, Chevalier grand-croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Compagnon de l'Ordre

très élevé de l'Étoile des Indes, Compagnon de l'Ordre du Service distingué, décoré de la Croix militaire, Gouverneur général et commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Drew.

Sur motion de M. St-Laurent, la Chambre s'ajourne ensuite, à 4 heures et 15 minutes de l'après-midi, à demain, à trois heures de l'après-midi.

80712—2½

N° 3

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 1er FÉVRIER 1951

PRIÈRE.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le premier rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a examiné les pétitions suivantes, déposées le 31 janvier, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De John M. Wurz, de Lethbridge (Alberta), et autres, demandant l'adoption d'une loi tendant à constituer en corporation *The Hutterian Brethren Church*.—M. *Viau*.

De Ray Lawson, d'Oakville (Ontario), et autres, demandant l'adoption d'une loi tendant à constituer en corporation *Traders General Insurance Company*.—M. *Robinson*.

M. Garson, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du commissaire des pénitenciers pour l'année financière terminée le 31 mars 1950.

M. Blanchette, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, présente à la Chambre,—Exemplaire des ordonnances et règlements applicables à la Marine royale du Canada, publiés dans la *Gazette du Canada* au cours de la période du 11 septembre 1950 au 27 janvier 1951 inclusivement, en vertu des dispositions de l'article 40 de la Loi sur le service naval, chapitre 23 des Statuts du Canada, 1944-1945.

Aussi,—Exemplaire des ordonnances et règlements applicables à l'Armée canadienne, publiés dans la *Gazette du Canada* au cours de la période du 11 septembre 1950 au 27 janvier 1951 inclusivement, en vertu des dispositions de l'article 141 de la Loi de la milice, chapitre 132, S.R.C., 1927, et ses modifications.

Et aussi,—Exemplaire des ordonnances et règlements applicables au Corps d'aviation royal canadien, publiés dans la *Gazette du Canada,* au cours de la

période du 11 septembre 1950 au 27 janvier 1951 inclusivement, en vertu des dispositions de l'article 16, paragraphe 2, de la Loi sur le Corps d'aviation royal canadien, chapitre 15 des Statuts du Canada, 1940.

M. Benedickson, adjoint parlementaire au ministre des Transports, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère des Transports pour l'année terminée le 31 mars 1950.

Aussi,—Rapport du ministre des Transports sur les cas où des navires ont été dispensés de certaines dispositions relatives aux navires aux termes de l'article 488A de la Loi de la marine marchande du Canada, 1934, et ses modifications.

Aussi,—Rapport du ministre des Transports sur les cas où des navires ont été dispensés de l'obligation d'avoir à bord des capitaines, seconds et mécaniciens titulaires d'un certificat aux termes de l'article 133A de la Loi de la marine marchande du Canada, 1934, et ses modifications.

Aussi,—Rapport présenté par les chemins de fer Nationaux du Canada sur les travaux effectués et les dépenses y afférentes durant l'année civile 1950 et le total des dépenses au 31 décembre 1950 en vertu de la Loi concernant la construction d'une ligne de chemin de fer depuis Barraute jusqu'aux chutes Kiask, dans la province de Québec. Statuts du Canada, 1946, chapitre 41.

Aussi,—Relevé des terres vendues par la compagnie du chemin de fer du Pacifique-Canadien durant l'année terminée le 30 septembre 1950.

Aussi,—Exemplaire de l'arrêté en conseil C.P. 3928, approuvé le 15 août 1950: confiant à la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada la gestion et l'exploitation des postes radiophoniques F. M. à Cape-Ray (Terre-Neuve), Cape-North et New-Waterford (Nouvelle-Écosse).

Aussi,—Exemplaire de l'arrêté en conseil C.P. 4531, approuvé le 25 septembre 1950: confiant à la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada la gestion et l'exploitation du *Newfoundland Hotel*.

Aussi,—Exemplaire de l'arrêté en conseil C.P. 4839, approuvé le 11 octobre 1950, rendu en vertu des dispositions de la Loi de l'aéronautique, Statuts du Canada, 1944, chapitre 28, article 11: modifications aux Règlements de l'aéronautique.

Et aussi,—Relevé des baux de quais, jetées et brise-lames pour l'année civile 1950, aux termes de l'article 18, chapitre 89, Loi concernant les ports et jetées du Gouvernement.

M. McCubbin, adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère de l'Agriculture pour l'année financière terminée le 31 mars 1950.

Aussi,—Rapport des conventions conclues en vertu de la Loi sur la vente coopérative des produits agricoles, 1939, et ses modifications, pour l'année financière terminée le 31 mars 1950 (versions anglaise et française).

Aussi,—Exemplaire de l'arrêté en conseil C.P. 2057, approuvé le 26 avril 1949: établissant les règlements concernant les insectes destructeurs et autres fléaux à compter du 1er avril 1949 et révoquant les règlements antérieurs, rendu en vertu des dispositions de la Loi des insectes destructeurs et autres fléaux, S.R.C., 1927, chapitre 47, et ses modifications (versions anglaise et française).

Et aussi,—Exemplaire de l'arrêté en conseil C.P. 2125, approuvé le 25 avril 1950: concernant l'exportation du Canada du fromage Cheddar, rendu en vertu des dispositions de la Loi sur les produits agricoles, Statuts du Canada, 1947, chapitre 10, et ses modifications (versions anglaise et française).

M. Pearson, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Liste de documents diplomatiques (Recueil des traités, 1948, 1949 et 1950) comme il suit:—

Accord entre le Canada et la Norvège relatif aux services aériens entre les deux pays, signé à Ottawa le 14 février 1950, en vigueur le 14 février 1950 (Recueil des traités, 1950, nº 1) (édition bilingue).

Accord et Acte final d'une réunion de représentants du Gouvernement des États-Unis d'Amérique et des Gouvernements du Commonwealth britannique pour la revision de l'Accord sur les télécommunications signé aux Bermudes le 4 décembre 1945, fait à Londres le 12 août 1949, entrée en vigueur le 24 février 1950 (Recueil des traités, 1950, nº 2) (édition bilingue).

Échange de notes (4 et 13 mars 1950) entre le Canada et la Norvège constituant un accord sur les conditions à remplir pour les voyageurs non immigrants des deux pays pour l'obtention de visas, en vigueur le 1er avril 1950 (Recueil des traités, 1950, nº 4) (édition bilingue).

Échange de notes (6 et 17 avril 1950) entre le Canada et la France constituant un accord modifiant les formalités en matière de visas pour les ressortissants canadiens et pour les ressortissants français se rendant respectivement en France et au Canada, en vigueur le 1er mai 1950 (Recueil des traités, 1950, nº 7) (édition bilingue).

Échange de lettres (29 juin et 6 juillet 1950) entre le Canada et les États-Unis d'Amérique concernant le renouvellement de l'arrangement de 1942 relatif à l'échange de main-d'œuvre et de machines agricoles, en vigueur le 6 juillet 1950 (Recueil des traités, 1950, nº 11) (édition bilingue).

Protocole modifiant la convention signée à Bruxelles, le 5 juillet 1890, concernant la création d'une Union internationale pour la publication des tarifs douaniers, et le règlement d'exécution de la convention instituant un Bureau international pour la publication des tarifs douaniers, ainsi que le procès-verbal de signature, signé à Bruxelles, le 16 décembre 1949 (Recueil des traités, 1950, nº 12) (édition bilingue).

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République Française relatif aux services aériens entre leurs territoires respectifs et au-delà de ces territoires, signé à Ottawa le 1er août 1950, en vigueur le 1er août 1950 (Recueil des traités, 1950, nº 13) (édition bilingue).

Accord entre le Gouvernement canadien et le Gouvernement néo-zélandais relatif aux services aériens reliant les deux pays, signé à Wellington le 16 août 1950, en vigueur le 16 août 1950 (Recueil des traités, 1950, nº 14) (édition bilingue).

Échange de notes (26 octobre 1950) entre le Canada et les États-Unis d'Amérique mettant formellement en œuvre la "Déclaration de principes concernant la coopération économique", en vigueur le 26 octobre 1950 (Recueil des traités, 1950, nº 15) (édition bilingue).

Échange de notes (11 octobre 1950) entre le Canada et le Venezuela constituant un modus vivendi commercial entre les deux pays, en vigueur le 11 octobre 1950 (Recueil des traités, 1950, nº 16) (édition bilingue).

Échange de notes (22 et 24 février 1950) entre le Canada et l'Union Sud-Africaine concernant la suspension temporaire de la marge de préférence applicable au bois en grume, en vigueur le 1er janvier 1950 (Recueil des traités, 1950, nº 17) (édition bilingue).

Échange de notes (29 septembre 1950) entre le Canada et l'U.R.S.S. comportant un accord relatif au paiement par l'U.R.S.S. d'approvisionnements livrés par le Canada en 1945-1946 (Recueil des traités, 1950, nº 18) (édition bilingue).

Acte final de la conférence des Nations Unies sur l'assistance technique, signé à Lake Success, New-York, le 14 juin 1950 (Recueil des traités, 1950, nº 19) (édition bilingue).

Échange de notes (17 et 18 novembre 1950) entre le Canada et Costa Rica constituant un modus vivendi commercial entre les deux pays (Recueil des traités, 1950, nº 20) (édition bilingue).

Échange de notes (10 novembre 1950) entre le Canada et l'Équateur constituant un modus vivendi commercial entre les deux pays (Recueil des traités, 1950, nº 21) (édition bilingue).

Échange de notes (6 août 1949) entre le Canada et l'Argentine comportant un accord visant à éviter la double imposition des bénéfices provenant du transport maritime et aérien, en vigueur le 1er janvier 1946 (Recueil des traités, 1949, nº 5) (édition bilingue).

Échange de lettres (5 et 7 avril 1949) entre le Canada et les États-Unis d'Amérique concernant le renouvellement de l'arrangement de 1942 relatif à l'échange de main-d'œuvre et de machines agricoles, en vigueur le 7 avril 1949 (Recueil des traités, 1949, nº 6) (édition bilingue).

Échange de notes (14 mars 1949) entre le Canada et les États-Unis d'Amérique constituant un accord au sujet du règlement définitif des comptes impayés concernant l'approvisionnement en fournitures et en services en temps de guerre, en vigueur le 14 mars 1949 (Recueil des traités, 1949, nº 9) (édition bilingue).

Acte final de la deuxième conférence sur les stations météorologiques flottantes de l'Atlantique-Nord de l'OACI, signé à Londres le 12 mai 1949 (Recueil des traités, 1949, nº 12) (édition bilingue).

Acte final de la conférence de l'OACI sur les services de navigation aérienne au Groenland et aux Îles Feroe, signé à Londres le 12 mai 1949 (Recueil des traités, 1949, nº 13) (édition bilingue).

Échange de notes (17 et 18 juin 1949) entre le Canada et les États-Unis d'Amérique constituant un accord relatif au règlement de créances et de comptes découlant de la disposition de biens militaires en surplus, en vigueur le 18 juin 1949, avec effet rétroactif au 31 décembre 1948 (Recueil des traités, 1949, nº 16) (édition bilingue).

Échange de notes (20 juin 1949) entre le Canada et les États-Unis d'Amérique révoquant l'accord du 23 novembre 1948 concernant les exportations de pommes de terre et de pommes de terre de semence aux États-Unis, en vigueur le 20 juin 1949 (Recueil des traités, 1949, nº 17) (édition bilingue).

Échange de notes (27 et 28 juin 1949) entre le Canada et l'Union Sud-Africaine modifiant pour la période du 1er janvier au 31 décembre 1949 l'accord commercial signé entre les deux pays le 20 août 1932, relativement au bois en grume importé en Afrique du Sud, en vigueur le 1er janvier 1949 (Recueil des traités, 1949, nº 18) (édition bilingue).

Échange de notes (24 et 26 novembre 1949) entre le Canada et le Grand Duché de Luxembourg comportant un accord relatif aux conditions exigées pour la délivrance de visas aux voyageurs non immigrants des deux pays, entrée en vigueur le 1er décembre 1949 (Recueil des traités, 1949, nº 25) (édition bilingue).

Échange de notes (9 et 14 décembre 1949) entre le Canada et les Pays-Bas constituant un accord sur les conditions à remplir par les voyageurs non immigrants des deux pays pour l'obtention de visas, en vigueur le 1er janvier 1950 (Recueil des traités, 1949, nº 26) (édition bilingue).

Accord financier complémentaire entre le Canada et la Belgique, signé à Ottawa le 24 octobre 1947, en vigueur le 24 octobre 1947 (Recueil des traités, 1948, nº 28) (édition bilingue).

Échange de notes (23 novembre 1948) entre le Canada et les États-Unis d'Amérique concernant l'exportation de pommes de terre de table et de semence du Canada aux États-Unis, en vigueur le 23 novembre 1948, révoqué le 20 juin 1949 (Recueil des traités, 1948, nº 33) (édition bilingue).

M. MacDougall, appuyé par M. MacLean (*Huron-Perth*), présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 2, Loi modifiant la Loi de la fête du Dominion et la Loi du jour de Victoria, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. LaCroix, appuyé par M. Gour (*Russell*), présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 3, Loi modifiant le Code criminel (Activité subversive), qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la motion proposée par M. McMillan, appuyé par M. Breton:—

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le maréchal le très honorable vicomte Alexander de Tunis, Chevalier de l'Ordre très noble de la Jarretière, Chevalier grand-croix de l'Ordre très honorable du Bain, Chevalier grand-croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Compagnon de l'Ordre très élevé de l'Étoile des Indes, Compagnon de l'Ordre du Service distingué, décoré de la Croix militaire, Gouverneur général et commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et comme la question est mise en délibération;

M. Drew, appuyé par M. Graydon, propose en amendement: Que les mots suivants soient ajoutés à ladite Adresse:

"Nous regrettons que les conseillers de Votre Excellence n'aient pas su:

(1) donner à la nation la direction qui s'imposait, compte tenu des graves dangers de l'heure;

(2) constituer les forces nécessaires afin de permettre au Canada de se défendre et de s'acquitter de ses obligations internationales; et

(3) prendre des mesures efficaces en vue de combattre l'inflation et la hausse rapide du coût de la vie."

Et un débat s'élevant;

M. Coldwell, appuyé par M. Knowles, propose en sous-amendement: Que les mots suivants soient ajoutés à l'amendement:

> Nous regrettons aussi qu'après avoir adopté, d'une façon générale une attitude pratique à l'égard du conflit coréen, les conseillers de Votre Excellence aient appuyé, en ce qui concerne la résolution qualifiant la Chine d'agresseur, une ligne de conduite qui est pour l'instant prématurée et peu sage et qu'il n'aurait pas fallu suivre avant épuisement complet des moyens de règlement pacifique.

Et le débat se poursuivant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Fournier (*Hull*).

Sur motion de M. Fournier (*Hull*), la Chambre s'ajourne ensuite, à 9 heures du soir, à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 4

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 2 FÉVRIER 1951

PRIÈRE.

M. Harris (*Grey-Bruce*) propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il est opportun de présenter une mesure en vue de modifier, de codifier et d'éclaircir la Loi des Indiens et de pourvoir, notamment, aux fonds des bandes et aux dépenses y imputables, ainsi qu'à d'autres affectations en cas d'insuffisance ou de manque de fonds des bandes.

M. Harris (*Grey-Bruce*), membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ledit projet de résolution.

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la proposition de motion de M. McMillan tendant à voter une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, sur la proposition d'amendement de M. Drew et sur la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Weir.

Sur motion de M. Fournier (*Hull*), la Chambre s'ajourne alors à 5 heures et 45 minutes du soir, à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

N° 5

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 5 FÉVRIER 1951

PRIÈRES.

Vingt-quatre pétitions sont déposées sur le bureau.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le premier rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de premier rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De John M. Wurz, de Lethbridge (Alberta), et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *The Hutterian Brethren Church*.

De Ray Lawson, d'Oakville (Ontario), et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *Traders General Insurance Company*.

M. Gregg, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau,—Copie de l'arrêté en conseil C.P. 567, approuvé le 1er février 1951: établissant un Conseil consultatif national du capital humain en vue de conseiller le ministre sur les questions afférentes à l'utilisation la plus efficace pour l'intérêt national des effectifs, présents et potentiels, de la main-d'œuvre masculine et féminine du Canada; conférant l'autorisation d'avoir recours aux services de la Commission d'assurance-chômage, à ses services nationaux de placement ainsi qu'aux comités consultatifs de placement, national, régionaux et locaux, fonctionnant actuellement sous le régime de la Loi de 1944 sur l'assurance-chômage; le

personnel du Conseil comprendra des représentants du travail, des employeurs, de l'agriculture, des femmes et des anciens combattants du Canada ainsi que des divers ministères du Gouvernement.

M. Knowles, appuyé par M. Bryce, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 4, Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail (Prélèvement révocable des cotisations), qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la proposition de motion de M. McMillan tendant à voter une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, sur la proposition d'amendement de M. Drew et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Noseworthy.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 6

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 6 FÉVRIER 1951

PRIÈRE.

Vingt-sept pétitions sont déposées sur le bureau.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le deuxième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, déposées le 5 février, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De *The Dominion Association of Chartered Accountants* demandant l'adoption d'une loi tendant à modifier la loi qui la constitue en corporation.—M. *Jeffery.*

De Rolf Jacobson, de Sedgewick (Alberta), et autres, demandant l'adoption d'une loi tendant à constituer en corporation *The Evangelical Lutheran Church of Canada.*—M. *Hetland.*

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le troisième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, déposées le 5 février, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Judith Francis Cohen Besner, épouse de Mortimer Besner, de Westmount (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Donald Benedict Cullen, de Montréal (P.Q.), époux de Jennie Heenon Cullen.—M. *Winkler.*

De Frances Danforth Stephens de Lall, demeurant présentement à Westmount (P.Q.), épouse d'Oscar Daniel de Lall, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Daphne May Hodgson Frosst, demeurant présentement à Mont-Royal (P.Q.), épouse d'Eliot Ballantyne Frosst, de Westmount (P.Q.).—M. *Winkler.*

De John Andrew Hague, de Montréal (P.Q.), époux de Catherine Christina Sullivan Hague, demeurant présentement à Toronto (Ontario).—M. *Winkler.*

De Eileen Florence Alma Hinton Johnson, demeurant présentement en Angleterre, épouse de Ralph Johnson, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Jane Louise Welle Kennedy, épouse de David Joseph Kennedy, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Maurice Lemieux, de Montréal (P.Q.), époux de Marie-Jeanne Roch Lemieux.—M. *Winkler*.

De Celia Frances Cantlie Molson, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Thomas Henry Pentland Molson, de Westmount (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Patricia Galley Mulvey, épouse de Gerard Edmund Mulvey, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Maeve Mary Margaret McPherson Mackenzie, de Mont-Royal (P.Q.), épouse de David Duncan Mackenzie, demeurant présentement à North-Bay (Ontario).—M. *Winkler*.

De Mabel Caroline Lay McCormick, demeurant présentement à Lachine (P.Q.), épouse de Charles Thomas Edward McCormick, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Doris Demree McMullen, demeurant présentement à Verdun (P.Q.), épouse de Frank McMullen, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Petrus (Peter) Surkala, de Montébello (P.Q.), époux de Marie-Reine Lepage Surkala, demeurant présentement à Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Valeda Ardell Derrick Thorley, demeurant présentement à Saint-Lambert (P.Q.), épouse de Frederick Thorley, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

D'Edith Mary Bentley Towler, demeurant présentement à Lachine (P.Q.), épouse de Leslie Towler, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Margarette Marie Hyduk Towstuk, demeurant présentement à Lachine (P.Q.), épouse de George Towstuk, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

D'Arthur Frederick Albin Turner, de Montréal (P.Q.), époux d'Elizabeth Mary Rowan Turner, demeurant présentement à Toronto (Ontario).—M. *Winkler*.

De Rowland Walter Tyner, de Westmount (P.Q.), époux d'Olive Amy Scobell Tyner, demeurant présentement à Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Margaret Stevenson Erskine Withenshaw, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de George Withenshaw, fils, de Verdun (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Cécile Duguay Quenneville, épouse d'Horace Quenneville, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

D'Ethel Kershaw Warren, épouse de Victor Edward Warren, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

M. St-Laurent propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Résolu,—Qu'il est opportun de présenter une mesure en vue de permettre au gouverneur en conseil d'accomplir et d'autoriser tels actes et choses, et d'établir à l'occasion tels arrêtés et règlements qu'il juge, en raison de l'état d'urgence international, nécessaires ou opportuns pour la sécurité, la défense, la paix, l'ordre et le bien du Canada, sous réserve des restrictions énumérées dans ladite mesure.

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ladite résolution.

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la motion proposée par M. McMillan, appuyé par M. Breton:—

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le maréchal le très honorable vicomte Alexander de Tunis, Chevalier de l'Ordre très noble de la Jarretière, Chevalier grand-croix de l'Ordre très honorable du Bain, Chevalier grand-croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Compagnon de l'Ordre très élevé de l'Étoile des Indes, Compagnon de l'Ordre du Service distingué, décoré de la Croix militaire, Gouverneur général et commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et sur la motion proposée en amendement par M. Drew, appuyé par M. Graydon:—Que les mots suivants soient ajoutés à ladite Adresse:

"Nous regrettons que les conseillers de Votre Excellence n'aient pas su:

(1) donner à la nation la direction qui s'imposait, compte tenu des graves dangers de l'heure;

(2) constituer les forces nécessaires afin de permettre au Canada de se défendre et de s'acquitter de ses obligations internationales; et

(3) prendre des mesures efficaces en vue de combattre l'inflation et la hausse rapide du coût de la vie."

Et sur la motion proposée en sous-amendement par M. Coldwell, appuyé par M. Knowles:—Que les mots suivants soient ajoutés à l'amendement:

"Nous regrettons aussi qu'après avoir adopté, d'une façon générale une attitude pratique à l'égard du conflit coréen, les conseillers de Votre Excellence aient appuyé, en ce qui concerne la résolution qualifiant la Chine d'agresseur, une ligne de conduite qui est pour l'instant prématurée et peu sage et qu'il n'aurait pas fallu suivre avant épuisement complet des moyens de règlement pacifique."

Et après plus ample débat, ladite proposition de sous-amendement, mise aux voix, est rejetée, sur division.

Et le débat reprenant sur la proposition d'amendement à la motion principale, ledit débat est ajourné sur motion de M. Herridge.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 7

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 7 FÉVRIER 1951

PRIÈRE.

Vingt-huit pétitions sont déposées sur le bureau.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le quatrième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié la pétition suivante, déposée le 6 février, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées:

De William Ardern, de Calgary (Alberta), et autres, demandant l'adoption d'une loi tendant à constituer en corporation *Border Pipeline Corporation*.—M. *Robinson*.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le cinquième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, déposées le 6 février, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

D'Ann Astroff, épouse de Meyer Astroff, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

D'Aline (Alina) Buka Allaire, épouse de Jean Allaire, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Margaret Elizabeth Audrey Midgley Bennett, épouse d'Arthur Clarence Bennett, de Verdun (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Raymond Boyer, de Terrebonne (P.Q.), époux d'Anita Cohen Boyer, demeurant présentement aux États-Unis.—M. *Winkler*.

De Kathleen Beatrice Denman Blackadar, épouse de Douglas Lugar Blackadar, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Joseph Tarte Connor, de Cowansville (P.Q.), époux d'Anita-Marie Gauthier Connor, demeurant présentement à Laprairie (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Margaret Beatrice Tynan Dossin, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse d'Émilien-Édouard Dossin, d'Outremont (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Gaston Deguire, de Mont-Royal (P.Q.), époux de Jean Houston Deguire, demeurant présentement à Ste-Rose (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Albert-Édouard Desjardins, de Montréal (P.Q.), époux de Helen Rimo Desjardins, demeurant présentement aux États-Unis.—M. *Winkler.*

D'Olga Kushner Dolny, épouse de Walter Dolny, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Marie-Léontine-Juliette-Henriette Giguère Fiset, épouse de Joseph-Alfred-Rolland Fiset, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Edward Albert Flewitt, de Laval-des-Rapides (P.Q.), époux d'Isobel June Williams Flewitt.—M. *Winkler.*

De Ruth Landan Goodman, épouse de Murray Goodman, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Mary Zientek Latkowski, épouse d'Edward Latkowski, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Elmsley Alexander Leftly, de Montréal (P.Q.), époux de Laura Vivian Thompson Leftly.—M. *Winkler.*

De Jean-Maurice Martel, de Farnham (P.Q.), époux de Marguerite Fortin Martel, demeurant présentement à Belœil (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Dora Greenwell MacKinnon, épouse de Ronald Liston MacKinnon, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Esther Marie Henning Ober, épouse d'Edward Lawrence Ober, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Gerald Tudor Parrott, de Montréal (P.Q.), époux de Mary Ann Theresa McKenna Parrott, demeurant présentement à Pointe-aux-Trembles (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Martin Raymond Quinn, de Montréal (P.Q.), époux de Mary Bullock Quinn.—M. *Winkler.*

De Kathryn Louise Morrison Ralston, épouse de Keith Melville Pullar Ralston, de Mont-Royal (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Ann Galganov Schwartz, épouse de Samuel Schwartz, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Yvonne Michaud Telford, demeurant présentement à Farnham (P.Q.), épouse d'Allen William Telford, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Doris Dominiqua Sernuck Wardell, épouse de Ronald Vincent Wardell, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Margaret Cameron Williams, épouse de John Thomas Williams, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Doris Mayoff Weinstein, épouse de Frank Weinstein, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le deuxième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, ainsi conçu:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de deuxième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Judith Francis Cohen Besner, de Westmount (P.Q.), épouse de Mortimer Besner.

De Donald Benedict Cullen, de Montréal (P.Q.), époux de Jennie Heenon Cullen.

De Frances Danforth Stephens de Lall, de Westmount (P.Q.), épouse d'Oscar Daniel de Lall.

De Daphne May Hodgson Frosst, de Mont-Royal (P.Q.), épouse d'Eliot Ballantyne Frosst.

De John Andrew Hague, de Montréal (P.Q.), époux de Catherine Christina Sullivan Hague.

D'Eileen Florence Alma Hinton Johnson, demeurant présentement en Angleterre, épouse de Ralph Johnson, de Montréal (P.Q.).

De Jane Louise Welle Kennedy, de Montréal (P.Q.), épouse de David Joseph Kennedy.

De Maurice Lemieux, de Montréal (P.Q.), époux de Marie-Jeanne Roch Lemieux.

De Celia Frances Cantlie Molson, de Montréal (P.Q.), épouse de Thomas Henry Pentland Molson.

De Patricia Galley Mulvey, de Montréal (P.Q.), épouse de Gerard Edmund Mulvey.

De Maeve Mary Margaret McPherson Mackenzie, de Mont-Royal (P.Q.), épouse de David Duncan Mackenzie.

De Mabel Caroline Lay McCormick, de Lachine (P.Q.), épouse de Charles Thomas Edward McCormick.

De Doris Demree McMullen, de Verdun (P.Q.), épouse de Frank McMullen.

De Cécile Duguay Quenneville, de Montréal (P.Q.), épouse de Horace Quenneville.

De Petrus (Peter) Surkala, de Montébello (P.Q.), époux de Marie-Reine Lepage Surkala.

De Valeda Ardell Derrick Thorley, de St-Lambert (P.Q.), épouse de Frederick Thorley.

D'Edith Mary Bentley Towler, de Lachine (P.Q.), épouse de Leslie Towler.

De Margarette Marie Hyduk Towstuk, de Lachine (P.Q.), épouse de George Towstuk.

De Rowland Walter Tyner, de Westmount (P.Q.), époux d'Olive Amy Scobell Tyner.

De Margaret Stevenson Erskine Withenshaw, de Montréal (P.Q.), épouse de George Withenshaw, fils.

D'Ethel Kershaw Warren, de Montréal (P.Q.), épouse de Victor Edward Warren.

M. Sinclair, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre,—Relevé des soldes, etc., restés impayés dans les banques à charte du Canada au 31 décembre 1950. Statuts du Canada, 1944-1945, chapitre 30, article 118 (3).

Et aussi,—Relevé des soldes, etc., restés impayés dans les banques constituées en corporation en vertu de la Loi des banques d'épargne de Québec au 31 décembre 1950. Statuts du Canada de 1947-1948, chapitre 65, article 4.

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la motion proposée par M. McMillan, appuyé par M. Breton:—

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le maréchal le très honorable vicomte Alexander de Tunis, Chevalier de l'Ordre très noble de la Jarretière, Chevalier grand-croix de l'Ordre très honorable du Bain, Chevalier grand-croix de l'Ordre très

distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Compagnon de l'Ordre très élevé de l'Étoile des Indes, Compagnon de l'Ordre du Service distingué, décoré de la Croix militaire, Gouverneur général et commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et sur la motion proposée en amendement par M. Drew, appuyé par M. Graydon:—Que les mots suivants soient ajoutés à ladite Adresse:

"Nous regrettons que les conseillers de Votre Excellence n'aient pas su:

(1) donner à la nation la direction qui s'imposait, compte tenu des graves dangers de l'heure;
(2) constituer les forces nécessaires afin de permettre au Canada de se défendre et de s'acquitter de ses obligations internationales; et
(3) prendre des mesures efficaces en vue de combattre l'inflation et la hausse rapide du coût de la vie."

Et le débat se poursuivant;

M. Herridge, appuyé par M. Knight, propose en sous-amendement: Que les mots suivants soient ajoutés immédiatement à la suite des mots "la hausse rapide du coût de la vie", à la dernière ligne de l'amendement:

"telles que la réimposition immédiate des régies et, au besoin, le versement de subventions de manière à protéger la santé et le niveau de vie de la population canadienne."

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Howe.

La Chambre s'ajourne ensuite, à 5 heures 55 minutes du soir, à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 8

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 8 FÉVRIER 1951

PRIÈRE.

Dix pétitions sont déposées sur le bureau.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le sixième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, déposées le 7 février, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

D'Isabella Potts Younger Ayton, demeurant présentement à Verdun (P.Q.), épouse de John Kirk Ayton, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Cerna Segall Bercovitch, épouse de Harry Bercovitch, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Kathleen Agnes Margaret Saddleton Pout Boon, épouse d'Ernest Gordon Boon, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Roslyn Gold Browman, épouse de Mark Browman, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Brigitte Dorothea Felicity Gutmann Lowenbach Brooks, épouse d'Ellis Brooks, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

D'Ernest Churchill, de Montréal (P.Q.), époux de Mary Florence Spracklin Churchill.—M. *Winkler*.

D'Eugenia Jean Diakonuk Cuthbertson, demeurant présentement à Lachine (P.Q.), épouse de Francis William Cuthbertson, demeurant présentement à Toronto (Ontario).—M. *Winkler*.

D'Edith Violet Findlay, demeurant présentement à Verdun (P.Q.), épouse d'Angus Findlay, de Saint-Lambert (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Dorothy Isabel Pitcher Flipping, épouse de James Victor Edward Flipping, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Rolande Dumas Fritsch, épouse de Franz Fritsch, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Saul Samuel Goldsmith, de Montréal (P.Q.), époux de Mary Sohmer Goldsmith.—M. *Winkler*.

De Margaret Alice McDermid Jones, épouse d'Ernest Leslie Maddock Jones, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Ruth Moffatt Bell Lansing, demeurant présentement à Ste-Adèle, (P.Q.), épouse de Wayne Lansing, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Paulette Charbonneau Lanthier, épouse de Joseph-Armand Lanthier, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Beatrice Sullivan Lees, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Harold Lees, de Verdun (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Carol Elizabeth Chute Lévesque, demeurant présentement à Ottawa (Ontario), épouse de Joseph-Jacques Lévesque, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Nell Gohenberg Lipson, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Samuel Lipson, d'Outremont (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Florence Lachovitz Michael, épouse de Simon Michael, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Bill Oleschuk, de Montréal (P.Q.), époux d'Alexandra Krasovin Gordon Oleschuk.—M. *Winkler.*

D'Edith Frances Storrier Ritchie, épouse de William Lightbody Ritchie, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Kathleen Louise Jones Robinson, épouse de Frank William Robinson, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Myrtle Dorcas Perry Rogers, épouse d'Archibald Richford Rogers, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Ruth Chernofsky Shaffer, épouse de Philip Shaffer, de Montréal (P.Q.). —M. *Winkler.*

De Jean Zelda Schacter Shmukler, demeurant présentement à Outremont (P.Q.), épouse de Hyman Shmukler, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Jacqueline Moquin Verner, épouse de Paul Verner, de Montréal (P.Q.). —M. *Winkler.*

De Kurt Roberts, autrement connu sous le nom de Kurt Rosenbaum, de Montréal (P.Q.), époux de Lore Freundlich Roberts, demeurant présentement aux États-Unis d'Amérique.—M. *Winkler.*

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le septième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, déposées le 7 février, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Clinton Williams Murchison, de Dallas, Texas (États-Unis d'Amérique), et d'autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *Trans-Canada Pipe Lines Limited.*—M. *Decore.*

De la *British Columbia Telephone Company* demandant l'adoption d'une loi visant à modifier la loi la constituant en corporation.—M. *Applewhaite.*

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le troisième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de troisième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

D'Ann Astroff, de Montréal (P.Q.), épouse de Meyer Astroff.

D'Aline (Alina) Buka Allaire, de Montréal (P.Q.), épouse de Jean Allaire.

De Margaret Elizabeth Audrey Midgley Bennett, de Verdun (P.Q.), épouse d'Arthur Clarence Bennett.

De Raymond Boyer, de Terrebonne (P.Q.), époux d'Anita Cohen Boyer.

De Kathleen Beatrice Denman Blackadar, de Montréal (P.Q.), épouse de Douglas Lugar Blackadar.

De Joseph Tarte Connor, de Cowansville (P.Q.), époux d'Anita-Marie Gauthier Connor.

De Margaret Beatrice Tynan Dossin, de Montréal (P.Q.), épouse d'Émilien-Édouard Dossin.

De Gaston Deguire, de Mont-Royal (P.Q.), époux de Jean Houston Deguire.

D'Albert-Édouard Desjardins, de Montréal (P.Q.), époux de Helen Rimo Desjardins.

D'Olga Kushner Dolny, de Montréal (P.Q.), épouse de Walter Dolny.

De Marie-Léontine-Juliette-Henriette Giguère Fiset, de Montréal (P.Q.), épouse de Joseph-Alfred-Rolland Fiset.

D'Edward Albert Flewitt, de Laval-des-Rapides (P.Q.), époux d'Isobel June Williams Flewitt.

De Ruth Landan Goodman, de Montréal (P.Q.), épouse de Murray Goodman.

De Mary Zientek Latkowski, de Montréal (P.Q.), épouse d'Edward Latkowski.

D'Elmsley Alexander Leftly, de Montréal (P.Q.), époux de Laura Vivian Thompson Leftly.

De Jean-Maurice Martel, de Farnham (P.Q.), époux de Marguerite Fortin Martel.

De Dora Greenwell MacKinnon, de Montréal (P.Q.), épouse de Ronald Liston MacKinnon.

D'Esther Marie Henning Ober, de Montréal (P.Q.), épouse d'Edward Lawrence Ober.

De Gerald Tudor Parrott, de Montréal (P.Q.), époux de Mary Ann Theresa McKenna Parrott.

De Martin Raymond Quinn, de Montréal (P.Q.), époux de Mary Bullock Quinn.

De Kathryn Louise Morrison Ralston, de Mont-Royal (P.Q.), épouse de Keith Melville Pullar Ralston.

D'Ann Galganov Schwartz, de Montréal (P.Q.), épouse de Samuel Schwartz.

D'Yvonne Michaud Telford, de Farnham (P.Q.), épouse d'Allen William Telford.

De Doris Dominiqua Sernuck Wardell, de Montréal (P.Q.), épouse de Ronald Vincent Wardell.

De Margaret Cameron Williams, de Montréal (P.Q.), épouse de John Thomas Williams.

De Doris Mayoff Weinstein, de Montréal (P.Q.), épouse de Frank Weinstein.

M. l'Orateur présente à la Chambre,—Rapport des délibérations de la Commission de la régie intérieure de la Chambre des communes pour l'année 1950, conformément à l'article 80 du Règlement.

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, présente à la Chambre,—Rapport sur l'administration de la Loi d'urgence sur la conservation des devises, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 1950, conformément au chapitre 7, article 9, des Statuts du Canada, 1947-1948 (versions anglaise et française).

Et aussi,—Rapport sur les opérations effectuées en vertu de la Loi sur les permis d'exportation et d'importation pour l'année civile 1950. Statuts du Canada, 1947, et ses modifications (versions anglaise et française).

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la proposition de motion de M. McMillan tendant à voter une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, sur la proposition d'amendement de M. Drew et la proposition de sous-amendement de M. Herridge.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M[me] Fairclough.

La Chambre s'ajourne ensuite à 10 heures 55 minutes du soir, à demain, à trois heures de l'après-midi.

Nº 9

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 9 FÉVRIER 1951

PRIÈRE.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le huitième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, déposées le 8 février, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

D'Alberta Lomas McLeod Archibald, demeurant présentement à Westmount (P.Q.), épouse de William Cecil Archibald, de Montréal (P.Q.).—M. *Weir*.

D'Ann Smith Couldrey, demeurant présentement à Saint-Lambert (P.Q.), épouse de Gilbert Ralph George Couldrey, de Montréal (P.Q.).—M. *Weir*.

De Jean-Camille-Antoine Coutu, de Montréal (P.Q.), époux de Marie-Madeleine-Suzanne Morin Coutu.—M. *Weir*.

De Jean Troster Fink, épouse de Maurice Fink, de Montréal (P.Q.).—M. *Weir*.

De William Alfred Jameson, de Montréal (P.Q.), époux de Kathleen Frances Nolan Jameson.—M. *Weir*.

De Ferdinand Langlois, de Montréal (P.Q.), époux d'Isabelle Desmanches Langlois.—M. *Weir*.

De Joyce Margaret Wright Roxburgh, épouse de William John Roxburgh, de Montréal (P.Q.).—M. *Weir*.

De Mary Jenner Watkins, demeurant présentement en Angleterre, épouse de Reginald Harold Watkins, de Verdun (P.Q.).—M. *Weir*.

D'Ida Weinstein Yaphe, épouse de Lawrence Yaphe, de Montréal (P.Q.).—M. *Weir*.

De William Young, de Montréal (P.Q.), époux d'Elizabeth Revenco Young, demeurant présentement à Val David (P.Q.).—M. *Weir*.

80712—3½

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le quatrième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de quatrième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De la *British Columbia Telephone Company* demandant l'adoption d'une loi modifiant la loi qui la constitue en corporation.

De Rolf Jacobson, de Sedgewick (Alberta), et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation l'Église Évangélique Luthérienne du Canada.

De Clinton Williams Murchison, de la cité de Dallas, État du Texas, États-Unis d'Amérique, et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *Trans-Canada Pipe Lines Limited.*

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que l'honorable Président et les honorables sénateurs Aseltine, Aylesworth (Sir Allen), Blais, Burke, David, Fallis, Gershaw, Gouin, Lambert, MacLennan, McDonald, Reid, Vien et Wilson ont été constitués en un comité chargé d'aider l'honorable Président dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir au nom du Sénat, comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet de ladite Bibliothèque.

Aussi,—Un message pour informer la Chambre que les honorables sénateurs Barbour, Blais, Bouffard, Burke, Comeau, Davies, Dennis, Euler, Fallis, Isnor, Lacasse, Nicol, Paquet, Stambaugh, Stevenson, Turgeon et Wood ont été constitués en un comité chargé de surveiller les travaux d'impression du Sénat, pendant la présente session, et d'agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet desdits travaux d'impression du Parlement.

Et aussi,—Un message pour informer la Chambre que l'honorable Président et les honorables sénateurs Beaubien, Doone, Fallis, Haig, Howard et McLean ont été constitués en un comité chargé d'aider l'honorable Président dans l'administration du Restaurant du Parlement, en ce qui concerne les intérêts du Sénat et d'agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet dudit Restaurant.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la proposition de motion de M. McMillan tendant à voter une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, sur la proposition d'amendement de M. Drew et la proposition de sous-amendement de M. Herridge.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Ferguson.

Sur motion de M. Howe, la Chambre s'ajourne alors à 6 heures du soir, à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

N° 10

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 12 FÉVRIER 1951

PRIÈRES.

Quinze pétitions sont déposées sur le bureau.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le cinquième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de cinquième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

D'Isabella Potts Younger Ayton, de Verdun (P.Q.), épouse de John Kirk Ayton.

De Cerna Segall Bercovitch, de Montréal (P.Q.), épouse de Harry Bercovitch.

De Kathleen Agnes Margaret Saddleton Pout Boon, de Montréal (P.Q.), épouse d'Ernest Gordon Boon.

De Roslyn Gold Browman, de Montréal (P.Q.), épouse de Mark Browman.

De Brigitte Dorothea Felicity Gutmann Lowenbach Brooks, de Montréal (P.Q.), épouse d'Ellis Brooks.

D'Ernest Churchill, de Montréal (P.Q.), époux de Mary Florence Spracklin Churchill.

D'Eugénia Jean Diakonuk Cuthbertson, de Lachine (P.Q.), épouse de Francis William Cuthbertson.

D'Edith Violet Findlay, de Verdun (P.Q.), épouse d'Angus Findlay.

De Dorothy Isabel Pitcher Flipping, de Montréal (P.Q.), épouse de James Victor Edward Flipping.

De Rolande Dumas Fritsch, de Montréal (P.Q.), épouse de Franz Fritsch.

De Saul Samuel Goldsmith, de Montréal (P.Q.), époux de Mary Sohmer Goldsmith.

De Margaret Alice McDermid Jones, de Montréal (P.Q.), épouse d'Ernest Leslie Maddock Jones.

De Ruth Moffatt Bell Lansing, de Ste-Adèle (P.Q.), épouse de Wayne Lansing.

De Paulette Charbonneau Lanthier, de Montréal (P.Q.), épouse de Joseph-Armand Lanthier.

De Beatrice Sullivan Lees, de Montréal (P.Q.), épouse de Harold Lees.

De Carol Elizabeth Chute Lévesque, demeurant présentement à Ottawa (Ontario), épouse de Joseph-Jacques Lévesque, de Montréal (P.Q.).

De Nell Gohenberg Lipson, de Montréal (P.Q.), épouse de Samuel Lipson.

De Florence Lachovitz Michael, de Montréal (P.Q.), épouse de Simon Michael.

De Bill Oleschuk, de Montréal (P.Q.), époux d'Alexandra Krasovin Gordon Oleschuk.

D'Edith Frances Storrier Ritchie, de Montréal (P.Q.), épouse de William Lightbody Ritchie.

De Kathleen Louise Jones Robinson, de Montréal (P.Q.), épouse de Frank William Robinson.

De Myrtle Dorcas Perry Rogers, de Montréal (P.Q.), épouse d'Archibald Richford Rogers.

De Ruth Chernofsky Shaffer, de Montréal (P.Q.), épouse de Philip Shaffer.

De Jean Zelda Schacter Shmukler, d'Outremont (P.Q.), épouse de Hyman Shmukler.

De Jacqueline Moquin Verner, de Montréal (P.Q.), épouse de Paul Verner.

De Kurt Roberts, autrement connu sous le nom de Kurt Rosenbaum, de Montréal (P.Q.), époux de Lore Freundlich Roberts.

D'Alberta Lomas McLeod Archibald, de Westmount (P.Q.), épouse de William Cecil Archibald.

De William Alfred Jameson, de Montréal (P.Q.), époux de Kathleen Frances Nolan Jameson.

De Ferdinand Langlois, de Montréal (P.Q.), époux d'Isabelle Desmanches Langlois.

D'Ida Weinstein Yaphe, de Montréal (P.Q.), épouse de Lawrence Yaphe.

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Cinquante et unième rapport annuel de la Commission du district fédéral pour l'année terminée le 31 décembre 1950. Statuts du Canada, 1926-1927, chapitre 55, articles 15 et 16, modifiés.

Aussi,—Rapport de la vérification des comptes de la Commission du district fédéral pour l'année financière terminée le 31 mars 1950.

Et aussi,—Exemplaire de l'Index général des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires (31 décembre 1950), et Table indiquant tous les règlements contenus dans la Codification de 1949, ainsi que les nouveaux règlements et amendements édictés au cours de la période du 1er janvier au 31 décembre 1950 et publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada*.

M. McCusker, adjoint parlementaire au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social pour l'année financière terminée le 31 mars 1950.

M. Garson, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau de la Chambre,—Copie d'une Ordonnance édictée par les juges de la Cour suprême du Canada, le 31 janvier 1951, modifiant les Règles de procédure de la Cour suprême du Canada, aux termes de l'article 104 (4) de la Loi de la Cour suprême, S.R.C., 1927, chapitre 35, et ses modifications (versions anglaise et française).

La Chambre reprend le débat ajourné sur la proposition de motion de M. McMillan tendant à voter une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, sur la proposition d'amendement de M. Drew et la proposition de sous-amendement de M. Herridge.

Et le débat se poursuivant de nouveau;

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

Nº 11

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 13 FÉVRIER 1951

PRIÈRE.

Quinze pétitions sont déposées sur le bureau.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le neuvième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, déposées le 12 février, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Homer Leavitt Ayer, de Hatley (P.Q.), époux de Marion Louise Foote Ayer.—M. *Winkler.*

De Norma Phoebe Mary Buchanan Baker, épouse de Leighton Harding Baker, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Edna Donnelly Boyle, demeurant présentement à Strathmore (P.Q.), épouse de Lewis Alexis Boyle, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Brenda Mary Powell-Tuck Buhr, demeurant présentement en Angleterre, épouse de Harold Victor Buhr, de Ville St-Laurent (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Emily Ivy Rose Cook, épouse d'Andrew Richard Cook, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Bertha Ellen Bradley Grant, épouse de Henry James Grant, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Paulette Joly Foley, épouse de Charles Leo Foley, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Sylvia Miller Ginsberg, épouse de Hyman Ginsberg, d'Outremont (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Grace Ramsey Racine, épouse d'Alphonse-Eugène Racine, de l'Île Bizard (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Philip Rosen, de Montréal (P.Q.), époux de Sadie Schwartzman Rosen. —M. *Winkler.*

De Jean Eurwen Jones Shaw, épouse de Harry David Shaw, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

80712—4

De Vincent Tutino, de Montréal (P.Q.), époux d'Yvette Bissonnette Tutino. —M. *Winkler*.

D'Elma Lillian Le Drew Wells, demeurant présentement à Verdun (P.Q.), épouse de William Clarence Wells, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le dixième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, déposées le 12 février, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De l'Église-Unie du Canada, demandant l'adoption d'une loi modifiant la loi qui la constitue en corporation.—M. *McIvor*.

De Son Excellence Monseigneur N. N. Savaryn, d'Edmonton (Alberta) demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *The Ukrainian Catholic Episcopal Corporation of Western Canada*.—M. *Macdonald* (Edmonton-Est).

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le sixième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de sixième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De l'Église-Unie du Canada, demandant l'adoption d'une loi modifiant la loi qui la constitue en corporation.

De "*The Dominion Association of Chartered Accountants*", demandant l'adoption d'une loi changeant son nom en celui de "*The Canadian Institute of Chartered Accountants*".

M. Sinclair, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre,—Rapport annuel de la Banque du Canada au ministre des Finances et relevé des comptes pour l'année civile terminée le 31 décembre 1950. Statuts du Canada, 1938, chapitre 42, article 15.

M. Harris (*Grey-Bruce*), membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Rapport indiquant les avances pour assistance aux Indiens au cours de l'année civile 1950, aux termes des dispositions du paragraphe (2) de l'article 94b de la Loi des Indiens, chapitre 98 des Statuts revisés du Canada, 1927, et ses modifications.

Et aussi,—Rapport annuel des permis émis en vertu des dispositions du paragraphe (2) de l'article quatre de la Loi de l'immigration, indiquant les personnes admises au Canada au cours de la période du 1er janvier au 31 décembre 1950.

M. St-Laurent propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il est opportun de présenter un projet de loi:

a) Établissant un ministère de la Production de défense, auquel présidera un ministre, et renfermant des dispositions appropriées en vue de l'emploi de fonctionnaires, commis et préposés;

b) Stipulant que le ministre prendra des mesures pour mobiliser, conserver et coordonner toutes facilités économiques et industrielles en ce qui concerne les approvisionnements de défense et les entreprises de défense, et, à cet égard, acheter ou autrement acquérir des approvisionnements de défense et construire des entreprises de défense, et, à ces fins, conférant au ministre les pouvoirs appropriés, et prévoyant la création d'un Fonds renouvelable de la production de défense; et

c) Déclarant, en outre, que le gouverneur en conseil peut accomplir et autoriser tels actes et choses, et établir à l'occasion tels arrêtés et règlements, qu'il juge nécessaires pour contrôler et réglementer la production, le traitement, la distribution, l'acquisition, la disposition ou l'emploi de matières, ou la fourniture ou l'utilisation de services, jugés essentiels aux fins de défense.

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ledit projet de résolution.

La Chambre reprend ensuite le débat sur la motion proposée par M. McMillan, appuyé par M. Breton:—

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le maréchal le très honorable vicomte Alexander de Tunis, Chevalier de l'Ordre très noble de la Jarretière, Chevalier grand-croix de l'Ordre très honorable du Bain, Chevalier grand-croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Compagnon de l'Ordre très élevé de l'Étoile des Indes, Compagnon de l'Ordre du Service distingué, décoré de la Croix militaire, Gouverneur général et commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et sur la motion proposée en amendement par M. Drew, appuyé par M. Graydon:—Que les mots suivants soient ajoutés à ladite Adresse:

"Nous regrettons que les conseillers de Votre Excellence n'aient pas su:

(1) donner à la nation la direction qui s'impose, compte tenu des graves dangers de l'heure;

(2) constituer les forces nécessaires afin de permettre au Canada de se défendre et de s'acquitter de ses obligations internationales; et

(3) prendre des mesures efficaces en vue de combattre l'inflation et la hausse rapide du coût de la vie."

Et sur la motion proposée en sous-amendement par M. Herridge, appuyé par M. Knight: Que les mots suivants soient ajoutés immédiatement après les mots "la hausse rapide du coût de la vie", à la dernière ligne de l'amendement:

"telles que la réimposition immédiate des régies des prix et, au besoin, le versement de subventions, de manière à protéger le niveau de santé et de vie de la population canadienne."

Et après plus ample discussion, ladite proposition de sous-amendement, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Argue,
Balcer,
Beyerstein,
Black (Cumberland),
Blackmore,
Blair,
Brooks,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Bryce,
Cardiff,
Catherwood,
Charlton,
Coldwell,
Courtemanche,
Coyle,
Drew,
Fair,
Ferguson,
Fraser,
Gagnon,
Gillis,
Graydon,
Green,
Hansell,
Harkness,
Harris (Danforth),
Hatfield,
Hees,
Herridge,
Higgins,
Hodgson,
Johnston,
Jones,
Knight,
Knowles,
Lennard,
Low,
Macdonnell (Greenwood),
McLure,
Murphy,
Noseworthy,
Nowlan,
Pearkes,
Quelch,
Ross (Souris),
Shaw,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Thomas,
Tustin,
White (Hastings-Peterborough),
White (Middlesex-Est),
Wright,
Wylie—54.

NON:

Messieurs

Anderson,
Applewhaite,
Arsenault,
Ashbourne,
Balcom,
Bater,
Beaudoin,
Benidickson,
Bennett,
Black (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Blanchette,
Blue,
Boisvert,
Bonnier,
Boucher,
Bourget,
Bradette,
Bradley,
Breithaupt,
Breton,
Brisson,
Brown (Essex-Ouest),
Bruneau,
Byrne,
Cameron,
Campney,
Carroll,
Carter,
Cavers,
Chevrier,
Claxton,
Cleaver,
Cloutier,
Corry,
Côté (Matapédia-Matane),
Côté (Verdun-La Salle),
Crestohl,
Cruickshank,
Darroch,
Dechêne,
Decore,
Dewar,
Dickey,
Dion,
Dumas,
Dupuis,
Eudes,
Eyre,
Ferrie,
Follwell,
Fournier (Hull),
Fulford,
Gardiner,
Garland,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Lapointe),
Gauthier (Portneuf),
Gibson,
Gingras,
Goode,
Gosselin,
Gour (Russell),
Gregg,
Harris (Grey-Bruce),
Harrison,
Healy,
Helme,
Henderson,
Henry,
Hetland,
Hosking,
Huffman,
Hunter,
Jutras,
Kent,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
Lafontaine,
Laing,
Langlois (Gaspé),
Larson,
Leduc,
Lefrançois,
Léger,
Little,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacDougall,
MacKenzie,
MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria),
MacNaught,
McCann,
McCubbin,
McCulloch,
McCusker,

McDonald (Parry-Sound-Muskoka), McIlraith, McIvor, McLean (Huron-Perth), McMillan, McWilliam, Major, Maltais, Massé, Maybank, Mayhew, Monette, Mott, Murray (Caribou), Murray (Oxford), Mutch, Nixon, Parent, Pearson, Picard, Pouliot, Prudham, Ratelle, Richard (Gloucester), Richard (Ottawa-Est), Richard (Saint-Maurice-Laflèche), Riley, Rinfret, Roberge, Robertson, Rousseau, St-Laurent, Simmons, Sinclair, Sinnott, Smith (Moose-Mountain), Smith (Queens-Shelburne), Smith (York-Nord), Stewart (Yorkton), Stick, Stuart (Charlotte), Studer, Tremblay, Valois, Viau, Ward, Warren, Weaver, Welbourn, Whiteside, Whitman, Winkler, Winters, Wood—150.

Et le débat se poursuivant sur la proposition d'amendement à la motion principale;

M. Low, appuyé par M. Shaw, propose en amendement: Que l'amendement soit modifié en y ajoutant ce qui suit à titre de 4e paragraphe:

"(4) assurer l'exécution d'un programme complet de préparatifs, y compris l'instruction obligatoire dans l'armée de réserve pour les fins de la défense territoriale, tout en maintenant autant que possible l'égalité de sacrifices et de service."

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Pouliot.

La Chambre s'ajourne ensuite, à 10 heures 53 minutes du soir, à demain, à trois heures de l'après-midi.

No 12

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 14 FÉVRIER 1951

PRIÈRE.

Quinze pétitions sont déposées sur le bureau.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, déposées le 13 février, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Lucille Ida Fenlon Ashmore, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Frederick Charles Ashmore, de Lachine (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Lorraine Colville Watson Anderson, épouse de Carroll Robert Anderson, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Agnes Mary Binnie Bullock, demeurant présentement à Ste-Anne-de-Bellevue (P.Q.), épouse de Theodore Lafleur Bullock, demeurant présentement à Ottawa (Ontario).—M. *Winkler.*

De Dorothy Agnes Bell Bissonnette, demeurant présentement en Angleterre, épouse de Maurice-Robert-Rodrigue Bissonnette, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Leah Berniker Berger, épouse de Kussel (Kushe) Berger, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Rebecca Glicofsky Brown, aussi connue sous le nom de Brons, épouse de Morris Hirsh Brown, aussi connu sous le nom de Brons, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Ellen Agnes Evans Boisvert, demeurant présentement à Sherbrooke (P.Q.), épouse de Wilfrid-Louis Boisvert, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Rose Pap Bernstein, épouse de Hersh Bernstein, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Catherine Veronica Joynt Bragdon, demeurant présentement à Rawdon (P.Q.), épouse de Jean-Paul Bragdon, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Anne Cohen Bialer, épouse d'Aaron Bialer, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Mary Viola (Violet) Taillon Brebeau, épouse de Willard Brebeau, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Ethelbert Deniston Joseph Bartholomew, de Montréal (P.Q.), époux d'Ethel Evelyn Biachino Bartholomew.—M. *Winkler.*

De Marie-Madeleine-Clémence McKenzie Caron, épouse de Joseph-Jean-Roger-Antoine Caron, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Laurette Trudel Charland, épouse d'Émile Charland, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Marion Agnes Kelsch Cleghorn, épouse de James Albert Ogilvie Cleghorn, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

M. Howe présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 5, Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé, 1935, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Chevrier présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 6, Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les chemins de fer Nationaux, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la proposition de motion de M. McMillan tendant à voter une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, sur la proposition d'amendement de M. Drew et la proposition de sous-amendement de M. Low.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Gillis.

Sur motion de M. Fournier (*Hull*), la Chambre s'ajourne ensuite, à 5 heures 50 minutes du soir, à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 13

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 15 FÉVRIER 1951

PRIÈRE.

Quinze pétitions sont déposées sur le bureau.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le douzième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, déposées le 14 février, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Marguerite-Marie-Rita Fournier Cook, demeurant présentement à Toronto (Ontario), épouse de Peter Frederick Cook, de Hull (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Kathleen Harrington Courcy, épouse d'Adélard-Ronald Courcy, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Françoise Brunet Crassowski, épouse de Nicholas Crassowski, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De John Atherton Critchley, de Montréal (P.Q.), époux de Bertha Green Critchley, demeurant présentement à Outremont (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Bella Rashkin Deutsch, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Moses Deutsch, d'Outremont (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Marie-Blanche-Amilda Lessard Duplessis, épouse de Joseph-Hervé-Arsène Duplessis, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Rollande-Cécile Larocque Duquette, épouse de Florent Duquette, de Ste-Anne-de-Bellevue (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Lovannez Chartrand Dinelle, demeurant présentement à Ste-Thérèse (P.Q.), épouse de Gérard Dinelle, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Rachel Aizer Forman, demeurant présentement à Outremont (P.Q.), épouse d'Alexander Forman, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

D'Ida Courland Rubin Flesch, épouse de Paul Flesch, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Lois Christine Flemming Foster, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Hiram Sewell Foster, de Westmount (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Minnie Engle Fitleberg, épouse de George Fitleberg, de Montréal (P.Q.). —M. *Winkler.*

De Betty Roseman Feigelman, épouse d'Eddie Feigelman, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Sarah Alice Thompson Getzler, épouse de Frederick Leslie Getzler, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Mary Margaret Urquhart Cuthbert Gilman, épouse de Joseph Gilman, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le septième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément aux dispositions du paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de septième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

D'Homer Leavitt Ayer, de Hatley (P.Q.), époux de Marion Louise Foote Ayer.

De Norma Phoebe Mary Buchanan Baker, de Montréal (P.Q.), épouse de Leighton Harding Baker.

D'Edna Donnelly Boyle, de Strathmore (P.Q.), épouse de Lewis Alexis Boyle.

De Brenda Mary Powell-Tuck Buhr, demeurant présentement en Angleterre, épouse de Harold Victor Buhr, de St-Laurent (P.Q.).

De Rebecca Glicofsky Brown, autrement connu sous le nom de Brons, de Montréal (P.Q.), épouse de Morris Hirsh Brown, connue sous le nom de Brons.

De Rose Pap Bernstein, de Montréal (P.Q.), épouse de Hersh Bernstein.

D'Anne Cohen Bialer, de Montréal (P.Q.), épouse d'Aaron Bialer.

De Mary Viola (Violet) Taillon Brebeau, de Montréal (P.Q.), épouse de Willard Brebeau.

D'Ethelbert Deniston Joseph Bartholomew, de Montréal (P.Q.), époux d'Ethel Evelyn Biachino Bartholomew.

De Marie-Madeleine-Clémence McKenzie Caron, de Montréal (P.Q.), épouse de Joseph-Jean-Roger-Antoine Caron.

De Marion Agnes Kelsch Cleghorn, de Montréal (P.Q.), épouse de James Albert Ogilvie Cleghorn.

De Bertha Ellen Bradley Grant, de Montréal (P.Q.), épouse d'Henry James Grant.

De Paulette Joly Foley, de Montréal (P.Q.), épouse de Charles Leo Foley.

De Sylvia Miller Ginsberg, d'Outremont (P.Q.), épouse de Hyman Ginsberg.

De Philip Rosen, de Montréal (P.Q.), époux de Sadie Schwartzman Rosen.

De Jean Eurwen Jones Shaw, de Montréal (P.Q.), épouse de Harry David Shaw.

De Vincent Tutino, de Montréal (P.Q.), époux d'Yvette Bissonnette Tutino.

D'Arthur Frederick Albin Turner, de Montréal (P.Q.), époux d'Elizabeth Mary Rowan Turner.

D'Elma Lillian Le Drew Wells, de Verdun (P.Q.), épouse de William Clarence Wells.

De William Young, de Montréal (P.Q.), époux d'Elizabeth Revenco Young.

M. Rinfret, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministre des Postes pour l'année financière terminée le 31 mars 1950—Partie I, Opérations du service postal canadien, y compris le bilan de la caisse d'épargne postale; Partie II, Liste alphabétique des bureaux de poste au Canada avec indication des recettes brutes. (Versions anglaise et française.)

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la proposition de motion de M. McMillan tendant à voter une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, sur la proposition d'amendement de M. Drew et la proposition de sous-amendement de M. Low.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Johnston.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont passé les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill nº 7 (B du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "The Hutterian Brethren Church".

Bill nº 8 (D du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation l'Église Évangélique Luthérienne du Canada".

Bill nº 9 (I du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Andrew Hague".

Bill nº 10 (J du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jane Louise Welle Kennedy".

Bill nº 11 (K du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Danforth Stephens Ross de Lall".

Bill nº 12 (L du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Daphne May Hodgson Frosst".

Bill nº 13 (M du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Celia Frances Cantlie Molson".

Bill nº 14 (N du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rowland Walter Tyner".

Bill nº 15 (O du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Maeve Mary Margaret McPherson Mackenzie".

Bill nº 16 (P du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Judith Francis Cohen Besner".

Bill nº 17 (Q du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Mary Bentley Towler".

Bill nº 18 (R du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Galley Mulvey".

Bill nº 19 (S du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Kershaw Warren".

Bill nº 20 (T du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Petrus (Peter) Surkala".

Bill nº 21 (U du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Demree McMullen".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de bills de divorce, et sur lesquelles reposent les bills de divorce ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 14

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 16 FÉVRIER 1951

PRIÈRE.

Quinze pétitions sont déposées sur le bureau.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le treizième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, déposées le 15 février, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Beatrice Vida Harriett Hunnisett Glenday, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse d'Alexander Gordon Glenday, de Farnham (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Jacqueline Yvonne Stucker Grant, épouse de Charles Diamant Grant, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

D'Edna May Walker Green, épouse de Cecil Azariah Green, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Muriel Bruce Greenleaf, de Montréal (P.Q.), épouse de Curtis Alden Greenleaf, demeurant présentement à Washington, (États-Unis d'Amérique).—M. *Winkler*.

De Jack Harold Frederick Grater, de Montréal (P.Q.), époux de Beatrice Evelyn Dubac Grater.—M. *Winkler*.

De Margaret Isabel Ward Green, épouse d'Edward Francis Green, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Rose Pakidailo Greenberg, épouse de Benei Greenberg, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Grace Andersen Hallam, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Bruce Charles Hallam, de Beaconsfield (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Violet Edith Macdonald Harris, demeurant présentement à Vancouver (Colombie-Britannique), épouse de John Basil Harris, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Mary Elizabeth May Henderson, épouse de Frederick Charles Henderson, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

D'Eileen Haswell Houghton, épouse d'Albert Houghton, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Mary Louise Webster Hunt, demeurant présentement à Lachine (P.Q.), épouse de Michael Joseph Hunt, de Verdun (P.Q.), demeurant présentement à Belleville (Ontario).—M. *Winkler.*

De Terez (Therese) Baranyai Jekkel, demeurant présentement à Verdun (P.Q.), épouse de Joseph (Joe) Jekkel, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Gertrude Banner Jones, épouse d'Edward Jones, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Anna Goralczyk Jurewicz, épouse de Frank Jurewicz, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le huitième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de huitième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi ayant pour objet de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder le divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Marguerite Marie Rita Fournier Cook, demeurant présentement à Toronto (Ontario), épouse de Peter Frederick Cook, de Hull (P.Q.).

De Kathleen Harrington Courcy, de Montréal (P.Q.), épouse d'Adélard Ronald Courcy.

De Françoise Brunet Crassowski, de Montréal (P.Q.), épouse de Nicholas Crassowski.

De John Atherton Critchley, de Montréal (P.Q.), époux de Bertha Green Critchley.

De Bella Rashkin Deutsch, de Montréal (P.Q.), épouse de Moses Deutsch.

De Marie-Blanche-Amilda Lessard Duplessis, de Montréal (P.Q.), épouse de Joseph-Hervé-Arsène Duplessis.

De Lovannez Chartrand Dinelle, de Ste-Thérèse (P.Q.), épouse de Gérard Dinelle.

De Rachel Aizer Forman, d'Outremont (P.Q.), épouse d'Alexander Forman.

De Lois Christine Flemming Foster, de Montréal (P.Q.), épouse d'Hiram Sewell Foster.

De Minnie Engle Fitleberg, de Montréal (P.Q.), épouse de George Fitleberg.

De Betty Roseman Feigelman de Montréal (P.Q.), épouse d'Eddie Feigelman.

De Sarah Alice Thompson Getzler, de Montréal (P.Q.), épouse de Frederick Leslie Getzler.

De Mary Margaret Urquhart Cuthbert Gilman, de Montréal (P.Q.), épouse de Joseph Gilman.

M. Weir, du comité spécial institué pour dresser et présenter les listes des députés appelés à composer les comités permanents de la Chambre, sous le régime de l'article 63 du Règlement, présente ce qui suit à titre de premier rapport:

Votre comité propose que les députés dont les noms figurent dans les listes ci-jointes fassent partie des comités permanents de la Chambre, sous le régime de l'article 63 du Règlement, à savoir:

No 1

Privilèges et Élections

Messieurs

Benidickson,
Boisvert,
Brooks,
Campney,
Cardiff,
Carter,
Coldwell,
Côté (*Matapédia-Matane*),
Côté (*St-Jean-Iberville-Napierville*),
Courtemanche,
Dechêne,
Dickey,
Diefenbaker,
Fair,
Fulford,
Gour (*Russell*),
Harris (*Grey-Bruce*),
Knowles,
Leduc,
Lefrançois,
Léger,
MacKenzie,
Parent,
Pouliot,
Richard (*Ottawa-Est*),
Riley,
Stewart (*Yorkton*),
Tustin
Viau—29

(Quorum 10)

No 2

Chemins de fer, Canaux et Lignes télégraphiques

Messieurs

Adamson,
Applewhaite,
Beaudry,
Bertrand,
Beyerstein,
Bonnier,
Bourget,
Breithaupt,
Cannon,
Carter,
Chevrier,
Clark,
Conacher,
Darroch,
Dewar,
Eudes,
Ferguson,
Follwell,
Fulton,
Garland,
Gauthier, (*Portneuf*),
Gillis,
Gourd (*Chapleau*),
Green,
Harkness,
Harrison,
Hatfield,
Healey,
Herridge,
Higgins,
Hodgson,
James,
Lafontaine,
Lennard,
Macdonald (*Edmonton-Est*),
MacNaught,
Maybank,
McCulloch,
McGregor,
McIvor,
Mott,
Murphy,
Murray (*Cariboo*),
Mutch,
Noseworthy,
Pouliot,
Richard (*St-Maurice-Laflèche*),
Riley,
Robinson,
Rooney,
Ross (*Hamilton-Est*),
Shaw,
Smith (*Queens Shelburne*),
Stuart (*Charlotte*),
Thatcher,
Thomas,
Thomson,
Weaver,
Whiteside,
Whitman—60

(Quorum 20)

N° 3

Bills privés en général

Messieurs

Argue,
Balcer,
Balcom,
Bater,
Bonnier,
Brooks,
Browne (*St-Jean-Ouest*),
Cameron,
Campney,
Casselman,
Cauchon,
Cleaver,
Côté (*Verdun-La Salle*),
Cournoyer,
Croll,
Decore,
Demers,
Eyre,
Ferguson,
Fournier (*Maisonneuve-Rosemont*),
Gauthier (*Lapointe*),
George,
Hansell,
Hosking,
Hunter,
Jeffery,
Kent,
Knight,
Langlois (*Berthier-Maskinongé*),
Lennard,
Little,
MacDougall,
MacLean (*Cap-Breton-Nord et Victoria*),
McLean (*Huron-Perth*),
Murphy,
Noseworthy,
Parent,
Richard (*Gloucester*),
Roberge,
Robertson,
Stanfield,
Stewart (*Yorkton*),
Tustin,
Valois,
Warren,
White (*Middlesex-Est*),
Whitman,
Winkler,
Wood,
Wylie—50.

(Quorum 15)

N° 4

Banque et Commerce

Messieurs

Adamson,
Argue,
Arsenault,
Ashbourne,
Balcom,
Beaudry,
Bennett,
Blackmore,
Bradette,
Breithaupt,
Brooks,
Cannon,
Carroll,
Cleaver,
Côté (*St-Jean-Iberville-Napierville*),
Crestohl,
Dumas,
Fleming,
Fournier (*Maisonneuve-Rosemont*),
Fraser,
Fulford,
Fulton,
Gingras,
Gour (*Russell*),
Harkness,
Harris (*Danforth*),
Hees,
Hellyer,
Helme,
Hunter,
Laing,
Leduc,
Low,
Macdonnell (*Greenwood*),
Macnaughton,
Maltais,
Maybank,
McMillan,
Picard,
Richard (*Gloucester*),
Richard (*Ottawa-Est*),
Riley,
Sinclair,
Smith (*York-Nord*),
Smith (*Moose-Mountain*),
Stewart (*Winnipeg-Nord*),
Thatcher,
Ward,
Welbourn,
White (*Hastings-Peterborough*)—50.

(Quorum 15)

Nº 5

Comptes publics

Messieurs

Anderson,
Ashbourne,
Balcer,
Beaudry,
Benidickson,
Beyerstein,
Blue,
Boisvert,
Boivin,
Brisson,
Browne (*St-Jean-Ouest*),
Cauchon,
Cavers,
Cleaver,
Cloutier,
Croll,
Cruickshank,
Denis,
Diefenbaker,
Drew,
Fleming,
Fournier (*Maisonneuve-Rosemont*),
Fraser,
Fulford,
Gauthier (*Portneuf*),
Helme,
Homuth,
Johnston,
Kirk (*Antigonish-Guysborough*),
Kirk (*Digby-Yarmouth*),
Larson,
Macdonnell (*Greenwood*),
Major,
Maltais,
Maybank,
Nowlan,
Picard,
Pinard,
Richard (*Gloucester*),
Richard (*Ottawa-Est*),
Riley,
Robinson,
Sinclair,
Stewart (*Winnipeg-Nord*),
Thatcher,
Warren,
Welbourn,
White (*Hastings-Peterborough*),
Winkler,
Wright—50.

(Quorum 15)

Nº 6

Agriculture et Colonisation

Messieurs

Anderson,
Arsenault,
Aylesworth,
Bater,
Bennett,
Black (*Châteauguay-Huntingdon-Laprairie*),
Blue,
Breton,
Browne (*St-Jean-Ouest*),
Bruneau,
Bryce,
Catherwood,
Charlton,
Clark,
Corry,
Côté (*Matapédia-Matane*),
Courtemanche,
Cruickshank,
Darroch,
Decore,
Demers,
Diefenbaker,
Dumas,
Fair,
Fontaine,
Gauthier (*Lapointe*),
George,
Gosselin,
Gour (*Russell*),
Harkness,
Hatfield,
Herridge,
Hetland,
Jones,
Jutras,
Kent,
Kickham,
Kirk (*Antigonish-Guysborough*),
Kirk (*Digby-Yarmouth*),
Laing,
Léger,
MacKenzie,
Massé,
McCubbin,
McLean (*Huron-Perth*),
Murray (*Cariboo*),
Murray (*Oxford*),
Nolan,
Quelch,
Richard (*St-Maurice-Laflèche*),
Roberge,
Ross (*Souris*),
Studer,
Thomson,
Ward,
White (*Middlesex-Est*),
Whitman,
Wood,
Wright,
Wylie.—60.

(Quorum 20)

Nº 7

Règlement

Messieurs

Boisvert,
Boucher,
Breton,
Casselman,
Denis,
Gibson,
Green.
Henry,
Homuth,
Huffman,
Knowles,
MacLean (*Cap Breton-Nord et Victoria*),
Monette,
Pinard,
Quelch,
Robinson,
Ross (*Souris*),
Smith (*York-Nord*),
Stuart (*Charlotte*),
Viau.—20.

(Quorum 8)

Nº 8

Marine et Pêcheries

Messieurs

Applewhaite,
Arsenault,
Ashbourne,
Balcom,
Bennett,
Black (*Cumberland*),
Blair,
Breton,
Cannon,
Catherwood,
Cavers,
Côté (*Matapédia-Matane*),
Cournoyer,
Fulford,
Gibson,
Gillis,
Harrison,
Henderson,
Higgins,
James,
Kirk (*Antigonish-Guysborough*),
Langlois (*Gaspé*),
Léger,
Macdonald (*Edmonton-Est*),
MacInnis,
MacNaught,
Maltais,
McLean (*Huron-Perth*),
McLure,
Mott,
Pearkes,
Stick,
Stuart (*Charlotte*),
Thomas,
White (*Hastings-Peterborough*)—35.

(Quorum 10)

Nº 9

Mines, Forêts et Cours d'eau

Messieurs

Adamson,
Benidickson,
Black (*Cumberland*),
Boivin,
Brisson,
Byrne,
Dickey,
Dumas,
Eyre,
Ferrie,
Gauthier (*Lapointe*),
Gauthier (*Sudbury*),
Gourd (*Chapleau*),
Harkness,
Herridge,
Higgins,
Hosking,
Hunter,
Jones,
LaCroix,
Lafontaine,
Larson,
Little,
McIvor,
McLure,
McWilliam,
Pearkes,
Proudfoot,
Rowe,
Simmons,
Stick,
Thomas,
Weaver,
Welbourn,
Wylie.—35.

(Quorum 10)

Nº 10

Relations industrielles

Messieurs

Balcer,
Beaudoin,
Black (*Cumberland*),
Boucher,
Bourget,
Breton,
Brown (*Essex-Ouest*),
Byrne,
Carroll,
Cloutier,
Conacher,
Côté (*Verdun-La Salle*),
Croll,
Fairclough, Mme,
Gauthier (*Lac St-Jean*),
Gauthier (*Sudbury*),
Gillis,
Higgins,
Homuth,
Johnston,
Kent,
Knowles,
Lennard,
Macdonald (*Edmonton-Est*),
MacInnis,
McWilliam,
Mott,
Murphy,
Nixon,
Pouliot,
Ross (*Hamilton-Est*),
Stewart (*Yorkton*),
Thomson,
Viau,
Weaver.—35.

(Quorum 10)

N° 11

Débats

Messieurs

Boucher,
Casselman,
Crestohl,
Hees,
Henry,
Johnston,
Knowles,
Murray (*Oxford*),
Pouliot,
Simmons,
Valois,
Viau.—12.

(Quorum 7)

N° 12

Affaires extérieures

Messieurs

Balcer,
Bater,
Benidickson,
Bradette,
Breithaupt,
Coldwell,
Côté (*Matapédia-Matane*),
Croll,
Decore,
Dickey,
Diefenbaker,
Fleming,
Fournier (*Maisonneuve-Rosemont*),
Fraser,
Gauthier (*Lac St-Jean*),
Gauthier (*Portneuf*),
Goode,
Graydon,
Green,
Higgins,
Jutras,
Léger,
Lesage,
Low,
MacInnis,
MacKenzie,
Macnaughton,
McCusker,
Murray (*Cariboo*),
Mutch,
Picard,
Pinard,
Quelch,
Richard (*Ottawa-Est*),
Robinson,
Stick.—36.

(Quorum 10)

No 13

Impressions

(Membres représentant les Communes)

Messieurs

Argue,
Ashbourne,
Bertrand,
Beyerstein,
Black (*Châteauguay-Huntingdon-Laprairie*),
Blackmore,
Boivin,
Bonnier,
Breton,
Browne (*St-Jean-Ouest*),
Bryce,
Cameron,
Cardiff,
Cauchon,
Cavers,
Charlton,
Cruickshank,
Darroch,
Decore,
Fairclough, Mme
Ferguson,
Ferrie,
Follwell,
Fontaine,
Gingras,
Gosselin,
Gour (*Russell*),
Harkness,
Healy,
Hees,
Hetland,
Hodgson,
Hunter,
Kickham,
Lefrançois,
MacDougall,
MacLean (*Cap-Breton-Nord et Victoria*),
Maltais,
McDonald (*Parry-Sound-Muskoka*),
McIvor,
McLean (*Huron-Perth*),
McWilliam,
Murray (*Oxford*),
Robertson,
Shaw,
Sinnott,
Smith (*Queens-Shelburne*),
Stanfield,
Stuart (*Charlotte*),
Studer,
Tustin,
Weaver,
Whitman,
Wright—54.

No 14

Bibliothèque

(Membres représentant les Communes)

Monsieur l'Orateur et messieurs

Beyerstein,
Blackmore,
Brown (*Essex-Ouest*),
Carroll,
Carter,
Casselman,
Conacher,
Coyle,
Dechêne,
Demers,
Eudes,
Gauthier (*Lapointe*),
Gibson,
Gingues,
Goode,
Hellyer,
Henderson,
Higgins,
Homuth,
Hunter,
Jones,
Kirk (*Digby-Yarmouth*),
Knight,
LaCroix,
Laing,
Léger,
MacNaught,
McIlraith,
McMillan,
Noseworthy,
Pearkes,
Proudfoot,
Ratelle,
Rochefort,
Ross (*Hamilton-Est*),
Rowe,
Sinnott,
Smith (*Moose-Mountain*).
Smith (*York-Nord*),
Tustin,
Valois,
White (*Middlesex-Est*),
Whiteside,
Winkler—44.

No 15

Restaurant

(Membres représentant les Communes)

Monsieur l'Orateur et messieurs

Breithaupt,
Casselman,
Cournoyer,
Dewar,
Ferguson,
Gauthier (*Sudbury*),
Gour (*Russell*),
Hansell,
Harkness,
Langlois (*Berthier-Maskinongé*),
Léger,
Little,
Macdonald (*Edmonton-Est*),
MacNaught,
McCulloch,
McGregor,
Ratelle,
Richard (*Ottawa-Est*),
Rochefort,
Simmons,
Stewart (*Winnipeg-Nord*),
Stick,
Ward,
White (*Hastings-Peterborough*)—24.

Sur motion de M. Weir, ledit rapport est agréé.

Sur motion de M. St-Laurent, il est résolu,—Que chacun des comités permanents de la Chambre soit autorisé à délibérer et à s'enquérir de toutes les affaires et de toutes les matières que la Chambre lui aura renvoyées, à faire de temps à autre des rapports exprimant ses observations et ses vues sur ces affaires et ces matières, à assigner des témoins et ordonner la production de pièces et dossiers.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre se joindra à eux pour former un comité mixte des deux Chambres à l'égard des travaux d'impression du Parlement et que les membres suivants, à savoir: Messieurs Argue, Ashbourne, Bertrand, Beyerstein, Black (*Châteauguay-Huntingdon-Laprairie*), Blackmore, Boivin, Bonnier, Breton, Browne (*St-Jean-Ouest*), Bryce, Cameron, Cardiff, Cauchon, Cavers, Charlton, Cruickshank, Darroch, Decore, Mme Fairclough, Messieurs Ferguson, Ferrie, Follwell, Fontaine, Gingras, Gosselin, Gour (*Russell*), Harkness, Healy, Hees, Hetland, Hodgson, Hunter, Kickham, Lefrançois, MacDougall, MacLean (*Cap-Breton-Nord et Victoria*), Maltais, McDonald (*Parry-Sound-Muskoka*), McIvor, McLean (*Huron-Perth*), McWilliam, Murray (*Oxford*), Robertson, Shaw, Sinnott, Smith (*Queens-Shelburne*), Stanfield, Stuart (*Charlotte*), Studer, Tustin, Weaver, Whitman et Wright, représenteront la Chambre audit comité mixte des travaux d'impression du Parlement.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que M. l'Orateur et Messieurs Beyestein, Blackmore, Brown (*Essex-Ouest*), Carroll, Carter, Casselman, Conacher, Coyle, Dechêne, Demers, Eudes, Gauthier (*Lapointe*), Gibson, Gingues, Goode, Hellyer, Henderson, Higgins, Homuth, Hunter, Jones, Kirk (*Digby-Yarmouth*), Knight, LaCroix, Laing, Léger, MacNaught, McIlraith, McMillan, Noseworthy, Pearkes, Proudfoot, Ratelle, Rochefort, Ross (*Hamilton-Est*), Rowe, Sinnott, Smith (*Moose-Mountain*), Smith (*York-Nord*), Tustin, Valois, White (*Middlesex-Est*), Whiteside et Winkler ont été constitués en un comité chargé d'aider Son Honneur l'Orateur dans la régie de la Bibliothèque du Parlement, en ce qui concerne

les intérêts de la Chambre des communes, et pour représenter la Chambre des communes au sein du comité mixte des deux Chambres à l'égard de la Bibliothèque.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre a nommé Son Honneur M. l'Orateur et Messieurs Breithaupt, Casselman, Cournoyer, Dewar, Ferguson, Gauthier (*Sudbury*), Gour (*Russell*), Hansell, Harkness, Langlois (*Berthier-Maskinongé*), Léger, Little, McDonald (*Edmonton-Est*), MacNaught, McCulloch, McGregor, Ratelle, Richard (*Ottawa-Est*), Rochefort, Simmons, Stewart (*Winnipeg-Nord*), Stick, Ward et White (*Hastings-Peterborough*) pour assister Son Honneur l'Orateur dans la régie du Restaurant, en ce qui commande les intérêts de la Chambre des communes, et pour représenter la Chambre des communes dans le comité mixte des deux Chambres à l'égard du Restaurant.

M. Harris (Grey-Bruce), membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration pour l'année terminée le 31 mars 1950 (versions anglaise et française).

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont, respectivement, lus une première fois, les bills de divorce sur division, et leur deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 7 (B du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "The Hutterian Brethren Church".—M. *Viau.*

Bill nº 8 (D du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation l'Église Évangélique Luthérienne du Canada".—M. *Hetland.*

Bill nº 9 (I du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Andrew Hague".—M. *Winkler.*

Bill nº 10 (J du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jane Louise Welle Kennedy".—M. *Winkler.*

Bill nº 11 (K du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Danforth Stephens Ross de Lall".—M. *Winkler.*

Bill nº 12 (L du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Daphne May Hodgson Frosst".—M. *Winkler.*

Bill nº 13 (M du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Celia Frances Cantlie Molson".—M. *Winkler.*

Bill nº 14 (N du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rowland Walter Tyner".—M. *Winkler.*

Bill nº 15 (O du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Maeve Mary Margaret McPherson Mackenzie".—M. *Winkler.*

Bill nº 16 (P du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Judith Francis Cohen Besner".—M. *Winkler.*

Bill nº 17 (Q du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Mary Bentley Towler".—M. *Winkler.*

Bill nº 18 (R du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Galley Mulvey".—M. *Winkler.*

Bill nº 19 (S du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Kershaw Warren".—M. *Winkler.*

Bill nº 20 (T du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Petrus (Peter) Surkala".—M. *Winkler.*

Bill nº 21 (U du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Demree McMullen".—M. *Winkler.*

La Chambre reprend alors le débat sur la motion proposée par M. McMillan, appuyé par M. Breton:—

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le maréchal le très honorable vicomte Alexander de Tunis, Chevalier de l'Ordre très noble de la Jarretière, Chevalier grand-croix de l'Ordre très honorable du Bain, Chevalier grand-croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Compagnon de l'Ordre très élevé de l'Étoile des Indes, Compagnon de l'Ordre du Service distingué, décoré de la Croix militaire, Gouverneur général et commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et sur la motion proposée en amendement par M. Drew, appuyé par M. Graydon:—Que les mots suivants soient ajoutés à ladite Adresse:

"Nous regrettons que les conseillers de Votre Excellence n'aient pas su:

(1) donner à la nation la direction qui s'impose, compte tenu des graves dangers de l'heure;

(2) constituer les forces nécessaires afin de permettre au Canada de se défendre et de s'acquitter de ses obligations internationales; et

(3) prendre des mesures efficaces en vue de combattre l'inflation et la hausse rapide du coût de la vie."

Et sur la motion proposée en sous-amendement par M. Low, appuyé par M. Shaw: Que l'amendement soit modifié en y ajoutant ce qui suit à titre de quatrième article:

"(4) assurer l'exécution d'un programme complet de préparatifs, y compris l'instruction obligatoire dans l'armée de réserve pour les fins de la défense territoriale, tout en maintenant autant que possible l'égalité de sacrifices et de service."

Et après plus ample discussion, ladite proposition de sous-amendement, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Beyerstein,	Green,	Hatfield,	Shaw,
Blackmore,	Hansell,	Johnston,	Thomas,
Fair,	Harkness,	Low,	Wylie—15.
Gibson,	Harris (Danforth),	Quelch.	

NON:

Messieurs

Anderson,	Balcom,	Black (Cumberland),	Boucher,
Applewhaite,	Bater,	Blair,	Bradette,
Ashbourne,	Beaudoin,	Blanchette,	Bradley,
Aylesworth,	Benidickson,	Boisvert,	Breton,

Brisson,
Brown (Essex-Ouest),
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Bruneau,
Bryce,
Byrne,
Cannon,
Carroll,
Carter,
Catherwood,
Cauchon,
Cavers,
Charlton,
Chevrier,
Cleaver,
Coldwell,
Corry,
Côté (Matapédia-Matane),
Côté (Verdun-La Salle),
Cruickshank,
Darroch,
Dechêne,
Decore,
Dewar,
Dion,
Drew,
Dubé,
Dumas,
Dupuis,
Eyre,
Ferguson,
Ferrie,
Fournier (Hull),
Gagnon,
Gardiner,
Garland,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Lapointe),
Gauthier (Sudbury),
George,
Gillis,
Gingras,
Goode,
Gourd (Chapleau),
Gregg,
Harris (Grey-Bruce),
Harrison,
Hees,
Helme,
Henry,
Herridge,
Hetland,
Higgins,
Hodgson,
Howe,
Huffman,
Jones,
Jutras,
Kent,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
Knight,
Knowles,
LaCroix,
Lafontaine,
Laing,
Langlois (Gaspé),
Larson,
Léger,
Lennard,
Little,
Macdonald (Edmonton-Est),
Macdonnell (Greenwood),
MacDougall,
MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria),
MacNaught,
McCann,
McCulloch,
McCusker,
McGregor,
McIlraith,
McIvor,
McLure,
McWilliam,
Major,
Massé,
Mayhew,
Mott,
Murphy,
Murray (Cariboo),
Mutch,
Nixon,
Noseworthy,
Nowlan,
Pearkes,
Prudham,
Ratelle,
Richard (Gloucester),
Richard (Ottawa-Est),
Riley,
Robinson,
Rooney,
Ross (Souris),
Rousseau,
St-Laurent,
Simmons,
Sinclair,
Sinnott,
Smith (Moose-Mountain),
Smith (Queens-Shelburne),
Smith (York-Nord),
Stewart (Winnipeg-Nord),
Stick,
Studer,
Thatcher,
Tremblay,
Tustin,
Valois,
Viau,
Ward,
Warren,
Weaver,
Welbourn,
White (Hastings-Peterborough),
Whiteside,
Winkler,
Wood,
Wright—146.

Et ladite proposition d'amendement à la motion principale, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:

Oui:

Messieurs

Aylesworth,
Beyerstein,
Black (Cumberland),
Blackmore,
Blair,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Bryce,
Catherwood,
Charlton,
Coldwell,
Drew,
Fair,
Ferguson,
Gagnon,
Gillis,
Green,
Hansell,
Harkness,
Harris (Danforth),
Hatfield,
Hees,
Herridge,
Higgins,
Hodgson,
Johnston,
Jones,
Knight,
Knowles,
Lennard,
Low,
Macdonnell (Greenwood),
McGregor,
McLure,
Murphy,
Noseworthy,
Nowlan,
Pearkes,
Quelch,
Ross (Souris),
Shaw,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Thomas,
Tustin,
White (Hastings-Peterborough),
Wright—46.

NON:

Messieurs

Anderson,
Applewhaite,
Ashbourne,
Balcom,
Bater,
Beaudoin,
Benidickson,
Blanchette,
Boisvert,
Boucher,
Bradette,
Bradley,
Breton,
Brisson,
Brown (Essex-Ouest),
Bruneau,
Byrne,
Cannon,
Carroll,
Carter,
Cauchon,
Cavers,
Chevrier,
Cleaver,
Corry,
Côté (Matapédia-Matane),
Côté (Verdun-La Salle),
Cruickshank,
Darroch,
Dechêne,
Decore,
Dewar,
Dion,
Dubé,
Dumas,
Dupuis,
Eyre,
Ferrie,
Fournier (Hull),
Gardiner,
Garland,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Lapointe),
Gauthier (Sudbury),
George,
Gibson,
Gingras,
Goode,
Gourd (Chapeau),
Gregg,
Harris (Grey-Bruce),
Harrison,
Helme,
Henry,
Hetland,
Howe,
Huffman,
Jutras,
Kent,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
LaCroix,
Lafontaine,
Laing,
Langlois (Gaspé),
Larson,
Léger,
Little,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacDougall,
MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria),
MacNaught,
McCann,
McCulloch,
McCusker,
McIlraith,
McIvor,
McWilliam,
Major,
Massé,
Mayhew,
Mott,
Murray (Cariboo),
Mutch,
Nixon,
Prudham,
Ratelle,
Richard (Gloucester),
Richard (Ottawa-Est),
Riley,
Robinson,
Rooney,
Rousseau,
St-Laurent,
Simmons,
Sinclair,
Sinnott,
Smith (Moose-Mountain),
Smith (Queens-Shelburne),
Smith (York-Nord),
Stick,
Studer,
Tremblay,
Valois,
Viau,
Ward,
Warren,
Weaver,
Welbourn,
Whiteside,
Winkler,
Wood,
Wylie—115.

Et la motion principale, mise aux voix, est agréée, sur division.

Sur motion de M. St-Laurent, il est ordonné que ladite Adresse soit grossoyée et qu'elle soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par les membres de cette Chambre qui font partie de l'honorable Conseil privé.

Sur motion de M. St-Laurent, il est résolu,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité pour examiner les subsides à accorder à Sa Majesté.

Sur motion de M. St-Laurent, il est résolu,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité pour examiner les voies et moyens de prélever les subsides à accorder à Sa Majesté.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont passé le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 22 (C du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'Église-Unie du Canada".

Sur motion de M. St-Laurent, la Chambre s'ajourne ensuite, à 6 heures 20 minutes du soir, à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

N° 15

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 19 FÉVRIER 1951

Prière.

Quinze pétitions sont déposées sur le bureau.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le quatorzième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, déposées le 16 février, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Lillian Phillips Campeau, demeurant présentement à Québec (P.Q.), épouse de Léopold Campeau, demeurant présentement au Portugal.—M. *Winkler.*

De Gladys Eliza Cartwright Jones, épouse de Robert Stockwell Jones, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Geraldine Mae Cuffe Kennedy, épouse de David Jamieson Kennedy, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Selma Rokowsky Kirzner, épouse d'Elijahu Kirzner, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Mihaly Kovacs, de Montréal (P.Q.), époux de Maria Szabo Kovacs.—M. *Winkler.*

D'Andrew Krylyk (Krilyk), de Montréal (P.Q.), époux de Maria (Mary) Schur Krylyk (Krilyk).—M. *Winkler.*

De Samuel Kupchik, de Montréal (P.Q.), époux de Freda Baumholtz Kupchik.—M. *Winkler.*

De Henry John Lawrence, de Montréal (P.Q.), époux de Mary Bungay Lawrence.—M. *Winkler.*

D'Ivy Lucas Levitt, demeurant présentement en Angleterre, épouse de Bernard Robert Levitt, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Grace Shirley Kraminsky Levy, épouse de Bertram Harold Levy, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Irmgard Magdalena Hetzel Lichtenstein, demeurant présentement à Washington, États-Unis d'Amérique, épouse de Marian Lichtenstein, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Yvette-Ernestine Gagnon Lyons, épouse de Robert Benson Lyons, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Jeanne Wigdor Millman, épouse de Bernard Millman, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Yetta Handler Meller, épouse d'Usher Meller, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Frances Betty Bennett Murray, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse d'Alvin George Murray, de Verdun (P.Q.).—M. *Winkler.*

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le neuvième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de neuvième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder le divorce, et constate que toutes les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Beatrice Vida Harriett Hunnisett Glenday, de Montréal (P.Q.), épouse d'Alexander Gordon Glenday.

De Jacqueline Yvonne Stucker Grant, de Montréal (P.Q.), épouse de Charles Diamant Grant.

De Jack Harold Frederick Grater, de Montréal (P.Q.), époux de Beatrice Evelyn Dubac Grater.

De Margaret Isabel Ward Green, de Montréal (P.Q.), épouse d'Edward Francis Green.

De Rose Pakidailo Greenberg, de Montréal (P.Q.), épouse de Benei Greenberg.

De Grace Andersen Hallam, de Montréal (P.Q.), épouse de Bruce Charles Hallam.

De Violet Edith Macdonald Harris, demeurant présentement à Vancouver (C.-B)., épouse de John Basil Harris, de Montréal (P.Q.).

D'Eileen Haswell Houghton, de Montréal (P.Q.), épouse d'Albert Houghton.

De Mary Louise Webster Hunt, de Lachine (P.Q)., épouse de Michael Joseph Hunt.

D'Anna Goralczyk Jurewicz, de Montréal (P.Q.), épouse de Frank Jurewicz.

Sur motion de M. Abbott, il est ordonné,—Que les Comptes publics du Canada et le rapport de l'Auditeur général pour l'année financière terminée le 31 mars 1950, déposés sur le bureau de la Chambre le mercredi 31 janvier 1951, soient renvoyés au comité permanent des comptes publics.

M. Garson, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport de la Gendarmerie royale du Canada pour l'année terminée le 31 mars 1950 (versions anglaise et française).

M. Winters, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère des Ressources et du Développement économique pour l'année terminée le 31 mars 1950.

Le bill suivant, émané du Sénat, est lu une première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 22 (C du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'Église-unie du Canada".—M. *McIvor.*

Les bills suivants sont, respectivement, lus une deuxième fois, les bills de divorce sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat sur les pétitions ayant servi de fondement aux bills de divorce ci-après énumérés):

Bill nº 7 (B du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "The Hutterian Brethren Church".

Bill nº 8 (D du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation l'Église Évangélique Luthérienne du Canada".

Bill nº 9 (I du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Andrew Hague".

Bill nº 10 (J du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jane Louise Welle Kennedy".

Bill nº 11 (K du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Danforth Stephens Ross de Lall".

Bill nº 12 (L du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Daphne May Hodgson Frosst".

Bill nº 13 (M du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Celia Frances Cantlie Molson".

Bill nº 14 (N du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rowland Walter Tyner".

Bill nº 15 (O du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Maeve Mary Margaret McPherson Mackenzie".

Bill nº 16 (P du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Judith Francis Cohen Besner".

Bill nº 17 (Q du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Mary Bentley Towler".

Bill nº 18 (R du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Galley Mulvey".

Bill nº 19 (S du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Kershaw Warren".

Bill nº 20 (T du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Petrus (Peter) Surkala".

Bill nº 21 (U du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Demree McMullen".

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Dupuis—1. Combien a coûté la construction du pont Jacques-Cartier, y compris les dépenses imprévues, telles que les expropriations, sondages, etc.?

2. A combien se sont élevés les revenus annuels dudit pont?

3. A combien se sont élevés les frais d'entretien, y compris les salaires, etc.?
4. A-t-on accusé un déficit relativement à l'exploitation de ce pont? Dans l'affirmative, quel est-il?
5. Dans quelle proportion ce déficit est-il comblé *a*) par le gouvernement du Canada, *b*) par le gouvernement de la province de Québec, *c*) par la ville de Montréal?

M. Benidickson, adjoint parlementaire au ministre des Transports, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Fraser—1. Depuis le 1er janvier 1950, a-t-on établi de nouveaux ministères du Gouvernement ou de nouvelles sociétés de l'État?
2. Dans l'affirmative, quel est le nom de ces ministères ou sociétés?
3. A quelles fins a-t-on établi ces ministères ou sociétés?
4. Quel est le nom des fonctionnaires de chaque nouveau ministère ou de chaque nouvelle société?

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Knowles—1. Combien de fonctionnaires civils retraités reçoivent une pension mensuelle de l'une des catégories suivantes: *a*) moins de $20; *b*) de $20 à $29.99; *c*) de $30 à $39.99; *d*) de $40 à $49.99; *e*) de $50 à $59.99; *f*) de $60 à $69.99; *g*) de $70 à $79.99; *h*) de $80 à $89.99; *i*) de $90 à $99.99; *j*) de $100 ou plus?
2. Combien de veuves de fonctionnaires retraités reçoivent une pension dont le montant correspond à chacune des catégories mentionnées à la question précédente?
3. Quel est le nombre de fonctionnaires civils retraités et de veuves de fonctionnaires civils retraités résidant actuellement dans chaque province?

Par M. Thatcher—Quelles étaient la solde et les indemnités de toutes catégories des officiers, sous-officiers et soldats (i) dans l'Armée, (ii) dans la Marine, (iii) dans le Corps d'aviation, *a*) le 1er juillet 1950, *b*) le 1er février 1951?

M. Campney, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Bryce—1. Quelles sommes a-t-on versées aux administrateurs des compagnies de l'État, à titre de frais, honoraires, etc., au cours des années 1947, 1948, 1949 et 1950?
2. Quelle somme a été versée à chaque administrateur, au cours de chaque année?

Les ordres de la Chambre suivants sont transmis aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Harkness, pour M. Hodgson—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, rapports, recommandations, correspondance et autres documents en la possession du ministère des Postes et datés de janvier 1949 à octobre 1950, concernant la mise à la retraite du maître de poste à Bobcaygeon (Ontario) et la nomination du maître de poste actuel.

Par M. Harkness, pour M. Hodgson—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, rapports, recommandations, correspondance et autres documents

en la possession du ministère des Postes et datés de janvier 1949 à octobre 1950, concernant la mise à la retraite du maître de poste à Atherley (Ontario) et la nomination du maître de poste actuel.

Par M. Knowles—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance datée du 1er janvier 1950 et échangée entre des organisations représentant des fonctionnaires civils et le Gouvernement, y compris la correspondance échangée entre ces organisations et tout membre du Cabinet, relativement aux barèmes de traitement et aux heures de travail.

M. McIvor, appuyé par M. Little, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, l'on devrait envisager aussitôt que possible l'à-propos de nommer un comité spécial de la Chambre qui étudierait à fond la question de l'usage de la cigarette, de son influence sur l'état moral, mental et physique des adolescents et des enfants à naître, des dangers d'incendie qu'elle crée, ainsi que tous les autres problèmes connexes.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Ashbourne,
Beyerstein,
Black (Cumberland),
Blackmore,
Blair,
Brisson,
Bryce,
Cardiff,
Carter,
Cruickshank,
Decore,
Fair,
Fairclough, (Mme)
Gagnon,
Gibson,
Hansell,
Hatfield,
Herridge,
Hetland,
Johnston,
Jones,
Knight,
Knowles,
Lafontaine,
Little,
Low,
MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria),
McIvor,
McLure,
Noseworthy,
Proudfoot,
Quelch,
Riley,
Shaw,
Sinnott,
Smith (Moose-Mountain),
Stewart (Winnipeg-Nord),
Studer,
Thomas,
Warren,
Whitman,
Wylie—42.

NON:

Messieurs

Anderson,
Applewhaite,
Bater,
Bertrand,
Blue,
Bradette,
Bradley,
Brooks,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Byrne,
Campney,
Carroll,
Casselman,
Catherwood,
Cavers,
Charlton,
Chevrier,
Claxton,
Coldwell,
Corry,
Côté (Matapédia-Matane),
Côté (Verdun-La Salle),
Coyle,
Crestohl,
Croll,
Dion,
Dumas,
Ferrie,
Fleming,
Fournier (Hull),
Fraser,
Fulford,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Lapointe),
Gauthier (Sudbury),
George,
Gingras,
Gour (Russell),
Gourd (Chapleau),
Gregg,
Harkness,
Harris (Danforth),
Harris (Grey-Bruce),
Healy,
Helme,
Henry,
Higgins,
Howe,
Huffman,
Jutras,
Kickham,
Kirk (Digby-Yarmouth),
Laing,
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Larson,
Lefrançois,
Léger,
Lennard,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacDougall,
MacNaught,
McCann,
McCubbin,
McCulloch,
McCusker,
McDonald (Parry-Sound-Muskoka),

McLean (Huron-Perth), McMillan, McWilliam, Martin, Mayhew, Mott, Murray (Cariboo), Nowlan, Parent, Pearkes, Pearson, Pouliot, Prudham, Richard (Gloucester), Richard (Ottawa-Est), Robinson, Rooney, Rousseau, St-Laurent, Smith (Queens-Shelburne), Stewart (Yorkton), Stick, Thatcher, Tremblay, Tustin, Viau, White (Middlesex-Est), Whiteside, Winters, Wood—98.

M. Côté (Matapédia-Matane), appuyé par M. Boucher, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le Gouvernement devrait envisager prochainement l'opportunité de reconnaître nettement notre statut de puissance internationale et, à cette seule fin, de présenter, entre autres choses, une législation visant à rapatrier notre constitution comme document canadien, à rayer des Statuts du Canada le mot *Dominion* partout où il se présente, à proclamer un drapeau canadien distinctif comme étant le drapeau du Canada et à déclarer l'*O Canada* hymne national de notre pays.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est rejetée, sur division.

M. Knight, appuyé par M. Knowles, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le Gouvernement devrait étudier les moyens d'accroître et de répartir également les avantages de l'instruction au Canada en octroyant à cette fin une aide financière aux diverses provinces.

Et un débat s'élevant et se poursuivant;

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 16

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 20 FÉVRIER 1951

PRIÈRE.

Vingt-neuf pétitions sont déposées sur le bureau.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le quinzième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, déposées le 19 février, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Frances Helen Shulman Cohen, épouse de Barnet Cohen, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Phyllis Eileen Paris Gibson, épouse de Jerom Berton Gibson, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Ilse Helen Kneutgen Jorgensen, épouse de Paul Valdemar Jorgensen, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Bertram Kenneth Kidman, de Montréal (P.Q.), époux de Vena Hamilton Hunter Kidman.—M. *Winkler.*

De Paul-Émile Le Blanc, de Westmount (P.Q.), époux de Thérèse Ménard Le Blanc, demeurant présentement à Victoria, Colombie-Britannique.—M. *Winkler.*

De Doris Mary Thompson Lummis, demeurant présentement à Toronto, épouse de Wallace Ernest Lummis, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Josephine Gibson Clark Mayou, demeurant présentement à Verdun (P.Q.), épouse de Lloyd Mayou, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Eileen McDermott McRandall, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Henry McRandall, de Laval-sur-le-Lac (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Joseph-Arthur Neveu, de Montréal (P.Q.), époux d'Estelle Messier Neveu, demeurant présentement à Richelieu (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Harold Dimond Parsons, de Montréal (P.Q.), époux de Janet Marion Lawton Parsons.—M. *Winkler.*

De Paul Piuze, de Montréal (P.Q.), époux de Madeleine Hetu Piuze, demeurant présentement à St-Basile-le-Grand (P.Q.).—M. *Winkler*.

D'Arthur David Prosser, de Greenfield Park (P.Q.), époux de Joy Margaret Fulmer Prosser, demeurant présentement à Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

D'Etta Smolkin Shapiro, épouse de Harvey Shapiro, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Laurice Mary Michel Shatilla, demeurant présentement à Outremont (P.Q.), épouse d'Anthony P. Shatilla, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Hilda Miriam Magee Taylor, épouse de Frederick Bourchier Taylor, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le dixième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de dixième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Lillian Phillips Campeau, de Québec (P.Q.), épouse de Léopold Campeau.

De Gladys Eliza Cartwright Jones, de Montréal (P.Q.), épouse de Robert Stockwell Jones.

De Selma Rokowsky Kirzner, de Montréal (P.Q.), épouse d'Elijahu Kirzner.

De Mihaly Kovacs, de Montréal (P.Q.), époux de Maria Szabo Kovacs.

De Samuel Kupchik, de Montréal (P.Q.), époux de Freda Baumholtz Kupchik.

De Henry John Lawrence, de Montréal (P.Q.), époux de Mary Bungay Lawrence.

D'Ivy Lucas Levitt, de Montréal (P.Q.), épouse de Bernard Robert Levitt.

D'Irmgard Magdalena Hetzel Lichtenstein, demeurant présentement à Washington, District de Columbia (États-Unis d'Amérique), épouse de Marian Lichtenstein, de Montréal (P.Q.).

D'Yvette Ernestine Gagnon Lyons, de Montréal (P.Q.), épouse de Robert Benson Lyons.

D'Yetta Handler Meller, de Montréal (P.Q.), épouse d'Usher Meller.

De Frances Betty Bennett Murray, de Montréal (P.Q.), épouse d'Alvin George Murray.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le onzième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de onzième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De William Ardern, de Calgary (Alberta), et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *Border Pipeline Corporation*.

De Son Excellence Monseigneur N. N. Savaryn, d'Edmonton (Alberta), demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *The Ukrainian Catholic Episcopal Corporation of Western Canada.*

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,— Résumé des arrêtés en conseil rendus au cours de la période du 1er au 31 janvier 1951.

M. Abbott, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,— Treizième rapport annuel sur le fonctionnement de la Loi pour favoriser les améliorations municipales, 1938, pour l'année terminée le 31 décembre 1950. Statuts du Canada, 1938, chapitre 33, article 10.

M. Côté (*Verdun-La Salle*), adjoint parlementaire au ministre du Travail, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,— Rapport annuel du ministère du Travail pour l'année financière terminée le 31 mars 1950 (version française).

Il dépose aussi sur le bureau de la Chambre,—Rapport du directeur de la formation professionnelle pour l'année financière terminée le 31 mars 1950 (version française).

M. Arsenault, appuyé par M. Dumas, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 23, Loi modifiant la Loi de l'immigration, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre invitant la Chambre à se former en comité plénier afin d'étudier un certain projet de résolution concernant la sécurité, la défense, la paix, l'ordre et le bien du Canada;

M. St-Laurent propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et un débat s'élevant et se poursuivant;

A six heures du soir, M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(*L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.*)

(*Bills privés*)

Le Bill nº 22 (C du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'Église-unie du Canada", est lu une deuxième fois et renvoyé au *comité permanent des bills privés en général.*

(*Bills publics*)

Le Bill nº 2, Loi modifiant la Loi de la fête du Dominion et la Loi du jour de Victoria, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès accompli le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend alors le débat sur la motion proposée par M. St-Laurent:—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution concernant la sécurité, la défense, la paix, l'ordre et le bien du Canada.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est opportun de présenter une mesure en vue de permettre au gouverneur en conseil d'accomplir et d'autoriser tels actes et choses, et d'établir à l'occasion tels arrêtés et règlements qu'il juge, en raison de l'état d'urgence international, nécessaires ou opportuns pour la sécurité, la défense, la paix, l'ordre et le bien du Canada, sous réserve des restrictions énumérées dans ladite mesure.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. St-Laurent présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 24, Loi conférant des pouvoirs d'urgence au gouverneur en conseil, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont passé les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill nº 25 (X du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Isabella Potts Younger Ayton".

Bill nº 26 (Y du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Alice McDermid Jones".

Bill nº 27 (Z du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jacqueline Moquin Verner".

Bill nº 28 (A-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Chernofsky Shaffer".

Bill nº 29 (B-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Lachovitz Michael".

Bill nº 30 (C-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eugenia Jean Diakonuk Cuthbertson".

Bill nº 31 (D-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Moffatt Bell Lansing".

Bill nº 32 (E-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kurt Roberts, autrement connu sous le nom de Kurt Rosenbaum".

Bill nº 33 (F-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Stevenson Erskine Withenshaw".

Bill nº 34 (G-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cécile Duguay Quenneville".

Bill n° 35 (H-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margarette Marie Hyduk Towstuk".

Bill n° 36 (I-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Maurice-Fernando Lemieux".

Bill n° 37 (J-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Donald Benedict Cullen".

Bill n° 38 (K-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Valeda Ardell Derick Thorley".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages, recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de bills de divorce, et sur lesquelles reposent les bills ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 17

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 21 FÉVRIER 1951

PRIÈRE.

Vingt-quatre pétitions sont déposées sur le bureau.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont passé les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 39 (G du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Traders General Insurance Company".

Bill n° 40 (H du Sénat), intitulé: "Loi concernant l'Association Dominion des comptables incorporés".

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le seizième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, déposées le 20 février, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Carl Marius Nielson, de Montréal (P.Q.), époux de Ruby Catherine Hardy Nielson.—M. *Winkler*.

D'Irène Bourgeau Morin, demeurant présentement à Ottawa (Ontario, épouse de Joseph Morin, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

D'Olive Marguerite Cann Nichol, demeurant présentement à Westmount (P.Q.), épouse de David Maxwell Nichol, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Joseph-Napoléon-Roméo Moisan, de Montréal (P.Q.), époux de Marie-Bernice Thibault Moisan.—M. *Winkler*.

De Maria Silvaggio Mazzalongo, épouse de Luca Mazzalongo, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

D'Archibald Kenneth MacLean, de Havre-St-Pierre (P.Q.), époux de Lorette MacLean, demeurant présentement à Pointe-aux-Trembles (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Julia Starr Melnick, épouse de Martin Melnick, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Mary Ruth Langlois Michael, épouse de Barney Michael, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Marion Cruickshank MacArthur, épouse de Robert Smith MacArthur, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Viola Rupert Moran, épouse de Martin Moran, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Ritchie Leslie McEwen, de Montréal (P.Q.), époux de Barbara Rose Henderson McEwen.—M. *Winkler.*

De Kathleen Merle McCullough McCallum, demeurant présentement à Vancouver (C.-B.), épouse de Norman Hugh McCallum, d'Outremont (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Margo Clare McKeown, épouse de Raymond McKeown, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Hortense-Marie-Thérèse Loiese Neveu, épouse d'Arthur Neveu, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le dix-septième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, déposées le 20 février, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Marie-Rose Vachon Orr, demeurant présentement à Westmount (P.Q.), épouse de Robert Orr, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Emily Rita Rowlands Simpson, demeurant présentement à Westmount (P.Q.), épouse de James Arthur Simpson, de St. Andrews East (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Roméo Paradis, de Montréal (P.Q.), époux d'Alphonsine Lemieux Paradis.—M. *Winkler.*

De Frederick John Pratt, de Montréal (P.Q.), époux de Constance Sauvé Pratt.—M. *Winkler.*

D'Olive Myrtle Weston Rouet, épouse d'Armand Clarence Cyril Rouet, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Shirley Titleman Rodin, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse d'Earl Kenneth Rodin, d'Outremont (P.Q.).—M. *Winkler.*

De René-Ronald Rainville, de Montréal (P.Q.), époux de Mary Gertrude Whelan Rainville.—M. *Winkler.*

D'Antonio Roméo, de Montréal (P.Q.), époux de Fleurette Boudreau Roméo.—M. *Winkler.*

D'Albert W. Stone, de Ste-Anne-de-Bellevue (P.Q.), époux d'Arlene Royea Stone, demeurant présentement à Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Donald George Story, de Montréal (P.Q.), époux de Winifred Zetta Belton Story, demeurant présentement en Angleterre.—M. *Winkler.*

De Mae Kert Sigman, épouse de Jacob Sigman, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Julia Saad Shagory, épouse de Hart Fuad Shagory, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Yvette Barnaby Shang, autrement connue sous le nom de Shing, demeurant présentement à Ottawa (Ontario), épouse de Jerry Shang, autrement connu sous le nom de Wong Tun Shing, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Muriel Violet Marcella Barkas Sauvé, épouse de Henri-Marc Sauvé, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Doris Eileen Rowe Brenan Stavert, demeurant présentement à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), épouse de William Stuart Stavert, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le douzième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de douzième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Phyllis Eileen Paris Gibson, de Montréal (P.Q.), épouse de Jerome Berton Gibson.

De Bertram Kenneth Kidman, de Montréal (P.Q.), époux de Vena Hamilton Hunter Kidman.

De Josephine Gibson Clark Mayou, de Verdun (P.Q.), épouse de Lloyd Mayou.

D'Eileen McDermott McRandall, de Montréal (P.Q.), épouse de Henry McRandall.

De Joseph-Arthur Neveu, de Montréal (P.Q.), époux d'Estelle Messier Neveu.

De Paul Piuze, de Montréal (P.Q.), époux de Madeleine Hetu Piuze.

D'Arthur David Prosser, de Greenfield-Park (P.Q.), époux de Joy Margaret Fulmer Prosser.

D'Etta Smolkin Shapiro, de Montréal (P.Q.), épouse de Harvey Shapiro.

De Laurice Mary Michel Shatilla, d'Outremont (P.Q.), épouse d'Anthony P. Shatilla.

M. Prudham, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère des Mines et des Relevés techniques pour l'année financière terminée le 31 mars 1950.

M. Harris (*Grey-Bruce*), membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Rapport de la Commission du service civil sur les positions exclues, en tout ou en partie, de l'application de la Loi du service civil au cours de l'année civile 1950, aux termes de l'article 59 de ladite loi, chapitre 22, S.R.C., 1927.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont, respectivement, lus une première fois, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 25 (X du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Isabella Potts Younger Ayton".—M. *Winkler.*

Bill nº 26 (Y du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Alice McDermid Jones".—M. *Winkler.*

Bill nº 27 (Z du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jacqueline Moquin Verner".—M. *Winkler.*

Bill nº 28 (A-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Chernofsky Shaffer".—M. *Winkler.*

Bill nº 29 (B-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence-Lachovitz Michael".—M. *Winkler.*

Bill nº 30 (C-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eugenia Jean Diakonuk Cuthbertson".—M. *Winkler.*

Bill nº 31 (D-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Moffatt Bell Lansing".—M. *Winkler.*

Bill nº 32 (E-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kurt Roberts, autrement connu sous le nom de Kurt Rosenbaum".—M. *Winkler.*

Bill nº 33 (F-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Stevenson Erskine Withenshaw".—M. *Winkler.*

Bill nº 34 (G-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cécile Duguay Quenneville".—M. *Winkler.*

Bill nº 35 (H-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margarette Marie Hyduk Towstuk".—M. *Winkler.*

Bill nº 36 (I-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Maurice-Fernando Lemieux".—M. *Winkler.*

Bill nº 37 (J-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Donald Benedict Cullen".—M. *Winkler.*

Bill nº 38 (K-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Valeda Ardell Derick Thorley".—M. *Winkler.*

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Smith (*Queens-Shelburne*)—1. Quels ministères du Gouvernement participent aux services de recherches et de sauvetage sur le littoral de l'Atlantique?

2. Quel est le nombre de navires que chaque ministère met à la disposition de ces services?

3. Peut-on communiquer facilement et en tout temps avec ces navires?

4. A quel endroit est établi le centre de coordination?

5. Au cours de 1950, à combien de missions de secours en mer le centre de coordination a-t-il participé?

6. Des recherches effectuées par le centre de coordination, combien l'ont été *a*) par des avions du C.A.R.C., *b*) par des navires appartenant à l'État?

Par M. Knowles—1. Quels endroits du Nord canadien sont desservis par le service *Tout par avion?*

2. Quelle a été, à la date la plus récente pour laquelle on possède des statistiques, le volume du courrier à destination et en provenance de chacun de ces endroits?

3. Quel a été, au cours de la même période, le volume du courrier à destination et en provenance de Churchill (Manitoba)?

Par M. McWilliam—1. Quels sont les tarifs de solde des préposés aux munitions et artisans de dépôt naval à chacun des quatre dépôts de la Marine au Canada?

2. Où est situé le plus grand de ces dépôts?

3. Accomplit-on le même genre de travail aux quatre dépôts?

4. Sinon, quels y sont les divers genres de travail et tarifs de solde?

M. Blanchette, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Nowlan—1. A-t-on autorisé un relèvement des allocations de subsistance à l'égard des membres des services armés du Canada?

2. Dans l'affirmative, *a*) à quelle date cette augmentation est-elle entrée en vigueur, *b*) quel a été le montant autorisé à l'égard de chacun des grades respectifs (i) de la Marine, (ii) de l'Armée, (iii) du Corps d'aviation?

3. Quelle partie de chacun des montants mentionnés à la question 2 *b*), (i), (ii) et (iii), est imposable à titre de revenu touché par les bénéficiaires respectifs?

4. A-t-on augmenté le loyer exigé des membres des services armés du Canada qui logent dans des maisons situées dans des camps militaires, dans des établissements navals ou dans des stations du Corps d'aviation?

5. Dans l'affirmative, *a*) à quelle date cette augmentation est-elle entrée en vigueur, *b*) quel a été le montant de cette augmentation à l'égard de chacun des grades respectifs (i) de la Marine, (ii) de l'Armée, (iii) du Corps d'aviation?

M. Blanchette, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Higgins—1. Le gouvernement de Terre-Neuve a-t-il demandé d'effectuer un relevé économique en vue de déterminer les ressources susceptibles d'exploitation avantageuse et les industries existantes susceptibles de développement ou la possibilité d'en développer de nouvelles, comme le prévoit l'article 45, paragraphe (1), des Conditions de l'union de Terre-Neuve et du Canada?

2. Le gouvernement fédéral s'est-il efforcé tout particulièrement de recueillir et de fournir les données scientifiques relatives aux ressources naturelles et à l'économie de la province de Terre-Neuve, en vue d'adopter ces données aux normes établies pour les autres provinces du Canada, comme le prévoit l'article 45, paragraphe (2), des Conditions de l'union de Terre-Neuve et du Canada?

3. Dans l'affirmative, quel en a été le résultat?

Par M. Kickham—1. Quel était le nombre total des employés, hommes et femmes, du ministère des Pêcheries dans la province de l'Île du Prince-Édouard en 1949 et en 1950?

2. Quel était le nom de chaque employé en service dans chacun des trois comtés, au cours de 1949 et 1950?

3. Quelle a été, au cours de 1949 et 1950, la valeur totale et la quantité totale de la prise des poissons de toutes catégories dans chacun des trois comtés?

M. MacNaught, adjoint parlementaire au ministre des Pêcheries, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

L'adresse suivante est votée à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres de la Chambre suivants sont transmis aux fonctionnaires compétents:

Par M. Proudfoot—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de toute correspondance et de tous autres documents en la possession du ministère des Travaux publics, échangés entre les gouvernements provinciaux d'Ontario et de Québec et le gouvernement fédéral, touchant le projet de construction d'un pont sur la rivière Ottawa pour relier l'île aux Allumettes (Québec) à Renfrew-Nord (Ontario).

Par M. Balcer, pour M. Courtemanche—Ordre de la Chambre—Copie de toutes les feuilles de paie et relevé des matériaux achetés pour les travaux de réparation effectués au quai des pêcheurs à Bonaventure, comté de Bonaventure (P.Q.), d'avril à juin 1950.

Par M. Balcer, pour M. Courtemanche—Ordre de la Chambre—Copie de toutes les feuilles de paie et relevé des matériaux achetés pour les travaux de réparation effectués au quai de Saint-Charles de Caplan, comté de Bonaventure (P.Q.), au cours de 1947, 1948, 1949 et 1950.

Par M. Balcer, pour M. Courtemanche—Ordre de la Chambre—Copie de toutes les feuilles de paie et relevé des matériaux achetés pour les travaux de protection effectués, au cours de 1950, au quai situé en face ou aux environs de la propriété de M. Henri Leblanc, appelée Manoir Saint-Charles, à Saint-Charles de Caplan, comté de Bonaventure (P.Q.).

M. Fair, appuyé par M. Johnston, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le Gouvernement devrait étudier l'à-propos d'accorder des titres de propriété incontestés à tous les soldats-colons de la première guerre mondiale qui sont propriétaires de terres en vertu d'un contrat conclu avec la Commission d'établissement de soldats.

Après discussion, ladite proposition de motion, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Balcer,
Beyerstein,
Black (Cumberland),
Blackmore,
Blair,
Brooks,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Bryce,
Cardiff,
Casselman,
Coldwell,
Cruickshank,
Diefenbaker,
Drew,
Fair,
Fairclough, (Mme)
Fleming,
Fraser,
Fulton,
Gagnon,
Gillis,
Goode,
Hansell,
Harkness,
Hatfield,
Herridge,
Higgins,
Hodgson,
Johnston,
Jones,
Knight,
Knowles,
Lennard,
Low,
Macdonnell (Greenwood),
McGregor,
McLure,
Mott,
Murphy,
Noseworthy,
Nowlan,
Pearkes,
Shaw,
Simmons,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Thomson,
Tustin,
Viau,
White (Hastings-Peterborough),
White (Middlesex-Est),
Wright,
Wylie—53.

NON:

Messieurs

Anderson,
Applewhaite,
Arsenault,
Ashbourne,
Bater,
Beaudoin,
Benidickson,
Bennett,
Black (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Blanchette,
Boisvert,
Boivin,
Bonnier,
Boucher,
Bourget,
Bradette,
Breithaupt,
Brisson,
Bruneau,
Byrne,
Cameron,
Campney,
Cannon,
Carroll,
Carter,
Cavers,
Chevrier,
Clark,
Claxton,
Cleaver,
Cloutier,
Corry,
Côté (Matapédia-Matane),
Côté (Verdun-La Salle),
Cournoyer,
Crestohl,
Decore,
Denis,
Dewar,
Dion,
Dubé,
Dupuis,
Eudes,
Eyre,
Ferrie,
Follwell,
Fournier (Hull),
Fulford,
Garland,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Lapointe),
Gauthier (Portneuf),
Gauthier (Sudbury),
George,
Gibson,

Gingras,
Gosselin,
Gour (Russell),
Gregg,
Harris (Grey-Bruce),
Harrison,
Healy,
Hellyer,
Helme,
Henderson,
Henry,
Hetland,
Huffman,
Hunter,
James,
Jeffery,
Jutras,
Kickham,
Kirk (Digby-Yarmouth),
Lafontaine,
Laing,
Langlois (Berthier-Maskinongé),
Langlois (Gaspé),
Larson,
Leduc,
Lefrançois,
Léger,
Lesage,
Little,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacDougall,
MacKenzie,
MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria),
MacNaught,
Macnaughton,
McCann,
McCubbin,
McCulloch,
McCusker,
McDonald (Parry-Sound-Muskoka),
McIlraith,
McIvor,
McLean (Huron-Perth),
McMillan,
McWilliam,
Major,
Maltais,
Martin,
Massé,
Monette,
Murray (Cariboo),
Murray (Oxford),
Nixon,
Pearson,
Pinard,
Proudfoot,
Prudham,
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Riley,
Robertson,
Robinson,
Rooney,
Ross (Hamilton-Est),
Rousseau,
St-Laurent,
Sinnott,
Smith (Queens-Shelburne),
Smith (York-Nord),
Stick,
Stuart (Charlotte),
Studer,
Tremblay,
Warren,
Weaver,
Whiteside,
Whitman,
Winkler,
Winters—133.

M. Pinard, appuyé par M. Gauthier (*Portneuf*), propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le Gouvernement devrait étudier aussitôt que possible l'à-propos de supprimer le péage exigé et perçu aux ponts Victoria et Jacques-Cartier sur le fleuve Saint-Laurent.

Et un débat s'élevant et se poursuivant;

A 6 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

Nº 18

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 22 FÉVRIER 1951

PRIÈRE.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le dix-huitième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, déposées le 21 février, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

D'Ivy Elizabeth Whitehead Simpson, demeurant présentement à Longueuil (P.Q.), épouse de Douglas Augustus Simpson, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

D'Annie Fineman Segal, épouse de Sheldon Segal, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Catherine Marie Littlefield Stirling, épouse de James Buchanan Stirling, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

D'Abraham Tarontchick, autrement connu sous le nom de Turner, de Montréal (P.Q.), époux de Goldie Luck Tarontchick, autrement connue sous le nom de Turner.—M. *Winkler*.

De James Edward Thomas, de Montréal (P.Q.), époux de Gertrude May Stewart Thomas.—M. *Winkler*.

De Réjeanne Laliberté Tinker, épouse de Leopold Tinker, de Sherbrooke (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Cecily Coster Chandler Troop, épouse de Stewart Troop, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Lilia, autrement connue sous le nom de Lillian Cohen Turner, épouse de Sol Chajan Israel Rauvin Turner, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Bertha Barbara Bishop Wheatley, épouse de Carl James Edgar Wheatley, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Rae Goldstein White, épouse de Harry White, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Meinerth Aage Arsvold Wick, de Saint-Laurent (P.Q.), époux de Margaret Francis Walsh Wick.—M. *Winkler*

D'Evelyn Elizabeth Hulbig Wilks, épouse d'Arthur G. Wilks, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Salfeda Busko Williams, épouse de Stanley Ernest Williams, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Grace Helen Potts Worall, épouse de Joseph Kirkwood Worall, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le dix-neuvième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, déposées le 21 février, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Marie-Jeanne Dragon Bigaouette, épouse de Marie-Joseph-Charles-Roger-Adrien Bigaouette, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Marie-Rose-Berthe Bernard Greco, épouse de Luigi Greco, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Réal Lévesque, de Montréal (P.Q.), époux de Florence Howison Lévesque.—M. *Winkler.*

De Georgina Catherine Christie Savage, épouse de Cyril George Savage, de Westmount (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Peter Seniw, de Montréal (P.Q.), époux de Mira Kindelvich Seniw.—M. *Winkler.*

De Betty Suffrin Sher, épouse de Max Sher, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Vivian Mary Dickson Stewart, épouse de Russell Birch Stewart, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Selma Schenker Wyler, épouse de Herman Wyler, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Ruth Fishman Wynn, épouse d'Alfred (Zwieniki) Wynn, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le vingtième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié la pétition suivante, déposée le 21 février, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées:

De Stephen Davison Bechtel, d'Oakland, Californie (États-Unis d'Amérique), et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation "Trans Mountain Oil Pipe Line Company".—M. *Laing.*

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le treizième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de treizième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Leah Berniker Berger, de Montréal (P.Q.), épouse de Kussel (Kushe) Berger.

De Catherine Veronica Joynt Bragdon, de Rawdon (P.Q.), épouse de Jean-Paul Bragdon.

D'Emily Ivy Rose Cook, de Montreal (P.Q.), épouse d'Andrew Richard Cook.

D'Irène Bourgeau Morin, demeurant présentement à Ottawa (Ontario), épouse de Joseph Morin, de Montréal (P.Q.).

D'Olive Marguerite Cann Nichol, de Westmount (P.Q.), épouse de David Maxwell Nichol.

De Joseph-Napoléon-Roméo Moisan, de Montréal (P.Q.), époux de Marie-Bernice Thibault Moisan.

De Maria Silvaggio Mazzalongo, de Montréal (P.Q.), épouse de Luca Mazzalongo.

De Viola Rupert Moran, de Montréal (P.Q.), épouse de Martin Moran.

De Ritchie Leslie McEwen, de Montréal (P.Q.), époux de Barbara Rose Henderson McEwen.

De Kathleen Merle McCullough McCallum, demeurant présentement à Vancouver (C.-B.), épouse de Norman Hugh McCallum, d'Outremont (P.Q.).

D'Hortense-Marie-Thérèse Loiese Neveu, de Montréal (P.Q.), épouse d'Arthur Neveu.

D'Emily Rita Rowlands Simpson, de Westmount (P.Q.), épouse de James Arthur Simpson.

De Frederick John Pratt, de Montréal (P.Q.), époux de Constance Sauvé Pratt.

De Grace Ramsey Racine, d'Île-Bizard (P.Q.), épouse d'Alphonse-Eugène Racine.

D'Olive Myrtle Weston Rouet, de Montréal (P.Q.), épouse d'Armand Clarence Cyril Rouet.

De Shirley Titleman Rodin, de Montréal (P.Q.), épouse d'Earl Kenneth Rodin.

De René Ronald Rainville, de Montréal (P.Q.), époux de Mary Gertrude Whelan Rainville.

D'Antonio Roméo, de Montréal (P.Q.), époux de Fleurette Boudreau Roméo.

De Donald George Story, de Montréal (P.Q.), époux de Winifred Zetta Bolton Story.

De Mae Kert Sigman, de Montréal (P.Q.), épouse de Jacob Sigman.

D'Yvette Barnaby Shang, autrement connue sous le nom de Shing, demeurant présentement à Ottawa (Ontario), épouse de Jerry Shang, autrement connu sous le nom de Wong Tun Shing, de Montréal (P.Q.).

De Muriel Violet Marcella Barkas Sauvé, de Montréal (P.Q.), épouse de Henri-Marc Sauvé.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus une première fois, respectivement, et leur deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 39 (G du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Traders General Insurance Company"—M. *Robinson*.

Bill nº 40 (H du Sénat), intitulé: "Loi concernant l'Association Dominion des Comptables incorporés".—M. *Jeffery*.

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:

Par M. Brooks—1. Le 1er janvier 1950, combien d'anciens combattants touchaient une pension en raison d'une invalidité évaluée à 50 p. 100 ou plus et causée par la thrombose et la chalicose?

2. Le 1er janvier 1950, des anciens combattants ci-haut mentionnés, combien touchaient une pension en raison d'une invalidité évaluée à 100 p. 100?

3. Au cours de 1950, combien a-t-on revisé de dossiers des pensionnés mentionnés à la question 2, en vue de savoir s'ils étaient atteints d'une invalidité antérieurement à leur enrôlement?

4. A la suite de la revision mentionnée à la question 3, combien n'avaient plus droit à une pension totale ou partielle?

L'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 3, Loi modifiant le Code criminel (Activité subversive), est appelé et reste au Feuilleton.

L'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 4, Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail (Prélèvement révocable des cotisations), est appelé et réservé.

La Chambre reprend alors le débat sur la motion proposée par M. Pinard: Que, de l'avis de la Chambre, le Gouvernement devrait étudier aussitôt que possible l'à-propos de supprimer le péage exigé et perçu aux ponts Victoria et Jacques-Cartier sur le fleuve Saint-Laurent.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est rejetée sur division.

La Chambre reprend ensuite le débat sur la motion proposée par M. Knight: Que, de l'avis de la Chambre, le Gouvernement devrait étudier les moyens d'accroître et de répartir également les avantages de l'instruction au Canada en octroyant à cette fin une aide financière aux diverses provinces.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Aylesworth,
Beyerstein,
Black (Cumberland),
Blackmore,
Blair,
Brooks,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Bryce,
Casselman,
Catherwood,
Charlton,
Coldwell,
Coyle,
Croll,
Diefenbaker,
Drew,
Fairclough, (Mme)
Fleming,
Fraser,
Fulton,
Gillis,
Green,
Harkness,
Hatfield,
Hees,
Herridge,
Higgins,
Hodgson,
Johnston,
Jones,
Knight,
Knowles,
Lennard,
Macdonnell (Greenwood),
McGregor,
McLure,
Murphy,
Nowlan,
Pearkes,
Quelch,
Rowe,
Stewart (Winnipeg-Nord),
White (Hastings-Peterborough),
Winkler,
Wright—45.

NON:

OUI:

Abbott,
Anderson,
Applewhaite,
Arsenault,
Ashbourne,
Balcom,
Bater,
Beaudoin,
Bennett,
Boisvert,
Bonnier,
Breithaupt,
Breton,
Brisson,
Brown (Essex-Ouest),

Bruneau,
Byrne,
Campney,
Carroll,
Carter,
Cauchon,
Cavers,
Chevrier,
Claxton,
Cleaver,
Cloutier,
Corry,
Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville),
Côté (Verdun-La Salle),
Crestohl,
Darroch,
Demers,
Denis,
Dickey,
Dion,
Dubé,
Eudes,
Ferrie,
Fournier (Hull),
Gagnon,
Garland,
Garson,
Gauthier (Lapointe),
Gauthier (Portneuf),
George,
Gingras,
Gosselin,
Gour (Russell),
Gregg,
Harris (Grey-Bruce),
Harrison,
Healy,
Helme,
Henderson,
Hetland,
Huffman,
Hunter,
James,
Jeffery,
Jutras,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
LaCroix,
Lafontaine,
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Larson,
Leduc,
Léger,
Lesage,
MacDougall,
MacNaught,
McCann,
McCulloch,
McCusker,
McDonald (Parry-Sound-Muskoka),
McLean (Huron-Perth),
McMillan,
Major,
Martin,
Massé,
Mott,
Murray (Cariboo),
Murray (Oxford),
Mutch,
Picard,
Pouliot,
Proudfoot,
Prudham,
Ratelle,
Richard (Gloucester),
Richard (Ottawa-Est),
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Rinfret,
Roberge,
Robertson,
Robinson,
Rooney,
Ross (Hamilton-Est),
St-Laurent,
Sinclair,
Smith (Moose-Mountain),
Smith (Queens-Shelburne),
Smith (York-Nord),
Stick,
Stuart (Charlotte),
Studer,
Thomson,
Tremblay,
Valois,
Weaver,
Whiteside—112.

L'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 23, Loi modifiant la Loi de l'immigration, est appelé et réservé.

Le Bill nº 2, Loi modifiant la Loi de la fête du Dominion et la Loi du jour de Victoria, est étudié de nouveau en comité plénier, et, après avoir rapporté le progrès de nouveau accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont passé les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill nº 41 (O-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Martin Raymond Quinn".

Bill nº 42 (P-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Beatrice Denman Blackadar".

Bill nº 43 (Q-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dora Greenwell MacKinnon".

Bill nº 44 (R-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert-Édouard Desjardins".

Bill nº 45 (S-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Raymond Boyer".

Bill nº 46 (T-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Aline Alina Buka Allaire".

Bill nº 47 (U-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Beatrice Tynan Dossin".

Bill nº 48 (V-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathryn Louise Morrison Ralston".

Bill nº 49 (W-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gerald Tudor Parrott".

Bill nº 50 (X-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Léontine-Juliette-Henriette Giguère Fiset".

Bill nº 51 (Y-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Marie Henning Ober".

Bill nº 52 (Z-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elmsley Alexander Leftly".

Bill nº 53 (A-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Landan Goodman".

Bill nº 54 (B-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yvonne Michaud Telford".

Bill nº 55 (C-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Albert Flewitt".

Bill nº 56 (D-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Margaret Lillian Phillips Campeau".

Bill nº 57 (E-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Zientek Latkowski".

Bill nº 58 (F-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olga Kushner Dolny".

Bill nº 59 (G-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Taite Connor".

Bill nº 60 (H-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Dominiqua Sernuck Wardell".

Bill nº 61 (I-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ann Galganov Schwartz".

Bill nº 62 (J-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Mayoff Weinstein".

Bill nº 63 (K-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Maurice Martel".

Bill nº 64 (L-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ann Astroff".

Bill nº 65 (M-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Elizabeth Audrey Midgley Bennett".

Bill nº 66 (N-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Agnes Margaret Saddleton Pout Boon".

Bill nº 67 (O-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bill Oleschuk".

Bill nº 68 (P-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Haswell Houghton".

Bill nº 69 (Q-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Saul Samuel Goldsmith".

Bill nº 70 (R-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Brigitte Dorothea Felicity Gutmann Lowenbach Brooks".

Bill nº 71 (S-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Edith Hack Findlay".

Bill nº 72 (T-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cerna Segall Bercovitch".

Bill nº 73 (U-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paulette Charbonneau Lanthier".

Bill nº 74 (V-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ernest Churchill".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages, recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été

renvoyées les pétitions demandant l'adoption de bills de divorce, et sur lesquelles reposent les bills ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 19

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 23 FÉVRIER 1951

PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont passé les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 75 (F du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Trans-Canada Pipe Lines Limited".

Bill n° 76 (W du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la radio, 1938".

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le quatorzième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de quatorzième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié la pétition suivante en obtention de bill privé, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées:

De Stephen Davison Bechtel, d'Oakland, Californie (États-Unis d'Amérique), et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *Trans Mountain Oil Pipe Line Company.*

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le quinzième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de quinzième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

D'Ivy Elizabeth Whitehead Simpson, de Longueuil (P.Q.), épouse de Douglas Augustus Simpson.

D'Annie Fineman Segal, de Montréal (P.Q.), épouse de Sheldon Segal.

D'Abraham Tarontchick, aussi connu sous le nom de Turner, de Montréal (P.Q.), époux de Goldie Luck Tarontchick, aussi connue sous le nom de Turner.

De James Edward Thomas, de Montréal (P.Q.), époux de Gertrude May Stewart Thomas.

De Réjeanne Laliberté Tinker, de Sherbrooke (P.Q.), épouse de Leopold Tinker.

De Lilia autrement connue sous le nom de Lillian Cohen Turner, de Montréal (P.Q.), épouse de Sol Chajan Israel Rauvin Turner.

De Bertha Barbara Bishop Wheatley, de Montréal (P.Q.), épouse de Carl James Edgar Wheatley.

De Rae Goldstein White, de Montréal (P.Q.), épouse d'Harry White.

D'Evelyn Elizabeth Hulbig Wilks, de Montréal (P.Q.), épouse d'Arthur G. Wilks.

De Salfeda Busko Williams, de Montréal (P.Q.), épouse de Stanley Ernest Williams.

De Grace Helen Potts Worall, de Montréal (P.Q.), épouse de Joseph Kirkwood Worall.

De Marie-Jeanne Dragon Bigaouette, de Montréal (P.Q.), épouse de Marie-Joseph-Charles-Roger-Adrien Bigaouette.

De Réal Levesque, de Montréal (P.Q.), époux de Florence Howison Levesque.

De Georgina Catherine Christie Savage, de Westmount (P.Q.), épouse de Cyril George Savage.

De Betty Suffrin Sher, de Montréal (P.Q.), épouse de Max Sher.

De Vivian Mary Dickson Stewart, de Montréal (P.Q.), épouse de Russell Birch Stewart.

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Exemplaire des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du 14 février 1951, conformément aux dispositions de l'article 6 de la Loi sur les règlements, chapitre 50 des Statuts du Canada, 1950 (1re session) (versions anglaise et française).

Et aussi,—Copie d'un arrêté en conseil rendu sous le régime de la Loi des remaniements et transferts de fonctions dans le service public, chapitre 165, S.R.C. 1927, ainsi qu'il suit:—

Arrêté en conseil C.P. 985, approuvé le 23 février 1951: transférant du ministre de la Défense nationale au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social tous les pouvoirs, devoirs et fonctions relatifs à la défense civile ainsi que le contrôle et la surveillance du personnel affecté à cette fin.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont, respectivement, lus une première fois, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill no 41 (O-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Martin Raymond Quinn".—M. *Winkler*.

Bill no 42 (P-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Beatrice Denman Blackadar".—M. *Winkler*.

Bill nº 43 (Q-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dora Greenwell MacKinnon".—M. *Winkler*.

Bill nº 44 (R-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert-Édouard Desjardins".—M. *Winkler*.

Bill nº 45 (S-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Raymond Boyer".—M. *Winkler*.

Bill nº 46 (T-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Aline Alina Buka Allaire".—M. *Winkler*.

Bill nº 47 (U-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Beatrice Tynan Dossin".—M. *Winkler*.

Bill nº 48 (V-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathryn Louise Morison Ralston".—M. *Winkler*.

Bill nº 49 (W-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gerald Tudor Parrott".—M. *Winkler*.

Bill nº 50 (X-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Léontine-Juliette-Henriette Giguère Fiset".—M. *Winkler*.

Bill nº 51 (Y-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Marie Henning Ober".—M. *Winkler*.

Bill nº 52 (Z-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elmsley Alexander Leftly".—M. *Winkler*.

Bill nº 53 (A-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Landan Goodman".—M. *Winkler*.

Bill nº 54 (B-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yvonne Michaud Telford".—M. *Winkler*.

Bill nº 55 (C-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Albert Flewitt".—M. *Winkler*.

Bill nº 56 (D-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Margaret Lillian Phillips Campeau".—M. *Winkler*.

Bill nº 57 (E-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Zientek Latkowski".—M. *Winkler*.

Bill nº 58 (F-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olga Kushner Dolny".—M. *Winkler*.

Bill nº 59 (G-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Taite Connor".—M. *Winkler*.

Bill nº 60 (H-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Dominiqua Sernuck Wardell".—M. *Winkler*.

Bill nº 61 (I-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ann Galganov Schwartz".—M. *Winkler*.

Bill nº 62 (J-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Mayoff Weinstein".—M. *Winkler*.

Bill nº 63 (K-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Maurice Martel".—M. *Winkler*.

Bill nº 64 (L-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ann Astroff".—M. *Winkler*.

Bill nº 65 (M-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Elizabeth Audrey Midgley Bennett".—M. *Winkler*.

Bill nº 66 (N-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Agnes Margaret Saddleton Pout Boon".—M. *Winkler*.

Bill nº 67 (O-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bill Oleschuk".—M. *Winkler*.

Bill nº 68 (P-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Haswell Houghton".—M. *Winkler*.

Bill nº 69 (Q-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Saul Samuel Goldsmith".—M. *Winkler*.

Bill nº 70 (R-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Brigitte Dorothea Felicity Gutmann Lowenbach Brooks".—M. *Winkler.*

Bill nº 71 (S-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Edith Hack Findlay".—M. *Winkler.*

Bill nº 72 (T-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cerna Segall Bercovitch".—M. *Winkler.*

Bill nº 73 (U-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paulette Charbonneau Lanthier".—M. *Winkler.*

Bill nº 74 (V-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ernest Churchill".—M. *Winkler.*

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution concernant un ministère de la Production de défense;

M. St-Laurent propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est opportun de présenter un projet de loi:

a) Établissant un ministère de la Production de défense, auquel présidera un ministre, et renfermant des dispositions appropriées en vue de l'emploi de fonctionnaires, commis et préposés;

b) Stipulant que le ministre prendra des mesures pour mobiliser, conserver et coordonner toutes facilités économiques et industrielles en ce qui concerne les approvisionnements de défense et les entreprises de défense, et, à cet égard, acheter ou autrement acquérir des approvisionnements de défense et construire des entreprises de défense, et, à ces fins, conférant au ministre les pouvoirs appropriés, et prévoyant la création d'un Fonds renouvelable de la production de défense; et

c) Déclarant, en outre, que le gouverneur en conseil peut accomplir et autoriser tels actes et choses, et établir à l'occasion tels arrêtés et règlements, qu'il juge nécessaires pour contrôler et réglementer la production, le traitement, la distribution, l'acquisition, la disposition ou l'emploi de matières, ou la fourniture ou l'utilisation de services, jugés essentiels aux fins de défense.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. St-Laurent présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 77, Loi concernant le ministère de la Production de défense, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A six heures du soir, M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Les bills suivants sont, respectivement, lus une deuxième fois, les bills de divorce sur division, et renvoyés à leurs comités respectifs, comme il suit:

Au *comité permanent des bills privés en général* (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat sur les pétitions ayant servi de fondement aux bills de divorce ci-après énumérés):

Bill nº 25 (X du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Isabella Potts Younger Ayton".

Bill nº 26 (Y du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Alice McDermid Jones".

Bill nº 27 (Z du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jacqueline Moquin Verner".

Bill nº 28 (A-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Chernofsky Shaffer".

Bill nº 29 (B-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence-Lachovitz Michael".

Bill nº 30 (C-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eugenia Jean Diakonuk Cuthbertson".

Bill nº 31 (D-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Moffatt Bell Lansing".

Bill nº 32 (E-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kurt Roberts, autrement connu sous le nom de Kurt Rosenbaum".

Bill nº 33 (F-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Stevenson Erskine Withenshaw".

Bill nº 34 (G-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cécile Duguay Quenneville".

Bill nº 35 (H-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margarette Marie Hyduk Towstuk".

Bill nº 36 (I-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Maurice-Fernando Lemieux".

Bill nº 37 (J-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Donald Benedict Cullen".

Bill nº 38 (K-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Valeda Ardell Derick Thorley".

Bill nº 40 (H du Sénat), intitulé: "Loi concernant l'Association Dominion des comptables incorporés".

Au *comité permanent de la banque et du commerce:*

Bill nº 39 (G du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Traders General Insurance Company".

(Bills publics)

L'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 3, Loi modifiant le Code criminel (Activité subversive), est appelé et réservé.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 4, Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail (Prélèvement révocable des cotisations);

M. Knowles, appuyé par M. Knight, propose,—Que ledit bill soit lu maintenant une deuxième fois.

Et un débat s'élevant et se poursuivant;

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend alors la prise en considération des *Mesures du Gouvernement.*

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 24, Loi conférant des pouvoirs d'urgence au gouverneur en conseil;

M. St-Laurent propose,—Que ledit bill soit lu maintenant une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier et, après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors, à 10 heures 50 minutes du soir, à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

N° 20

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 26 FÉVRIER 1951

PRIÈRE.

Trois pétitions sont déposées sur le bureau.

M. Lesage, adjoint parlementaire au Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, présente à la Chambre,—Rapport annuel du ministère des Affaires extérieures pour l'année terminée le 31 décembre 1950 (versions anglaise et française).

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 21 février 1950,—État indiquant:—1. Quels ministères du Gouvernement participent aux services de recherches et de sauvetage sur le littoral de l'Atlantique?

2. Quel est le nombre de navires que chaque ministère met à la disposition de ces services?

3. Peut-on communiquer facilement et en tout temps avec ces navires?

4. A quel endroit est établi le centre de coordination?

5. Au cours de 1950, à combien de missions de secours en mer le centre de coordination a-t-il participé?

6. Des recherches effectuées par le centre de coordination, combien l'ont été *a*) par des avions du C.A.R.C., *b*) par des navires appartenant à l'État?

M. Maybank, adjoint parlementaire au ministre des Ressources et du Développement économique, présente à la Chambre,—Exemplaires des ordonnances rendues par le commissaire en conseil des Territoires du Nord-Ouest au cours de la période du 1er janvier au 22 février 1951, aux termes de l'article 13 de la Loi des territoires du Nord-Ouest, chapitre 142, S.R.C., 1927.

M. Sinclair, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre,—État des bénéfices et des frais d'exploitation courants des banques à charte du Canada pendant l'année financière 1949, ainsi que de la moyenne pour les années financières 1936-1950. Statuts du Canada de 1944, chapitre 30, article 53 (10).

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus une première fois, respectivement, et leur deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 75 (F du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Trans-Canada Pipe Lines Limited".—M. *Decore.*

Bill nº 76 (W du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la radio, 1938". —M. *Chevrier.*

Les bills suivants sont, respectivement, lus une deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat sur les pétitions ayant servi de fondement auxdits bills):

Bill nº 41 (O-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Martin Raymond Quinn".

Bill nº 42 (P-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Beatrice Denman Blackadar".

Bill nº 43 (Q-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dora Greenwell MacKinnon".

Bill nº 44 (R-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert-Édouard Desjardins".

Bill nº 45 (S-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Raymond Boyer".

Bill nº 46 (T-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Aline Alina Buka Allaire".

Bill nº 47 (U-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Beatrice Tynan Dossin".

Bill nº 48 (V-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathryn Louise Morrison Ralston".

Bill nº 49 (W-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gerald Tudor Parrott".

Bill nº 50 (X-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Léontine-Juliette-Henriette Giguère Fiset".

Bill nº 51 (Y-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Marie Henning Ober".

Bill nº 52 (Z-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elmsley Alexander Leftly".

Bill nº 53 (A-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Landan Goodman".

Bill nº 54 (B-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yvonne Michaud Telford".

Bill nº 55 (C-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Albert Flewitt".

Bill nº 56 (D-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Margaret Lillian Phillips Campeau".

Bill nº 57 (E-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Zientek Latkowski".

Bill nº 58 (F-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olga Kushner Dolny".

Bill nº 59 (G-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Taite Connor".

Bill nº 60 (H-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Dominiqua Sernuck Wardell".

Bill nº 61 (I-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ann Galganov Schwartz".

Bill nº 62 (J-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Mayoff Weinstein".

Bill nº 63 (K-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Maurice Martel".

Bill nº 64 (L-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ann Astroff".

Bill nº 65 (M-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Elizabeth Audrey Midgley Bennett".

Bill nº 66 (N-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Agnes Margaret Saddleton Pout Boon".

Bill nº 67 (O-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bill Oleschuk".

Bill nº 68 (P-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Haswell Houghton".

Bill nº 69 (Q-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Saul Samuel Goldsmith".

Bill nº 70 (R-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Brigitte Dorothea Felicity Gutmann Lowenbach Brooks".

Bill nº 71 (S-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Edith Hack Findlay".

Bill nº 72 (T-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cerna Segall Bercovitch".

Bill nº 73 (U-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paulette Charbonneau Lanthier".

Bill nº 74 (V-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ernest Churchill".

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Goode—1. A-t-on nommé récemment un gardien à Blair Range, Vancouver?

2. Dans l'affirmative, à quelle date?

3. Qui a-t-on nommé?

4. A-t-il fourni des références?

5. Dans l'affirmative, combien et de la part de qui?

6. Combien y avait-il de candidats sur la liste d'éligibilité?

7. A-t-on tenu un examen de concours?

8. Dans l'affirmative, *a*) à quelle date, *b*) quel est le nom et quel est l'ordre de mérite des candidats heureux?

9. Des candidats inscrits sur la liste d'éligibilité ont-ils refusé cet emploi?

10. Y avait-il des anciens combattants de Vancouver-Nord sur la liste d'éligibilité?

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Knowles—1. Combien de fonctionnaires ont quitté l'Imprimerie nationale, au cours de chaque mois, depuis le 1er juillet 1950?

2. Quelles raisons ces fonctionnaires ont-ils données en quittant leur emploi?

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

L'adresse suivante est votée à Son Excellence le Gouverneur général:—

Par M. Bryce, pour M. Gillis—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de toute correspondance et de tous autres documents en possession du ministère des Transports, échangés, depuis janvier 1948 à décembre 1950, entre le gouvernement de la Nouvelle-Écosse et le gouvernement fédéral, relativement au projet de construction d'un pont, dans le détroit de Canso, pour relier la Nouvelle-Écosse et l'Île du Cap-Breton.

M. Anderson, appuyé par M. Blue, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le Gouvernement devrait étudier l'à-propos de modifier la loi des banques en vue de donner à l'agriculteur le même traitement de faveur accordé à l'ouvrier, notamment, en ce qui concerne la garantie de paiement des produits agricoles livrés aux transformateurs.

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Anderson.

M. Knowles, appuyé par M. Knight, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le Gouvernement devrait étudier l'à-propos de présenter une mesure visant à modifier la Loi de l'impôt sur le revenu en vue d'autoriser les contribuables à déduire de leurs revenus, avant le calcul du montant de l'impôt à verser, les cotisations syndicales, les cotisations d'associations professionnelles d'instituteurs, et les cotisations de même nature nécessaires dans l'exercice d'un gagne-pain.

Après discussion, ladite proposition de motion, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:

NON:

Messieurs

Argue,
Aylesworth,
Balcer,
Benidickson,
Bertrand,
Beyerstein,
Black (Cumberland),
Blackmore,
Blair,
Bourget,
Brooks,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Bryce,
Byrne,
Casselman,
Catherwood,
Charlton,
Coldwell,
Corry,
Croll,
Diefenbaker,
Drew,
Fair,
Fulton,
Gagnon,
Gibson,
Graydon,
Green,
Harkness,
Helme,
Herridge,
Higgins,
Johnston,
Jones,
Knight,
Knowles,
LaCroix,
Lennard,
Low,
MacInnis,
McLure,
Maybank,
Murphy,
Noseworthy,
Pearkes,
Poulin,
Quelch,
Shaw,
Stanfield,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Thomas,
Tustin,
White (Hastings-Peterborough),
Wright,
Wylie—56.

OUI:

Messieurs

Abbott,
Anderson,
Applewhaite,
Ashbourne,
Beaudoin,
Bennett,
Blanchette,
Blue,
Boucher,
Bradette,
Bradley,
Breithaupt,
Brisson,
Bruneau,
Campney,
Carter,
Claxton,
Côté (Verdun-La Salle),
Dechêne,
Decore,
Dewar,
Dickey,
Dion,
Dumas,
Eyre,
Ferrie,
Fournier (Hull),
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Lapointe),
George,
Gingras,
Goode,
Gour (Russell),
Gregg,
Harris (Grey-Bruce),
Harrison,
Hetland,
Hodgson,
Jutras,
Kent,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Lafontaine,
Laing,
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Larson,
Lefrançois,
Léger,
Lesage,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacDougall,
MacKenzie,
MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria),
MacNaught,
McCann,
McCusker,
McIlraith,
McIvor,
McLean (Huron-Perth),
Major,
Mayhew,
Murray (Cariboo),
Murray (Oxford),
Pearson,
Rooney,
St-Laurent,
Simmons,
Sinclair,
Sinnott,
Smith (Moose-Mountain),
Smith (Queens-Shelburne),
Stuart (Charlotte),
Studer,
Tremblay,
Valois,
Ward,
Warren,
Weaver,
Weir,
Winkler,
Winters,
Wood—84.

M. Stewart (Winnipeg-Nord), appuyé par M. Noseworthy, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le Gouvernement devrait étudier l'à-propos d'appuyer la convocation d'un congrès auquel participeraient les délégués des démocraties signataires du Traité de l'Atlantique-Nord et où seraient représentés les principaux partis politiques de ces démocraties, en vue d'examiner dans quelle mesure leurs populations et les populations de telles autres démocraties invitées par le congrès à s'y faire représenter, peuvent mettre en œuvre, entre elles, dans le cadre des Nations Unies, les principes d'une union fédérale.

Après discussion, ladite motion, avec la permission de la Chambre, est retirée.

M. Gillis, appuyé par M. Bryce, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le Gouvernement devrait étudier l'à-propos d'instituer un programme de décentralisation de l'industrie, en vue d'une économie mieux équilibrée et en vue d'une meilleure protection advenant une guerre.

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné sur motion de M. McLure.

Comme il est passé onze heures du soir, exactement onze heures et cinq minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

Nº 21

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 27 FÉVRIER 1951

PRIÈRE.

Quatorze pétitions sont déposées sur le bureau.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le vingt et unième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, déposées le 26 février, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De George R. Hanks, de High-Bridge, New-Jersey (États-Unis d'Amérique), demandant l'adoption d'une loi en vue de décréter que la demande de brevet canadien portant le numéro d'ordre 561,751, faite par le pétitionnaire et déposée au Bureau des Brevets du Canada le 16 juillet 1947, est censée contenir et contient une requête de prorogation du délai fixé pour le dépôt de ladite demande, comme l'exige l'alinéa *a*) du premier paragraphe de l'article vingt-huit A de la Loi des brevets.—M. *Richard* (Ottawa-Est).

De John McClary Pritchard, de Montréal (P.Q.), et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation "Canadian Montana Pipe Line Company".—M. *Bennett*.

De Son Excellence Monseigneur Basil V. Ladyka, de Winnipeg (Manitoba), demandant l'adoption d'une loi tendant à modifier la loi constituant en corporation "The Ruthenian Catholic Episcopal Corporation of Canada".—M. *Maybank*.

M. Abbott propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue de maintenir en vigueur la Loi sur le contrôle des changes jusqu'à soixante jours après le début de la première session du Parlement commençant au cours de l'année 1953.

M. Abbott, membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ledit projet de résolution.

M. Abbott propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, plus tard aujourd'hui, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter une mesure pour modifier la Loi de 1944 sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, en vue d'en proroger l'application pour une période supplémentaire de trois ans et d'augmenter le montant global des prêts pour améliorations agricoles qui peuvent être garantis.

M. Abbott, membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Avec la permission, il est résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, plus tard aujourd'hui, pour prendre en considération ledit projet de résolution.

A l'appel de l'ordre invitant la Chambre à se former en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution concernant la Loi des Indiens;

M. Harris (*Grey-Bruce*) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution et, après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude plus tard aujourd'hui.

A six heures du soir, M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(*L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.*)

(*Bills privés*)

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 75 (F du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Trans-Canada Pipe Lines Limited";

M. Decore, appuyé par M. McIvor, propose,—Que ledit bill soit lu maintenant une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois et renvoyé au *comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.*

(*Bills publics*)

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 3, Loi modifiant le Code criminel (Activité subversive);

M. LaCroix, appuyé par M. Dumas, propose,—Que ledit bill soit lu maintenant une deuxième fois.

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Fournier (*Hull*).

L'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 23, Loi modifiant la Loi de l'immigration, est appelé et réservé.

Le Bill nº 2, Loi modifiant la Loi de la fête du Dominion et la Loi du jour de Victoria, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté sans amendement;

M. MacDougall, appuyé par M. Kent, propose alors,—Que ledit bill soit lu une troisième fois.

Et un débat s'élevant et se poursuivant;

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend la prise en considération des *Mesures du Gouvernement.*

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution en vue de la modification de la Loi de 1944 sur les prêts destinés aux améliorations agricoles.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure pour modifier la Loi de 1944 sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, en vue d'en proroger l'application pour une période supplémentaire de trois ans et d'augmenter le montant global des prêts pour améliorations agricoles qui peuvent être garantis.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Fournier (*Hull*), pour M. Abbott, présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 78, Loi modifiant la Loi de 1944 sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, qui est lu une première fois.

Avec la permission de la Chambre, M. Fournier (*Hull*), propose alors,—Que ledit bill soit lu maintenant une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend ensuite l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution concernant la Loi des Indiens.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est opportun de présenter une mesure en vue de modifier, de codifier et d'éclaircir la Loi des Indiens et de pourvoir, notamment, aux fonds des bandes et aux dépenses y imputables, ainsi qu'à d'autres affectations en cas d'insuffisance ou de manque de fonds des bandes.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Harris (*Grey-Bruce*) présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 79, Loi concernant les Indiens, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 22

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 28 FÉVRIER 1951

PRIÈRE.

Une pétition est déposée sur le bureau.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le vingt-deuxième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, déposées le 27 février, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Beatrice Watson Bell, épouse d'Arthur Best Bell, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

D'Elsie Mary Harrop Cameron, épouse de James Cameron, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Gertrude Mintz Dankoff, demeurant présentement à Outremont (P.Q.), épouse de George Dankoff, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

D'Evelyn Serchuk Desjardins, épouse d'Armand Desjardins, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Roger Denis, de Montréal (P.Q.), époux de Lucille Laramée Denis, demeurant présentement à St-Eustache-sur-le-Lac (P.Q.).—M. *Winkler*.

D'Anna Kirk Rosborough Finlayson, demeurant présentement à Westmount (P.Q.), épouse de James Gentles Finlayson, de Brownsburg (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Gertrude Job Fraser, demeurant présentement à Westmount (P.Q.), épouse d'Alexander Fraser, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De William S. Greenshields, de Senneville (P.Q.), époux de Joan Marian Murphy Greenshields, demeurant présentement à Saint-Jean (N.-B.).—M. *Winkler*.

De George Keith Henderson, de Montréal (P.Q.), époux de Ruth Dunlap Henderson, demeurant présentement à Upper Montclair, New Jersey (États-Unis d'Amérique).—M. *Winkler*.

D'Estelle Tétreau Latour, épouse de Raymond Latour, de Montréal (P.Q.). —M. *Winkler*.

De Taras Pieluch, de Montréal (P.Q.), époux de Clare Lovasz Pieluch, demeurant présentement à Ste-Dorothée (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Lottie Aileen Wright Robinson, épouse de Gordon Thomas Robinson, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Joseph-Alfred Sabourin, de Montréal (P.Q.), époux de Julia Kennedy Ducie Sabourin, demeurant présentement à St-Eustache-sur-le-Lac (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Vivian Edna Bartlett Tribe, épouse de Walter Robert Christopher Ernest Tribe, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le seizième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de seizième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De John McClary Pritchard, de Montréal, P.Q., et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *Canadian-Montana Pipe Line Company*.

De George R. Hanks, de High-Bridge, État de New Jersey (États-Unis d'Amérique), demandant l'adoption d'une loi qui valide une certaine demande de brevet d'invention déposée au Bureau des Brevets du Canada le 16 juillet 1947, et portant le numéro d'ordre 561,751.

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 21 février 1951:—Copie de toutes les feuilles de paie et relevé des matériaux achetés pour les travaux de réparation effectués au quai des pêcheurs à Bonaventure, comté de Bonaventure (P.Q.), d'avril à juin 1950.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Higgins—1. A-t-on reçu des requêtes à l'égard des services de la marine tels que quais, cales et brise-lames, dans la province de Terre-Neuve?

2. Dans l'affirmative, *a*) de la part de qui, *b*) à quelles dates, *c*) en vue de quelles réparations ou de quelles substitutions?

Par M. Cardiff—1. Combien de sociétés s'occupent de la distribution commerciale du beurre pour le compte de la Commission des produits laitiers?

2. Quelle quantité de beurre a-t-on importée au Canada, depuis janvier 1950 jusqu'à ce jour?

L'adresse suivante est votée à Son Excellence le Gouverneur général et l'ordre de la Chambre suivant est transmis au fonctionnaire compétent:—

Par M. Brooks—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous rapports, correspondance et autres documents en possession du gouvernement fédéral, échangés, au cours des dix dernières années, entre l'*International Waterways Commission,* le gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick, le gouvernement fédéral et le gouvernement des États-Unis, relativement aux recherches et aux projets en vue de l'aménagement hydroélectrique à la baie de Passamaquoddy, dans la baie de Fundy.

Par M. Wright—Ordre de la Chambre—Copie de chaque réclamation de frais de voyage indiquant en détail les sommes dépensées pour le transport, les hôtels, les repas et à d'autres titres, soumise par M. A. G. McLean, commissaire adjoint de la Commission des grains, à Saskatoon, à l'égard de la période du 1er janvier 1949 au 31 janvier 1951.

L'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 23, Loi modifiant la Loi de l'immigration, est appelé et réservé.

La Chambre reprend alors le débat sur la motion proposée par M. Knowles: Que le Bill nº 4, Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail (Prélèvement révocable des cotisations), soit maintenant lu une deuxième fois.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Applewhaite,
Argue,
Beyerstein,
Black (Cumberland),
Blackmore,
Blair,
Breton,
Brooks,
Brown (Essex-Ouest),
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Bryce,
Byrne,
Campney,
Cardiff,
Casselman,
Catherwood,
Charlton,
Coldwell,
Courtemanche,
Croll,
Cruickshank,
Diefenbaker,
Fair,
Fairclough, (Mme)
Fraser,
Fulton,
Gagnon,
Gibson,
Gillis,
Goode,
Graydon,
Green,
Hees,
Hellyer,
Henry,
Herridge,
Higgins,
Hodgson,
Hunter,
Jeffery,
Johnston,
Jones,
Knight,
Knowles,
LaCroix,
Laing,
Low,
MacInnis,
McGregor,
McLure,
McMillan,
Murphy,
Noseworthy,
Pearkes,
Poulin,
Quelch,
Ross (Souris),
Shaw,
Sinclair,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Thomas,
Thomson,
Tustin,
White (Hastings-Peterborough),
White (Middlesex-Est),
Wright—67.

NON:

Messieurs

Abbott,
Anderson,
Arsenault,
Ashbourne,
Balcom,
Bater,
Bennett,
Black (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Blanchette,
Blue,
Boisvert,
Boivin,
Bonnier,

Boucher, Bradette, Bradley, Breithaupt, Brisson, Bruneau, Cannon, Carroll, Carter, Claxton, Cleaver, Cloutier, Corry, Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville), Côté (Verdun-La Salle), Cournoyer, Crestohl, Darroch, Dechêne, Demers, Denis, Dickey, Dion, Dubé, Eudes, Ferrie, Fournier (Hull), Fournier (Maisonneuve-Rosemont), Gardiner, Garland, Garson, Gauthier (Lac-Saint-Jean), Gauthier (Lapointe), Gauthier (Portneuf), Gingras, Gosselin, Gour (Russell), Gregg, Harkness, Harrison, Helme, Henderson, Hetland, Hosking, Howe, Huffman, James, Jutras, Kent, Kickham, Kirk (Digby-Yarmouth), Lafontaine, Langlois (Berthier-Maskinongé), Langlois (Gaspé), Lapointe, Larson, Leduc, Lefrançois, Léger, Lesage, Little, Macdonald (Edmonton-Est), MacDougall, MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria), MacNaught, Macnaughton, McCann, McCubbin, McCulloch, McDonald (Parry-Sound-Muskoka), McIlraith, McLean (Huron-Perth), McWilliam, Major, Maltais, Massé, Mayhew, Monette, Nadon, Parent, Pearson, Picard, Pinard, Ratelle, Richard (Gloucester), Richard (Saint-Maurice-Laflèche), Rinfret, Roberge, Robinson, Rochefort, Rooney, Ross (Hamilton-Est), Rousseau, St-Laurent, Simmons, Sinnott, Smith (Moose-Mountain), Smith (Queens-Shelburne), Stanfield, Stuart (Charlotte), Studer, Tremblay, Valois, Viau, Ward, Warren, Weaver, Weir, Welbourn, Whiteside, Whitman, Winkler, Winters, Wood—127.

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la motion proposée par M. Anderson: Que, de l'avis de la Chambre, le Gouvernement devrait étudier l'à-propos de modifier la loi des banques en vue de donner à l'agriculteur le même traitement de faveur accordé à l'ouvrier, notamment, en ce qui concerne la garantie de paiement des produits agricoles livrés aux transformateurs.

Et le débat se poursuivant de nouveau;

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont passé les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill nº 80 (V du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Convention concernant les oiseaux migrateurs".

Bill nº 81 (X-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Zelda Schacter Shmukler".

Bill nº 82 (Y-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Sullivan Lees".

Bill nº 83 (Z-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Louise Jones Robinson".

Bill nº 84 (A-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Dorcas Perry Rogers".

Bill nº 85 (B-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nell Gohenberg Lipson".

Bill nº 86 (C-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roslyn Beverly Gold Browman".

Bill nº 87 (D-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rolande Dumas Fritsch".

Bill nº 88 (E-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Frances Storrier Ritchie".

Bill nº 89 (F-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Isabel Pitcher Flipping".

Bill nº 90 (G-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sylvia Miller Ginsberg".

Bill nº 91 (H-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fernand Senecal".

Bill nº 92 (I-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vincent Tutino".

Bill nº 93 (J-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paulette Joly Foley".

Bill nº 94 (K-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Eurwen Jones Shaw".

Bill nº 95 (L-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Donnelly Boyle".

Bill nº 96 (M-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Phoebe Mary Buchanan Baker".

Bill nº 97 (N-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Gloria Ramsey Racine".

Bill nº 98 (O-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Ivy Rose Cook".

Bill nº 99 (P-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Homer Leavitt Ayer".

Bill nº 100 (Q-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elma Lillian Le Drew Wells".

Bill nº 101 (R-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Ellen Bradley Grant".

Bill nº 102 (S-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Brenda Mary Powell-Tuck Buhr".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages, recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de bills de divorce, et sur lesquelles reposent les bills de divorce ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

A 6 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 23

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 1er MARS 1951

PRIÈRE.

Onze pétitions sont déposées sur le bureau.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont passé les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 103 (T-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen McDermott McRandall".

Bill n° 104 (U-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laurice Mary Michel Shatilla".

Bill n° 105 (V-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mihaly Kovacs".

Bill n° 106 (W-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rebecca Glicofsky Brown".

Bill n° 107 (X-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Selma Rokowsky Kirzner".

Bill n° 108 (Y-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ferdinand Langlois".

Bill n° 109 (Z-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Edith Macdonald Harris".

Bill n° 110 (A-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Françoise Brunet Crassowski".

Bill n° 111 (B-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Rita Rowlands Simpson".

Bill n° 112 (C-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Lucas Levitt".

Bill n° 113 (D-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite-Marie-Rita Fournier Cook".

Bill n° 114 (E-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul-Émile Piuze".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de bills de divorce, et sur lesquelles reposent les bills ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le vingt-troisième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié la pétition suivante, déposée le 28 février, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées:

De *The Canadian Legion of the British Empire Service League*, demandant l'adoption d'une loi tendant à modifier la loi qui la constitue en corporation.—M. *Croll*.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le dix-septième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de dix-septième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

D'Ellen Agnes Evans Boisvert, de Sherbrooke (P.Q.), épouse de Wilfrid Louis Boisvert.

D'Elsie Mary Harrop Cameron, de Montréal (P.Q.), épouse de James Cameron.

D'Anna Kirk Rosborough Finlayson, de Westmount (P.Q.), épouse de James Gentles Finlayson.

De Grace Shirley Kraminsky Levy, de Montréal (P.Q.), épouse de Bertram Harold Levy.

De Jeanne Wigdor Millman, de Montréal (P.Q.), épouse de Bernard Millman.

De Lottie Aileen Wright Robinson, de Montréal (P.Q.), épouse de Gordon Thomas Robinson.

De Joseph Alfred Sabourin, de Montréal (P.Q.), époux de Julia Kennedy Ducie Sabourin.

De Peter Seniw, de Montréal (P.Q.), époux de Mira Kindelvich Seniw.

De Julia Saad Shagory, de Montréal (P.Q.), épouse de Hart Fuad Shagory.

De Doris Eileen Rowe Brenan Stavert, demeurant présentement à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), épouse de William Stuart Stavert, de Montréal (P.Q.).

M. Picard, du comité permanent des comptes publics, présente le premier rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:—

Votre comité recommande:

1. Qu'il soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre;

2. Qu'il soit autorisé à faire imprimer, au jour le jour, 800 copies en anglais et 200 copies en français de ses procès-verbaux et témoignages et que soit suspendue, à cet égard, l'application de l'article 64 du Règlement.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Picard, ledit rapport est agréé.

M. Cleaver, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le premier rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:—

Votre comité recommande:

1. Que son quorum soit réduit de 15 à 10 membres, et que soit suspendue, à cet égard, l'application de l'article 63 (1) *d*) du Règlement.
2. Qu'il soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Cleaver, ledit rapport est agréé.

M. Cleaver, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le deuxième rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:

Votre comité a étudié le Bill nº 39 (G du Sénat), intitulé: "Loi ayant pour but de constituer en corporation "Traders General Insurance Company", et a convenu de le rapporter sans amendement.

M. Winkler, du comité permanent des bills privés en général, présente le premier rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:

Votre comité recommande:

1. Que son quorum soit réduit de 15 à 10 membres, et que soit suspendue, à cet égard, l'application de l'article 63 (1) *c*) du Règlement.
2. Qu'il soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre.

M. Winkler, du comité permanent des bills privés en général, présente le deuxième rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:

Votre comité a étudié les bills suivants et a convenu de les rapporter sans amendement:

Bill nº 7 (B du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "The Hutterian Brethren Church".

Bill nº 40 (H du Sénat), intitulé: "Loi concernant l'Association Dominion des Comptables incorporés".

M. Winkler, du comité permanent des bills privés en général, présente le troisième rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:

Votre comité a étudié les bills suivants et convient d'en faire rapport sans amendement:

Bill nº 9 (I du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Andrew Hague".

Bill nº 10 (J du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jane Louise Welle Kennedy".

Bill nº 11 (K du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Danforth Stephens Ross de Lall".

Bill nº 12 (L du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Daphne May Hodgson Frosst".

Bill nº 13 (M du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Celia Frances Cantlie Molson".

Bill nº 14 (N du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rowland Walter Tyner".

Bill nº 15 (O du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Maeve Mary Margaret McPherson Mackenzie".

Bill n° 16 (P du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Judith Francis Cohen Besner".

Bill n° 17 (Q du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Mary Bentley Towler".

Bill n° 18 (R du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Galley Mulvey".

Bill n° 19 (S du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Kershaw Warren".

Bill n° 20 (T du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Petrus (Peter) Surkala".

Bill n° 21 (U du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Demree McMullen".

Bill n° 25 (X du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Isabella Potts Younger Ayton".

Bill n° 26 (Y du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Alice McDermid Jones".

Bill n° 27 (Z du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jacqueline Moquin Verner".

Bill n° 28 (A-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Chernofsky Shaffer".

Bill n° 29 (B-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence-Lachovitz Michael".

Bill n° 30 (C-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eugenia Jean Diakonuk Cuthbertson".

Bill n° 31 (D-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Moffatt Bell Lansing".

Bill n° 32 (E-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kurt Roberts, autrement connu sous le nom de Kurt Rosenbaum".

Bill n° 33 (F-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Stevenson Erskine Withenshaw".

Bill n° 34 (G-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cécile Duguay Quenneville".

Bill n° 35 (H-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margarette Marie Hyduk Towstuk".

Bill n° 36 (I-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Maurice-Fernando Lemieux".

Bill n° 37 (J-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Donald Benedict Cullen".

Bill n° 38 (K-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Valeda Ardell Derick Thorley".

Bill n° 41 (O-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Martin Raymond Quinn".

Bill n° 42 (P-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Beatrice Denman Blackadar".

Bill n° 43 (Q-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dora Greenwell MacKinnon".

Bill n° 44 (R-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert-Édouard Desjardins".

Bill n° 45 (S-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Raymond Boyer".

Bill n° 46 (T-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Aline Alina Buka Allaire".

Bill nº 47 (U-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Beatrice Tynan Dossin".

Bill nº 48 (V-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathryn Louise Morrison Ralston".

Bill nº 49 (W-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gerald Tudor Parrott".

Bill nº 50 (X-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Léontine-Juliette-Henriette Giguère Fiset".

Bill nº 51 (Y-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Marie Henning Ober".

Bill nº 52 (Z-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elmsley Alexander Leftly".

Bill nº 53 (A-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Landan Goodman".

Bill nº 54 (B-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yvonne Michaud Telford".

Bill nº 55 (C-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Albert Flewitt".

Bill nº 56 (D-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Margaret Lillian Phillips Campeau".

Bill nº 57 (E-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Zientek Latkowski".

Bill nº 58 (F-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olga Kushner Dolny".

Bill nº 59 (G-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Taite Connor".

Bill nº 60 (H-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Dominiqua Sernuck Wardell".

Bill nº 61 (I-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ann Galganov Schwartz".

Bill nº 62 (J-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Mayoff Weinstein".

Bill nº 63 (K-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Maurice Martel".

Bill nº 64 (L-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ann Astroff".

Bill nº 65 (M-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Elizabeth Audrey Midgley Bennett".

Bill nº 66 (N-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Agnes Margaret Saddleton Pout Boon".

Bill nº 67 (O-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bill Oleschuk".

Bill nº 68 (P-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Haswell Houghton".

Bill nº 69 (Q-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Saul Samuel Goldsmith".

Bill nº 70 (R-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Brigitte Dorothea Felicity Gutmann Lowenbach Brooks".

Bill nº 71 (S-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Edith Hack Findlay".

Bill nº 72 (T-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cerna Segall Bercovitch".

Bill nº 73 (U-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paulette Charbonneau Lanthier".

Bill nº 74 (V-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ernest Churchill".

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Exemplaires des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du 28 février 1951, conformément aux dispositions de l'article 6 de la Loi sur les règlements, chapitre 50 des Statuts du Canada, 1950 (1re session) (versions anglaise et française).

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport intérimaire (15 février 1951) concernant les opérations et l'état d'avancement des travaux du *Greater Winnipeg Dyking Board*, depuis son institution, le 10 juillet 1950, jusqu'au 15 février 1951, présenté au très honorable C. D. Howe, ministre du Commerce, par l'honorable D. L. Campbell, premier ministre du Manitoba.

M. Sinclair, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre,—Relevé des actionnaires des banques à charte du Canada pour leurs exercices financiers respectifs terminés en 1950. Statuts du Canada, 1944-1945, chapitre trente, article 118 (3).

Et aussi,—Relevé des actionnaires des banques constituées en corporation sous le régime de la Loi sur les banques d'épargne de Québec pour l'année 1950. Statuts du Canada, 1934, chapitre trente-neuf, article 9.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont, respectivement, lus une première fois, les bills de divorce sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 80 (V du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Convention concernant les oiseaux migrateurs".—M. *Winkler*.

Bill nº 81 (X-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Zelda Schacter Shmukler".—M. *Winkler*.

Bill nº 82 (Y-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Sullivan Lees".—M. *Winkler*.

Bill nº 83 (Z-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Louise Jones Robinson".—M. *Winkler*.

Bill nº 84 (A-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Dorcas Perry Rogers".—M. *Winkler*.

Bill nº 85 (B-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nell Gohenberg Lipson".—M. *Winkler*.

Bill nº 86 (C-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roslyn Beverly Gold Browman".—M. *Winkler*.

Bill nº 87 (D-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rolande Dumas Fritsch".—M. *Winkler*.

Bill nº 88 (E-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Frances Storrier Ritchie".—M. *Winkler*.

Bill nº 89 (F-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Isabel Pitcher Flipping".—M. *Winkler*.

Bill nº 90 (G-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sylvia Miller Ginsberg".—M. *Winkler*.

Bill nº 91 (H-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fernand Senecal".—M. *Winkler*.

Bill nº 92 (I-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vincent Tutino".—M. *Winkler*.

Bill nº 93 (J-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paulette Joly Foley".—M. *Winkler*.

Bill nº 94 (K-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Eurwen Jones Shaw".—M. *Winkler.*

Bill nº 95 (L-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Donnelly Boyle".—M. *Winkler.*

Bill nº 96 (M-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Phoebe Mary Buchanan Baker".—M. *Winkler.*

Bill nº 97 (N-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Gloria Ramsey Racine".—M. *Winkler.*

Bill nº 98 (O-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Ivy Rose Cook".—M. *Winkler.*

Bill nº 99 (P-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Homer Leavitt Ayer".—M. *Winkler.*

Bill nº 100 (Q-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elma Lillian Le Drew Wells".—M. *Winkler.*

Bill nº 101 (R-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Ellen Bradley Grant".—M. *Winkler*

Bill nº 102 (S-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Brenda Mary Powell-Tuck Buhr".—M. *Winkler.*

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:

Par M. Browne (*St-Jean-Ouest*)—1. Quel a été le nombre des nominations au ministère des Pêcheries, dans la province de Terre-Neuve, depuis le 1er avril 1950?

2. Quel est le nom de ces fonctionnaires et quel est le traitement de chacun?

M. Lapointe propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue de rendre certains droits, privilèges et avantages applicables aux personnes accomplissant du service dans la partie des forces armées du Canada désignées comme contingent spécial.

M. Lapointe, membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ledit projet de résolution.

Le Bill nº 78, Loi modifiant la Loi de 1944 sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et passé.

Le Bill nº 24, Loi conférant des pouvoirs d'urgence au gouverneur en conseil, est étudié de nouveau en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès de nouveau accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 24

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 2 MARS 1951

PRIÈRE.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le vingt-quatrième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, déposées le 1er mars, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Mona Fern Barton Kirkman, épouse de William George Kirkman, de Verdun (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Phoebe Ross Kidd, demeurant présentement aux États-Unis d'Amérique, épouse d'Arthur Lee Kidd, de Sherbrooke (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Frederick Ernest Marlow, de Montréal (P.Q.), époux de Joyce Marie Watson Marlow, demeurant présentement en Angleterre.—M. *Winkler.*

De Capitola Jodoin Ranger, demeurant présentement à Outremont (P.Q.), épouse de Marcel Ranger, de Longueuil (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Fernand Senécal, de Montréal (P.Q.), époux de Helen Landreville Senécal.—M. *Winkler.*

De Vivian June Pomeroy Walker, épouse de William Stewart Walker, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Anna Boronow Walter, épouse d'Arthur William Walter, de Westmount (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Mavis Elizabeth Thomas Wrathall, demeurant présentement à Québec (P.Q.), épouse de William Derek James Wrathall, de St-Jean (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Louis Elie Yon, de Montréal (P.Q.), époux de Marie-Alexina-Aline Labrèche Yon.—M. *Winkler.*

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le vingt-cinquième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, déposées le 1er mars, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

D'Abram W. Friesen, de Rosthern (Saskatchewan) et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *Canadian Co-operative Credit Society Limited.*—M. *Jutras.*

De George Meredith Huycke, et autres, de Toronto (Ontario) demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *The Mercantile and General Reinsurance Company of Canada Limited.*—M. *Cavers.*

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le dix-huitième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de dix-huitième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Mona Fern Barton Kirkman, de Verdun (P.Q.), épouse de William George Kirkman.

De Phoebe Ross Kidd, demeurant présentement dans l'un des États-Unis d'Amérique, épouse d'Arthur Lee Kidd, de Sherbrooke (P.Q.).

De Fernand Senécal, de Montréal (P.Q.), époux d'Helen Landreville Senécal.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Fulton soit substitué à celui de M. Diefenbaker sur la liste des membres du comité permanent des comptes publics.

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 21 février 1951:—Copie de toutes les feuilles de paie et relevé des matériaux achetés pour les travaux de réparation effectués au quai de Saint-Charles de Caplan, comté de Bonaventure (P.Q.), au cours de 1947, 1948, 1949 et 1950.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 21 février 1951:—Copie de toutes les feuilles de paie et relevé des matériaux achetés pour les travaux de protection effectués, au cours de 1950, au quai situé en face ou aux environs de la propriété de M. Henri Leblanc, appelée Manoir Saint-Charles, à Saint-Charles de Caplan, comté de Bonaventure (P.Q.).

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont, respectivement, lus une première fois, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 103 (T-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen McDermott McRandall".—M. *Winkler.*

Bill nº 104 (U-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laurice Mary Michel Shatilla".—M. *Winkler.*

Bill nº 105 (V-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mihaly Kovacs".—M. *Winkler.*

Bill nº 106 (W-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rebecca Glicofsky Brown".—M. *Winkler.*

Bill nº 107 (X-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Selma Rokowsky Kirzner".—M. *Winkler.*

Bill nº 108 (Y-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ferdinand Langlois".—M. *Weir.*

Bill nº 109 (Z-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Edith Macdonald Harris".—M. *Winkler.*

Bill nº 110 (A-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Françoise Brunet Crassowski".—M. *Winkler.*

Bill nº 111 (B-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Rita Rowlands Simpson".—M. *Winkler.*

Bill nº 112 (C-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Lucas Levitt".—M. *Winkler.*

Bill nº 113 (D-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite-Marie-Rita Fournier Cook".—M. *Winkler.*

Bill nº 114 (E-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul-Émile Piuze".—M. *Winkler.*

Sur motion de M. St-Laurent, il est résolu,—Que, le lundi 5 mars 1951, et chaque lundi subséquent, jusqu'à la fin de la session, les avis de motions du Gouvernement et les mesures du Gouvernement aient la priorité sur tous les autres travaux, sauf la présentation de bills, les questions des députés et les avis de motion portant production de documents.

Le Bill nº 24, Loi conférant des pouvoirs d'urgence au gouverneur en conseil, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté avec des amendements, étudié ainsi qu'il a été modifié, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 77, Loi concernant le ministère de la Production de défense;

M. St-Laurent propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élevant et se poursuivant.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont passé les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill nº 115 (M-1 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Trans Mountain Oil Pipe Line Company".

Bill nº 116 (E du Sénat), intitulé: "Loi concernant la "British Columbia Telephone Company".

Bill nº 117 (L-1 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Canadian-Montana Pipe Line Company".

Bill nº 118 (N-1 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Border Pipeline Corporation".

A six heures du soir, M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

M. MacLean (*Cap-Breton-Nord et Victoria*) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude des bills privés (en conformité de l'article 110 du Règlement); agréé.

Les bills suivants sont alors étudiés en comité plénier, rapportés sans amendement, lus une troisième fois, les bills de divorce sur division, et adoptés:

Bill nº 39 (G du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Traders General Insurance Company".

Bill nº 40 (H du Sénat), intitulé: "Loi concernant l'association Dominion des Comptables incorporés".

Bill nº 9 (I du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Andrew Hague".

Bill nº 10 (J du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jane Louise Welle Kennedy".

Bill nº 11 (K du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Danforth Stephens Ross de Lall".

Bill nº 12 (L du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Daphne May Hodgson Frosst".

Bill nº 13 (M du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Celia Frances Cantlie Molson".

Bill nº 14 (N du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rowland Walter Tyner".

Bill nº 15 (O du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Maeve Mary Margaret McPherson Mackenzie".

Bill nº 16 (P du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Judith Francis Cohen Besner".

Bill nº 17 (Q du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Mary Bentley Towler".

Bill nº 18 (R du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Galley Mulvey".

Bill nº 19 (S du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Kershaw Warren".

Bill nº 20 (T du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Petrus (Peter) Surkala".

Bill nº 21 (U du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Demree McMullen".

Bill nº 25 (X du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Isabella Potts Younger Ayton".

Bill nº 26 (Y du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Alice McDermid Jones".

Bill nº 27 (Z du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jacqueline Moquin Verner".

Bill nº 28 (A-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Chernofsky Shaffer".

Bill nº 29 (B-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence-Lachovitz Michael".

Bill nº 30 (C-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eugenia Jean Diakonuk Cuthbertson".

Bill nº 31 (D-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Moffatt Bell Lansing".

Bill nº 32 (E-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kurt Roberts, autrement connu sous le nom de Kurt Rosenbaum".

Bill nº 33 (F-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Stevenson Erskine Withenshaw".

Bill nº 34 (G-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cécile Duguay Quenneville".

Bill nº 35 (H-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margarette Marie Hyduk Towstuk".

Bill nº 36 (I-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Maurice-Fernando Lemieux".

Bill nº 37 (J-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Donald Benedict Cullen".

Bill nº 38 (K-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Valeda Ardell Derick Thorley".

Bill nº 41 (O-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Martin Raymond Quinn".

Bill nº 42 (P-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Beatrice Denman Blackadar".

Bill nº 43 (Q-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dora Greenwell MacKinnon".

Bill nº 44 (R-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert-Édouard Desjardins".

Bill nº 45 (S-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Raymond Boyer".

Bill nº 46 (T-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Aline Alina Buka Allaire".

Bill nº 47 (U-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Beatrice Tynan Dossin".

Bill nº 48 (V-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathryn Louise Morrison Ralston".

Bill nº 49 (W-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gerald Tudor Parrott".

Bill nº 50 (X-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Léontine-Juliette-Henriette Giguère Fiset".

Bill nº 51 (Y-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Marie Henning Ober".

Bill nº 52 (Z-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elmsley Alexander Leftly".

Bill nº 53 (A-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Landan Goodman".

Bill nº 54 (B-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yvonne Michaud Telford".

Bill nº 55 (C-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Albert Flewitt".

Bill nº 56 (D-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Margaret Lillian Phillips Campeau".

Bill nº 57 (E-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Zientek Latkowski".

Bill nº 58 (F-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olga Kushner Dolny".

Bill nº 59 (G-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Taite Connor".

Bill nº 60 (H-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Dominiqua Sernuck Wardell".

Bill nº 61 (I-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ann Galganov Schwartz".

Bill nº 62 (J-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Mayoff Weinstein".

Bill nº 63 (K-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Maurice Martel".

Bill nº 64 (L-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ann Astroff".

Bill nº 65 (M-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Elizabeth Audrey Midgley Bennett".

Bill nº 66 (N-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Agnes Margaret Saddleton Pout Boon".

Bill nº 67 (O-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bill Oleschuk".

Bill nº 68 (P-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Haswell Houghton".

Bill nº 69 (Q-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Saul Samuel Goldsmith".

Bill nº 70 (R-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Brigitte Dorothea Felicity Gutmann Lowenbach Brooks".

Bill nº 71 (S-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Edith Hack Findlay".

Bill nº 72 (T-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cerna Segall Bercovitch".

Bill nº 73 (U-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paulette Charbonneau Lanthier".

Bill nº 74 (V-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ernest Churchill".

Sur motion de M. MacLean (*Cap-Breton-Nord et Victoria*), il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre, les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été transmises les pétitions sur lesquelles les bills de divorce mentionnés plus haut sont fondés.

Les bills suivants sont, respectivement, lus une deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat sur les pétitions ayant servi de fondement auxdits bills de divorce):

Bill nº 81 (X-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Zelda Schacter Shmukler".

Bill nº 82 (Y-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Sullivan Lees".

Bill nº 83 (Z-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Louise Jones Robinson".

Bill nº 84 (A-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Dorcas Perry Rogers".

Bill nº 85 (B-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nell Gohenberg Lipson".

Bill nº 86 (C-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roslyn Beverly Gold Browman".

Bill nº 87 (D-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rolande Dumas Fritsch".

Bill nº 88 (E-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Frances Storrier Ritchie".

Bill nº 89 (F-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Isabel Pitcher Flipping".

Bill nº 90 (G-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sylvia Miller Ginsberg".

Bill nº 91 (H-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fernand Senecal".

Bill nº 92 (I-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vincent Tutino".

Bill nº 93 (J-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paulette Joly Foley."

Bill nº 94 (K-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Eurwen Jones Shaw".

Bill nº 95 (L-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Donnelly Boyle".

Bill nº 96 (M-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Phoebe Mary Buchanan Baker".

Bill nº 97 (N-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Gloria Ramsey Racine".

Bill nº 98 (O-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Ivy Rose Cook".

Bill nº 99 (P-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Homer Leavitt Ayer".

Bill nº 100 (Q-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elma Lillian Le Drew Wells".

Bill nº 101 (R-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Ellen Bradley Grant".

Bill nº 102 (S-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Brenda Mary Powell-Tuck Buhr".

(*Bills publics*)

L'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 23, Loi modifiant la Loi de l'immigration, est appelé et réservé.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion proposée par M. LaCroix: Que le Bill nº 3, Loi modifiant le Code criminel (Activité subversive), soit maintenant lu une deuxième fois.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Garson.

La Chambre reprend ensuite le débat sur la motion proposée par M. MacDougall: Que le Bill nº 2, Loi modifiant la Loi de la fête du Dominion et la Loi du jour de Victoria, soit maintenant lu une troisième fois.

Et le débat se poursuivant de nouveau;

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend le débat sur la motion proposée par M. St-Laurent: Que le Bill n° 77, Loi concernant le ministère de la Production de défense, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Low.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

N° 25

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 5 MARS 1951

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le dix-neuvième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de dix-neuvième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

D'Abraham W. Friesen, de Rosthern (Saskatchewan), et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *Canadian Co-operative Credit Society Limited.*

De George Meredith Huycke, et autres, de Toronto, (Ontario), demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *The Mercantile and General Reinsurance Company of Canada Limited.*

De *The Canadian Legion of the British Empire Service League*, demandant l'adoption d'une loi modifiant la Loi qui la constitue en corporation.

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 14 septembre 1950,—État indiquant:—1. Au cours de chacune des cinq dernières années, combien d'employés du gouvernement fédéral ont obtenu d'être maintenus en fonction après avoir atteint soixante-cinq ans?

2. Les employés ainsi maintenus en fonction après avoir atteint soixante-cinq ans ont-ils droit à une augmentation de pension lors de leur retraite?

3. Au cours de chacune des cinq dernières années, à combien d'employés du gouvernement fédéral a-t-on refusé d'accorder une prolongation de service au delà de soixante-cinq ans?

4. Sur quoi se fonde-t-on pour *a*) accorder, *b*) refuser ces demandes?

Sur motion de M. Winkler, le premier rapport du comité permanent des bills privés en général, déposé le 1er mars, est agréé.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont respectivement lus une première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 115 (M-1 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Trans Mountain Oil Pipe Line Company".—M. *Laing.*

Bill nº 116 (E du Sénat), intitulé: "Loi concernant la "British Columbia Telephone Company".—M. *Applewhaite.*

Bill nº 117 (L-1 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Canadian-Montana Pipe Line Company".—M. *Bennett.*

Bill nº 118 (N-1 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Border Pipeline Corporation".—M. *Robinson.*

De son siège en Chambre, M. Coldwell demande la permission de proposer l'ajournement de la Chambre, conformément à l'article 31 du Règlement, afin de discuter une affaire déterminée d'importance publique pressante, et en fait ainsi connaître l'objet:

"La négligence du Gouvernement en n'accueillant pas les revendications légitimes des producteurs de blé et en annonçant un versement final de 8·3c. le boisseau seulement à l'égard du blé mis en commun durant la période quinquennale, alors que les cultivateurs avaient droit à un versement final d'au moins 25c. le boisseau."

M. l'Orateur déclare la proposition de motion irrecevable parce que la Chambre aura bientôt l'occasion d'étudier amplement ce sujet et que la question ne possède l'urgence requise par le Règlement.

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:

Par M. Fraser—1. Quelle quantité de beurre le gouvernement fédéral et ses organismes avaient-ils dans les entrepôts, le 31 décembre 1950?

2. A quelles sociétés ou à quels particuliers le Gouvernement a-t-il vendu du beurre par l'intermédiaire de ses organismes, au cours des mois de janvier et février 1951?

3. Quelle quantité de beurre a-t-il vendue à chaque société ou à chaque particulier et quel en a été le prix dans chaque cas?

Les ordres de la Chambre suivants sont transmis aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Pouliot—Ordre de la Chambre—Copie des instructions données à un nommé Fernand Brunet et à un nommé Saba (ou Sapa ou Zappa), de la succursale de Montréal du Bureau des Statistiques, au sujet de la nomination des chefs d'équipes pour le recensement.

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Pouliot—Ordre de la Chambre—Copie de l'avis récemment publié à Québec par le Comité de placement des étudiants de Laval et signé par un nommé Racine, au sujet des emplois à remplir pour le recensement.

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Pouliot—Ordre de la Chambre—Copie de toutes les instructions données aux commissaires-recenseurs depuis leur nomination.

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Knowles—Ordre de la Chambre—Copie de toutes lettres datées depuis le 1er juillet 1950 et écrites à la Commission du service civil ou au président ou au secrétaire de ladite Commission par des fonctionnaires ou d'anciens fonctionnaires de l'Imprimerie nationale.

M. St-Laurent propose,—Que la Chambre, lorsqu'elle s'ajournera le mercredi 21 mars 1951, reste ajournée au lundi 2 avril 1951.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

M. Fournier (*Hull*), pour M. Winters, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue de porter de trois à cinq le nombre des membres du Conseil du territoire du Yukon.

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ledit projet de résolution.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion proposée par M. St-Laurent: Que le Bill nº 77, Loi concernant le ministère de la Production de défense, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont passé les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill nº 119 (G-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Antonio Roméo".

Bill nº 120 (H-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à James Edward Thomas".

Bill nº 121 (I-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Louise Webster Hunt".

Bill nº 122 (J-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Blanche-Amilda Lessard Duplessis".

Bill nº 123 (K-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anne Fineman Segal".

Bill nº 124 (L-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Weinstein Yaphe".

Bill nº 125 (M-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Titleman Rodin".

Bill nº 126 (N-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yvette-Ernestine Gagnon Lyons".

Bill nº 127 (O-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Pakidailo Greenberg".

Bill nº 128 (P-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Jeanne Dragon Bigaouette".

Bill nº 129 (Q-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Marguerite Cann Nichol".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de bills de divorce, et sur lesquelles reposent les bills ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 26

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 6 MARS 1951

PRIÈRE.

Treize pétitions sont déposées sur le bureau.

M. l'Orateur fait part à la Chambre de la lettre suivante qu'il a reçue:

HÔTEL DU GOUVERNEMENT
OTTAWA

Le 5 mars 1951.

Membres de la Chambre des communes:

J'ai reçu avec un vif plaisir l'Adresse que vous avez votée en réponse au discours que j'ai prononcé lors de l'ouverture du Parlement, et je vous en remercie sincèrement.

ALEXANDER DE TUNIS.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le vingtième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de vingtième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Jean Troster Fink, de Montréal (P.Q.), épouse de Maurice Fink.

D'Estelle Tétreau Latour, de Montréal (P.Q.), épouse de Raymond Latour.

De Julia Starr Melnick, de Montréal (P.Q.), épouse de Martin Melnick.

De Mary Ruth Langlois Michael, de Montréal (P.Q.), épouse de Barney Michael.

De Marion Cruickshank MacArthur, de Montréal (P.Q.), épouse de Robert Smith MacArthur.

De Margo Clare McKeown, de Montréal (P.Q.), épouse de Raymond John McKeown.

De Carl Marius Nielson, de Montréal (P.Q.), époux de Ruby Catherine Hardy Nielson.

D'Albert W. Stone, de Ste-Anne-de-Bellevue (P.Q.), époux d'Arlene Royea Stone.

De Hilda Miriam Magee Taylor, de Montréal (P.Q.), épouse de Frederick Bourchier Taylor.

De Mary Jenner Watkins, demeurant présentement en Angleterre, épouse de Reginald Harold Watkins, de Verdun (P.Q.).

M. Breithaupt, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le premier rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:—

Votre comité recommande:

1. Qu'il soit autorisé à se réunir pendant les séances de la Chambre;

2. Que son quorum soit réduit de 20 à 12 membres et que soit suspendue, à cet égard, l'application de l'article 63 (1) *b*) du Règlement;

3. Qu'il soit autorisé à faire imprimer, au jour le jour, 800 copies en anglais et 200 copies en français de ses procès-verbaux et témoignages et que soit suspendue, à cet égard, l'application de l'article 64 du Règlement.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Breithaupt, ledit rapport est agréé.

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Exemplaires de la correspondance additionnelle échangée entre le ministre de la Justice et les premiers ministres des diverses provinces du Canada concernant des observations sur des projets de modification à la constitution.

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, présente à la Chambre,—Rapport de la Commission canadienne du blé pour l'année agricole 1949-1950.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont respectivement lus une première fois, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 119 (G-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Antonio Roméo".—M. *Winkler*.

Bill nº 120 (H-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à James Edward Thomas".—M. *Winkler*.

Bill nº 121 (I-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Louise Webster Hunt".—M. *Winkler*.

Bill nº 122 (J-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Blanche-Amilda Lessard Duplessis".—M. *Winkler*.

Bill nº 123 (K-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anne Fineman Segal".—M. *Winkler*.

Bill nº 124 (L-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Weinstein Yaphe".—M. *Weir.*

Bill nº 125 (M-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Titleman Rodin".—M. *Winkler.*

Bill nº 126 (N-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yvette-Ernestine Gagnon Lyons".—M. *Winkler.*

Bill nº 127 (O-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Pakidailo Greenberg".—M. *Winkler.*

Bill nº 128 (P-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Jeanne Dragon Bigaouette".—M. *Winkler.*

Bill nº 129 (Q-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Marguerite Cann Nichol".—M. *Winkler.*

De son siège en Chambre, M. Knight demande la permission de proposer l'ajournement de la Chambre, conformément à l'article 31 du Règlement, afin de discuter une affaire déterminée d'importance publique pressante, et en fait ainsi connaître l'objet:

"L'annonce dans les journaux d'hier de la hausse sans précédent de l'indice du coût de la vie au chiffre de 175·2, et la nécessité d'établir immédiatement la réglementation des prix afin d'enrayer tout autre accroissement de la cherté de la vie."

M. l'Orateur déclare la proposition de motion irrecevable parce qu'il n'y a pas "urgence de la discussion", vu que le premier article de l'ordre du jour dont on fera l'appel aujourd'hui, notamment, la motion tendant à la troisième lecture du Bill nº 24, Loi conférant des pouvoirs d'urgence au gouverneur en conseil, fournira l'occasion prochaine d'aborder cette question.

A l'appel de l'ordre tendant à la troisième lecture du Bill nº 24, Loi conférant des pouvoirs d'urgence au gouverneur en conseil;

M. St-Laurent propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois.

Et un débat s'élevant et se poursuivant:

A six heures du soir, M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(*L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.*)

(*Bills privés*)

L'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude du Bill nº 7 (B du Sénat) intitulé: "Loi constituant en corporation "The Hutterian Brethren Church", est appelé et laissé au Feuilleton.

Les bills suivants sont, respectivement, lus une deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat sur les pétitions ayant servi de fondement auxdits bills):

Bill nº 103 (T-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen McDermott McRandall".

Bill nº 104 (U-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laurice Mary Michel Shatilla".

Bill nº 105 (V-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mihaly Kovacs".

Bill nº 106 (W-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rebecca Glicofsky Brown".

Bill nº 107 (X-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Selma Rokowsky Kirzner".

Bill nº 108 (Y-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ferdinand Langlois".

Bill nº 109 (Z-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Edith Macdonald Harris".

Bill nº 110 (A-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Françoise Brunet Crassowski".

Bill nº 111 (B-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Rita Rowlands Simpson".

Bill nº 112 (C-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Lucas Levitt".

Bill nº 113 (D-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite-Marie-Rita Fournier Cook".

Bill nº 114 (E-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul-Émile Piuze".

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 115 (M-1 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Trans Mountain Oil Pipe Line Company";

M. Laing, appuyé par M. Decore, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et comme la question est mise en délibération;

M. Wright, appuyé par M. Knowles, propose en amendement: Que le bill ne soit pas lu maintenant une deuxième fois et qu'on attende pour l'étudier plus à fond que la Chambre ait eu l'occasion de se prononcer sur l'apportunité de confier à une société de la Couronne ou à une entreprise publique, appartenant au gouvernement du Canada et relevant de lui, le soin d'aménager et d'administrer les pipe-lines.

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Argue,	Gibson,	Jones,	Noseworthy,
Bryce,	Gillis,	Knight,	Stewart (Winnipeg-Nord),
Coldwell,	Herridge,	Knowles,	Wright—12.

NON:

Messieurs

Anderson,	Balcer,	Beaudoin,	Beyerstein,
Applewhaite,	Balcom,	Benidickson,	Black (Cumberland),
Ashbourne,	Bater,	Bennett,	Blackmore,

Blair,
Blanchette,
Boisvert,
Boivin,
Bonnier,
Boucher,
Bradette,
Bradley,
Breithaupt,
Breton,
Brooks,
Bruneau,
Byrne,
Cameron,
Campney,
Cannon,
Carroll,
Carter,
Casselman,
Catherwood,
Cauchon,
Charlton,
Cloutier,
Conacher,
Côté (Verdun-La Salle),
Courtemanche,
Coyle,
Crestohl,
Croll,
Cruickshank,
Darroch,
Decore,
Dion,
Drew,
Dubé,
Dumas,
Dupuis,
Eudes,
Fair,
Fairclough, (Mme)
Ferguson,
Fleming,
Follwell,
Fournier (Hull),
Fournier (Maisonneuve-Rosemont),
Fraser,
Fulford,
Fulton,
Gagnon,
Gardiner,
Garland,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Lapointe),
Gauthier (Portneuf),
Gingras,
Gosselin,
Graydon,
Green,
Gregg,
Harkness,
Harris (Grey-Bruce),
Harrison,
Hees,
Helme,
Hetland,
Higgins,
Hodgson,
Hosking,
Howe,
Huffman,
Hunter,
James,
Johnston,
Jutras,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
Lafontaine,
Laing,
Langlois (Gaspé),
Larson,
Leduc,
Lefrançois,
Léger,
Lennard,
Lesage,
Little,
Macdonald (Edmonton-Est),
Macdonnell (Greenwood),
MacDougall,
MacKenzie,
MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria),
MacNaught,
Macnaughton,
McCann,
McCubbin,
McCulloch,
McCusker,
McDonald (Parry-Sound-Muskoka),
McGregor,
McIlraith,
McLean (Huron-Perth),
McLure,
McMillan,
Major,
Maltais,
Massé,
Maybank,
Mayhew,
Monette,
Mott,
Murphy,
Murray (Cariboo),
Murray (Oxford),
Mutch,
Nixon,
Nowlan,
Pearkes,
Pinard,
Poulin,
Pouliot,
Prudham,
Quelch,
Ratelle,
Richard (Gloucester),
Riley,
Rinfret,
Robertson,
Robinson,
Rooney,
Ross (Hamilton-Est),
Ross (Souris),
Rousseau,
Rowe,
St-Laurent,
Shaw,
Simmons,
Sinclair,
Sinnott,
Smith (Moose-Mountain),
Smith (Queens-Shelburne),
Smith (York-Nord),
Stanfield,
Stewart (Yorkton),
Stick,
Stuart (Charlotte),
Tremblay,
Tustin,
Ward,
Warren,
Weaver,
Weir,
Welbourn,
White (Hastings-Peterborough),
White (Middlesex-Est),
Whiteside,
Winkler,
Wood,
Wylie—172.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Herridge.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend le débat sur la motion proposée par M. St-Laurent: Que le Bill nº 24, Loi conférant des pouvoirs d'urgence au gouverneur en conseil, soit maintenant lu une troisième fois.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée, sur division.

Ledit bill est, en conséquence, lu une troisième fois, sur division, et passé.

Le Bill n° 77, Loi concernant le ministère de la Production de défense, est étudié de nouveau en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès de nouveau accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé onze heures du soir, exactement onze heures et cinq minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 27

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 7 MARS 1951

PRIÈRE.

Onze pétitions sont déposées sur le bureau.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le vingt-sixième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, déposées le 6 mars, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Margaret Isobel Riley Barnett, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Frederick John Barnett, de Hull (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Mansell Reginald Jacques, de Montréal (P.Q.), époux d'Enid Rosemary Chichester Crookshank Jacques, demeurant présentement en Angleterre.—M. *Winkler*.

D'Edward Stanley Darby, de Montauban les Mines (P.Q.), époux de Dorothy Edith Stewart Darby, demeurant présentement à Toronto (Ontario).—M. *Winkler*.

De Beulah Nellie White Elliott, demeurant présentement à Twillingate (Terre-Neuve), épouse de Bennett Elliott, de Botwood (Terre-Neuve).—M. *Winkler*.

De Myrtle Louise Vassell Evans, épouse d'Egbert Samuel Evans, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

D'Eli Wilson Jewer, de Gander (Terre-Neuve), époux de Daisy May Keefe Jewer, demeurant présentement à Twillingate (Terre-Neuve).—M. *Winkler*.

De Stephanos Katinoglou, de Montréal (P.Q.), époux de Genevieve Mary Nickerson Katinoglou, demeurant présentement à Lévis (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Jeannine Lafleur Leatherdale, épouse de John Bruce Leatherdale, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Gabrielle Robert Mallette, épouse de Charles-Émile Mallette, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Léon Simon Marchand, de Montréal (P.Q.), époux de Mary Gatz Marchand.—M. *Winkler.*

De Sophie Kotsos Moscoutis, épouse de Byron Nicholas Moscoutis, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Ruth Helen Findlay Paterson Priestman, épouse de Herbert Kitchener Priestman, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Ela Raizman, de Montréal (P.Q.), époux de Zisl Konopka Raizman, demeurant présentement à Outremont (P.Q.).—M. *Winkler.*

M. Winkler, du comité permanent des bills privés en général, présente le quatrième rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:

Votre comité a étudié les bills suivants et a convenu d'en faire rapport avec des amendements:

Bill nº 22 (C du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'Église-unie du Canada".

Bill nº 8 (D du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation l'Église Évangélique Luthérienne du Canada".

M. Winkler, du comité permanent des bills privés en général, présente le cinquième rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:

Votre comité a étudié les bills suivants et convient d'en faire rapport sans amendement:

Bill nº 81 (X-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Zelda Schacter Shmukler".

Bill nº 82 (Y-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Sullivan Lees".

Bill nº 83 (Z-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Louise Jones Robinson".

Bill nº 84 (A-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Dorcas Perry Rogers".

Bill nº 85 (B-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nell Gohenberg Lipson".

Bill nº 86 (C-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roslyn Beverly Gold Browman".

Bill nº 87 (D-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rolande Dumas Fritsch".

Bill nº 88 (E-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Frances Storrier Ritchie".

Bill nº 89 (F-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Isabel Pitcher Flipping".

Bill nº 90 (G-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sylvia Miller Ginsberg".

Bill nº 91 (H-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fernand Senecal".

Bill nº 92 (I-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vincent Tutino".

Bill nº 93 (J-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paulette Joly Foley."

Bill nº 94 (K-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Eurwen Jones Shaw".

Bill nº 95 (L-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Donnelly Boyle".

Bill nº 96 (M-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Phoebe Mary Buchanan Baker".

Bill nº 97 (N-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Gloria Ramsey Racine".

Bill nº 98 (O-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Ivy Rose Cook".

Bill nº 99 (P-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Homer Leavitt Ayer".

Bill nº 100 (Q-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elma Lillian Le Drew Wells".

Bill nº 101 (R-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Ellen Bradley Grant".

Bill nº 102 (S-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Brenda Mary Powell-Tuck Buhr".

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 février 1951,—État indiquant:—1. A-t-on reçu des requêtes à l'égard des services de la marine tels que quais, cales et brise-lames, dans la province de Terre-Neuve?

2. Dans l'affirmative, *a*) de la part de qui, *b*) à quelles dates, *c*) en vue de quelles réparations ou de quelles substitutions?

M. Garson, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du commissaire des pénitenciers pour l'année financière terminée le 31 mars 1950 (version française).

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 février 1951,—État indiquant:—1. Combien de sociétés s'occupent de la distribution commerciale du beurre pour le compte de la Commission des produits laitiers?

2. Quelle quantité de beurre a-t-on importée au Canada, depuis janvier 1950 jusqu'à ce jour?

M. Rinfret, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 21 février 1951,—État indiquant:—1. Quels endroits du Nord canadien sont desservis par le service *Tout par avion?*

2. Quelle a été, à la date la plus récente pour laquelle on possède des statistiques, le volume du courrier à destination et en provenance de chacun de ces endroits?

3. Quel a été, au cours de la même période, le volume du courrier à destination et en provenance de Churchill (Manitoba)?

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 février 1951:—Copie de chaque réclamation de frais de voyage indiquant en détail les sommes dépensées pour le transport, les hôtels, les repas et à d'autres titres, soumise par M. A. G. McLean, commissaire adjoint de la Commission des grains, à Saskatoon, à l'égard de la période du 1er janvier 1949 au 31 janvier 1951.

M. MacNaught, adjoint parlementaire au ministre des Pêcheries, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 1er mars 1951,—État indiquant:—1. Quel a été le nombre des nominations au ministère des Pêcheries, dans la province de Terre-Neuve, depuis le 1er avril 1950?

2. Quel est le nom de ces fonctionnaires et quel est le traitement de chacun?

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Browne (*St-Jean-Ouest*)—1. Quel est le nombre des fonctionnaires du ministère de l'Agriculture employés à Terre-Neuve?

2. Quelles sont les fonctions et quel est le traitement respectif de ceux qui y ont été nommés depuis le 1er avril 1950?

Par M. Coldwell—1. Au cours de l'année financière 1949-1950, quelles sociétés se sont occupées ou ont obtenu des contrats de réclame ou de publicité pour le compte de chacun des ministères du Gouvernement et de ses organismes?

2. Quels montants a-t-on versés pour ces services à chacune de ces sociétés, au cours de l'année financière 1949-1950?

Par M. Aylesworth—1. Le Gouvernement est-il locataire de l'édifice Webber, à Kingston?

2. Dans l'affirmative, de qui et quel en est le loyer annuel?

3. Quel ministère du Gouvernement occupe l'édifice?

4. Y occupe-t-il tout l'espace disponible? Sinon, quelle aire y occupe-t-il?

5. A-t-on effectué des réparations ou des transformations à l'édifice?

6. Dans l'affirmative, qui a pourvu aux frais de ces réparations ou de ces transformations?

7. Si le Gouvernement y a pourvu, quels ont été les entrepreneurs?

8. Quel a été le coût de ces réparations ou de ces transformations?

9. Y a-t-il des employés préposés à l'entretien de cet édifice?

10. Dans l'affirmative, quel en est le nombre, quelles sont leurs fonctions et quels sont leurs traitements?

11. Le Gouvernement a-t-il pris des dispositions en vue d'acheter cet édifice?

12. Dans l'affirmative, quel prix a-t-on demandé?

13. Le Gouvernement a-t-il accepté cette offre?

L'adresse suivante est votée à Son Excellence le Gouverneur général et l'ordre de la Chambre suivant transmis au fonctionnaire compétent:—

Par M. Carroll—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes, lettres, mémoires ou autres documents échangés au cours de l'année écoulée entre le ministre du Commerce ou tout autre ministre, ministère ou fonctionnaire, et le premier ministre ou le ministre de l'Industrie de la Nouvelle-Écosse, concernant le problème de l'expansion de l'industrie sidérurgique.

Par M. Fulton—Ordre de la Chambre—Copie du rapport et des conclusions de la Commission des Transports à la suite de l'enquête relative à la collision survenue sur la ligne principale du National-Canadien à Canoe-River (Colombie-Britannique) le 21 novembre 1950.

M. Bertrand, appuyé par M. Bonnier, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le Gouvernement devrait, au cours de la présente session, étudier l'à-propos d'ajouter à son programme de sécurité sociale un régime d'octroi d'allocations à toute personne sans ressources ou sans revenu suffisant qui, par suite de blessures, d'accident, d'infirmité congénitale ou de maladie incurable,

est désavantagée dans la recherche ou l'obtention d'un emploi ou incapable d'assurer sa subsistance, et dont l'âge l'empêche de bénéficier des mesures de sécurité sociale actuellement en vigueur.

Et un débat s'élevant et se poursuivant;

Un message est reçu pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont passé le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre, savoir:

Bill nº 130 (W-2 du Sénat) intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les permis d'exportation et d'importation".

A 6 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 28

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 8 MARS 1951

PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont passé le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 131 (F-4 du Sénat), intitulé: "Loi concernant une certaine demande de brevet de George R. Hanks".

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le vingt-septième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, déposées le 7 mars, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Thelma Rosenberg Bard, épouse de Morris Schwarz Bard, autrement connu sous le nom de Morris S. Bard, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Marie-Madeleine-Pauline Parent Bjarnason, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Valdimar Bjarnason, demeurant présentement à Brantford (Ontario).—M. *Winkler*.

De Raymond Landry, de Ste-Dorothée (P.Q.), époux d'Aline Gauthier Landry, demeurant présentement à Plage-Laval (P.Q.).—M. *Winkler*.

D'Evelyn Maria Bianchi Lippiatt, épouse d'Ernest Edward Lippiatt, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Bernard Kenneth McCormack, de Montréal (P.Q.), époux de Mar Dorothy Maher McCormack, demeurant présentement à Ste-Agathe (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Georges Paquin, de Valleyfield (P.Q.), époux de Cécile Pepin Paquin, demeurant présentement à Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Genevieve Flora Agathe Brown Smith, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Thomas David Herbert Smith, de Shawville (P.Q.). —M. *Winkler.*

De Jane Stirling Stephens, épouse de Nathan Kenneth Stephens, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Marie-Fernande-Yvette Marsan Valiquette, épouse de Joseph-Paul-Richard Valiquette, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Muriel Edna Glass Fryer, épouse d'Edward Walter Fryer, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le vingt-huitième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié la pétition suivante, déposée le 7 mars, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées:

De Son Excellence Monseigneur Isidore Borecky, de Toronto (Ontario), demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation "The Ukrainian Catholic Episcopal Corporation of Eastern Canada".—M. *Ross* (Hamilton-Est).

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le vingt et unième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de vingt et unième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Margaret Isobel Riley Barnett, de Montréal (P.Q.), épouse de Frederick John Barnett.

De Beatrice Watson Bell, de Montréal (P.Q.), épouse d'Arthur Best Bell.

De Dorothy Agnes Bell Bissonnette, demeurant présentement en Angleterre, épouse de Maurice-Robert-Rodrigue Bissonnette, de Montréal (P.Q.).

D'Edward Stanley Darby, de Montauban-les-Mines (P.Q.), époux de Dorothy Edith Stewart Darby.

De Beulah Nellie White Elliott, de Twillingate (Terre-Neuve), épouse de Bennett Elliott.

De Myrtle Louise Vassell Evans, de Montréal (P.Q.), épouse d'Egbert Samuel Evans.

De Mansell Reginald Jacques, de Montréal (P.Q.), époux d'Enid Rosemary Chichester Crookshank Jacques.

D'Eli Wilson Jewer, de Gander (Terre-Neuve), époux de Daisy May Keefe Jewer.

D'Ilse Helen Kneutgen Jorgensen, de Montréal (P.Q.), épouse de Paul Valdemar Jorgensen.

De Sophie Kotsos Moscoutis, de Montréal (P.Q.), épouse de Byron Nicholas Moscoutis.

D'Ela Raizman, de Montréal (P.Q.), époux de Zisl Konopka Raizman.

De Cecily Coster Chandler Troop, de Montréal (P.Q.), épouse de Stewart Troop.

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Exemplaires de la correspondance additionnelle échangée entre le ministre de la Justice et les premiers ministres des diverses provinces du Canada concernant des observations sur des projets de modification à la constitution (version française).

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Campney soit substitué à celui de M. Winkler sur la liste des membres du comité permanent des comptes publics.

Le bill suivant, émané du Sénat, est lu une première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 130 (W-2 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les permis d'exportation et d'importation".—M. *Howe*.

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:

Par M. Murphy—1. Quelque ministère du Gouvernement a-t-il obtenu un immeuble à Sarnia (Ontario), sur la rue Christiana, au cours de l'année écoulée?

2. Dans l'affirmative, a-t-il loué ou acheté cet immeuble?

3. Si l'immeuble a été loué, quelle est la durée du bail et quel est le montant du loyer?

4. Le gouvernement a-t-il traité avec un courtier en immeuble, qui le représentait ou représentait le propriétaire?

5. Dans l'affirmative, quel est le nom de ce courtier ou de ce représentant?

Le Bill nº 77, Loi concernant le ministère de la Production de défense, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté avec des amendements, étudié ainsi qu'il a été modifié, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 5, Loi modifiant la Loi sur la commission canadienne du blé, 1935;

M. Howe propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et comme il s'élève un débat;

M. Ross (*Souris*), appuyé par M. Charlton, propose en amendement: Que le bill ne soit pas lu maintenant la deuxième fois, mais que l'étude en soit remise tant que la Chambre n'aura pas eu l'occasion de se prononcer sur la récente décision du Gouvernement quant au paiement final à l'égard du blé en vertu du programme quinquennal de mise en commun et sur la mauvaise façon dont le Gouvernement s'est occupé de la vente du blé et des autres céréales visées par la loi sur la Commission canadienne du blé.

Et comme le débat se poursuit;

M. Wright, appuyé par M. Bryce, propose en sous-amendement: Que l'amendement soit modifié en y rayant tous les mots suivant les mots "paiement final à l'égard du blé en vertu du programme quinquennal de mise en commun", et y substituant les suivants:

> "la Chambre étant d'avis qu'on devrait songer à accorder un versement final de vingt-cinq cents le boisseau".

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Wright.

Avec la permission, la Chambre revient à la *présentation de rapports des comités permanents et spéciaux,* sous la rubrique des *Affaires de routine.*

M. McCulloch, pour M. Breithaupt, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente alors le deuxième rapport dudit comité, lequel rapport est ainsi conçu:

Votre Comité a étudié le Bill nº 75 (F du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *Trans-Canada Pipe Lines Limited*" et a convenu de le rapporter avec amendement.

La Chambre s'ajourne ensuite, à 10 heures 55 minutes du soir, à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 29

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 9 MARS 1951

PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont passé les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 132 (R-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Abraham Tarontchick, autrement connu sous le nom de Abraham Turner".

Bill n° 133 (S-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Caroline Lay Redburn McCormick".

Bill n° 134 (T-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jack Harold Frederick Grater".

Bill n° 135 (U-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Merle McCullough McCallum".

Bill n° 136 (V-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Margaret Urquhart Cuthbert Gilman".

Bill n° 137 (W-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Isabel Wrad Green".

Bill n° 138 (X-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Réjeanne Laliberté Tinker".

Bill n° 139 (Y-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick John Pratt".

Bill n° 140 (Z-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Frederick Albin Turner".

Bill n° 141 (A-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Maria Silvaggio Mazzalongo".

Bill n° 142 (B-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jacqueline Yvonne Suzanne Stucker Grant".

Bill n° 143 (C-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethelbert Deniston Joseph Bartholomew".

Bill n° 144 (D-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Elizabeth Whitehead Simpson".

Bill nº 145 (E-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Elizabeth Hulbig Wilks".

Bill nº 146 (F-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Cameron Williams".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de bills de divorce, et sur lesquelles reposent les bills ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

M. Sinclair, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre,—Rapport du surintendant de l'assurance sur les compagnies de prêt et de fiducie pour l'année terminée le 31 décembre 1949.

Le bill suivant, émané du Sénat, est lu une première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 131 (F-4 du Sénat), intitulé: "Loi concernant une certaine demande de brevet de George R. Hanks".—M. *Richard* (Ottawa-Est).

Le Bill nº 77, Loi concernant le ministère de la Production de défense, est lu une troisième fois et passé.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion proposée par M. Howe: Que le Bill nº 5, Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé, 1935, soit lu maintenant une deuxième fois, et sur la motion proposée en amendement par M. Ross (*Souris*) et la motion proposée en sous-amendement par M. Wright.

Et le débat se poursuivant de nouveau;

A six heures du soir, M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(*L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.*)

(*Bills privés*)

L'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude du Bill nº 7 (B du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "The Hutterian Brethren Church", est appelé et réservé.

M. MacLean (*Cap-Breton-Nord et Victoria*) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude des bills privés (en conformité de l'article 110 du Règlement); agréé.

Le Bill nº 22 (C du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'Église-unie du Canada" (*modifié par le comité permanent des bills privés en général*), est alors étudié en comité plénier, rapporté sans autre amendement, étudié ainsi qu'il a été modifié, lu une troisième fois et passé ainsi qu'il a été modifié.

Le Bill nº 8 (D du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation l'Église Évangélique Luthérienne du Canada" (*modifié par le comité permanent des bills privés en général*), est étudié en comité plénier, rapporté sans autre amendement, étudié ainsi qu'il a été modifié, lu une troisième fois et passé ainsi qu'il a été modifié.

Les bills suivants sont étudiés en comité plénier, rapportés sans amendement, lus une troisième fois, sur division, et adoptés:

Bill nº 81 (X-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Zelda Schacter Shmukler".

Bill nº 82 (Y-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Sullivan Lees".

Bill nº 83 (Z-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Louise Jones Robinson".

Bill nº 84 (A-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Dorcas Perry Rogers".

Bill nº 85 (B-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nell Gohenberg Lipson".

Bill nº 86 (C-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roslyn Beverly Gold Browman".

Bill nº 87 (D-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rolande Dumas Fritsch".

Bill nº 88 (E-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Frances Storrier Ritchie".

Bill nº 89 (F-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Isabel Pitcher Flipping".

Bill nº 90 (G-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sylvia Miller Ginsberg".

Bill nº 91 (H-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fernand Senecal".

Bill nº 92 (I-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vincent Tutino".

Bill nº 93 (J-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paulette Joly Foley."

Bill nº 94 (K-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Eurwen Jones Shaw".

Bill nº 95 (L-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Donnelly Boyle".

Bill nº 96 (M-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Phoebe Mary Buchanan Baker".

Bill nº 97 (N-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Gloria Ramsey Racine".

Bill nº 98 (O-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Ivy Rose Cook".

Bill nº 99 (P-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Homer Leavitt Ayer".

Bill nº 100 (Q-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elma Lillian Le Drew Wells".

Bill nº 101 (R-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Ellen Bradley Grant".

Bill nº 102 (S-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Brenda Mary Powell-Tuck Buhr".

Sur motion de M. MacLean (*Cap-Breton-Nord et Victoria*), il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été transmises les pétitions sur lesquelles les bills mentionnés plus haut sont fondés.

Le Bill nº 75 (F du Sénat), intitulé: Loi constituant en corporation "Trans-Canada Pipe Lines Limited", (*modifié par le comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques*), est étudié en comité plénier, rapporté sans autre amendement, étudié ainsi qu'il a été modifié;

M. Decore, appuyé par M. McIvor, propose alors,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une troisième fois et passé ainsi qu'il a été modifié.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 116 (E du Sénat), intitulé: Loi concernant la "British Columbia Telephone Company";

M. Applewhaite, appuyé par M. Robinson, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Cruickshank.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend le débat sur la motion proposée par M. Howe: Que le Bill nº 5, Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé, soit maintenant lu une deuxième fois, et sur la motion proposée en amendement par M. Ross (*Souris*) et la motion proposée en sous-amendement par M. Wright.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Ross (*Souris*).

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

N° 30

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 12 MARS 1951

PRIÈRE.

Cinquante-quatre pétitions sont déposées sur le bureau.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le vingt-deuxième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de vingt-deuxième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Son Excellence Monseigneur Basil V. Ladyka, de Winnipeg, Manitoba, demandant l'adoption d'une loi qui change le nom de la Corporation épiscopale ruthène catholique grecque du Canada en celui de Corporation Épiscopale Catholique Ukrainienne du Canada central, ainsi que pour d'autres fins.

De Son Excellence Monseigneur Isidore Borecky, de Toronto, Ontario, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation la Corporation Épiscopale Catholique Ukrainienne de l'Est du Canada.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le vingt-troisième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, ainsi conçu:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de vingt-troisième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre

le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Lorraine Colville Watson Anderson, de Montréal (P.Q.), épouse de Carroll Robert Anderson.

De Thelma Rosenberg Bard, de Montréal (P.Q.), épouse de Morris Schwarz Bard, autrement connu sous le nom de Morris S. Bard.

De Jean-Camille-Antoine Coutu, de Montréal (P.Q.), époux de Marie-Madeleine-Suzanne Morin Coutu.

De Rollande-Cécile Larocque Duquette, de Ste-Anne de Bellevue (P.Q.), épouse de Florent Duquette.

De Raymond Landry, de Ste-Dorothée (P.Q.), époux d'Aline Gauthier Landry.

De Léon-Simon Marchand, de Montréal (P.Q.), époux de Mary Gatz Marchand.

De Bernard Kenneth McCormack, de Montréal (P.Q.), époux de Mary Dorothy Maher McCormack.

De Marie-Rose Vachon Orr, de Westmount (P.Q.), épouse de Robert Orr.

De Georges Paquin, de Valleyfield (P.Q.), époux de Cécile Pepin Paquin.

De Catherine Marie Littlefield Stirling, de Montréal (P.Q.), épouse de James Buchanan Stirling.

De Marie-Fernande-Yvette Marsan Valiquette, de Montréal (P.Q.), épouse de Joseph-Paul-Richard Valiquette.

De Meinerth Aage Arsvold Wick, de St-Laurent (P.Q.), époux de Margaret Francis Walsh Wick.

De Selma Schenker Wyler, de Montréal (P.Q.), épouse de Hermann Wyler.

M. Sinclair, adjoint parlementaire au ministre des Finances, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 février 1951,—État indiquant: —1. Combien de fonctionnaires civils retraités reçoivent une pension mensuelle de l'une des catégories suivantes: *a*) moins de $20; *b*) de $20 à $29.99; *c*) de $30 à $39.99; *d*) de $40 à $49.99; *e*) de $50 à $59.99; *f*) de $60 à $69.99; *g*) de $70 à $79.99; *h*) de $80 à $89.99; *i*) de $90 à $99.99; *j*) de $100 ou plus?

2. Combien de veuves de fonctionnaires retraités reçoivent une pension dont le montant correspond à chacune des catégories mentionnées à la question précédente?

3. Quel est le nombre de fonctionnaires civils retraités et de veuves de fonctionnaires civils retraités résidant actuellement dans chaque province?

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont respectivement lus une première fois, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 132 (R-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Abraham Tarontchick, autrement connu sous le nom de Abraham Turner".—M. *Winkler*.

Bill nº 133 (S-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Caroline Lay Redburn McCormick".—M. *Winkler*.

Bill nº 134 (T-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jack Harold Frederick Grater".—M. *Winkler*.

Bill nº 135 (U-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Merle McCullough McCallum".—M. *Winkler*.

Bill nº 136 (V-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Margaret Urquhart Cuthbert Gilman".—M. *Winkler*.

Bill nº 137 (W-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Isabel Ward Green".—M. *Winkler*.

Bill nº 138 (X-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Réjeanne Laliberté Tinker".—M. *Winkler.*

Bill nº 139 (Y-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick John Pratt".—M. *Winkler.*

Bill nº 140 (Z-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Frederick Albin Turner".—M. *Winkler.*

Bill nº 141 (A-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Maria Silvaggio Mazzalongo".—M. *Winkler.*

Bill nº 142 (B-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jacqueline Yvonne Suzanne Stucker Grant".—M. *Winkler.*

Bill nº 143 (C-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethelbert Deniston Joseph Bartholomew".—M. *Winkler.*

Bill nº 144 (D-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Elizabeth Whitehead Simpson".—M. *Winkler.*

Bill nº 145 (E-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Elizabeth Hulbig Wilks".—M. *Winkler.*

Bill nº 146 (F-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Cameron Williams".—M. *Winkler.*

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Murphy—1. Existe-t-il des ports d'entrée, au Canada, où l'examen des visiteurs concernant la douane et l'immigration a été confié à un seul fonctionnaire?

2. Dans l'affirmative, quels sont ces ports d'entrée et depuis quand y a-t-on adopté cette pratique?

Par M. Mackenzie—1. Quel était le nombre des postes récepteurs de T.S.F. au Canada au cours de l'année financière 1949-1950?

2. Combien a-t-on délivré de permis de postes récepteurs au cours de cette période?

3. Quelle a été la somme globale perçue en droits de permis à l'égard de 1949-1950?

4. Au cours de cette période, combien a-t-on prononcé de condamnations contre les personnes qui n'avaient pas obtenu de permis?

5. Quel a été le total des frais de perception des droits de permis au cours de l'année financière 1949-1950?

6. Quel a été le montant total des recettes provenant des diverses opérations de la Société Radio-Canada au cours de l'année financière 1949-1950?

7. L'exploitation de la Société Radio-Canada a-t-elle été déficitaire au cours de l'année financière 1949-1950? Dans l'affirmative, quel a été le montant du déficit?

Par M. Balcom—1. Le ministère des Transports a-t-il été mis au courant de la décision de l'Office de télécommunications du Commonwealth de rétablir le câble sous-marin reliant Halifax (Nouvelle-Écosse), Harbour-Grace (Terre-Neuve) et Cornwall (Angleterre)?

2. Dans l'affirmative, *a*) quand les travaux commenceront-ils, *b*) quel en est le coût estimatif, *c*) entre qui partagera-t-on les frais, *d*) quelle proportion des frais le Canada assumera-t-il?

3. La remise en état du câble sous-marin signifie-t-elle le rétablissement des bureaux et du personnel de la société à Halifax (Nouvelle-Écosse)?

Par M. Courtemanche—1. A-t-on retenu les services d'une société d'ingénieurs pour préparer les plans d'une bobine de réactance à Chalk-River?

2. Dans l'affirmative, quelle est cette société?

3. Suivant quelles conditions se fera le paiement des honoraires à cette société?

4. Cette société aura-t-elle aussi la surveillance des travaux de construction?

5. Dans l'affirmative, quel sera le taux de ses honoraires?

Par M. Goode—1. Quel a été le montant total du revenu des cultivateurs *a*) de l'Alberta, *b*) de la Saskatchewan, *c*) du Manitoba, au cours de chacune des années 1946, 1947, 1948, 1949 et 1950?

2. Combien d'automobiles et de camions ont été achetés dans chacune de ces provinces au cours de chacune des années ci-haut mentionnées?

3. Quelle a été la valeur des instruments aratoires vendus *a*) en Alberta, *b*) en Saskatchewan, *c*) au Manitoba, au cours de chacune des années 1946, 1947, 1948, 1949 et 1950?

4. Quel est le nombre estimatif des cultivateurs qui étaient effectivement propriétaires ou locataires de fermes *a*) en Alberta, *b*) en Saskatchewan, *c*) au Manitoba, en 1950?

5. Quelle quote-part estimative représente, pour chaque contribuable canadien, le paiement des 65 millions de dollars versés aux cultivateurs des trois provinces de l'Ouest?

Par M. Fulton—1. Quel a été le nombre des personnes employées directement ou indirectement par le Bureau fédéral de la statistique au cours de chacune des années 1929, 1939, 1949 et en 1951 jusqu'à ce jour?

2. Quel a été le montant total versé *a*) en salaires et traitements, *b*) en loyer et en frais de premier établissement, s'il en est, pour des locaux de bureaux, *c*) en tous autres frais, au cours de chacune des mêmes années?

Par M. Higgins—1. Quels travaux de construction et de réparation a-t-on effectués aux quais, aux cales et aux brise-lames, dans la province de Terre-Neuve, au cours de la période allant du 1er avril 1949 à ce jour?

2. A quels endroits a-t-on effectué ces travaux et quel en a été le coût respectif?

3. A quels endroits effectuera-t-on de tels travaux de construction et de réparation au cours de la présente année?

Par M. Kirk (*Digby-Yarmouth*)—1. Quels aérodromes *a*) en Nouvelle-Écosse, *b*) dans l'Île du Prince-Édouard, *c*) au Nouveau-Brunswick, *d*) dans Terre-Neuve, le ministère de la Défense nationale a-t-il utilisés pour des fins d'instruction et pour ses opérations au cours de la seconde guerre mondiale?

2. Quels sont les aérodromes que *a*) le ministère de la Défense nationale, *b*) le ministère des Transports utilisent actuellement à des fins commerciales?

L'adresse suivante est votée à Son Excellence le Gouverneur général et l'ordre de la Chambre suivant est transmis au fonctionnaire compétent:—

Par M. Knight—Adresse à Son Excellence le Gouverneur—Copie de toute correspondance datée depuis le 1er janvier 1947 et échangée entre le Gouvernement du Manitoba, ou l'un de ses ministres ou ministères, et le gouvernement fédéral, ou l'un de ses ministres ou ministères, concernant le problème de l'assistance fédérale pour l'instruction.

Par M. Casselman, pour Mme Fairclough—Ordre de la Chambre—Copie des listes de tarifs postaux publiées chaque année depuis 1914 jusqu'à ce jour, ainsi qu'un état indiquant les profits ou pertes annuels à l'égard de la manutention du courrier de deuxième classe à compter de 1939.

M. Winters propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue de pourvoir à l'élection de représentants de la population des Territoires du Nord-Ouest dans le gouvernement de ce territoire et d'accorder au gouverneur en conseil le pouvoir de désigner des officiers de justice pour lesdits Territoires.

M. Winters, membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ledit projet de résolution.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution concernant la Loi sur le contrôle des changes;

M. Abbott propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue de maintenir en vigueur la Loi sur le contrôle des changes jusqu'à soixante jours après le début de la première session du Parlement commençant au cours de l'année 1953.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Abbott, présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 147, Loi modifiant la Loi sur le contrôle des changes, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la motion proposée par M. Howe: Que le Bill nº 5, Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé, 1935, soit maintenant lu une deuxième fois, et sur la motion proposée en amendement par M. Ross (*Souris*) et sur la motion proposée en sous-amendement par M. Wright.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné à plus tard ce jour même, sur motion de M. Jutras.

M. Abbott, membre du conseil privé du roi, transmet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur ainsi qu'il suit:

ALEXANDER DE TUNIS,

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes le budget des sommes requises pour le service du Canada pour l'année financière expirant le 31 mars 1952 et, conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, le Gouverneur général recommande ce budget à la Chambre des communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 12 mars 1951.

Sur motion de M. Abbott, lesdits message et budget sont renvoyés au comité des Subsides.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité de subsides;

M. Fournier (*Hull*) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et comme il s'élève un débat;

M[me] Fairclough, appuyée par M. Graydon, propose en amendement: Que tous les mots suivant le mot "Que" dans la motion soient rayés et remplacés par les suivants:

> "La Chambre déplore que le Gouvernement, à la lumière de l'augmentation soutenue du coût de la vie et plus particulièrement de la hausse accentuée de ces temps derniers, refuse de prendre des mesures efficaces en vue de protéger le budget de nos familles canadiennes."

Et ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée, sur division.

Et après plus ample discussion, la motion principale, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité de subsides et, après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont passé le bill suivant, sans amendement:

Bill nº 78, Loi modifiant la Loi de 1944 sur les prêts destinés aux améliorations agricoles.

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la motion proposée par M. Howe: Que le Bill nº 5, Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé, soit maintenant lu une deuxième fois, et sur la motion proposée en amendement par M. Ross (*Souris*) et la motion proposée en sous-amendement par M. Wright.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Blackmore.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 31

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 13 MARS 1951

PRIÈRE.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le vingt-neuvième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, déposées le 12 mars, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

D'Yvonne Winifred Andrews, demeurant présentement à Toronto (Ontario), épouse de Guy Ewart Andrews, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

D'Addie Jane Monica Wright Brock, demeurant présentement à Trenholm (P.Q.), épouse de George Llewellyn Brock, de Richmond (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Colette Clément Carrières, épouse de Jean-Paul Carrières, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De John Cook Donaldson, de Verdun (P.Q.), époux de Catherine Sheridan Anderson Scott Donaldson.—M. *Winkler*.

De Gwendoline Mary Teresa Sullivan Harse, autrement connue sous le nom de Duddridge, demeurant présentement à Westmount (P.Q.), épouse de Norman William Harse, autrement connu sous le nom de Duddridge, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

D'Alice Ann Gordon Lewis, épouse d'Evan David Lewis, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Mollie Balacan Pantel, épouse d'Abe Pantel, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

D'Opal Jean Ellis Pike, demeurant présentement à Mont-Royal (P.Q.), épouse de Robert Burns Pike, demeurant présentement à Halifax (Nouvelle-Écosse).—M. *Winkler*.

De Marie-Laure-Jacqueline Patenaude Racine, demeurant présentement à Westmount (P.Q.), épouse d'Alphonse-Hector-Pierre-Jean Racine, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Dorothy Shapiro Ram, épouse d'Abie Ram, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Sarah Jane Greeley Smith, épouse d'Abram Smith, de St-Jean (Terre-Neuve).—M. *Winkler.*

De Harry Murning Smith, de Montréal (P.Q.), époux de June Burke Smith.—M. *Winkler.*

D'Annie Mendelson Teitelbaum, épouse de Leon Teitelbaum, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Edmund Vaughan Stewart, demeurant présentement à Paris (France), époux de Jean Elsie Groom Stewart, demeurant présentement à Toronto (Ontario).—M. *Winkler.*

De Victoria Elias Abdelhay, épouse d'Alexandre Abdelhay, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Birute Elena Vaitkunaite Akstinas, épouse de Jouzas Akstinas, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Mildred Anne Sinclair Allen, épouse de John Stanley Allen, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Emma De Laronde Bell, demeurant présentement à Caughnawaga (P.Q.), épouse de John Joseph Bell, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Rodolphe Boisjoly, de Montréal (P.Q.), époux de Fleurette Lachapelle Boisjoly.—M. *Winkler.*

De Rose Cousineau Brousseau, demeurant présentement à Paris (France), épouse de Serge Brousseau, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Dorothy Chaffee Caduc, épouse de William Caduc, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Violet Taylor Carey, épouse de Frank Patrick Carey, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Sarah Kamichik Coviensky, épouse de Sam Coviensky, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Mabel Stacey Delorimier, demeurant présentement à Brooklyn (New-York), États-Unis d'Amérique, épouse de John Delorimier, de Caughnawaga (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Joseph Duchesne, de Montréal (P.Q.), époux d'Aurélie Otis Duchesne.—M. *Winkler.*

De Doris May Thompson Ewaldt, épouse d'Albert Carl Wilhelm Ewaldt, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Elphège Fournier, de Montréal (P.Q.), époux de Fleurance Lachapelle Fournier.—M. *Winkler.*

De Doris Auclair Gingras, épouse de Fernand Gingras, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Julia Saykaly Hajaly, demeurant présentement à Verdun (P.Q.), épouse de Naif Hajaly, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Mona Patricia Kiddie Heaney, épouse de John Patrick Heaney, de Verdun (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Gregorij Sergeij Anker-Jakerov, de Montréal (P.Q.), époux de Josephine Lilian Hemlock Anker-Jakerov, demeurant présentement à Caughnawaga (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Clare Kent Gerrie Jorgensen, épouse de Stanley Peter Jorgensen, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Lloyd William Lane, de Grand-Falls (Terre-Neuve), époux de Joan Coles Lane, demeurant présentement en Angleterre.—M. *Winkler.*

D'Elizabeth Cochrane Atchison Lalonde, demeurant présentement à Verdun (P.Q.), épouse de Joseph-Georges-Arthur Lalonde, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Marion Evelyn Peak Collins, demeurant présentement à Ancaster (Ontario), épouse de Clifford Collins, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Edith Olive Catherine Cramp Midgley, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Thomas Midgley, de Brosseau Station (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Ivy Grace Barnsdale Moore, demeurant présentement à North-York (Ontario), épouse d'Edmond Walter Moore, demeurant présentement à Columbus (Ohio), États-Unis d'Amérique.—M. *Winkler.*

De Bella Valinsky Segal, épouse de Henry Segal, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Margaret Elizabeth McIntyre Williams, épouse d'Eugene Williams, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Howard Wesley Bartlett, de Montréal (P.Q.), époux de Bernice Alda Holt Bartlett.—M. *Winkler.*

De Virginia Patricia Gariépy Gearey, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de James Joseph Gearey, de Verdun (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Ruth Mary Halsey Shaw, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Harold Campbell Shaw, de Westmount (P.Q.).—M. *Winkler.*

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le trentième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, déposées le 12 mars, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Walter Campbell Atherton, de Vancouver (Colombie-Britannique), et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *The Baptist Union of Western Canada.*—M. *Diefenbaker.*

De la Compagnie de chemin de fer du Pacifique-Canadien, demandant l'adoption d'une loi autorisant le pétitionnaire à acheter le chemin de fer et l'entreprise ferroviaire de l'*Alberta Coal Company Limited.*—M. *Decore.*

Du Chanoine James Douglas Paterson, de Toronto (Ontario), et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *The Scripture Gift Mission (Canada) Incorporated.*—M. *Fleming.*

De Stanley Frank Konopka, de Toronto (Ontario), et autres demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *Polish Alliance of Canada.*—M. *Croll.*

Du très révérend John Zenon Jasinski, de Buffalo (États-Unis), et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *The Polish National Catholic Church of America in Canada.*—M. *Croll.*

De Robert Arthur Brown, fils, de Calgary (Alberta), et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *Independent Pipe Line Company.*—M. *Welbourn.*

De George Herbert Barr, et autres, de Regina (Saskatchewan), demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *Boundary Pipeline Corporation.*—M. *Larson.*

De Lloyd Rogers Champion, de Montréal (P.Q.), et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *Champion Pipe Line Corporation Limited.*—M. *Dechêne.*

De Verner Rendtorff Willemson, et autres, de Toronto (Ontario), demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *First Canadian Reinsurance Company.*—M. *Henderson.*

De Robert L. Stutt, de Regina (Saskatchewan), et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *General Insurance Cooperative.*—M. *Winkler.*

De Francis B. Burns et Gerald L. McEvoy, et autres, d'Ogdensberg (New-York), États-Unis, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *Ogdensberg Bridge Authority*.—M. *Fulford*.

De la *Canadian Slovak Benefit Society*, demandant l'adoption d'une loi prolongeant le délai au cours duquel elle doit demander au ministre des Finances l'octroi d'un permis de fonctionnement sous le régime de la Loi des compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, 1932.—M. *Brown*.

M. McCulloch, pour M. Breithaupt, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le troisième rapport dudit comité, lequel rapport est ainsi conçu:

Le 8 mars 1951, votre Comité a rapporté, avec des amendements, le Bill nº 75 (F du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Trans-Canada Pipe Lines Limited".

Une copie des procès-verbaux et témoignages relatifs audit bill accompagne le présent rapport.

(*Pour les procès-verbaux, les témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice nº 1 des Journaux.*)

M. Chevrier, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Quarante-sixième rapport de la Commission des Transports du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1950.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion proposée par M. Howe: Que le Bill nº 5, Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé, 1935, soit maintenant lu une deuxième fois, et sur la motion proposée en amendement par M. Ross (*Souris*) et la motion proposée en sous-amendement par M. Wright.

Et le débat se poursuivant de nouveau;

A six heures du soir, M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(*L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.*)

(*Bills privés*)

L'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude du Bill nº 7 (B du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "The Hutterian Brethren Church", est appelé et réservé.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 117 (L-1 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Canadian-Montana Pipe Line Corporation";

M. Bennett, appuyé par M. Darroch, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, et renvoyé au *comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.*

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 118 (N-1 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Border Pipeline Corporation";

M. Robinson, appuyé par M. Applewhaite, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Cruickshank.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend le débat sur la motion proposée par M. Howe: Que le Bill n° 5, Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé, 1935, soit maintenant lu une deuxième fois, et sur la motion proposée en amendement par M. Ross (*Souris*) et la motion proposée en sous-amendement par M. Wright.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Drew.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 32

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 14 MARS 1951

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le vingt-quatrième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de vingt-quatrième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Gregorij Sergeij Anker-Jakerov, de Montréal (P.Q.), époux de Josephine Lilian Hemlock Anker-Jakerov.

De Colette Clément Carrières, de Montréal (P.Q.), épouse de Jean-Paul Carrières.

De Mabel Stacey Delorimier, demeurant présentement à Brooklyn (New-York), États-Unis d'Amérique, épouse de John Delorimier, de Caughnawaga (P.Q.).

D'Edna May Walker Green, de Montréal (P.Q.), épouse de Cecil Azariah Green.

De Muriel Bruce Greenleaf, de Montréal (P.Q.), épouse de Curtis Alden Greenleaf.

De Terez (Therese) Baranyai Jekkel, de Verdun (P.Q.), épouse de Joseph (Joe) Jekkel.

De Gertrude Banner Jones, de Montréal (P.Q.), épouse d'Edward Jones.

De Geraldine Mae Cuffe Kennedy, de Montréal (P.Q.), épouse de David Jamieson Kennedy.

De Capitola Jodoin Ranger, d'Outremont (P.Q.), épouse de Marcel Ranger.

De Sarah Jane Greeley Smith, de St-Jean (Terre-Neuve), épouse d'Abram Smith.

De Margaret Elizabeth McIntyre Williams, de Montréal (P.Q.), épouse d'Eugene Williams.

M. St-Laurent, appuyé par M. Drew, propose,—Qu'il est opportun que le Gouvernement et le peuple canadiens attestent d'une façon permanente leur appréciation du don généreux du magnifique tableau de Hobbema, *Les deux Moulins à eau*, que Sa Majesté la reine Juliana a offert au Canada, au nom de la population des Pays-Bas, et qui a été dévoilé aujourd'hui, dans le Hall de la Renommée de l'édifice du Parlement, par le général H. D. G. Crerar, en présence de Son Excellence le Gouverneur général, de Son Excellence l'Ambassadeur des Pays-Bas, et des membres des deux Chambres du Parlement, et qui sera exposé dans ce Hall en hommage à la bravoure des forces armées du Canada qui ont combattu au cours de la seconde Grande Guerre et, notamment, des troupes canadiennes qui ont si brillamment participé à la libération de la Hollande;

Et que les allocutions prononcées par Son Excellence le Gouverneur général, le général Crerar et Son Excellence l'Ambassadeur des Pays-Bas, à la cérémonie de dévoilement, soient publiées en appendice au compte rendu officiel des débats de ce jour.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

M. Abbott, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Copie de l'arrêté en conseil C.P. 1249, approuvé le 13 mars 1951: Modifiant de nouveau les Règlements concernant le crédit au consommateur, et édictés conformément aux dispositions de la Loi sur le crédit au consommateur (Dispositions temporaires), Statuts du Canada, 1950-1951, chapitre 3, article 3(4).

M. McCubbin, adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 mars 1951,—État indiquant:—
1. Quel est le nombre des fonctionnaires du ministère de l'Agriculture employés à Terre-Neuve?
2. Quelles sont les fonctions et quel est le traitement respectif de ceux qui y ont été nommés depuis le 1er avril 1950?

M. Benidickson, adjoint parlementaire au ministre des Transports, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 mars 1951:—Copie du rapport et des conclusions de la Commission des Transports à la suite de l'enquête relative à la collision survenue sur la ligne principale du National-Canadien à Canoe-River (Colombie-Britannique) le 21 novembre 1950.

L'adresse suivante est votée à Son Excellence le Gouverneur général:—

Par M. Knight—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de toute correspondance datée du 1er janvier 1947 et échangée entre le Gouvernement de la Saskatchewan, ou l'un de ses ministres ou ministères, et le gouvernement fédéral, ou l'un de ses ministres ou ministères, concernant le problème de l'assistance fédérale pour l'instruction.

M. Higgins, appuyé par M. Nowlan, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, l'on devrait prendre les dispositions appropriées pour demander, au nom du Canada, la modification de la Convention concernant les oiseaux migrateurs et pour modifier la Loi de la Convention concernant les oiseaux migrateurs en vue de supprimer, dans la mesure où elle vise la population de la province de Terre-Neuve, la défense de tuer, de capturer ou de prendre les oiseaux suivants: le guillemot (de la famille des murres), le canard de baie, le canard de mer, la mouette, l'esterlette (de la famille des sternes), le harle et le plongeon, et en vue de redonner à la province de Terre-Neuve le statut dont elle jouissait avant l'adoption de la loi qui a eu pour effet de confirmer et de mettre en œuvre les conditions de l'union de Terre-Neuve au Canada en 1949.

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Pearson.

A 6 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 33

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 15 MARS 1951

PRIÈRE.

M. l'Orateur dépose sur le bureau de la Chambre,—Rapport sur une méthode d'amplification de la voix à la Chambre des communes, rapport dont la teneur suit:—

M. l'ORATEUR: Depuis longtemps, les députés et les membres de la tribune des journalistes se plaignent de n'entendre qu'avec difficulté les discours des députés dont le pupitre est un peu éloigné d'eux. Lors de mon voyage en Europe l'automne dernier, j'ai visité le siège des gouvernements d'Italie, de Suisse, de France et du Royaume-Uni, en vue de découvrir de quel système de haut-parleurs se servent les assemblées législatives de ces pays et l'efficacité de chacun d'eux. J'ai constaté qu'en Italie, en Suisse et en France, les députés parlent d'une tribune, c'est-à-dire que celui qui a la parole se place devant un microphone central ou devant l'un des plusieurs microphones dans la salle.

L'installation d'un système d'amplification est, en l'occurrence, plutôt simple, mais ce système ne s'adapterait pas à notre Parlement. Notre régime se fonde sur le régime britannique où le gouvernement et l'opposition se font face, où les députés parlent de leur pupitre, lorsque M. l'Orateur les y autorise. Je me suis donc intéressé d'une façon particulière au système d'amplification des voix installé aux Communes britanniques. Le principe dont s'inspire ce système, me dit-on, c'est de diffuser les discours par de petits haut-parleurs qui reproduisent le son à une intensité égale à celle que percevrait l'auditeur s'il était à quelques pieds seulement de celui qui parle. Ce résultat est atteint par des microphones suspendus au-dessus des banquettes de la chambre et par des haut-parleurs installés dans le dossier des banquettes.

Il y a quatorze microphones en tout, dont six sont suspendus du plafond de la Chambre à des intervalles à peu près égaux. Ils sont placés immédiatement au-dessus des banquettes d'avant, du côté du Gouvernement et du côté de l'opposition, à environ huit pieds et demi du plancher. Les autres sièges de la Chambre sont desservis par huit microphones, dont quatre de chaque côté de la Chambre sont suspendus à des tiges qui sont fixées à la partie

inférieure des tribunes. En plus de ces microphones, il y en a un dans le dais du fauteuil de l'Orateur et un autre sur le bureau de la Chambre. Les haut-parleurs sont placés au haut du dos des sièges des députés et aussi au haut du dos des sièges des tribunes, à intervalles d'environ quatre pieds. Les haut-parleurs sont de forme circulaire et sont fort petits car leur diamètre n'est que d'environ trois pouces.

Le système est dirigé par un préposé qui, bien qu'installé en dehors de la Chambre, en a une vue complète. Lorsqu'un député se lève pour parler, on établit la communication avec le microphone placé le plus près de ce député. Les haut-parleurs, ou, pour les désigner de façon plus appropriée, les appareils de reproduction de la voix les plus rapprochés du député sont mis en sourdine, puisque de cet endroit on peut fort bien l'entendre sans l'aide de ces appareils. Dans la zone voisine de celui qui parle, on met ces appareils en sourdine, tandis que les autres reproduisent la voix au volume requis.

Lorsque je suis allé à Westminster, les fonctionnaires de la Chambre m'ont accordé très généreusement de leur temps pour m'expliquer le système et je suis particulièrement reconnaissant envers M. Oscar Faber, O.B.E., ingénieur conseil, et M. N. Sizer, M.B.E., adjoint de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux, de la bienveillance et de la patience qu'ils m'ont témoignées.

A mon retour au Canada, avec le consentement de notre premier ministre (M. St-Laurent) et de notre ministre des Travaux publics (M. Fournier), j'ai invité M. Sizer à venir au Canada; je voulais qu'il nous dise si, à son avis, un système semblable pouvait s'adapter à notre Chambre. Le ministère britannique des Travaux a donné d'emblée son approbation, et M. Sizer est arrivé au Canada à la fin de janvier et est demeuré ici environ une semaine. Pendant ce temps, il s'est entretenu avec l'architecte en chef, l'adjoint de l'architecte en chef, et d'autres fonctionnaires de notre ministère des Travaux publics, de même qu'avec M. Field, du service de recherches en matière de défense. Il a aussi inspecté minutieusement la Chambre à tous les points de vue, et a assisté à plusieurs de nos séances.

Avant de quitter le Canada, il a eu l'obligeance de me soumettre, au sujet de ses observations, un rapport dans lequel il déclare, entre autres choses, qu'il ne voit pas pourquoi un système semblable à celui qui fonctionne à Westminster ne donnerait pas satisfaction au Canada et qu'un tel système pourrait être conçu d'après un modèle identique. J'ai également un rapport de M. Faber, ingénieur conseil, et un autre rapport de M. Sizer, qu'ils m'ont remis pendant mon séjour en Angleterre. M. Sizer nous a laissé, à moi et aux fonctionnaires, un certain nombre de photographies, un des microphones et un des haut-parleurs.

Je tiens à dire aussi que la division de l'architecte en chef de notre ministère des Travaux publics, de concert avec M. Field du service de recherches en matière de défense, a étudié la possibilité d'installer en cette enceinte un système à faible intensité semblable à celui que je viens de décrire. Les fonctionnaires de ces deux ministères, je suis heureux de le signaler, sont très au courant de ce système d'amplification et je crois qu'il y aurait moyen de l'installer sans nuire au décor de la Chambre.

Je suis convaincu, après cette enquête, que le seul système d'amplification qui serait acceptable à la plupart des membres de la Chambre, c'est un système du genre de celui qui est actuellement employé à Westminster. Je ne voudrais pas demander aux députés d'accepter ma recommandation; je ne voudrais pas non plus être le seul responsable du choix du système. J'ai songé qu'il serait peut-être opportun que la Chambre institue une commission qui étudierait de façon plus détaillée le système employé aux Communes anglaises. C'est avec plaisir que je mettrais à la disposition d'une telle commission, les rapports, photographies et matériel que j'ai mentionnés ainsi que tous autres renseignements disponibles.

J'espère que les renseignements que j'ai obtenus faciliteront le choix du système d'amplification qui pourra être approuvé et je tiens à assurer aux députés que c'est avec plaisir que j'accorderai toute l'aide possible à ce sujet.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont passé le bill suivant, sans amendement:—

Bill n° 24, Loi conférant des pouvoirs d'urgence au gouverneur en conseil.

Aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont agréé, sans modification, l'amendement apporté par la Chambre des communes au Bill n° 75 (F du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Trans-Canada Pipe Lines Limited".

Aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont agréé, sans modification, l'amendement apporté par la Chambre des communes au Bill n° 8 (D du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation l'Église Évangélique Luthérienne du Canada".

Et aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont passé le bill suivant, qu'ils soumettent à l'agrément de la Chambre:

Bill n° 148 (E-6 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la construction et l'entretien d'un pont sur le fleuve Saint-Laurent en ou près la ville de Valleyfield, province de Québec".

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Byrne soit substitué à celui de M. Lafontaine sur la liste des membres du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

M. Maybank, adjoint parlementaire au ministre des Ressources et du Développement économique, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Premier rapport annuel sur les opérations relevant de la Loi sur la route transcanadienne pour l'année financière terminée le 31 mars 1950. Statuts du Canada, 1949 (2e session), chapitre 40, article 9 (versions anglaise et française).

Il présente aussi à la Chambre,—Rapport annuel de la Société centrale d'hypothèque et de logement pour l'année civile 1950 (y compris les opérations sous le régime de la Loi nationale sur l'habitation). (Versions anglaise et française).

Et aussi,—États financiers de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour l'exercice terminé le 31 décembre 1950 (versions anglaise et française).

M. Sinclair, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre,—Rapport du surintendant des assurances, volume I—compagnies d'assurance autres que les compagnies d'assurance-vie—pour l'année civile terminée le 31 décembre 1949. Statuts du Canada de 1932, chapitre 45, article 9.

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:—

Par M. Smith (*Queens-Shelburne*)—1. Combien *a*) de croiseurs, *b*) de destroyers, *c*) de frégates, *d*) de corvettes, *e*) de balayeurs de mines en acier,

f) de bateaux gardiens de barrage en acier, *g*) de Fairmiles, *h*) d'autres navires en bois, le Canada possédait-il en activité de service au cours de la seconde guerre mondiale?

2. Depuis la seconde guerre mondiale, combien de navires de chacune des classes ci-haut mentionnées *a*) ont été maintenus en activité de service, *b*) ont été conservés mais désarmés, *c*) ont été vendus?

3. Depuis 1949, a-t-on entamé des pourparlers avec des particuliers en vue du rachat d'anciens navires de la marine?

4. Dans l'affirmative, avec combien de particuliers a-t-on entamé des pourparlers et à l'égard de quelles catégories de navires?

M. St-Laurent propose,—Que, le mercredi 21 mars 1951, et chaque mercredi subséquent jusqu'à la fin de la session, les avis de motions du Gouvernement et les mesures du Gouvernement aient la priorité sur tous les autres travaux, sauf la présentation de bills, les questions des députés et les avis de motion portant production de documents.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée, sur division.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 147, Loi modifiant la Loi sur le contrôle des changes;

M. Abbott propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et comme il s'élève un débat;

M. Macdonnell (*Greenwood*), appuyé par M. Ross (*Souris*), propose en amendement: Que le bill ne soit pas lu maintenant la deuxième fois, mais que l'étude de son sujet en soit remise au comité permanent de la banque et du commerce, qui sera autorisé à examiner les opérations de la Commission de contrôle du change étranger et sera chargé d'étudier, en vue d'en faire rapport à la Chambre, la portée de la mesure législative de façon à assurer le contrôle nécessaire du change étranger.

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée.

Et la motion principale, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et passé.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion proposée par M. Howe: Que le Bill nº 5, Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé, 1935, soit maintenant lu une deuxième fois, et sur la motion proposée en amendement par M. Ross (*Souris*) et la motion proposée en sous-amendement par M. Wright.

Et le débat se poursuivant de nouveau;

Avec la permission, la Chambre revient aux *Motions*, sous la rubrique des *Affaires de routine*.

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, dépose alors sur le bureau de la Chambre,—Exemplaire du rapport de la Commission royale d'enquête sur le Transport, composée de l'honorable W. F. A. Turgeon, président, du Dr H. F. Angus et du Dr H. A. Innis, commissaires, et nommée par l'arrêté en conseil C.P. 6033, approuvé le 29 décembre 1948, aux fins de faire enquête et rapport sur toutes les questions de politique économique, de la compétence du Parlement, que posent l'exploitation et l'entretien des moyens de transport nationaux.

Et aussi,—Copie du procès-verbal rédigé d'un commun accord à la suite d'une réunion de représentants du Royaume-Uni et du Canada, tenue à Londres le 22 mai 1950, en vue d'étudier les accords relatifs au blé conclus entre les deux pays; et certaines communications échangées à ce sujet.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont passé les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill nº 149 (H-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Pap Bernstein".

Bill nº 150 (I-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert William Stone".

Bill nº 151 (J-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yvette Barnaby Shang".

Bill nº 152 (K-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Minnie Engle Fitleberg".

Bill nº 153 (L-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Carol Elizabeth Chute Lévesque".

Bill nº 154 (M-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Cohen Turner".

Bill nº 155 (N-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Georgina Catherine Christie Savage".

Bill nº 156 (O-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irène Bourgeau Morin".

Bill nº 157 (P-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anne Cohen Bialer".

Bill nº 158 (Q-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Josephine Gibson Clark Mayou".

Bill nº 159 (R-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Henry John Lawrence".

Bill nº 160 (S-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Shirley Kraminsky Levy".

Bill nº 161 (T-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bella Rashkin Deutsch".

Bill nº 162 (U-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Eliza Cartwright".

Bill nº 163 (V-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Helen Potts Worall".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de bills de divorce, et sur lesquelles reposent les bills ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

La Chambre reprend le débat sur la motion proposée par M. Howe: Que le Bill nº 5, Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé, 1935, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et sur la motion proposée en amendement par M. Ross (*Souris*), appuyé par M. Charlton: Que le bill ne soit pas lu maintenant la deuxième fois, mais que l'étude en soit remise tant que la Chambre n'aura pas eu l'occasion de se prononcer sur la récente décision du Gouvernement quant au paiement final à l'égard du blé en vertu du programme quinquennal de mise en commun et sur la mauvaise façon dont le Gouvernement s'est occupé de la vente du blé et des autres céréales visées par la loi sur la Commission canadienne du blé.

Et sur la motion proposée en sous-amendement par M. Wright, appuyé par M. Bryce: Que l'amendement soit modifié en y rayant tous les mots suivant les mots "paiement final à l'égard du blé en vertu du programme quinquennal de mise en commun", et y substituant les suivants:

> "la Chambre étant d'avis qu'on devrait songer à accorder un versement final de vingt-cinq cents le boisseau".

Et après plus ample discussion, ladite proposition de sous-amendement, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Argue,
Beyerstein,
Blackmore,
Bryce,
Coldwell,
Decore,
Fair,
Hansell,
Harkness,
Helme,
Johnston,
Jones,
Knight,
Knowles,
Low,
MacInnis,
Noseworthy,
Quelch,
Shaw,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Thomas,
Wright,
Wylie—24.

NON:

Messieurs

Anderson,
Applewhaite,
Arsenault,
Ashbourne,
Aylesworth,
Balcer,
Balcom,
Bater,
Benidickson,
Bennett,
Bertrand,
Black (Cumberland),
Blair,
Blanchette,
Boisvert,
Bonnier,
Boucher,
Bourget,
Bradette,
Bradley,
Breton,
Brooks,
Brown (Essex-Ouest),
Bruneau,
Byrne,
Cameron,
Cannon,
Carroll,
Carter,
Casselman,
Catherwood,
Cauchon,
Cavers,
Charlton,
Chevrier,
Claxton,
Cloutier,
Conacher,
Corry,
Côté (Verdun-La Salle),
Crestohl,
Croll,
Cruickshank,
Darroch,
Dechêne,
Denis,
Dickey,
Dion,
Drew,
Dubé,
Dumas,
Dupuis,
Eudes,
Eyre,
Fairclough, (Mme)
Ferrie,
Follwell,
Fournier (Hull),
Fraser,
Fulford,
Fulton,
Garland,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Lapointe),
Gauthier (Portneuf),
Gauthier (Sudbury),
George,
Gibson,
Gingras,
Goode,
Gosselin,
Gour (Russell),
Graydon,
Green,
Gregg,
Harris (Grey-Bruce),
Harrison,
Healy,
Hees,
Hellyer,
Henderson,
Henry,
Hetland,
Hodgson,
Homuth,
Hosking,
Howe,
Huffman,
Hunter,
Jeffery,
Jutras,

Kent,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
Lafontaine,
Laing,
Langlois (Berthier-Maskinongé),
Langlois (Gaspé),
Larson,
Leduc,
Lefrançois,
Léger,
Lennard,
Lesage,
Little,
Macdonald (Edmonton-Est),
Macdonnell (Greenwood),
MacDougall,
MacKenzie,
MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria),
MacNaught,
McCann,
McCubbin,
McCulloch,
McDonald (Parry-Sound-Muskoka),
McGregor,
McIlraith,
McIvor,
McLean (Huron-Perth),
McLure,
McMillan,
McWilliam,
Major,
Maybank,
Monette,
Mott,
Murray (Cariboo),
Murray (Oxford),
Mutch,
Nadon,
Nixon,
Nowlan,
Pearson,
Picard,
Poulin,
Ratelle,
Richard (Gloucester),
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Riley,
Rinfret,
Roberge,
Robertson,
Robinson,
Rooney,
Rousseau,
Rowe,
St-Laurent,
Sinclair,
Smith (Moose-Mountain),
Smith (Queens-Shelburne),
Smith (York-Nord),
Stewart (Yorkton),
Stick,
Stuart (Charlotte),
Studer,
Tremblay,
Tustin,
Valois,
Viau,
Ward,
Weir,
Welbourn,
White (Hastings-Peterborough),
White (Middlesex-Est),
Whiteside,
Whitman,
Winkler,
Wood—168.

Et le débat se poursuivant sur la proposition d'amendement à la motion principale, ledit débat est ajourné sur motion de M. Drew.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 34

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 16 MARS 1951

PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont passé le bill suivant, sans amendement:

Bill n° 77, Loi concernant le ministère de la Production de défense.

Et aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont agréé, sans autre modification, les amendements apportés par la Chambre des communes au Bill n° 22 (C du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'Église-unie du Canada".

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau de la Chambre,—Copie d'un arrêté en conseil rendu sous le régime de la Loi des remaniements et transferts de fonctions dans le service public, chapitre 165, S.R.C., 1927, comme il suit:

Arrêté en conseil C.P. 1178, approuvé le 15 mars 1951: Transférant de l'honorable Robert H. Winters au secrétaire d'État le contrôle et la surveillance des fonctions et devoirs du service des microfilms de l'Office national du film, et transférant dudit office au département des Impressions et de la Papeterie publiques ledit service et tout l'outillage et tous les accessoires de microfilms utilisés par ce service, à l'exception d'un agrandisseur Recordox et d'une cuve de lavage Pako que conservera l'Office national du film.

Aussi,—Résumé des arrêtés en conseil rendus au cours de la période du 1er février au 28 février 1951.

Et aussi,—Exemplaire des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du 14 mars 1951, conformément aux dispositions de l'article 6 de la Loi sur les règlements, chapitre 50 des Statuts du Canada, 1950 (1re session) (versions anglaise et française).

Il dépose aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 12 mars 1951:—Copie de toute correspondance datée depuis le 1er janvier 1947 et échangée entre le Gouvernement du Manitoba, ou l'un de ses ministres ou ministères, et le gouvernement fédéral, ou l'un de ses ministres ou ministères, concernant le problème de l'assistance fédérale pour l'instruction.

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 12 mars 1951,—État indiquant:—1. Quel a été le montant total du revenu des cultivateurs *a*) de l'Alberta, *b*) de la Saskatchewan, *c*) du Manitoba, au cours de chacune des années 1946, 1947, 1948, 1949 et 1950?

2. Combien d'automobiles et de camions ont été achetés dans chacune de ces provinces au cours de chacune des années ci-haut mentionnées?

3. Quelle a été la valeur des instruments aratoires vendus *a*) en Alberta, *b*) en Saskatchewan, *c*) au Manitoba, au cours de chacune des années 1946, 1947, 1948, 1949 et 1950?

4. Quel est le nombre estimatif des cultivateurs qui étaient effectivement propriétaires ou locataires de fermes *a*) en Alberta, *b*) en Saskatchewan, *c*) au Manitoba, en 1950?

5. Quelle quote-part estimative représente, pour chaque contribuable canadien, le paiement des 65 millions de dollars versés aux cultivateurs des trois provinces de l'Ouest?

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont, respectivement, lus une première fois, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 148 (E-6 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la construction et l'entretien d'un pont sur le fleuve Saint-Laurent en ou près la ville de Valleyfield, province de Québec".—M. *Fournier* (Hull).

Bill nº 149 (H-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Pap Bernstein".—M. *Winkler*.

Bill nº 150 (I-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert William Stone".—M. *Winkler*.

Bill nº 151 (J-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yvette Barnaby Shang".—M. *Winkler*.

Bill nº 152 (K-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Minnie Engle Fitleberg".—M. *Winkler*.

Bill nº 153 (L-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Carol Elizabeth Chute Lévesque".—M. *Winkler*.

Bill nº 154 (M-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Cohen Turner".—M. *Winkler*.

Bill nº 155 (N-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Georgina Catherine Christie Savage".—M. *Winkler*.

Bill nº 156 (O-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irène Bourgeau Morin".—M. *Winkler*.

Bill nº 157 (P-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anne Cohen Bialer".—M. *Winkler*.

Bill nº 158 (Q-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Josephine Gibson Clark Mayou".—M. *Winkler*.

Bill nº 159 (R-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Henry John Lawrence".—M. *Winkler*.

Bill nº 160 (S-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Shirley Kraminsky Levy".—M. *Winkler*.

Bill nº 161 (T-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bella Rashkin Deutsch".—M. *Winkler*.

Bill nº 162 (U-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Eliza Cartwright".—M. *Winkler*.

Bill nº 163 (V-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Helen Potts Worall".—M. *Winkler*.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion proposée par M. Howe: Que le Bill nº 5, Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé, 1935, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et sur la motion proposée en amendement par M. Ross (*Souris*), appuyé par M. Charlton: Que le bill ne soit pas lu maintenant la deuxième fois, mais que l'étude en soit remise tant que la Chambre n'aura pas eu l'occasion de se prononcer sur la récente décision du Gouvernement quant au paiement final à l'égard du blé en vertu du programme quinquennal de mise en commun et sur la mauvaise façon dont le Gouvernement s'est occupé de la vente du blé et des autres céréales visées par la loi sur la Commission canadienne du blé.

Et après plus ample discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Argue,
Aylesworth,
Beyerstein,
Black (Cumberland),
Blackmore,
Blair,
Brooks,
Bryce,
Casselman,
Charlton,
Coldwell,
Drew,
Fair,
Fairclough, (Mme)
Ferguson,
Fulton,
Gillis,
Hansell,
Harkness,
Hatfield,
Herridge,
Hodgson,
Johnston,
Jones,
Knight,
Knowles,
Lennard,
Low,
Macdonnell (Greenwood),
MacInnis,
McGregor,
McLure,
Noseworthy,
Quelch,
Rowe,
Shaw,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thomas,
Tustin,
White (Middlesex-Est),
Wright,
Wylie—42.

NON:

Messieurs

Abbott,
Applewhaite,
Ashbourne,
Balcom,
Bater,
Beaudoin,
Benidickson,
Bertrand,
Boisvert,
Boucher,
Bradette,
Bradley,
Brisson,
Brown (Essex-Ouest),
Bruneau,
Byrne,
Campney,
Carroll,
Carter,
Cauchon,
Cavers,
Claxton,
Cleaver,
Cloutier,
Conacher,
Corry,
Côté (Verdun-La Salle),
Cruickshank,
Darroch,
Dechêne,
Decore,
Dewar,
Dion,
Dumas,
Eyre,
Ferrie,
Fontaine,
Fournier (Hull),
Fulford,
Garland,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Lapointe),
Gauthier (Sudbury),
George,
Gibson,
Gingras,
Gregg,
Harris (Grey-Bruce),
Harrison,
Helme,
Henry,
Hetland,
Hosking,
Howe,
Jeffery,
Jutras,
Kent,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
Lafontaine,
Laing,
Langlois (Gaspé),
Larson,
Léger,
Little,

Macdonald (Edmonton-Est),
MacDougall,
MacLean (Cap Breton-Nord et Victoria),
MacNaught,
McCann,
McCubbin,
McCulloch,
McCusker,
McDonald (Parry-Sound-Muskoka),
McIlraith,
McIvor,
McLean (Huron-Perth),
McMillan,
Maybank,
Mayhew,
Mott,
Murray (Cariboo),
Mutch,
Nixon,
Pearson,
Prudham,
Richard (Gloucester),
Riley,
Roberge,
Robinson,
Rooney,
Rousseau,
St-Laurent,
Sinclair,
Sinnott,
Smith (Moose-Mountain),
Smith (Queens-Shelburne),
Stewart (Yorkton),
Stuart (Charlotte),
Studer,
Tremblay,
Viau,
Ward,
Warren,
Weaver,
Weir,
Welbourn,
Whiteside,
Winkler,
Winters,
Wood—112.

Et après plus ample discussion, la motion principale, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier;

Et la Chambre poursuivant sa séance en comité;

A six heures du soir, M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(*L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.*)

(*Bills privés*)

L'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude du Bill nº 7 (B du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "The Hutterian Brethren Church", est appelé et réservé.

Les bills suivants sont, respectivement, lus une deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat sur les pétitions ayant servi de fondement auxdits bills):

Bill nº 119 (G-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Antonio Roméo".

Bill nº 120 (H-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à James Edward Thomas".

Bill nº 121 (I-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Louise Webster Hunt".

Bill nº 122 (J-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Blanche-Amilda Lessard Duplessis".

Bill nº 123 (K-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anne Fineman Segal".

Bill nº 124 (L-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Weinstein Yaphe".

Bill nº 125 (M-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Titleman Rodin".

Bill nº 126 (N-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yvette-Ernestine Gagnon Lyons".

Bill nº 127 (O-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Pakidailo Greenberg".

Bill nº 128 (P-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Jeanne Dragon Bigaouette".

Bill nº 129 (Q-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Marguerite Cann Nichol".

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la motion de M. Laing: Que le Bill nº 115 (M-1 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Trans Mountain Oil Pipe Line Company", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois et renvoyé au *comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.*

L'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 131 (F-4 du Sénat), intitulé: "Loi concernant une certaine demande de brevet de George R. Hanks", est appelé et réservé.

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la motion de M. Applewhaite: Que le Bill nº 116 (E du Sénat), intitulé: "Loi concernant la "British Columbia Telephone Company", soit maintenant lu une deuxième fois.

Et comme le débat se poursuit de nouveau;

M. Cruickshank, appuyé par M. Gibson, propose en amendement: Que le paragraphe (1) de l'article 6 du Bill nº 116 (E) soit modifié en y retranchant tous les mots suivant le mot "dépasser", à la douzième ligne, et en y ajoutant les mots suivants "trente-cinq millions de dollars".

Et un débat s'élevant et se poursuivant;

M. Applewhaite soulève l'objection que la proposition d'amendement est irrégulière.

M. l'Orateur déclare la proposition d'amendement irrecevable parce que l'on ne peut proposer la modification d'un article d'un bill, lors de la motion tendant à la deuxième lecture, vu que l'on y étudie le principe de ce bill.

Et comme le débat se poursuit de nouveau;

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont passé les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill nº 164 (Z-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hortense-Marie-Thérèse Loiese Neveu".

Bill nº 165 (A-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Florence Alma Hinton Johnson".

Bill nº 166 (B-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ritchie Leslie McEwen".

Bill nº 167 (C-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Marie Littlefield Stirling".

Bill nº 168 (D-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Rose Vachon Orr".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de bills de divorce, et sur lesquelles reposent les bills ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, du Bill nº 5, Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé, 1935, qui est rapporté sans amendement;

Avec la permission, M. Howe propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 79, Loi concernant les Indiens;

M. Harris propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Low.

Avec la permission, la Chambre revient aux *Motions,* sous la rubrique des *Affaires de routine.*

M. Maybank, adjoint parlementiare au ministre des Ressources et du Développement économique, présente alors à la Chambre,—Rapport annuel de l'Office national du film du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1950 (versions anglaise et française).

La Chambre s'ajourne alors, à 10 heures 55 minutes du soir, à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

N° 35

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 19 MARS 1951

Prière.

M. Breithaupt, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le quatrième rapport dudit comité, lequel rapport est ainsi conçu:

Votre Comité a étudié le Bill n° 115 (M-1 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Trans-Mountain Oil Pipe Line Company", et a convenu de le rapporter avec un amendement.

Un exemplaire des procès-verbaux et des témoignages pertinents est annexé au présent rapport.

Comme l'article 3 dudit Bill n° 115 prévoit un capital social de cinq millions d'actions sans valeur nominale ou au pair, votre Comité recommande qu'en ce qui concerne les droits prévus à l'article 93 (3) du Règlement, chaque action soit censée valoir $11.

(Pour les procès-verbaux, les témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice n° 2 des Journaux.)

Avec la permission de la Chambre, M. Breithaupt propose,—Que soit agréée la recommandation contenue dans le quatrième rapport du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques concernant les droits à verser à l'égard du capital-actions prévu au Bill n° 115 (M-1 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation Trans Mountain Oil Pipe Line Company".

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

M. Abbott, membre du conseil privé du roi, transmet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur ainsi qu'il suit:

ALEXANDER DE TUNIS,

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes le budget des nouvelles sommes supplémentaires requises pour le service du Canada pour l'année financière expirant le 31 mars 1951 et, conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, le Gouverneur général recommande ce budget à la Chambre des communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 19 mars 1951.

Sur motion de M. Abbott, lesdits message et nouveau budget supplémentaire sont renvoyés au comité des Subsides.

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 mars 1951,—État indiquant:—1. Quelque ministère du Gouvernement a-t-il obtenu un immeuble à Sarnia (Ontario), sur la rue Christiana, au cours de l'année écoulée?

2. Dans l'affirmative, a-t-il loué ou acheté cet immeuble?

3. Si l'immeuble a été loué, quelle est la durée du bail et quel est le montant du loyer?

4. Le Gouvernement a-t-il traité avec un courtier en immeuble, qui le représentait ou représentait le propriétaire?

5. Dans l'affirmative, quel est le nom de ce courtier ou de ce représentant?

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau de la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel sur les opérations du Bureau du Séquestre des biens ennemis, pour l'année civile terminée le 31 décembre 1950, aux termes de la Loi sur le commerce avec l'ennemi (Pouvoirs transitoires).

M. McCann, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 12 mars 1951,—État indiquant:—1. Existe-t-il des ports d'entrée, au Canada, où l'examen des visiteurs concernant la douane et l'immigration a été confié à un seul fonctionnaire?

2. Dans l'affirmative, quels sont ces ports d'entrée et depuis quand y a-t-on adopté cette pratique?

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, présente à la Chambre,—Rapport annuel des Lignes aériennes Trans-Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1950 (versions anglaise et française).

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont, respectivement, lus une première fois, sur division, et leur deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 164 (Z-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hortense-Marie-Thérèse Loiese Neveu".—M. *Winkler*.

Bill nº 165 (A-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Florence Alma Hinton Johnson".—M. *Winkler*.

Bill nº 166 (B-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ritchie Leslie McEwen".—M. *Winkler.*

Bill nº 167 (C-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Marie Littlefield Stirling".—M. *Winkler.*

Bill nº 168 (D-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Rose Vachon Orr".—M. *Winkler.*

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Hodgson—1. En 1950, le Gouvernement a-t-il pris possession d'immeubles appartenant à des personnes touchant une pension de vieillesse?

2. Dans l'affirmative, quelle somme, par province, le Gouvernement a-t-il touchée à cet égard?

3. Quelle somme, par province, a-t-on versée aux personnes touchant une pension de vieillesse au cours de 1950?

Par M. Murphy—1. A combien évalue-t-on le revenu provenant des touristes au Canada, au cours de 1950?

2. Des sommes dépensées à des fins de publicité par l'Office de tourisme du gouvernement canadien, au cours de 1950, quel montant a été dépensé *a*) au Canada, *b*) aux États-Unis?

3. A quelles agences de publicité a-t-on eu recours?

4. Quel a été le détail des dépenses effectuées par chacune?

5. Dans quels revues et journaux a-t-on effectué cette publicité au Canada et aux États-Unis?

6. Quels films a-t-on fait représenter aux États-Unis en vue d'y encourager le tourisme canadien et à quels endroits ont eu lieu ces représentations?

7. A-t-on fait représenter ces films au Canada? Dans l'affirmative, à quels endroits?

8. L'Office de tourisme possède-t-il des succursales aux États-Unis en vue d'y encourager le tourisme?

9. Dans l'affirmative, à quels endroits et combien de personnes y emploie-t-on dans chaque succursale?

M. Maybank, adjoint parlementaire au ministre des Ressources et du Développement économique, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Pouliot—1. Depuis le 1er septembre 1939, quels cadeaux le Canada a-t-il faits *a*) à chacun des pays qui ont signé le pacte de l'Atlantique, avant et après la signature de ce pacte, et *b*) à chacun des autres pays de l'univers?

2. Depuis la même date, quels cadeaux le Canada a-t-il reçus *a*) de chacun des pays qui ont signé le pacte de l'Atlantique, avant et après la signature de ce pacte, et *b*) de chacun des autres pays de l'univers?

3. Quel a été le montant ou la valeur en dollars canadiens de chacun des cadeaux mentionnés dans les deux questions ci-dessus?

Par M. Fulton—1. Quel a été le coût réel (ou, s'il est inconnu, le coût estimatif) des réparations effectuées à la suite des dommages causés par le feu à Cabano (P.Q.), en 1950?

2. Les autorités provinciales ou locales ont-elles demandé de l'aide financière au gouvernement fédéral pour secourir les sinistrés? Dans l'affirmative, quel en est le montant?

3. Quelle somme le gouvernement fédéral a-t-il effectivement versée à cet égard?

4. Quel a été le coût estimatif du repeuplement des vergers de la Colombie-Britannique endommagés par la gelée en 1949?

5. Les autorités provinciales ont-elles demandé de l'aide financière au gouvernement fédéral pour y réparer les dégâts? Dans l'affirmative, quel en est le montant?

6. Quelle somme le gouvernement fédéral a-t-il effectivement versée à cet égard?

L'adresse suivante est votée à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres de la Chambre suivants sont transmis aux fonctionnaires compétents:

Par M. Wylie—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, lettres, mémoires et autres documents, échangés au cours de l'année écoulée entre toute personne et le ministère des Travaux publics, concernant la location et l'achat de certains terrains situés dans la ville de Brooks (Alberta), en vue de l'érection d'un édifice public pour le compte du gouvernement fédéral.

Par M. Noseworthy—(1) Copie de toutes modifications proposées à la Loi sur l'aptitude physique nationale, depuis 1943, par le Conseil national d'aptitude physique, au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social; (2) copie de toutes recommandations faites, depuis 1943, par le Conseil national d'aptitude physique au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social relativement aux sommes à dépenser en vue de l'application de la Loi; (3) copie de toute correspondance, d'ordre juridique ou autre, échangée depuis 1943 entre le Conseil national d'aptitude physique et le premier ministre et (ou) le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social concernant le statut du Conseil en sa qualité d'organisme exécutif.

Par M. Herridge—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes et de toute correspondance échangés entre le gouvernement de la Colombie-Britannique, ou l'un de ses ministres ou ministères, et le gouvernement fédéral, ou l'un de ses ministres ou ministères, concernant le problème de l'aide fédérale à certains fructiculteurs de la Colombie-Britannique, dont les vergers ont été détruits par la gelée au cours de l'hiver de 1949-1950.

Par M. Brooks—Ordre de la Chambre—Copie de toutes les soumissions, portant les numéros matricules 3331, 3333, 3417 et 3418, présentées au ministère des Affaires des anciens combattants, en vue de l'approvisionnement de charbon à l'hôpital militaire Lancaster et à l'hôpital Ridgewood, au Nouveau-Brunswick.

Par M. Johnston, pour M. Thomas—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, correspondance, rapports et autres documents échangés entre le ministère des Travaux publics et toute personne, au cours des deux années écoulées, concernant l'achat d'un emplacement pour un édifice public dans la ville de Leduc (Alberta).

Par M. Nowlan—Ordre de la Chambre—Copie de toutes les listes de paie, feuilles de présence et de tous les autres documents concernant la main-d'œuvre, y compris les factures et quittances relatives à l'achat de matériaux, relativement aux sommes dépensées par le ministère des Travaux publics à l'égard du brise-lames de North-West-Cove, à l'Île Tancook, comté de Lunenburg, (Nouvelle-Écosse), au cours de l'année civile 1950.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Abbott propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

CRÉDITS PROVISOIRES

Résolu,—Qu'une somme n'excédant pas $413,758,902.33, soit le sixième du montant de chacun des divers articles à voter, énumérés dans le Budget principal de l'année financière expirant le 31 mars 1952, présenté à la Chambre des communes à la session actuelle du Parlement; et, en outre, une somme n'excédant pas $1,644,656.25, soit les trois quarts du montant des articles 62, 121, 204 et 470; une somme n'excédant pas $4,040,634.67, soit le tiers du montant des articles 39, 456 et 463; une somme n'excédant pas $536,759.17, soit le sixième du montant des articles 88, 566, 206, 209 et 210; et une somme n'excédant pas $1,322,403.33, soit le douzième des articles 86, 386, 395, 398, 401, 411, 412, 415, 417, 420, 451, 458, 460 et 495, dudit budget des dépenses, soient attribuées à Sa Majesté, en acompte, pour l'année financière expirant le 31 mars 1952.

Résolution à rapporter.

Avec la permission de la Chambre, ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée, le comité des subsides devant siéger de nouveau plus tard ce jour même.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité de voies et moyens;

M. Abbott propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité de voies et moyens.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Que, pour faire face aux crédits alloués à Sa Majesté au compte de certaines dépenses du service public pour l'année financière expirant le 31 mars 1952, les sommes suivantes soient attribuées à même le Fonds du revenu consolidé du Canada, à savoir:

1. La somme de $413,758,902.33, soit le sixième du montant de chacun des articles énumérés dans le budget principal de l'année financière expirant le 31 mars 1952;
2. La somme de $1,644,656.25, soit les trois quarts du montant des articles 62, 121, 204 et 470 dudit budget;
3. La somme de $4,040,634.67, soit le tiers du montant des articles 39, 456 et 463 dudit budget;

4. La somme de $536,759.17, soit le sixième du montant des articles 88, 566, 206, 209 et 210 dudit budget; et

5. La somme de $1,322,403.33, soit le douzième du montant des articles 86, 386, 395, 398, 401, 411, 412, 415, 417, 420, 451, 458, 460 et 495 dudit budget, mentionnées dans la résolution agréée aujourd'hui en comité de subsides.

Résolution à rapporter.

Avec la permission de la Chambre, ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée, le comité des voies et moyens devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Abbott, alors, obtient la permission de présenter le Bill n° 169, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1952, qui est lu une première fois.

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Abbott propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1950-1951

FINANCES

IMPRÉVUS ET DIVERS

583	Service téléphonique de tous les ministères à Ottawa—Crédit supplémentaire	100,000 00
584	Autorisation d'amortir le capital inactif du compte de déficit consolidé, de la perte commerciale nette du compte des titres de placement subie entre avril 1940 et novembre 1949 ($8,299,183.77)	1 00

ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX DE PAYE Y COMPRIS PAIEMENTS DE RETRAITE

585	Supplément à d'autres crédits pour le paiement des traitements, salaires et autres frais de la feuille de paye, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor—Crédit supplémentaire	2,000,000 00
586	Contribution du gouvernement, à titre d'employeur, à la Caisse d'assurance-chômage à l'égard des fonctionnaires de l'État payés par le Bureau central de paye—Crédit supplémentaire	80,000 00

587	Transfert au compte de retraite du service civil d'une contribution spéciale du gouvernement d'une partie du montant par lequel le passif estimatif dépasse le solde du compte	75,000,000 00

CRÉDIT SPÉCIAL

588	Nonobstant toute disposition contraire de l'article 32 de la Loi du revenu consolidé et de la vérification, pour autoriser à verser, sous l'empire des crédits 678 et 679 de la Loi des subsides nº 4, 1950, la part fédérale des réclamations reçues après le 31 mars 1951, à l'égard des frais encourus à la suite des grandes conflagrations de Rimouski et de Cabano, en mai 1950, lorsque ces réclamations sont certifiées pour paiement par la Commission nommée à cette fin par le gouvernement de la province de Québec	1 00

ASSURANCES

591	Administration centrale—Crédit supplémentaire	10,000 00
592	Frais du travail effectué à l'égard de la prévention des incendies—Crédit supplémentaire	3,000 00

AFFAIRES EXTÉRIEURES

B—*Généralités*

580	Montant estimatif que doit verser le Gouvernement canadien à titre de membre de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture—Crédit supplémentaire	109,000 00

SERVICES PROVISOIRES

581	Contribution à l'Organisme de secours et de placement des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine au Proche-Orient—Crédit supplémentaire	750,000 00
582	Contribution au Programme de secours et de rétablissement des Nations Unies pour la Corée	7,250,000 00

TRAVAIL

A—*Ministère*

ADMINISTRATION

593	Gazette du Travail et autres publications autorisées par la Loi du ministère du Travail—Crédit supplémentaire . .	48,000 00

Loi des rentes sur l'État—

594 Nonobstant toute disposition contraire de la Loi des rentes sur l'État, pour autoriser le ministre du Travail, à la suite du transfèrement d'employés des employeurs originaux aux nouveaux employeurs spécifiés dans le Détail des crédits, de conclure avec les employeurs originaux et les nouveaux employeurs des contrats prévoyant que les nouveaux employeurs deviendront, aux dates spécifiées dans le Détail, partie aux contrats collectifs de rentes spécifiées dans ledit détail à la place

des employeurs originaux, à l'égard des employés qui bénéficiaient de ces contrats et qui ont été transférés aux nouveaux employeurs. Les contrats s'appliqueront selon la durée du service auprès des employeurs originaux et des nouveaux employeurs et leur validité sera prolongée de la durée que le ministre jugera nécessaire pour conserver et prolonger les droits de pension dont jouissent ces employés en vertu des contrats. Les paiements à faire en vertu du ou des contrats, dans l'année financière et les années suivantes, seront tirés du compte des rentes sur l'État. 1 00

CRÉDIT SPÉCIAL

595 Pour autoriser et prévoir des contributions fédérales pour le remboursement à la Province de Québec de la moitié du capital engagé dans la reconstruction des édifices de l'École technique et de l'École de Marine de Rimouski (P.Q.), et la moitié du coût de réaménagement de l'École technique, et autorisant le ministre du Travail à signer une convention avec la Province de Québec en vue de ces dépenses 330,000 00

LOI DE 1940 SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE

596 Contribution de l'État à la Caisse d'assurance-chômage—Crédit supplémentaire 3,350,000 00

597 Somme à rembourser à la Caisse d'assurance-chômage, en vertu de l'article 87F (1) de la Loi de 1940 sur l'assurance-chômage, modifiée par le Statut de 1950 1,780,000 00

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

DIVISION DE L'IMMIGRATION

577 Payements aux Lignes aériennes Trans-Canada pour combler la différence entre le coût du transport aérien et celui du transport océanique au tarif minimum de la classe touriste, pour le transport d'immigrants à partir du Royaume-Uni par les Lignes aériennes Trans-Canada, du 29 novembre 1950 au 31 mars 1951 .. .. 380,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

648 Autorisation d'ouvrir, au Fonds du revenu consolidé, un compte spécial à même lequel des prêts pourront être consentis sans intérêt aux chefs de famille ou aux célibataires dont les services sont incessamment requis au Canada, pour acquitter leurs frais de transport maritime au Canada et de voyage par chemin de fer entre leur port d'entrée au Canada et leur lieu de destination—y compris le coût des repas pris en cours de route—aux conditions devant être prescrites de temps à autres par le Gouverneur en conseil; et autorisation de créditer audit compte spécial les remboursements effectués par les immigrants, et avancer de nouveau à ces derniers lesdits remboursements 3,000,000 00

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

Division des Affaires indiennes

Réserves et fiducies—

578	Administration—Crédit supplémentaire	22,082 00

Résolutions à rapporter.

Avec la permission de la Chambre, lesdites résolutions sont rapportées, lues une deuxième fois et agréées, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochain séance de la Chambre.

Comme il est passé onze heures du soir, exactement onze heures et cinq minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 36

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 20 MARS 1951

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le vingt-cinquième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément aux dispositions du paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de vingt-cinquième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Birute Elena Vaitkunaite Akstinas, de Montréal (P.Q.), épouse de Jouzas Akstinas.

De Lucille Ida Fenlon Ashmore, de Montréal (P.Q.), épouse de Frederick Charles Ashmore.

D'Yvonne Winifred Andrews, demeurant présentement à Toronto (Ontario), épouse de Guy Ewart Andrews, de Montréal (P.Q.).

De Howard Wesley Bartlett, de Montréal (P.Q.), époux de Bernice Alda Holt Bartlett.

De Frances Helen Shulman Cohen, de Montréal (P.Q.), épouse de Barnet Cohen.

D'Ann Smith Couldrey, de St-Lambert (P.Q.), épouse de Gilbert Ralph George Couldrey.

De Virginia Patricia Gariepy Gearey, de Montréal (P.Q.), épouse de James Joseph Gearey.

D'Andrew Krylyk (Krilyk), de Montréal (P.Q.), époux de Maria (Mary) Schur Krylyk (Krilyk).

De Harold Dimond Parsons, de Montréal (P.Q.), époux de Janet Marion Lawton Parsons.

80712—14

D'Edmund Vaughan Stewart, demeurant présentement à Paris (France), époux de Jean Elsie Groom Stewart, de Toronto (Ontario).

De Ruth Fishman Wynn, de Montréal (P.Q.), épouse d'Alfred (Zwieniki) Wynn.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont passé les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill nº 170 (H-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Viola Rupert Moran".

Bill nº 171 (I-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Philip Rosen".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages, recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de bills de divorce, et sur lesquelles reposent les bills ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 12 mars 1951,—État indiquant:—1. Quel a été le nombre des personnes employées directement ou indirectement par le Bureau fédéral de la statistique au cours de chacune des années 1929, 1939, 1949 et en 1951 jusqu'à ce jour?

2. Quel a été le montant total versé *a*) en salaires et traitements, *b*) en loyer et en frais de premier établissement, s'il en est, pour des locaux de bureaux, *c*) en tous autres frais, au cours de chacune des mêmes années?

Il dépose aussi sur le bureau de la Chambre, pour M. Chevrier,—Rapport annuel du Conseil des ports nationaux pour l'année civile 1950, conformément à l'article 32, chapitre 42, des Statuts du Canada, 1936.

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, présente à la Chambre,—Septième rapport annuel et états financiers de la Société d'assurance des crédits à l'exportation pour l'année terminée le 31 décembre 1950.

Et aussi,—Rapport de George A. Touche and Company, vérificateurs, sur les Lignes aériennes Trans-Canada, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1950.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Fournier (*Hull*) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides.

Et la Chambre poursuivant sa séance en comité;

A six heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil et le quitte, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(*L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.*)

(*Bills privés*)

L'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude du Bill nº 7 (B du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "The Hutterian Brethren Church", est appelé et réservé.

Le Bill nº 115 (M-1 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Trans Mountain Oil Pipe Line Company", (*modifié par le comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques*), est étudié en comité plénier, rapporté sans autre amendement, étudié ainsi qu'il a été modifié, lu une troisième fois et adopté ainsi qu'il a été modifié.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 131 (F-4 du Sénat), intitulé: "Loi concernant une certaine demande de brevet de George R. Hanks";

M. Richard (*Ottawa-Est*), appuyé par M. Little, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois et renvoyé au *comité permanent des bills privés en général.*

Les bills suivants sont, respectivement, lus une deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat sur les pétitions ayant servi de fondement auxdits bills):

Bill nº 132 (R-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Abraham Tarontchik, autrement connu sous le nom de Abraham Turner".

Bill nº 133 (S-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Caroline Lay Redburn McCormick".

Bill nº 134 (T-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jack Harold Frederick Grater".

Bill nº 135 (U-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Merle McCullough McCallum".

Bill nº 136 (V-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Margaret Urquhart Cuthbert Gilman".

Bill nº 137 (W-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Isabel Ward Green".

Bill nº 138 (X-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Réjeanne Laliberté Tinker".

Bill nº 139 (Y-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick John Pratt".

Bill nº 140 (Z-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Frederick Albin Turner".

Bill nº 141 (A-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Maria Silvaggio Mazzalongo".

Bill nº 142 (B-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jacqueline Yvonne Suzanne Stucker Grant".

80712—14½

Bill nº 143 (C-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethelbert Deniston Joseph Bartholomew".

Bill nº 144 (D-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Elizabeth Whitehead Simpson".

Bill nº 145 (E-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Elizabeth Hulbig Wilks".

Bill nº 146 (F-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Cameron Williams".

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la motion de M. Robinson: Que le Bill nº 118 (N-1 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Border Pipeline Corporation", soit maintenant lu une deuxième fois.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Croll.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Le comité des subsides reprend sa séance.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1950-1951

BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ

COMMISSION DU DISTRICT FÉDÉRAL

608 Entretien et amélioration des terrains contigus aux édifices de l'État, Ottawa, et amélioration du réseau de promenades relevant de la Commission du district fédéral —Crédit supplémentaire	16,500 00

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

DIVISION DE LA SANTÉ NATIONALE

Services d'hygiène

604 Aliments et drogues—Crédit supplémentaire	10,000 00
605 Hygiène industrielle—Crédit supplémentaire	10,000 00

Résolutions à rapporter.

Avec la permission de la Chambre, lesdites résolutions sont rapportées, lues une deuxième fois et agréées, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé onze heures du soir, exactement onze heures et cinq minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 37

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 21 MARS 1951

PRIÈRE.

M. l'Orateur dépose sur le bureau,—Rapport de la Commission du service civil recommandant des modifications à la rémunération du personnel de la Chambre des communes, rapport dont la teneur suit:

COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA

Le 14 mars 1951.

Aux honorables membres de la Chambre des communes,

La Commission du service civil a l'honneur de soumettre le rapport suivant à l'étude et à l'approbation de la Chambre des communes.

Conformément aux articles 12 et 61 de la Loi du Service civil, la Commission du service civil recommande que les changements de rémunération suivants soient approuvés à compter du 1er décembre 1950:

CHEF ADJOINT DE LA DIVISION DES COMITÉS ET DES BILLS PRIVÉS:

De:	4440	4620	4800	5040
A :	4896	5088	5268	5520

CHEF ADJOINT DES JOURNAUX ANGLAIS:

De:	4440	4620	4800	5040
A :	4896	5088	5268	5520

CHEF ADJOINT DU MATÉRIEL, ACHETEUR ET GARDE-MAGASIN ADJOINT:

De:	2160	2220	2280	2340	2400	2460
A :	2436	2496	2568	2628	2700	2772

CHEF ADJOINT DES JOURNAUX FRANÇAIS:

De:	3780	3900	4020	4140	4260	4380
A :	4212	4344	4464	4584	4716	4836

CHEF ADJOINT DE LA DIVISION DES STÉNOGRAPHES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES:

De:	3060	3180	3300	3420	3480
A :	3444	3576	3696	3828	3888

CHEF ADJOINT DES PAGES:

De:	1860	1920	1980	2040	2100	2160	2220	2280
A :	2088	2160	2232	2292	2364	2436	2496	2568

CHEF ADJOINT DU SERVICE PARLEMENTAIRE DE LA DISTRIBUTION:

De:	2700	2820	2940	3060	3180
A :	3036	3168	3312	3444	3576

CHEF ADJOINT DES DOCUMENTS PARLEMENTAIRES:

De:	3060	3180	3300	3420	3480
A :	3444	3576	3696	3828	3888

CHEF ADJOINT DU SERVICE DE PROTECTION:

De:	2460	2580	2700	2760	Allocation: uniforme
A :	2772	2904	3036	3108	Allocation: uniforme

CHEF ADJOINT DE LA DIVISION DE LA PAPETERIE ET DES FOURNITURES:

De:	3060	3180	3300	3420	3480
A :	3444	3576	3696	3828	3888

CHEF ADJOINT DES MESSAGERS PARLEMENTAIRES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES:

De:	2160	2220	2280	2340	2400	2460
A :	2436	2496	2568	2628	2700	2772

GARDIEN ADJOINT DE LA SALLE DE LECTURE:

De:	2280	2340	2400	2460	2520	2580
A :	2568	2628	2700	2772	2832	2904

RÉDACTEUR ADJOINT DES DÉBATS ET STÉNOGRAPHE:

De:	4440	4620	4800	5040
A :	4896	5088	5268	5520

RÉDACTEUR ADJOINT DES DÉBATS FRANÇAIS:

De:	4140	4260	4380	4500	4620	4740
A :	4584	4716	4836	4956	5088	5208

STÉNOGRAPHE PARLEMENTAIRE ADJOINT, CHAMBRE DES COMMUNES:

De:	3480	3600	3720	3840	3960	4080
A :	3888	4020	4152	4272	4404	4524

SURVEILLANT ADJOINT DU SERVICE DE NETTOYAGE:

De:	2160	2220	2280	2340	2400	2460
A :	2436	2496	2568	2628	2700	2772

RÉDACTEUR ASSOCIÉ DES DÉBATS ET STÉNOGRAPHE:

De:	4440	4620	4800	5040
A :	4896	5088	5268	5520

CHEF DE CUISINE:

De:	2820	2940	3060	3120
A :	3168	3312	3444	3504

CHEF DE LA DIVISION DES COMITÉS ET DES BILLS PRIVÉS:

De:	5400	5700	6000
A :	5880	6180	6480

CHEF DES JOURNAUX ANGLAIS:

De:	5400	5700	6000
A :	5880	6180	6480

CHEF DU MATÉRIEL, ACHETEUR ET GARDE-MAGASIN:

De:	2460	2580	2700	2820
A :	2772	2904	3036	3168

CHEF DES JOURNAUX FRANÇAIS:

De:	4740	4920	5100	5340
A :	5028	5208	5400	5520

CHEF DE LA DIVISION DES STÉNOGRAPHES DE LA CHAMBRE DFS COMMUNES:

De:	3780	3900	4020	4140	4260	4380
A :	3888	4020	4152	4272	4404	4524

CHEF DE L'ORDRE DU JOUR ET DES AVIS DE MOTION:

De:	5100	5400	5700
A :	5280	5580	5880

CHEF DES PAGES:

De:	2280	2340	2400	2460	2520	2580
A :	2568	2628	2700	2772	2832	2904

CHEF DU SERVICE PARLEMENTAIRE DE LA DISTRIBUTION:

De:	3180	3300	3420	3540	3660
A :	3576	3696	3828	3960	4080

CHEF DES DOCUMENTS PARLEMENTAIRES:

De:	3480	3600	3720	3840	3960	4080
A :	3888	4020	4152	4272	4404	4524

CHEF DU SERVICE DE PROTECTION:

De:	2640	2760	2880	3000	3060	Allocation: uniforme
A :	2976	3108	3240	3372	3444	Allocation: uniforme

CHEF DE LA DIVISION DE LA PAPETERIE ET DES FOURNITURES:

De:	3480	3600	3720	3840	3960	4080
A :	3888	4020	4152	4272	4404	4524

CHEF DES MESSAGERS PARLEMENTAIRES:

De:	2460	2580	2700	2820
A :	2772	2904	3036	3168

PRÉPOSÉ EN CHEF AUX RÉPARATIONS:

De:	2460	2580	2700	2760
A :	2772	2904	3036	3108

SECRÉTAIRE DU GREFFIER ADJOINT:

De:	2400	2520	2640	2760	2880	3000
A :	2700	2832	2976	3108	3240	3372

GREFFIER DE COMITÉ:

De:	3480	3600	3720	3840	3960	4080
A :	3888	4020	4152	4272	4404	4524

CONSTABLE DU SERVICE DE PROTECTION DE LA CHAMBRE DES COMMUNES:

De:	2160	2220	2280	2340	2400	2460	Allocation: uniforme
A :	2436	2496	2568	2628	2700	2772	Allocation: uniforme

GARDIEN DE LA SALLE DE LECTURE:

De:	2580	2700	2820	2940	3060
A :	2904	3036	3168	3312	3444

SERGENT D'ARMES ADJOINT DE LA CHAMBRE DES COMMUNES:

De:	3180	3300	3420	3540	3660	3780
A :	3576	3696	3828	3960	4080	4212

RÉDACTEUR DES DÉBATS ET CHEF DE LA DIVISION DU SERVICE STÉNOGRAPHIQUE:

De:	5400	5700	6000
A :	5880	6180	6480

RÉDACTEUR DES DÉBATS FRANÇAIS ET CHEF DE LA DIVISION DES STÉNOGRAPHES FRANÇAIS:

DE:	5100	5400	5700
A :	5280	5580	5880

COSECRÉTAIRE-LÉGISTE DE LA CHAMBRE DES COMMUNES:

De:	6900
A :	7320

GÉRANT DU RESTAURANT DES DEUX CHAMBRES:

De: 3180 3300 3420 3540 3660 3780
A : 3576 3696 3828 3960 4080 4212 Allocation: repas pendant les sessions parlementaires.

MESSAGER PARLEMENTAIRE DE CONFIANCE:

De: 1860 1920 1980 2040 2100 2160 2220 2280
A : 2088 2160 2232 2292 2364 2436 2496 2568

PORTIER PARLEMENTAIRE:

De: 1680 1740 1800 1860 1920 1980
A : 1884 1956 2028 2088 2160 2232

MESSAGER PARLEMENTAIRE:

De: 1620 1680 1740 1800 1860 1920
A : 1812 1884 1956 2028 2088 2160

RÉCEPTIONNISTE PARLEMENTAIRE:

De: 2160 2280 2400 2460
A : 2436 2568 2700 2772

STÉNOGRAPHE PARLEMENTAIRE ET STÉNOGRAPHE SENIOR DES COMITÉS:

De: 4140 4260 4380 4500 4620 4740
A : 4584 4716 4836 4956 5088 5208

STÉNOGRAPHIE PARLEMENTAIRE DE LA CHAMBRE DES COMMUNES:

DE: 4140 4260 4380 4500 4620 4740
A : 4584 4716 4836 4956 5088 5208

MAÎTRE DE POSTE DE LA CHAMBRE DES COMMUNES:

De: 3180 3300 3420 3540 3660
A : 3576 3696 3828 3960 4080

SECRÉTAIRE:

De: 2400 2520 2640 2760 2880
A : 2700 2832 2976 3108 3240

SECRÉTAIRE ET PRÉPOSÉE AUX PREMIERS SECOURS:

De: 2400 2520 2640 2760 2880
A : 2700 2832 2976 3108 3240

SECRÉTAIRE DU SERGENT D'ARMES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES:

De: 2580 2700 2820 2940 3060 3180
A : 2904 3036 3168 3312 3444 3576

SECRÉTAIRE DU GREFFIER DE LA CHAMBRE DES COMMUNES:

De: 2580 2700 2820 2940 3060 3180
A : 2904 3036 3168 3312 3444 3576

SECRÉTAIRE DE L'ORATEUR DE LA CHAMBRE DES COMMUNES:

De:	2580	2700	2820	2940	3060	3180
A :	2904	3036	3168	3312	3444	3576

PAGE SENIOR:

De:	1680	1740	1800	1860	1920
A :	1884	1956	2028	2088	2160

SERGENT DU SERVICE DE PROTECTION:

De:	2280	2400	2520	2580	Allocation: uniforme.
A :	2568	2700	2832	2904	Allocation: uniforme.

MAÎTRE D'HÔTEL DE L'ORATEUR:

De:	2340	2460	2580	2700
A :	2628	2772	2904	3036

SURVEILLANT DU SERVICE DE NETTOYAGE, ÉDIFICE DU PARLEMENT:

De:	2460	2580	2700	2820
A :	2772	2904	3036	3168

Chaque employé sera rétribué au taux indiqué immédiatement sous le taux auquel il était rémunéré le 1er décembre 1950.

La date actuelle de l'augmentation annuelle des employés ne sera pas affectée par suite de ces revisions de traitements, et un employé conservera tous les bénéfices auxquels il aurait autrement droit en vertu des dispositions de l'arrêté ministériel C.P. 23/1700, du 3 avril 1946, tel que modifié.

Les augmentations qu'autorise cette révision ne seront accordées que si le greffier de la Chambre des communes certifie que les services de l'employé mentionné sont satisfaisants.

(Signé) C. H. BLAND,
Président.

S. G. NELSON,
Commissaire.

A. J. BOUDREAU,
Commissaire.

Respectueusement soumis,

W. R. MACDONALD,
Orateur de la Chambre des communes.

Avec la permission de la Chambre, M. Fournier (*Hull*) propose,—Que ledit rapport soit maintenant agréé.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

M. l'Orateur dépose sur le bureau,—Rapport de la Commission du service civil recommandant des modifications à la rémunération du personnel de la Bibliothèque du Parlement, rapport dont la teneur suit:—

COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA

Le 14 mars 1951.

Aux Honorables Membres du Sénat
et de la Chambre des communes:

La Commission du service civil a l'honneur de soumettre le rapport suivant à l'étude et à l'approbation du Sénat et de la Chambre des communes.

Conformément aux articles 12 et 61 de la Loi du Service civil, le Commission du service civil recommande que les changements de rémunérations suivants soient approuvés à compter du 1er décembre 1950:

BIBLIOTHÉCAIRE ADJOINT, ANGLAIS, BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT:

De:	4200	4380	4560	4800
A :	4656	4836	5028	5268

BIBLIOTHÉCAIRE ADJOINT, FRANÇAIS, BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT:

De:	4200	4380	4560	4800
A :	4656	4836	5028	5268

COMMIS EN CHEF DES RÉFÉRENCES, BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT:

De:	3780	3900	4020	4140	4260	4380
A :	4212	4344	4464	4584	4716	4836

PRÉPOSÉ AUX PÉRIODIQUES ET À LA RELIURE:

De:	2280	2340	2400	2460	2520	2580
A :	2568	2628	2700	2772	2832	2904

COMMIS-TENEUR DE LIVRES DE BIBLIOTHÈQUE:

De:	2580	2700	2820	2880
A :	2904	3036	3168	3240

COMMIS DES RÉFÉRENCES, BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT:

De:	3180	3300	3420	3540	3660	3780
A :	3576	3696	3828	3960	4080	4212

Chaque employé sera rétribué au taux indiqué immédiatement sous le taux auquel il était rémunéré le 1er décembre 1950.

La date actuelle de l'augmentation annuelle des employés ne sera pas affectée par suite de ces revisions de traitements, et un employé conservera tous les bénéfices auxquels il aurait autrement droit en vertu des dispositions de l'arrêté ministériel C.P. 23/1700, du 3 avril 1946, tel que modifié.

Les augmentations qu'autorise la présente revision ne doivent être accordées que si les libraires conjoints du Parlement certifient que les employés mentionnés donnent un service satisfaisant.

(Signé) C. H. BLAND,
Président.

S. G. NELSON,
Commissaire.

A. J. BOUDREAU,
Commissaire.

Respectueusement soumis,

W. R. MACDONALD,
Orateur de la Chambre des communes.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Fournier (*Hull*), ledit rapport est renvoyé au comité mixte des deux Chambres à l'égard de la Bibliothèque du Parlement.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont passé le bill suivant:—

Bill nº 169, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1952.

Aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont agréé, sans autre modification, l'amendement apporté par la Chambre des communes au Bill nº 115 (M-1 du Sénat) intitulé: "Loi constituant en corporation Trans Mountain Oil Pipe Line Company".

Aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill nº 5, Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé, 1935.

Bill nº 147, Loi modifiant la Loi sur le contrôle des changes.

Et aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont passé le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill nº 172 (F-6 du Sénat) intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté canadienne.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue:

HÔTEL DU GOUVERNEMENT

OTTAWA

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Le 21 mars 1951.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Patrick Kerwin, juge de la Cour suprême du Canada, agissant en qualité de député de Son

Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat, le mercredi 21 mars, à cinq heures et quarante-cinq minutes du soir, afin de donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre dévoué serviteur,

J. F. DELAUTE,
Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

A l'honorable ORATEUR
de la Chambre des communes,
Ottawa.

M. Abbott, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Résumé concernant les éléments courants et les catégories spéciales de dépenses.—Annexe au Budget des dépenses de 1951-1952.

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 5 mars 1951:—Copie de toutes lettres datées depuis le 1er juillet 1950 et écrites à la Commission du service civil ou au président ou au secrétaire de ladite Commission par des fonctionnaires ou d'anciens fonctionnaires de l'Imprimerie nationale.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont respectivement lus une première fois, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 170 (H-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Viola Rupert Moran".—M. *Winkler*.

Bill nº 171 (I-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Philip Rosen".—M. *Winkler*.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Thatcher—Au cours de la présente année financière, quels octrois directs le Gouvernement a-t-il accordés à chaque province aux fins de la défense civile?

Par M. Balcom—1. Quelle est la feuille de paie hebdomadaire des employés des brise-glaces *a*) *N. B. McLean*, *b*) *Ernest Lapointe*, *c*) *Saurel?*

2. Sans tenir compte des salaires, à combien évalue-t-on l'entretien hebdomadaire de chacun de ces navires?

3. Quelle est en dollars la valeur estimative hebdomadaire de la dépréciation de chacun de ces navires?

4. Quel est le montant global des sommes mentionnées ci-dessus?

5. Depuis le 1er janvier 1951, pendant combien de semaines a-t-on retenu les services de chacun de ces brise-glaces sur le Saint-Laurent?

Par M. Kirk (*Antigonish-Guysborough*)—1. Quels ministères du gouvernement fédéral possédaient et utilisaient ou avaient possédé et utilisé des automobiles et (ou) camions dans la province de la Nouvelle-Écosse, au cours de chaque année terminée le 31 décembre, de 1946 à 1950 inclusivement?

2. Quel mode ou système suit chaque ministère du Gouvernement relativement à l'achat, au comptant ou sous forme de reprise d'automobiles et (ou) de camions?

3. Quels sont les détails de tous les achats, au comptant ou sous forme de reprise, de tous les automobiles et (ou) camions achetés en Nouvelle-Écosse pour le compte de chaque ministère du Gouvernement, au cours de chaque année terminée le 31 décembre, de 1946 à 1950 inclusivement?

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Fournier (*Hull*) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1950-1951

AGRICULTURE

Crédit spécial

576	Pour autoriser et payer à la Commission canadienne du blé un montant que celle-ci pourra utiliser comme si ce montant provenait de la vente de blé produit dans la région désignée, vendu et livré à la Commission par des producteurs durant la période de mise en commun à partir du premier jour d'août 1945 jusqu'au trente et unième jour de juillet 1950, et pour autoriser la Commission, nonobstant les dispositions des paragraphes 2 et 3 de l'article 22 de la Loi sur la Commission canadienne du blé, à distribuer ledit montant ainsi que toutes les autres sommes reçues par la Commission de la vente dudit blé, déductions faites des montants prévus audit article 22, parmi les détenteurs de certificats émis par la Commission conformément à la Partie III de ladite Loi durant la période de mise en commun susmentionnée, en versant à la personne nommée dans ledit certificat le même montant pour chaque boisseau de blé y mentionné	$ 65,000,000 00

Service scientifique

572	Pathologie animale et avicole—Crédit supplémentaire . .	15,000 00

Service de la production

Hygiène vétérinaire—

573	Dédommagement pour les animaux abattus, y compris dédommagement pour œufs détruits provenant de locaux infectés, en conformité des règlements du Gouverneur en conseil—Crédit supplémentaire	450,000 00
574	Subventions aux organismes agricoles, selon les sommes détaillées au Budget des dépenses—Crédit supplémentaire..	15,000 00

Services des marchés

575	Subventions aux entrepôts frigorifiques, en vertu de la Loi des installations frigorifiques, et subventions, selon les sommes détaillées au Budget des dépenses—Crédit supplémentaire	313,309 00

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

Division des Affaires indiennes

579	Éducation— Subventions aux pensionnats—Crédit supplémentaire	60,668 00

PÊCHERIES

589	Achat des terrains requis par la Commission internationale des pêcheries de saumon du Pacifique, ainsi que l'exige l'article VIII du traité conclu le 26 mai 1930 entre le Canada et les États-Unis pour la protection, la préservation et l'extension des pêcheries de saumon sockeye du bassin du Fraser..	1,277 00
590	Transport, apprêt, teinture et autres frais résultant de la réception et de la vente de peaux de phoques revenant au Canada en raison de l'accord provisoire relatif au phoque à fourrure conclu entre le Canada et les États-Unis à la suite de l'échange de notes du 26 décembre 1947—Crédit supplémentaire	50,000 00

SERVICE LÉGISLATIF

Sénat

598	Administration—Crédit supplémentaire	4,000 00

Chambre des communes

599	Pour payer l'indemnité complète aux députés,—jours perdus en raison d'absence causée par la maladie, affaires publiques officielles, ou un ordre de la Chambre, ou en raison de décès pendant la session de 1950,—nonobstant toute disposition contraire du chapitre 147 des Statuts revisés, 1927, Loi du Sénat et de la Chambre des communes ou de lois modificatrices. Les paiements devront s'effectuer selon que le prescrira le Conseil du Trésor—Crédit supplémentaire	3,300 00

600 Pour payer, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du Sénat et de la Chambre des communes, à chaque membre de la Chambre des communes qui a assisté à la première partie de la première session de 1950, commencée le 16 février 1950 et terminée le 5 avril 1950, une somme représentant ses frais réels de déplacement et de subsistance au cours de son voyage entre Ottawa et le lieu de sa résidence après l'ajournement du Parlement à Pâques, le 5 avril 1950, et de son voyage de retour entre le lieu de sa résidence et Ottawa à la fin de l'intersession, commencée à ladite date, ou à toute autre époque durant cette session—Crédit supplémentaire 1,200 00

DÉFENSE NATIONALE

Forces de défense

601 Établissement et organisation méthodiques des Forces de défense de l'Armée, de la Marine et de l'Aviation, et autorisation d'engagements globaux additionnels, y compris l'autorisation, nonobstant l'article 29 de la Loi du revenu consolidé et de la vérification, de contracter à cette fin des engagements de $47,810,000 pour l'année courante, relativement auxquels il est estimé que les dépenses additionnelles totales en 1950-1951 ne dépasseront pas le montant supplémentaire de 19,410,000 00

602 Recherches et perfectionnement de défense, sous réserve d'attribution par le Conseil du Trésor—Crédit supplémentaire 990,000 00

Pensions et autres indemnités

Loi de pensions de la Milice

603 Contribution de l'État au fonds de pension des Forces permanentes—Crédit supplémentaire 1,175,166 00

REVENU NATIONAL

Douanes et accise

606 Administration—Crédit supplémentaire 5,000 00

POSTES

607 Service ambulant—Crédit supplémentaire 5,000,000 00

IMPRESSIONS ET PAPETERIE PUBLIQUES

609 Distribution des documents officiels—Crédit supplémentaire 1,300 00

TRAVAUX PUBLICS

Division de l'architecture

Construction, réparation et amélioration d'édifices publics

Construction, acquisition, réparation et amélioration d'édifices publics, avec plans et emplacements y afférents mentionnés au Détail des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut diminuer ou augmenter les montants dans les cadres de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—Crédits supplémentaires—

610 Québec ($81,000 moins le montant de $80,999 disponible à même les économies réalisées sur d'autres ouvrages mentionnés dans les Budgets antérieurs de 1950-1951 pour cette province) 1 00

611 Ontario ($755,000 moins le montant de $754,999 disponible à même les économies réalisées sur d'autres ouvrages mentionnés dans les Budgets antérieurs de 1950-1951 pour cette province) 1 00

Division du Génie

Entretien et service des bassins de radoub, écluses et barrages, etc.

612 Bassin de radoub de Prince-Rupert—Pour pourvoir aux pertes d'exploitation subies et réparations essentielles exécutées durant l'année financière 1950-1951, conformément aux termes de l'arrêté en conseil C.P. 29/4700 du 30 septembre 1950 .. .. 157,000 00

Construction, réparation et amélioration—ports et rivières

Construction, acquisition, réparation et amélioration, avec plans et levés afférents, des ouvrages de port et de rivières énumérés dans le détail du Budget, pourvu que le Conseil du Trésor puisse accroître ou réduire le montant du crédit affecté à chacun desdits ouvrages—Crédits supplémentaires—

613 Québec ($393,000 moins le montant de $392,999, économisé sur d'autres ouvrages exécutés et énumérés au Budget précédent de 1950-1951 pour cette province) 1 00

Généralités

614 Galerie nationale du Canada—Crédit supplémentaire.. .. 55,000 00

RESSOURCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Division du Génie et des Ressources hydrauliques

615 Nonobstant la Loi sur la route Trans-Canada, pour autoriser et prévoir le versement d'une somme aux provinces de l'Île du Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et de Terre-Neuve, parties à un accord intervenu entre le Canada au sujet de la construction d'une partie de

	la route Trans-Canada, à l'égard de la construction de la route exécutée entre le 10 décembre 1949 et la date à laquelle ces provinces ont respectivement signé l'accord avec le Canada, conformément aux règlements du Gouverneur en conseil; toutefois, la somme versée à chaque province ne dépassera pas 50 p. 100 du coût à la province de ladite construction déterminé par le Gouverneur en conseil; la somme maximum pouvant être dépensée aux termes de l'article 7 de la Loi sur la route Trans-Canada devra être diminuée à concurrence de tout montant versé conformément au présent crédit—Crédit supplémentaire ..	1,100,000 00
616	Pour études et levés du bassin de la rivière Rouge au Canada	145,000 00

SERVICE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST ET DU YUKON ET DIVISION DES TERRES

	Division du Yukon—	
617	Fonctionnement et entretien des services, y compris la conservation des forêts—Crédit supplémentaire	100,000 00

SECRÉTARIAT D'ÉTAT

BUREAU DES BREVETS ET DU DROIT D'AUTEUR

618	Division des brevets—Crédit supplémentaire	169,356 00

COMMERCE

ADMINISTRATION

619	Division des denrées, y compris l'aide destinée à l'expansion des marchés et la fourniture d'approvisionnements, et contributions énumérées au Budget—Crédit supplémentaire	75,250 00

LOI DES GRAINS DU CANADA

620	Fonctionnement et entretien, y compris inspection, pesage, enregistrement, etc.—Crédit supplémentaire	15,000 00

CRÉDITS SPÉCIAUX

621	Remboursement à la Corporation commerciale canadienne de sommes affectées à l'achat de matériaux, de fournitures, d'outillage, etc., pour le compte du ministère de la Défense nationale en vertu du chapitre 51 du Statut de 1947—Crédit supplémentaire	506,000 00
622	Remboursement à la Commission canadienne du blé du reliquat du déficit subi au cours des transactions de la Commission du blé, tel qu'il figure au compte de la récolte de lin de 1948, couvrant la période du 1er août 1948 au 31 juillet 1950, aux termes de l'arrêté en conseil C.P. 3376 en date du 28 juillet 1948	2,536,775 00
623	Autorisation du transfert, par le Commission canadienne du blé, de reliquats s'élevant en tout à $720,590.96, figurant aux comptes de récoltes de la Commission pour 1940, 1941, 1942, 1943 et 1944, relativement à l'intérêt couru en attendant la présentation de chèques	

	devant acquitter le paiement desdits reliquats, qui seront virés aux comptes de récoltes de la Commission pour la période de mise en commun allant du 1er août 1945 au 31 juillet 1950. Ce montant sera censé être de l'argent reçu par la Commission de la vente de blé produit dans la région désignée et vendu et livré à la Commission par des producteurs durant la période de mise en commun	1 00
624	Frais que comporteront les plans et la construction d'ouvrages urgents afin de protéger la vallée de la rivière Rouge et la région de Winnipeg contre les dangers d'inondation, aux termes d'une entente ou d'ententes avec la province du Manitoba qui prévoiront que le Canada devra acquitter 75 p. 100 du coût des travaux, sauf celui du terrain, et que le Manitoba, ou ses municipalités ou habitants, devront acquitter le solde, y compris le coût du terrain—Crédit supplémentaire. .	1,353,000 00
625	Remboursement à la *Defence Construction Limited* des dépenses qu'elle a subies en assurant la réalisation de projets de défense pour le compte du ministère de la Défense nationale.	500,000 00

TRANSPORTS

626	Administration—Crédit supplémentaire	20,000 00

Service de la marine

627	Administration du matériel flottant—Crédit supplémentaire	2,500 00
628	Administration du pilotage—Crédit supplémentaire	19,373 00
629	Services divers concernant la navigation et les transports maritimes—Crédit supplémentaire	23,883 00
630	Chenal maritime du Saint-Laurent—Dragage à forfait du Saint-Laurent et du port de Montréal—Capital—Crédit supplémentaire.	491,020 00
631	Construction d'un navire de service pour la patrouille de l'Est de l'Arctique (coût estimatif, $3,000,000)—Capital—Crédit supplémentaire.	100,000 00
632	Réfection et radoub de navires destinés à la station météorologique "P" de l'Océan Pacifique (coût estimatif, $1,835,000)—Capital—Crédit supplémentaire.	660,000 00

Généralités

633	Remboursement, au compte des stocks du ministère des Transports, de la valeur de fournitures détruites ou irréparablement endommagées en 1950.	31,764 00

Service des chemins de fer

634	Réparations et dépenses découlant de l'exploitation et de l'entretien des wagons officiels relevant du ministère—Crédit supplémentaire.	20,000 00

Loi des taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes—

635	Supplément requis, en plus de la somme de $5,869,000 déjà votée, autorisant et prévoyant le paiement, à l'occasion, durant l'année financière 1950-1951, à la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada, de la différence (évaluée par la Compagnie des chemins de fer Nationaux et certifiée par les vérificateurs des comptes de ladite compagnie au ministre des Transports, à la demande de ce dernier), occasionnée par l'application de la Loi des taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes, entre les taux de tarifs et les taux normaux, (d'après les prescriptions de l'article 9 de ladite loi, à l'égard des compagnies y mentionnées) sur toutes les marchandises transportées pendant l'année civile 1950 sous le régime des tarifs approuvés sur les lignes de l'Est (mentionnées à l'article 2 de ladite loi) des chemins de fer Nationaux du Canada—Crédit supplémentaire	1,236,323 00
636	Supplément requis, en plus de la somme de $1,450,000 déjà votée, autorisant et prévoyant le paiement, à l'occasion, durant l'année financière 1950-1951, de la différence (évaluée par la Commission des Transports du Canada et certifiée par ladite commission au ministre des Transports, à la demande de ce dernier), occasionnée par l'application de la Loi des taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes, entre les taux de tarifs et les taux normaux (d'après les prescriptions de l'article 9 de ladite loi) sur toutes les marchandises transportées pendant l'année civile 1950 sous le régime des tarifs approuvés par les compagnies suivantes: *Canada and Gulf Terminal Railway*, chemin de fer Pacifique-Canadien, y compris: *Fredericton and Grand Lake Coal and Railway Co.*, et *New Brunswick Coal and Railway Company; Cumberland Railway and Coal Company; Dominion Atlantic Railway; Maritime Coal Railway and Power Company; Sydney and Louisburg Railway*—Crédit supplémentaire..	30,000 00
637	Paiement à la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada des frais occasionnés par le relevé des biens de l'ancienne compagnie de chemin de fer Témiscouata..	11,758 00

SERVICE DE L'AIR

Division de l'administration

638	Administration du service de l'air—Crédit supplémentaire	1,000 00

Division de la radio

639	Application de la Loi sur la radio et de ses règlements—Crédit supplémentaire..	27,000 00

Généralités

640 Frais de la Commission d'enquête sur l'accident survenu à l'aéronef *"Canadian Pilgrim"*.. .. .. 5,000 00

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

Versement aux anciens combattants et aux personnes à leur charge

641 Versement à David Bruce Steele, en vertu de la Loi des pensions, des prestations qui seraient accordées sous le régime de ladite Loi si l'état d'invalidité avait été subi par lui durant le service dans la Seconde guerre mondiale.. .. .. 1,050 00

642 Versement à Clarence M. Christie, en vertu de la Loi des pensions, des prestations qui seraient accordées sous le régime de ladite Loi si l'état d'invalidité avait été subi par lui durant le service dans la Seconde guerre mondiale.. .. .. 1,550 00

Établissement des soldats et Loi sur les terres destinées aux anciens combattants

643 Pour autoriser et prévoir l'achat du solde de l'intérêt financier du gouvernement du Royaume-Uni dans le projet d'établissement de 3,000 familles britanniques et le projet d'établissement de 500 familles britanniques dans le Nouveau-Brunswick.. .. .. 115,000 00

ENTREPRISES DE L'ÉTAT

Déficits

Commerce

644 Paiement, dans l'année financière 1950-1951, à Air-Canada, d'une somme que celle-ci affectera au comblement du déficit net (certifié par ses vérificateurs) résultant des opérations d'Air-Canada et de sa filiale, *Trans-Canada (Atlantic) Limited,* durant l'année civile 1950; ladite somme devant être affectée au remboursement des avances comptables faites à la Compagnie à même le Fonds du revenu consolidé—

Air-Canada (Surplus)	201,206 00	
Trans-Canada (Atlantic) Limited (Déficit)..	1,526,412 00	
Déficit net..	1,325,206 00	
		1,325,206 00

Transports

645 Somme à verser durant l'année financière 1950-1951 à la Compagnie du National-Canadien (ci-après appelée la "Compagnie du National") sur demandes approuvées par le ministre des Transports à l'effet que la Compagnie du National pourra de temps à autre soumettre au ministère des Finances un paiement devant être appliqué par la Compagnie du National au com-

blement du déficit (certifié par les vérificateurs de la Compagnie du National) découlant des opérations de l'année civile 1950, ladite somme devant être affectée au remboursement des avances comptables faites à la Compagnie du National à même le Fonds du revenu consolidé—

Chemins de fer Nationaux du Canada, à l'exclusion des Lignes de l'Est (surplus)	9,540,961 00	
Lignes de l'Est (Déficit)	12,802,196 00	
Déficit net	3,261,235 00	3,261,235 00

646 Supplément requis, en plus de la somme de $720,000 déjà votée, pour paiement, au cours de l'année financière 1950-1951, à la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited,* (ci-après appelée "la Compagnie") du déficit accusé au cours de l'année se terminant le 31 décembre 1950, dans les opérations de la Compagnie et des navires soumis à son contrôle après certification par les vérificateurs de la Compagnie et sur demandes faites par celle-ci au ministre des Finances et approuvées par le ministre des Transports—Crédit supplémentaire. 308,767 00

647 Supplément requis, en plus de la somme de $1,159,000 déjà votée, pour verser, au cours de l'année financière 1950-1951 à la *Canadian National Railways Company* (ci-après appelée la "Compagnie du National"), sur demandes approuvées par le ministre des Transports, que la Compagnie du National pourra de temps à autre soumettre au ministre des Finances, un paiement que la Compagnie du National affectera au comblement du déficit (certifié par les vérificateurs de la Compagnie du National) résultant de l'exploitation du bac transbordeur et des terminus de l'Île du Prince-Édouard au cours de l'année civile 1950—Crédit supplémentaire 107,940 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Transports

649 Avance consentie à la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited,* aux termes et conditions que pourra déterminer le Gouverneur en conseil, en vue de répondre aux exigences de fonds de roulement . . 300,000 00

Résolutions à rapporter.

Avec la permission de la Chambre, lesdites résolutions sont rapportées, lues une deuxième fois et agréées, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens;

M. Fournier (Hull) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de voies et moyens.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Que, pour faire face aux crédits alloués à Sa Majesté au compte de certaines dépenses du service public pour l'année financière expirant le 31 mars 1951, la somme suivante soit attribuée à même le Fonds du revenu consolidé du Canada, à savoir:

La somme de $201,556,559, soit le montant de chacun des articles énumérés dans le nouveau budget supplémentaire pour l'année financière expirant le 31 mars 1951.

Résolution à rapporter.

Avec la permission de la Chambre, ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée, le comité des voies et moyens devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Abbott, alors, obtient la permission de présenter le Bill nº 173, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1951, qui est lu une première fois.

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Avec le consentement unanime, sur motion de M. St-Laurent la séance est suspendue jusqu'à huit heures du soir.

Huit heures du soir.

La Chambre reprend sa séance;

Et après quelque temps;

Un message est reçu du Sénat, pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont passé le bill suivant, à savoir:

Bill nº 173, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1951.

Un message est reçu de l'honorable Patrick Kerwin, juge de la Cour suprême du Canada, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement dans la salle du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend dans la salle du Sénat;

Et au retour;

M. l'Orateur rapporte que Son Honneur l'honorable député du Gouverneur général a bien voulu donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:—

Loi pour faire droit à John Andrew Hague.
Loi pour faire droit à Jane Louise Welle Kennedy.
Loi pour faire droit à Frances Danforth Stephens Ross de Lall.
Loi pour faire droit à Daphne May Hodgson Frosst.
Loi pour faire droit à Celia Frances Cantlie Molson.
Loi pour faire droit à Rowland Walter Tyner.
Loi pour faire droit à Maeve Mary Margaret McPherson Mackenzie.
Loi pour faire droit à Judith Francis Cohen Besner.
Loi pour faire droit à Edith Mary Bentley Towler.
Loi pour faire droit à Patricia Galley Mulvey.
Loi pour faire droit à Ethel Kershaw Warren.
Loi pour faire droit à Petrus (Peter) Surkala.
Loi pour faire droit à Doris Demree McMullen.
Loi pour faire droit à Isabella Potts Younger Ayton.
Loi pour faire droit à Margaret Alice McDermid Jones.
Loi pour faire droit à Jacqueline Moquin Verner.
Loi pour faire droit à Ruth Chernofsky Shaffer.
Loi pour faire droit à Florence Lachovitz Michael.
Loi pour faire droit à Eugenia Jean Diakonuk Cuthbertson.
Loi pour faire droit à Ruth Moffatt Bell Lansing.
Loi pour faire droit à Kurt Roberts, autrement connu sous le nom de Kurt Rosenbaum.
Loi pour faire droit à Margaret Stevenson Erskine Withenshaw.
Loi pour faire droit à Cécile Duguay Quenneville.
Loi pour faire droit à Margarette Marie Hyduk Towstuk.
Loi pour faire droit à Joseph-Maurice-Fernando Lemieux.
Loi pour faire droit à Donald Benedict Cullen.
Loi pour faire droit à Valeda Ardell Derick Thorley.
Loi pour faire droit à Martin Raymond Quinn.
Loi pour faire droit à Kathleen Beatrice Denman Blackadar.
Loi pour faire droit à Dora Greenwell MacKinnon.
Loi pour faire droit à Albert-Édouard Desjardins.
Loi pour faire droit à Raymond Boyer.
Loi pour faire droit à Aline Alina Buka Allaire.
Loi pour faire droit à Margaret Beatrice Tynan Dossin.
Loi pour faire droit à Kathryn Louise Morrison Ralston.
Loi pour faire droit à Gerald Tudor Parrott.
Loi pour faire droit à Marie-Léontine-Juliette-Henriette Giguère Fiset.
Loi pour faire droit à Esther Marie Henning Ober.
Loi pour faire droit à Elmsley Alexander Leftly.
Loi pour faire droit à Ruth Landan Goodman.
Loi pour faire droit à Yvonne Michaud Telford.
Loi pour faire droit à Edward Albert Flewitt.
Loi pour faire droit à Mary Margaret Lillian Phillips Campeau.
Loi pour faire droit à Mary Zientek Latkowski.
Loi pour faire droit à Olga Kushner Dolny.
Loi pour faire droit à Joseph Taite Connor.
Loi pour faire droit à Doris Dominiqua Sernuck Wardell.

Loi pour faire droit à Ann Galganov Schwartz.
Loi pour faire droit à Doris Mayoff Weinstein.
Loi pour faire droit à Jean-Maurice Martel.
Loi pour faire droit à Ann Astroff.
Loi pour faire droit à Margaret Elizabeth Audrey Midgley Bennett.
Loi pour faire droit à Kathleen Agnes Margaret Saddleton Pout Boon.
Loi pour faire droit à Bill Oleschuk.
Loi pour faire droit à Eileen Haswell Houghton.
Loi pour faire droit à Saul Samuel Goldsmith.
Loi pour faire droit à Brigitte Dorothea Felicity Gutmann Lowenbach Brooks.
Loi pour faire droit à Violet Edith Hack Findlay.
Loi pour faire droit à Cerna Segall Bercovitch.
Loi pour faire droit à Paulette Charbonneau Lanthier.
Loi pour faire droit à Ernest Churchill.
Loi pour faire droit à Jean Zelda Schacter Shmukler.
Loi pour faire droit à Beatrice Sullivan Lees.
Loi pour faire droit à Kathleen Louise Jones Robinson.
Loi pour faire droit à Myrtle Dorcas Perry Rogers.
Loi pour faire droit à Nell Gohenberg Lipson.
Loi pour faire droit à Roslyn Beverly Gold Browman.
Loi pour faire droit à Rolande Dumas Fritsch.
Loi pour faire droit à Edith Frances Storrier Ritchie.
Loi pour faire droit à Dorothy Isabel Pitcher Flipping.
Loi pour faire droit à Sylvia Miller Ginsberg.
Loi pour faire droit à Fernand Senécal.
Loi pour faire droit à Vincent Tutino.
Loi pour faire droit à Paulette Joly Foley.
Loi pour faire droit à Jean Eurwen Jones Shaw.
Loi pour faire droit à Edna Donnelly Boyle.
Loi pour faire droit à Norma Phoebe Mary Buchanan Baker.
Loi pour faire droit à Grace Gloria Ramsey Racine.
Loi pour faire droit à Emily Ivy Rose Cook.
Loi pour faire droit à Homer Leavitt Ayer.
Loi pour faire droit à Elma Lillian Le Drew Wells.
Loi pour faire droit à Bertha Ellen Bradley Grant.
Loi pour faire droit à Brenda Mary Powell-Tuck Buhr.
Loi constituant en corporation "Traders General Insurance Company".
Loi concernant l'Association Dominion des Comptables incorporés.
Loi modifiant la Loi de 1944 sur les prêts destinés aux améliorations agricoles.
Loi conférant des pouvoirs d'urgence au gouverneur en conseil.
Loi constituant en corporation l'Église Évangélique Luthérienne du Canada.
Loi constituant en corporation "Trans-Canada Pipe Lines Limited".
Loi concernant le ministère de la Production de défense.
Loi modifiant la Loi de l'Église-unie du Canada.
Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé, 1935.
Loi modifiant la Loi sur le contrôle des changes.
Loi constituant en corporation "Trans Mountain Oil Pipe Line Company".

Et qu'il s'est alors adressé à Son Honneur l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général dans les termes suivants:

"Qu'il plaise à Votre Honneur:

"Les Communes du Canada ont voté les crédits nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public.

"Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur les bills suivants:

"Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1952.

"Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1951.

"Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner."

Et qu'à ces bills la sanction royale a été proclamée par le greffier du Sénat, par ordre du député de Son Excellence le Gouverneur général, dans les termes suivants:

"Au nom de Sa Majesté, l'honorable député du Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills."

Sur motion de M. Harris (*Grey-Bruce*), la Chambre s'ajourne ensuite, à 9 heures 25 minutes du soir, au lundi 2 avril 1951, à trois heures de l'après-midi, conformément à l'ordre spécial adopté le lundi 5 mars 1951.

N° 38

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 2 AVRIL 1951

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le vingt-sixième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de vingt-sixième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

D'Agnes Mary Binnie Bullock, de Ste-Anne de Bellevue (P.Q.), épouse de Theodore Lafleur Bullock.

De Laurette Trudel Charland, de Montréal (P.Q.), épouse d'Émile Charland.

D'Evelyn Serchuk Desjardins, de Montréal (P.Q.), épouse d'Armand Desjardins.

De Gwendoline Mary Teresa Sullivan Harse, aussi connue sous le nom de Duddridge, de Westmount (P.Q.), épouse de Norman William Harse, aussi connu sous le nom de William Duddridge.

De Gertrude Job Fraser, de Westmount (P.Q.), épouse d'Alexander Fraser.

De Marie-Rose-Berthe Bernard Greco, de Montréal (P.Q.), épouse de Luigi Greco.

D'Elizabeth Cochrane Atchison Lalonde, de Verdun (P.Q.), épouse de Joseph-Georges-Arthur Lalonde.

De Paul-Émile Le Blanc, de Westmount (P.Q.), époux de Thérèse Ménard Le Blanc.

D'Alice Ann Gordon Lewis, de Montréal (P.Q.), épouse d'Evan David Lewis.

De Doris Mary Thompson Lummis, demeurant présentement à Toronto (Ontario), épouse de Wallace Ernest Lummis, de Montréal (P.Q.).

De Frederick Ernest Marlow, de Montréal (P.Q.), époux de Joyce Marie Watson Marlow.

De Roméo Paradis, de Montréal (P.Q.), époux d'Alphonsine Lemieux Paradis.

De Taras Pieluch, de Montréal (P.Q.), époux de Clare Lovasz Pieluch.

De Ruth Helen Findlay Paterson Priestman, de Montréal (P.Q.), épouse de Herbert Kitchener Priestman.

De Harry Murning Smith, de Montréal (P.Q.), époux de June Burke Smith.

De Vivian June Pomeroy Walker, de Montréal (P.Q.), épouse de William Stewart Walker.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont passé les bills suivants qu'ils soumettent à l'approbation de la Chambre:

Bill nº 173 (G-5 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Légion canadienne de la Ligue des anciens combattants de l'Empire britannique".

Bill nº 174 (W-5 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Corporation épiscopale ruthène catholique grecque du Canada".

Bill nº 175 (X-5 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la Corporation Catholique Épiscopale Ukrainienne de l'Ouest du Canada".

Bill nº 176 (Y-5 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la Corporation Catholique Épiscopale Ukrainienne de l'Est du Canada".

Bill nº 177 (G-6 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "The Mercantile and General Reinsurance Company of Canada Limited".

Bill nº 178 (J-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Leah Berniker Berger".

Bill nº 179 (K-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Betty Suffrin Sher".

Bill nº 180 (L-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Violet Marcella Barkas Sauvé".

Bill nº 181 (M-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Christine Flemming Foster".

Bill nº 182 (N-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Napoléon-Roméo Moisan".

Bill nº 183 (O-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Veronica Joynt Bragdon".

Bill nº 184 (P-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Alice Thompson Getzler".

Bill nº 185 (Q-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Anderson Hallman".

Bill nº 186 (R-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna May Walker Green".

Bill nº 187 (S-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Donald George Story".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de bills de divorce, et sur lesquelles reposent les bills de divorce ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,— Copie d'arrêtés en conseil rendus sous le régime de la Loi des remaniements et transferts de fonctions dans le service public, ainsi qu'il suit:—

Arrêté en conseil C.P. 1482, approuvé le 22 mars 1951: transférant au ministre des Mines et des Relevés techniques les pouvoirs, devoirs et fonctions dévolus au ministre du Commerce à l'égard de l'Office fédéral du charbon.

Arrêté en conseil C.P. 1483, approuvé le 22 mars 1951: transférant au ministre de la Production de défense les pouvoirs et autorisations subsistants à l'égard d'entreprises inachevées attribués au ministre du Commerce à l'égard des anciennes opérations relatives aux munitions et approvisionnements.

Et aussi,—Exemplaire des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du 28 mars 1951, conformément aux dispositions de l'article 6 de la Loi sur les règlements, chapitre 50 des Statuts du Canada de 1950 (1re session) (versions anglaise et française).

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 19 mars 1951:—Copie de toutes les listes de paie, feuilles de présence et de tous les autres documents concernant la main-d'œuvre, y compris les factures et quittances relatives à l'achat de matériaux, relativement aux sommes dépensées par le ministère des Travaux publics à l'égard du brise-lames de North-West-Cove, à l'Île Tancook, comté de Lunenburg, (Nouvelle-Écosse), au cours de l'année civile 1950.

M. Harris (*Grey-Bruce*), membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 12 mars 1951,—État indiquant:—1. Quel était le nombre des postes récepteurs de T.S.F. au Canada au cours de l'année financière 1949-1950?

2. Combien a-t-on délivré de permis de postes récepteurs au cours de cette période?

3. Quelle a été la somme globale perçue en droits de permis à l'égard de 1949-1950?

4. Au cours de cette période, combien a-t-on prononcé de condamnations contre les personnes qui n'avaient pas obtenu de permis?

5. Quel a été le total des frais de perception des droits de permis au cours de l'année financière 1949-1950?

6. Quel a été le montant total des recettes provenant des diverses opérations de la Société Radio-Canada au cours de l'année financière 1949-1950?

7. L'exploitation de la Société Radio-Canada a-t-elle été déficitaire au cours de l'année financière 1949-1950? Dans l'affirmative, quel a été le montant du déficit?

M. Campney, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, présente à la Chambre,—Exemplaire des ordonnances et règlements applicables au Corps d'aviation royale canadien, publiés dans la *Gazette du Canada*, au cours de la période du 5 février au 17 mars 1951, inclusivement, en vertu des dispositions de la Loi sur le Corps d'aviation royale canadien, chapitre 15 des Statuts du Canada, 1940.

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, dépose,— Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 12 mars 1951,—État indiquant:— 1. A-t-on retenu les services d'une société d'ingénieurs pour préparer les plans d'une bobine de réactance à Chalk-River?

2. Dans l'affirmative, quelle est cette société?

3. Suivant quelles conditions se fera le paiement des honoraires à cette société?

4. Cette société aura-t-elle aussi la surveillance des travaux de construction?

5. Dans l'affirmative, quel sera le taux de ses honoraires?

M. McCusker, adjoint parlementaire au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 19 mars 1951,—État indiquant:—1. En 1950, le Gouvernement a-t-il pris possession d'immeubles appartenant à des personnes touchant une pension de vieillesse?

2. Dans l'affirmative, quelle somme, par province, le Gouvernement a-t-il touchée à cet égard?

3. Quelle somme, par province, a-t-on versée aux personnes touchant une pension de vieillesse au cours de 1950?

M. Côté (*Verdun-LaSalle*), adjoint parlementaire au ministre du Travail, présente à la Chambre,—Exemplaire de l'arrêté en conseil C.P. 1439, approuvé le 22 mars 1951: établissant les Règlements de sécurité régissant les marins des Grands lacs, édictés en vertu des dispositions de la Loi sur les pouvoirs d'urgence, chapitre 5 des Statuts du Canada de 1951 (versions anglaise et française).

M. Lesage, adjoint parlementaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, présente à la Chambre,—Rapport publié par le ministère des Affaires extérieures, à Ottawa, et intitulé: *Le Canada et les Nations Unies, 1950*. Recueil des conférences, 1950, nº 1.

Le bill suivant, émané du Sénat, est lu une deuxième fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 172 (F-6 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté canadienne".—M. *Harris* (Grey-Bruce).

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion proposée par M. Harris (*Grey-Bruce*): Que le Bill nº 79, Loi concernant les Indiens, soit maintenant lu une deuxième fois.

Après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois.

Avec le consentement unanime, la Chambre revient aux *Motions*, sous la rubrique des *Affaires de routine*.

M. Harris (*Grey-Bruce*) propose,—Qu'un comité spécial soit institué aux fins d'étudier le Bill nº 79, Loi concernant les Indiens; que le comité soit autorisé à convoquer des témoins, à ordonner la production de documents et dossiers,

et à faire rapport de temps à autre; que ledit comité se compose de membres qui seront choisis ultérieurement, et que l'article 65(1) du Règlement soit suspendu à cet égard.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Sur motion de M. Harris (*Grey-Bruce*), le Bill n° 79, Loi concernant les Indiens, est alors renvoyé au comité spécial institué aux fins d'étudier ledit bill.

Le Bill n° 148 (E-6 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la construction et l'entretien d'un pont sur le fleuve Saint-Laurent en ou près la ville de Valleyfield, province de Québec", est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier en vue d'étudier un certain projet de résolution concernant le conseil du Territoire du Yukon;

M. Winters propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue de porter de trois à cinq le nombre des membres du Conseil du territoire du Yukon.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Winters présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 188, Loi modifiant la Loi du Yukon, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier en vue d'étudier un certain projet de résolution concernant le gouvernement territorial des Territoires du Nord-Ouest;

M. Winters propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue de pourvoir à l'élection de représentants de la population des Territoires du Nord-Ouest dans le gouvernement de ce territoire et d'accorder au gouverneur en conseil le pouvoir de désigner des officiers de justice pour lesdits Territoires.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Winters présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 189, Loi modifiant la Loi des territoires du Nord-Ouest, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 130 (W-2 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les permis d'exportation et d'importation";

M. Fournier (*Hull*), pour M. Howe, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élevant;

M. Macdonnell (*Greenwood*), appuyé par M. Lennard, propose en amendement: Que ledit bill ne soit pas lu maintenant pour la deuxième fois, mais que le sujet en soit renvoyé au comité permanent de la banque et du commerce avec instruction de revoir l'administration des permis d'exportation et d'importation depuis le 14 mai 1947 et d'étudier, en vue d'en faire rapport à la Chambre, l'étendue d'une mesure modificatrice suffisante et propre à assurer les restrictions nécessaires à l'importation et à l'exportation.

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée, sur division.

Et la motion principale, mise aux voix, est agréée, sur division.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 80 (V du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Convention concernant les oiseaux migrateurs";

M. Winters propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 6, Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les chemins de fer Nationaux;

M. Chevrier propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté, sur division.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 76 (W du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la radio, 1938";

M. Chevrier propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

La Chambre s'ajourne ensuite, à 10 heures 55 minutes du soir, à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 39

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 3 AVRIL 1951

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le vingt-septième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de vingt-septième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

Du Révérend Chanoine James Douglas Paterson, de Toronto (Ontario), et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *The Scripture Gift Mission (Canada) Incorporated.*

Du Très Révérend John Zenon Jasinski, de Buffalo (New-York), États-Unis d'Amérique, et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *The Polish National Catholic Church of America in Canada.*

De Lloyd Rogers Champion, de Montréal (P.Q.), et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *Champion Pipe Line Corporation Limited.*

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Exemplaire des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires,—relativement à l'emploi des compteurs de timbres de taxe d'accise,—publiés dans l'édition spéciale de la Partie II de la *Gazette du Canada*, en date du 27 mars 1951, conformément aux dispositions de l'article 6 de la Loi sur les règlements, chapitre 50 des Statuts du Canada de 1950 (1re session) (versions anglaise et française).

80712—16½

M. Chevrier, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Rapport annuel des chemins de fer nationaux du Canada pour l'exercice terminé le 31 décembre 1950 (versions anglaise et française).

Aussi,—Rapport annuel des *Canadian National (West Indies) Steamships Limited* pour l'exercice terminé le 31 décembre 1950 (versions anglaise et française).

Aussi,—Rapport annuel du Trust des titres des chemins de fer nationaux du Canada pour l'exercice terminé le 31 décembre 1950 (versions anglaise et française).

Et aussi,—Rapport de George A. Touche and Company, vérificateurs des chemins de fer nationaux du Canada et des *Canadian National (West Indies) Steamships Limited*, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1950 (versions anglaise et française).

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 mars 1951,—État indiquant:—
1. Le Gouvernement est-il locataire de l'édifice Webber, à Kingston?
2. Dans l'affirmative, de qui et quel en est le loyer annuel?
3. Quel ministère du Gouvernement occupe l'édifice?
4. Y occupe-t-il tout l'espace disponible? Sinon, quelle aire y occupe-t-il?
5. A-t-on effectué des réparations ou des transformations à l'édifice?
6. Dans l'affirmative, qui a pourvu aux frais de ces réparations ou de ces transformations?
7. Si le Gouvernement y a pourvu, quels ont été les entrepreneurs?
8. Quel a été le coût de ces réparations ou de ces transformations?
9. Y a-t-il des employés préposés à l'entretien de cet édifice?
10. Dans l'affirmative, quel en est le nombre, quelles sont leurs fonctions et quels sont leurs traitements?
11. Le Gouvernement a-t-il pris des dispositions en vue d'acheter cet édifice?
12. Dans l'affirmative, quel prix a-t-on demandé?
13. Le Gouvernement a-t-il accepté cette offre?

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, présente à la Chambre,—Deux livres blancs sur les perspectives de l'industrie canadienne pour 1951, publiés par le ministère du Commerce, ainsi qu'il suit:

Rapport intitulé: "Approvisionnement de matériaux de base et de construction au Canada, perspectives pour 1951".

Rapport intitulé: "Placements publics et privés au Canada, perspectives pour 1951".

Avec la permission de la Chambre, M. St-Laurent propose,—Que la Chambre, lorsqu'elle s'ajournera le mercredi 4 avril, reste ajournée jusqu'à cinq heures et demie le jeudi 5 avril, et que l'article 2 du Règlement soit suspendu à cet égard.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont, l'un après l'autre, lus une première fois, les bills de divorce sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 190 (G-5 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Légion canadienne de la Ligue des anciens combattants de l'Empire britannique".—M. *Croll.*

Bill nº 174 (W-5 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Corporation épiscopale ruthène catholique grecque du Canada".—M. *Maybank*.

Bill nº 175 (X-5 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la Corporation Catholique Épiscopale Ukrainienne de l'Ouest du Canada".—M. *Macdonald* (Edmonton-Est).

Bill nº 176 (Y-5 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la Corporation Catholique Épiscopale Ukrainienne de l'Est du Canada".—M. *Ross* (Hamilton-Est).

Bill nº 177 (G-6 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "The Mercantile and General Reinsurance Company of Canada Limited".—M. *Cavers*.

Bill nº 178 (J-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Leah Berniker Berger.—M. *Winkler*.

Bill nº 179 (K-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Betty Suffrin Sher".—M. *Winkler*.

Bill nº 180 (L-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Violet Marcella Barkas Sauvé".—M. *Winkler*.

Bill nº 181 (M-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Christine Flemming Foster".—M. *Winkler*.

Bill nº 182 (N-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Napoléon-Roméo Moisan".—M. *Winkler*.

Bill nº 183 (O-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Veronica Joynt Bragdon".—M. *Winkler*.

Bill nº 184 (P-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Alice Thompson Getzler".—M. *Winkler*.

Bill nº 185 (Q-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Anderson Hallam".—M. *Winkler*.

Bill nº 186 (R-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna May Walker Green".—M. *Winkler*.

Bill nº 187 (S-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Donald George Story".—M. *Winkler*.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 172 (F-6 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté canadienne";

M. Harris (*Grey-Bruce*) propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier;

Et la Chambre poursuivant sa séance en comité;

A six heures du soir, M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(*L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.*)

(*Bills privés*)

Le Bill nº 7 (B du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "The Hutterian Brethren Church", est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Les bills suivants sont, l'un après l'autre, lus une deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat sur les pétitions ayant servi de fondement auxdits bills):

Bill nº 149 (H-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Pap Bernstein".

Bill nº 150 (I-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert William Stone".

Bill nº 151 (J-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yvette Barnaby Shang".

Bill nº 152 (K-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Minnie Engle Fitleberg".

Bill nº 153 (L-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Carol Elizabeth Chute Lévesque".

Bill nº 154 (M-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Cohen Turner".

Bill nº 155 (N-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Georgina Catherine Christie Savage".

Bill nº 156 (O-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irène Bourgeau Morin".

Bill nº 157 (P-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anne Cohen Bialer".

Bill nº 158 (Q-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Josephine Gibson Clark Mayou".

Bill nº 159 (R-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Henry John Lawrence".

Bill nº 160 (S-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Shirley Kraminsky Levy".

Bill nº 161 (T-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bella Rashkin Deutsch".

Bill nº 162 (U-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Eliza Cartwright".

Bill nº 163 (V-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Helen Potts Worall".

La Chambre reprend ensuite le débat sur la motion de M. Applewhaite: Que le Bill nº 116 (E du Sénat), intitulé: "Loi concernant la British Columbia Telephone Company", soit maintenant lu une deuxième fois.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Green.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, du Bill nº 172 (F-6 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté canadienne", qui est rapporté sans amendement et dont la troisième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill nº 188, Loi modifiant la Loi du Yukon, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 189, Loi modifiant la Loi des Territoires du Nord-Ouest;

M. Winters propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

Nº 40

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 4 AVRIL 1951

PRIÈRE.

Une pétition est déposée sur le bureau.

M. Breithaupt, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le cinquième rapport dudit comité, lequel rapport est ainsi conçu:

Votre comité a étudié le Bill nº 117 (L-1 du Sénat) intitulé: "Loi constituant en corporation "Canadian-Montana Pipe Line Company" et a convenu de le rapporter avec des amendements.

Un exemplaire des procès-verbaux et des témoignages pertinents est annexé au présent rapport.

Comme l'article 3 dudit Bill nº 117 prévoit un capital social de cinq cents mille actions sans valeur nominale ou au pair, votre comité recommande qu'en ce qui concerne les droits prévus à l'article 93 (3) du Règlement, chaque action soit censée valoir $10.

(*Pour les procès-verbaux, les témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice nº 3 des Journaux.*)

Avec la permission de la Chambre, M. Breithaupt propose,—Que soit agréée la recommandation contenue dans le cinquième rapport du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques concernant les droits à verser à l'égard du capital-actions prévu au Bill nº 117 (L-1 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Canadian-Montana Pipe Line Company".

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

M. Lapointe, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 février 1951,—État indiquant:—1. Le 1er janvier 1950, combien d'anciens combattants touchaient une pension en raison d'une invalidité évaluée à 50 p. 100 ou plus et causée par la thrombose et la chalicose?

2. Le 1er janvier 1950, des anciens combattants ci-haut mentionnés, combien touchaient une pension en raison d'une invalidité évaluée à 100 p. 100?

3. Au cours de 1950, combien a-t-on revisé de dossiers des pensionnés mentionnés à la question 2, en vue de savoir s'ils étaient atteints d'une invalidité antérieurement à leur enrôlement?

4. A la suite de la revision mentionnée à la question 3, combien n'avaient plus droit à une pension totale ou partielle?

M. Garson présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 191, Loi modifiant la Loi des prisons et des maisons de correction, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragrahe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Wright—1. Combien ont coûté au gouvernement fédéral l'exploration et l'exploitation des gisements de tungstène à la mine Emerald, en Colombie-Britannique, au cours de la dernière guerre?

2. La Corporation des biens de guerre a-t-elle vendu cette mine?

3. Dans l'affirmative, à quelle date, à quel prix et à qui?

4. Le gouvernement fédéral a-t-il racheté cette mine?

5. Dans l'affirmative, à quel prix, à quelle date et de qui?

6. Le contrat de rachat faisait-il mention de tous les éléments d'actif précédemment vendus?

Par M. Fraser—1. Combien de fonctionnaires et de membres de l'Office national du film ont reçu plus de $500 en frais de déplacement en 1950?

2. Quel est leur nom et quelle somme chacun a-t-il reçue?

M. Winters, membre du conseil privé du roi, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. McGregor—1. Combien d'anciens combattants ont été établis sur des terres, dans chaque province, sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants?

2. Combien de petits lopins de terres, avec ou sans bâtiments, ont été vendus aux anciens combattants dans chaque province?

3. Combien de logis ont été construits ou sont en voie de construction sur ces terres dans chaque province?

4. Quel est le nombre des reventes de propriétés achetées en vertu de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants dans chaque province?

5. Quel est le nombre des lots, avec ou sans bâtiments, vendus par l'administration, dans chaque province, à d'autres que des anciens combattants?

6. Quelle est la valeur globale des terres ainsi vendues dans chaque province?

7. Quel est le nombre d'inspecteurs ou de surveillants régionaux préposés à la mise en application de la loi dans chaque province?

8. Quel est le nombre d'automobiles utilisés par ces employés dans chaque province?

9. Quel est le nombre total des automobiles possédés et utilisés par le ministère des Affaires des anciens combattants dans chaque province?

10. Quel est le nombre total des employés et des fonctionnaires dans toutes les divisions de l'administration des terres destinées aux anciens combattants dans chaque province?

M. Lapointe propose,—Qu'un comité spécial, composé de trente et un membres qui seront choisis à une date ultérieure, soit institué en vue de faire l'examen d'un bill destiné à édicter la Loi sur les avantages aux anciens combattants du contingent spécial, de projets d'amendement à la Loi des pensions, la Loi sur l'assurance des anciens combattants, la Loi sur l'assurance des soldats de retour du front, la Loi sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants, ainsi que de toute autre mesure législative pouvant lui être soumise, et de faire rapport de temps à autre de ses recommandations à ce sujet, et que soient suspendues à l'égard de ce comité les dispositions du paragraphe premier de l'article 65 du Règlement;

Que le comité soit autorisé à convoquer des témoins, à ordonner la production de documents et dossiers, et à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages qu'il jugera à propos;

Que le comité soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre.

Et comme il s'élève un débat;

M. Brooks, appuyé par M. Green, propose en amendement: Que la motion soit modifiée en y ajoutant après les mots "être soumise", à la septième ligne, les mots suivants:

> "et la législation relative aux pensions, aux allocations aux anciens combattants, au traitement et à la réadaptation des membres licenciés des forces armées de Sa Majesté et des autres personnes qui ont, à d'autres titres, occupé des emplois se rattachant étroitement à la guerre".

M. l'Orateur déclare la proposition d'amendement irrégulière parce que l'on ne peut proposer un amendement tendant à attribuer à un comité des pouvoirs plus étendus que ceux dont il est fait mention dans l'avis de motion.

Et comme le débat se poursuit de nouveau;

M. Wright, appuyé par M. Bryce, propose en amendement: Que la motion soit modifiée en y intercalant après les mots "être soumise", à la septième ligne, les mots suivants:

> "comme la Loi sur les allocations aux anciens combattants".

M. l'Orateur déclare que la proposition d'amendement est irrecevable parce qu'elle n'ajoute et n'enlève rien à l'avis de motion, et qu'elle n'y apporte aucun éclaircissement.

Et après plus ample débat, ladite motion principale, mise aux voix, est agréée.

M. Prudham propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter une mesure tendant à modifier la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or en vue d'en modifier l'application à l'égard du dernier trimestre de l'année 1950 et de proroger l'application de la loi modifiée jusqu'en 1951

M. Prudham, membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ledit projet de résolution.

Les bills suivants sont, respectivement, lus une troisième fois et adoptés:

Bill nº 172 (F-6 du Sénat) intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté canadienne".

Bill nº 188, Loi modifiant la Loi du Yukon.

Bill nº 189, Loi modifiant la Loi des Territoires du Nord-Ouest.

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à 5 heures 30 minutes de l'après-midi, conformément à l'ordre spécial adopté le mardi 3 avril 1951.

N° 41

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 5 AVRIL 1951

Cinq heures et demie de l'après-midi.

PRIÈRE.

Une pétition est déposée sur le bureau.

M. Howe, appuyé par M. Drew, propose: Que le discours du Président de la République française, Monsieur Vincent Auriol, prononcé devant les membres du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, en la salle des Communes, le 5 avril 1951, ainsi que les discours de présentation et autres discours connexes, soient insérés dans les *Débats* de la Chambre des communes et fassent partie des archives de ce Parlement.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le trente et unième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a examiné la pétition suivante, présentée le 4 avril, par M. Macnaughton:

De l'*Industrial Loan and Finance Corporation*, demandant l'adoption d'une loi en vue de changer son nom en celui de *Community Finance Corporation;*

et constate que cette pétition, tout en étant conforme aux prescriptions de l'article 68 du Règlement, a été présentée après le délai prévu à l'article 92, et pour cette raison, ne doit pas être reçue.

M. l'Orateur, du comité mixte des deux Chambres pour la Bibliothèque du Parlement, présente le premier rapport dudit comité, dont la teneur suit:—

Votre comité recommande que le rapport suivant soumis par la Commission du service civil du Canada au sujet des changements dans la rémunération accordée aux membres du personnel de la Bibliothèque du Parlement, déféré au présent comité par le Sénat, le 19 mars 1951, et par la Chambre des communes, le 21 mars 1951, soit approuvé:

COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA

Le 14 mars 1951.

*Aux Honorables Membres du Sénat
et de la Chambre des communes:*

La Commission du service civil a l'honneur de soumettre le rapport suivant à l'étude et à l'approbation du Sénat et de la Chambre des communes.

Conformément aux articles 12 et 61 de la Loi du Service civil, la Commission du service civil recommande que les changements de rémunérations suivants soient approuvés à compter du 1er décembre 1950:

BIBLIOTHÉCAIRE ADJOINT, ANGLAIS, BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT:

De:	4200	4380	4560	4800
A :	4656	4836	5028	5268

BIBLIOTHÉCAIRE ADJOINT, FRANÇAIS, BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT:

De:	4200	4380	4560	4800
A :	4656	4836	5028	5268

COMMIS EN CHEF DES RÉFÉRENCES, BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT:

De:	3780	3900	4020	4140	4260	4380
A :	4212	4344	4464	4584	4716	4836

PRÉPOSÉ AUX PÉRIODIQUES ET À LA RELIURE:

De:	2280	2340	2400	2460	2520	2580
A :	2568	2628	2700	2772	2832	2904

COMMIS-TENEUR DE LIVRES DE BIBLIOTHÈQUE:

De:	2580	2700	2820	2880
A :	2904	3036	3168	3240

COMMIS DES RÉFÉRENCES, BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT:

De:	3180	3300	3420	3540	3660	3780
A :	3576	3696	3828	3960	4080	4212

Chaque employé sera rétribué au taux indiqué immédiatement sous le taux auquel il était rémunéré le 1er décembre 1950.

La date actuelle de l'augmentation annuelle des employés ne sera pas affectée par suite de ces revisions de traitements, et un employé conservera tous les bénéfices auxquels il aurait autrement droit en vertu des dispositions de l'arrêté ministériel C.P. 23/1700, du 3 avril 1946, tel que modifié.

Les augmentations qu'autorise la présente revision ne doivent être accordées que si les libraires conjoints du Parlement certifient que les employés mentionnés donnent un service satisfaisant.

C. H. BLAND,
Président.

S. G. NELSON,
Commissaire.

A. J. BOUDREAU,
Commissaire.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Winkler, ledit rapport est agréé.

M. Sinclair, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport sur le fonctionnement de la Loi de 1944 sur les améliorations agricoles au cours de l'année terminée le 31 décembre 1950. Statuts du Canada, 1944-1945, chapitre 41, article 13.

DÉCLARATION DE M. L'ORATEUR

M. l'Orateur: La question du moment où il convient de présenter une motion de cette nature (la suspension de l'ordre du jour en vertu de l'article 31 du Règlement) a été discutée brièvement à la Chambre le 7 novembre 1949. A cette occasion j'ai fait observer qu'à mon avis c'est avant l'examen des avis de motion, ou à l'appel de l'ordre du jour, qu'il convient de présenter une telle motion. Dans l'intervalle j'ai étudié la question, je considère que si, lorsqu'il a établi cet article, le Parlement avait eu l'intention de prescrire que la motion se fasse immédiatement après les affaires courantes, l'article se serait arrêté là; autrement dit, il se serait lu ainsi:

> Tout député qui désire proposer l'ajournement de la Chambre pour la discussion d'une affaire déterminée d'importance publique pressante, doit en demander l'autorisation après que les travaux de routine ont été achevés.

Mais la règle que le Parlement a approuvée ne s'arrête pas là: elle renferme encore ces mots:

> ...et avant la prise en considération des avis de motion ou des ordres du jour.

Il est clair que la motion est présentée après les affaires courantes. Il est également clair, à mon avis, qu'elle devrait être présentée immédiatement avant les avis de motion ou l'ordre du jour.

Cette disposition du Règlement a pour but, je crois, d'assurer que la Chambre se libère d'abord de tous les travaux qui ne présentent rien de litigieux. Les députés savent que les travaux quotidiens de routine ne prêtent pas à discussion, les questions non plus. Il en va de même des avis de motion en vue du dépôt de documents. Il faut abattre cette besogne.

Ma décision est donc que, sous le régime de l'article 31 du Règlement, une telle motion doit être présentée après que la routine quotidienne habituelle a été expédiée et immédiatement avant l'appel des avis de motion ou de l'ordre du jour.

De son siège en Chambre, M. Drew demande la permission de proposer l'ajournement de la Chambre, conformément à l'article 31 du Règlement, afin de discuter une affaire déterminée d'importance publique pressante, et en fait ainsi connaître l'objet:

"La nouvelle d'hier concernant la hausse mensuelle la plus élevée du coût de la vie au Canada, qui a atteint, au cours du mois de février, le niveau désastreux de 179·7; et

Le besoin urgent de décisions énergiques de la part du Gouvernement et l'adoption immédiate de mesures propres à mettre un frein à l'inflation, à maintenir le coût de la vie à un bas niveau et à rétablir la confiance dans le dollar canadien."

M. l'Orateur déclare la proposition de motion irrecevable parce que l'urgence, au sens de l'article 31 (3) du Règlement, ne s'applique pas dans ce cas, vu la promesse du ministre des Travaux publics à l'effet que le premier article des travaux de la Chambre, lundi prochain, comportera l'appel de la motion invitant la Chambre à se former en comité de subsides.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides et, après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Chevrier, la Chambre s'ajourne ensuite, à 10 heures 10 minutes du soir, à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 42

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 6 AVRIL 1951

PRIÈRE.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le trente-deuxième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié la pétition suivante, présentée le 5 avril, demandant l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce:

De John Brock Short, de Montréal (P.Q.), époux de Rita Lavoie Short, demeurant présentement à Brantford (Ontario).—M. *Winkler*.

Et constate que cette pétition, tout en étant conforme aux prescriptions de l'article 68 du Règlement, a été présentée après le délai prévu à l'article 92 et, pour cette raison, ne peut être reçue.

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Copie de l'arrêté en conseil C.P. 1608, approuvé le 4 avril 1951: autorisant la frappe d'une nouvelle pièce en acier fini chrome, d'une valeur de cinq cents, qui sera mise en circulation à compter du 1er juillet 1951, en substitution à la pièce du nickel pur, rendu en vertu des dispositions de la Loi sur les pouvoirs d'urgence, chapitre 5, Statuts du Canada de 1951 (versions anglaise et française).

M. Chevrier, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Premier rapport annuel de la Société canadienne de télécommunications transmarines, pour l'année civile 1950, conformément à l'article 23, Chapitre 10, des Statuts du Canada de 1949 (2e session) (versions anglaise et française).

Et aussi,—Budget de la Société canadienne de télécommunications transmarines pour l'année civile 1951, conformément aux dispositions de l'article 23, chapitre 10, des Statuts du Canada de 1949 (2e session).

M. Lesage, adjoint parlementaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport annuel du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), pour la période du 30 juin 1949 au 1er juillet 1950 (versions anglaise et française).

Et aussi,—Rapport sur la participation du Canada à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), pour l'année terminée le 31 mars 1951 (versions anglaise et française).

Sur motion de M. Macnaughton, il est ordonné,—Que la pétition de l'*Industrial Loan and Finance Corporation* demandant à changer son nom en celui de *Community Finance Corporation*, présentée le 4 avril 1951, et le rapport présenté à cet égard par le greffier des pétitions le 5 avril 1951, soient renvoyés au comité permanent du Règlement pour qu'il fasse les recommandations qu'il jugera opportunes.

M. Garson présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 192, Loi modifiant la Loi des pétitions de droit, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Howe présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 193, Loi concernant les poids et mesures, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier en vue d'étudier un certain projet de résolution destiné à modifier la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or;

M. Prudham propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution;

Et la Chambre poursuivant sa séance en comité;

A six heures du soir, M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Le Bill nº 117 (L-1 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Canadian-Montana Pipe Line Company" (*modifié par le comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques*), est étudié en comité plénier et, après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 164 (Z-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hortense-Marie-Thérèse Loiese Neveu";

M. Winkler, appuyé par M. Ross (*Hamilton-Est*), propose,—Que ledit bill soit lu maintenant une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréé.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, sur division, et renvoyé au *comité permanent des bills privés en général* (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat sur la pétition ayant servi de fondement audit bill).

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, du projet de résolution tendant à modifier la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitaiton des mines d'or.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure tendant à modifier la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or en vue d'en modifier l'application à l'égard du dernier trimestre de l'année 1950 et de proroger l'application de la loi modifiée jusqu'en 1951.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Prudham présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 194, Loi modifiant la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides et, après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Avec le consentement unanime, la Chambre revient aux *Motions*, sous la rubrique des *Affaires de routine*.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que les membres suivants composent le comité spécial des Affaires des anciens combattants institué par la résolution adoptée par la Chambre le mercredi 4 avril: Messieurs Balcom, Bennett, Blair, Brooks, Carroll, Carter, Corry, Croll, Cruickshank, Gauthier (*Portneuf*), George, Gillis, Goode, Green, Harkness, Henderson, Herridge, Langlois (*Gaspé*), Larson, Lennard, McMillan, McWilliam, Mott, Mutch, Pearkes, Quelch, Roberge, Stewart (*Yorkton*), Thomas, Weaver, White (*Hastings-Peterborough*).

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que les membres suivants composent le comité spécial pour l'étude de la Loi concernant les Indiens, institué par la résolution adoptée par la Chambre le lundi 2 avril: Messieurs Applewhaite, Ashbourne, Black (*Châteauguay-Huntingdon-Laprairie*), Blackmore, Blue, Boucher, Brown (*Essex-Ouest*), Bryce, Cauchon, Charlton, Diefenbaker, Fulton, Gibson, Harkness, Hatfield, Jutras, Little, MacLean (*Cap-Breton-Nord et Victoria*), Murray (*Cariboo*), Noseworthy, Richard (*Gloucester*), Smith (*Queens-Shelburne*), Simmons, Valois, Welbourn, Whiteside et Wood.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

N° 43

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 9 AVRIL 1951

PRIÈRE.

M. Chevrier, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Rapport de l'honorable juge Fernand Choquette, commissaire nommé aux termes de l'article 551 de la Loi de la marine marchande du Canada aux fins de faire une enquête formelle sur les circonstances qui ont accompagné la destruction par le feu du N/V *Québec*, au large de Tadoussac, le 14 août 1950 (versions anglaise et française).

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Browne (*St-Jean-Ouest*)—Quelles ont été les recettes et les dépenses du ministère des Postes à Terre-Neuve, au cours des années financières 1949-1950 et 1950-1951?

Par M. Knowles—1. Les récents relèvements de traitements accordés aux fonctionnaires l'ont-ils été à tous les fonctionnaires?
2. Sinon, à quelles personnes, quels groupes ou quelles catégories n'a-t-on pas accordé ces relèvements et pour quelle raison?

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Fournier (*Hull*) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et comme la question est mise en délibération;

M. Drew, appuyé par M. Graydon, propose en amendement: Que tous les mots après "Que" soient supprimés et remplacés par les suivants:

> "la Chambre est d'avis que vu l'augmentation mensuelle la plus considérable qu'ait accusée le coût de la vie, augmentation annoncée mercredi dernier à l'égard du mois de février et qui atteint un sommet ruineux de 179·7, il y a lieu d'examiner immédiatement l'à-propos d'adopter des mesures appropriées en vue d'empêcher le coût de la vie de monter et d'enrayer l'inflation."

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Herridge.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 44

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 10 AVRIL 1951

PRIÈRE.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. St-Laurent, il est résolu,—Que l'article 15 du Règlement concernant la prise en considération des bills privés et publics le mardi soir suspendu à l'égard de la séance du mardi 10 avril 1951, afin de permettre l'appel, à huit heures du soir, de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens (Exposé budgétaire).

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Harkness soit substitué à celui de M. Macdonnell (*Greenwood*) sur la liste des membres du comité permanent des comptes publics.

M. Mutch, adjoint parlementaire au ministre des Affaires des anciens combattants, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 19 mars 1951:—Copie de toutes les soumissions, portant les numéros matricules 3331, 3333, 3417 et 3418, présentées au ministère des Affaires des anciens combattants, en vue de l'approvisionnement de charbon à l'hôpital militaire Lancaster et à l'hôpital Ridgewood, au Nouveau-Brunswick.

M. Rinfret, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 19 février 1951:—Copie de tous télégrammes, rapports, recommandations, correspondance et autres documents en la possession du ministère des Postes et datés de janvier 1949 à octobre 1950, concernant la mise à la retraite du maître de poste à Atherley (Ontario) et la nomination du maître de poste actuel.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 12 mars 1951:—Copie des listes de tarifs postaux publiées chaque année depuis 1914 jusqu'à ce jour, ainsi qu'un état indiquant les profits ou pertes annuels à l'égard de la manutention du courrier de deuxième classe à compter de 1939.

Il dépose aussi, pour M. Bradley,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 12 mars 1951:—Copie de toute correspondance datée depuis le 1er janvier 1947 et échangée entre le Gouvernement du Manitoba, ou l'un de ses ministres ou ministères, et le gouvernement fédéral, ou l'un de ses ministres ou ministères, concernant le problème de l'assistance fédérale pour l'instruction.

Et aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 14 mars 1951:—Copie de toute correspondance datée du 1er janvier 1947 et échangée entre le Gouvernement de la Saskatchewan, ou l'un de ses ministres ou ministères, et le gouvernement fédéral, ou l'un de ses ministres ou ministères, concernant le problème de l'assistance fédérale pour l'instruction.

M. Lesage, adjoint parlementaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, dépose,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 28 février 1951:—Copie de tous rapports, correspondance et autres documents en possession du gouvernement fédéral, échangés, au cours des dix dernières années, entre l'*International Waterways Commission*, le gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick, le gouvernement fédéral et le gouvernement des États-Unis, relativement aux recherches et aux projets en vue de l'aménagement hydroélectrique à la baie de Passamaquoddy, dans la baie de Fundy.

M. Chevrier propose,—Qu'un comité des chemins de fer et de la marine marchande que l'État possède, exploite et contrôle soit institué, pour la présente session, en vue de faire l'examen des comptes, des prévisions budgétaires et des projets de loi qui ont trait aux chemins de fer Nationaux du Canada, aux *Canadian National* (*West Indies*) *Steamships* et aux Lignes aériennes Trans-Canada, sous réserve, cependant, des droits du comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics; et que ce comité soit autorisé à assigner des témoins, à faire produire des documents et des dossiers, à faire rapport à l'occasion et que, nonobstant les dispositions de l'article 65 du Règlement concernant la restriction sur le nombre de membres, ledit comité se compose de Messieurs Benidickson, Bourget, Carter, Cavers, Clark, Follwell, Fraser, Fulton, George, Gillis, Gosselin, Hatfield, Healy, Helme, James, Knight, Macdonald (*Edmonton-Est*), Macdonnell, McCulloch, McLure, Mott, Mutch, Picard, Pouliot et Thomas.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion proposée par M. Fournier (*Hull*): Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides, et sur la proposition d'amendement de M. Drew.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Dickey.

Conformément à l'ordre spécial adopté aujourd'hui, il est fait appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens;

M. Abbott propose alors,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Macdonnell (*Greenwood*).

Avec la permission de la Chambre, M. Abbott, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Documents budgétaires pour 1951-1952: Partie I—Indices économiques; Partie II—Résumé des comptes de l'État, 1950-1951.

Il présente aussi à la Chambre,—Copie de l'arrêté en conseil C.P. 1778, approuvé le 10 avril 1951: modifiant les règlements de l'impôt sur le revenu, et édicté en vertu des dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Et aussi,—Rapport provisoire de la Commission du tarif, présenté en vertu de la Loi de 1931 sur la Commission du tarif et de ses modifications, à la suite de l'enquête demandée par le ministre des Finances relativement aux objets de plastique et à la résine synthétique (versions anglaise et française).

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la motion proposée par M. Fournier (*Hull*): Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides, et sur la proposition d'amendement de M. Drew.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Knight.

La Chambre s'ajourne ensuite, à 10 heures 57 minutes du soir, à demain, à trois heures de l'après-midi.

80712—17

N° 45

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 11 AVRIL 1951

PRIÈRE.

Une pétition est déposée sur le bureau.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le vingt-huitième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de vingt-huitième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Marie-Madeleine-Pauline Parent Bjarnason, de Montréal (P.Q.), épouse de Valdimar Bjarnason.

De Rodolphe Boisjoly, de Montréal (P.Q.), époux de Fleurette Lachapelle Boisjoly.

De Doris May Thompson Ewaldt, de Montréal (P.Q.), épouse d'Albert Carl Wilhelm Ewaldt.

D'Ida Courland Rubin Flesch, de Montréal (P.Q.), épouse de Paul Flesch.

D'Elphège Fournier, de Montréal (P.Q.), époux de Fleurange Lachapelle Fournier.

De Mona Patricia Kiddie Heaney, de Verdun (P.Q.), épouse de John Patrick Heaney.

De Mary Elizabeth May Henderson, de Montréal (P.Q.), épouse de Frederick Charles Henderson.

De Jeannine Lafleur Leatherdale, de Montréal (P.Q.), épouse de John Bruce Leatherdale.

80712—17½

D'Evelyn Maria Bianchi Lippiatt, de Montréal (P.Q.), épouse d'Ernest Edward Lippiatt.

De Mollie Balacan Pantel, de Montréal (P.Q.), épouse d'Abe Pantel.

D'Annie Mendelson Teitelbaum, de Montréal (P.Q.), épouse de Leon Teitelbaum.

De Vivian Edna Bartlett Tribe, de Montréal (P.Q.), épouse de Walter Robert Christopher Ernest Tribe.

De Louis Elie Yon, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Alexina Aline Labreche Yon.

M. Chevrier, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Prévisions budgétaires des chemins de fer Nationaux du Canada et de la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited* pour l'année civile 1951.

Il dépose aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 12 mars 1951,—État indiquant:—1. Le ministère des Transports a-t-il été mis au courant de la décision de l'Office de télécommunications du Commonwealth de rétablir le câble sous-marin reliant Halifax (Nouvelle-Écosse), Harbour-Grace (Terre-Neuve) et Cornwall (Angleterre)?

2. Dans l'affirmative, *a*) quand les travaux commenceront-ils, *b*) quel en est le coût estimatif, *c*) entre qui partagera-t-on les frais, *d*) quelle proportion des frais le Canada assumera-t-il?

3. La remise en état du câble sous-marin signifie-t-elle le rétablissement des bureaux et du personnel de la société à Halifax (Nouvelle-Écosse)?

M. Rinfret, membre du conseil privé du roi, pour M. Bradley, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 12 mars 1951,—État indiquant:—1. Quels aérodromes *a*) en Nouvelle-Écosse, *b*) dans l'Île du Prince-Édouard, *c*) au Nouveau-Brunswick, *d*) dans Terre-Neuve, le ministère de la Défense nationale a-t-il utilisés pour des fins d'instruction et pour ses opérations au cours de la seconde guerre mondiale?

2. Quels sont les aérodromes que *a*) le ministère de la Défense nationale, *b*) le ministère des Transports utilisent actuellement à des fins commerciales?

M. Harris (Grey-Bruce), membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Liste des Indiens émancipés sous le régime de la Loi des Indiens, chapitre 98, S.R.C., 1927, au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1951, indiquant la somme versée à chaque Indien émancipé, aux termes de l'article 113 de la Loi des Indiens.

M. Blanchette, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère de la Défense nationale pour l'année financière terminée le 31 mars 1950.

Sur motion de M. Howe, il est ordonné,—Que le rapport annuel des Lignes aériennes Trans-Canada pour l'exercice terminé le 31 décembre 1950, déposé sur le bureau le 19 mars 1951, et le rapport des vérificateurs adressé au Parlement relativement aux Lignes aériennes Trans-Canada pour l'exercice terminé le 31 décembre 1950, déposé sur le bureau le 20 mars 1951, soient renvoyés au comité des chemins de fer et de la marine marchande que l'État possède, exploite et contrôle, institué pour la session.

Sur motion de M. Chevrier, il est ordonné,—Que les rapports annuels pour 1950 du réseau des chemins de fer Nationaux du Canada, de la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited* et du Trust des titres des chemins de fer nationaux du Canada, et le rapport soumis au Parlement par les vérificateurs relativement au réseau des chemins de fer Nationaux du Canada et à la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited,* déposés sur le bureau le 3 avril 1951, ainsi que le budget des chemins de fer Nationaux du Canada et de la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited* pour l'exercice 1951, déposés aujourd'hui, soient renvoyés au comité des chemins de fer et de la marine marchande que l'État possède, exploite et contrôle, institué pour la session, ainsi que les crédits suivants du Budget des dépenses de 1951-1952:

Crédit nº 493—Déficit du bac transbordeur et des termini de l'Île du Prince-Édouard.

Crédit nº 495—Déficit de la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited.*

Crédit nº 501—Loi des tarifs de transport des marchandises dans les provinces Maritimes—paiement, à l'égard de la réduction de 20 p. 100 dans les taux de tarif, aux chemins de fer Nationaux du Canada et aux autres chemins de fer fonctionnant dans le territoire désigné par la Loi.

Et que la résolution adoptée par la Chambre le 12 mars 1951, renvoyant certains crédits au comité des subsides, soit annulée dans la mesure où elle vise les crédits nos 493, 495 et 501.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Cleaver soit substitué à celui de M. Clark sur la liste des membres du comité spécial des chemins de fer et de la marine marchande.

M. Abbott présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 195, Loi modifiant la Loi sur le crédit aux consommateurs (Dispositions temporaires), qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Chevrier présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 196, Loi concernant les commissaires du havre de Hamilton, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. St-Laurent propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue de pourvoir à l'administration de "Laurier House", en la ville d'Ottawa, et à l'établissement, dans le Fonds du revenu consolidé, d'un compte, qui sera désigné sous le titre de Compte de fiducie Mackenzie King, auquel sera versée la somme de $225,000 léguée, dans le testament de feu le très honorable William Lyon Mackenzie King, C.P., O.M., au Gouvernement du Canada, et à dépenser aux fins d'une telle administration.

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ledit projet de résolution.

M. Abbott propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue de confier l'administration du Parc de Kingsmere à la Commission du district fédéral, et la régie et la direction des bâtiments situés dans le parc, ainsi que des cours, vergers et dépendances en faisant partie, au ministre des Travaux publics, selon le testament de feu le très honorable William Lyon Mackenzie King, C.P., O.M.; et en vue d'autoriser le gouverneur en conseil à réserver toute partie du parc comme villa au titulaire du poste de premier ministre; ledit parc est censé faire partie des propriétés décrites à l'annexe de la Loi sur la résidence du premier ministre.

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ledit projet de résolution.

M. Garson propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue de modifier la Loi de 1946 sur les juges en vue d'augmenter les traitements des juges autres que les juges de la Cour suprême du Canada, d'augmenter le nombre des juges de la Cour suprême d'Ontario et de la Cour supérieure de Québec, et de décréter certains rajustements à l'égard des pensions de juges et de veuves de juges.

M. Garson, membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ledit projet de résolution.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion proposée par M. Fournier (Hull): Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides, et sur la proposition d'amendement de M. Drew.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Gillis.

Comme il est passé six heures du soir, exactement six heures et dix minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 46

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 12 AVRIL 1951

PRIÈRE.

Une pétition est déposée sur le bureau.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le trente-troisième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié la pétition suivante, présentée le 12 avril, demandant l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce:

De Helen Marion Peacock Rondeau, épouse de Gerald Martin Rondeau, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler;*

et constate que cette pétition, tout en étant conforme aux prescriptions de l'article 68 du Règlement, a été présentée après le délai prévu à l'article 92 et, pour cette raison, ne peut être reçue.

M. Mutch, du comité spécial des Affaires des anciens combattants, présente le premier rapport dudit comité, lequel rapport est ainsi conçu:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit de 16 à 12 membres.

Avec la permission de la Chambre, M. Mutch propose,—Que ledit rapport du comité soit maintenant agréé.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée, sur division.

M. Brown, du comité spécial institué pour étudier le Bill n° 79, Loi concernant les Indiens, présente le premier rapport dudit comité, lequel rapport est ainsi conçu:—

Votre comité recommande:

1. Qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre;
2. Que son quorum soit réduit de 14 à 10 membres;

3. Qu'il soit autorisé à faire imprimer, au jour le jour, 1,000 exemplaires en anglais et 250 exemplaires en français de ses procès-verbaux et des témoignages entendus, et que soit suspendue à cet égard l'application de l'article 64 du Règlement.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Brown, ledit rapport est agréé, sur division.

M. Cleaver, du comité des chemins de fer et de la marine marchande que l'État possède, exploite et contrôle, institué pour la session, présente le premier rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:

Votre comité recommande:

1. Que son quorum soit réduit de treize à huit membres;
2. Qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre;
3. Qu'il soit autorisé à faire imprimer au jour le jour 700 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de ses procès-verbaux et témoignages, et que soit suspendue à cet égard l'application de l'article 64 du Règlement.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Cleaver, ledit rapport est agréé.

M. McCubbin, adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 5 mars 1951,—État indiquant:—1. Quelle quantité de beurre le gouvernement fédéral et ses organismes avaient-ils dans les entrepôts, le 31 décembre 1950?

2. A quelles sociétés ou à quels particuliers le Gouvernement a-t-il vendu du beurre par l'intermédiaire de ses organismes, au cours des mois de janvier et février 1951?

3. Quelle quantité de beurre a-t-il vendue à chaque société ou à chaque particulier et quel en a été le prix dans chaque cas?

M. McCusker, adjoint parlementaire au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 21 mars 1951:—

Au cours de la présente année financière, quels octrois directs le Gouvernement a-t-il accordés à chaque province aux fins de la défense civile?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 19 mars 1951,—État indiquant:

(1) Copie de toutes modifications proposées à la Loi sur l'aptitude physique nationale, depuis 1943, par le Conseil national d'aptitude physique, au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social; (2) copie de toutes recommandations faites, depuis 1943, par le Conseil national d'aptitude physique au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social relativement aux sommes à dépenser en vue de l'application de la Loi; (3) copie de toute correspondance, d'ordre juridique ou autre, échangée depuis 1943 entre le Conseil national d'aptitude physique et le premier ministre et (ou) le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social concernant le statut du Conseil en sa qualité d'organisme exécutif.

M. Chevrier présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 197, Loi modifiant la Loi de l'aéronautique, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(*En comité*)

La résolution suivante est adopté (*moins la somme votée à titre de crédits provisoires*):—

TRANSPORTS

A—Ministère

471 Administration $1,199,818 00

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 47

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 13 AVRIL 1951

PRIÈRE.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le trente-quatrième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié la pétition d'Eva Lubin Greenfield, épouse de Sydney Lawrence Greenfield, de Montréal (P.Q.), demandant l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre son mariage et de lui accorder un divorce, présentée le 12 avril par M. Winkler, et constate que cette pétition, tout en étant conforme aux prescriptions de l'article 68 du Règlement, a été présentée après le délai prévu à l'article 92 et, pour cette raison, ne peut être reçue.

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau de la Chambre,—Exemplaire des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du 11 avril 1951, conformément aux dispositions de l'article 6 de la Loi sur les règlements, chapitre 50 des Statuts du Canada, 1950 (1re session) (versions anglaise et française).

M. Prudham, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère des Mines et des Relevés techniques, pour l'année financière terminée le 31 mars 1950 (version française).

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Browne (*St-Jean-Ouest*) soit substitué à celui de M. Adamson sur la liste des membres du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

Sur motion de M. Winkler, il est ordonné,—Que les pétitions en obtention de divorce de John Brock Short, Helen Marion Peacock Rondeau et Eva Lubin Greenfield, présentées respectivement les 5, 11 et 12 avril 1951, ainsi que les

rapports soumis à cet égard par le greffier des pétitions les 6, 12 et 13 avril 1951, soient renvoyés au comité permanent du Règlement afin qu'il fasse les recommandations qu'il jugera opportunes.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées à titre de crédits provisoires*):—

TRANSPORTS

A—Ministère

Services des canaux

	Services des canaux—	
472	Administration	$ 107,134 00
473	Exploitation et entretien	4,523,107 00
474	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	3,500,000 00
475	Dépenses relatives aux levés et investigations sur le chenal maritime du St-Laurent	10,000 00

Services de la marine

476	Administration des Services de la marine, y compris celle des agences	513,944 00
	Vapeurs des services de la marine—	
477	Administration	50,112 00
478	Exploitation, entretien et réparation	4,490,072 00
479	Construction ou acquisition de navires selon le détail des affectations—Capital	2,254,800 00
	Aides à la navigation—	
480	Administration, exploitation et entretien	4,215,904 00
481	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	692,540 00
	Services nautiques—	
482	Administration	152,950 00
483	Exploitation et entretien, y compris subventions et contributions selon le détail des affectations; récompenses pour sauvetage de vies humaines de navires en détresse; subventions versées aux compagnies de sauvetage et remboursement des dépenses, y compris les dépenses réservées faites à l'égard de marins canadiens en détresse (expr. définie à l'art. 296 de la Loi de la marine marchande du Canada)	390,591 00
484	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	21,500 00
485	Service du pilotage, y compris l'autorisation de faire des avances provisoires recouvrables n'excédant pas $13,000	367,363 00

486	Inspection des navires à vapeur et application de la convention pour la sauvegarde de la vie humaine en mer et de la convention sur les lignes de charge ..	461,408 00
487	Service des signaux maritimes	173,981 00
	Chenal maritime du St-Laurent—	
488	Administration, exploitation et entretien	922,291 00
489	Dragage à forfait—Capital	2,013,409 00

Et la Chambre poursuivant sa séance en comité;

A six heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil et le quitte, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(*L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.*)

(*Bills privés*)

Les bills suivants sont respectivement, lus une deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat sur les pétitions ayant servi de fondement auxdits bills):

Bill nº 165 (A-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Florence Alma Hinton Johnson".

Bill nº 166 (B-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ritchie Leslie McEwen".

Bill nº 167 (C-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Marie Littlefield Stirling".

Bill nº 168 (D-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Rose Vachon Orr".

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la motion proposée par M. Robinson: Que le Bill nº 118 (N-1 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Border Pipeline Corporation", soit maintenant lu une deuxième fois.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Herridge.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Le comité des subsides reprend sa séance.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées à titre de crédits provisoires*):—

TRANSPORTS

A—Ministère

Services des chemins de fer et des navires à vapeur

490	Réparations et dépenses nécessitées par l'exploitation et l'entretien des wagons officiels de chemin de fer soumis à l'autorité du ministère	$52,000 00

	Chemin de fer de la baie d'Hudson—	
491	Différence entre les frais d'exploitation et d'entretien et les recettes d'exploitation durant l'année close le 31 mars 1952, sans excéder	250,000 00
492	Construction ou acquisition de bâtiments et d'ouvrages—Capital	40,000 00
	Service de transbordement des wagons et terminus de l'Île du Prince-Édouard—	
494	Construction et amélioration des installations de terminus—Capital (A voter de nouveau)	75,000 00
496	Détroit de Canso—Amélioration des installations de transport—Capital (A voter de nouveau)	1,000,000 00
	Chemins de fer de l'État—	
497	Agrandissement des installations de quai et de terminus à North-Sydney (N.-É.)—Capital	1,660,000 00
498	Construction de nouvelles installations de quai et de terminus à Port-aux-Basques (T.-N.)—Capital..	500,000 00
499	Construction ou acquisition de transbordeurs à autos, selon le détail des affectations—Capital	2,550,000 00
500	Jetées de la pointe Ogden, Victoria (C.-B.)—Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages et terrains —Capital	55,000 00
	PENSIONS ET AUTRES INDEMNITÉS	
502	Somme requise pour verser une pension annuelle de $300 chacune à d'anciens pilotes: Alphonse Asselin, Arthur Baquet, Adélard Delisle, Raoul Lachance, Jules Lamarre, Wilhelm Langlois, Georges Larochelle, Auguste Santerre	2,400 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

N° 48

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 16 AVRIL 1951

PRIÈRE.

M. Sinclair, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre,—Rapport de l'évaluation de l'actif et du passif de la Caisse de pension de la Gendarmerie royale du Canada au 31 mars 1949, aux termes des Statuts du Canada de 1934, chapitre 40, article 87.

M. McCann présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 198, Loi modifiant la Loi des douanes, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Courtemanche—1. Le Gouvernement a-t-il contribué à la construction d'une ligne ou d'un réseau téléphonique dans la paroisse de Saint-Cyprien ou de Saint-Luc de Dorchester, dans la province de Québec?

2. Dans l'affirmative, quand et pour quel montant?

3. Le Gouvernement détient-il une garantie quelconque sur les biens de ce réseau?

4. Quel nom portaient le corps public, la société, le ou les propriétaires, lors de l'établissement de ce réseau ou de cette ligne?

5. Le Gouvernement est-il propriétaire de ce réseau actuellement, ou l'a-t-il déjà été?

6. Dans l'affirmative, *a*) le Gouvernement l'a-t-il loué, *b*) quand, *c*) à qui, *d*) pour quelles périodes, *e*) à quelles conditions?

7. Depuis l'établissement de ce réseau, à l'égard de chacune des années de cette période, quel a été le montant des octrois accordés aux propriétaires ou aux locataires?

Par M. Brooks—1. Combien de demandes a-t-on reçues de la part d'anciens marins de la marine marchande du Canada relativement à la formation professionnelle prévue par l'arrêté en conseil 5983, adopté le ou vers le 29 décembre 1948?

2. Combien d'anciens marins a-t-on acceptés en vue d'une telle formation?

3. Combien en a-t-on refusé pour les raisons suivantes: *a*) parce qu'ils avaient servi sur des navires autres que ceux d'immatriculation canadienne, *b*) parce qu'ils n'avaient pas signé un contrat avec le dépôt d'effectif, *c*) parce qu'ils ne recevaient pas une indemnité spéciale, *d*) parce qu'ils avaient déjà un emploi ou un métier, *e*) pour d'autres raisons?

Par M. Coldwell—1. Depuis le 1er janvier 1949, le gouvernement fédéral a-t-il publié de la réclame dans le *Courier*, périodique publié au numéro 1935, rue Halifax, à Regina?

2. Dans l'affirmative, quelle somme le gouvernement fédéral ou l'un de ses organismes a-t-il versée au *Courier*, pour cette publicité, *a*) au cours des années civiles 1949, *b*) 1950, *c*) en 1951, jusqu'à ce jour?

L'adresse suivante est votée à Son Excellence le Gouverneur général:—

Par M. White (*Middlesex-Est*)—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes, correspondance, accords relatifs à la location ou à l'achat, baux, contrats, devis et autres documents échangés entre le Gouvernement du Canada et *Westmount Realties Limited*, de Montréal, concernant l'édifice de l'impôt sur le revenu, situé rue Dundas (numéros 388, 390, 392, 394), à London (Ontario). Aussi copie de toute correspondance relative à cet édifice échangée entre le Gouvernement du Canada et la municipalité de London ou l'un de ses fonctionnaires, entre le 12 novembre 1948 et le 10 avril 1951.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion proposée par M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens.

Et le débat se poursuivant

M. Macdonnell (*Greenwood*), appuyé par M. Ross (Souris), propose en amendement: Que tous les mots suivant le mot "Que", jusqu'à la fin de la question, soient rayés et remplacés par les suivants:

> "les propositions du ministre des Finances ne sont pas satisfaisantes parce qu'elle entraîneront inévitablement une hausse du coût de la vie pour tous et en particulier pour ceux qui sont le moins en mesure de la supporter.
>
> La Chambre condamne en particulier, comme une mesure favorisant l'inflation, la majoration de 25 p. 100 de la taxe générale de vente et exprime l'avis que ladite majoration n'est ni nécessaire ni opportune.
>
> La Chambre condamne aussi la lourde augmentation des taxes d'accise à l'égard de certaines denrées essentielles et exprime l'avis que l'énorme relèvement des impôts proposé par le Gouvernement est attribuable dans une large mesure à l'extravagance du Gouvernement.
>
> La Chambre regrette que le Gouvernement n'ait pas su prendre des mesures efficaces contre le mercantilisme."

Et comme la question est mise en délibération;

M. Coldwell, appuyé par M. MacInnis, propose en sous-amendement: Que l'amendement soit modifié en y ajoutant les mots suivants:—

"La Chambre déplore en outre que le Gouvernement n'ait pas soustrait à la surtaxe de 20 p. 100, projetée aux fins de la défense, les revenus des célibataires jusqu'à concurrence de $1,500 et ceux des personnes mariées jusqu'à concurrence de $3,000".

Et le débat se poursuivant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Ross (*Souris*).

La Chambre s'ajourne ensuite, à 10 heures 55 minutes du soir, à demain, à trois heures de l'après-midi.

Nº 49

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 17 AVRIL 1951

PRIÈRE.

Une pétition est déposée sur le bureau.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le vingt-neuvième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de vingt-neuvième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Mildred Anne Sinclair Allen, de Montréal (P.Q.), épouse de John Stanley Allen.

D'Addie Jane Monica Wright Brock, de Trenholm (P.Q.), épouse de George Llewellyn Brock.

De Violet Taylor Carey, de Montréal (P.Q.), épouse de Frank Patrick Carey.

De Roger Denis, de Montréal (P.Q.), époux de Lucille Laramée Denis.

De John Cook Donaldson, de Verdun (P.Q.), époux de Catherine Sheridan Anderson Scott Donaldson.

De Joseph Duchesne, de Montréal (P.Q.), époux d'Aurélie Otis Duchesne.

De Muriel Edna Glass Fryer, de Montréal (P.Q.), épouse d'Edward Walter Fryer.

De Doris Auclair Gingras, de Montréal (P.Q.), épouse de Fernand Gingras.

De William S. Greenshields, de Senneville (P.Q.), époux de Joan Marian Murphy Greenshields.

De Julia Saykaly Hajaly, de Verdun (P.Q.), épouse de Naif Hajaly.

De Clare Kent Gerrie Jorgensen, de Montréal (P.Q.), épouse de Stanley Peter Jorgensen.

De Stephanos Katinoglou, de Montréal (P.Q.), époux de Genevieve Mary Nickerson Katinoglou.

De Lloyd William Lane, de Grand-Falls (Terre-Neuve), époux de Joan Coles Lane.

De Marie-Laure-Jacqueline Patenaude Racine, de Westmount (P.Q.), épouse d'Alphonse-Hector-Pierre-Jean Racine.

D'Anna Boronow Walter, de Westmount (P.Q.), épouse d'Arthur William Walter.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Pearkes soit substitué à celui de M. Homuth; et

Que le nom de M. Decore soit substitué à celui de M. Welbourn sur la liste des membres du comité permanent des comptes publics.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion proposée par M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens, sur la proposition d'amendement de M. Macdonnell (*Greenwood*) et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et le débat se poursuivant de nouveau;

A six heures du soir, M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(*Bills privés*)

Les bills suivants sont, respectivement, lus une deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat sur les pétitions ayant servi de fondement auxdits bills):

Bill nº 170 (H-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Viola Rupert Moran".

Bill nº 171 (I-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Philip Rosen".

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 190 (G-5 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Légion canadienne des anciens combattants de l'Empire britannique";

M. Croll, appuyé par M. Cruickshank, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois.

Avec le consentement unanime, ledit bill est ensuite étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et adopté.

L'heure réservée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend alors le débat sur la motion proposée par M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens, sur la proposition d'amendement de M. Macdonnell (*Greenwood*) et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur la motion de M. Weir.

La Chambre s'ajourne ensuite, à 10 heures 47 minutes du soir, à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 50

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 18 AVRIL 1951

PRIÈRE.

Une pétition est déposée sur le bureau.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le trente-cinquième rapport du greffier des pétitions exposant qu'il a étudié la pétition de Son Excellence le très révérend Andrew Roborecki, de Saskatoon (Saskatchewan), demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *The Ukrainian Catholic Episcopal Corporation of Saskatchewan,* présentée le 12 avril par M. Winkler, et constate que cette pétition, tout en étant conforme aux prescriptions de l'article 68 du Règlement, a été présentée après le délai prévu à l'article 92 et, pour cette raison, ne peut être reçue.

M. Cleaver, du comité des chemins de fer et de la marine marchande que l'État possède, exploite et contrôle, institué pour la session, présente le deuxième rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:

Votre comité a étudié les postes suivants du Budget des dépenses de l'année expirant le 31 mars 1952, qui lui ont été déférés le 11 avril 1951, et en recommande l'adoption:

Crédit 493—Service de transbordement et terminus de l'Île du Prince-Édouard—Déficit.

Crédit 495—*Canadian National (West Indies) Steamships Limited*—Déficit.

Crédit 501—Loi des taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes: versement d'une réduction de 20 p. 100 dans les tarifs de taxes aux chemins de fer Nationaux du Canada et aux autres compagnies ferroviaires desservant le territoire défini dans la loi.

Sur motion de M. Chevrier, il est ordonné,—Que les crédits n[os] 493, 495 et 501 du Budget des dépenses, que le comité des chemins de fer que l'État possède, exploite et contrôle, institué pour la session, a approuvés et dont il a fait rapport aujourd'hui, soient renvoyés de nouveau au comité des subsides.

Sur motion de M. Knight, il est ordonné,—Que la pétition demandant la constitution en corporation de *The Ukrainian Catholic Episcopal Corporation*, présentée le 17 avril 1951, ainsi que le rapport soumis à cet égard par le greffier des pétitions le 18 avril 1951, soient renvoyés au comité permanent du Règlement, afin qu'il fasse les recommandations qu'il jugera opportunes.

M. Harris (*Grey-Bruce*), membre du conseil privé du roi, pour M. Rinfret, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 19 février 1951:—Copie de tous télégrammes, rapports, recommandations, correspondance et autres documents en la possession du ministère des Postes et datés de janvier 1949 à octobre 1950, concernant la mise à la retraite du maître de poste à Bobcaygeon (Ontario) et la nomination du maître de poste actuel.

Il dépose aussi, pour M. Bradley,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 7 mars 1951:—Copie de tous télégrammes, lettres, mémoires ou autres documents échangés au cours de l'année écoulée entre le ministre du Commerce ou tout autre ministre, ministère ou fonctionnaire, et le premier ministre ou le ministre de l'Industrie de la Nouvelle-Écosse, concernant le problème de l'expansion de l'industrie sidérurgique.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 mars 1951,—État indiquant:—1. Combien *a*) de croiseurs, *b*) de destroyers, *c*) de frégates, *d*) de corvettes, *e*) de balayeurs de mines en acier, *f*) de bateaux gardiens de barrage en acier, *g*) de Fairmiles, *h*) d'autres navires en bois, le Canada possédait-il en activité de service au cours de la seconde guerre mondiale?

2. Depuis la seconde guerre mondiale, combien de navires de chacune des classes ci-haut mentionnées *a*) ont été maintenus en activité de service, *b*) ont été conservés mais désarmés, *c*) ont été vendus?

3. Depuis 1949, a-t-on entamé des pourparlers avec des particuliers en vue du rachat d'anciens navires de la marine?

4. Dans l'affirmative, avec combien de particuliers a-t-on entamé des pourparlers et à l'égard de quelles catégories de navires?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 avril 1951,—État indiquant:—1. Les récents relèvements de traitements accordés aux fonctionnaires l'ont-il été à tous les fonctionnaires?

2. Sinon, à quelles personnes, quels groupes ou quelles catégories n'a-t-on pas accordé ces relèvements et pour quelle raison?

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 19 mars 1951:—Copie de tous télégrammes, lettres, mémoires et autres documents, échangés au cours de l'année écoulée entre toute personne et le ministère des Travaux publics, concernant la location et l'achat de certains terrains situés dans la ville de Brooks (Alberta), en vue de l'érection d'un édifice public pour le compte du gouvernement fédéral.

M. Howe, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 4 avril 1951,—État indiquant:—1. Combien ont coûté au gouvernement fédéral l'exploration et l'exploitation des gisements de tungstène à la mine Emerald, en Colombie-Britannique, au cours de la dernière guerre?

2. La Corporation des biens de guerre a-t-elle vendu cette mine?

3. Dans l'affirmative, à quelle date, à quel prix et à qui?

4. Le gouvernement fédéral a-t-il racheté cette mine?

5. Dans l'affirmative, à quel prix, à quelle date et de qui?

6. Le contrat de rachat faisait-il mention de tous les éléments d'actif précédemment vendus?

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:—

Par M. Browne (*St-Jean-Ouest*)—1. Quelle a été la valeur du poisson congelé et frais exporté de Terre-Neuve en 1950?

2. Quelles ont été la quantité et la valeur des homards exportés de Terre-Neuve de 1946 à 1950?

3. A destination de quels pays a-t-on exporté ces produits?

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

M. Fournier (*Hull*), pour M. Abbott, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter une mesure tendant à modifier la Loi sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants afin que la Loi soit applicable à un plus grand nombre d'anciens combattants et en vue d'étendre la période au cours de laquelle des prêts garantis peuvent être consentis aux termes de la loi.

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ledit projet de résolution.

Sur motion de M. St-Laurent, il est résolu,—Qu'à l'égard du débat ajourné sur la motion du ministre des Finances invitant M. l'Orateur à quitter le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens et sur tout amendement ou tous amendements à cette motion, relativement à l'Exposé budgétaire présenté le mardi 10 avril 1951, les dispositions de l'article 28 du Règlement soient suspendues jusqu'à la conclusion dudit débat.

La Chambre reprend alors le débat sur la motion proposée par M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens, sur la proposition d'amendement de M. Macdonnell (*Greenwood*) et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur la motion de M. White (*Hastings-Peterborough*).

A 6 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 51

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 19 AVRIL 1951

PRIÈRE.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le trente-sixième rapport du greffier des pétitions exposant qu'il a étudié la pétition de Flora Muriel Crane Keane, épouse de William James Keane, de Montréal (P.Q.), demandant l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre son mariage et de lui accorder un divorce, présentée le 18 avril par M. Winkler, et constate que cette pétition, tout en étant conforme aux prescriptions de l'article 68 du Règlement, a été présentée après le délai prévu à l'article 92 et, pour cette raison, ne peut être reçue.

M. Chevrier, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général:—Copie de toute correspondance et de tous autres documents en possession du ministère des Transports, échangés, depuis janvier 1948 à décembre 1950, entre le gouvernement de la Nouvelle-Écosse et le gouvernement fédéral, relativement au projet de construction d'un pont, dans le détroit de Canso, pour relier la Nouvelle-Écosse et l'Île du Cap-Breton.

M. McCubbin, adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, présente à la Chambre,—Rapport des opérations effectuées sous le régime de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies au cours de la compagne agricole 1949-1950.

Il dépose aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 21 mars 1951,—État indiquant:—1. Quels ministères du gouvernement fédéral possédaient et utilisaient ou avaient possédé et utilisé des automobiles et (ou) camions dans la province de la Nouvelle-Écosse, au cours de chaque année terminée le 31 décembre, de 1946 à 1950 inclusivement?

2. Quel mode ou système suit chaque ministère du Gouvernement relativement à l'achat, au comptant ou sous forme de reprise d'automobiles et (ou) de camions?

3. Quels sont les détails de tous les achats, au comptant ou sous forme de reprise, de tous les automobiles et (ou) camions achetés en Nouvelle-Écosse pour le compte de chaque ministère du Gouvernement, au cours de chaque année terminée le 31 décembre, de 1946 à 1950 inclusivement?

M. Abbott, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Exemplaire de l'arrêté en conseil C.P. 3/1440, approuvé le 21 mars 1951: établissant les règlements concernant les fonctionnaires civils s'adonnant à un emploi après l'accomplissement de leurs fonctions, en vigueur le 1er avril 1951.

Sur motio de M. Winkler, il est ordonné,—Que la pétition en obtention de divorce de Flora Muriel Crane Keane, présentée le 18 avril 1951, ainsi que le rapport présenté à cet égard par le greffier des pétitions le 19 avril 1951, soit renvoyés au comité permanent du Règlement afin qu'il fasse les recommandations qu'il jugera opportunes.

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:

Par M. Sinnott—Quel est, dans chaque province, le nombre des femmes mariées, âgées de plus de quarante ans, qui sont à l'emploi du gouvernement fédéral à titre permanent?

M. Bradley propose,—Qu'un comité spécial, composé de trente membres qui seront choisis à une date ultérieure, soit institué afin de faire l'examen des diverses modifications que le Directeur général des élections a conseillé d'apporter à la Loi des élections fédérales, 1938, et à ses amendements, de faire l'étude de ladite loi, de proposer à la Chambre les modifications qu'il jugera utiles, et que ce comité fasse rapport de temps à autre, qu'il soit autorisé à convoquer des personnes et à faire déposer documents et dossiers, à faire imprimer ses délibérations, et que soient suspendues les dispositions du paragraphe premier de l'article 65 du Règlement à l'égard de ce comité.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Avec le consentement unanime, M. Weir propose,—Que le comité spécial de la Loi des élections fédérales se compose des membres suivants: Messieurs Applewhaite, Argue, Balcer, Boisvert, Boucher, Cameron, Cannon, Decore, Dewar, Diefenbaker, Fair, Fleming, Fournier (*Maisonneuve-Rosemont*), Fulford, Harris (*Grey-Bruce*), Hellyer, Herridge, Jeffery, Kirk (*Antigonish-Guysborough*), MacDougall, McWilliam, Murphy, Nowlan, Pearkes, Power, Stick, Valois, Viau, Ward et Wylie.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Conformément à l'ordre spécial adopté le 18 avril, la Chambre reprend alors le débat sur la motion proposée par M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens, sur la proposition d'amendement de M. Macdonnell (*Greenwood*) et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur la motion de M. Applewhaite.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

Nº 52

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 20 AVRIL 1951

PRIÈRE.

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 19 mars 1951,—État indiquant:—1. Quel a été le coût réel (ou, s'il est inconnu, le coût estimatif) des réparations effectuées à la suite des dommages causés par le feu à Cabano (P.Q.), en 1950?

2. Les autorités provinciales ou locales ont-elles demandé de l'aide financière au gouvernement fédéral pour secourir les sinistrés? Dans l'affirmative, quel en est le montant?

3. Quelle somme le gouvernement fédéral a-t-il effectivement versée à cet égard?

4. Quel a été le coût estimatif du repeuplement des vergers de la Colombie-Britannique endommagés par la gelée en 1949?

5. Les autorités provinciales ont-elles demandé de l'aide financière au gouvernement fédéral pour y réparer les dégâts? Dans l'affirmative, quel en est le montant?

6. Quelle somme le gouvernement fédéral a-t-il effectivement versée à cet égard?

M. Knowles, appuyé par M. Wright, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 199, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre spécial adopté le jeudi 18 avril, la Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion proposée par M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens, sur la proposition d'amendement de M. Macdonnell (*Greenwood*) et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et le débat se poursuivant de nouveau;

A six heures du soir, M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(*L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu des dispositions de l'article 15 du Règlement.*)

(*Bills privés*)

Les bills suivants sont, respectivement, lus une deuxième fois et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général:*

Bill nº 174 (W-5 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Corporation épiscopale ruthène catholique grecque du Canada".

Bill nº 175 (X-5 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la Corporation Catholique Épiscopale Ukrainienne de l'Ouest du Canada".

Bill nº 176 (Y-5 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la Corporation Catholique Épiscopale Ukrainienne de l'Est du Canada".

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 177, Loi constituant en corporation "The Mercantile and General Reinsurance Company of Canada Limited";

M. Cavers, appuyé par M. Murray (*Oxford*), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois et renvoyé au *comité permanent de la banque et du commerce.*

M. Winkler, appuyé par M. Applewhaite, propose,—Que les bills de divorce suivants, émanés du Sénat, soient lus une deuxième fois:

Bill nº 178 (J-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Leah Berniker Berger".

Bill nº 179 (K-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Betty Suffrin Sher".

Bill nº 180 (L-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Violet Marcella Barkas Sauvé".

Bill nº 181 (M-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Christine Flemming Foster".

Bill nº 182 (N-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Napoléon-Roméo Moisan".

Bill nº 183 (O-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Veronica Joynt Bragdon".

Bill nº 184 (P-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Alice Thompson Getzler".

Bill nº 185 (Q-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Anderson Hallam".

Bill nº 186 (R-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna May Walker Green".

Bill nº 187 (S-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Donald George Story".

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée, sur division.

Lesdits bills sont, en conséquence, lus une deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat sur les pétitions ayant servi de fondement auxdits bills.

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la motion proposée par M. Applewhaite: Que le Bill nº 116 (E du Sénat), intitulé: "Loi concernant la British Columbia Telephone Company", soit maintenant lu une deuxième fois.

Et le débat se poursuivant de nouveau;

L'heure réservée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend le débat sur la motion proposée par M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens, sur la proposition d'amendement de M. Macdonnell (*Greenwood*) et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur la motion de M. Brooks.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

N° 53

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 23 AVRIL 1951

PRIÈRE.

M. MacLean (*Cap-Breton-Nord et Victoria*), du comité permanent du Règlement, présente le premier rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:

Votre Comité soumet ses conclusions et ses recommandations sur les pétitions introductives de bills privés présentées au terme des six semaines prévues à l'article 92 du Règlement.

1. Industrial Loan and Finance Corporation:

La présente pétition a pour but de changer le nom de cette société en "Community Finance Corporation". Dans les exposés de faits présentés à votre Comité, il a été démontré qu'en raison de la confusion croissante créée par la similitude de la raison sociale des pétitionnaires et celle de l'"Industrial Acceptance Corporation", les intérêts des parties seraient mieux servis par la présentation à la session actuelle d'une mesure législative supprimant ladite confusion.

2. John Brock Short (Divorce):

Les éléments de preuve ont été obtenus trop tard pour que la pétition puisse être présentée dans le délai prescrit. Il a été établi que les moyens pécuniaires du pétitionnaire ainsi que l'absence de l'intimée font en sorte que le pétitionnaire pourrait très difficilement instituer de nouvelles procédures à la prochaine session.

3. Helen Marion Peacock Rondeau (Divorce):

Les éléments de preuve ne furent disponibles que le 1er avril. La pétitionnaire est sans emploi et continuerait à subir des privations si sa demande souffrait un nouveau délai.

80712—19½

4. Ukrainian Catholic Episcopal Corporation of Saskatchewan:

Le diocèse dont l'institution en corporation fait l'objet de la demande, comprend la province de Saskatchewan et les régions des Territoires du Nord-Ouest situées en bordure de ladite province. Les pétitionnaires estiment qu'il est opportun d'obtenir sans délai l'institution en corporation pour mieux servir les intérêts temporels du diocèse, nonobstant le fait que l'autorisation demandée à Rome soit arrivée trop tard pour permettre la présentation d'une pétition durant les six premières semaines de la session.

5. Flora Muriel Crane Keane (Divorce):

Le présumé délit a été commis le 16 mars, quatre jours après expiration du délai autorisé pour présenter les pétitions. La pétitionnaire doit subvenir à ses propres besoins; il ressort des faits exposés devant votre Comité que la pétitionnaire, par suite de ses difficultés conjugales, a compromis sa santé au point de risquer la perte de son emploi.

Votre Comité recommande que l'application des articles 92 et 93 *a*) et *c*) soit suspendue à l'égard de chacune des pétitions ci-dessus et qu'il en soit fait lecture et réception.

6. Eva Lubin Greenfield (Divorce):

L'agent parlementaire de la pétitionnaire ayant demandé permission de retirer la présente pétition, votre Comité recommande donc ledit retrait.

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du conseil d'administration de la Galerie nationale du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1950 (versions anglaise et française).

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Coyle—1. Quel montant global a-t-on versé en taxes sur le tabac au cours de chacune des années 1947, 1948, 1949 et 1950?

2. Quel en a été le montant *a*) pour les tabacs séchés, *b*) pour les autres espèces?

3. Au cours de chacune de ces années, quelle quantité de tabac a-t-on exportée?

4. Quelle quantité a-t-on exportée et à destination de quels pays?

5. Quelle a été la valeur des exportations à chaque pays?

Par M. Harkness—1. Quel sera le nombre des nouveaux employés à la nouvelle Imprimerie nationale?

2. Quel est le nombre actuel des employés de l'Imprimerie nationale?

3. *a*) Où l'Imprimerie recrutera-t-elle ses nouveaux employés? *b*) Se propose-t-elle de pourvoir à leur apprentissage ou fera-t-elle appel aux employés d'imprimeries privées?

4. Quels sont les taux de salaires à l'Imprimerie nationale en comparaison des taux de salaires versés ailleurs?

5. L'Imprimerie nationale se propose-t-elle d'avoir un nombre d'employés suffisants pour exécuter les travaux d'impression de l'État aux périodes de première urgence?

6. Dans l'affirmative, que fera l'Imprimerie avec le personnel supplémentaire dont elle disposera au cours des périodes de ralentissement du travail?

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

L'ordre de la Chambre suivant est transmis au fonctionnaire compétent:—

Par M. Diefenbaker—Ordre de la Chambre—État indiquant une liste *a*) de toutes les propriétés immobilières, *b*) de tous les bâtiments, vendus ou aliénés par la Corporation des biens de guerre, pour une valeur de $25,000 ou plus, entre le 1er janvier 1946 et le 1er avril 1951, ainsi que le nom et l'adresse des personnes à qui on a effectué une telle vente ou aliénation.

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

La Chambre reprend alors le débat sur la motion proposée par M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens, sur la proposition d'amendement de M. Macdonnell (*Greenwood*) et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur la motion de M. Fulton.

La Chambre s'ajourne ensuite, à 10 heures 55 minutes du soir, à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 54

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 24 AVRIL 1951

PRIÈRE.

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 mars 1951,—État indiquant:—1. Au cours de l'année financière 1949-1950, quelles sociétés se sont occupées ou ont obtenu des contrats de réclame ou de publicité pour le compte de chacun des ministères du Gouvernement et de ses organismes?

2. Quels montants a-t-on versés pour ces services à chacune de ces sociétés, au cours de l'année financière 1949-1950?

M. Sinclair, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre,—Rapport de la Commission de contrôle du change étranger au ministre des Finances sur les opérations du Compte du fonds des changes pour l'année terminée le 31 décembre 1950. Statuts du Canada, 1946, chapitre 53, article 39 (2).

Il présente aussi à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport sur les opérations effectuées sous le régime de la Partie II de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1951. Statuts du Canada, 1944-1945, chapitre 39, article 26.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion proposée par M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens, sur la proposition d'amendement de M. Macdonnell (*Greenwood*) et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et le débat se poursuivant de nouveau;

A six heures du soir, M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(*L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu des dispositions de l'article 15 du Règlement.*)

(*Bills privés*)

Le Bill nº 117 (L-1 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Canadian-Montana Pipe Line Company", (*modifié par le comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques*), est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté sans autre amendement, étudié avec ses modifications, lu une troisième fois et adopté ainsi qu'il a été modifié.

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la motion proposée par M. Robinson: Que le Bill nº 118 (N-1 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Border Pipeline Corporation", soit maintenant lu une deuxième fois.

Et comme le débat se poursuit de nouveau;

M. Herridge, appuyé par M. Gillis, propose en amendement: Que le bill nº 118 ne soit pas lu maintenant une deuxième fois mais que, de l'avis de la Chambre, l'examen du projet de loi devrait être différé jusqu'à ce que la Chambre ait reçu l'assurance que le tracé de tout pipe-line aménagé par la société proposée sera effectué de manière à répondre aux besoins des Canadiens avant qu'il quitte le territoire canadien.

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Hodgson.

L'heure réservée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend le débat sur la motion proposée par M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens.

Et sur la motion proposée en amendement par M. Macdonnell (*Greenwood*), appuyé par M. Ross (*Souris*):—Que tous les mots suivant le mot "Que", jusqu'à la fin de la question, soient rayés et remplacés par les suivants:

> "les propositions du ministre des Finances ne sont pas satisfaisantes parce qu'elles entraîneront inévitablement une hausse du coût de la vie pour tous et en particulier pour ceux qui sont le moins en mesure de la supporter.
>
> La Chambre condamne en particulier, comme une mesure favorisant l'inflation, la majoration de 25 p. 100 de la taxe générale de vente et exprime l'avis que ladite majoration n'est ni nécessaire ni opportune.
>
> La Chambre condamne aussi la lourde augmentation des taxes d'accise à l'égard de certaines denrées essentielles et exprime l'avis que l'énorme relèvement des impôts proposé par le Gouvernement est attribuable dans une large mesure à l'extravagance du Gouvernement.
>
> La Chambre regrette que le Gouvernement n'ait pas su prendre des mesures efficaces contre le mercantilisme."

Et sur la motion proposée en sous-amendement par M. Coldwell, appuyé par M. MacInnis:—Que l'amendement soit modifié en y ajoutant les mots suivants:—

"La Chambre dépore en outre que le Gouvernement n'ait pas soustrait à la surtaxe de 20 p. 100, projetée aux fins de la défense, les revenus des célibataires jusqu'à concurrence de $1,500 et ceux des personnes mariées jusqu'à concurrence de $3,000."

Et après plus ample discussion, ladite proposition de sous-amendement, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Adamson, Argue, Balcer, Beyerstein, Blackmore, Blair, Brooks, Browne (Saint-Jean-Ouest), Bryce, Catherwood, Charlton, Coldwell, Diefenbaker, Drew, Fair, Fairclough, (Mme) Ferguson, Fleming, Fraser, Fulton, Gagnon, Gillis, Green, Hansell, Harkness, Hatfield, Hees, Herridge, Hodgson, Johnston, Jones, Knight, Knowles, Lennard, Low, Macdonnell (Greenwood), MacInnis, McGregor, Murphy, Noseworthy, Nowlan, Pearkes, Poulin, Quelch, Shaw, Stanfield, Stewart (Winnipeg-Nord), Thatcher, Thomas, Tustin, White (Hastings-Peterborough), White (Middlesex-Est), Wright—53.

NON:

Messieurs

Abbott, Anderson, Applewhaite, Ashbourne, Balcom, Bater, Beaudoin, Bennett, Boivin, Bonnier, Boucher, Bourget, Bradette, Bradley, Breithaupt, Breton, Brisson, Brown (Essex-Ouest), Bruneau, Campney, Cannon, Carroll, Carter, Cauchon, Cavers, Chevrier, Claxton, Cleaver, Corry, Côté (Matapédia-Matane), Côté (Verdun-La Salle), Cournoyer, Crestohl, Croll, Cruickshank, Darroch, Dechêne, Decore, Dewar, Dickey, Dion, Dubé, Dumas, Dupuis, Eudes, Eyre, Ferrie, Fournier (Hull), Fulford, Garland, Garson, Gauthier (Lac-Saint-Jean), Gauthier (Lapointe), George, Gibson, Gingras, Gour (Russell), Gregg, Harris (Grey-Bruce), Healy, Hellyer, Henderson, Henry, Hetland, Huffman, Jutras, Kent, Kirk (Digby-Yarmouth), Lafontaine, Laing, Langlois (Gaspé), Larson, Leduc, Léger, Lesage, Little, Macdonald (Edmonton-Est), MacDougall, MacKenzie, MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria), Macnaughton, McCann, McCubbin, McCulloch, McLean (Huron-Perth), McMillan, McWilliam, Major, Maltais, Martin, Massé, Mayhew, Monette, Mott, Murray (Cariboo), Murray (Oxford), Mutch, Pinard, Proudfoot, Prudham, Ratelle, Richard (Gloucester), Richard (Saint-Maurice-Laflèche), Rinfret, Roberge, Robertson,

Robinson,
Rochefort,
Rooney,
Rousseau,
St-Laurent,
Simmons,
Sinnott,
Smith (Moose-Mountain),
Smith (Queens-Shelburne),
Smith (York-Nord),
Stick,
Stuart (Charlotte),
Tremblay,
Ward,
Weaver,
Weir,
Welbourn,
Whiteside,
Whitman,
Winkler,
Wood—127.

Et comme le débat se poursuit sur ladite proposition d'amendement, ledit débat est ajourné sur motion de M. Drew.

Comme il est passé onze heures du soir, exactement onze heures et dix minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 55

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 25 AVRIL 1951

PRIÈRE.

M. Cleaver, du comité des chemins de fer et de la marine marchande que l'État possède, exploite et contrôle, institué pour la session, présente le troisième rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:

Conformément aux ordres de renvoi de la Chambre, en date des 10 et 11 avril 1951, le présent Comité avait à étudier ce qui suit:

1. Les rapports annuels, de 1950, du réseau des chemins de fer Nationaux du Canada, de la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited*, ainsi que le rapport des vérificateurs présenté au Parlement et portant sur le réseau des chemins de fer Nationaux du Canada et la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited.*

2. Le rapport annuel des Lignes aériennes Trans-Canada, sur les opérations de l'année terminée le 31 décembre 1950, ainsi que le rapport des vérificateurs présenté au Parlement et portant sur les Lignes aériennes Trans-Canada durant l'année terminée le 31 décembre 1950.

3. Le rapport annuel du Trust des titres des chemins de fer Nationaux sur les opérations de l'année 1950.

4. Le budget des chemins de fer Nationaux du Canada et de la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited* pour l'année civile 1951.

5. Crédit 493—Transbordeur et terminus de l'Île du Prince-Édouard—déficit.

6. Crédit 495—*Canadian National (West Indies) Steamships Limited*—déficit.

7. Crédit 501—Loi des taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes—paiement d'une réduction de tarif de 20 p. 100 aux chemins de fer Nationaux du Canada et autres chemins de fer fonctionnant dans la région délimitée par ladite loi.

Votre Comité a tenu neuf séances au cours desquelles les questions susdites ont été étudiées et ont donné lieu à la présentation de témoignages.

Le rapport annuel des chemins de fer Nationaux du Canada sur les opérations de l'année 1950 indique un revenu net de $42,416,772; cependant les intérêts de la dette consolidée, revenant au public, se sont élevés à $24,019,158 et l'intérêt sur les prêts de l'État se chiffraient à $21,658,849, entrainant un déficit d'environ $3,261,235. Le rapport annuel a été adopté, mais votre Comité recommande que des mesures soient prises le plus tôt possible en vue de la réorganisation de la structure financière de ce réseau.

Le rapport annuel de la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited*, sur les opérations de l'année 1950, révèle un déficit net d'exploitation de $601,432; une fois acquittés les intérêts sur les obligations et les prêts du gouvernement, le déficit total s'élevait à $1,028,767. A la fin de l'année, la Caisse de remplacement des navires accusait un solde de $4,313,638 et la Caisse d'assurance de la société, un solde de $1,772,458. Ledit rapport annuel a été adopté.

Le rapport annuel des Lignes aériennes Trans-Canada, portant sur l'année 1950, accuse un surplus de $201,206 pour les services de l'Amérique du Nord et un déficit de $1,526,412 pour la *Trans-Canada Air Lines (Atlantic) Limited*. Le rapport annuel a été adopté, mais votre Comité propose qu'à l'avenir le budget financier des Lignes aériennes Trans-Canada, portant sur les services de l'Amérique du Nord, et celui de la *Trans-Canada Air Lines (Atlantic) Limited* sur les opérations de l'année suivante, soient déférés au Comité pour être étudiés en même temps que le rapport annuel des Lignes aériennes Trans-Canada. Votre Comité remarque que les recherches entreprises afin de réduire le bruit des tuyaux d'échappement des avions North Stars ont progressé et il espère que les responsabilités de Canadair à l'égard de l'installation d'appareils destinés à réduire ce bruit fera l'objet d'enquêtes approfondies.

Le rapport annuel des vérificateurs présenté au Parlement au sujet du réseau des chemins de fer Nationaux du Canada, de la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited*, et des Lignes aériennes Trans-Canada, ainsi que le rapport annuel du Trust des titres des chemins de fer Nationaux du Canada, sur les opérations de l'année civile 1950, ont été étudiés à maintes reprises et finalement adoptés.

Les budgets financiers des chemins de fer Nationaux et de la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited* portant sur l'année civile 1951, ont été étudiés et adoptés.

Les crédits n[os] 493, 495 et 501 mentionnés plus haut ont été examinés et approuvés; ils ont été rapportés à la Chambre dans le deuxième rapport du présent Comité qui lui a été présenté le 18 avril 1951.

La tâche de votre Comité a été grandement facilitée grâce à la précieuse collaboration de M. Donald Gordon, C.M.G., LL.D., président du conseil d'administration et du réseau des chemins de fer Nationaux du Canada, de M. S. F. Dingle, vice-président, de M. T. H. Cooper, vice-président et contrôleur des Lignes aériennes Trans-Canada, ainsi que de M. G. R. McGregor, président des Lignes aériennes Trans-Canada.

Un exemplaire des témoignages sera déposé un peu plus tard.

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Résumé des arrêtés en conseil adoptés au cours de la période du 1[er] au 31 mars 1951.

M. McCubbin, adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, dépose,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 19 mars 1951:—Copie de tous télégrammes et de toute correspondance échangés entre le gouvernement de la Colombie-Britannique, ou l'un de ses ministres

ou ministères, et le gouvernement fédéral, ou l'un de ses ministres ou ministères, concernant le problème de l'aide fédérale à certains fructiculteurs de la Colombie-Britannique, dont les vergers ont été détruits par la gelée au cours de l'hiver de 1949-1950.

M. Benidickson, adjoint parlementaire au ministre des Transports, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 avril 1951,—État indiquant: —1. Combien de demandes a-t-on reçues de la part d'anciens marins de la marine marchande du Canada relativement à la formation professionnelle prévue par l'arrêté en conseil 5983, adopté le ou vers le 29 décembre 1948?

2. Combien d'anciens marins a-t-on acceptés en vue d'une telle formation?

3. Combien en a-t-on refusé pour les raisons suivantes: *a*) parce qu'ils avaient servi sur des navires autres que ceux d'immatriculation canadienne, *b*) parce qu'ils n'avaient pas signé un contrat avec le dépôt d'effectif, *c*) parce qu'ils ne recevaient pas une indemnité spéciale, *d*) parce qu'ils avaient déjà un emploi ou un métier, *e*) pour d'autres raisons?

Sur motion de M. MacLean (*Cap-Breton-Nord et Victoria*), le premier rapport du comité permanent du Règlement, présenté à la Chambre le lundi 23 avril 1951, est agréé.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Noseworthy—1. Quelle aide financière le gouvernement fédéral a-t-il versée, s'il y a lieu, à *Massey-Harris Company, John Hepburn Company, Dominion Radiator Company* et *Dominion Bridge Company*, au cours des années 1939 à 1945 inclusivement, à titre de subventions, de prêts et de dépréciation spéciale pour le compte des édifices et de l'outillage?

2. Quelle est la valeur globale des contrats octroyés par le Gouvernement à chacune de ces sociétés au cours des années 1939 à 1945 inclusivement?

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Catherwood—1. Quels pays ont des commissariats de commerce au Canada?

2. Dans quels pays le Canada a-t-il des commissariats de commerce?

M. Lesage, adjoint parlementaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion proposée par M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens.

Et sur la motion proposée en amendement par M. Macdonnell (*Greenwood*), appuyé par M. Ross (*Souris*):—Que tous les mots suivant le mot "Que", jusqu'à la fin de la question, soient rayés et remplacés par les suivants:

> "Les propositions du ministre des Finances ne sont pas satisfaisantes parce qu'elles entraîneront inévitablement une hausse du coût de la vie pour tous et en particulier pour ceux qui sont le moins en mesure de la supporter.

Le Chambre condamne en particulier, comme une mesure favorisant l'inflation, la majoration de 25 p. 100 de la taxe générale de vente et exprime l'avis que ladite majoration n'est ni nécessaire ni opportune.

La Chambre condamne aussi la lourde augmentation des taxes d'accise à l'égard de certaines denrées essentielles et exprime l'avis que l'énorme relèvement des impôts proposé par le Gouvernement est attribuable dans une large mesure aux prodigalités du Gouvernement.

"La Chambre regrette que le Gouvernement n'ait pas su prendre des mesures efficaces contre le mercantilisme."

Et après plus ample discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Adamson,
Argue,
Beyerstein,
Blackmore,
Blair,
Brooks,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Bryce,
Cardiff,
Casselman,
Catherwood,
Charlton,
Coldwell,
Courtemanche,
Coyle,
Diefenbaker,
Drew,
Fair,
Fairclough, (Mme)
Fleming,
Fraser,
Fulton,
Gagnon,
Gillis,
Graydon,
Green,
Hansell,
Harkness,
Hatfield,
Hees,
Herridge,
Hodgson,
Johnston,
Jones,
Knight,
Knowles,
Lennard,
Macdonnell (Greenwood),
MacInnis,
McGregor,
Murphy,
Noseworthy,
Nowlan,
Pearkes,
Poulin,
Quelch,
Shaw,
Stanfield,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Thomas,
Tustin,
White (Hastings-Peterborough),
White (Middlesex-Est),
Wright,
Wylie—56.

NON:

Messieurs

Abbott,
Anderson,
Applewhaite,
Arsenault,
Ashbourne,
Balcom,
Bater,
Beaudoin,
Benidickson,
Bennett,
Black (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Blanchette,
Blue,
Boisvert,
Boivin,
Boucher,
Bourget,
Bradette,
Bradley,
Breton,
Brisson,
Brown (Essex-Ouest),
Bruneau,
Campney,
Cannon,
Carroll,
Carter,
Cavers,
Claxton,
Cleaver,
Cloutier,
Corry,
Côté (Matapédia-Matane),
Côté (Verdun-La Salle),
Cournoyer,
Crestohl,
Cruickshank,
Darroch,
Dechêne,
Decore,
Demers,
Dewar,
Dickey,
Dion,
Dubé,
Dumas,
Eudes,
Eyre,
Ferrie,
Follwell,
Fontaine,
Fournier (Hull),
Fournier (Maisonneuve-Rosemont),
Fulford,
Garland,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Lapointe),
Gauthier (Sudbury),
George,
Gibson,
Gingras,
Goode,
Gosselin,
Gour (Russell),
Gregg,
Harris (Grey-Bruce),
Healy,
Hellyer,
Helme,
Henderson,
Henry,
Hetland,
Howe,
Huffman,
Hunter,
Jeffery,
Jutras,
Kent,
Kirk (Digby-Yarmouth),
Lafontaine,
Laing,

Langlois (Berthier-Maskinongé),
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Larson,
Lefrançois,
Léger,
Lesage,
Little,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacDougall,
MacKenzie,
MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria),
McCann,
McCubbin,
McCulloch,
McCusker,
McDonald (Parry-Sound-Muskoka),
McIlraith,
McIvor,
McLean (Huron-Perth),
McMillan,
McWilliam,
Major,
Maltais,
Martin,
Massé,
Monette,
Mott,
Murray (Oxford),
Mutch,
Nadon,
Nixon,
Pearson,
Picard,
Pouliot,
Power,
Richard (Gloucester),
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Riley,
Rinfret,
Roberge,
Robertson,
Rochefort,
Rooney,
Ross (Hamilton-Est),
Rousseau,
St-Laurent,
Simmons,
Sinclair,
Sinnott,
Smith (Moose-Mountain),
Smith (Queens-Shelburne),
Smith (York-Nord),
Stick,
Stuart (Charlotte),
Studer,
Tremblay,
Valois,
Ward,
Warren,
Weaver,
Weir,
Welbourn,
Whiteside,
Winkler,
Wood—147.

Et la motion principale, mise aux voix dans les termes suivants: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens, est agréée, sur division.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de voies et moyens, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé six heures du soir, exactement six heures et dix minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 56

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 26 AVRIL 1951

PRIÈRE.

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère des Travaux publics pour l'année financière terminée le 31 mars 1950.

M. Gregg, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Copie de l'arrêté en conseil C.P. 2101, approuvé le 26 avril 1951: modifiant les Règlements de sécurité régissant les marins des Grands Lacs, adopté en vertu des dispositions de la Loi sur les pouvoirs d'urgence, chapitre 5, Statuts du Canada de 1951 (versions anglaise et française).

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Cinquante-neuvième rapport annuel du ministère du Commerce pour l'année civile 1950.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Macdonnell (*Greenwood*) soit substitué à celui de M. White (*Hastings-Peterborough*), et

Que le nom de M. Weaver soit substitué à celui de M. Maybank, sur la liste des membres du comité permanent des comptes publics.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Richard (*Gloucester*) soit substitué à celui de M. Langlois (*Gaspé*) sur la liste des membres du comité spécial des Affaires des anciens combattants.

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:—

Par M. Harkness—1. Quelle était la première évaluation du total des frais de construction de la nouvelle Imprimerie nationale à Hull (P.Q.)?

2. Quelle est l'estimation actuelle des frais de construction?*

3. Quelle somme a-t-on versée pour l'emplacement où l'on est à construire le nouvel immeuble?

4. Quelles sont les dimensions du nouvel immeuble?

5. Le devis prévoyait-il une somme contre toute inondation du terrain et de l'immeuble?

6. A quelles mesures aura-t-on recours en vue de prévenir toute inondation future?

7. Quel sera le coût de ces mesures?

8. Quel est le coût actuel ou estimatif de l'asséchement des fondations de l'immeuble?

9. Quelle somme a été affectée en vue de la construction du nouvel immeuble?

10. Quelle est l'estimation actuelle des frais de construction de cet immeuble?

11. Quels départements seront logés dans le nouvel immeuble?

12. Le nouvel édifice logera-t-il toutes les divisions de l'Imprimerie actuellement dispersées dans Ottawa?

13. Quel nouvel outillage achètera-t-on pour les services de la composition, des impressions, de la reliure et tous les autres services mécaniques?

14. Quel est le coût estimatif de tout le nouvel outillage?

15. Quel sera le volume des travaux d'impression de la nouvelle Imprimerie comparativement au volume des travaux exécutés par l'Imprimerie dans son local actuel et avec l'outillage dont elle dispose?

16. Quelle somme le Gouvernement escompte-t-il économiser à la suite de l'agrandissement de l'Imprimerie?

17. Quels sont les prix des travaux d'impression à l'Imprimerie nationale comparativement aux prix exigés par les sociétés privées d'impression?

18. A l'heure actuelle, *a*) quel est le volume des travaux d'impression confiés aux entreprises privées et *b*) quelle en est la valeur par province?

La Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens.

Et comme la Chambre poursuit sa séance en comité;

Une objection est formulée contre la décision du président à la suite d'un appel au Règlement; et comme on en appelle à la Chambre;

M. l'Orateur revient au fauteuil, et le président du comité présente le rapport suivant:

> "Au cours de la séance du comité des voies et moyens, le président a rendu la décision que, vu le vote du comité à l'effet qu'il n'y avait pas lieu d'étudier l'un après l'autre les articles énumérés dans la résolution relative à la taxe d'accise, il n'était plus permis à un député de demander qu'on procède d'une telle façon.
>
> De cette décision, M. Knowles en a appelé à la Chambre."

M. l'Orateur met aux voix la question suivante: La décision du président doit-elle être maintenue? Et elle est maintenue au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Abbott,
Anderson,
Applewhaite,
Ashbourne,
Balcom,
Bater,
Beaudoin,
Benidickson,
Bertrand,
Black (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Blanchette,
Blue,
Boisvert,
Boivin,
Boucher,
Bourget,
Bradley,
Breithaupt,
Brisson,
Brown (Essex-Ouest),
Bruneau,
Cannon,
Carroll,
Carter,
Cauchon,
Chevrier,
Cloutier,
Corry,
Côté (Verdun-La Salle),
Cournoyer,
Darroch,
Dechêne,
Decore,
Demers,
Dewar,
Dickey,
Dubé,
Dumas,
Eudes,
Ferrie,
Follwell,
Fournier (Hull),
Fournier (Maison-neuve-Rosemont),
Fulford,
Garland,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Lapointe),
George,
Gibson,
Gingras,
Gosselin,
Gour (Russell),
Gregg,
Harris (Grey-Bruce),
Healy,
Hellyer,
Helme,
Hetland,
Hosking,
Howe,
Huffman,
Hunter,
Jeffery,
Jutras,
Kent,
Kirk (Digby-Yarmouth),
Lafontaine,
Laing,
Langlois (Berthier-Maskinongé),
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Larson,
Lefrançois,
Léger,
Lesage,
Little,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacDougall,
MacKenzie,
MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria),
McCann,
McCulloch,
McDonald (Parry-Sound-Muskoka),
McIvor,
McLean (Huron-Perth),
McWilliam,
Major,
Maltais,
Martin,
Monette,
Mott,
Murray (Oxford),
Mutch,
Proudfoot,
Prudham,
Richard (Gloucester),
Richard (Ottawa-Est),
Riley,
Rinfret,
Roberge,
Robertson,
Robinson,
Rousseau,
St-Laurent,
Simmons,
Sinclair,
Sinnott,
Smith (Moose-Mountain),
Smith (York-Nord),
Stewart (Yorkton),
Stick,
Studer,
Tremblay,
Valois,
Viau,
Ward,
Warren,
Weir,
Welbourn,
Whiteside,
Winkler,
Wood—122.

NON:

Messieurs

Adamson,
Argue,
Aylesworth,
Beyerstein,
Blackmore,
Blair,
Brooks,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Bryce,
Cardiff,
Casselman,
Catherwood,
Charlton,
Coldwell,
Courtemanche,
Coyle,
Diefenbaker,
Drew,
Fair,
Fairclough, (Mme)
Ferguson,
Fleming,
Fraser,
Fulton,
Gillis,
Goode,
Graydon,
Green,
Harkness,
Hatfield,
Herridge,
Hodgson,
Jones,
Knight,
Knowles,
Lennard,
Low,
Macdonnell (Greenwood),
MacInnis,
McGregor,
Murphy,
Noseworthy,
Nowlan,
Pearkes,
Poulin,
Quelch,
Shaw,
Stanfield,
Thatcher,
Tustin,
Wright,
Wylie—52.

Le comité des voies et moyens reprend alors sa séance et, après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé onze heures du soir, exactement onze heures et cinq minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 57

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 27 AVRIL 1951

PRIÈRE.

Le Bill n° 196, Loi concernant les commissaires du havre de Hamilton, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées à titre de crédits provisoires*):—

TRANSPORTS

A—MINISTÈRE

SERVICES DES CHEMINS DE FER ET DES NAVIRES À VAPEUR

Service de transbordement des wagons et terminus de l'Île du Prince-Édouard—

493 Paiement, dans l'année financière 1951-1952, à la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada (ci-après dénommée "compagnie du National"), sur demandes approuvées par le ministre des Transports et présentées de temps à autre au ministre des Finances par la compagnie du National, d'une somme à affecter par cette dernière au déficit d'exploitation (certifié par les vérificateurs comptables de la compagnie du National) du service de transbordement et des terminus de l'Île du Prince-Édouard durant l'année civile 1951 $ 1,280,000 00

495	Canadian National (West Indies) Steamships, Limited—Paiement, à l'occasion, à la *Canadian National (West Indies) Steamships, Limited* (ci-après dénommée "la Compagnie"), du déficit survenu durant l'année close le 31 décembre 1951, dans les opérations de la Compagnie et des navires relevant de cette dernière, certifié par les vérificateurs de la Compagnie, sur demandes présentées par la Compagnie au ministre des Finances et approuvées par le ministre des Transports, sans excéder	845,000 00
501	Loi des taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes—Paiement aux compagnies ferroviaires assurant un service dans le territoire choisi désigné par la Loi, pendant l'année financière 1951-1952, de la différence, occasionnée par l'application de la Loi, entre les taxes de tarif et les taxes normales sous le régime des tarifs approuvés (évaluée par la compagnie du National), certifiée au ministre des Transports et approuvée par les vérificateurs de ladite compagnie relativement aux lignes de l'Est des chemins de fer Nationaux du Canada, et, dans le cas des autres chemins de fer, par la Commission des transports du Canada pour tout mouvement du trafic pendant l'année civile 1951 (ch. 79, Statuts de 1927, modifié)	9,125,000 00
	Pensions et autres indemnités	
503	Caisse de prévoyance des cheminots—Supplément aux allocations de pension prévues par la Loi de la caisse de prévoyance des employés des chemins de fer Intercolonial et de l'Île du Prince-Édouard, de façon à effectuer le versement minimum du 1er janvier 1951 au 31 mars 1952 d'un montant de $30 par mois, au lieu des $20 fixés par ladite loi	14,250 00
	Services de l'air	
	Division des télécommunications	
	Voies aériennes et aéroports—Services de la radio-aéronautique—	
504	Administration, fonctionnement et entretien	4,707,545 00
505	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Capital.	1,499,200 00
	Loi sur la radio et règlements d'exécution—	
506	Administration, fonctionnement et entretien, y compris la part du Canada aux frais d'administration des différentes conférences internationales de la radio, du télégraphe et du téléphone, selon le détail des affectations	898,836 00
507	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	52,850 00
	Aides radioélectriques à la navigation maritime—	
508	Administration, fonctionnement et entretien	1,819,983 00
509	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	200,000 00

	Suppression du brouillage radiophonique—	
510	Administration, fonctionnement et entretien	378,803 00
511	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	27,600 00
512	Délivrance des licences de postes récepteurs— (Ministère des Transports seulement)	719,668 00
	Service de télégraphe et de téléphone—	
513	Administration, fonctionnement et entretien	1,440,729 00
514	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel..	450,100 00
	Réseau de communications du Nord-Ouest—	
515	Différence entre les frais d'exploitation et d'entretien et les recettes d'exploitation durant l'année close le 31 mars 1952	100,659 00
516	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Capital	361,478 00

Et la Chambre poursuivant sa séance en comité;

A six heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil et le quitte, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(*L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.*)

(*Bills privés*)

La Chambre reprend alors le débat sur la motion proposée par M. Applewhaite: Que le Bill n° 116 (E du Sénat), intitulé: "Loi concernant la "British Columbia Telephone Company", soit maintenant lu une deuxième fois.

Et comme le débat se poursuit;

M. Gillis, appuyé par M. Bryce, propose en amendement: Que le Bill n° 116 ne soit pas maintenant lu une deuxième fois, mais que le sujet en soit renvoyé au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

Et un débat s'élevant et se poursuivant;

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Le comité des subsides reprend sa séance.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées à titre de crédits provisoires*) :—

TRANSPORTS

A—Ministère

Services de l'air

Division de la météorologie

	Services météorologiques—	
517	Administration, fonctionnement et entretien	$ 6,116,836 00
518	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	449,350 00
	Division de l'aviation civile	
519	Contrôle de l'aviation civile, y compris l'application de la Loi de l'aéronautique et de ses règlements d'exécution	768,000 00
	Voies aériennes et aéroports—Exploitation et entretien—	
520	Services de l'aviation civile	8,808,885 00
521	Contrôle de la circulation sur les voies aériennes et les aéroports	1,203,247 00
	Services de construction—	
522	Administration	749,582 00
523	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains, et nouveau matériel—Capital	6,498,350 00
524	Subventions à des organisations de développement de l'aviation civile, montants mentionnés au détail des affectations	310,000 00
525	Sous réserve de l'approbation du Gouverneur en conseil, contributions destinées à aider les municipalités à aménager et améliorer des aéroports quand elles ont fourni l'emplacement	130,000 00
526	Contributions, selon le détail des affectations, versées à d'autres gouvernements ou organisations internationales pour l'exploitation et l'entretien d'aéroports et d'installations de navigation aérienne et de voies aériennes	244,920 00
	Division de l'administration	
527	Administration des Services de l'air	215,705 00

B—Généralités

Commission des transports aériens

528	Traitements et autres dépenses, y compris ceux de la délégation canadienne à l'Organisation de l'aviation civile internationale	247,741 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé onze heures du soir, exactement onze heures et cinq minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi (heure d'été).

N° 58

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 30 AVRIL 1951

PRIÈRE.

Une pétition est déposée sur le bureau.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu la démission de Monsieur Ralph Maybank, député du district électoral de Winnipeg-Sud-Centre.

Et qu'en conséquence il a transmis son mandat au directeur général des élections afin qu'il émette un nouveau bref d'élection pour ledit district électoral.

DISTRICT ÉLECTORAL DE WINNIPEG-SUD-CENTRE

CHAMBRE DES COMMUNES

CANADA

Ottawa, le 24 avril 1951.

Cher Monsieur l'Orateur,

Cette lettre ne saurait vous surprendre. Je désire donner, par la présente, ma démission de membre du Parlement pour Winnipeg-Sud-Centre. Cette démission prendra effet lors de la réception de cette lettre.

Je me bornerai à ajouter qu'au cours des années je n'ai eu qu'à me réjouir de mes relations avec mes collègues en général, et avec vous en particulier. Je vous renouvelle l'expression de toute mon estime.

Je vous prie de croire à mes sentiments distingués,

RALPH MAYBANK, M.P. (L.S.)

Témoins:
LORRAINE KING
HAZEL A. BLACK.

L'honorable W. ROSS MACDONALD,
Orateur de la Chambre des communes,
Ottawa (Ontario).

M. Cleaver, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le troisième rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:—

Votre comité a étudié le Bill n° 177 (G-6 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "The Mercantile and General Reinsurance Company of Canada Limited", et a convenu de le rapporter sans amendement.

M. Brown (*Essex-Ouest*), du comité spécial institué pour étudier le Bill n° 79, Loi concernant les Indiens, présente le deuxième rapport dudit comité, lequel rapport est ainsi conçu:—

Votre comité a étudié le Bill n° 79, Loi concernant les Indiens, et a convenu de le rapporter avec des amendements.

Une réimpression du bill modifié a été ordonnée.

Un exemplaire des Procès-verbaux et Témoignages est annexé au présent rapport.

(*Pour les procès-verbaux, les témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice n° 4 des Journaux.*)

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Exemplaire des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du 25 avril 1951, conformément aux dispositions de l'article 6 de la Loi sur les règlements, chapitre 50 des Statuts du Canada, 1950 (1re session) (versions anglaise et française).

M. Prudham, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Rapport de l'Office fédéral du charbon sur les prêts et les opérations effectués sous le régime de la Loi sur l'aide à la production du charbon dans les provinces Maritimes pour l'année terminée le 31 mars 1951, conformément aux dispositions du chapitre 29, article 9, des Statuts du Canada, 1949 (2e session).

M. Sinclair, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport sur les opérations découlant de la loi de 1945 sur les accords de Bretton-Woods pour l'année financière terminée le 31 mars 1951, en vertu de l'article 7 du chapitre 11 des Statuts du Canada de 1945, comprenant:

1. Opérations de la Banque internationale pour la reconstrutcion et le développement.
2. Opérations et décisions du Fonds monétaire international.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Diefenbaker—1. Combien *a*) de propriétés immobilières, *b*) de bâtiments, la Corporation des biens de guerre a-t-elle vendus pour des sommes supérieures à $25,000, entre le 1er janvier 1946 et le 1er avril 1951?

2. Quel a été le prix de vente *a*) de chaque propriété, *b*) de chaque bâtiment; quelle a été la date de ces ventes et quel était le nom des acheteurs?

3. Combien de ces propriétés ou de ces bâtiments, s'il y a lieu, ont été rachetés par quelque ministère du Gouvernement à la suite de leur vente par la Corporation des biens de guerre?

4. Où était situé chaque propriété ou chaque bâtiment, à quelle date a eu lieu chacun de ces rachats et quel a été le prix de rachat dans chaque cas?

Par M. Browne (*St-Jean-Ouest*)—1. Quels sont les propriétaires des gisements de gypse qu'utiliseront les usines que le gouvernement de Terre-Neuve est à faire construire en vue d'y fabriquer des produits du gypse?
2. Où sont situés ces gisements?
3. Si ces gisements sont la propriété de sociétés, quel est le nom des administrateurs ou hauts fonctionnaires de ces sociétés?

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Diefenbaker—1. Quels avocats exerçant leur profession *a*) à Toronto, *b*) à Montréal, *c*) à Winnipeg, ont rendu des services professionnels ou ont agi à titre de procureurs, pour le compte de quelque ministère du Gouvernement, depuis le 31 mars 1948?
2. Quelle somme a-t-on versée à chacun desdits avocats?

Par M. Fraser—1. Quelle quantité de beurre le Gouvernement et ses organismes avaient-ils en entreposage le 1er mars 1951?
2. Quelle quantité de beurre le Gouvernement et ses organismes avaient-ils en entreposage le 1er avril 1951?
3. Au cours du mois de mars 1951, à quelles sociétés ou à quels particuliers le Gouvernement a-t-il vendu du beurre par l'entremise de ses organismes?
4. Quelle quantité de beurre a-t-il vendue à chaque société ou à chaque particulier et quel en a été le prix dans chaque cas?

M. Lapointe propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter une mesure tendant à modifier la Loi des pensions en vue de pourvoir de façon plus adéquate à l'égard des enfants dont les mères sont pensionnées à titre de veuves; d'augmenter le versement accordé comme octroi aux fins d'inhumation; d'avancer la date-limite applicable au mariage des pensionnés de la première guerre mondiale et de supprimer cette date-limite dans certains cas; de décréter aussi l'abolition de la vérification des moyens d'existence lorsque les enfants d'un pensionné poursuivent leurs études au-delà de la limite d'âge statutaire; de pourvoir, en outre, au traitement des membres de la Commission des pensions et d'établir certaines dispositions administratives visant à étendre la portée de la loi.

M. Lapointe, membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ledit projet de résolution.

M. Gregg propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter une mesure tendant à modifier la Loi de 1947 sur l'indemnisation des employés de l'État en vue d'autoriser l'octroi d'avances comptables aux commissions provinciales d'accidents du travail au titre des frais par elles subis dans l'examen et le jugement des réclamations entrepris d'après un arrangement avec le gouvernement fédéral, et en vue de pourvoir en outre à certains changements concernant l'exécution de la loi.

M. Gregg, membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ledit projet de résolution.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion proposée par M. Fournier (*Hull*): Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et sur la motion proposée en amendement par M. Drew, appuyé par M. Graydon:—Que tous les mots après "Que" soient supprimés et remplacés par les suivants:

> "La Chambre est d'avis que vu l'augmentation mensuelle la plus considérable qu'ait accusée le coût de vie, augmentation annoncée mercredi dernier à l'égard du mois de février et qui atteint un sommet ruineux de 179·7, il y a lieu d'examiner immédiatement l'à-propos d'adopter des mesures appropriées en vue d'empêcher le coût de la vie de monter et d'enrayer l'inflation."

Et après plus ample discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:—

OUI:

Messieurs

Adamson,
Aylesworth,
Blackmore,
Blair,
Brooks,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Bryce,
Casselman,
Catherwood,
Charlton,
Coldwell,
Coyle,
Diefenbaker,
Drew,
Fair,
Fairclough, (Mme)
Ferguson,
Fraser,
Fulton,
Gillis,
Graydon,
Green,
Hansell,
Harkness,
Hees,
Herridge,
Higgins,
Hodgson,
Johnston,
Jones,
Knight,
Knowles,
LaCroix,
Lennard,
Low,
Macdonnell (Greenwood),
MacInnis,
McGregor,
Noseworthy,
Nowlan,
Pearkes,
Quelch,
Ross (Souris),
Rowe,
Shaw,
Stanfield,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Tustin,
Wright,
Wylie—50.

NON:

Messieurs

Abbott,
Applewhaite,
Ashbourne,
Bater,
Benidickson,
Blanchette,
Blue,
Boisvert,
Boivin,
Bonnier,
Boucher,
Bradette,
Bradley,
Breithaupt,
Brisson,
Bruneau,
Campney,
Carroll,
Carter,
Cavers,
Chevrier,
Claxton,
Cleaver,
Cloutier,
Corry,
Côté (Matapédia-Matane),
Cruickshank,
Dechêne,
Dickey,
Dion,
Dupuis,
Gardiner,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
George,
Gibson,
Gingras,
Gour (Russell),
Gregg,
Harris (Gray-Bruce),
Healy,
Helme,
Hetland,
Hosking,
Huffman,
James,
Jutras,
Kent,
Lafontaine,
Laing,
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Larson,
Léger,

Little,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacDougall,
MacKenzie,
MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria),
MacNaught,
McCann,
McCulloch,
McIlraith,
McLean (Huron-Perth),
McMillan,
McWilliam,
Massé,
Monette,
Mott,
Murray (Oxford),
Mutch,
Pouliot,
Proudfoot,
Prudham,
Ratelle,
Richard (Gloucester),
Richard (Ottawa-Est),
Riley,
Rinfret,
Robertson,
Rousseau,
St-Laurent,
Simmons,
Sinclair,
Smith (Moose-Mountain),
Stewart (Yorkton),
Stick,
Tremblay,
Viau,
Ward,
Warren,
Weir,
Welbourn,
Whiteside,
Winkler,
Winters,
Wood—97.

Et comme le débat se poursuit de nouveau sur la motion principale, ledit débat est ajourné sur motion de M. Low.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 59

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 1er MAI 1951

PRIÈRE.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le trente-septième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a examiné la pétition d'Eugenie Marjorie Ross Finley, demeurant présentement à Sainte-Anne de Bellevue (P.Q.), épouse d'Eric Barrett Finley, de Westmount (P.Q.), demandant l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre son mariage et de lui accorder un divorce, présentée le 30 avril par M. Winkler, et constate que cette pétition, tout en étant conforme aux prescriptions de l'article 68 du Règlement, a été présentée après le délai prévu à l'article 92 et, pour cette raison, ne peut être reçue.

M. Abbott, membre du conseil privé du roi, transmet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur ainsi qu'il suit:

ALEXANDER DE TUNIS,

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes le budget des sommes supplémentaires requises pour le service du Canada pour l'année financière expirant le 31 mars 1952 et, conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, le Gouverneur général recommande ce budget à la Chambre des communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 1er mai 1951.

Sur motion de M. Abbott, ledit message et ledit budget supplémentaire (soit le crédit n° 650) sont renvoyés au comité spécial des Affaires des anciens combattants, sauvegardant toujours les pouvoirs du comité des subsides concernant le vote des deniers publics.

M. Cleaver, du comité des chemins de fer et de la marine marchande que l'État possède, exploite et contrôle, institué pour la session, présente le quatrième rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:

Votre comité dépose un exemplaire imprimé de ses procès-verbaux et témoignages.

(*Pour les procès-verbaux, les témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice nº 5 des Journaux.*)

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 23 avril 1951,—État indiquant:—1. Quel montant global a-t-on versé en taxes sur le tabac au cours de chacune des années 1947, 1948, 1949 et 1950?

2. Quel en a été le montant *a*) pour les tabacs séchés, *b*) pour les autres espèces?

3. Au cours de chacune de ces années, quelle quantité de tabac a-t-on exportée?

4. Quelle quantité a-t-on exportée et à destination de quels pays?

5. Quelle a été la valeur des exportations à chaque pays?

Avec le consentement unanime, M. Lapointe propose,—Que le projet de résolution concernant certains avantages, etc., applicables à la partie des forces armées du Canada désignées comme contingent spécial, inscrit à l'article 5 des Mesures du Gouvernement, au Feuilleton de ce jour, soit modifié et se lise ainsi qu'il suit:—

> "Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue de rendre certains droits, privilèges et avantages applicables aux personnes accomplissant du service dans la partie des forces armées du Canada désignées comme contingent spécial et à certains autres membres des forces canadiennes."

M. Lapointe, membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution ainsi modifiée, en recommande l'examen à la Chambre.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Jutras soit substitué à celui de M. Gauthier (*Portneuf*) sur la liste des membres du comité spécial des Affaires des anciens combattants.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion proposée par M. Fournier (*Hull*): Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides et, après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens;

M. Abbott propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de voies et moyens.

Et la Chambre poursuivant sa séance en comité;

A six heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil et le quitte, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(*L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.*)

(*Bills privés*)

Le Bill n° 177 (G-6 du Sénat) intitulé: "Loi constituant en corporation "The Mercantile and General Reinsurance Company of Canada Limited", est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et adopté, sur division.

A l'appel de l'ordre tendant à la reprise du débat ajourné sur la proposition de motion de M. Robinson portant la deuxième lecture du Bill n° 118 (N-1 du Sénat) intitulé: "Loi constituant en corporation "Border Pipeline Corporation", et sur la proposition d'amendement de M. Herridge.

M. Benidickson soulève l'objection qu'en l'absence du parrain du bill, l'on ne devrait pas entreprendre l'étude dudit ordre.

M. l'Orateur déclare que l'objection est motivée.

A l'appel de l'ordre tendant à la reprise du débat sur la proposition de motion de M. Applewhaite portant la deuxième lecture du Bill n° 116 (E du Sénat) intitulé: "Loi concernant la "British Columbia Telephone Company", et sur la motion proposée en amendement par M. Gillis: Que le Bill n° 116 ne soit pas maintenant lu une deuxième fois, mais que le sujet en soit renvoyé au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

On soulève l'objection que l'amendement est irrecevable.

M. l'Orateur permet que l'amendement soit réservé.

L'heure réservée aux bills privés et publics étant expirée;

Le comité des voies et moyens reprend sa séance et, après avoir rapporté le progrès de nouveau accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 60

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 2 MAI 1951

PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:—

Bill n° 6, Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les chemins de fer Nationaux.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le trentième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de trentième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

D'Emma De Laronde Bell, de Caughnawaga (P.Q.), épouse de John Joseph Bell.

De Rose Cousineau Brousseau, de Paris (France), épouse de Serge Brousseau, de Montréal (P.Q.).

De Dorothy Chaffee Caduc, de Montréal (P.Q.), épouse de William Caduc.

De Sarah Kamichik Coviensky, de Montréal (P.Q.), épouse de Sam Coviensky.

De Gertrude Mintz Dankoff, d'Outremont (P.Q.), épouse de George Dankoff.

De Mavis Elizabeth Thomas Wrathall, de Québec (P.Q.), épouse de William Derek James Wrathall.

M. Winkler, du comité permanent des bills privés en général, présente le sixième rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:

Votre Comité a étudié les bills suivants et convient d'en faire rapport sans amendement, savoir:

Bill nº 131 (F-4 du Sénat), intitulé: "Loi concernant une certaine demande de brevet de George R. Hanks".

Bill nº 175 (X-5 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la Corporation Catholique Épiscopale Ukrainienne de l'Ouest du Canada".

Bill nº 176 (Y-5 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la Corporation Catholique Épiscopale Ukrainienne de l'Est du Canada".

Votre Comité a aussi étudié le Bill nº 174 (W-5 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Corporation épiscopale ruthène catholique grecque du Canada", et a convenu d'en faire rapport avec des amendements.

M. Winkler, du comité permanent des bills privés en général, présente le septième rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:

Votre comité a étudié les bills suivants et convient d'en faire rapport sans amendement:

Bill nº 103 (T-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen McDermott McRandall".

Bill nº 104 (U-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laurice Mary Michel Shatilla".

Bill nº 105 (V-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mihaly Kovacs".

Bill nº 106 (W-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rebecca Glicofsky Brown".

Bill nº 107 (X-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Selma Rokowsky Kirzner".

Bill nº 108 (Y-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ferdinand Langlois".

Bill nº 109 (Z-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Edith Macdonald Harris".

Bill nº 110 (A-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Françoise Brunet Crassowski".

Bill nº 111 (B-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Rita Rowlands Simpson".

Bill nº 112 (C-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Lucas Levitt".

Bill nº 113 (D-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite-Marie-Rita Fournier Cook".

Bill nº 114 (E-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul-Émile Piuze".

Bill nº 119 (G-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Antonio Roméo".

Bill nº 120 (H-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à James Edward Thomas".

Bill nº 121 (I-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Louise Webster Hunt".

Bill nº 122 (J-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Blanche-Amilda Lessard Duplessis".

Bill nº 123 (K-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anne Fineman Segal".

Bill nº 124 (L-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Weinstein Yaphe".

Bill nº 125 (M-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Titleman Rodin".

Bill nº 126 (N-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yvette-Ernestine Gagnon Lyons".

Bill nº 127 (O-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Pakidailo Greenberg".

Bill nº 128 (P-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Jeanne Dragon Bigaouette".

Bill nº 129 (Q-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Marguerite Cann Nichol".

Bill nº 132 (R-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Abraham Tarontchik, autrement connu sous le nom de Abraham Turner".

Bill nº 133 (S-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Caroline Lay Redburn McCormick".

Bill nº 134 (T-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jack Harold Frederick Grater".

Bill nº 135 (U-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Merle McCullough McCallum".

Bill nº 136 (V-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Margaret Urquhart Cuthbert Gilman".

Bill nº 137 (W-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Isabel Ward Green".

Bill nº 138 (X-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Réjeanne Laliberté Tinker".

Bill nº 139 (Y-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick John Pratt".

Bill nº 140 (Z-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Frederick Albin Turner".

Bill nº 141 (A-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Maria Silvaggio Mazzalongo".

Bill nº 142 (B-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jacqueline Yvonne Suzanne Stucker Grant".

Bill nº 143 (C-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethelbert Deniston Joseph Bartholomew".

Bill nº 144 (D-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Elizabeth Whitehead Simpson".

Bill nº 145 (E-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Elizabeth Hulbig Wilks".

Bill nº 146 (F-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Cameron Williams".

Bill nº 149 (H-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Pap Bernstein".

Bill nº 150 (I-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert William Stone".

Bill nº 151 (J-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yvette Barnaby Shang".

Bill nº 152 (K-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Minnie Engle Fitleberg".

Bill nº 153 (L-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Carol Elizabeth Chute Lévesque".

Bill nº 154 (M-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Cohen Turner".

Bill nº 155 (N-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Georgina Catherine Christie Savage".

Bill nº 156 (O-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irène Bourgeau Morin".

Bill nº 157 (P-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anne Cohen Bialer".

Bill nº 158 (Q-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Josephine Gibson Clark Mayou".

Bill nº 159 (R-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Henry John Lawrence".

Bill nº 160 (S-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Shirley Kraminsky Levy".

Bill nº 161 (T-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bella Rashkin Deutsch".

Bill nº 162 (U-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Eliza Cartwright Jones".

Bill nº 163 (V-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Helen Potts Worall".

Bill nº 164 (Z-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hortense-Marie-Thérèse Loiese Neveu".

Bill nº 165 (A-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Florence Alma Hinton Johnson".

Bill nº 166 (B-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ritchie Leslie McEwen".

Bill nº 167 (C-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Marie Littlefield Stirling".

Bill nº 168 (D-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Rose Vachon Orr".

Bill nº 170 (H-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Viola Rupert Moran".

Bill nº 171 (I-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Philip Rosen".

Bill nº 178 (J-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Leah Berniker Berger".

Bill nº 179 (K-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Betty Suffrin Sher".

Bill nº 180 (L-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Violet Marcella Barkas Sauvé".

Bill nº 181 (M-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Christine Flemming Foster".

Bill nº 182 (N-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Napoléon-Roméo Moisan".

Bill nº 183 (O-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Veronica Joynt Bragdon".

Bill nº 184 (P-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Alice Thompson Getzler".

Bill nº 185 (Q-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Anderson Hallam".

Bill nº 186 (R-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna May Walker Green".

Bill nº 187 (S-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Donald George Story".

M. Gardiner, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Premier rapport annuel sur les opérations effectuées en vertu de la Loi sur l'utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes et des crédits spéciaux pour la protection et l'asséchement d'urgence dans les provinces Maritimes de terres protégées par les digues, pour l'année financière terminée le 31 mars 1950. Statuts du Canada, 1948, chapitre 61, article 9.

Sur motion de M. Winkler, il est ordonné,—Que la pétition en obtention de divorce d'Eugenie Marjorie Ross Finley, déposée le 30 avril 1951, ainsi que le rapport présenté à cet égard par le greffier des pétitions le 1er mai 1951, soient renvoyés au comité permanent du Règlement afin qu'il fasse les recommandations qu'il jugera opportunes.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens;

M. Abbott propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et comme la question est mise en délibération;

M. Knowles, appuyé par M. Jones, propose en amendement: Que tous les mots suivant le mot "Que" dans la question soient supprimés et remplacés par les mots suivants:

> "la Chambre est d'avis que le Gouvernement devrait étudier l'opportunité de prendre toutes mesures utiles pour assurer la modification de la décision rendue en vertu de la loi de 1950 sur le maintien de l'exploitation des chemins de fer, afin d'étendre aux employés d'hôtel et de transport par eau mêlés au différend des chemins de fer de l'automne dernier les conditions accordées aux cheminots qui étaient en cause dans le même différend."

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Adamson,
Argue,
Balcer,
Beyerstein,
Black (Cumberland),
Blackmore,
Blair,
Brooks,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Bryce,
Cardiff,
Casselman,
Catherwood,
Charlton,
Coldwell,
Côté (Matapédia-Matane),
Coyle,
Croll,
Drew,
Fair,
Fairclough, (Mme)
Fraser,
Fulton,
Gillis,
Gosselin,
Graydon,
Green,
Hansell,
Harkness,
Hatfield,
Hees,
Herridge,
Higgins,
Hodgson,
Johnston,
Jones,
Knight,
Knowles,
Lennard,
Low,
Macdonnell (Greenwood),
MacInnis,
McGregor,
McLure,
Murphy,
Pearkes,
Poulin,
Quelch,
Ross (Souris),
Rowe,
Shaw,
Stanfield,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Tustin,
White (Hastings-Peterborough),
White (Middlesex-Est),
Wright,
Wylie—59.

NON:

Messieurs

Abbott,
Anderson,
Applewhaite,
Ashbourne,
Bater,
Beaudoin,
Benidickson,
Black (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Blanchette,
Blue,
Boisvert,
Boivin,
Bonnier,
Boucher,
Bourget,
Bradley,
Breithaupt,
Breton,
Brisson,
Brown (Essex-Ouest),

Bruneau,
Byrne,
Cameron,
Campney,
Carroll,
Carter,
Cauchon,
Cavers,
Chevrier,
Claxton,
Cleaver,
Cloutier,
Conacher,
Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville),
Côté (Verdun-La Salle),
Cournoyer,
Crestohl,
Darroch,
Dechêne,
Dewar,
Dickey,
Dion,
Dumas,
Eudes,
Follwell,
Fournier (Hull),
Fournier (Maisonneuve-Rosemont),
Gardiner,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Lapointe),
Gauthier (Sudbury),
Gibson,
Goode,
Gourd (Chapleau),
Harris (Grey-Bruce),
Harrison,
Healy,
Helme,
Henderson,
Henry,
Hetland,
Hosking,
Howe,
Huffman,
Hunter,
Jutras,
Kent,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
Lafontaine,
Laing,
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Larson,
Leduc,
Lefrançois,
Léger,
Lesage,
Little,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacDougall,
MacKenzie,
MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria),
MacNaught,
Macnaughton,
McCubbin,
McCulloch,
McDonald (Parry-Sound-Muskoka),
McIlraith,
McIvor,
McLean (Huron-Perth),
McWilliam,
Major,
Monette,
Mott,
Murray (Oxford),
Mutch,
Picard,
Pinard,
Pouliot,
Power,
Prudham,
Ratelle,
Richard (Gloucester),
Richard (Ottawa-Est),
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Rinfret,
Roberge,
Robertson,
Robinson,
Rousseau,
St-Laurent,
Simmons,
Sinnott,
Smith (Moose-Mountain),
Smith (Queens-Shelburne),
Smith (York-Nord),
Stewart (Yorkton),
Stick,
Stuart (Charlotte),
Studer,
Tremblay,
Valois,
Viau,
Ward,
Warren,
Weir,
Welbourn,
Whiteside,
Whitman,
Winkler,
Winters,
Wood—134.

Et la motion principale, mise aux voix dans les termes suivants: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de voies et moyens et, après avoir rapporté le progrès de nouveau accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A 6 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 61

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 3 MAI 1951

Prière.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le trente et unième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de trente et unième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Walter Campbell Atherton, de Vancouver (Colombie-Britannique), et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *The Baptist Union of Western Canada.*

De Verner Rendtorff Willemson et autres, de Toronto (Ontario), demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *First Canadian Reinsurance Company.*

De Robert L. Stutt, de Regina (Saskatchewan), et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *General Insurance Cooperative.*

De Robert Arthur Brown, fils, de Calgary (Alberta), et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *Independent Pipe Line Company.*

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Stewart (*Winnipeg-Nord*)—Quels montants a-t-on versés en honoraires, frais de déplacement et autres à toutes les personnes ayant agi pour le compte du Gouvernement lors de l'enquête de la commission qui a étudié les réclamations relatives aux biens appartenant à des personnes d'origine japonaise?

80712—22½

Par M. Fulton—1. Quelle somme globale le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration a-t-il versée pour services professionnels et spéciaux au cours de l'année financière 1950-1951?

2. A quelles personnes, firmes ou sociétés le ministère a-t-il versé plus de $25,000 pour ces services, au cours de ladite année, quelle somme a-t-il effectivement versée à chacune, et pour quels services la somme a-t-elle été versée dans chaque cas?

Par M. Fulton—1. Quelle somme globale le ministère de la Justice a-t-il versée pour services professionnels et spéciaux au cours de l'année financière 1950-1951?

2. A quelles personnes, firmes ou sociétés le ministère a-t-il versé plus de $5,000 pour ces services, au cours de ladite année, quelle somme a-t-il effectivement versée à chacune, et pour quels services la somme a-t-elle été versée dans chaque cas?

La Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens.

Et comme la Chambre poursuit sa séance en comité;

Une objection est formulée contre la décision rendue par le président à la suite d'un appel au Règlement; et comme on en appelle à la Chambre;

M. l'Orateur reprend le fauteuil et le président du comité remet le rapport suivant:

> "Au cours de la séance du comité des voies et moyens, le président a rendu la décision qu'un amendement conçu en termes généraux qui ne précise pas de montant est irrégulier relativement à une résolution des voies et moyens.
>
> De cette décision, M. Low en a appelé à la Chambre."

M. l'Orateur met aux voix la question suivante: La décision du président doit-elle être maintenue?—Et elle est maintenue au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Abbott,
Anderson,
Applewhaite,
Arsenault,
Ashbourne,
Bater,
Beaudry,
Benidickson,
Bennett,
Bertrand,
Blanchette,
Blue,
Boisvert,
Boivin,
Bonnier,
Boucher,
Bradley,
Breithaupt,
Breton,
Brisson,
Bruneau,
Byrne,
Cannon,
Carroll,
Carter,
Cauchon,
Cavers,
Clark,
Claxton,
Cleaver,
Cloutier,
Conacher,
Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville),
Côté (Verdun-La Salle),
Cournoyer,
Croll,
Darroch,
Dechêne,
Decore,
Dewar,
Dickey,
Dumas,
Follwell,
Fournier (Hull),
Fournier (Maisonneuve-Rosemont),
Gardiner,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Sudbury),
Gibson,
Goode,
Gosselin,
Gour (Russell),
Gourd (Chapleau),
Gregg,
Harris (Grey-Bruce),
Harrison,
Helme,
Henderson,
Henry,
Hetland,
Howe,
Hunter,
Jutras,
Kent,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Lafontaine,
Laing,
Langlois (Gaspé),

Lapointe, Larson, Lefrançois, Léger, Lesage, Macdonald (Edmonton-Est), MacKenzie, MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria), MacNaught, McCann, McCubbin, McCulloch, McDonald (Parry-Sound-Muskoka), McIlraith, McIvor, McLean (Huron-Perth), McMillan, McWilliam, Major, Martin, Monette, Mott, Murray (Oxford), Mutch, Pearson, Picard, Pinard, Pouliot, Power, Proudfoot, Prudham, Ratelle, Richard (Gloucester), Richard (Saint-Maurice-Laflèche), Rinfret, Roberge, Robertson, Robinson, Rooney, Ross (Hamilton-Est), Rousseau, St-Laurent, Simmons, Sinnott, Smith (Moose-Mountain), Smith (Queens-Shelburne), Stewart (Yorkton), Stick, Studer, Tremblay, Valois, Viau, Ward, Weir, Welbourn, Whiteside, Whitman, Winkler, Winters, Wood—129.

NON:

Messieurs

Adamson, Argue, Balcer, Beyerstein, Black (Cumberland), Blackmore, Blair, Brooks, Browne (Saint-Jean-Ouest), Bryce, Casselman, Catherwood, Coldwell, Drew, Fair, Fairclough, (Mme) Fleming, Fraser, Fulton, Gillis, Hansell, Harkness, Harris (Danforth), Hatfield, Hees, Herridge, Higgins, Hodgson, Johnston, Jones, Knight, Knowles, Lennard, Low, Macdonnell (Greenwood), MacInnis, McGregor, McLure, Noseworthy, Pearkes, Quelch, Ross (Souris), Rowe, Shaw, Thatcher, Tustin, White (Hastings-Peterborough), White (Middlesex-Est), Wright, Wylie—50.

Le comité des voies et moyens reprend ensuite sa séance.

Et comme la Chambre poursuit sa séance en comité;

Une objection est formulée contre la décision rendue par le président à la suite d'un appel au Règlement; et comme on en appelle à la Chambre;

M. l'Orateur reprend le fauteuil et le président du comité remet le rapport suivant:

"Au cours de la séance du comité des voies et moyens, M. Thatcher a proposé l'amendement suivant au paragraphe 4 de la résolution relative à la loi sur la taxe d'accise:

"Que le paragraphe 4 du projet de résolution soit biffé et remplacé par le suivant:

"Qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue d'imposer les plus-values de capitaux jusqu'à concurrence de seize millions de dollars afin de maintenir l'équilibre des voies et moyens."

M. le président a déclaré l'amendement irrecevable parce que l'impôt substitué n'est pas suffisamment déterminé et ne peut se rattacher à la résolution touchant la loi de l'accise.

De cette décision, M. Knowles en a appelé à la Chambre."

M. l'Orateur met aux voix la question suivante: La décision du président doit-elle être maintenue?—Et elle est maintenue au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Abbott, Adamson, Anderson, Applewhaite, Arsenault, Ashbourne, Balcer, Bater, Beaudoin, Benidickson, Bennett, Bertrand, Black (Cumberland), Blair, Blanchette, Blue, Boisvert, Boivin, Bonnier, Boucher, Bradley, Breithaupt, Breton, Brown (Essex-Ouest), Bruneau, Byrne, Cameron, Campney, Cannon, Carroll, Carter, Casselman, Cauchon, Cavers, Clark, Cleaver, Cloutier, Conacher, Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville), Côté (Verdun-La Salle), Coyle, Croll, Darroch, Dechêne, Decore, Dewar, Dicky, Drew, Dumas, Fairclough, (Mme) Follwell, Fournier (Hull), Fournier (Maison-neuve-Rosemont), Fraser, Garson, Gauthier (Lac-Saint-Jean), Gauthier (Sudbury), Goode, Gosselin, Gourd (Chapleau), Green, Gregg, Harkness, Harris (Danforth), Harris (Grey-Bruce), Harrison, Hees, Helme, Henderson, Henry, Hetland, Higgins, Hunter, Jutras, Kent, Kirk (Antigonish-Guysborough), Lafontaine, Laing, Langlois (Gaspé), Lapointe, Larson, Lefrançois, Léger, Lennard, Lesage, Macdonald (Edmonton-Est), Macdonnell (Greenwood), MacKenzie, MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria), McCann, McCubbin, McCulloch, McDonald (Parry-Sound-Muskoka), McIvor, McLean (Huron-Perth), McLure, McMillan, McWilliam, Major, Martin, Mayhew, Monette, Mott, Murray (Oxford), Mutch, Pearkes, Pearson, Picard, Proudfoot, Prudham, Ratelle, Richard (Gloucester), Richard (Saint-Maurice-Laflèche), Rinfret, Roberge, Rooney, Ross (Souris), Rousseau, Rowe, St-Laurent, Sinnott, Smith (Moose-Mountain), Smith (Queens-Shelburne), Stewart (Yorkton), Stick, Stuart (Charlotte), Studer, Tremblay, Tustin, Valois, Ward, Warren, Weir, Welbourn, White (Hastings-Peterborough), Whiteside, Whitman, Winkler, Winters, Wood—140.

NON:

Messieurs

Argue, Beyerstein, Blackmore, Brooks, Bryce, Coldwell, Fair, Fleming, Gillis, Hansell, Herridge, Hodgson, Johnston, Jones, Knight, Knowles, Low, MacInnis, McGregor, Noseworthy, Quelch, Shaw, Thatcher, White (Middlesex-Est), Wright, Wylie—26.

Le comité des voies et moyens reprend ensuite sa séance.

Et comme la Chambre poursuit sa séance en comité;

Une objection est formulée contre la décision rendue par le président à la suite d'un appel au Règlement; et comme on en appelle à la Chambre;

M. l'Orateur reprend le fauteuil et le président du comité remet le rapport suivant:

"Au cours de la séance du comité des voies et moyens, M. Shaw a proposé l'amendement suivant:

> "Que le paragraphe 1 du projet d'amendement de la Loi sur la taxe d'accise soit rayé et qu'en conséquence les autres paragraphes soient renumérotés."

Le président a décidé que le projet d'amendement était irrégulier, pour ce motif que le Règlement ne permet pas de proposer la radiation d'une disposition particulière d'un projet de résolution intéressant la taxe d'accise, vu que cela rompt l'équilibre des voies et moyens.

De cette décision, M. Shaw en appelle à la Chambre."

M. l'Orateur met aux voix la question suivante: La décision du président doit-elle être maintenue?—Et elle est maintenue, au vote suivant:—

OUI:

Messieurs

Abbott,
Anderson,
Applewhaite,
Arsenault,
Ashbourne,
Bater,
Benidickson,
Bennett,
Blanchette,
Blue,
Boisvert,
Boivin,
Bonnier,
Boucher,
Bradley,
Breithaupt,
Breton,
Brown (Essex-Ouest),
Bruneau,
Byrne,
Cameron,
Campney,
Cannon,
Carroll,
Carter,
Cauchon,
Cavers,
Claxton,
Cleaver,
Cloutier,
Conacher,
Côté(Verdun-La Salle),
Croll,
Cruickshank,
Darroch,
Dewar,
Dickey,
Dumas,
Follwell,
Fournier (Hull),
Fournier (Maisonneuve-Rosemont),
Fulford,
Gardiner,
Garson,
Gauthier (Sudbury),
Gibson,
Goode,
Gosselin,
Gour (Russell),
Gregg,
Harris (Grey-Bruce),
Harrison,
Helme,
Henderson,
Henry,
Hetland,
Howe,
Hunter,
Kent,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
Lafontaine,
Laing,
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Larson,
Lefrançois,
Léger,
Lesage,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacKenzie,
MacLean (Cap Breton-Nord et Victoria),
MacNaught,
McCubbin,
McCulloch,
McIlraith,
McIvor,
McLean (Huron-Perth),
McMillan,
McWilliam,
Martin,
Mayhew,
Monette,
Mott,
Murray (Oxford),
Mutch,
Pearson,
Proudfoot,
Prudham,
Ratelle,
Richard (Gloucester),
Rinfret,
Roberge,
Rooney,
Ross (Hamilton-Est),
St-Laurent,
Sinnott,
Smith (Moose-Mountain),
Stewart (Yorkton),
Stick,
Stuart (Charlotte),
Studer,
Tremblay,
Valois,
Viau,
Ward,
Warren,
Weir,
Welbourn,
Whiteside,
Winkler,
Wood—112.

NON:

Messieurs

Adamson,
Argue,
Balcer,
Beyerstein,
Black (Cumberland),
Blackmore,
Blair,
Brooks,
Bryce,
Casselman,
Catherwood,
Coyle,
Drew,
Fair,
Fairclough, (Mme)
Fleming,
Fulton,
Gillis,
Green,
Hansell,
Harkness,
Harris (Danforth),
Hatfield,
Hees,
Herridge,
Higgins,
Johnston,
Jones,
Knight,
Knowles,
Lennard,
Low,
Macdonnell (Greenwood),
MacInnis,
McGregor,
McLure,
Noseworthy,
Pearkes,
Quelch,
Ross (Souris),
Shaw,
Tustin,
White (Hastings-Peterborough),
White (Middlesex-Est),
Wright,
Wylie—46.

Au cours du scrutin, M. Fulton a invoqué le Règlement à l'effet que, lors de la mise aux voix de la motion, un honorable député, absent de la Chambre, n'aurait pas dû voter, et qu'un autre honorable député avait quitté son siège après la mise aux voix de la motion par M. l'Orateur et pendant l'inscription du vote;

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'Orateur: Pour ce qui est d'abord de la question que soulève le représentant de Kamloops (M. Fulton), je me mets à sa disposition afin de recevoir toute observation qu'il voudra bien me faire, soit à la Chambre soit en particulier, sur le moment où il convient de tenir compte d'une motion d'ordre ou d'une question de privilège soulevée pendant la prise d'un scrutin. Avant d'annoncer le résultat du vote, je lui ai permis d'exposer les motifs pour lesquels il croyait devoir poser la question de privilège. Cette façon de procéder me semble légitime. Je vais examiner la question de savoir si j'aurais dû lui permettre de poursuivre pendant la prise du scrutin son exposé relatif à la question de privilège. Il a déclaré qu'un député était absent quand la question a été mise aux voix. Or le député intéressé a affirmé qu'il était présent, et nous devons le croire. Quoi qu'il en soit, je signale que l'article 12 du Règlement interdit à tout député de changer de siège ou de quitter la Chambre pendant l'appel nominal ou avant la communication à la Chambre du résultat du vote. J'ai remarqué à l'occasion que des députés avaient quitté leur place pendant la prise du scrutin. Ce n'était donc pas la première fois que cela survenait ce soir. Je sais que tous préféreraient que les députés occupent leur propre siège pendant un scrutin et qu'ils y restent jusqu'après la communication du résultat du vote.

Le comité des voies et moyens reprend alors sa séance et, après avoir rapporté le progrès de nouveau accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé onze heures du soir, exactement onze heures et cinq minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 62

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 4 MAI 1951

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le trente-deuxième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de trente-deuxième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Joyce Margaret Wright Roxburgh, de Montréal (P.Q.), épouse de William John Roxburgh.

De Gabrielle Robert Mallette, de Montréal (P.Q.), épouse de Charles-Émile Mallette.

De George Keith Henderson, de Montréal (P.Q.), époux de Ruth Dunlap Henderson.

D'Archibald Kenneth MacLean, de Havre St-Pierre (P.Q.), époux de Lorette MacLean.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont passé les bills suivants, qu'ils soumettent à l'approbation de la Chambre:

Bill n° 200 (V-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ellen Agnes Evans Boisvert".

Bill n° 201 (W-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Bruce Higgins Greenleaf".

Bill n° 202 (X-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Réal Lévesque".

Bill nº 203 (Y-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ruth Langlois Michael".

Bill nº 204 (Z-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Betty Roseman Feigelman".

Bill nº 205 (A-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rachel Aizer Forman".

Bill nº 206 (B-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roméo Paradis".

Bill nº 207 (C-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Arthur Neveu".

Bill nº 208 (D-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Harrington Courcy".

Bill nº 209 (E-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Goralcyk Jurewicz".

Bill nº 210 (F-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Colette Clément Carrières".

Bill nº 211 (G-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Barbara Bishop Wheatley".

Bill nº 212 (H-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Carl Marius Nielsen".

Bill nº 213 (J-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Eileen Rowe Brenan Stavert".

Bill nº 214 (K-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Job Fraser".

Bill nº 215 (L-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Fishman Wynn".

Bill nº 216 (M-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Vida Harriett Hunnisett Glenday".

Bill nº 217 (N-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Salfeda Busko Williams".

Bill nº 218 (O-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Isobel Barnett".

Bill nº 219 (P-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thelma Rosenberg Schwarz Bard".

Bill nº 220 (Q-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rollande-Cécile Larocque Duquette".

Bill nº 221 (R-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Etta Smolkin Shapiro".

Bill nº 222 (S-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jeanne Wigdor Millman".

Bill nº 223 (T-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Capitola Jodoin Ranger".

Bill nº 224 (U-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gaston Deguire".

Bill nº 225 (V-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Troster Fink".

Bill nº 226 (W-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rae Goldstein White".

Bill nº 227 (X-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Eileen Paris Gibson".

Bill nº 228 (Y-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lorraine Colville Watson Anderson".

Bill n° 229 (Z-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Stanley Darby".

Bill n° 230 (A-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernard Kenneth McCormack".

Bill n° 231 (B-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mansell Reginald Jacques".

Bill n° 232 (C-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Atherton Critchley".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de bills de divorce, et sur lesquelles reposent les bills ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 avril 1951,—État indiquant:—1. Depuis le 1er janvier 1949, le gouvernement fédéral a-t-il publié de la réclame dans le *Courier,* périodique publié au numéro 1935, rue Halifax, à Regina?

2. Dans l'affirmative, quelle somme le gouvernement fédéral ou l'un de ses organismes a-t-il versée au *Courier*, pour cette publicité, *a*) au cours des années civiles 1949, *b*) 1950, *c*) en 1951, jusqu'à ce jour?

M. Benidickson, adjoint parlementaire au ministre des Transports, dépose, —Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 21 mars 1951,—État indiquant:—1. Quelle est la feuille de paie hebdomadaire des employés des brise-glaces *a*) *N. B. McLean*, *b*) *Ernest Lapointe*, *c*) *Saurel?*

2. Sans tenir compte des salaires, à combien évalue-t-on l'entretien hebdomadaire de chacun de ces navires?

3. Quelle est en dollars la valeur estimative hebdomadaire de la dépréciation de chacun de ces navires?

4. Quel est le montant global des sommes mentionnées ci-dessus?

5. Depuis le 1er janvier 1951, pendant combien de semaines a-t-on retenu les services de chacun de ces brise-glaces sur le Saint-Laurent?

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

Et la Chambre poursuivant sa séance en comité;

A six heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil et le quitte, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

Avec le consentement unanime, la Chambre retourne aux *Motions* sous la rubrique des *Affaires de routine.*

M. Garson, membre du conseil privé du roi, dépose alors sur le bureau de la Chambre,—Copies de la correspondance échangée entre le ministre de la Justice du Canada et les premiers ministres des diverses provinces canadiennes, au cours de la période du 6 mars au 4 mai 1951 inclusivement, relativement à la modification de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique au sujet des pensions de vieillesse (versions anglaise et française).

(*L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu des dispositions de l'article 15 du Règlement.*)

(*Bills privés*)

Le Bill nº 131 (F-4 du Sénat), intitulé: "Loi concernant une certaine demande de brevet de George R. Hanks", est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Le Bill nº 175 (X-5 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la Corporation Catholique Épiscopale Ukrainienne de l'Ouest du Canada", est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Le Bill nº 176 (Y-5 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la Corporation Catholique Épiscopale Ukrainienne de l'Est du Canada", est étudié en comité plénier et, après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

L'heure réservée aux bills privés et publics étant expirée;

Le comité des subsides reprend alors sa séance et, après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Nº 63

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 7 MAI 1951

PRIÈRE.

Deux pétitions sont déposées sur le bureau.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu des communications de deux députés l'informant que les vacances suivantes se sont produites parmi la députation:—

M. James L. Douglas, député du district électoral de Queens (Île du Prince-Édouard), décédé.
M. Karl K. Homuth, député du district électoral de Waterloo-Sud, décédé.
M. James E. Matthews, député du district électoral de Brandon, décédé.

Et qu'en conséquence il a transmis ses mandats au directeur général des élections afin qu'il émette de nouveaux brefs d'élection pour chacun desdits districts électoraux.

DISTRICT ÉLECTORAL DE QUEENS

A l'honorable Orateur de la Chambre des communes:

Nous, soussignés, donnons avis par les présentes, conformément à l'article dix de la Loi de la Chambre des communes, qu'une vacance s'est produite parmi la députation à la Chambre des communes pour le district électoral de Queens, dans la province de l'Île du Prince-Édouard, par suite du décès de James L. Douglas.

Donné sous nos seings et sceaux, à Ottawa, ce septième jour de mai 1951.

LOUIS-S. ST-LAURENT (L.S.),
Député du district électoral de Québec-Est.
C. D. HOWE (L.S.),
Député du district électoral de Port-Arthur.

DISTRICT ÉLECTORAL DE WATERLOO-SUD

A l'honorable Orateur de la Chambre des communes:

Nous, soussignés, donnons avis par les présentes, conformément à l'article dix de la Loi de la Chambre des communes, qu'une vacance s'est produite parmi la députation à la Chambre des communes pour le district électoral de Waterloo-Sud, dans la province d'Ontario, par suite du décès de Karl K. Homuth.

Donné sous nos seings et sceaux, à Ottawa, ce septième jour de mai 1951.

LOUIS-S. ST-LAURENT (L.S.),
Député du district électoral de Québec-Est.

C. D. HOWE (L.S.),
Député du district électoral de Port-Arthur.

DISTRICT ÉLECTORAL DE BRANDON

A l'honorable Orateur de la Chambre des communes:

Nous, soussignés, donnons avis par les présentes, conformément à l'article dix de la Loi de la Chambre des communes, qu'une vacance s'est produite parmi la députation à la Chambre des communes pour le district électoral de Brandon, par suite du décès de James E. Matthews.

Donné sous nos seings et sceaux, à Ottawa, ce septième jour de mai 1951.

LOUIS-S. ST-LAURENT (L.S.),
Député du district électoral de Québec-Est.

C. D. HOWE (L.S.),
Député du district électoral de Port-Arthur.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont passé les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill nº 233 (E-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Julia Starr Melnick".

Bill nº 234 (F-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Alfred Jameson".

Bill nº 235 (G-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Camille-Antoine Coutu".

Bill nº 236 (H-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Jenner Watkins".

Bill nº 237 (I-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Geraldine Mae Cuffe Kennedy".

Bill nº 238 (J-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucille Ida Fenlon Ashmore".

Bill nº 239 (K-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ela Raizman".

Bill nº 240 (L-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Julia Saad Shagory".

Bill nº 241 (M-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lottie Aileen Wright Robinson".

Bill nº 242 (N-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur David Prosser".

Bill nº 243 (O-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edmund Vaughan Stewart".

Bill nº 244 (P-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Madeleine-Clémence McKenzie Caron".

Bill nº 245 (Q-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Meinerth Aage Arsvold Wick".

Bill nº 246 (R-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Louise Vassel Evans".

Bill nº 247 (S-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margo Clare McManus McKeown".

Bill nº 248 (T-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eli Wilson Jewer".

Bill nº 249 (U-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Beulah Nellie Elliot".

Bill nº 250 (V-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Terez Baranyai Jekkel, autrement connue sous le nom de Therese Baranyai Jekkel".

Bill nº 251 (W-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Andrew Krilyk".

Bill nº 252 (X-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Dimond Parsons".

Bill nº 253 (Y-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Peter Seniw".

Bill nº 254 (Z-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Agnes Bell Bissonnette".

Bill nº 255 (A-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Banner Jones".

Bill nº 256 (B-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Selma Schenker Wyler".

Bill nº 257 (C-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Helen Shulman Cohen".

Bill nº 258 (D-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Mary Binnie Bullock".

Bill nº 259 (E-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Rose-Berthe Bernard Greco".

Bill nº 260 (F-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul-Émile Le Blanc".

Bill nº 261 (G-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Taras Pieluch".

Bill nº 262 (H-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Margaret Wright Roxburgh".

Bill nº 263 (I-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Mary Harrop Cameron".

Bill nº 264 (J-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Kirk Rosborough Finlayson".

Bill nº 265 (K-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Madeleine-Pauline Parent Bjarnason".

Bill nº 266 (L-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mona Patricia Kiddie Heaney".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages, recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été

renvoyées les pétitions demandant l'adoption de bills de divorce, et sur lesquelles reposent les bills ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 12 mars 1951,—État indiquant:—1. Quels travaux de construction et de réparation a-t-on effectués aux quais, cales et brise-lames, dans la province de Terre-Neuve, au cours de la période allant du 1er avril 1949 à ce jour?

2. A quels endroits a-t-on effectué ces travaux et quel en a été le coût respectif?

3. A quels endroits effectuera-t-on de tels travaux de construction et de réparation au cours de la présente année?

M. Martin, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Statistiques relatives aux pensions de vieillesse, aux pensions aux aveugles et aux allocations familiales pour l'ensemble de la province du Manitoba du 1er avril 1950 au 31 mars 1951.

M. Rinfret, membre du conseil privé du roi, pour M. Bradley, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 avril 1951,—État indiquant:—1. Quelle aide financière, s'il en est, le gouvernement fédéral a-t-il versée aux sociétés *Massey-Harris Company, John Hepburn Company, Dominion Radiator Company* et *Dominion Bridge Company*, au cours des années 1939 à 1945 inclusivement, à titre de subventions, de prêts et de dépréciation spéciale pour le compte des édifices et de l'outillage?

2. Quelle est la valeur globale des contrats octroyés par le Gouvernement à chacune de ces sociétés au cours des années 1939 à 1945 inclusivement?

M. Campney, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, présente à la Chambre,—Exemplaire du *Programme de la défense du Canada, 1951-1952* (versions anglaise et française).

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont respectivement lus une première fois, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:—

Bill nº 200 (V-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ellen Agnes Evans Boisvert".—M. *Winkler*.

Bill nº 201 (W-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Bruce Higgins Greenleaf".—M. *Winkler*.

Bill nº 202 (X-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Réal Lévesque".—M. *Winkler*.

Bill nº 203 (Y-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ruth Langlois Michael".—M. *Winkler*.

Bill nº 204 (Z-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Betty Roseman Feigelman".—M. *Winkler*.

Bill nº 205 (A-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rachel Aizer Forman".—M. *Winkler*.

Bill nº 206 (B-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roméo Paradis".—M. *Winkler*.

Bill nº 207 (C-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Arthur Neveu".—M. *Winkler*.

Bill nº 208 (D-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Harrington Courcy".—M. *Winkler*.

Bill nº 209 (E-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Goralcyk Jurewicz".—M. *Winkler*.

Bill nº 210 (F-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Colette Clément Carrières".—M. *Winkler*.

Bill nº 211 (G-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Barbara Bishop Wheatley".—M. *Winkler*.

Bill nº 212 (H-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Carl Marius Nielsen".—M. *Winkler*.

Bill nº 213 (J-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Eileen Rowe Brenan Stavert".—M. *Winkler*.

Bill nº 214 (K-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Job Fraser".—M. *Winkler*.

Bill nº 215 (L-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Fishman Wynn".—M. *Winkler*.

Bill nº 216 (M-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Vida Harriett Hunnisett Glenday".—M. *Winkler*.

Bill nº 217 (N-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Salfeda Busko Williams".—M. *Winkler*.

Bill nº 218 (O-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Isobel Barnett".—M. *Winkler*.

Bill nº 219 (P-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thelma Rosenberg Schwarz Bard".—M. *Winkler*.

Bill nº 220 (Q-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rollande-Cécile Larocque Duquette".—M. *Winkler*.

Bill nº 221 (R-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Etta Smolkin Shapiro".—M. *Winkler*.

Bill nº 222 (S-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jeanne Wigdor Millman".—M. *Winkler*.

Bill nº 223 (T-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Capitola Jodoin Ranger".—M. *Winkler*.

Bill nº 224 (U-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gaston Deguire".—M. *Winkler*.

Bill nº 225 (V-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Troster Fink".—M. *Winkler*.

Bill nº 226 (W-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rae Goldstein White".—M. *Winkler*.

Bill nº 227 (X-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Eileen Paris Gibson".—M. *Winkler*.

Bill nº 228 (Y-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lorraine Colville Watson Anderson".—M. *Winkler*.

Bill nº 229 (Z-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Stanley Darby".—M. *Winkler*.

Bill nº 230 (A-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernard Kenneth McCormack".—M. *Winkler*.

Bill nº 231 (B-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mansell Reginald Jacques".—M. *Winkler*.

Bill nº 232 (C-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Atherton Critchley".—M. *Winkler*.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Diefenbaker—Quels avocats, ayant rendu des services professionnels ou ayant agi à titre de procureur pour le compte de quelque ministère du Gouvernement, ont reçu chacun plus de cinq mille dollars en honoraires, depuis le 1er janvier 1947, et quelle somme a-t-on versée à chacun desdits avocats?

Par M. Fulton—1. Quelle somme globale le ministère de la Défense nationale a-t-il versée pour services professionnels et spéciaux au cours de l'année financière 1950-1951?

2. A quelles personnes, firmes ou sociétés le ministère a-t-il versé $25,000 ou plus au cours de ladite année, quelle somme a-t-il effectivement versée à chacune, et pour quels services la somme a-t-elle été versée dans chaque cas?

Par M. McLure—1. A-t-on terminé l'achat de tous les immeubles sur l'emplacement desquels le gouvernement fédéral doit construire un édifice public à Charlottetown?

2. Dans l'affirmative, quels sont le numéro de rue de chaque immeuble, le nom du propriétaire de chaque immeuble vendu et le prix convenu ou versé dans chaque cas?

3. Ces immeubles sont-ils loués actuellement?

4. Dans l'affirmative, quelle somme reçoit-on pour le loyer de ces immeubles?

5. Qui perçoit les loyers de ces immeubles?

6. Quelle somme a-t-on perçue en loyers jusqu'à ce jour?

7. Quels sont les frais de perception des loyers?

8. Construira-t-on le nouvel édifice au cours de l'année?

Les ordres de la Chambre suivants sont transmis aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Fair—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés entre le ministère des Postes, le ministère des Travaux publics ou tout ministre du Gouvernement et toute personne ou tout groupement, depuis le 1er janvier 1949, relativement à la construction d'un bureau de poste à Vermilion (Alberta).

Par M. Fair—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés entre le ministère de la Défense nationale ou tout autre ministère du Gouvernement et toute personne ou groupement, depuis le 1er janvier 1949, relativement à la construction de logements dans ou près de la ville de Wainwright destinés à loger certains membres des forces armées et leur famille.

M. St-Laurent propose,—Qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté le Roi dans les termes suivants:

A Sa Très Excellente Majesté le Roi.

Très Gracieux Souverain,

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Votre Majesté, les Communes du Canada, assemblés en Parlement, nous adressons humblement à Votre Majesté pour lui demander de daigner faire soumettre au Parlement du Royaume-Uni une mesure formulée ainsi qu'il suit:

(*Traduction*)

"Loi modifiant l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867).

Considérant que le Sénat et les Communes du Canada, assemblés en Parlement, ont présenté une adresse à Sa Majesté, lui demandant de daigner faire soumettre au Parlement du Royaume-Uni une mesure pour l'établissement des dispositions ci-après énoncées;

A ces causes, Sa Très Excellente Majesté le Roi, sur l'avis et du consentement des Lords spirituels et temporels et des Communes, réunis en session du présent Parlement, et sur l'autorité de celui-ci, décrète:

1. L'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867) est modifié par l'adjonction de la rubrique et de l'article suivants, immédiatement après l'article quatre-vingt-quatorze:

"Pensions de vieillesse

94A. Il est déclaré, par les présentes, que le Parlement du Canada peut, à l'occasion, légiférer sur les pensions de vieillesse au Canada, mais aucune loi édictée par le Parlement du Canada à l'égard des pensions de vieillesse ne doit atteindre l'application de quelque loi présente ou future d'une législature provinciale relativement aux pensions de vieillesse."

2. La présente loi peut être citée sous le titre: Acte de l'Amérique du Nord britannique (1951). Les Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1949) et la présente loi peuvent être cités ensemble sous le titre: Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1951).

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

M. Pearson propose,—Que les crédits portant les n°s 84 à 111 inclusivement et le n° 566 du budget principal des dépenses de 1951-1952 soient retirés du comité des subsides et soient déférés au comité permanent des affaires extérieures, à condition que soient respectés les pouvoirs du comité des subsides touchant l'affectation des deniers publics.

Et un débat s'élevant et se poursuivant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Browne (*St-Jean-Ouest*).

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

Nº 64

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 8 MAI 1951

PRIÈRE.

Une pétition est déposée sur le bureau.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le trente-huitième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 7 mai, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et à lui accorder un divorce:

D'Allan Gowans, de Montréal (P.Q.), époux d'Evelyn Ruth Elliott Gowans. —M. *Winkler.*

De Verna Theresa Brisson Humphrey, épouse de John Ivor Humphrey, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

Et constate que ces pétitions, tout en étant conformes aux prescriptions de l'article 68 du Règlement, ont été présentées après le délai prévu à l'article 92 et, pour cette raison, ne peuvent être reçues.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont respectivement lus une première fois, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 233 (E-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Julia Starr Melnick".—M. *Winkler.*

Bill nº 234 (F-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Alfred Jameson".—M. *Winkler.*

Bill nº 235 (G-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Camille-Antoine Coutu".—M. *Winkler.*

Bill nº 236 (H-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Jenner Watkins".—M. *Winkler.*

Bill nº 237 (I-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Geraldine Mae Cuffe Kennedy".—M. *Winkler.*

Bill nº 238 (J-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucille Ida Fenlon Ashmore".—M. *Winkler.*

Bill nº 239 (K-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ela Raizman".—M. *Winkler.*

Bill nº 240 (L-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Julia Saad Shagory".—M. *Winkler.*

Bill nº 241 (M-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lottie Aileen Wright Robinson".—M. *Winkler.*

Bill nº 242 (N-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur David Prosser".—M. *Winkler.*

Bill nº 243 (O-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edmund Vaughan Stewart".—M. *Winkler.*

Bill nº 244 (P-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Madeleine-Clémence McKenzie Caron".—M. *Winkler.*

Bill nº 245 (Q-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Meinerth Aage Arsvold Wick".—M. *Winkler.*

Bill nº 246 (R-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Louise Vassel Evans".—M. *Winkler.*

Bill nº 247 (S-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margo Clare McManus McKeown".—M. *Winkler.*

Bill nº 248 (T-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eli Wilson Jewer".—M. *Winkler.*

Bill nº 249 (U-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Beulah Nellie Elliot".—M. *Winkler.*

Bill nº 250 (V-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Terez Baranyai Jekkel, autrement connue sous le nom de Therese Baranyai Jekkel".—*M. Winkler.*

Bill nº 251 (W-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Andrew Krilyk".—M. *Winkler.*

Bill nº 252 (X-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Dimond Parsons".—M. *Winkler.*

Bill nº 253 (Y-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Peter Seniw".—M. *Winkler.*

Bill nº 254 (Z-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit Dorothy Agnes Bell Bissonnette".—M. *Winkler.*

Bill nº 255 (A-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Banner Jones".—M. *Winkler.*

Bill nº 256 (B-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Selma Schenker Wyler".—M. *Winkler.*

Bill nº 257 (C-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Helen Shulman Cohen".—M. *Winkler.*

Bill nº 258 (D-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Mary Binnie Bullock".—M. *Winkler.*

Bill nº 259 (E-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Rose-Berthe Bernard Greco".—M. *Winkler.*

Bill nº 260 (F-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul-Émile Le Blanc".—M. *Winkler.*

Bill nº 261 (G-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Taras Pieluch".—M. *Winkler.*

Bill nº 262 (H-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Margaret Wright Roxburgh".—M. *Winkler.*

Bill nº 263 (I-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Mary Harrop Cameron".—M. *Winkler.*

Bill nº 264 (J-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Kirk Rosborough Finlayson".—M. *Winkler.*

Bill nº 265 (K-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Madeleine-Pauline Parent Bjarnason".—M. *Winkler.*

Bill nº 266 (L-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mona Patricia Kiddie Heaney".—M. *Winkler.*

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Fournier (*Hull*) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides.

Et la Chambre poursuivant sa séance en comité;

A six heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil et le quitte, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(*L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu des dispositions de l'article 15 du Règlement.*)

(*Bills privés*)

Le Bill nº 174 (W-5 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Corporation épiscopale ruthène catholique grecque du Canada", (*modifié par le comité permanent des bills privés*), est étudié en comité plénier, rapporté sans autre amendement, étudié avec ces amendements, lu une troisième et adopté ainsi qu'il a été modifié.

M. Winkler propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude des bills privés (en conformité de l'article 110 du Règlement); agréé.

Les bills suivants sont alors étudiés en comité plénier, rapportés sans amendement, lus une troisième fois, sur division, et adoptés:

Bill nº 103 (T-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen McDermott McRandall".

Bill nº 104 (U-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laurice Mary Michel Shatilla".

Bill nº 105 (V-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mihaly Kovacs".

Bill nº 106 (W-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rebecca Glicofsky Brown".

Bill nº 107 (X-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Selma Rokowsky Kirzner".

Bill nº 108 (Y-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ferdinand Langlois".

Bill nº 109 (Z-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Edith Macdonald Harris".

Bill nº 110 (A-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Françoise Brunet Crassowski".

Sur motion de M. Winkler, il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre, les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été transmises les pétitions sur lesquelles les bills de divorce mentionnés plus haut sont fondés.

L'heure réservée aux bills privés et publics étant expirée;

Avec le consentement unanime, la Chambre retourne aux *Motions* sous la rubrique des *Affaires de routine*.

M. Abbott, membre du conseil privé du roi, présente alors à la Chambre,—Exemplaire de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce—Liste V de l'Annexe A au protocole de Torquay—négocié à Torquay du 28 septembre 1950 au 21 avril 1951, signé par le Canada à New-York le 7 mai 1951 (Recueil des traités, 1951, nº 6) (versions anglaise et française).

La Chambre reprend alors sa séance en comité de subsides et, après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 65

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 9 MAI 1951

PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont agréé, sans autre modification, les amendements apportés par la Chambre au Bill nº 117 (L-1 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Canadian-Montana Pipe Line Company".

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le trente-neuvième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a examiné la pétition suivante, présentée le 8 mai par M. Gosselin:

De H. C. Beatty, de Montréal (P.Q.), et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation la Compagnie d'Assurance Missisquoi et Rouville (The Missisquoi and Rouville Insurance Company),

et constate que cette pétition, tout en étant conforme aux prescriptions de l'article 68 du Règlement, a été présentée après le délai prévu à l'article 92 et, pour cette raison, ne peut être reçue.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le trente-troisième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de trente-troisième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De la *Canadian Slovak Benefit Society,* demandant l'adoption d'une loi prolongeant le délai au cours duquel elle doit demander au ministre des Finances l'octroi d'un permis de fonctionnement sous le régime de la Loi des compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, 1932.

De la *Industrial Loan and Finance Corporation* demandant l'adoption d'une loi changeant son nom en celui de *Community Finance Corporation.*

De Son Excellence Monseigneur Andrew Roborecki, de Saskatoon (Saskatchewan), demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation la Corporation catholique épiscopale ukrainienne de Saskatchewan.

Sur motion de M. Winkler, il est ordonné,—Que les pétitions en obtention de divorce d'Allan Gowans et de Verna Theresa Brisson Humphrey, présentées le 7 mai 1951, ainsi que le rapport du greffier des pétitions à cet égard présenté le 8 mai 1951, soient renvoyés au comité permanent du Règlement afin qu'il fasse les recommandations qu'il jugera opportunes.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Fraser—1. A-t-on demandé des soumissions pour la construction du bac transbordeur de marchandises et de voyageurs devant faire le service entre Port-aux-Basques (Terre-Neuve) et Sydney-Nord (Nouvelle-Écosse)?

2. Dans l'affirmative, quelles ont été les sociétés soumissionnaires?

3. A quelle société a-t-on octroyé le contrat?

4. Quelles sont les clauses du contrat?

5. A-t-on eu recours aux services d'ingénieurs de la Vicker's pour les plans de ce bac transbordeur?

6. A-t-on employé un ingénieur de constructions navales étranger?

7. Dans l'affirmative, quels sont ces architectes?

8. Quelle somme versera-t-on à ces architectes?

9. A-t-on eu recours aux services d'autres techniciens, ingénieurs ou d'autres personnes pour les plans de ce bac transbordeur?

10. Dans l'affirmative, qui étaient-ils et quelle somme verse-t-on à chacun pour ces services?

M. Chevrier, membre du conseil privé du roi, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Fraser—1. Depuis 1930, combien de médailles du Service impérial ont été décernées à des Canadiens?

2. Quel en a été le nombre au cours de chaque année, de 1930 jusqu'à ce jour?

3. Combien en a-t-on décerné dans chaque ministère du gouvernement, au cours de cette période?

4. Combien de ces médailles ont été décernées ou attribuées à des fonctionnaires civils canadiens, ayant pris leur retraite après moins de vingt-cinq années de service?

5. Quel est le nom des fonctionnaires à qui on a décerné ces médailles et dans quel ministère étaient-ils employés?

6. A-t-on décerné la Médaille du Canada?

7. Dans l'affirmative, à qui?

M. Rinfret, membre du conseil privé du roi, pour M. Bradley, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Fulton—1. Quelle somme globale la Gendarmerie royale du Canada a-t-elle versée pour services professionnels et spéciaux au cours de l'année financière 1950-1951?

2. A quelles personnes, firmes ou sociétés la Gendarmerie a-t-elle versé $10,000 ou plus pour ces services au cours de ladite année, quelle somme a-t-elle effectivement versée à chacune, et pour quels services, dans chaque cas?

Par M. Fulton—1. Quelle somme globale le ministère des Travaux publics a-t-il versée pour services professionnels et spéciaux au cours de l'année financière 1950-1951?

2. A quelles personnes, firmes ou sociétés le ministère a-t-il versé $10,000 ou plus au cours de ladite année, quelle somme a-t-il effectivement versée à chacune, et pour quels services, dans chaque cas?

Par M. Fulton—1. Quelle somme globale le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a-t-il versée pour services professionnels et spéciaux au cours de l'année financière 1950-1951?

2. A quelles personnes, firmes ou sociétés le ministère a-t-il versé $25,000 ou plus au cours de ladite année, quelle somme a-t-il effectivement versée à chacune, et pour quels services, dans chaque cas?

Par M. Gillis—1. Combien d'avocats de ministère a-t-on nommés dans les ministères du Gouvernement depuis janvier 1950 jusqu'à avril 1951?

2. Combien étaient des ex-militaires *a*) de la première, *b*) de la seconde guerre mondiale?

Par M. Knight—1. Au cours de l'année financière 1949-1950, à quelles sociétés avait-on confié la réclame ou la publicité *a*) des Lignes aériennes Trans-Canada, *b*) des chemins de fer Nationaux du Canada, ou avec quelles sociétés avait-on conclu des ententes à cet égard?

2. Au cours de l'année financière 1949-1950, quelle somme a-t-on versée à chaque société pour ces services?

L'ordre de la Chambre suivant est transmis au fonctionnaire compétent:—

Par M. Charlton, pour M. Fulton—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance antérieure au 31 décembre 1944, échangée entre le ministère de la Justice et (ou) le ministère des Affaires des anciens combattants ou tout autre ministère du Gouvernement, et tout avocat ou toute société d'avocats de la ville de Toronto ou d'ailleurs en Ontario, portant sur des offres ou des discussions relatives à leur emploi à titre de procureur de l'Administration des terres destinées aux anciens combattants pour remplir les fonctions subséquemment confiées à M. W. C. Thomson.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Fournier (*Hull*) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides et, après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A 6 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 66

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 10 MAI 1951

PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont agréé, sans autre modification, les amendements apportés par la Chambre au Bill n° 174 (W-5 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Corporation épiscopale ruthène catholique grecque du Canada".

Et aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont passé les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 267 (T-6 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "The Scripture Gift Mission (Canada) Incorporated".

Bill n° 268 (I-7 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation l'Église Catholique Polonaise Nationale d'Amérique au Canada".

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau de la Chambre,—Exemplaire des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 9 mai 1951, conformément aux dispositions de l'article 6 de la Loi sur les règlements, chapitre 50 des Statuts du Canada, 1950 (1re session) (versions anglaise et française).

Sur motion de M. Gosselin, il est ordonné,—Que la pétition demandant la constitution en corporation de la Compagnie d'Assurance Missisquoi et Rouville, présentée le 8 mai 1951, ainsi que le rapport présenté par le greffier des pétitions à cet égard le 9 mai 1951, soient renvoyés au comité permanent du Règlement afin qu'il fasse les recommandations qu'il jugera opportunes.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Fulton—1. Quelle somme globale le ministère des Finances a-t-il versée pour services professionnels et spéciaux au cours de l'année financière 1950-1951?

2. A quelles personnes, firmes ou sociétés le ministère a-t-il versé plus de $10,000 pour ces services au cours de ladite année, quelle somme a-t-il effectivement versée à chacune, et pour quels services la somme a-t-elle été versée dans chaque cas?

Par M. Fulton—1. Quelle somme globale le ministère des Affaires des anciens combattants a-t-il versée pour services professionnels et spéciaux au cours de l'année financière 1950-1951?

2. A quelles personnes, firmes ou sociétés le ministère a-t-il versé $10,000 ou plus pour ces services au cours de ladite année, quelle somme a-t-il effectivement versée à chacune, et pour quels services la somme a-t-elle été versée dans chaque cas?

Par M. Knight—1. Avec les projets actuels d'agrandissement des installations, à Saskatoon, quel sera le personnel total qui y sera vraisemblablement recruté lorsque fonctionnera à plein rendement le programme d'entrainement aérien?

2. Quels sont les projets du Gouvernement en vue de loger tout ce personnel?

3. Existe-t-il une entente définie entre le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et les autorités municipales au sujet d'une entreprise de construction de logements dans la ville de Saskatoon?

4. Y a-t-il des négociations actuellement en cours à cette fin?

5. Dans l'affirmative, quel est l'état actuel de ces négociations?

Par M. Bertrand—1. De 1940 à 1950 inclusivement, quelle a été en tonnes la production annuelle du papier-journal au Canada?

2. De 1940 à 1950 inclusivement, quel a été le prix moyen annuel du papier-journal?

3. De 1940 à 1950 inclusivement, quelle a été la proportion de la production totale affectée annuellement à l'exportation?

4. Quels sont les pays qui ont bénéficié de ces exportations et dans quelle proportion?

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Hodgson—1. Depuis le 1er janvier 1951, combien de fonctionnaires *a*) temporaires, *b*) permanents, du ministère des Postes ont été congédiés?

2. Combien de ces fonctionnaires étaient des anciens combattants de la première ou de la seconde guerre mondiale?

3. Depuis le 1er janvier 1940 jusqu'au 31 décembre 1950, combien de fonctionnaires permanents sont entrés à l'emploi du ministère des Postes?

4. Combien de ces fonctionnaires étaient des anciens combattants?

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides et, après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le Bill n° 188, Loi modifiant la Loi du Yukon, avec l'amendement suivant:

1. *Page 1, clause 2.* Retrancher les lignes 12 à 16, ces deux incluses, et leur substituer les suivantes:

"129. Aucune boisson enivrante ou aucun autre spiritueux ne peut être fabriqué, mélangé ou produit dans le Territoire, sauf avec l'autorisation du commissaire en conseil; et aucune boisson enivrante ou aucun autre spiritueux ne peut être importé ou introduit dans le Territoire, en provenance d'une province ou d'un territoire du Canada, ou d'ailleurs, sauf avec l'autorisation du commissaire."

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 67

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 11 MAI 1951

PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté, sans modification, le bill suivant:

Bill n° 189, Loi modifiant la Loi des Territoires du Nord-Ouest.

Et aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont passé le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 269 (D-8 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Independent Pipe Line Company".

Sur motion de M. Tremblay, il est ordonné,—Que le nom de M. Gibson soit substitué à celui de M. Cruickshank sur la liste des membres du comité permanent des comptes publics.

Sur motion de M. Tremblay, il est ordonné,—Que le nom de M. Hosking soit substitué à celui de M. Carroll sur la liste des membres du comité spécial des Affaires des anciens combattants.

Le bill suivant, émané du Sénat, est lu une première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 267 (T-6 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "The Scripture Gift Mission (Canada) Incorporated".

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et la Chambre poursuivant sa séance en comité;

A six heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil et le quitte, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(*L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu des dispositions de l'article 15 du Règlement.*)

(*Bills privés*)

Le Bill nº 111 (B-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Rita Rowlands Simpson", est étudié en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

L'heure réservée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend sa séance en comité de subsides, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont passé les bills suivants, qu'ils soumettent à l'approbation de la Chambre:

Bill nº 270 (M-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irmgard Magdalena Hetzel Lichtenstein".

Bill nº 271 (N-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Boronow Walter".

Bill nº 272 (O-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ann Smith Couldrey".

Bill nº 273 (P-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phoebe Ross Kidd".

Bill nº 274 (Q-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Ann Gordon Lewis".

Bill nº 275 (R-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Serchuk Desjardins".

Bill nº 276 (S-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vivian June Pomeroy Walker".

Bill nº 277 (T-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vivian Edna Bartlett Tribe".

Bill nº 278 (U-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jeannine Lafleur Leatherdale".

Bill nº 279 (V-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bertram Kenneth Kidman".

Bill nº 280 (W-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louis Elie Yon".

Bill nº 281 (X-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Mary Thompson Lummis".

Bill nº 282 (Y-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Estelle Tétreau Latour".

Bill nº 283 (Z-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mona Fern Barton Kirkman".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de bills de divorce, et sur lesquelles reposent les bills ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

N° 68

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 14 MAI 1951

PRIÈRE.

Une pétition est déposée sur le bureau.

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Résumé des arrêtés en conseil adoptés au cours de la période du 1er au 30 avril 1951.

M. Harris (*Grey-Bruce*), membre du conseil du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 19 avril 1951,—État indiquant:—Quel est, dans chaque province, le nombre des femmes mariées, âgées de plus de quarante ans, qui sont à l'emploi du gouvernement fédéral à titre permanent?

M. Howe présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 284, Loi modifiant la Loi sur la Corporation commerciale canadienne, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Abbott présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 285, Loi modifiant la Loi des compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, 1932, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont respectivement lus une première fois, les bills de divorce sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:—

Bill n° 268 (I-7 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation l'Église Catholique Polonaise Nationale d'Amérique au Canada".—M. *Croll*.

Bill n° 269 (D-8 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Independent Pipe Line Company".—M. *Welbourn*.

Bill nº 270 (M-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irmgard Magdalena Hetzel Lichtenstein".—M. *Winkler.*

Bill nº 271 (N-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Boronow Walter".—M. *Winkler.*

Bill nº 272 (O-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ann Smith Couldrey".—M. *Weir.*

Bill nº 273 (P-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phoebe Ross Kidd".—M. *Winkler.*

Bill nº 274 (Q-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Ann Gordon Lewis".—M. *Winkler.*

Bill nº 275 (R-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Serchuk Desjardins".—M. *Winkler.*

Bill nº 276 (S-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vivian June Pomeroy Walker".—M. *Winkler.*

Bill nº 277 (T-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vivian Edna Bartlett Tribe".—M. *Winkler.*

Bill nº 278 (U-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jeannine Lafleur Leatherdale".—M. *Winkler.*

Bill nº 279 (V-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bertram Kenneth Kidman".—M. *Winkler.*

Bill nº 280 (W-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louis Elie Yon".—M. *Winkler.*

Bill nº 281 (X-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Mary Thompson Lummis".—M. *Winkler.*

Bill nº 282 (Y-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Estelle Tétreau Latour".—M. *Winkler.*

Bill nº 283 (Z-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mona Ferr Barton Kirkman".—M. *Winkler.*

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Fair—1. Au cours de chaque campagne agricole, de 1945-1946 à 1949-1950, les compagnies exploitant des élévateurs dans les provinces des Prairies ont-elles eu des excédents de grain par suite de leurs opérations?

2. Dans l'affirmative, quelles compagnies ont eu de tels excédents et quelle en a été la quantité, au cours de chaque année-récolte, dans le cas de chaque compagnie?

3. Qu'est-il advenu de cet excédent?

4. Quelle a été la valeur approximative de l'excédent de grain ainsi vendu par chaque compagnie?

5. Les compagnies ont-elles reçu de la Commission canadienne du blé le paiement intégral pour la vente de ces céréales?

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Gagnon—1. Y a-t-il, au ministère de l'Agriculture, des employés qui ne sont pas des sujets britanniques?

2. Dans l'affirmative, *a*) quel est leur nom, *b*) quel est leur poste respectif, *c*) quelle est la nature de leur travail, *d*) quel est le salaire de chacun, *e*) quel est leur lieu d'origine, *f*) par qui ont-ils été recommandés et quand chacun l'a-t-il été?

M. Harris (*Grey-Bruce*), membre du conseil privé du roi, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Fulton—1. Quelle somme globale le ministère du Commerce a-t-il versée pour services professionnels et spéciaux au cours de l'année financière 1950-1951?

2. A quelles personnes, firmes ou sociétés le ministère a-t-il versé $10.000 ou plus au cours de ladite année, quelle somme a-t-il effectivement versée à chacune, et pour quels services la somme a-t-elle été versée dans chaque cas?

L'adresse suivante est votée à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres de la Chambre suivants sont transmis aux fonctionnaires compétents:

Par M. Higgins—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés entre le gouvernement de Terre-Neuve, l'ingénieur du ministère des Travaux publics résidant à Terre-Neuve, le ministère des Travaux publics, ou tout ministre du Gouvernement, et toute personne ou tout groupement, depuis le 1er avril 1949, relativement à la construction ou à la réparation du quai à Portugal-Cove, Conception-Bay (Terre-Neuve).

Par M. Beyerstein—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés entre le ministère des Postes, le ministère des Travaux publics ou tout ministre du Gouvernement ou l'un de ses fonctionnaires et toute personne ou tout groupement, depuis le 1er janvier 1948, relativement à la construction d'un bureau de poste à Stettler (Alberta).

Par M. Beyerstein—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés entre le ministère des Postes, le ministère des Travaux publics et tout ministre du Gouvernement ou l'un de ses fonctionnaires et toute personne ou tout groupement, depuis le 1er janvier 1949, relativement *a*) à la construction d'un nouveau bureau de poste à Camrose (Alberta), *b*) à l'agrandissement ou à la modification de l'édifice actuel.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion proposée par M. Pearsion:—Que les crédits portant les nos 84 à 111 inclusivement et le no 566 du budget principal des dépenses de 1951-1952 soient retirés du comité des subsides et soient déférés au comité permanent des affaires extérieures, à condition que soient respectés les pouvoirs du comité des subsides touchant l'affectation des deniers publics.

Après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution visant à modifier la Loi sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants;

M. Abbott propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure tendant à modifier la Loi sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants afin que

la Loi soit applicable à un plus grand nombre d'anciens combattants et en vue d'étendre la période au cours de laquelle des prêts garantis peuvent être consentis aux termes de la loi.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Lapointe, pour M. Abbott, présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 286, Loi modifiant la Loi sur les prêts commerciaux et professionnels, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution concernant certains avantages, etc., applicables à cette partie des forces canadiennes désignées comme contingent spécial, etc.;

M. Lapointe propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité pour l'étude dudit projet de résolution.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue de rendre certains droits, privilèges et avantages applicables aux personnes accomplissant du service dans la partie des forces armées du Canada désignées comme contingent spécial et à certains autres membres des forces canadiennes.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Lapointe présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 287, Loi concernant les avantages destinés aux membres des forces canadiennes, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier afin d'étudier un certain projet de résolution visant à modifier la Loi des pensions.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure tendant à modifier la Loi des pensions en vue de pourvoir de façon plus adéquate à l'égard des enfants dont les mères sont pensionnées à titre de veuves; d'augmenter le versement accordé comme octroi aux fins d'inhumation; d'avancer la date-limite applicable au mariage des pensionnés de la première guerre mondiale et de suppri-

mer cette date-limite dans certains cas; de décréter aussi l'abolition de la vérification des moyens d'existence lorsque les enfants d'un pensionné poursuivent leurs études au-delà de la limite d'âge statutaire; de pourvoir, en outre, au traitement des membres de la Commission des pensions et d'établir certaines dispositions administratives visant à étendre la portée de la loi.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Lapointe présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 288, Loi ayant pour objet de modifier la Loi des pensions et d'en changer le ttire, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 69

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 15 MAI 1951

PRIÈRE.

Une pétition est déposée sur le bureau.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau de la Chambre le quarantième rapport du greffier des pétitions exposant qu'il a étudié la pétition de Kenneth Oliver Frawley, de Montréal (P.Q.), époux d'Olive Eileen Dutton Frawley, demandant l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre son mariage et de lui accorder un divorce, présentée le 14 mai par M. Winkler, et constate que cette pétition, tout en étant conforme aux prescriptions de l'article 68 du Règlement, a été présentée après le délai prévu à l'article 92 et, pour cette raison, ne peut être reçue.

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 mai 1951,—État indiquant:—1. A-t-on terminé l'achat de tous les immeubles sur l'emplacement desquels le gouvernement fédéral doit construire un édifice public à Charlottetown?

2. Dans l'affirmative, quels sont le numéro de rue de chaque immeuble, le nom du propriétaire de chaque immeuble vendu et le prix convenu ou versé dans chaque cas?

3. Ces immeubles sont-ils loués actuellement?

4. Dans l'affirmative, quelle somme reçoit-on pour le loyer de ces immeubles?

5. Qui perçoit les loyers de ces immeubles?

6. Quelle somme a-t-on perçue en loyers jusqu'à ce jour?

7. Quels sont les frais de perception des loyers?

8. Construira-t-on le nouvel édifice au cours de l'année?

M. Lapointe, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 4 avril 1951,—État indiquant:—1. Combien d'anciens combattants ont été établis sur des terres, dans chaque province, sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants?

2. Combien de petits lopins de terres, avec ou sans bâtiments, ont été vendus aux anciens combattants dans chaque province?

3. Combien de logis ont été construits ou sont en voie de construction sur ces terres dans chaque province?

4. Quel est le nombre des reventes de propriétés achetées en vertu de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants dans chaque province?

5. Quel est le nombre des lots, avec ou sans bâtiments, vendus par l'administration, dans chaque province, à d'autres que des anciens combattants?

6. Quelle est la valeur globale des terres ainsi vendues dans chaque province?

7. Quel est le nombre d'inspecteurs ou de surveillants régionaux préposés à la mise en application de la loi dans chaque province?

8. Quel est le nombre d'automobiles utilisés par ces employés dans chaque province?

9. Quel est le nombre total des automobiles possédés et utilisés par le ministère des Affaires des anciens combattants dans chaque province?

10. Quel est le nombre total des employés et des fonctionnaires dans toutes les divisions de l'administration des terres destinées aux anciens combattants dans chaque province?

L'amendement apporté par le Sénat au Bill n° 188, Loi modifiant la Loi du Yukon, est lu une deuxième fois et agréé.

Le Bill n° 285, Loi modifiant la Loi des compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, 1932, est lu une deuxième fois et renvoyé au *comité permanent de la banque et du commerce.*

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution concernant la maison de Laurier (Laurier House);

M. St-Laurent propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue de pourvoir à l'administration de la maison de Laurier (Laurier House), en la ville d'Ottawa, et à l'établissement, dans le Fonds du revenu consolidé, d'un compte, qui sera désigné sous le titre de Compte de fiducie Mackenzie King, auquel sera versée la somme de $225,000 léguée, dans le testament de feu le très honorable William Lyon Mackenzie King, C.P., O.M., au Gouvernement du Canada, et à dépenser aux fins d'une telle administration.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. St-Laurent présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 289, Loi concernant la maison de Laurier (Laurier House), qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution concernant le parc de Kingsmere;

M. St-Laurent propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue de confier l'administration du Parc de Kingsmere à la Commission du district fédéral, et la régie et la direction des bâtiments situés dans le parc, ainsi que des cours, vergers et dépendances en faisant partie, au ministre des Travaux publics, selon le testament de feu le très honorable William Lyon Mackenzie King, C.P., O.M.; et en vue d'autoriser le gouverneur en conseil à réserver toute partie du parc comme villa au titulaire du poste de premier ministre; ledit parc est censé faire partie des propriétés décrites à l'annexe de la Loi sur la résidence du premier ministre.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. St-Laurent présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 290, Loi concernant le parc de Kingsmere, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution visant à modifier la Loi de 1947 sur l'indemnisation des employés de l'État;

M. Gregg propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure tendant à modifier la Loi de 1947 sur l'indemnisation des employés de l'État en vue d'autoriser l'octroi d'avances comptables aux commissions provinciales d'accidents du travail au titre des frais par elles subis dans l'examen et le jugement des réclamations

entrepris d'après un arrangement avec le gouvernement fédéral, et en vue de pourvoir en outre à certains changements concernant l'exécution de la loi.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Gregg présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 291, Loi modifiant la Loi de 1947 sur l'indemnisation des employés de l'État, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill n° 79, Loi concernant les Indiens, est étudié en comité plénier et, après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude plus tard aujourd'hui.

A six heures du soir, M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(*L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu des dispositions de l'article 15 du Règlement.*)

(*Bills privés*)

Les bills suivants sont étudiés en comité plénier, rapportés sans amendement, lus une troisième fois, sur division, et adoptés:

Bill n° 111 (B-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Rita Rowlands Simpson".

Bill n° 112 (C-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Lucas Levitt".

Bill n° 113 (D-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite-Marie-Rita Fournier Cook".

Sur motion de M. Winkler, il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre, les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été transmises les pétitions sur lesquelles les bills de divorce mentionnés plus haut sont fondés.

Le Bill n° 114 (E-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul-Émile Piuze", est étudié en comité plénier et, après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

L'heure réservée aux bills privés et publics étant expirée;

Le Bill n° 287, Loi concernant les avantages destinés aux membres des forces canadiennes, est lu une deuxième fois et renvoyé au *comité spécial des Affaires des anciens combattants.*

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 288, Loi ayant pour objet de modifier la Loi des pensions et d'en changer le titre:

M. Lapointe propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois et renvoyé au *comité spécial des Affaires des anciens combattants.*

Le Bill n° 286, Loi modifiant la Loi sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants, est lu une deuxième fois et renvoyé au *comité spécial des Affaires des anciens combattants.*

La Chambre reprend ensuite l'étude, en comité plénier, du Bill n° 79, Loi concernant les Indiens, et après avoir de nouveau rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 70

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 16 MAI 1951

PRIÈRE.

Une pétition est déposée sur le bureau.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le quarante et unième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié la pétition de *The Trust and Loan Company of Canada*, demandant l'adoption d'une loi modifiant la loi qui la constitue en corporation, présentée le 15 mai par M. Bennett, et constate que cette pétition, tout en étant conforme aux prescriptions de l'article 68 du Règlement, a été présentée après le délai prévu à l'article 92 et, pour cette raison, ne peut être reçue.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le trente-quatrième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de trente-quatrième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Marion Evelyn Peak Collins, demeurant présentement à Ancaster (Ontario), épouse de Clifford Collins, de Montréal (P.Q.).

De Flora Muriel Crane Keane, de Montréal (P.Q.), épouse de William James Keane.

De Helen Marion Peacock Rondeau, de Montréal (P.Q.), épouse de Gerald Martin Rondeau.

De John Brock Short, de Montréal (P.Q.), époux de Rita Lavoie Short.

M. Fulford, du comité spécial institué aux fins d'étudier la Loi des élections fédérales, 1938, présente le premier rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:—

Votre comité recommande:

1. Qu'il soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre.

2. Que son quorum soit réduit de 16 à 10 membres.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Fulford, ledit rapport est agréé.

M. Garson, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 mai 1951,—État indiquant:—1. Quelle somme globale la Gendarmerie royale du Canada a-t-elle versée pour services professionnels et spéciaux au cours de l'année financière 1950-1951?

2. A quelles personnes, firmes ou sociétés la Gendarmerie a-t-elle versé $10,000 ou plus pour ces services au cours de ladite année, quelle somme a-t-elle effectivement versée à chacune, et pour quels services, dans chaque cas?

Sur motion de M. Bennett, il est ordonné,—Que la pétition de *The Trust and Loan Company of Canada*, présentée le 15 mai 1951, ainsi que le rapport du 16 mai présenté à cet égard par le greffier des pétitions, soient renvoyés au comité permanent du Règlement afin qu'il fasse les recommandations qu'il jugera opportunes.

M. Chevrier présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 292, Loi modifiant la Loi des commissaires du havre de North-Fraser, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Fulton—1. Quelle somme globale le ministère des Transports a-t-il versée pour services professionnels et spéciaux au cours de l'année financière 1950-1951?

2. A quelles personnes, firmes ou sociétés le ministère a-t-il versé $25,000 ou plus au cours de ladite année, quelle somme a-t-il effectivement versée à chacune, et pour quels services la somme a-t-elle été versée dans chaque cas?

Par M. Fulton—1. Quelle somme globale le ministère du Revenu national a-t-il versée pour services professionnels et spéciaux au cours de l'année financière 1950-1951?

2. A quelles personnes, firmes ou sociétés le ministère a-t-il versé $10,000 ou plus au cours de ladite année, quelle somme a-t-il effectivement versée à chacune, et pour quels services la somme a-t-elle été versée dans chaque cas?

L'ordre de la Chambre suivant est transmis au fonctionnaire compétent:—

Par M. Hodgson—Ordre de la Chambre—État indiquant la somme globale versée à titre de frais, *a*) à chaque membre du Cabinet, *b*) à chaque adjoint parlementaire, au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1951.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 289, Loi concernant la maison de Laurier (Laurier House);

M. St-Laurent propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill nº 290, Loi concernant le parc de Kingsmere, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill nº 79, Loi concernant les Indiens, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté avec des amendements, étudié ainsi qu'il a été modifié, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill nº 291, Loi modifiant la Loi de 1947 sur l'indemnisation des employés de l'État, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 195, Loi modifiant la Loi sur le crédit aux consommateurs (Dispositions temporaires);

M. Fournier (*Hull*), pour M. Abbott, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 284, Loi modifiant la Loi sur la Corporation commerciale canadienne;

M. Howe propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé six heures du soir, exactement six heures et cinq minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 71

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 17 MAI 1951

PRIÈRE.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau de la Chambre le quarante-deuxième rapport du greffier des pétitions exposant qu'il a examiné la pétition de Marilyn Apple Bogoroch, épouse de Joseph H. Bogoroch, de Montréal (P.Q.), demandant l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre son mariage et de lui accorder un divorce, présentée le 16 mai par M. Winkler, et constate que cette pétition, tout en étant conforme aux prescriptions de l'article 68 du Règlement, a été présentée après le délai prévu à l'article 92 et, pour cette raison, ne peut être reçue.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le trente-cinquième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de trente-cinquième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont étét observées dans chaque cas:

De la compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique, demandant l'adoption d'une loi autorisant le pétitionnaire à acheter le chemin de fer et l'entreprise ferroviaire de l'*Alberta Coal Company Limited.*

De Stanley Frank Konopka, de Toronto (Ontario) et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *Polish Alliance of Canada.*

M. Cleaver, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le quatrième rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:

Votre comité a étudié le Bill n° 285, Loi modifiant la Loi des compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, 1932, et a convenu de le rapporter sans amendement.

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau de la Chambre,—Copie de l'arrêté en conseil C.P. 2399, approuvé le 16 mai 1951: établissant les règlements visant les priorités, et rendu en vertu des pouvoirs attribués par la Loi sur la production de défense et la Loi sur les pouvoirs d'urgence.

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 26 avril 1951,—État indiquant:— Quelle était la première évaluation du total des frais de construction de la nouvelle Imprimerie nationale à Hull (P.Q.)?

2. Quelle est l'estimation actuelle des frais de construction?

3. Quelle somme a-t-on versée pour l'emplacement ou l'on est à construire le nouvel immeuble?

4. Quelles sont les dimensions du nouvel immeuble?

5. Le devis prévoyait-il une somme contre toute inondation du terrain et de l'immeuble?

6. A quelles mesures aura-t-on recours en vue de prévenir toute inondation future?

7. Quel sera le coût de ces mesures?

8. Quel est le coût actuel ou estimatif de l'asséchement des fondations de l'immeuble?

9. Quelle somme a été affectée en vue de la construction du nouvel immeuble?

10. Quelle est l'estimation actuelle des frais de construction de cet immeuble?

11. Quels départements seront logés dans le nouvel immeuble?

12. Le nouvel édifice logera-t-il toutes les divisions de l'Imprimerie actuellement dispersées dans Ottawa?

13. Quel nouvel outillage achètera-t-on pour les services de la composition, des impressions, de la reliure et tous les autres services mécaniques?

14. Quel est le coût estimatif de tout le nouvel outillage?

15. Quel sera le volume des travaux d'impression de la nouvelle Imprimerie comparativement au volume des travaux exécutés par l'Imprimerie dans son local actuel et avec l'outillage dont elle dispose?

16. Quelle somme le Gouvernement escompte-t-il économiser à la suite de l'agrandissement de l'Imprimerie?

17. Quels sont les prix des travaux d'impression à l'Imprimerie nationale comparativement aux prix exigés par les sociétés privées d'impression?

18. A l'heure actuelle, *a*) quel est le volume des travaux d'impression confiés aux entreprises privées et *b*) quelle en est la valeur par province?

M. Rinfret, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 avril 1951,—État indiquant:—Quelles ont été les recettes et les dépenses du ministère des Postes à Terre-Neuve, au cours des années financières 1949-1950 et 1950-1951?

Sur motion de M. Winkler, il est ordonné,—Que les pétitions en obtention de divorce de Kenneth Oliver Frawley et Marilyn Apple Bogoroch, présentées les 14 et 16 mai 1951, ainsi que les rapports des 15 et 17 mai 1951 présentées à cet égard par le greffier des pétitions, soient renvoyés au comité permanent du Règlement afin qu'il fasse les recommandations qu'il jugera opportunes.

A l'appel de l'ordre tendant à la troisième lecture du Bill nº 79, Loi concernant les Indiens;

M. Harris (*Grey-Bruce*) propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois.

Et comme la question est mise en délibération;

M. Fulton, appuyé par M. Charlton, propose en amendement: Que le bill ne soit pas lu maintenant la troisième fois, mais qu'il soit déféré au comité plénier de la Chambre et qu'on donne audit comité le pouvoir de modifier le bill en insérant à l'article 4 (2), à la 27e ligne de la page 3, après le mot "peut", les mots "avec le consentement des Indiens ou de la bande en cause".

Et qu'en outre ledit comité ait le pouvoir de modifier le projet de loi en y insérant l'article suivant, qui portera le nº 123:

> "Rien dans la présente loi ni ailleurs n'est censé supprimer, réduire ni d'aucune façon restreindre le droit des Indiens de s'adresser en toute liberté aux tribunaux du pays, et tout Indien et toute bande d'Indiens peuvent de plein droit en appeler aux tribunaux appropriés de la province, qui autrement auraient compétence en la matière, à l'égard de toute décision rendue par le ministre chargé de l'application de la présente loi."

Et que les articles qui portent actuellement les numéros 123 et 124 soient renumérotés et deviennent les articles 124 et 125.

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Adamson,
Argue,
Beyerstein,
Black (Cumberland),
Blackmore,
Blair,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Bryce,
Cardiff,
Casselman,
Catherwood,
Charlton,
Coldwell,
Drew,
Fair,
Fairclough, (Mme)
Fulton,
Green,
Hansell,
Hatfield,
Hees,
Herridge,
Higgins,
Hodgson,
Johnston,
Jones,
Knight,
Knowles,
Lennard,
Low,
Macdonnell (Greenwood),
MacInnis,
McGregor,
McLure,
Murphy,
Noseworthy,
Pearkes,
Quelch,
Shaw,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thomas,
White (Hastings-Peterborough),
White (Middlesex-Est),
Wright,
Wylie—45.

NON:

Messieurs

Abbott,
Anderson,
Applewhaite,
Ashbourne,
Balcom,
Bater,
Beaudoin,
Benidickson,
Bennett,
Black (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Blanchette,
Boucher,
Bradette,
Bradley,
Breton,
Brisson,
Bruneau,
Cameron,
Campney,
Cannon,
Carter,
Cavers,
Chevrier,
Clark,
Claxton,
Cleaver,
Cloutier,
Conacher,
Corry,
Côté (Matapédia-Matane),
Côté (Verdun-La Salle),
Crestohl,

Croll,
Cruickshank,
Darroch,
Dechêne,
Decore,
Denis,
Dewar,
Dumas,
Eudes,
Eyre,
Ferrie,
Fontaine,
Fournier (Hull),
Fournier (Maisonneuve-Rosemont),
Fulford,
Gagnon,
Garland,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Lapointe),
Gibson,
Gingras,
Goode,
Gosselin,
Gour (Russell),
Gregg,
Harris (Grey-Bruce),
Harrison,
Hellyer,
Helme,
Henderson,
Henry,
Hosking,
Howe,
Huffman,
Hunter,
Jeffery,
Jutras,
Kent,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
Lafontaine,
Laing,
Lapointe,
Leduc,
Lefrançois,
Léger,
Little,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacDougall,
MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria),
MacNaught,
McCann,
McCubbin,
McCulloch,
McIlraith,
McMillan,
McWilliam,
Major,
Martin,
Mayhew,
Monette,
Mott,
Murray (Cariboo),
Murray (Oxford),
Mutch,
Nadon,
Nixon,
Pearson,
Poulin,
Pouliot,
Power,
Proudfoot,
Prudham,
Richard (Gloucester),
Rinfret,
Roberge,
Robinson,
Rooney,
Ross (Hamilton-Est),
Rousseau,
St-Laurent,
Simmons,
Sinclair,
Smith (Moose-Mountain),
Smith (Queens-Shelburne),
Stewart (Yorkton),
Stick,
Stuart (Charlotte),
Tremblay,
Valois,
Viau,
Ward,
Warren,
Weaver,
Weir,
Welbourn,
Whitman,
Winkler,
Wood—132.

Après plus ample débat, la motion principale, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 72

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 18 MAI 1951

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le trente-sixième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de trente-sixième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié la pétition suivante en obtention de bill privé, demandant l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées:

De Jane Stirling Stephens, de Montréal (P.Q.), épouse de Nathan Kenneth Stephens.

M. Jutras, du comité permanent des Affaires extérieures, présente le premier rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:—

Votre comité recommande qu'il soit autorisé:

1. A faire imprimer au jour le jour 500 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de ses procès-verbaux et témoignages, et que soit suspendue à cet égard l'application de l'article 64 du Règlement.

2. A siéger pendant les séances de la Chambre.

3. A réduire son quorum de 10 à 8 membres; et que soit suspendue à cet égard l'application de l'article 63 (1) *l*) du Règlement.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Jutras, ledit rapport est agréé.

M. Prudham, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport sur l'application de la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or, modifiée, pour l'année financière terminée le 31 mars 1951.

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 21 février 1951,—État indiquant:—1. Le gouvernement de Terre-Neuve a-t-il demandé d'effectuer un relevé économique en vue de déterminer les ressources susceptibles d'exploitation avantageuse et les industries existantes susceptibles de développement ou la possibilité d'en développer de nouvelles, comme le prévoit l'article 45, paragraphe (1), des Conditions de l'union de Terre-Neuve et du Canada?

2. Le gouvernement fédéral s'est-il efforcé tout particulièrement de recueillir et de fournir les données scientifiques relatives aux ressources naturelles et à l'économie de la province de Terre-Neuve, en vue d'adopter ces données aux normes établies pour les autres provinces du Canada, comme le prévoit l'article 45, paragraphe (2), des Conditions de l'union de Terre-Neuve et du Canada?

3. Dans l'affirmative, quel en a été le résultat?

M. Howe présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 293, Loi concernant les unités de longueur et de masse, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 193, Loi concernant les poids et mesures;

M. McIlraith, pour M. Howe, propose,—Que ledit ordre soit annulé et ledit bill retiré.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit ordre est, en conséquence, annulé et ledit bill retiré.

La Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

LOI SUR LA TAXE D'ACCISE

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure tendant à modifier la Loi sur la taxe d'accise et de statuer, entre autres choses:

1. Que le taux de la taxe de vente générale soit porté de 8 à 10 p. 100 et que celui de la taxe de vente sur les articles actuellement soumis au taux de 4 p. 100 soit porté à 5 p. 100.

2. Que la taxe d'accise sur les articles mentionnés à l'Annexe I de la loi, et sur les fourrures, qui sont actuellement soumis au taux de 15 p. 100 soit portée à 25 p. 100.

3. Que la taxe d'accise sur les bonbons, le chocolat, la gomme à mâcher et les confiseries qui peuvent être rangées dans la catégorie des bonbons ou considérées comme un succédané, soit réduite de 30 à 15 p. 100.

4. Qu'une taxe d'accise de 15 p. 100 soit imposée, prélevée et perçue sur les articles mentionnés ci-dessous, quand ils sont utilisés dans des habitations ou des appartements:

a) cuisinières (stoves), réchauds, grilles et autres appareils adaptés en tout ou en partie à la cuisson et destinés à l'emploi de combustibles non solides;

b) lessiveuses actionnées par l'électricité ou une autre force motrice;

c) réfrigérateurs et installations de réfrigération fonctionnant à l'électricité, au gaz ou au kérosène et leurs pièces achevées, y compris serpentins, condensateurs ou compresseurs, moteurs, armoires, boîtes, évaporateurs et soupapes de détente.

5. Que la taxe d'accise sur les papiers à cigarettes et le papier à cigarettes en tubes soit abolie.

6. Que la taxe d'accise soit augmentée des montants indiqués à l'égard des articles suivants:

a) pour chaque quantité de cinq cigarettes ou chaque fraction de cette quantité de cinq cigarettes contenue dans un paquet quelconque, ¾c.;

b) pour chaque once ou fraction d'once de tabac manufacturé, y compris le tabac à priser, mais à l'exclusion des cigares et des cigarettes, contenue dans un paquet quelconque, 3c.;

c) pour chaque once ou fraction d'once de tabac canadien en feuilles, vendue pour la consommation au Canada, ¾c.

7. Que la taxe de vente soit abolie sur les articles suivants:

a) la cortisone;

b) l'hormone adrénocorticotrope (ACTH).

8. Que toute loi fondée sur la présente résolution soit censée être entrée en vigueur le onzième jour d'avril mil neuf cent cinquante et un.

TARIF DES DOUANES

1. *Résolu,*—Qu'il y a lieu de modifier de nouveau la liste A du *Tarif des douanes,* chapitre quarante-quatre des Statuts revisés du Canada, 1927, modifié, en en retranchant les numéros 216*f*, 296*e*, 386*p*), 403*e*), 409*f*, 410*g*, 410*h*, 410*i*, 410*j*, 410*l*, 410*o*(i), 410*p*, 410*q*, 410*r*, 410*s*, 410*t*, 410*u*, 410*v*, 410*w*, 410*x*, 410*z*, 435, 440*k*, 475, 523*g*, 682, 705 et 708, ainsi que chacune des diverses énumérations de marchandises et les différents taux de droits douaniers, s'il en est, placés en regard de chacun desdits numéros, pour les remplacer, à ladite liste A, par les numéros, énumérations et taux de droits suivants:

Numéros	—	Tarif préférentiel britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
216f	Marchandises d'une catégorie non produite au Canada lorsqu'elles sont importées pour servir seulement à la fabrication des articles mentionnés dans les numéros tarifaires 237 *a), b), c)* et *d)*, 238, 238*a*, 238*b*, 238*c*, 238*d*, 238*e*, 238*f* et 238*g*..........	En franchise	En franchise	En franchise
238	Résines synthétiques en feuilles, pellicules ou feuilles en rouleau, d'au moins 6 pouces de largeur, n.d.; résines synthétiques en tubes aplatis, d'au moins 6 pouces de circonférence, n.d.:—			
	a) Type phénol-aldéhyde, non autrement ouvré que coulé	En franchise	En franchise	En franchise
	b) Type acrylique, non autrement ouvré que moulé ou coulé..........	En franchise	En franchise	En franchise

Numéros	—	Tarif préférentiel britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
	c) Type polyéthylène			
	(i) Uni, non enduit, non orné	10 p.c.	10 p.c.	10 p.c.
	(ii) Autres	15 p.c.	15 p.c.	15 p.c.
	d) Type vinyle, sauf le vinylidène			
	(i) Uni, non enduit, non orné	15 p.c.	15 p.c.	15 p.c.
	(ii) Autres	15 p.c.	20 p.c.	25 p.c.
	e) Type vinyle, vinylidène			
	(i) Uni, non enduit, non orné	En franchise	En franchise	En franchise
	(ii) Autres	En franchise	En franchise	En franchise
	f) Autres types			
	(i) Uni, non enduit, non orné	En franchise	En franchise	En franchise
	(ii) Autres	10 p.c.	10 p.c.	10 p.c.
	Toutefois, pour les fins du présent numéro, l'expression "résine synthétique" n'inclut pas les dérivés de la cellulose.			
277	Huiles, hydrogénées, soufflées, déshydratées ou sulfonées, non comprises les huiles soufflées ou hydrogénées de poisson, de phoque ou de baleine	15 p.c.	20 p.c.	25 p.c.
296e	Oxyde de magnésium et carbonate de magnésium, non autrement ouvrés que broyés, lorsqu'ils sont importés par des fabricants de matières isolantes, pour servir exclusivement dans leurs propres fabriques à la fabrication de ces matières isolantes	En franchise	En franchise	En franchise
386	*p)* Feuilles ou rubans de fer ou d'acier laminés à chaud ou à froid, avec teneur en silicium de ·075 p.c. ou plus, lorsqu'ils sont importés par des manufacturiers d'appareils électriques ou de leurs pièces pour servir à la fabrication d'appareils électriques ou de leurs pièces, dans leurs propres fabriques	En franchise	12½ p.c.	12½ p.c.
403	*e)* Fil d'acier, enduit ou non, lorsqu'il est importé par des fabricants de garnitures de cardes mécaniques, pour servir exclusivement, dans leurs propres fabriques, à la fabrication de garnitures de cardes méniques	En franchise	En franchise	En franchise
409f	Concasseurs de grain; ébarbeuses de grain ou de foin; séchoirs de grain ou de foin; refroidisseurs de lait; colonnettes d'acier pour attacher un animal ou cantonner plusieurs animaux dans un parc, y compris l'outillage complet de stalles de traite; abreuvoirs automatiques pour le bétail; porte-litière de grange et rail; réseaux d'irrigation par gicleur; fourches à foin pour grange, chariot, poulie et rail; tous les articles susmentionnés doivent servir sur la ferme à des fins agricoles seulement; chargeuses à foin, faneuses à foin, planteurs et arracheurs de pommes de terre, hache-paille ou hache-fourrage; coupoirs d'ensilage, foreuses de trous de poteaux, manches de faux, essoucheuses, chargeuses à grain ou élévateurs dont le rendement ne dépasse pas 40 boisseaux à la minute et tous les autres instruments aratoires ou machines agricoles, n.d., et pièces achevées de tout ce qui précède	En franchise	En franchise	En franchise
410a	(iv) Chargeurs de wagons de mine, automoteurs, type à auget simple qui se charge à l'avant et passe au-dessus du chargeur pour se vider à l'arrière, n.d., et les pièces de ces appareils, devant servir exclusivement dans les mines	En franchise	12½ p.c.	35 p.c.
410g	Articles destinés à être utilisés exclusivement dans la métallurgie ou la fusion du fer, à savoir: machines et appareils pour agglomérer et mouler en nodules, concentrés ou non, le minerai de fer ou la poussière ferrifère; machines et appareils devant servir exclusivement à la construction, l'aménagement et la réparation des hauts fourneaux pour la fusion du minerai de fer, ces machines et appareils devant com-			

Numéros	—	Tarif préférentiel britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
	prendre des appareils à air chaud et des brûleurs, des tubes et des valves à vent chaud reliant les machines soufflantes au fourneau, des wagons-bascule, des appareils de chargement et de montage, des conduites à gaz pour les hauts fourneaux, des nettoyeuses et des lavoirs; et les pièces de toutes les machines susmentionnées, à l'exclusion des tuyaux en fer forgé ou des valves de $10\frac{1}{2}$ pouces ou moins de diamètre, et des pièces de construction en fer..	En franchise	5 p.c.	5 p.c.
410h	Appareils et pièces de ces appareils pour répandre la poussière de roche dans les mines................	En franchise	En franchise	10 p.c.
410i	(1) Appareils de sauvetage pour les mineurs, devant servir dans les cas d'urgence dans les mines lorsqu'il est nécessaire de recourir à la respiration artificielle en présence de gaz toxiques, y compris les pompes à oxygène à haute pression devant être utilisées exclusivement avec ces appareils, et appareils automatiques de respiration artificielle, pour aider à conserver la vie humaine, et pièces de tous les appareils susmentionnés	En franchise	En franchise	En franchise
	(2) Indicateurs à gaz combustible servant à découvrir les vapeurs et gaz explosifs; détecteurs de méthane; détecteurs de monoxyde de carbone et indicateurs et enregistreurs à fonctionnement continu; appareils d'alarme contre le monoxyde de carbone; détecteurs pyrotanniques servant à déterminer la présence et la quantité de monoxyde de carbone dans le sang; inhalateurs servant à ranimer les victimes d'empoisonnement par le monoxyde de carbone; respirateurs de poche contre le gaz, respirateurs contre la poussière, respirateurs contre le jet de laque ou peinture, masque contre les vapeurs et fumées, garnitures complètes pour masques à tubes, y compris le couvre-face, harnais, tube à air et pompe ou, souffleur d'air, pour la protection des pompiers et des travailleurs industriels; lunettes spéciales de sûreté pour la protection des mineurs, soudeurs, fondeurs et autres travailleurs industriels exécutant un travail dangereux; pièces de tous ces appareils...............	En franchise	En franchise	En franchise
410j	Lames à acétylène pour mineurs et leurs pièces; lampes de sûreté pour mineurs et leurs pièces; accessoires pour nettoyer, remplir, charger, démonter et éprouver les lampes des mineurs; préparation pour la recharge des piles destinées aux lampes de sûreté électriques des mineurs; le tout devant servir exclusivement dans les mines	En franchise	En franchise	En franchise
410l	Concasseurs de charbon, broyeuses de minerai, concasseurs de pierre, bocards à pilons, broyeuses, foreuses, haveuses à percussion, tarières à houille, forets rotatifs à houille, n.d., et pièces de toutes ces machines, devant servir exclusivement aux opérations de mine, de métallurgie ou d'abatage en carrière	5 p.c.	15 p.c.	25 p.c.
410o	*i)* Excavateurs de houille; machines électriques ou magnétiques pour concentrer ou séparer le minerai de fer; balances automatiques devant servir avec les convoyeurs; et les pièces de toutes les machines susmentionnées, ne devant servir que dans les opérations minières ou métallurgiques	En franchise	En franchise	En franchise
410p	Divers articles métalliques devant servir exclusivement aux opérations de mine ou de métallurgie, comme suit: fourneaux pour la fusion des minerais; appareils convertisseurs pour la métallurgie des métaux; machines pour l'extraction des métaux			

Numéros	—	Tarif préférentiel britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
	précieux par la chloruration ou la cyanuration, à l'exclusion des pompes à liquide et à air ou compresseurs; souffleries de hauts fourneaux pour la production du fer en gueuse; et les pièces de toutes les machines ci-dessus mentionnées.........	En franchise	En franchise	En franchise
410q	Pompes à liquides et à air, et leurs pièces, pour servir exclusivement à l'extraction des métaux précieux par les procédés de chloruration ou de cyanuration.	15 p.c.	15 p.c.	20 p.c.
410r	Pompes à mouvement alternatif et à moteur, et leurs pièces, destinées à travailler normalement sous une hauteur d'eau de 400 pieds et plus, pour servir exclusivement sous terre dans les mines............	15 p.c.	25 p.c.	27½ p.c.
410s	Caisses à amalgame; échantillonneuses automatiques de minerais; alimentateurs automatiques; cornues; pompes à mercure; éléments de chauffe non métalliques; pyromètres; fourneaux à lingots; nettoyeurs d'amalgame; et leurs pièces, pour servir exclusivement dans les opérations de mine ou de métallurgie	En franchise	En franchise	En franchise
410t	Souffleries, de fer ou d'acier, d'une catégorie ou espèce non fabriquée au Canada, pour servir à la fusion des minerais ou à la réduction, la séparation ou l'affinage des métaux, minerais ou minéraux; fours rotatifs, grilleurs et fourneaux tournants pour les métaux, d'une catégorie ou espèce non fabriquée au Canada, destinés au grillage du minerai, des minéraux, roche ou argile; chariots à scories de fourneaux et poches à scories, d'une catégorie ou espèce non fabriquée au Canada; et les pièces de tous les articles ci-dessus mentionnés	En franchise	En franchise	En franchise
410u	Souffleries, de fer ou d'acier, n.d., pour servir à la fusion des minerais, ou à la réduction, la séparation ou l'affinage des métaux, minerais ou minéraux; fours rotatifs, grilleurs, et fourneaux tournants pour les métaux, n.d., pour servir au grillage des minerais, minéraux, roches ou argiles; chariots à scories de hauts fourneaux et poches à scories, n.d., et les pièces de tous les articles mentionnés ci-dessus....	12½ p.c.	17½ p.c.	20 p.c.
410v	Lavoirs, vannoirs, tables à boues ou tables de concentration et leurs pièces, pour servir dans les opérations de mine et de métallurgie....................	En franchise	En franchise	En franchise
410w	Machines, n.d., pour la concentration ou la séparation des minerais, métaux ou minéraux, savoir: machines de flottage, cloches de flottage, alimentateurs d'huile et alimentateurs de réactif pour les machines de flottage et les cloches de flottage, pompes, cribles à vibrations et à secousses, cribles hydrauliques, séparateurs magnétiques, tambours et filtres magnétiques, pour servir à la concentration ou à la séparation des minerais, des métaux ou des minéraux, et les pièces de tous les articles susmentionnés	5 p.c.	7½ p.c.	20 p.c.
410x	Machines, fourneaux et accessoires, d'une catégorie ou espèce non fabriquée au Canada, et leurs pièces, pour servir à l'affinage des métaux et pour la production d'anodes, de cathodes, de blocs, brames, gueuses ou lingots, dans ces procédés d'affinage......	En franchise	En franchise	En franchise
410z	Machines et appareils, n.d., et leurs pièces, pour la récupération des particules solides ou liquides, provenant de gaz de carneaux ou d'autres gaz perdus dans les établissements métallurgiques ou industriels, exception faite de la force motrice, des réservoirs à gaz, des tuyaux et valves d'un diamètre de 10½ pouces ou moins............................	5 p.c.	10 p.c.	12½ p.c.

Numéros	—	Tarif préférentiel britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
435	*a)* Locomotives et voitures locomotrices pour chemins de fer, d'une catégorie ou espèce non fabriquée au Canada, et leurs pièces (y compris les générateurs de force motrice et leurs pièces, d'une catégorie ou espèce non fabriquée au Canada) pour servir exclusivement aux opérations minières et métallurgiques ou dans les scieries..........	En franchise	En franchise	20 p.c.
	b) Locomotives de cours de triage à moteurs diesel, y compris les générateurs de la force motrice et leurs pièces, d'une catégorie ou espèce non fabriquée au Canada..........	En franchise	10 p.c.	20 p.c.
440k	(1) Moteurs et leurs pièces achevées, n.d., pour servir exclusivement à la propulsion des bateaux ou au levage des filets et des lignes utilisés sur ces bateaux réellement possédés par des pêcheurs individuels en vue de leur propre usage dans les pêcheries, suivant les règlements prescrits par le Ministre..........	En franchise	12½ p.c.	15 p.c.
	(2) Moteurs diesel et leurs pièces achevées, pour servir exclusivement à la propulsion de bateaux ou au levage des filets et des lignes utilisés sur ces bateaux employés exclusivement pour des pêcheries commerciales authentiques, suivant les règlements prescrits par le Ministre..........	En franchise	En franchise	15 p.c.
475	Stéréotypes, électrotypes, plaques de caoutchouc et celluloïds pour livres, ainsi que leurs blocs et leurs matrices et placages en cuivre; pellicules positives et négatives de publications périodiques paraissant régulièrement à des intervalles spécifiés, quatre fois par année au moins, non compris les catalogues..	En franchise	En franchise	En franchise
523g	Tissus, doublés ou non de caoutchouc, lorsqu'ils sont importés par des fabricants de garnitures de cardes pour les machines à tisser, pour servir à la fabrication de ces garnitures de cardes dans leurs propres manufactures..........	En franchise	En franchise	En franchise
682	(1) Hameçons pour la pêche hauturière ou des lacs, de grosseur non moindre que le numéro 2·0; filets de pêche de toutes sortes; fils, ficelles, lusins, lignes de pêche, corde et cordage n'excédant pas un pouce et demi de tour et devant être employés pour la pêche ou pour la fabrication ou la réparation des filets de pêche; les articles ci-dessus ne devant pas comprendre tels articles utilisés pour des fins sportives et devant être assujétis aux règlements que le Ministre peut prescrire..........	En franchise	En franchise	En franchise
	(2) Matières servant à la fabrication de marchandises spécifiées au numéro tarifaire 682 (1)..........	En franchise	En franchise	En franchise
705	Effets de colons, savoir: vêtements, livres et meubles ordinaires et convenables et autres effets mobiliers; outils et instruments servant à un métier, à une occupation ou à un emploi; fusils, instruments de musique, machines à coudre à l'usage domestique, machines à écrire, bicyclettes, charrettes, chariots et autres véhicules routiers, instruments agricoles et animaux de ferme, non compris le bétail ou les articles destinés à la vente ou à l'usage d'un entrepreneur, ni les véhicules ou les instruments actionnés par une force mécanique, ni les machines à l'usage de manufactures; si tout ce qui précède a réellement appartenu à l'immigrant pendant au moins six mois à l'étranger avant son arrivée au Canada, et sous réserve des règlements établis par le Ministre..........	En franchise	En franchise	En franchise

Numéros	—	Tarif préférentiel britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
	Toutefois: (1) Sous réserve des exceptions mentionnées ci-dessous, nul article passible de droits et importé comme effet d'immigrant ne sera admis à moins que l'immigrant ne l'ait introduit lors de sa première arrivée, et ne sera vendu ni autrement aliéné sans le paiement des droits, avant l'expiration de douze mois d'usage réel au Canada; (2) Contrairement aux dispositions du présent numéro, il n'est pas requis dans le cas des nouvelles mariées, que les trousseaux et cadeaux de noce authentiques leur aient appartenu durant six mois; et (3) En ce qui concerne les effets appartenant réellement aux immigrants et importés de pays désignés par le ministre et qui appliquent des restrictions au transfert de capitaux des immigrants au Canada, les six mois de possession prescrits au présent numéro ne sont pas requis et, nonobstant les conditions de première arrivée spécifiées au présent numéro, une quantité raisonnable des effets d'un immigrant peut être emportée de ces pays *a)* pendant une période de trois ans à compter de la date de la première arrivée de l'immigrant, ou *b)* lorsque la première arrivée de l'immigrant a eu lieu entre le 10 avril 1945 et le 11 avril 1949, pendant la période se terminant le 10 avril 1952, subordonnément aux règlements prescrits par le ministre.			
708	Armes, effets militaires, munitions de guerre et autres biens, étant et devant rester la propriété de l'un des pays du Commonwealth britannique désigné par le gouverneur en conseil, ou de l'un des pays étrangers signataires du Traité de l'Atlantique-Nord, que désigne le gouverneur en conseil; biens consignés aux organismes et institutions militaires désignés par le gouverneur en conseil, dans les cas où les biens sont affectés à l'usage personnel ou à la consommation des ressortissants des pays désignés sous le régime du présent numéro, qui sont employés dans les établissements de défense que ces pays possèdent au Canada..	En franchise	En franchise	En franchise
	Toutefois, le gouverneur en conseil peut établir des règlements régissant tous les biens susmentionnés et peut abolir l'un quelconque des privilèges consentis aux termes du présent numéro, dans tous les cas où un pays n'accorde pas au Canada des privilèges semblables.			

2. *Résolu,*—Que la liste B du *Tarif des douanes,* chapitre 44 des Statuts revisés du Canada, 1927, modifié, soit modifié derechef par l'abolition du numéro 1052, ainsi que de l'énumération des biens et des taux de drawback des droits de douanes en regard dudit numéro; et par l'insertion en ses lieu et place dans la liste B susmentionnée, des numéros ainsi que des énumérations et des taux de drawback des droits de douane qui suivent:

Numéro	Marchandises	Sujets à drawback	Partie du droit (à l'exclusion du droit spécial ou du droit de dumping) payable à titre de drawback
1052	Machines, nouvelles ou usagées et toutes leurs pièces, non compris les outils consommables, d'une catégorie ou espèce non fabriquée au Canada.	Lorsqu'elles sont employées dans les usines des fabricants d'automobiles et de véhicules à moteurs, ou de pièces servant à la fabrication des susdits ou de pièces d'automobiles ou de véhicules à moteur....................	99 p.c.
1053	Machines, nouvelles ou usagées et toutes leurs pièces, non compris les outils consommables, d'une catégorie ou espèce non fabriquée au Canada.	Lorsqu'elles sont employées dans les usines des fabricants d'avions, de moteurs d'avions et d'instruments d'avions ou de pièces des susdits pour servir à la fabrication d'avions, de moteurs d'avions et d'instruments d'avions ou de pièces des susmentionnés............................	99 p.c.

3. *Résolu*,—Que tout acte législatif se fondant sur les résolutions susmentionnées afin de modifier les listes A et B du *Tarif des douanes*, sera censé être entré en vigueur le onzième jour d'avril, mil neuf cent cinquante et un,—et s'appliquer à tous biens et denrées énumérés dans les résolutions ci-dessus, qu'ils soient importés ou pris dans les entrepôts, aux fins de consommation, à compter de la date précitée; et s'appliquer également aux biens et denrées précédemment importés et pour lesquels, avant cette date, nulle déclaration d'entrée n'avait été effectuée, en vue de leur consommation.

LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

Résolu,—Qu'il y a lieu de modifier la Loi de l'impôt sur le revenu et de statuer, entre autres choses:

1. Que, à l'égard du revenu gagné après le commencement de l'année civile 1951, une société acquittera pour l'année, une surtaxe de défense égale à 20 p. 100 de la partie de son impôt ordinaire sur le revenu pour l'année qui est calculée au taux de 38 p. 100, ou de 33 p. 100 le cas échéant, (avant de tenir compte des dégrèvements) sous réserve d'un droit à un remboursement dudit impôt dans la mesure où il diminuerait le revenu imposable de la société, après le versement de l'impôt ordinaire sur le revenu, à un montant représentant moins de 5 p. 100 de son capital utilisé.

2. Qu'un particulier versera une surtaxe de défense:

a) pour l'année d'imposition 1951 égale à 10 p. 100 et

b) pour chaque année d'imposition subséquente égale à 20 p. 100 de son impôt ordinaire sur le revenu y compris la surtaxe de placement pour l'année avant de tenir compte des dégrèvements.

3. Que, aux fins du calcul du revenu d'une fonction ou d'un emploi, à l'égard de l'année 1951 ou d'une année d'imposition subséquente, il pourra être déduit certains montants versés à l'égard

a) des frais de placement que le fonctionnaire ou l'employé était tenu d'encourir en vertu du contrat d'engagement;

b) des cotisations versées à des sociétés professionnelles, dans les cas où le fonctionnaire ou l'employé était tenu en vertu du contrat d'engagement, de maintenir son statut professionnel;

c) de la location d'un bureau ou du traitement que, en vertu du contrat d'engagement, le fonctionnaire ou l'employé était tenu de payer à un adjoint ou à un remplaçant;

d) des fournitures utilisées directement au cours de l'emploi et dont le fonctionnaire ou l'employé était tenu d'acquitter les frais en vertu du contrat d'engagement, ou

e) de cotisations syndicales.

4. Que le gouverneur en conseil ait l'autorisation de décréter que l'impôt sur le revenu des membres des trois armes, pour ce qui est de leur solde, soit pleinement acquitté, en ce qui a trait à la solde et aux allocations de chaque période de paye, sous forme de déduction effectuée conformément à un barème spécial, tout militaire conservant le droit de présenter une déclaration sur une base annuelle.

5. Que le droit que possèdent actuellement les sociétés particulières d'acquitter à volonté un impôt de 15 p. 100 sur les recettes non distribuées

a) soit étendu à toutes les autres sociétés commerciales et

b) soit enlevé, à compter du 10 avril 1951, aux sociétés qui sont sous la main-mise d'autres sociétés commerciales, sauf pour ce qui est du revenu non distribué à la fin de l'année fiscale 1949.

6. Que pour l'année fiscale 1949 et les années fiscales subséquentes, la disposition en vertu de laquelle la taxe de 15 p. 100 à l'égard de la première tranche de revenu de $10,000 d'une société commerciale ne s'applique qu'à une seule de plusieurs sociétés apparentées, soit modifiée de façon à exclure de la classe des sociétés commerciales apparentées celles qui sont dirigées par des personnes qui ne traitent pas à distance, à moins que de telles personnes ne possèdent des actions des deux sociétés.

7. Que, pour l'année 1951 et les années fiscales subséquentes, les paiements à l'égard d'insuline, de cortisone, d'adrénocorticotrophine (ACTH), d'extrait hépatique pour injections contre l'anémie pernicieuse et de vitamine B^{12} contre l'anémie pernicieuse, achetés sur ordonnance d'un médecin, puissent être inclus dans les frais médicaux que le contribuable peut soustraire de son revenu dans le calcul de son revenu imposable.

8. Que les contribuables dont la principale occupation est la production, le raffinage ou la vente de pétrole ou de produits du pétrole, ou l'exploration ou le forage à la recherche de pétrole ou de gaz naturel, ou les travaux miniers ou la recherche de minéraux, aient droit, à l'égard des dépenses engagées au cours des travaux de l'année 1954, aux mêmes dégrèvements spéciaux d'impôt qu'à l'égard des dépenses engagées pendant les années 1951 à 1953.

9. Que les contribuables dont la principale occupation est la production, le raffinage ou la vente de pétrole, ou le forage à la recherche de pétrole, aient droit, à l'égard des dépenses affectées en 1952 aux sondages pétroliers en profondeur, aux mêmes dégrèvements spéciaux d'impôts sur le revenu et de taxes qu'à l'égard des dépenses analogues engagées en 1950 et en 1951.

10. Que le dégrèvement d'impôt à l'égard du revenu provenant d'une mine métallifère ou d'un gisement de minéraux industriels pendant les trois premières années d'exploitation, dégrèvement qui s'applique actuellement aux mines qui ont commencé de produire durant les années 1946 à 1952, soit étendu aux mines qui commenceront de produire durant les années 1953 et 1954.

Résolutions à rapporter.

Lesdites résolutions sont rapportées, lues une deuxième fois et agréées, le comité des voies et moyens devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Abbott présente alors, avec la permission de la Chambre, les bills suivants qui sont, respectivement, lus une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 294, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise.
Bill nº 295, Loi modifiant le Tarif des douanes.
Bill nº 296, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu.

Le bill nº 284, Loi modifiant la Loi sur la Corporation commerciale canadienne, est étudié de nouveau en comité plénier.

Et la Chambre poursuivant sa séance en comité;

A six heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil et le quitte, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(*L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement*).

(*Bills privés*)

Les bills suivants sont étudiés en comité plénier, rapportés sans amendement, lus une troisième fois, sur division, et adoptés:

Bill nº 114 (E-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul-Émile Piuze".
Bill nº 119 (G-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Antonio Roméo".
Bill nº 120 (H-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à James Edward Thomas".
Bill nº 121 (I-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Louise Webster Hunt".
Bill nº 122 (J-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Blanche-Amilda Lessard Duplessis".
Bill nº 123 (K-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anne Fineman Segal".

Sur motion de M. Winkler, il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre, les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été transmises les pétitions sur lesquelles les bills de divorce mentionnés plus haut sont fondés.

Le bill nº 124 (L-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Weinstein Yaphe", est étudié en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend ensuite l'étude, en comité plénier, du Bill nº 284, Loi modifiant la Loi sur la Corporation commerciale canadienne, qui est rapporté sans amendement, lu une troisième fois et passé.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée (*moins la somme votée à titre de crédits provisoires*) :—

TRAVAIL

A—MINISTÈRE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

185	Administration centrale	$558,397 00

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé onze heures du soir, exactement onze heures et cinq minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

N° 73

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 21 MAI 1951

Prière.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont passé les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 297 (E-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Addie Jane Monica Wright Brock".

Bill n° 298 (F-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Maria Bianchi Lippiatt".

Bill n° 299 (G-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Léon-Simon Marchand".

Bill n° 300 (H-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Helen Findlay Paterson Priestman".

Bill n° 301 (I-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ilse Helen Kneutgen Jorgensen".

Bill n° 302 (J-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Howard Wesley Bartlett".

Bill n° 303 (K-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Stephanos Katinoglou".

Bill n° 304 (L-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yetta Handler Meller".

Bill n° 305 (M-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Raymond Landry".

Bill n° 306 (N-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lloyd William Lane".

Bill n° 307 (O-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lovannez Chartrand Dinelle".

Bill n° 308 (P-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sophie Kotsos Moscoutis".

Bill n° 309 (Q-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mae Kert Sigman".

Bill nº 310 (R-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Jane Greeley Smith".

Bill nº 311 (S-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Cook Donaldson".

Bill nº 312 (T-10 ddu Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cecily Chandler Troop".

Bill nº 313 (U-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris May Thompson Ewaldt".

Bill nº 314 (V-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laurette Trudel Charland".

Bill nº 315 (W-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Stevenson Greenshields".

Bill nº 316 (X-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Clare Kent Gerrie Jorgensen".

Bill nº 317 (Y-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Watson Bell".

Bill nº 318 (Z-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Cruickshank MacArthur".

Bill nº 319 (A-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Mendelson Teitelbaum".

Bill nº 320 (B-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gwendoline Mary Teresa Sullivan Duddridge".

Bill nº 321 (U-6 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Champion Pipe Line Corporation Limited".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de bills de divorce, et sur lesquelles reposent les bills ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

M. Prudham, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport sur l'application de la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or, modifiée, pour l'année financière terminée le 31 mars 1951 (version française).

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 19 mars 1951:—Copie de tous télégrammes, correspondance, rapports et autres documents échangés entre le ministère des Travaux publics et toute personne, au cours des deux années écoulées, concernant l'achat d'un emplacement pour un édifice public dans la ville de Leduc (Alberta).

M. Rinfret présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 322, Loi concernant la poste au Canada, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Smith (*Queens-Shelburne*)—1. Au cours des dix dernières années, *a*) quelles quantités de canneberges le Canada a-t-il importées des États-Unis, *b*) quelle a été, au Canada, la production estimative de canneberges?

2. Au cours de chacune de ces années, quel a été le prix de gros moyen des canneberges *a*) récoltées au Canada, *b*) importées?

3. Quel a été le prix de gros moyen sur le marché de New-York au cours de chacune des années 1948, 1949 et 1950?

4. Quels sont les droits de douane dont bénéficient actuellement les producteurs de canneberges du Canada et qui les protègent contre les importations de canneberges en provenance des États-Unis?

5. Depuis 1940, a-t-on modifié ces droits de douanes? Dans l'affirmative, quels ont été ces changements?

Par M. Balcer—1. De 1935 à 1951 inclusivement, à l'égard de quelles entreprises les services de la société *C. D. Howe Company Limited* ont-ils été retenus par le gouvernement du Canada, l'un de ses ministères, quelque compagnie de la Couronne, ou tout autre organisme, office ou commission, *a*) pour la préparation de plans et (ou) devis, *b*) pour la surveillance de la construction, *c*) pour prendre la responsabilité de tout autre travail ou service?

2. Relativement à tout travail ou tout service susmentionné, *a*) dans quels cas a-t-on omis de demander des soumissions, *b*) dans quels cas, après avoir demandé des soumissions, n'a-t-on pas accepté la plus basse soumission?

3. Sur quelle base a-t-on versé des honoraires ou toute autre rémunération à ladite société pour de tels travaux ou services?

4. Quelle a été la somme globale versée à titre d'honoraires et de rémunération?

5. Quel est le montant global des honoraires et de la rémunération dus en vertu de contrats et qui n'ont pas été acquittés?

Par M. Fulton—1. Quelle somme globale le Canada a-t-il dépensée pour se faire représenter à chacune des 168 conférences énumérées dans l'Annexe B du rapport du ministère des Affaires extérieures de 1950, sans tenir compte des traitements des fonctionnaires permanents qui y ont assisté en qualité de représentants du Canada?

2. Sur cette somme globale, combien a-t-on dépensé, dans chaque cas, *a*) en frais de déplacement, *b*) en indemnités de logement et allocations (en allocations de subsistance ou autrement), pendant la durée de la conférence, *c*) en traitements et salaires pour les adjoints, secrétaires, employés de bureau et conseillers retenus exclusivement pour chaque conférence?

3. Quel a été le nombre total de personnes, y compris celles dont il est fait mention à la question 2c), qui ont pris part ou exercé quelque fonction que ce soit auxdites conférences?

M. Fournier (*Hull*), pour M. Gregg, propose,—*Résolu*,—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent la Convention nº 58 fixant l'âge minimum d'admission des enfants au travail maritime (revisée en 1936), adoptée par la Conférence générale de l'Organisation internationale du Travail, lors de sa vingt-deuxième session tenue à Genève, le vingt-quatrième jour d'octobre 1936, et modifiée par la Convention de 1946 portant revision des articles finals, et que cette Chambre approuve ladite Convention.

Et comme il s'élève un débat;

M. Gillis, appuyé par M. Knowles, propose: Que la résolution et le sujet sur lequel elle porte soient renvoyés au comité permanent des Relations industrielles afin qu'il enquête et fasse rapport à cet égard.

Et comme le débat se poursuit;

M. l'Orateur prononce l'irrégularité de la proposition de motion parce que proposer le renvoi d'une motion à un comité ne constitue pas un amendement à cette motion, que la Chambre ne peut pas être saisie de plus d'une question à la fois, sauf aux termes de l'article 48 du Règlement, et que l'article 45 du Règlement exige un avis à l'égard d'une motion de ce genre.

Et comme le débat se poursuit sur la motion principale;

M. Knowles soulève l'objection à l'effet que l'adjoint parlementaire, M. Côté (*Verdun-LaSalle*), n'ayant pas proposé la motion, ne saurait clôturer le débat s'il parle à ce moment.

M. l'Orateur déclare que l'adjoint parlementaire M. Côté (*Verdun-LaSalle*), s'il n'a pas proposé la motion, a ouvert la discussion au nom du ministre qui a proposé la motion et qu'en conséquence il clôturera le débat s'il parle à ce moment.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Le Bill nº 285, Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, 1932, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et passé.

M. St-Laurent propose,—*Résolu*,—Que les questions sur lesquelles ont porté les négociations de Torquay, à savoir: l'Acte final de Torquay; les décisions convenant de l'adhésion audit Acte; le Protocole de Torquay à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce; les modifications aux Listes jointes à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce et résultant des négociations de Torquay, et la Déclaration visant l'application permanente des dites Listes, soit renvoyée au comité permanent de la banque et du commerce.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Fournier (*Hull*) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Fulton.

Avec la permission, la Chambre revient aux *Motions* sous la rubrique des *Affaires de routine*.

M. Harris (*Grey-Bruce*), membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Exemplaires d'ordonnances du gouvernement de la République française, comme il suit:

Ordonnance du 28 novembre 1944 portant modification et codification des textes relatifs à la répression des faits de collaboration, et ses modifications (versions anglaise et française).

Ordonnance du 26 décembre 1944 portant modification et codification des textes relatifs à l'indignité nationale, et ses modifications (versions anglaise et française).

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 74

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 22 MAI 1951

PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement;

Bill n° 196, Loi concernant les commissaires du havre de Hamilton.

Aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 323 (E-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jane Stirling Stephens".

Bill n° 324 (F-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mavis Elizabeth Thomas Wrathall".

Bill n° 325 (G-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Courland Rubin Flesch".

Bill n° 326 (H-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yvonne Winifred Kathleen Walker Andrews".

Bill n° 327 (I-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Cochrane Aitchison Lalonde".

Bill n° 328 (J-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Taylor Carey".

Bill n° 329 (K-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Julia Saykaly Hajaly".

Bill n° 330 (L-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Auclair Gingras".

Bill n° 331 (M-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Georges Paquin".

Bill n° 332 (N-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Agnès Kelsch Cleghorn".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de bills de divorce, et sur lesquelles reposent les bills ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives. avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre:—

Rapport général (1950) sur le projet d'aménagement de la Capitale nationale soumis par M. Jacques Gréber, urbaniste-conseil, au Comité d'aménagement de la Capitale nationale (versions anglaise et française).

Atlas-annexe du rapport général du projet d'aménagement de la Capitale nationale (versions anglaise et française).

Lettre, en date du 21 mai 1951, par laquelle le comité d'aménagement de la Capitale nationale a transmis les documents ci-dessus au président et aux membres de la Commission du district fédéral (versions anglaise et française).

Lettre, en date du 21 mai 1951, par laquelle M. F. E. Bronson, président de la Commission du district fédéral, a transmis les documents ci-dessus au très honorable Louis-S. St-Laurent, premier ministre et président du conseil privé du Canada (versions anglaise et française).

M. Martin, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 mai 1951,—État indiquant:—1. Quelle somme globale le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a-t-il versée pour services professionnels et spéciaux au cours de l'année financière 1950-1951?

2. A quelles personnes, firmes ou sociétés le ministère a-t-il versé $25,000 ou plus au cours de ladite année, quelle somme a-t-il effectivement versée à chacune, et pour quels services, dans chaque cas?

M. Winters, membre du conseil rivé du roi, présente à la Chambre,—Exemplaire des ordonnances du Territoire du Yukon adoptées par le conseil du Yukon au cours de l'année 1951, aux termes de l'article 29, chapitre 215 des Statuts revisés du Canada, 1927.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont respectivement lus une première fois, les bills de divorce sur division, et la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 297 (E-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Addie Jane Monica Wright Brock".—M. *Winkler.*

Bill nº 298 (F-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Maria Bianchi Lippiatt".—M. *Winkler.*

Bill nº 299 (G-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Léon-Simon Marchand".—M. *Winkler.*

Bill nº 300 (H-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Helen Findlay Paterson Priestman".—M. *Winkler.*

Bill nº 301 (I-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ilse Helen Kneutgen Jorgensen".—M. *Winkler.*

Bill nº 302 (J-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Howard Wesley Bartlett".—M. *Winkler.*

Bill nº 303 (K-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Stephanos Katinoglou".—M. *Winkler.*

Bill nº 304 (L-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yetta Handler Meller".—M. *Winkler.*

Bill nº 305 (M-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Raymond Landry".—M. *Winkler.*

Bill nº 306 (N-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lloyd William Lane".—M. *Winkler.*

Bill nº 307 (O-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lovannez Chartrand Dinelle".—M. *Winkler.*

Bill nº 308 (P-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sophie Kotsos Moscoutis".—M. *Winkler.*

Bill nº 309 (Q-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mae Kert Sigman".—M. *Winkler.*

Bill nº 310 (R-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Jane Greeley Smith".—M. *Winkler.*

Bill nº 311 (S-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Cook Donaldson".—M. *Winkler.*

Bill nº 312 (T-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cecily Chandler Troop".—M. *Winkler.*

Bill nº 313 (U-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris May Thompson Ewaldt".—M. *Winkler.*

Bill nº 314 (V-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laurette Trudel Charland".—M. *Winkler.*

Bill nº 315 (W-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Stevenson Greenshields".—M. *Winkler.*

Bill nº 316 (X-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Clare Kent Gerrie Jorgensen".—M. *Winkler.*

Bill nº 317 (Y-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Watson Bell".—M. *Winkler.*

Bill nº 318 (Z-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Cruickshank MacArthur".—M. *Winkler.*

Bill nº 319 (A-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Mendelson Teitelbaum".—M. *Winkler.*

Bill nº 320 (B-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gwendoline Mary Teresa Sullivan Duddridge".—M. *Winkler.*

Bill nº 321 (U-6 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Champion Pipe Line Corporation Limited".—M. *Macnaughton.*

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion proposée par M. Fournier (*Hull*): Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et comme le débat se poursuit;

M. Fulton, appuyé par M. Drew, propose en amendement: Que tous les mots suivant le mot "Que" jusqu'à la fin de la question soient rayés et remplacés par les suivants:

> "la Chambre est d'avis qu'il n'y a pas lieu de donner suite à la proposition visant à autoriser, en modifiant l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, une taxe de vente provinciale indirecte de trois pour cent."

Et un débat s'élevant et se poursuivant:

A six heures du soir, M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

La Chambre se forme de nouveau en comité plénier pour l'étude de certains bills privés.

Et comme la Chambre poursuit sa séance en comité;

L'on signale, au cours de la séance du comité plénier, la présence d'étrangers dans l'enceinte de la Chambre.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et le président du comité lui remet le rapport suivant:

> "Au cours de la séance du comité plénier, M. Murray (*Cariboo*) a demandé de consulter la Chambre sur l'à-propos de faire évacuer les tribunes publiques."

Et M. l'Orateur met aux voix la question suivante: Les étrangers recevront-ils l'ordre de se retirer? Et la motion est rejetée.

La Chambre reprend alors sa séance en comité plénier.

Les bills suivants sont étudiés en comité plénier, rapportés sans amendement, lus une troisième fois, sur division, et adoptés:

Bill nº 124 (L-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Weinstein Yaphe".

Bill nº 125 (M-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Titleman Rodin".

Bill nº 126 (N-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yvette-Ernestine Gagnon Lyons".

Bill nº 127 (O-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Pakidailo Greenberg".

Bill nº 128 (P-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Jeanne Dragon Bigaouette".

Bill nº 129 (Q-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Marguerite Cann Nichol".

Bill nº 132 (R-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Abraham Tarontchik, autrement connu sous le nom de Abraham Turner".

Bill nº 133 (S-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Caroline Lay Redburn McCormick".

Bill nº 134 (T-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jack Harold Frederick Grater".

Bill nº 135 (U-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Merle McCullough McCallum".

Bill nº 136 (V-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Margaret Urquhart Cuthbert Gilman".

Bill nº 137 (W-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Isabel Ward Green".

Bill nº 138 (X-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Réjeanne Laliberté Tinker".

Bill nº 139 (Y-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick John Pratt".

Bill nº 140 (Z-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Frederick Albin Turner".

Bill nº 141 (A-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Maria Silvaggio Mazzalongo".

Sur motion de M. Winkler, il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre, les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été transmises les pétitions sur lesquelles les bills de divorce mentionnés plus haut sont fondés.

Le Bill nº 142 (B-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jacqueline Yvonne Susanne Stucker Grant", est étudié en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

L'heure réservée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend le débat sur la motion proposée par M. Fournier (*Hull*): Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et sur la motion proposée en amendement par M. Fulton, appuyé par M. Drew: Que tous les mots suivant le mot "Que" jusqu'à la fin de la question soient rayés et remplacés par les suivants:

> "la Chambre est d'avis qu'il n'y a pas lieu de donner suite à la proposition visant à autoriser, en modifiant l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, une taxe de vente provinciale indirecte de trois pour cent."

DÉCISION DE L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Je signale, en premier lieu, que je soulève la question de savoir si, oui ou non, la proposition d'amendement est conforme au Règlement parce que, d'accord avec le chef de l'opposition (M. Drew), j'estime que la question est très importante. Le chef de l'opposition prétend que ce serait établir un dangereux précédent que de ne pas l'admettre. Ce que je voulais déterminer c'est si l'admettre constituerait un précédent dangereux. Je ne sais pas dans quelle mesure les députés pourraient présenter des motions négatives.

Si la présente motion est admise, je ne pourrais pas m'opposer, je suppose, à une motion portant que le Gouvernement ne doit pas étudier davantage l'à-propos de présenter une mesure relative à la pension de vieillesse ou à l'évaluation des ressources pour les gens de 65 à 70 ans. Si j'admets cet amendement, il me faudrait, je le crains, admettre un autre amendement semblable.

Je me rends compte de l'importance de cette décision. C'est pourquoi j'ai permis qu'on discute à fond le point du Règlement. J'ai voulu bien

m'assurer que j'avais raison, que je n'étais injuste envers personne, que je n'établissais pas un précédent qui ne serait pas judicieux.

J'ai pris quelques notes sur ce qu'on a dit. Je ne mentionnerai pas toutes les observations qui ont été formulées, mais si cet amendement est admis, est-ce que tout député n'aurait pas pu présenter un amendement semblable à celui dont la Chambre est saisie et proposer qu'il n'y a pas lieu, à la présente session, d'étudier davantage le remaniement complet de la loi des Indiens? Si cet amendement-ci est recevable, je crois alors qu'un amendement dans le sens que je viens d'indiquer aurait pu être proposé à l'occasion d'une motion invitant la Chambre à se former en comité des subsides, car voici tout ce que dit le discours du trône relativement à la loi des Indiens:

> "Vous serez aussi appelés à examiner l'opportunité de ramanier entièrement la loi des Indiens."

En adoptant le discours du trône, je comprends que la Chambre a convenu d'étudier une modification de la constitution dans le sens que mentionne l'amendement, lorsqu'une telle modification sera soumise à la Chambre. Je me permets d'ajouter qu'en ce qui concerne la modification de la constitution, on n'a pas dit que la Chambre le modifierait effectivement, pas plus qu'on n'a dit que la Chambre modifierait la loi des Indiens et les autres statuts. Le discours du trône donnait à entendre que la Chambre étudierait des projets de modification de loi des Indiens et de la constitution, ainsi que d'autres questions mentionnées dans ce discours.

Je me rends compte qu'il s'agit d'une importante décision. J'ai écouté attentivement tous les arguments qu'on a présentés; je suis venu à la Chambre sans préjugés et après avoir étudié avec soin ce qui a été dit sur la question de Règlement. Je suis prêt à rendre ma décision.

Prétendant qu'il s'agit d'une motion négative, le député de Rosetown-Biggar (M. Coldwell) doute qu'elle soit admise à une réunion publique. L'amendement devance par une motion négative quelque chose qui pourra être présenté à la Chambre par la suite. En adoptant l'Adresse en réponse au discours du trône, la Chambre se montrait disposée à examiner les mesures exposées dans ce discours, notamment:

> "A l'heure actuelle, les gouvernements provinciaux étudient ces propositions, ainsi qu'un projet de modification à la constitution, qu'il y aura peut-être lieu de vous soumettre avant la fin de la présente session."

Je l'ai signalé, le discours du trône mentionne des projets de modification de la constitution qui, sauf erreur, constituaient des questions d'intérêt public et avaient trait aux propositions relatives au prélèvement d'une taxe de vente indirecte dans les provinces.

L'amendement à l'étude tend à empêcher la Chambre d'examiner davantage la proposition concernant la taxe de vente; à mon sens, voilà qui n'est pas conforme à la décision que la Chambre a rendue antérieurement alors que, par un vote, elle se montrait disposée à examiner toute proposition de ce genre que le Gouvernement pourrait présenter. Je décide donc que l'amendement est irrégulier, parce qu'il devance, par une motion négative, quelque chose qui pourra être présenté à la Chambre par la suite, et parce qu'il est contraire à une décision antérieure de la Chambre.

De cette décision, M. Drew en appelle à la Chambre.

Et M. l'Orateur soumet alors à la Chambre la question suivante:—La décision de l'Orateur doit-elle être maintenue?—Et la décision est maintenue au vote suivant:—

OUI:

Messieurs

Anderson,
Applewhaite,
Argue,
Ashbourne,
Balcom,
Bater,
Beaudoin,
Bennett,
Beyerstein,
Black (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Blackmore,
Blanchette,
Blue,
Boisvert,
Boivin,
Bonnier,
Boucher,
Bradette,
Bradley,
Breithaupt,
Brisson,
Brown (Essex-Ouest),
Bruneau,
Bryce,
Cameron,
Campney,
Carter,
Cavers,
Chevrier,
Cleaver,
Cloutier,
Coldwell,
Corry,
Côté (Matapédia-Matane),
Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville),
Côté (Verdun-La Salle),
Croll,
Cruickshank,
Denis,
Dewar,
Dickey,
Dion,
Dumas,
Fair,
Ferrie,
Fournier (Hull),
Fournier (Maisonneuve-Rosemont),
Fulford,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Lapointe),
Gauthier (Sudbury),
George,
Gillis,
Gingras,
Gingues,
Goode,
Gour (Russell),
Gourd (Chapleau),
Harris (Grey-Bruce),
Harrison,
Healy,
Helme,
Hetland,
Huffman,
Hunter,
James,
Johnston,
Jones,
Jutras,
Kent,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
Knight,
Knowles,
Lafontaine,
Laing,
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Larson,
Leduc,
Lefrançois,
Léger,
Lesage,
Little,
Low,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacDougall,
MacKenzie,
MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria),
McCann,
McCulloch,
McDonald (Parry-Sound-Muskoka),
McIlraith,
McIvor,
McLean (Huron-Perth),
McWilliam,
Major,
Maltais,
Martin,
Monette,
Mott,
Murray (Cariboo),
Mutch,
Nixon,
Proudfoot,
Prudham,
Quelch,
Ratelle,
Richard (Gloucester),
Richard (Ottawa-Est),
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Rinfret,
Robinson,
Rochefort,
Rooney,
Rousseau,
St-Laurent,
Simmons,
Sinnott,
Smith (Moose-Mountain),
Smith (Queens-Shelburne),
Smith (York-Nord),
Stewart (Winnipeg-Nord),
Stewart (Yorkton),
Stick,
Stuart (Charlotte),
Thomson,
Ward,
Warren,
Weaver,
Weir,
Welbourn,
Whitman,
Winkler,
Winters,
Wright,
Wylie—138.

NON:

Messieurs

Adamson,
Balcer,
Black (Cumberland),
Blair,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Cardiff,
Casselman,
Catherwood,
Charlton,
Courtemanche,
Coyle,
Diefenbaker,
Drew,
Fairclough, (Mme)
Ferguson,
Fraser,
Fulton,
Gibson,
Graydon,
Green,
Harkness,
Hatfield,
Hees,
Hodgson,
Lennard,
Macdonnell (Greenwood),
McGregor,
McLure,
Murphy,
Noseworthy,
Nowlan,
Pearkes,
Rowe,
Stanfield,
Tustin,
White (Hastings-Peterborough)—36.

Et comme la motion principale est de nouveau mise en délibération;

M. Argue, appuyé par M. Wright, propose: Que tous les mots suivant le mot "Que" jusqu'à la fin de la question soient rayés et remplacés par les suivants:

> "la Chambre est d'avis qu'étant donné l'énorme hausse des frais de production, le Gouvernement devrait songer à l'opportunité de fixer le versement final à l'égard de la récolte de blé de 1950-1951 à un montant qui porterait le versement total à l'égard de ladite récolte à au moins $2 le boisseau pour la catégorie nº 1 du Nord, entreposée à Fort-William-Port-Arthur ou à Vancouver."

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Adamson,
Argue,
Beyerstein,
Blackmore,
Blair,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Casselman,
Coldwell,
Coyle,
Diefenbaker,
Drew,
Fair,
Fairclough, (Mme)
Ferguson,
Graydon,
Green,
Harkness,
Hees,
Hodgson,
Johnston,
Jones,
Knight,
Knowles,
Low,
McGregor,
McLure,
Noseworthy,
Quelch,
Rowe,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Tustin,
Wright,
Wylie—33.

NON:

Messieurs

Anderson,
Applewhaite,
Ashbourne,
Balcom,
Bater,
Beaudoin,
Bennett,
Black (Cumberland),
Blanchette,
Blue,
Boisvert,
Boivin,
Bonnier,
Boucher,
Bradette,
Bradley,
Breithaupt,
Brisson,
Brown (Essex-Ouest),
Bruneau,
Cameron,
Campney,
Carter,
Cavers,
Chevrier,
Cleaver,
Cloutier,
Corry,
Côté (Matapédia-Matane),
Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville),
Côté (Verdun-La Salle),
Croll,
Denis,
Dewar,
Dickey,
Dion,
Dumas,
Ferrie,
Fournier (Hull),
Fournier (Maisonneuve-Rosemont),
Fulford,
Garson,
Gauthier (Sudbury),
George,
Gibson,
Gingras,
Gingues,
Gour (Russell),
Gourd (Chapleau),
Harrison,
Healy,
Helme,
Hetland,
Howe,
Huffman,
Hunter,
Jutras,
Kent,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
Lafontaine,
Laing,
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Larson,
Leduc,
Lefrançois,
Léger,
Lesage,
Little,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacDougall,
MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Macnaughton,
McCann,
McCulloch,
McDonald (Parry-Sound-Muskoka),
McIlraith,
McLean (Huron-Perth),
McWilliam,
Major,
Mayhew,
Monette,
Mott,
Murray (Cariboo),
Murray (Oxford),
Mutch,
Nixon,
Pearson,
Proudfoot,
Prudham,
Ratelle,
Richard (Gloucester),
Richard (Ottawa-Est),
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Rinfret,
Robinson,

Rochefort,	Smith (Moose-Mountain),	Stewart (Yorkton),	Weaver,
Rooney,	Smith (Queens-Shelburne),	Stick,	Weir,
Rousseau,	Smith (York-Nord),	Stuart (Charlotte),	Welbourn,
St-Laurent,		Ward,	Whitman,
Simmons,		Warren,	Winkler,
Sinnott,			Winters—117.

Et le débat se poursuivant de nouveau sur la motion principale, ledit débat est ajourné sur motion de M. Blackmore.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 75

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 23 MAI 1951

PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill n° 289, Loi concernant la maison de Laurier (Laurier House).

Bill n° 290, Loi concernant le parc de Kingsmere.

M. MacLean (*Cap-Breton-Nord et Victoria*), du comité permanent du Règlement, présente le deuxième rapport dudit comité, dont la teneur suit:

Votre comité soumet ses conclusions et ses recommandations sur les pétitions introductives de bills privés présentées à l'expiration des six semaines prévues à l'article 92 du Règlement.

1. Eugénie Marjorie Ross Finley (Divorce):

Les éléments de preuve ont été obtenus trop tard pour que la pétition puisse être présentée dans le délai prescrit. Votre comité a été informé du fait que la pétitionnaire ne reçoit aucun soutien de son mari.

2. Verna Theresa Brisson Humphreys (Divorce):

La pétition a été rédigée à temps pour présentation avant expiration du délai prescrit, mais elle a été égarée par l'avocat de la pétitionnaire au cours d'un déménagement des classeurs d'un bureau à un autre. Il a été clairement démontré au comité que la pétitionnaire n'est en aucune façon responsable de ce retard.

3. Kenneth Oliver Frawley (Divorce):

Dans une déclaration sous serment, le pétitionnaire affirme qu'il est tombé malade le 9 février 1951 et qu'il a dû garder le lit pour une période prolongée. Il a demandé à son avocat de suspendre la présentation de la pétition.

4. Allan Gowans (Divorce):

L'agent du pétitionnaire a demandé permission de retirer la pétition.

5. Marilyn Apple Bogoroch (Divorce):

L'agent de la pétitionnaire a demandé permission de retirer la pétition.

6. La Compagnie d'Assurance Missisquoi et Rouville:

La décision visant à demander l'adoption d'un bill privé a été prise trop tard pour présenter une pétition dans le délai prescrit.

7. The Trust and Loan Company of Canada:

Les faits exposés à votre comité indiquent que le retard apporté à la présentation de cette pétition est imputable à la réorganisation de la Compagnie et aux consultations qui en ont découlé entre Londres, Angleterre, siège actuel du bureau central, et le Canada où, aux termes de la présente demande, on propose de transporter le bureau central.

Au sujet des pétitions susdites, votre comité recommande ce qui suit:

Pétitions 1, 2 et 3: Que l'application des articles 92, 93 (3) *a*) et 93 (3) *c*) du Règlement soit suspendue et que lesdites pétitions soient lues et acceptées.

Pétitions 4 et 5: Que la permission soit accordée de retirer lesdites pétitions.

Pétitions 6 et 7: Que l'application de l'article 92 du Règlement soit suspendue et que lesdites pétitions soient lues et acceptées.

L'acceptation des recommandations susdites comportera le paiement d'une amende de $300 de la part des pétitionnaires nommés dans les pétitions 6 et 7.

M. Stewart (*Winnipeg-Nord*), appuyé par M. Knight, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 333, Loi déclarant être à l'avantage général du Canada certaines entreprises de salaison de viandes, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Knowles, appuyé par M. Wright, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 334, Loi pourvoyant à la juridiction de la Cour de l'Échiquier du Canada en matière de divorce, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont respectivement lus une première fois, sur division, et la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 323 (E-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jane Stirling Stephens".—M. *Winkler*.

Bill n° 324 (F-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mavis Elizabeth Thomas Wrathall".—M. *Winkler*.

Bill n° 325 (G-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Courland Rubin Flesch".—M. *Winkler*.

Bill n° 326 (H-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yvonne Winifred Kathleen Walker Andrews".—M. *Winkler*.

Bill n° 327 (I-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Cochrane Aitchison Lalonde".—M. *Winkler*.

Bill nº 328 (J-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Taylor Carey".—M. *Winkler.*

Bill nº 329 (K-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Julia Saykaly Hajaly".—M. *Winkler.*

Bill nº 330 (L-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Auclair Gingras".—M. *Winkler.*

Bill nº 331 (M-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Georges Paquin".—M. *Winkler.*

Bill nº 332 (N-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Agnès Kelsch Cleghorn".—M. *Winkler.*

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Lennard—1. Le Gouvernement a-t-il placé des commandes auprès de la *Levy Auto Parts Company Limited,* 1400 Weston Road, Toronto (Ontario), depuis le 1er janvier au 1er mai 1951?

2. Dans l'affirmative, quel était l'objet et quelle était la valeur de ces commandes?

Par M. Higgins—1. Combien d'anciens combattants reçoivent une pension à cause d'une invalidité causée par la tuberculose?

2. Quelle est la somme globale versée en pensions de ce genre?

3. Quel est le nombre des anciens combattants dans les sanatoriums atteints de tuberculose contractée en activité de service?

4. Quelle est la somme annuelle estimative requise pour le traitement de ces anciens combattants?

Par M. Black (*Cumberland*)—1. Le 1er janvier 1950, combien d'anciens combattants recevaient une pension d'invalidité de 50 p. 100 ou plus pour cause de thrombose de l'artère coronaire et de sclérose contractées pendant leur service militaire?

2. Au cours de 1950, dans combien des cas susdits a-t-on abaissé le montant de la pension après avoir décidé qu'il s'agissait d'une aggravation de ces maladies pendant le service militaire?

M. Lapointe propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter une mesure tendant à modifier la Loi sur l'assurance des anciens combattants en vue d'étendre la portée de la loi et de prolonger la période au cours de laquelle un contrat d'assurance peut être conclu; d'augmenter le versement à effectuer lors du décès et, dans certains cas, de permettre à la succession de l'assuré de toucher le plein montant payable en vertu du contrat d'assurance; de pourvoir à l'addition, dans le contrat d'assurance, d'une clause de guerre à l'égard de certains cas; et, en général, d'améliorer l'application de la loi.

M. Lapointe, membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ledit projet de résolution.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion proposée par M. Fournier (*Hull*): Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill n° 198, Loi modifiant la Loi des douanes, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

A 6 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 76

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 24 MAI 1951

PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont passé les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 335 (A-10 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Compagnie des Prêts et Finance industrielle".

Bill n° 336 (B-10 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation l'Union Baptiste de l'Ouest du Canada".

Bill n° 337 (C-10 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la Corporation Catholique Épiscopale Ukrainienne de Saskatchewan".

Bill n° 338 (D-10 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi des banques d'épargne de Québec".

Bill n° 339 (Q-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Laure-Jacqueline Patenaude Racine".

Bill n° 340 (R-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Edna Glass Fryer".

Bill n° 341 (S-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Emma Laronde Bell, parfois connue sous le nom de Emma DeLaronde Bell".

Bill n° 342 (T-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Birute Elena Vaitkunaite Akstinas".

Bill n° 343 (U-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Keith Henderson".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de bills de divorce, et sur lesquelles reposent les bills de divorce ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

80712—27

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 19 mars 1951,—État indiquant:—1. Depuis le 1er septembre 1939, quels cadeaux le Canada a-t-il faits *a*) à chacun des pays qui ont signé le pacte de l'Atlantique, avant et après la signature de ce pacte, et *b*) à chacun des autres pays de l'univers?

2. Depuis la même date, quels cadeaux le Canada a-t-il reçus *a*) de chacun des pays qui ont signé le pacte de l'Atlantique, avant et après la signature de ce pacte, et *b*) de chacun des autres pays de l'univers?

3. Quel a été le montant ou la valeur en dollars canadiens de chacun des cadeaux mentionnés dans les deux questions ci-dessus?

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau plus tard aujourd'hui.

Du consentement unanime, la Chambre revient aux *Motions* sous la rubrique des *Affaires de routine.*

M. Claxton, membre du conseil privé du roi, présente alors à la Chambre,—Copie d'un tableau des traitements et salaires des civils, Services de défense, Ministère de la Défense nationale.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 77

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 25 MAI 1951

PRIÈRE.

Sur motion de M. MacLean (*Cap-Breton-Nord et Victoria*), le deuxième rapport du comité permanent du Règlement, présenté à la Chambre le mercredi 23 mai 1951, est agréé.

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Exemplaire des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 23 mai 1951, conformément aux dispositions de l'article 6 de la Loi sur les règlements, chapitre 50 des Statuts du Canada, 1950 (1re session) (versions anglaise et française).

M. Bradley, membre du conseil du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 19 février 1951,—État indiquant:—1. Quelles sommes a-t-on versées aux administrateurs des compagnies de l'État, à titre de frais, honoraires, etc., au cours des années 1947, 1948, 1949 et 1950?

2. Quelle somme a été versée à chaque administrateur, au cours de chaque année?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 30 avril 1951,—État indiquant:—1. Combien *a*) de propriétés immobilières, *b*) de bâtiments, la Corporation des biens de guerre a-t-elle vendus pour des sommes supérieures à $25,000, entre le 1er janvier 1946 et le 1er avril 1951?

2. Quel a été le prix de vente *a*) de chaque propriété, *b*) de chaque bâtiment; quelle a été la date de ces ventes et quel était le nom des acheteurs?

3. Combien de ces propriétés ou de ces bâtiments, s'il y a lieu, ont été rachetés par quelque ministère du Gouvernement à la suite de leur vente par la Corporation des biens de guerre?

4. Où était situé chaque propriété ou chaque bâtiment, à quelle date a eu lieu chacun de ces rachats et quel a été le prix de rachat dans chaque cas?

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont l'un après l'autre lus une première fois, les bills de divorce sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 336 (B-10 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation l'Union Baptiste de l'Ouest du Canada".—M. *Diefenbaker*.

Bill nº 337 (C-10 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la Corporation Catholique Épiscopale Ukrainienne de Saskatchewan".—M. *Knight*.

Bill nº 338 (D-10 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi des banques d'épargne de Québec".—M. *Abbott*.

Bill nº 339 (Q-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Laure-Jacqueline Patenaude Racine".—M. *Winkler*.

Bill nº 340 (R-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Edna Glass Fryer".—M. *Winkler*.

Bill nº 341 (S-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Emma Laronde Bell, parfois connue sous le nom de Emma DeLaronde Bell".—M. *Winkler*.

Bill nº 342 (T-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Birute Elena Vaitkunaite Akstinas".—M. *Winkler*.

Bill nº 343 (U-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Keith Henderson".—M. *Winkler*.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et la Chambre poursuivant sa séance en comité;

A six heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil et le quitte, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Les bills suivants sont étudiés en comité plénier, rapportés sans amendement, lus une troisième fois, sur division, et adoptés:

Bill nº 142 (B-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jacqueline Yvonne Suzanne Stucker Grant".

Bill nº 143 (C-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethelbert Deniston Joseph Bartholomew".

Bill nº 144 (D-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Elizabeth Whitehead Simpson".

Bill nº 145 (E-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Elizabeth Hulbig Wilks".

Bill nº 146 (F-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Cameron Williams".

Bill nº 149 (H-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Pap Bernstein".

Bill nº 150 (I-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert William Stone".

Bill nº 151 (J-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yvette Barnaby Shang".

Bill nº 152 (K-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Minnie Engle Fitleberg".

Bill nº 153 (L-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Carol Elizabeth Chute Lévesque".

Bill nº 154 (M-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Cohen Turner".

Bill nº 155 (N-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Georgina Catherine Christie Savage".

Bill nº 156 (O-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irène Bourgeau Morin".

Bill nº 157 (P-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anne Cohen Bialer".

Bill nº 158 (Q-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Josephine Gibson Clark Mayou".

Bill nº 159 (R-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Henry John Lawrence".

Bill nº 160 (S-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Shirley Kraminsky Levy".

Bill nº 161 (T-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bella Rashkin Deutsch".

Bill nº 162 (U-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Eliza Cartwright Jones".

Bill nº 163 (V-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Helen Potts Worall".

Bill nº 164 (Z-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hortense-Marie-Thérèse Loiese Neveu".

Bill nº 165 (A-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Florence Alma Hinton Johnson".

Bill nº 166 (B-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ritchie Leslie McEwen".

Bill nº 167 (C-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Marie Littlefield Stirling".

Bill nº 168 (D-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Rose Vachon Orr".

Bill nº 170 (H-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Viola Rupert Moran".

Bill nº 171 (I-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Philip Rosen".

Bill nº 178 (J-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Leah Berniker Berger".

Bill nº 179 (K-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Betty Suffrin Sher".

Bill nº 180 (L-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Violet Marcella Barkas Sauvé".

Bill nº 181 (M-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Christine Flemming Foster".

Bill nº 182 (N-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Napoléon-Roméo Moisan".

Bill nº 183 (O-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Veronica Joynt Bragdon".

Bill nº 184 (P-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Alice Thompson Getzler".

Bill nº 185 (Q-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Anderson Hallam".

Bill nº 186 (R-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna May Walker Green".

Bill nº 187 (S-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Donald George Story".

Sur motion de M. Winkler, il est ordonné,—Qu'un message soit renvoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre, les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été transmises les pétitions sur lesquelles les bills de divorce mentionnés plus haut sont fondés.

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la motion proposée par M. Robinson: Que le Bill nº 118 (N-1 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Border Pipeline Corporation", soit maintenant lu une deuxième fois, et sur la motion proposée en amendement par M. Gillis.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Jones.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Le comité des subsides reprend sa séance, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Nº 78

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 28 MAI 1951

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le trente-septième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de trente-septième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Victoria Elias Abdelhay, de Montréal (P.Q.), épouse d'Alexandre Abdelhay.

D'Eugenie Marjorie Ross Finley, de Westmount (P.Q.), épouse d'Eric Barrett Finley.

De Kenneth Oliver Frawley, de Montréal (P.Q.), époux d'Olive Eileen Dutton Frawley.

De Verna Theresa Brisson Humphrey, de Montréal (P.Q.), épouse de John Ivor Humphrey.

D'Ivy Grace Barnsdale Moore, demeurant présentement à North-York (Ontario), épouse d'Edmond Walter Moore, de Montréal (P.Q.).

De Dorothy Shapiro Ram, de Montréal (P.Q.), épouse d'Abie Ram.

De Ruth Mary Halsey Shaw, de Montréal (P.Q.), épouse de Harold Campbell Shaw.

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 21 février 1951:—Copie de toute correspondance et de tous autres documents en la

possession du ministre des Travaux publics, échangés entre les gouvernements provinciaux d'Ontario et de Québec et le gouvernement fédéral, touchant le projet de construction d'un pont sur la rivière Ottawa pour relier l'île aux Allumettes (Québec) à Renfrew-Nord (Ontario).

M. Rinfret, membre du conseil privé du roi, pour M. Bradley, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 mai 1951,—État indiquant: —1. Combien d'avocats de ministère a-t-on nommés dans les ministères du Gouvernement depuis janvier 1950 jusqu'à avril 1951?

2. Combien étaient des ex-militaires *a*) de la première, *b*) de la seconde guerre mondiale?

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:

Par M. McGregor—1. Depuis 1945, quel a été le nombre d'appels interjetés auprès de la Commission canadienne des pensions en vue d'une revision de pension?

2. Combien de ces demandes ont été accordées?

3. Combien de pensions ont été relevées?

4. Combien de pensions ont été réduites?

5. Des pensions ont-elles été relevées sans qu'on ait interjeté appel? Dans l'affirmative, quel en a été le nombre?

6. Des pensions ont-elles été réduites sans qu'on ait interjeté appel? Dans l'affirmative, quel en a été le nombre?

M. Fournier (*Hull*), pour M. Claxton, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter une mesure pour modifier la Loi sur la défense nationale afin de pourvoir au paiement d'une indemnité, à l'égard du décès ou de l'invalidité, aux personnes employées dans le service public du Canada, ou auprès dudit service, et remplissant quelque fonction relative aux forces canadiennes, au Conseil de recherches pour la défense ou à toutes forces coopérant avec les forces canadiennes ou ledit Conseil; pour modifier la Loi sur les pensions des services de défense en vue d'autoriser le paiement d'une pension à un officier ou à un homme qui a servi dans les forces canadiennes pendant vingt ans ou plus et de décréter que la loi continuera à s'appliquer à un homme qui, sorti du rang, obtient un brevet de courte durée; pour modifier la Loi sur les forces des États-Unis d'Amérique présentes au Canada en vue d'assurer la présence des témoins civils devant les cours martiales américaines tenues au Canada; et pour modifier d'autres lois afin d'en rendre la terminologie conforme à celle de la Loi sur la défense nationale.

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ledit projet de résolution.

M. Lapointe propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter une mesure pour modifier la Loi sur l'assurance des soldats de retour au pays aux fins suivantes:

Retrancher de la loi certaines dispositions qui ne s'appliquent plus par suite de l'expiration du délai prévu pour la conclusion de nouveaux contrats d'assurance;

Augmenter le montant du produit de l'assurance à verser en vertu du contrat lors du décès de l'assuré;

Restreindre dans une certaine mesure les difficultés d'application actuelles de la loi et faire accorder davantage ladite loi avec la Loi sur l'assurance des anciens combattants en matière de restrictions à l'égard des bénéficiaires, notamment en ce qui a trait au mode de changement des bénéficiaires et à la modification de la répartition de l'assurance;

Faire disparaître certaines restrictions relatives au paiement du produit de l'assurance à la succession de l'assuré; et

Abolir le paiement des primes à l'égard des contrats à vie quand l'assuré atteint son quatre-vingt-cinquième anniversaire de naissance.

M. Lapointe, membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ledit projet de résolution.

M. Prudham propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi pour abroger la Loi des arpentages fédéraux et la remplacer par la Loi sur l'arpentage des terres du Canada, destinée à reviser et à codifier la première. La loi revisée pourvoit à une augmentation de la rémunération des membres de la commission d'examen, du secrétaire de la commission et des examinateurs spéciaux.

M. Prudham, membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ledit projet de résolution.

Le Bill nº 198, Loi modifiant la Loi des douanes, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté avec des amendements, étudié ainsi qu'il a été modifié, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill nº 293, Loi concernant les unités de longueur et de masse, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement:

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 191, Loi modifiant la Loi des prisons et des maisons de correction;

M. Garson propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 192, Loi modifiant la Loi des pétitions de droit;

M. Garson propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 79

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 29 MAI 1951

PRIÈRE.

DÉCLARATION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Il y a quelques jours, le député de Rosetown-Biggar (M. Coldwell) portait à mon attention une pratique qui se fait de plus en plus courante à la Chambre: celle de poser, sans motif véritable, la question de privilège. Cette irrégularité m'a également été signalée à l'occasion par d'autres députés au cours de la session et, plus particulièrement, ces dernières semaines. La pratique a aussi fait l'objet de commentaires peu favorables dans les journaux.

La question de privilège est de deux genres seulement.

Dans un cas, il s'agit d'un fait personnel intéressant un député en particulier; dans l'autre cas, ce sont les privilèges de tous les membres de la Chambre qui sont en cause. Or quand on informe la Chambre qu'une équipe sportive ou autre, ou qu'un ou plusieurs citoyens, ont fait honneur à la circonscription d'un député en remportant un championnat, il ne s'agit ni d'un fait personnel ni d'une question qui intéresse les privilèges de la députation. Le cas est le même quand on signale la présence d'écoliers ou d'autres personnes dans les tribunes. On ne doit en aucune circonstance faire allusion à ceux qui se trouvent dans les tribunes sauf lorsqu'il s'agit d'un représentant distingué d'un autre pays. Il est toujours très inconvenant d'appeler l'attention sur ceux qui sont dans les tribunes. Si on continue de signaler la présence dans les tribunes, soit d'équipes de championnat, soit d'écoliers, tous les députés se croiront tenus de le faire quand l'occasion s'en présentera puisque autrement ils pourraient craindre que leurs commettants supposent qu'ils ne s'occupent pas d'eux. Je propose donc aux députés de s'abstenir dorénavant de cette pratique.

80712—28½

Il y a un autre point que je crois devoir signaler maintenant. Il s'agit de la méthode à suivre à l'égard des questions. Je prie les députés de se reporter à l'article 44 du Règlement qui prescrit que les questions doivent être inscrites au *Feuilleton*. C'est la méthode habituelle à laquelle on devrait s'en tenir autant que possible.

Néanmoins, comme il est d'usage à la Chambre de permettre de poser un certain nombre de questions de vive voix, je n'ai pas l'intention d'empêcher les députés de poser des questions pertinentes puisqu'elles contribuent à susciter un plus vif intérêt dans les travaux de la Chambre. Ces questions sont posées de vive voix à l'appel de l'ordre du jour et, bien souvent, sans préavis. Je tiens, toutefois, à préciser que ces interpellations doivent porter uniquement sur des questions urgentes et importantes d'intérêt public, alors qu'il ne serait pas dans l'intérêt public de recourir au *Feuilleton* pour obtenir une réponse de la manière prévue par le Règlement. Ces questions doivent aussi être brèves. Aucun débat n'est permis et la réponse doit être aussi concise que possible. Les questions ne doivent pas être précédées de la lecture de lettres, de télégrammes, d'extraits de journaux ni d'exposés de quelque sorte que ce soit. J'invite les députés à collaborer au respect de ces articles du Règlement.

Tandis que j'y suis, je tiens aussi à remercier les députés de m'avoir aidé à appliquer l'article du Règlement qui défend aux simples députés de lire des discours rédigés d'avance. Le 20 février de cette année, j'ai rappelé à des députés cet article du Règlement et pendant quelque temps on s'y est conformé de façon générale. Toutefois, au cours du débat sur le budget, un très grand nombre de députés en sont revenus à la peu louable habitude de lire leurs discours. La lecture de longs discours, surtout de la part de simples députés, ne serait pas tolérée à Westminster. J'ose rappeler que, même si le Règlement n'interdisait pas la lecture des discours, nous serions encore tenus de suivre les us et coutumes de la Chambre britannique. La Chambre des communes n'est pas une Société de débats ni une assemblée où l'on se réunit pour entendre la lecture de compositions. C'est une tribune publique où les députés peuvent exprimer librement leurs opinions, en conformité de règles établies, sur toutes les questions d'intérêt public. Je crois qu'on a lu moins de discours durant la présente session que durant les sessions précédentes; j'ai cependant le ferme espoir qu'on abandonnera tout à fait l'habitude de lire les discours, sauf dans le cas des déclarations du Gouvernement ou d'exposés importants du chef de l'opposition ou des chefs d'autres groupes.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill nº 291, Loi modifiant la Loi de 1947 sur l'indemnisation des employés de l'État.

Aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill nº 344 (D-11 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi des jeunes délinquants, 1929".

Bill nº 345 (W-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Alfred Sabourin".

Bill nº 346 (X-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Kamichik Coviensky".

Bill nº 347 (Y-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yvette Marsan Valiquette, autrement connue sous le nom de Marie-Fernande-Yvette Marsan Valiquette".

Bill nº 348 (Z-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Elizabeth McIntyre Williams".

Bill nº 349 (A-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Ann Sinclair Allen".

Bill nº 350 (B-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gabrielle Robert Malette".

Bill nº 351 (C-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Archibald Kenneth MacLean".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de bills de divorce, et sur lesquelles reposent les bills de divorce ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le trente-huitième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de trente-huitième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié la pétition suivante en obtention de bill privé, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées:

De H. C. Beatty, de Montréal (P.Q.), et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation La Compagnie d'Assurance Missisquoi et Rouville (The Missisquoi and Rouville Insurance Company).

M. Cleaver, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le cinquième rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:

Votre comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer, au jour le jour, les documents et témoignages dont il peut ordonner la publication, et que soit suspendue à cet égard l'application de l'article 64 du Règlement.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Cleaver, ledit rapport est agréé.

M. Rinfret, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 21 mai 1951,—État indiquant:—1. Au cours des dix dernières années, *a*) quelles quantités de canneberges le Canada a-t-il importées des États-Unis, *b*) quelle a été, au Canada, la production estimative de canneberges?

2. Au cours de chacune de ces années, quel a été le prix de gros moyen des canneberges *a*) récoltées au Canada, *b*) importées?

3. Quel a été le prix de gros moyen sur le marché de New-York au cours de chacune des années 1948, 1949 et 1950?

4. Quels sont les droits de douane dont bénéficient actuellement les producteurs de canneberges au Canada et qui les protègent contre les importations de canneberges en provenance des États-Unis?

5. Depuis 1940, a-t-on modifié ces droits de douanes? Dans l'affirmative, quels ont été ces changements?

M. Lapointe, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 23 mai 1951,—État indiquant:—1. Combien d'anciens combattants reçoivent une pension à cause d'une invalidité causée par la tuberculose?

2. Quelle est la somme globale versée en pensions de ce genre?

3. Quel est le nombre des anciens combattants dans les sanatoriums atteints de tuberculose contractée en activité de service?

4. Quelle est la somme annuelle estimative requise pour le traitement de ces anciens combattants?

Le bill suivant, émané du Sénat, est lu une première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 335 (A-10 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Compagnie des prêts et Finance industrielle".—M. *Macnaughton.*

Le Bill nº 198, Loi modifiant la Loi des douanes, est lu une troisième fois, sur division, et adopté.

Le Bill nº 192, Loi modifiant la Loi des pétitions de droit, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté sans amendement;

M. Garson informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de la teneur dudit bill, consent à ce que la Chambre prenne, à l'égard des prérogatives de Sa Majesté dont il y est fait mention, la décision qu'elle jugera à propos.

M. Garson propose alors,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 338 (D-10 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi des banques d'épargne de Québec";

M. Fournier (*Hull*), pour M. Abbott, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois et renvoyé au *comité permanent de la banque et du commerce.*

La Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur l'assurance des anciens combattants.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure tendant à modifier la Loi sur l'assurance des anciens combattants en vue d'étendre la portée de la loi et de prolonger la période au cours de laquelle un contrat d'assurance peut être conclu; d'augmenter le versement à effectuer lors du décès et, dans certains cas,

de permettre à la succession de l'assuré de toucher le plein montant payable en vertu du contrat d'assurance; de pourvoir à l'addition, dans le contrat d'assurance, d'une clause de guerre à l'égard de certains cas; et, en général, d'améliorer l'application de la loi.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Lapointe présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 352, Loi modifiant la Loi sur l'assurance des anciens combattants, qui est lu une première fois.

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une deuxième fois et renvoyé au *comité spécial des Affaires des anciens combattants.*

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 322, Loi concernant la poste au Canada;

M. Rinfret propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élevant et se poursuivant;

A six heures du soir, M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(*L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu des dispositions de l'article 15 du Règlement.*)

(*Bills privés*)

La Chambre reprend alors le débat sur la motion proposée par M. Applewhaite: Que le Bill n° 116 (E du Sénat), intitulé: "Loi concernant la "British Columbia Telephone Company", soit maintenant lu une deuxième fois.

Et sur la motion proposée en amendement par M. Gillis: Que le Bill n° 116 ne soit pas maintenant lu une deuxième fois, mais que le sujet en soit renvoyé au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

Et après plus ample discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée.

Et la motion principale: Que le Bill n° 116 (E du Sénat), intitulé: "Loi concernant la "British Columbia Telephone Company", soit maintenant lu une deuxième fois, est mise aux voix et agréée, sur division.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, et renvoyé au *comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.*

Le Bill n° 176 (Y-5 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la Corporation Catholique Épiscopale Ukrainienne de l'Est du Canada", est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

M. Croll, appuyé par M. MacLean (*Cap-Breton-Nord* et *Victoria*) propose, —Que les bills de divorce suivants, émanés du Sénat, soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill nº 200 (V-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ellen Agnes Evans Boisvert".

Bill nº 201 (W-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Bruce Higgins Greenleaf".

Bill nº 202 (X-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Réal Lévesque".

Bill nº 203 (Y-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ruth Langlois Michael".

Bill nº 204 (Z-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Betty Roseman Feigelman".

Bill nº 205 (A-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rachel Aizer Forman".

Bill nº 206 (B-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roméo Paradis".

Bill nº 207 (C-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Arthur Neveu".

Bill nº 208 (D-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Harrington Courcy".

Bill nº 209 (E-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Goralcyk Jurewicz".

Bill nº 210 (F-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Colette Clément Carrières".

Bill nº 211 (G-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Barbara Bishop Wheatley".

Bill nº 212 (H-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Carl Marius Nielsen".

Bill nº 213 (J-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Eileen Rowe Brenan Stavert".

Bill nº 214 (K-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Job Fraser".

Bill nº 215 (L-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Fishman Wynn".

Bill nº 216 (M-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Vida Harriett Hunnisett Glenday".

Bill nº 217 (N-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Salfeda Busko Williams".

Bill nº 218 (O-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Isobel Barnett".

Bill nº 219 (P-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thelma Rosenberg Schwarz Bard".

Bill nº 220 (Q-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rollande-Cécile Larocque Duquette".

Bill nº 221 (R-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Etta Smolkin Shapiro".

Bill nº 222 (S-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jeanne Wigdor Millman".

Bill nº 223 (T-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Capitola Jodoin Ranger".

Bill nº 224 (U-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gaston Deguire".

Bill nº 225 (V-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Troster Fink".

Bill n° 226 (W-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rae Goldstein White".

Bill n° 227 (X-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Eileen Paris Gibson".

Bill n° 228 (Y-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lorraine Colville Watson Anderson".

Bill n° 229 (Z-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Stanley Darby".

Bill n° 230 (A-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernard Kenneth McCormack".

Bill n° 231 (B-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mansell Reginald Jacques".

Bill n° 233 (E-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Julia Starr Melnick".

Bill n° 234 (F-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Alfred Jameson".

Bill n° 235 (G-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Camille-Antoine Coutu".

Bill n° 236 (H-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Jenner Watkins".

Bill n° 237 (I-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Geraldine Mae Cuffe Kennedy".

Bill n° 238 (J-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucille Ida Fenlon Ashmore".

Bill n° 239 (K-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ela Raizman".

Bill n° 240 (L-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Julia Saad Shagory".

Bill n° 241 (M-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lottie Aileen Wright Robinson".

Bill n° 242 (N-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur David Prosser".

Bill n° 243 (O-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edmund Vaughan Stewart".

Bill n° 244 (P-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Madeleine-Clémence McKenzie Caron".

Bill n° 245 (Q-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Meinerth Aage Arsvold Wick".

Bill n° 246 (R-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Louise Vassel Evans".

Bill n° 247 (S-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margo Clare McManus McKeown".

Bill n° 248 (T-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eli Wilson Jewer".

Bill n° 249 (U-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Beulah Nellie Elliot".

Bill n° 250 (V-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Terez Baranyai Jekkel, autrement connue sous le nom de Therese Baranyai Jekkel".

Bill n° 251 (W-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Andrew Krilyk".

Bill n° 252 (X-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Dimond Parsons".

Bill n° 253 (Y-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Peter Seniw".

Bill n° 254 (Z-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Agnes Bell Bissonnette".

Bill n° 255 (A-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Banner Jones".

Bill n° 256 (B-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Selma Schenker Wyler".

Bill n° 257 (C-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Helen Shulman Cohen".

Bill n° 258 (D-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Mary Binnie Bullock".

Bill n° 259 (E-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Rose-Berthe Bernard Greco".

Bill n° 260 (F-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul-Émile Le Blanc".

Bill n° 261 (G-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Taras Pieluch".

Bill n° 262 (H-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Margaret Wright Roxburgh".

Bill n° 263 (I-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Mary Harrop Cameron".

Bill n° 264 (J-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Kirk Rosborough Finlayson".

Bill n° 265 (K-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Madeleine-Pauline Parent Bjarnason".

Bill n° 266 (L-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mona Patricia Kiddie Heaney".

Bill n° 270 (M-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irmgard Magdalena Hetzel Lichtenstein".

Bill n° 271 (N-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Boronow Walter".

Bill n° 272 (O-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ann Smith Couldrey".

Bill n° 273 (P-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phoebe Ross Kidd".

Bill n° 274 (Q-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Ann Gordon Lewis".

Bill n° 275 (R-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Serchuk Desjardins".

Bill n° 276 (S-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vivian June Pomeroy Walker".

Bill n° 277 (T-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vivian Edna Bartlett Tribe".

Bill n° 278 (U-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jeannine Lafleur Leatherdale".

Bill n° 279 (V-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bertram Kenneth Kidman".

Bill n° 280 (W-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louis Elie Yon".

Bill n° 281 (X-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Mary Thompson Lummis".

Bill n° 282 (Y-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Estelle Tétreau Latour".

Bill n° 283 (Z-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mona Fern Barton Kirkman".

Bill n° 297 (E-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Addie Jane Monica Wright Brock".

Bill n° 298 (F-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Maria Bianchi Lippiatt".

Bill nº 299 (G-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Léon-Simon Marchand".

Bill nº 300 (H-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Helen Findlay Paterson Priestman".

Bill nº 301 (I-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ilse Helen Kneutgen Jorgensen".

Bill nº 302 (J-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Howard Wesley Bartlett".

Bill nº 303 (K-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Stephanos Katinoglou".

Bill nº 304 (L-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yetta Handler Meller".

Bill nº 305 (M-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Raymond Landry".

Bill nº 306 (N-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lloyd William Lane".

Bill nº 307 (O-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lovannez Chartrand Dinelle".

Bill nº 308 (P-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sophie Kotsos Moscoutis".

Bill nº 309 (Q-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mae Kert Sigman".

Bill nº 310 (R-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Jane Greeley Smith".

Bill nº 311 (S-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Cook Donaldson".

Bill nº 312 (T-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cecily Chandler Troop".

Bill nº 313 (U-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris May Thompson Ewaldt".

Bill nº 314 (V-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laurette Trudel Charland".

Bill nº 315 (W-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Stevenson Greenshields".

Bill nº 316 (X-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Clare Kent Gerrie Jorgensen".

Bill nº 317 (Y-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Watson Bell".

Bill nº 318 (Z-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Cruickshank MacArthur".

Bill nº 319 (A-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Mendelson Teitelbaum".

Bill nº 320 (B-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gwendoline Mary Teresa Sullivan Duddridge".

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, lesdits bills sont lus une deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (avec la preuve, etc., recueillie devant le comité permanent des divorces du Sénat sur les pétitions ayant servi de fondement auxdits bills).

L'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 232 (C-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Atherton Critchley", est appelé et réservé.

Les bills suivants sont lus une deuxième fois et renvoyés à leurs comités respectifs, ainsi qu'il suit:

Au comité permanent des bills privés en général:

Bill n° 267 (T-6 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "The Scripture Gift Mission (Canada) Incorporated".

Bill n° 268 (I-7 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation l'Église Catholique Polonaise Nationale d'Amérique au Canada".

Au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques:

Bill n° 269 (D-8 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Independent Pipe Line Company".

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend le débat sur la motion proposée par M. Rinfret: Que le Bill n° 322, Loi concernant la poste au Canada, soit maintenant lu une deuxième fois.

Après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 80

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 30 MAI 1951

Prière.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Dickey soit substitué à celui de M. Balcom; et—

Que le nom de M. McLean (*Huron-Perth*) soit substitué à celui de M. George, sur la liste des membres du comité spécial des Affaires des anciens combattants.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Jones soit substitué à celui de M. Noseworthy; et—

Que le nom de M. MacInnis soit substitué à celui de M. Thatcher, sur la liste des membres du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont l'un après l'autre lus une première fois, les bills de divorce sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:—

Bill n° 344 (D-11 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi des jeunes délinquents, 1929".—M. *Garson*.

Bill n° 345 (W-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Alfred Sabourin".—M. *Winkler*.

Bill n° 346 (X-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Kamichik Coviensky".—M. *Winkler*.

Bill n° 347 (Y-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yvette Marsan Valiquette, autrement connue sous le nom de Marie-Fernande-Yvette Marsan Valiquette".—M. *Winkler*.

Bill n° 348 (Z-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Elizabeth McIntyre Williams".—M. *Winkler*.

Bill nº 349 (A-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Ann Sinclair Allen".—M. *Winkler.*

Bill nº 350 (B-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gabrielle Robert Malette".—M. *Winkler.*

Bill nº 351 (C-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Archibald Kenneth MacLean".—M. *Winkler.*

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:

Par M. Diefenbaker—Quel a été le nombre des arrêtés en conseil adoptés entre *a*) le 1er janvier et le 31 décembre 1950, *b*) le 1er janvier et le 1er mai 1951?

L'ordre de la Chambre suivant est transmis au fonctionnaire compétent:—

Par M. Balcom—Ordre de la Chambre—État indiquant *a*) une liste des entreprises de construction à Halifax (Nouvelle-Écosse) pour lesquelles le ministère des Travaux publics a demandé des soumissions, du 1er janvier au 30 avril 1951, *b*) le numéro de la soumission, *c*) l'emplacement et le genre des travaux, *d*) le nom et l'adresse des soumissionnaires et le montant de chaque soumission, *e*) le nom et l'adresse des adjudicataires et le montant de chaque adjudication.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des subsides;

M. Fournier (*Hull*) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

CRÉDITS PROVISOIRES

Résolu,—Qu'une somme n'excédant pas $206,696,711.58, soit le douzième du montant de chacun des divers articles à voter (sauf les crédits 62, 121, 204 et 470), énumérés dans le budget principal de l'année financière expirant le 31 mars 1952, présenté à la Chambre des communes, à la session actuelle du Parlement; et, en outre, une somme n'excédant pas $1,578,279.67, soit le douzième des articles 41, 86, 177, 226, 229, 231, 233, 235, 238, 239, 328, 394, 426 et 456 dudit budget, soient attribuées à Sa Majesté, en acompte, à l'égard de l'année financière expirant le 31 mars 1952.

Résolution à rapporter.

Avec la permission de la Chambre, ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens;

M. Fournier (*Hull*) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de voies et moyens.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Que, pour faire face aux crédits alloués à Sa Majesté au compte de certaines dépenses du service public pour l'année financière expirant le 31 mars 1952, les sommes suivantes soient attribuées à même le Fonds du revenu consolidé du Canada, à savoir:

1. La somme de $206,696,711.58, soit le douzième du montant de chacun des articles (sauf les crédits 62, 121, 204 et 470) énumérés dans le budget principal de l'année financière expirant le 31 mars 1952; et

2. La somme de $1,578,279.67, soit le douzième du montant des articles 41, 86, 177, 226, 229, 231, 233, 235, 238, 239, 328, 394, 426 et 456 dudit budget, énumérés dans la résolution agréée aujourd'hui en comité de subsides.

Résolution à rapporter.

Avec la permission de la Chambre, ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée, le comité des voies et moyens devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Abbott, alors, obtient la permission de présenter le Bill n° 353, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1952, qui est lu une première fois.

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 322, Loi concernant la poste au Canada, est étudié de nouveau en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès de nouveau accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Avec la permission, la Chambre revient aux *Motions* sous la rubrique des *Affaires de routine*.

M. Côté (*Verdun-La Salle*), adjoint parlementaire au ministre du Travail, présente alors à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur géné-

ral,—Rapport annuel du ministère du Travail pour l'année financière terminée le 31 mars 1951 (y compris le rapport du directeur de la formation professionnelle) (vesions anglaise et française).

A 6 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 81

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 31 MAI 1951

PRIÈRE.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue:

HÔTEL DU GOUVERNEMENT
OTTAWA

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Le 31 mai 1951.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Patrick Kerwin, juge de la Cour suprême du Canada, agissant en qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat aujourd'hui, jeudi 31 mai, à cinq heures quarante-cinq minutes du soir, afin de donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre dévoué serviteur,

J. F. DELAUTE,
Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

A l'honorable Orateur
de la Chambre des communes,
Ottawa.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 354 (V-11 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "First Canadian Reinsurance Company".

Du consentement unanime, M. St-Laurent, appuyé par M. Drew, propose,—Qu'un comité spécial, composé de Messieurs Weir, Tremblay, Casselman, Knowles et Shaw, soit désigné pour conférer avec M. l'Orateur et, de concert avec lui, dresser et remettre une liste des députés dont se composerait ce comité spécial de la Chambre chargé d'étudier, avec M. l'Orateur, la question de l'installation d'un système d'amplification du son à la Chambre, et ayant le pouvoir d'assigner des témoins et d'exiger la production de documents et de faire rapport à la Chambre, de temps à autre, de ses conclusions et de ses vœux.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Macdonald (*Edmonton-Est*) soit substitué à celui de M. Decore sur la liste des membres du comité permanent des comptes publics.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Macdonald (*Edmonton-Est*) soit substitué à celui de M. Decore sur la liste des membres du comité spécial de la Loi sur les élections fédérales, 1938.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Laing soit substitué à celui de M. Cannon sur la liste des membres du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

M. Howe présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 355, Loi concernant les poids et mesures, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau plus tard aujourd'hui.

Un message est reçu du Sénat, pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont passé le bill suivant:

Bill nº 353, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1952.

Aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont passé les bills suivants, sans amendement:

Bill nº 284, Loi modifiant la Loi sur la Corporation commerciale canadienne.

Bill nº 285, Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et étrangères, 1932.

Et aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le Bill nº 195, Loi modifiant la Loi sur le crédit aux consommateurs (Dispositions temporaires), avec l'amendement suivant:

1. *Page 2, ligne 17.* Au mot "quatre-vingt-dix" substituer le mot "trente".

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Fournier (*Hull*), ledit amendement est lu une deuxième fois et agréé.

Un message est reçu de l'honorable Patrick Kerwin, juge de la Cour suprême du Canada, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement dans la salle du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend dans la salle du Sénat;

Et une fois de retour;

M. l'Orateur rapporte que Son Honneur l'honorable député du Gouverneur général a bien voulu donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:—

Loi pour faire droit à Eileen McDermott McRandall.
Loi pour faire droit à Laurice Mary Michel Shatilla.
Loi pour faire droit à Mihaly Kovacs.
Loi pour faire droit à Rebecca Glicofsky Brown.
Loi pour faire droit à Selma Rokowsky Kirzner.
Loi pour faire droit à Ferdinand Langlois.
Loi pour faire droit à Violet Edith Macdonald Harris.
Loi pour faire droit à Françoise Brunet Crassowski.
Loi pour faire droit à Emily Rita Rowlands Simpson.
Loi pour faire droit à Ivy Lucas Levitt.
Loi pour faire droit à Marguerite-Marie-Rita Fournier Cook.
Loi pour faire droit à Paul-Émile Piuze.
Loi pour faire droit à Antonio Roméo.
Loi pour faire droit à James Edward Thomas.
Loi pour faire droit à Mary Louise Webster Hunt.
Loi pour faire droit à Marie-Blanche-Amilda Lessard Duplessis.
Loi pour faire droit à Anne Fineman Segal.
Loi pour faire droit à Ida Weinstein Yaphe.
Loi pour faire droit à Shirley Titleman Rodin.
Loi pour faire droit à Yvette-Ernestine Gagnon Lyons.
Loi pour faire droit à Rose Pakidailo Greenberg.
Loi pour faire droit à Marie-Jeanne Dragon Bigaouette.
Loi pour faire droit à Olive Marguerite Cann Nichol.
Loi pour faire droit à Abraham Tarontchick, autrement connu sous le nom de Abraham Turner.
Loi pour faire droit à Mabel Caroline Lay Redburn McCormick.
Loi pour faire droit à Jack Harold Frederick Grater.
Loi pour faire droit à Kathleen Merle McCullough McCallum.
Loi pour faire droit à Mary Margaret Urquhart Cuthbert Gilman.
Loi pour faire droit à Margaret Isabel Ward Green.
Loi pour faire droit à Réjeanne Laliberté Tinker.
Loi pour faire droit à Frederick John Pratt.
Loi pour faire droit à Arthur Frederick Albin Turner.
Loi pour faire droit à Maria Silvaggio Mazzalongo.
Loi pour faire droit à Jacqueline Yvonne Suzanne Stucker Grant.
Loi pour faire droit à Ethelbert Deniston Joseph Bartholomew.
Loi pour faire droit à Ivy Elizabeth Whitehead Simpson.
Loi pour faire droit à Evelyn Elizabeth Hulbig Wilks.
Loi pour faire droit à Margaret Cameron Williams.
Loi pour faire droit à Rose Pap Bernstein.
Loi pour faire droit à Albert William Stone.
Loi pour faire droit à Yvette Barnaby Shang.
Loi pour faire droit à Minnie Engle Fitleberg.
Loi pour faire droit à Carol Elizabeth Chute Lévesque.

Loi pour faire droit à Lillian Cohen Turner.
Loi pour faire droit à Georgina Catherine Christie Savage.
Loi pour faire droit à Irène Bourgeau Morin.
Loi pour faire droit à Anne Cohen Bialer.
Loi pour faire droit à Josephine Gibson Clark Mayou.
Loi pour faire droit à Henry John Lawrence.
Loi pour faire droit à Grace Shirley Kraminsky Levy.
Loi pour faire droit à Bella Rashkin Deutsch.
Loi pour faire droit à Gladys Eliza Cartwright Jones.
Loi pour faire droit à Grace Helen Potts Worall.
Loi pour faire droit à Hortense-Marie-Thérèse Loiese Neveu.
Loi pour faire droit à Eileen Florence Alma Hinton Johnson.
Loi pour faire droit à Ritchie Leslie McEwen.
Loi pour faire droit à Catherine Marie Littlefield Stirling.
Loi pour faire droit à Marie-Rose Vachon Orr.
Loi pour faire droit à Viola Rupert Moran.
Loi pour faire droit à Philip Rosen.
Loi pour faire droit à Leah Berniker Berger.
Loi pour faire droit à Betty Suffrin Sher.
Loi pour faire droit à Muriel Violet Marcella Barkas Sauvé.
Loi pour faire droit à Lois Christine Flemming Foster.
Loi pour faire droit à Joseph-Napoléon-Roméo Moisan.
Loi pour faire droit à Catherine Veronica Joynt Bragdon.
Loi pour faire droit à Sarah Alice Thompson Getzler.
Loi pour faire droit à Grace Andersen Hallam.
Loi pour faire droit à Edna May Walker Green.
Loi pour faire droit à Donald George Story.
Loi constituant en corporation "The Hutterian Brethren Church".
Loi modifiant la Loi de la Convention concernant les oiseaux migrateurs.
Loi modifiant la Loi sur la radio, 1938.
Loi modifiant la Loi sur les permis d'exportation et d'importation.
Loi concernant la construction et l'entretien d'un pont sur le fleuve Saint-Laurent en ou près la ville de Valleyfield, province de Québec.
Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté canadienne.
Loi concernant la Légion canadienne de la Ligue des anciens combattants de l'Empire britannique.
Loi constituant en corporation "The Mercantile and General Reinsurance Company of Canada Limited".
Loi constituant en corporation "Canadian-Montana Pipe Line Company".
Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer nationaux.
Loi concernant une certaine demande de brevet de George R. Hanks.
Loi constituant en corporation la Corporation Catholique Épiscopale Ukrainienne de l'Ouest du Canada.
Loi concernant la Corporation épiscopale ruthène catholique grecque du Canada.
Loi modifiant la Loi des territoires du Nord-Ouest.
Loi modifiant la Loi du Yukon.
Loi concernant les commissaires du havre de Hamilton.
Loi concernant la maison de Laurier (Laurier House).
Loi concernant le parc de Kingsmere.
Loi modifiant la Loi de 1947 sur l'indemnisation des employés de l'État.
Loi constituant en corporation la Corporation Catholique Épiscopale Ukrainienne de l'Est du Canada.
Loi modifiant la Loi sur la Corporation commerciale canadienne.

Loi modifiant la Loi des compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, 1932.

Loi modifiant la Loi sur le crédit aux consommateurs (Dispositions temporaires.)

Et qu'il s'est alors adressé à Son Honneur l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général dans les termes suivants:

"Qu'il plaise à Votre Honneur:

"Les Communes du Canada ont voté les crédits nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public.

"Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:

"Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1952.

"Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner."

Et qu'à ce bill la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat, par ordre du député de Son Excellence le Gouverneur général, dans les termes suivants:

"Au nom de Sa Majesté, l'honorable député du Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne ensuite, à 10 heures 57 minutes du soir, à demain, à trois heures de l'après-midi.



N° 82

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 1er JUIN 1951

PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 356 (C-11 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique".

Bill n° 357 (P-11 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant le Code criminel (Réunions de courses)".

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Exemplaire du rapport de la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada, présidée par le très honorable Vincent Massey et composée de M. Arthur Surveyer, M. Norman A. M. MacKenzie, le très révérend Père Georges-Henri Lévesque et Mademoiselle Hilda Neatby, commissaires, nommés sous le régime de la Partie I de la Loi des enquêtes, chapitre 99 des Statuts revisés du Canada, 1927, (par l'arrêté en conseil C.P. 1787 du 8 avril 1949) aux fins de faire enquête et de formuler des recommandations sur certains sujets touchant les arts, les lettres et les sciences au Canada (versions anglaise et française).

M. Howe, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport de la mission canadienne des céréales nommée le 29 septembre 1950 aux fins de visiter le Royaume-Uni et les pays de l'Europe occidentale en vue d'y faciliter la vente du blé, des céréales et de la farine en provenance du Canada.

Le bill suivant, émané du Sénat, est lu une première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 354 (V-11 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "First Canadian Reinsurance Company".—M. *Henderson.*

M. Gardiner propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter une mesure tendant à modifier la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies afin de pourvoir à la nomination et à la pension de certains fonctionnaires et employés nécessaires à l'application de la loi, et de décréter, en outre, qu'aucun projet entraînant une dépense dépassant dix mille dollars ne soit entrepris sans le consentement du gouverneur en conseil.

M. Gardiner, membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ledit projet de résolution.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées à titre de crédits provisoires*):—

AGRICULTURE

Administration

1	Service administratif	$ 336,942 00
2	Service de l'information	347,412 00
3	Comité consultatif des services agricoles	5,000 00
4	Contribution aux *Commonwealth Bureaux*	56,821 00

Service scientifique

	Administration—	
5	Fonctionnement et entretien	276,159 00
6	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	713,545 00
	Pathologie animale et avicole—	
7	Fonctionnement et entretien	398,585 00
8	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	37,115 00
9	Bactériologie et recherches laitières	155,457 00
	Botanique et phytopathologie—	
10	Fonctionnement et entretien	1,345,552 00
11	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	178,600 00
	Chimie agricole—	
12	Fonctionnement et entretien	503,410 00
13	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	58,800 00

	Entomologie agricole—	
14	Fonctionnement et entretien	1,663,234 00
15	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel..	182,979 00
	Entomologie forestière—	
16	Fonctionnement et entretien	1,153,447 00
17	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel..	232,830 00
	Protection des plantes—	
18	Fonctionnement et entretien	724,119 00
19	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel..	54,400 00
	SERVICE DES FERMES EXPÉRIMENTALES	
20	Administration..	162,185 00

Et la Chambre poursuivant sa séance en comité;

A six heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil et le quitte, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(*L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.*)

(*Bills privés*)

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill no 232 (C-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Atherton Critchley";

M. MacLean (*Cap-Breton-Nord et Victoria*), pour M. Winkler, appuyé par M. Applewhaite, propose: Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et comme la question est mise en délibération;

M. Knowles, appuyé par M. MacInnis, propose en amendement: Que le Bill no 232 ne soit pas maintenant lu une deuxième fois, mais que le sujet en soit renvoyé au comité permanent des bills privés en général.

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, n'est pas lu une deuxième fois, mais l'objet en est renvoyé au *comité permanent des bills privés en général.*

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill no 321 (U-6 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Champion Pipe Line Corporation Limited";

M. Macnaughton, appuyé par M. McIvor, propose: Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois et renvoyé au *comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.*

Le Bill n° 323 (E-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jane Stirling Stephens", est lu une deuxième fois, sur division, et renvoyé au *comité permanent des bills privés en général* (avec la preuve, etc., recueillie devant le comité permanent des divorces du Sénat sur la pétition ayant servi de fondement audit bill).

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Le comité des subsides reprend sa séance;

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées en subsides intérimaires*):—

AGRICULTURE

Service des fermes expérimentales

	Ferme expérimentale centrale—	
21	Fonctionnement et entretien	$1,686,674 00
22	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	249,319 00
	Fermes et stations annexes et stations de démonstration—	
23	Fonctionnement et entretien	4,682,078 00
24	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	1,195,625 00

Service de la production

25	Administration	58,154 00
	Hygiène vétérinaire—	
26	Application de la Loi des épizooties et de la Loi des viandes et conserves alimentaires	4,346,187 00
27	Dédommagement pour animaux abattus	929,434 00
28	Bestiaux et volailles	1,443,208 00
29	Produits végétaux— Contrôle des semences, fourrages, engrais, insecticides et fongicides, y compris une subvention de $40,000 à l'Association canadienne des producteurs de semences	1,282,268 00
30	Subventions aux foires et expositions, aux conditions que pourra approuver le Gouverneur en conseil et sous réserve d'attribution par le Conseil du Trésor	614,400 00
31	Subventions aux organismes agricoles, selon les montants mentionnés au détail des affectations	52,500 00

Service des marchés

32	Administration	174,270 00

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

80712—29½

N° 83

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 4 JUIN 1951

PRIÈRE.

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 30 mai 1951,—État indiquant:—Quel a été le nombre des arrêtés en conseil adoptés entre *a*) le 1er janvier et le 31 décembre 1950, *b*) le 1er janvier et le 1er mai 1951?

M. Martin, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Copie de l'arrêté en conseil, approuvé le 22 mai 1951: établissant les Règlements de 1951 sur les subventions générales à l'hygiène en vertu du programme des subventions à l'hygiène du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social (versions anglaise et française).

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 16 avril 1951:—Copie de tous télégrammes, correspondance, accords relatifs à la location ou à l'achat, baux, contrats, devis et autres documents échangés entre le Gouvernement du Canada et *Westmount Realties Limited*, de Montréal, concernant l'édifice de l'impôt sur le revenu, situé rue Dundas (numéros 388, 390, 392, 394), à London (Ontario). Aussi copie de toute correspondance relative à cet édifice échangée entre le Gouvernement du Canada et la municipalité de London ou l'un de ses fonctionnaires, entre le 12 novembre 1948 et le 10 avril 1951.

M. Rinfret, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 10 mai 1951,—État indiquant:—1. Depuis le 1er janvier 1951, combien de fonctionnaires *a*) temporaires, *b*) permanents, du ministère des Postes ont été congédiés?

2. Combien de ces fonctionnaires étaient des anciens combattants de la première ou de la seconde guerre mondiale?

3. Depuis le 1er janvier 1940 jusqu'au 31 décembre 1950, combien de fonctionnaires permanents sont entrés à l'emploi du ministère des Postes?

4. Combien de ces fonctionnaires étaient des anciens combattants?

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 mai 1951: —Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés entre le ministère des Postes, le ministère des Travaux publics ou tout ministre du Gouvernement et toute personne ou tout groupement, depuis le 1er janvier 1949, relativement à la construction d'un bureau de poste à Vermilion (Alberta).

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 mai 1951:—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés entre le ministère de la Défense nationale ou tout autre ministère du Gouvernement et toute personne ou groupement, depuis le 1er janvier 1949, relativement à la construction de logements dans ou près de la ville de Wainwright destinés à loger certains membres des forces armées et leur famille.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 10 mai 1951,—État indiquant:—1. Avec les projets actuels d'agrandissement des installations, à Saskatoon, quel sera le personnel total qui y sera vraisemblablement recruté lorsque fonctionnera à plein rendement le programme d'entrainement aérien?

2. Quels sont les projets du Gouvernement en vue de loger tout ce personnel?

3. Existe-t-il une entente définie entre le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et les autorités municipales au sujet d'une entreprise de construction de logements dans la ville de Saskatoon?

4. Y a-t-il des négociations actuellement en cours à cette fin?

5. Dans l'affirmative, quel est l'état actuel de ces négociations?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 14 mai 1951:—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés entre le ministère des Postes, le ministère des Travaux publics ou tout ministre du Gouvernement ou l'un de ses fonctionnaires et toute personne ou tout groupement, depuis le 1er janvier 1948, relativement à la construction d'un bureau de poste à Stettler (Alberta).

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 14 mai 1951:—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés entre le ministère des Postes, le ministère des Travaux publics et tout ministre du Gouvernement ou l'un de ses fonctionnaires et toute personne ou tout groupement, depuis le 1er janvier 1949, relativement *a*) à la construction d'un nouveau bureau de poste à Camrose (Alberta), *b*) à l'agrandissement ou à la modification de l'édifice actuel.

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre en date du 14 mai 1951,—État indiquant:—1. Quelle somme globale le ministère du Commerce a-t-il versée pour services professionnels et spéciaux au cours de l'année financière 1950-1951?

2. A quelles personnes, firmes ou sociétés le ministère a-t-il versé $10,000 ou plus au cours de ladite année, quelle somme a-t-il effectivement versée à chacune, et pour quels services la somme a-t-elle été versée dans chaque cas?

M. Sinclair, adjoint parlementaire au ministre des Finances, dépose.—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 10 mai 1951,—État indiquant: —1. Quelle somme globale le ministère des Finances a-t-il versée pour services professionnels et spéciaux au cours de l'année financière 1950-1951?

2. A quelles personnes, firmes ou sociétés le ministère a-t-il versée plus de $10,000 pour ces services au cours de ladite année, quelle somme a-t-il effectivement versée à chacune, et pour quels services la somme a-t-elle été versée dans chaque cas?

Sur motion de M. Tremblay, il est ordonné,—Que le nom de M. MacDougall soit substitué à celui de M. Thomson, et—

Que le nom de M. Goode soit substitué à celui de M. Weaver sur la liste des membres du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus une première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:—

Bill nº 356 (C-11 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique".—M. *Decore.*

Bill nº 357 (P-11 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant le Code criminel (Réunions de courses)".—M. *Gardiner.*

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Black (*Cumberland*)—1. Au cours de 1950, combien de formules de demandes de renseignements la division de l'industrie et du commerce a-t-elle expédiées en vertu de la Loi sur la statistique?

2. Combien d'avis, s'il en est, ont été envoyés, dans chaque province, à l'effet que des procédures seraient intentées contre les marchands qui ont négligé de transmettre leurs rapports en 1950?

3. Dans chaque province, combien a-t-on intenté de poursuites pour avoir négligé de transmettre des rapports en 1950?

4. Quel a été le nombre des condamnations ainsi que le montant versé en amendes, dans chaque province, *a*) en 1950, *b*) au cours des années antérieures?

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Wright—1. Au cours de chaque année-récolte, de 1945 à 1950, quels ont été les excédents à l'égard *a*) du poids du grain, *b*) des classes de grain, dans les élévateurs terminus, ainsi que le prévoient les articles 138 et 138A de la Loi des grains du Canada, de 1930?

2. Quelles compagnies ont eu de ces excédents et qu'est-il finalement advenu de ces excédents?

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Balcom—1. Combien de personnes, demeurant en Nouvelle-Écosse, ont obtenu un certificat de citoyenneté au cours des mois de janvier, février, mars et avril 1951?

2. Quels sont les noms, adresses, professions et pays d'origine de ces personnes?

3. Toutes les demandes de certificats des personnes demeurant en Nouvelle-Écosse sont-elles faites au bureau d'Halifax?

4. Sinon, à quels autres bureaux?

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

M. Abbott propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter une mesure pour prescrire que le ministre des Finances peut, à même les sommes votées par le Parlement, accorder certaines subventions aux municipalités à l'égard des propriétés fédérales qui y sont situées.

M. Abbott, membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ledit projet de résolution.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 295, Loi modifiant le Tarif des douanes;

M. Abbott propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 294, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu;

M. Abbott propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élevant;

M. Macdonnell (*Greenwood*), appuyé par Mme Fairclough, propose en amendement: Que le mot "maintenant" soit retranché et que les mots "dans six mois" lui soient substitués.

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Argue,	Drew,	Green,	Knight,
Beyerstein,	Fairclough, (Mme)	Harkness,	Knowles,
Black (Cumberland),	Fleming,	Hees,	Lennard,
Blackmore,	Fraser,	Herridge,	Low,
Blair,	Fulton,	Higgins,	Macdonnell (Greenwood),
Brooks,	Gibson,	Hodgson,	MacInnis,
Charlton,	Gillis,	Johnston,	McLure,
Coldwell,	Graydon,	Jones,	

Noseworthy,
Nowlan,
Shaw,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Tustin,
White (Hastings-Peterborough),
Wright,
Wylie—40.

NON:

Messieurs

Abbott,
Applewhaite,
Bater,
Beaudoin,
Benidickson,
Bonnier,
Boucher,
Bradette,
Bradley,
Brisson,
Bruneau,
Byrne,
Campney,
Carroll,
Cavers,
Clark,
Crestohl,
Croll,
Dewar,
Dickey,
Dion,
Fournier (Hull),
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Lapointe),
Gour (Russell),
Harrison,
Helme,
Hetland,
James,
Jutras,
Kent,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Lafontaine,
Laing,
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Léger,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacKenzie,
MacNaught,
McCann,
McIlraith,
McMillan,
McWilliam,
Maltais,
Mayhew,
Mott,
Mutch,
Pearson,
Pouliot,
Prudham,
Ratelle,
Richard (Gloucester),
Richard (Ottawa-Est),
Riley,
Rinfret,
Ross (Hamilton-Est),
St-Laurent,
Sinclair,
Sinnott,
Smith (Moose-Mountain),
Smith (Queens-Shelburne),
Stewart (Yorkton),
Stick,
Stuart (Charlotte),
Studer,
Thomson,
Tremblay,
Warren,
Weaver,
Whiteside,
Winters,
Wood—73.

Et la motion principale, mise aux voix, est agréée, sur division.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, sur division, étudié en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

Nº 84

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 5 JUIN 1951

PRIÈRE.

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Copie de l'arrêté en conseil C.P. 2847, approuvé le 4 juin 1951: modifiant les Règlements de sécurité régissant les marins des Grands Lacs, adopté en vertu des dispositions de la Loi sur les pouvoirs d'urgence, chapitre 5, Statuts du Canada, 1951 (versions française et anglaise).

M. Mutch, adjoint parlementaire au ministre des Affaires des anciens combattants, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 23 mai 1951,—État indiquant:—1. Au 1er janvier 1950, combien d'anciens combattants recevaient une pension d'invalidité de 50 p. 100 ou plus pour cause de thrombose de l'artère coronaire et de sclérose contractées pendant leur service militaire?

2. Au cours de 1950, dans combien des cas susdits a-t-on abaissé le montant de la pension après avoir décidé qu'il s'agissait d'une aggravation de ces maladies pendant le service militaire?

M. McCann, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 mai 1951,—État indiquant:—1. Quelle somme globale le ministère du Revenu national a-t-il versée pour services professionnels et spéciaux au cours de l'année financière 1950-1951?

2. A quelles personnes, firmes ou sociétés le ministère a-t-il versé $10,000 ou plus au cours de ladite année, quelle somme a-t-il effectivement versée à chacune, et pour quels services la somme a-t-elle été versée dans chaque cas?

Sur motion de M. Tremblay, il est ordonné,—Que le nom de M. George soit substitué à celui de M. McLean (*Huron-Perth*) sur la liste des membres du comité spécial des Affaires des anciens combattants.

A l'appel de l'ordre tendant à la troisième lecture du Bill nº 295, Loi modifiant le Tarif des douanes;

M. Abbott propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une troisième fois et adopté.

Le Bill nº 294, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, est étudié de nouveau en comité plénier.

Et la Chambre poursuivant sa séance en comité;

A six heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil et le quitte, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(*L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.*)

(*Bills privés*)

M. Croll, appuyé par M. MacLean (*Cap-Breton-Nord* et *Victoria*), propose, —Que les bills de divorce suivants, émanés du Sénat, soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill nº 324 (F-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mavis Elizabeth Thomas Wrathall".

Bill nº 325 (G-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Courland Rubin Flesch".

Bill nº 326 (H-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yvonne Winifred Kathleen Walker Andrews".

Bill nº 327 (I-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Cochrane Aitchison Lalonde".

Bill nº 328 (J-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Taylor Carey".

Bill nº 329 (K-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Julia Saykaly Hajaly".

Bill nº 330 (L-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Auclair Gingras".

Bill nº 331 (M-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Georges Paquin".

Bill nº 339 (Q-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Laure-Jacqueline Patenaude Racine".

Bill nº 340 (R-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Edna Glass Fryer".

Bill nº 341 (S-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Emma Laronde Bell, parfois connue sous le nom de Emma DeLaronde Bell".

Bill nº 342 (T-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Birute Elena Vaitkunaite Akstinas".

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, lesdits bills sont lus une deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (avec la preuve, etc., recueillie devant le comité permanent des divorces du Sénat sur les pétitions ayant servi de fondement auxdits bills).

Les ordres tendant respectivement à la deuxième lecture des bills de divorce suivants sont appelés et laissés au Feuilleton:

Bill nº 332 (N-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Agnes Kelsch Cleghorn".

Bill nº 343 (U-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Keith Henderson".

Les bills suivants sont respectivement lus une deuxième fois et renvoyés *au comité permanent des bills privés en général*:

Bill nº 336 (B-10 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation l'Union Baptiste de l'Ouest du Canada".

Bill nº 337 (C-10 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la Corporation Catholique Épiscopale Ukrainienne de Saskatchewan".

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la motion proposée par M. Robinson: Que le Bill nº 118 (N-1 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Border Pipeline Corporation", soit maintenant lu une deuxième fois, et sur la proposition d'amendement de M. Herridge.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Jones.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, du Bill nº 294, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, qui est rapporté avec des amendements, étudié ainsi qu'il a été modifié, et dont la troisième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 296, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu;

M. Abbott propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élevant;

M. Herridge, appuyé par M. Knight, propose en amendement: Que ce bill ne soit pas maintenant lu une deuxième fois, mais qu'il soit résolu que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait songer à modifier les dispositions relatives à l'impôt sur le revenu des corporations de manière à prélever un impôt progressif sur les excédents de bénéfices.

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Argue,	Gillis,	Knowles,	Stewart (Winnipeg-Nord),
Beyerstein,	Herridge,	MacInnis,	Thomas,
Blackmore,	Johnston,	Noseworthy,	Wright,
Bryce,	Jones,	Quelch,	Wylie—19.
Coldwell,	Knight,	Shaw,	

NON:

Messieurs

Abbott,
Adamson,
Anderson,
Applewhaite,
Ashbourne,
Balcer,
Bater,
Beaudoin,
Beaudry,
Bennett,
Black (Cumberland),
Blair,
Blanchette,
Blue,
Boivin,
Bonnier,
Bradette,
Bradley,
Breton,
Brisson,
Brooks,
Bruneau,
Byrne,
Cameron,
Campney,
Carter,
Casselman,
Catherwood,
Cavers,
Charlton,
Clark,
Cleaver,
Cloutier,
Corry,
Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville),
Côté (Verdun-La Salle),
Coyle,
Crestohl,
Darroch,
Decore,
Denis,
Dewar,
Dickey,
Dion,
Drew,
Dumas,
Eudes,
Fleming,
Fournier (Hull),
Fournier (Maisonneuve-Rosemont),
Fraser,
Fulford,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Lapointe),
Gauthier (Sudbury),
George,
Gibson,
Gingras,
Gingues,
Graydon,
Green,
Gregg,
Harkness,
Harrison,
Hees,
Hellyer,
Helme,
Henderson,
Henry,
Hetland,
Higgins,
Hodgson,
Huffman,
Hunter,
James,
Jeffery,
Kent,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Lafontaine,
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Larson,
Lefrançois,
Lennard,
Little,
Macdonald (Edmonton-Est),
Macdonnell (Greenwood),
MacDougall,
MacKenzie,
MacLean (Cap Breton-Nord et Victoria),
Macnaughton,
McCubbin,
McDonald (Parry-Sound-Muskoka),
McGregor,
McLean (Huron-Perth),
McLure,
McMillan,
McWilliam,
Major,
Martin,
Massé,
Mayhew,
Mott,
Murphy,
Murray (Cariboo),
Mutch,
Nowlan,
Pouliot,
Prudham,
Ratelle,
Richard (Gloucester),
Riley,
Rinfret,
Ross (Hamilton-Est),
St-Laurent,
Sinclair,
Sinnott,
Smith (Queens-Shelburne),
Smith (York-Nord),
Stanfield,
Stewart (Yorkton),
Stick,
Tremblay,
Viau,
Weaver,
White (Hastings-Peterborough),
Whiteside,
Wood—129.

Et la motion principale, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

Nº 85

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 6 JUIN 1951

PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le Bill nº 79, Loi concernant les Indiens, avec les amendements suivants:

1. *Page 16, ligne 47.* Un amendement, apporté à la version anglaise du bill, ne s'applique pas à la version française.
2. *Page 41, ligne 21.* Avant le mot "et", insérer une virgule.
3. *Page 39, ligne 17.* Un amendement, apporté à la version anglaise du bill, ne s'applique pas à la version française.

Aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill nº 358 (F-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Evelyn Collins".

Bill nº 359 (G-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Brock Short".

Bill nº 360 (H-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Duchesne".

Bill nº 361 (I-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eugenie Marjorie Ross Finley".

Bill nº 362 (J-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Marion Peacock Rondeau".

Bill nº 363 (K-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Mary Halsey Shaw".

Bill nº 364 (L-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rodolphe Boisjoly".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de bills de divorce, et sur lesquelles reposent les bills ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

M. Cleaver, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le sixième rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:

Votre Comité a étudié le Bill n° 338 (D-10 du sénat), intitulé: Loi modifiant la Loi des banques d'épargne de Québec, et a convenu de le rapporter sans amendement.

M. Fulford, du comité spécial institué pour étudier la Loi des élections fédérales, 1938, présente le deuxième rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit de 10 à 8 membres.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Fulford, ledit rapport est agréé.

Sur motion de M. Tremblay, il est ordonné,—Que le nom de M. Hees soit substitué à celui de M. Fleming sur la liste des membres du comité spécial de la Loi des élections fédérales, 1938.

M. Harris, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 mai 1951,—Étant indiquant:—1. Quelle somme globale le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration a-t-il versée pour services professionnels et spéciaux au cours de l'année financière 1950-1951?

2. A quelles personnes, firmes ou sociétés le ministère a-t-il versé plus de $25,000 pour ces services, au cours de ladite année, quelle somme a-t-il effectivement versée à chacune, et pour quels services la somme a-t-elle été versée dans chaque cas?

M. Benidickson, adjoint parlementaire au ministre des Transports, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 mai 1951,—État indiquant:—1. Quelle somme globale le ministère des Transports a-t-il versée pour services professionnels et spéciaux au cours de l'année financière 1950-1951?

2. A quelles personnes, firmes ou sociétés le ministère a-t-il versé $25,000 ou plus au cours de ladite année, quelle somme a-t-il effectivement versée à chacune, et pour quels services la somme a-t-elle été versée dans chaque cas?

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Black (*Cumberland*)—1. Par province, quelle somme globale a-t-on avancée, prêtée ou versée, à toutes les sociétés privées ou de la Couronne, en mises de fonds ou à d'autres titres, *a*) au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1951, *b*) au cours de la présente année financière jusqu'à ce jour?

2. A l'égard des périodes susmentionnées, à quelles sociétés a-t-on accordé de telles mises de fonds?

Par M. Diefenbaker—Quelle somme a-t-on dépensée pour *a*) l'ameublement, *b*) les tapis, *c*) les appareils électriques, *d*) tous les autres articles non énumérés sous les rubriques précédentes, *e*) l'ameublement et les accessoires de bureau, achetés par le ministère des Affaires extérieures, ou pour son compte, et utilisés (i) au Canada, (ii) à l'étranger, au cours de chacune des années 1949, 1950 et en 1951 jusqu'à ce jour?

Les adresses suivantes sont votées à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres de la Chambre suivants transmis aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Balcom—Ordre de la Chambre—État indiquant *a*) une liste des entreprises de construction à Halifax (Nouvelle-Écosse) pour lesquelles le ministère de la Production de défense a demandé des soumissions, du 1er avril au 26 mai 1951, *b*) le numéro de la soumission, *c*) l'emplacement et le genre des travaux, *d*) le nom et l'adresse des soumissionnaires et le montant de chaque soumission, *e*) le nom et l'adresse des adjudicataires et le montant de chaque adjudication.

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Goode—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement de la Colombie-Britannique et le gouvernement fédéral, en 1950 et en 1951 jusqu'à ce jour, relativement au coût d'ouverture d'un chemin, entre Agassiz et Hope, en Colombie-Britannique.

Par M. Green, pour M. Diefenbaker—Ordre de la Chambre—Copie de toutes lettres et correspondance échangées entre l'honorable ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, ou tout fonctionnaire de ce ministère, et M. John Fisher, commentateur de la Société Radio-Canada, au cours des mois de mars et avril 1951.

Par M. Brooks—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés entre le ministère des Travaux publics, le ministère de la Justice, ou tout ministère du Gouvernement ou l'un de ses fonctionnaires, et le gouvernement du Nouveau-Brunswick, ou l'un de ses ministères, depuis le 1er janvier 1950 jusqu'à ce jour, relativement à la construction d'un pont entre Campbellton (Nouveau-Brunswick) et Cross-Point (Québec).

A l'appel de l'ordre tendant à la troisième lecture du Bill nº 294, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise;

M. Fournier (*Hull*), pour M. Abbott, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois.

Et comme la question est mise en délibération;

M. Coldwell, appuyé par M. MacInnis, propose en amendement: Que le Bill nº 294 ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu'il soit renvoyé de nouveau au comité plénier en vue d'une nouvelle étude de l'article 6 dudit bill.

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Adamson,	Blackmore,	Coldwell,	Gagnon,
Argue,	Blair,	Coyle,	Gibson,
Balcer,	Brooks,	Fair,	Gillis,
Beyerstein,	Bryce,	Fraser,	Graydon,
Black (Cumberland),	Charlton,	Fulton,	Green,

Harkness, Hees, Herridge, Higgins, Hodgson, Johnston, Jones, Knight, Knowles, Lennard, Macdonnell (Greenwood), MacInnis, McGregor, McLure, Murphy, Noseworthy, Nowlan, Pearkes, Poulin, Quelch, Shaw, Stanfield, Stewart (Winnipeg-Nord), Thatcher, Thomas, Tustin, White (Hastings-Peterborough), White (Middlesex-Est), Wright, Wylie—50.

NON:

Messieurs

Applewhaite, Ashbourne, Balcom, Bater, Beaudoin, Bennett, Blanchette, Blue, Boisvert, Boivin, Boucher, Bourget, Bradette, Bradley, Breithaupt, Breton, Brisson, Brown (Essex-Ouest), Bruneau, Byrne, Cannon, Carroll, Carter, Cavers, Chevrier, Clark, Claxton, Cleaver, Cloutier, Corry, Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville), Côté (Verdun-La Salle), Croll, Cruickshank, Darroch, Dechêne, Decore, Denis, Dewar, Dion, Dubé, Dumas, Eudes, Ferrie, Follwell, Fontaine, Fournier (Hull), Fournier (Maisonneuve-Rosemont), Fulford, Garson, Gauthier (Lac-Saint-Jean), Gauthier (Sudbury), George, Gingras, Gingues, Goode, Gosselin, Gour (Russell), Gregg, Harrison, Hellyer, Helme, Henderson, Henry, Hetland, Hosking, Howe, James, Jeffery, Jutras, Kent, Kirk (Antigonish-Guysborough), Lafontaine, Laing, Langlois (Berthier-Maskinongé), Langlois (Gaspé), Lapointe, Larson, Leduc, Lefrançois, Lesage, Little, Macdonald (Edmonton-Est), MacDougall, MacKenzie, MacNaught, Macnaughton, McCubbin, McDonald (Parry-Sound-Muskoka), McIlraith, McIvor, McLean (Huron-Perth), McMillan, McWilliam, Major, Martin, Massé, Mott, Murray (Cariboo), Mutch, Nadon, Pearson, Picard, Pinard, Pouliot, Proudfoot, Prudham, Ratelle, Richard (Gloucester), Richard (Ottawa-Est), Riley, Rinfret, Roberge, Robinson, Rochefort, Ross (Hamilton-Est), Rousseau, St-Laurent, Sinclair, Sinnott, Smith (Moose-Mountain), Smith (Queens-Shelburne), Smith (York-Nord), Stewart (Yorkton), Stick, Stuart (Charlotte), Studer, Thomson, Tremblay, Valois, Viau, Warren, Weaver, Welbourn, Whiteside, Whitman, Winters, Wood—138.

Et la motion principale, mise aux voix, est agréée, sur division.

Ledit bill est, en conséquence, lu une troisième fois, sur division, et adopté.

Le Bill nº 344 (D-11 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi des jeunes délinquents, 1929", est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 355, Loi concernant les poids et mesures;

M. Howe propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté avec des amendements, étudié ainsi qu'il a été modifié;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier afin d'étudier un certain projet de résolution en vue de modifier la Loi sur l'assurance des soldats de retour au pays;

M. Lapointe propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A 6 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 86

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 7 JUIN 1951

PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill n° 192, Loi modifiant la Loi des pétitions de droit.

Aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 365 (O-11 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Société de bienfaisance slovaque du Canada".

Bill n° 366 (E-12 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la Compagnie d'Assurance Missisquoi et Rouville".

Bill n° 367 (D-12 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "General Insurance Co-operative".

Bill n° 368 (N-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Theresa Verna Brisson Humphreys".

Bill n° 369 (O-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Shapiro Ram".

Bill n° 370 (P-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Grace Barnsdale Moore".

Bill n° 371 (Q-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Chaffee Caduc".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de bills de divorce, et sur lesquelles reposent les bills de divorce ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 19 février 1951:—Copie de toute correspondance datée du 1er janvier 1950 et échangée entre des organisations représentant des fonctionnaires civils et le Gouvernement, y compris la correspondance échangée entre ces organisations et tout membre du Cabinet, relativement aux barèmes de traitement et aux heures de travail.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 23 mai 1951,—État indiquant:—1. Le Gouvernement a-t-il placé des commandes auprès de la *Levy Auto Parts Company Limited,* 1400 Weston Road, Toronto (Ontario), depuis le 1er janvier au 1er mai 1951?

2. Dans l'affirmative, quel était l'objet et quelle était la valeur de ces commandes?

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont respectivement lus une première fois, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:—

Bill nº 358 (F-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Evelyn Collins".—M. *Winkler.*

Bill nº 359 (G-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Brock Short".—M. *Winkler.*

Bill nº 360 (H-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Duchesne".—M. *Winkler.*

Bill nº 361 (I-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eugenie Marjorie Ross Finley".—M. *Winkler.*

Bill nº 362 (J-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Marion Peacock Rondeau".—M. *Winkler.*

Bill nº 363 (K-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Mary Halsey Shaw".—M. *Winkler.*

Bill nº 364 (L-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rodolphe Boisjoly".—M. *Winkler.*

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:

Par M. Maltais—1. Combien d'employés civils permanents n'ont pas reçu l'augmentation de traitement accordé par le Gouvernement lors du récent rajustement de salaire?

2. Quel en est le nombre dans chaque ministère?

3. M. J.-A. Lefrançois, PW-CA3-438, attaché au bureau de poste de La Malbaie (Québec), n'a-t-il pas reçu un tel rajustement de traitement? Sinon, pour quelle raison?

4. Combien d'employés de la même catégorie n'ont pas reçu un relèvement de traitement, et pour quelle raison?

Les amendements apportés par le Sénat au Bill nº 79, Loi concernant les Indiens, sont respectivement lus une deuxième fois et agréés.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées à titre de crédits provisoires*):—

RESSOURCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Logement

427	Logements d'urgence, administration	$ 250,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Société centrale d'hypothèques et de logement

565	Avances à la Société centrale d'hypothèques et de logement pour l'acquisition de terrains, l'installation de services et les améliorations afférentes, l'achat de matériaux de construction, et la construction ou la conversion de logements pour des anciens combattants et des habitants de Deep-River, (Ontario), sous l'autorité de l'article 34 de la Loi nationale de 1944 sur l'habitation	12,700,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A 11 heure du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 87

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 8 JUIN 1951

PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, sans amendement:—

Bill n° 191, Loi modifiant la Loi des prisons et des maisons de correction.
Bill n° 293, Loi concernant les unités de longueur et de masse.

M. Tremblay, du comité spécial chargé de conférer avec M. l'Orateur et, de concert avec lui, de dresser et de transmettre la liste des membres appelés à composer un comité élu de la Chambre en vue d'étudier, avec M. l'Orateur, la question d'un système de haut-parleurs pour la Chambre des communes, présente le premier rapport dudit comité, dont la teneur suit:—

Votre comité recommande que ledit comité élu se compose de M. l'Orateur et des membres suivants: Messieurs Adamson (*York-Ouest*), Bourget (*Lévis*), Browne (*Saint-Jean-Ouest*), Dumas (*Villeneuve*), Graydon (*Peel*), Low (*Peace-River*), MacInnis (*Vancouver-Est*), Robinson (*Simcoe-Est*), Smith (*York-Nord*), Stuart (*Charlotte*) et Viau (*Saint-Boniface*).

Votre comité recommande, en outre, que le quorum dudit comité soit fixé à cinq membres et que ledit comité soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Tremblay, ledit rapport est agréé.

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Copie de l'arrêté en conseil C.P. 2932, approuvé le 7 juin 1951: concernant le maintien des droits à la pension, en vertu de la Loi sur les pensions des services de défense, à l'égard des hommes des forces régulières ayant obtenu des brevets de courte durée et adopté en vertu des dispositions de la Loi sur les pouvoirs d'urgence, chapitre 5, Statuts du Canada, 1951 (versions anglaise et française).

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 mai 1951,—État indiquant:—Quels avocats, ayant rendu des services professionnels ou ayant agi à titre de procureur pour le compte de quelque ministère du Gouvernement, ont reçu chacun plus de cinq mille dollars en honoraires, depuis le 1er janvier 1947, et quelle somme a-t-on versée à chacun desdits avocats?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 mai 1951,—État indiquant:—1. Quelle somme globale le ministère des Travaux publics a-t-il versée pour services professionnels et spéciaux au cours de l'année financière 1950-1951?

2. A quelles personnes, firmes ou sociétés le ministère a-t-il versé $10,000 ou plus au cours de ladite année, quelle somme a-t-il effectivement versée à chacune, et pour quels services, dans chaque cas?

Il présente aussi à la Chambre,—Rapport des Archives publiques pour l'année 1950.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont respectivement lus une première fois, les bills de divorce sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 365 (O-11 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Société de bienfaisance slovaque du Canada".—M. *Brown* (Essex-Ouest).

Bill nº 366 (E-12 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la Compagnie d'Assurance Missisquoi et Rouville".—M. *Gosselin*.

Bill nº 367 (D-12 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Co-operative Fire and Casualty Company".—M. *Larson*.

Bill nº 368 (N-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Theresa Verna Brisson Humphreys".—M. *Winkler*.

Bill nº 369 (O-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Shapiro Ram".—M. *Winkler*.

Bill nº 370 (P-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Grace Barnsdale Moore".—M. *Winkler*.

Bill nº 371 (Q-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Chaffee Caduc".—M. *Winkler*.

M. St-Laurent propose,—Qu'à compter du lundi 11 juin 1951 et jusqu'à la fin de la session, la Chambre se réunisse à onze heures du matin, chaque jour de séance, et que, en plus de l'interruption habituelle à six heures du soir, il y ait aussi une interruption, chaque jour, d'une heure à trois heures de l'après-midi.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Sur motion de M. St-Laurent, il est résolu,—Que le mercredi 20 juin 1951, et tous les mercredis subséquents jusqu'à la fin de la session, les séances soient en tous points assujéties aux mêmes règles que celles qui régissent les autres jours.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et la Chambre poursuivant sa séance en comité;

A six heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil et le quitte, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(*L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.*)

(*Bills privés*)

Les ordres tendant à la deuxième lecture des bills suivants sont appelés l'un après l'autre et laissés au Feuilleton:

Bill nº 332 (N-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Agnès Kelsch Cleghorn".

Bill nº 343 (U-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Keith Henderson".

Bill nº 335 (A-10 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Compagnie des Prêts et Finance industrielle".

Bill nº 351 (C-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Archibald Kenneth MacLean".

M. Winkler, appuyé par M. MacLean (*Cap-Breton-Nord et Victoria*), propose,—Que les bills de divorce suivants, émanés du Sénat, soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill nº 345 (W-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Alfred Sabourin".

Bill nº 346 (X-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Kamichik Coviensky".

Bill nº 347 (Y-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yvette Marsan Valiquette, autrement connue sous le nom de Marie-Fernande-Yvette Marsan Valiquette".

Bill nº 348 (Z-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Elizabeth McIntyre Williams".

Bill nº 349 (A-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Ann Sinclair Allen".

Bill nº 350 (B-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gabrielle Robert Malette".

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, lesdits bills sont lus une deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (avec la preuve, etc., recueillie devant le comité permanent des divorces du Sénat sur les pétitions ayant servi de fondement auxdits bills).

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 354 (V-11 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "First Canadian Reinsurance Company";

M. Henderson, appuyé par M. Decore, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois et renvoyé au *comité permanent de la banque et du commerce.*

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 356 (C-11 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique";

M. Decore, appuyé par M. Henderson, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois et renvoyé au *comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.*

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la motion proposée par M. Robinson: Que le Bill nº 118 (N-1 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Border Pipeline Corporation", soit maintenant lu une deuxième fois, et sur la proposition d'amendement de M. Herridge.

Et le débat se poursuivant de nouveau;

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Le comité des subsides reprend sa séance;

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées à titre de crédits provisoires*):—

RESSOURCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

383	Administration centrale . . . . $	381,223 00

DIVISION DES PARCS NATIONAUX

384	Administration	22,780 00
	Services des parcs nationaux et des sites historiques—	
385	Administration, fonctionnement et entretien	3,153,594 00
386	Construction ou acquisition de bâtiments, d'ouvrages, de terrains et de nouveau matériel	4,186,704 00
387	Subvention à la *Jack Miner Migratory Bird Foundation* . .	5,000 00
388	Allocation en vue de l'aménagement du Jardin internat. de la paix, au Manitoba	15,000 00
389	Service canadien de la faune sauvage— Conservation et mise en valeur des ressources de la faune, y compris l'application de la Loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs— Administration, fonctionnement et entretien	311,092 00
390	Musée national du Canada— Administration, fonctionnement et entretien	228,669 00

DIVISION DU GÉNIE ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES

391	Administration	65,410 00
	Service des ressources hydrauliques— Services des ressources hydrauliques, y compris l'application des lois fédérales sur les forces hydrauliques du Canada et l'irrigation, et une subvention de $350 au Conseil exécutif international de la Conférence mondiale de l'énergie—	
392	Administration, fonctionnement et entretien	585,926 00

393	Construction ou acquisition de bâtiments, d'ouvrages, de terrains et de nouveau matériel	50,995 00
394	Études hydrographiques du bassin du fleuve Columbia au Canada	381,095 00
395	Études hydrographiques du bassin de la rivière Rouge au Canada	182,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heure du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à onze heures de l'avant-midi, en conformité de l'ordre spécial adopté aujourd'hui.

N° 88

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 11 JUIN 1951

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le trente-neuvième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de trente-neuvième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié la pétition suivante en obtention de bill privé, demandant l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées:

D'Opal Jean Ellis Pike, de Mont-Royal (P.Q.), épouse de Robert Burns Pike.

M. Martin, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—État des recettes et des dépenses aux termes de la Loi de la marine marchande du Canada (Marins malades) pour l'année financière terminée le 31 mars 1951 (versions anglaise et française).

M. Howe, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Rapport annuel de la Polymer Corporation Limited pour l'année financière terminée le 31 mars 1951.

Sur motion de M. Fournier (*Hull*), il est ordonné,—Que le nom de M. Weaver soit substitué à celui de M. Conacher sur la liste des membres du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Hodgson—1. Quelle somme globale a-t-on dépensée jusqu'à ce jour pour la résidence destinée au premier ministre du Canada *a*) pour l'aménagement ou les transformations du terrain, *b*) pour l'ameublement de la maison, y compris la coutellerie, etc., *c*) en frais globaux versés aux architectes, *d*) en commissions ou allocations versées à chacun des intéressés, *e*) en frais globaux à l'égard de cette résidence?

2. Quel sera le coût estimatif du parachèvement des travaux autorisés à l'égard de cette résidence?

Par M. Wright—1. Quel est le nom et quelle est l'adresse de toutes les personnes employées en Saskatchewan en vertu de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies au cours de 1950?

2. Quelle somme a-t-on versée à chaque personne *a*) en traitements ou salaires, *b*) en frais de subsistance, *c*) en frais de déplacement, *d*) en autres frais, et quelle était la nature des travaux exécutés par chacune?

3. Quel était le nombre des personnes employées *a*) à temps partiel, *b*) à temps continu, au cours de 1950?

4. Quelle a été la somme globale versée à toutes les personnes employées *a*) à temps partiel, *b*) à temps continu?

5. Sous le régime de cette loi, quels sont les taux *a*) des traitements ou salaires, *b*) des frais de subsistance, *c*) des frais de déplacement, *d*) des autres frais, versés aux ouvriers, aux contremaîtres, à tous les autres employés?

L'adresse suivante est votée à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres de la Chambre suivants sont transmis aux fonctionnaires compétents:

Par M. Green, pour M. Diefenbaker—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement des provinces de la Saskatchewan, de l'Alberta et du Manitoba et tout ministère du gouvernement fédéral, relativement à l'entreprise d'irrigation et d'aménagement hydroélectrique de la rivière Saskatchewan-Sud, et copie de tous rapports d'ingénieurs et autres concernant la possibilité de l'entreprise ou les relevés effectués depuis le 1er janvier 1951.

Par M. Higgins, pour M. Courtemanche—Ordre de la Chambre—Copie de toutes les feuilles de paie et relevé des matériaux achetés pour les réparations effectuées au quai public de Bonaventure, comté de Bonaventure (Québec), depuis le 1er octobre au 31 décembre 1950.

Par M. Higgins, pour M. Courtemanche—Ordre de la Chambre—Copie des feuilles de paie et relevé des matériaux achetés pour les travaux effectués au quai public de Bonaventure, comté de Bonaventure (Québec), depuis mai à septembre 1950.

Par M. Higgins, pour M. Courtemanche—Ordre de la Chambre—Copie des feuilles de paie et relevé des matériaux achetés pour les réparations effectuées au quai Salomon-Henry, à Saint-Siméon, comté de Bonaventure (Québec), depuis le 1er septembre 1949 au mois de février 1950.

Par M. Higgins, pour M. Courtemanche—Ordre de la Chambre—Copie de toutes les feuilles de paie et relevé des matériaux achetés pour les réparations effectuées au quai de Cross-Point, comté de Bonaventure (Québec), depuis le 1er janvier au 31 décembre 1950.

Par M. Higgins, pour M. Courtemanche—Ordre de la Chambre—Copie des feuilles de paie et relevé des matériaux achetés pour les réparations effectuées au quai Xavier-Poirier, à Saint-Siméon, comté de Bonaventure (Québec), depuis le 1er septembre 1949 au mois de février 1950.

Par M. Higgins, pour M. Courtemanche—Ordre de la Chambre—Copie de toutes les feuilles de paie et relevé des matériaux achetés pour les travaux de réparation ou de construction exécutés aux installations de protection situées en face de la propriété de M. Charles-A. Forest, à Bonaventure, comté de Bonaventure (Québec), depuis le 1er octobre au 31 décembre 1950.

Par M. Higgins, pour M. Courtemanche—Ordre de la Chambre—Copie de toutes les feuilles de paie et relevé des matériaux achetés pour les réparations effectuées au quai, à Ruisseau LeBlanc, comté de Bonaventure (Québec), depuis avril à décembre 1950.

Par M. Higgins, pour M. Courtemanche—Ordre de la Chambre—Copie de toutes les feuilles de paie et relevé des matériaux achetés pour la réparation du quai, à Fauvel, comté de Bonaventure (Québec), depuis mai à décembre 1950.

M. Chevrier propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi permettant au gouverneur en conseil d'autoriser la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à construire une ligne de chemin de fer depuis Sherridon jusqu'à Lynn-Lake, dans la province du Manitoba, sur un parcours approximatif de 155 milles, au coût estimatif de $14,725,000.00 et suivant une dépense moyenne de $95,000.00 par mille. Le projet de loi pourvoira à l'émission, par la Compagnie, de valeurs qui peuvent être garanties par le gouvernement, relativement au coût de construction. Pour permettre à la Compagnie d'entreprendre immédiatement la construction de ladite ligne de chemin de fer, des prêts temporaires peuvent être consentis à la Compagnie, à même le Fonds du revenu consolidé, assujétis aux conditions déterminées par le gouverneur en conseil et garantis par des valeurs de la Compagnie.

M. Chevrier, membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ledit projet de résolution.

Le Bill nº 322, Loi concernant la poste au Canada, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté avec des amendements, étudié ainsi qu'il a été modifié, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Fournier (*Hull*) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement unanime, la Chambre revient à la *présentation des rapports des comités permanents et spéciaux* sous la rubrique des *Affaires de routine.*

M. Whitman, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente alors le sixième rapport dudit comité, dont la teneur suit:—

Votre comité a étudié les bills suivants qu'il a convenu de rapporter avec modifications, savoir:

Bill nº 269 (D-8 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Independent Pipe Line Company";

Bill nº 321 (U-6 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Champion Pipe Line Corporation Limited".

Comme l'article 3 du Bill nº 321 prévoit un capital social de deux millions d'actions sans valeur nominale ou au pair, votre comité recommande qu'en ce qui concerne les droits prévus à l'article 93 (3) du Règlement, chaque action soit censée valoir $10.

Avec la permission, M. Whitman propose,—Que soit agréée la recommandation exprimée dans le sixième rapport du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présenté aujourd'hui, à l'égard du capital-action prévu au Bill nº 321.

A onze heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à onze heures de l'avant-midi, en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 8 juin 1951.

N° 89

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 12 JUIN 1951

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Résumé des arrêtés en conseil rendus au cours de la période du 1er au 31 mai 1951.

M. Howe, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport de l'Auditeur général aux administrateurs et actionnaires de la Polymer Corporation Limited sur la vérification des comptes de la corporation à l'égard de l'année financière terminée le 31 mars 1935.

M. Chevrier, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 avril 1951,—État indiquant:—1. Le Gouvernement a-t-il contribué à la construction d'une ligne ou d'un réseau téléphonique dans la paroisse de Saint-Cyprien ou de Saint-Luc de Dorchester, dans la province de Québec?

2. Dans l'affirmative, quand et pour quel montant?

3. Le Gouvernement détient-il une garantie quelconque sur les biens de ce réseau?

4. Quel nom portaient le corps public, la société, le ou les propriétaires, lors de l'établissement de ce réseau ou de cette ligne?

5. Le Gouvernement est-il propriétaire de ce réseau actuellement, ou l'a-t-il déjà été?

6. Dans l'affirmative, *a*) le Gouvernement l'a-t-il loué, *b*) quand, *c*) à qui, *d*) pour quelles périodes, *e*) à quelles conditions?

7. Depuis l'établissement de ce réseau, à l'égard de chacune des années de cette période, quel a été le montant des octrois accordés aux propriétaires ou aux locataires?

A l'appel de l'ordre tendant à la troisième lecture du Bill n° 322, Loi concernant la poste au Canada;

M. Rinfret propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois.

Et comme la question est mise en délibération;

M. Drew, appuyé par M. Graydon, propose en amendement: Que le Bill n° 322 ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu'il soit de nouveau renvoyé au comité plénier en vue d'un nouvel examen de l'article onze.

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:—

OUI:

Messieurs

Adamson,
Aylesworth,
Black (Cumberland),
Blair,
Brooks,
Casselman,
Catherwood,
Charlton,
Drew,
Fairclough, (Mme)
Ferguson,
Fleming,
Fraser,
Fulton,
Gagnon,
Graydon,
Green,
Harkness,
Harris (Danforth),
Hatfield,
Higgins,
Lennard,
Macdonnell (Greenwood),
McGregor,
McLure,
Murphy,
Pearkes,
Poulin,
Tustin,
White (Hastings-Peterborough)—30.

NON:

Messieurs

Abbott,
Anderson,
Applewhaite,
Argue,
Ashbourne,
Balcom,
Bater,
Beaudoin,
Benidickson,
Bennett,
Bertrand,
Beyerstein,
Blackmore,
Boisvert,
Boivin,
Boucher,
Bourget,
Bradette,
Bradley,
Breton,
Brisson,
Bruneau,
Bryce,
Byrne,
Cavers,
Chevrier,
Claxton,
Cleaver,
Coldwell,
Corry,
Croll,
Cruickshank,
Darroch,
Dechêne,
Decore,
Dewar,
Dickey,
Dion,
Dumas,
Dupuis,
Ferrie,
Fournier (Hull),
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
George,
Gibson,
Gillis,
Goode,
Gosselin,
Gour (Russell),
Gourd (Chapleau),
Gregg,
Harrison,
Healy,
Hellyer,
Helme,
Herridge,
Hetland,
Howe,
Huffman,
Johnston,
Jones,
Jutras,
Kent,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
Knight,
Knowles,
Lafontaine,
Laing,
Lapointe,
Larson,
Lefrançois,
Lesage,
Low,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacDougall,
MacInnis,
MacKenzie,
MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria),
MacNaught,
McCann,
McCulloch,
McDonald (Parry-Sound-Muskoka),
McIlraith,
McIvor,
McLean (Huron-Perth),
McMillan,
McWilliam,
Major,
Mayhew,
Monette,
Mott,
Murray (Cariboo),
Murray (Oxford),
Noseworthy,
Parent,
Pearson,
Prudham,
Quelch,
Ratelle,
Richard (Gloucester),
Richard (Ottawa-Est),
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Riley,
Rinfret,
Robinson,
Rooney,
St-Laurent,
Shaw,
Sinclair,
Sinnott,
Smith (Moose-Mountain),
Smith (Queens-Shelburne),

Stewart (Winnipeg-Nord),	Thomas,	Ward,	Whiteside,
Stewart (Yorkton),	Thomson,	Warren,	Whitman,
Stick,	Tremblay,	Weaver,	Winkler,
Stuart (Charlotte),	Valois,	Weir,	Wood,
Studer,	Viau,	Welbourn,	Wright,
			Wylie—136.

Et la motion principale: Que le Bill n° 322, Loi concernant la poste au Canada, soit maintenant lu une troisième fois, est mise aux voix et agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Fournier (*Hull*) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et comme la question est mise en délibération;

M. Drew, appuyé par M. Graydon, propose en amendement: Que tous les mots suivant le mot "Que" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et remplacés par les suivants:

> "La Chambre est d'avis qu'il y a lieu de prendre les dispositions nécessaires à la formation d'un comité élu qui sera chargé d'étudier de concert avec M. l'Orateur le Règlement de la Chambre en vue de présenter des vœux propres à hâter l'expédition des affaires publiques et de proposer toute modification qu'il jugera opportune."

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est agréée.

Et la motion principale ainsi modifiée est mise aux voix et agréée.

M. Fournier (*Hull*) propose,—Que la Chambre se forme immédiatement en comité de subsides.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

M. Fournier (*Hull*) propose alors,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et comme la question est mise en délibération;

M. Argue, appuyé par M. Wright, propose en amendement: Que tous les mots suivant le mot "Que" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et remplacés par les suivants:

> "de l'avis de la Chambre, aucun autre relèvement des tarifs-marchandises ne devrait entrer en vigueur avant que le Parlement ait étudié la mesure que le gouvernement doit présenter pour donner suite au rapport de la Commission royale d'enquête sur les transports."

Et un débat s'élevant et se poursuivant;

On soulève l'objection que les problèmes mentionnés dans l'amendement, ayant été déférés à la Commission des Transports, y sont actuellement soumis, et qu'ils ne devraient pas faire l'objet d'un débat.

M. l'Orateur déclare la proposition d'amendement irrégulière parce que toute question déférée à la Commission des Transports revêt ce caractère judiciaire qui, selon le Règlement, prohibe la discussion en Chambre des problèmes soumis aux tribunaux, et que l'amendement proposé ne manquerait pas d'influer sur la décision de la Commission à l'égard de toute demande de majoration de tarifs-marchandises dont elle est actuellement saisie.

Et après plus ample débat, la motion principale est ainsi mise aux voix: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides, et elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides.

Et la Chambre poursuivant sa séance en comité;

A six heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil et le quitte, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(*L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.*)

(*Bills privés*)

Le Bill nº 269 (D-8 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Independent Pipe Line Company", (*modifié par le comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques*), est étudié en comité plénier, rapporté sans autre amendement, étudié ainsi qu'il a été modifié, lu une troisième fois et adopté ainsi qu'il a été modifié.

Le Bill nº 321 (U-6 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Champion Pipe Line Corporation Limited", (*modifié par le comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques*), est étudié en comité plénier, rapporté sans autre amendement, étudié ainsi qu'il a été modifié, lu une troisième fois et adopté ainsi qu'il a été modifié.

M. Winkler, appuyé par M. MacLean (*Cap-Breton-Nord et Victoria*), propose,—Que les bills de divorce suivants, émanés du Sénat, soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill nº 332 (N-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Agnès Kelsch Cleghorn".

Bill nº 343 (U-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Keith Henderson".

Bill nº 351 (C-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Archibald Kenneth MacLean".

Bill nº 358 (F-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Evelyn Collins".

Bill nº 361 (I-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eugenie Marjorie Ross Finley".

Bill nº 363 (K-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Mary Halsey Shaw".

Bill n° 370 (P-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Grace Barnsdale Moore".

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, lesdits bills sont lus une deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (avec la preuve, etc., recueillie devant le comité permanent des divorces du Sénat sur les pétitions ayant servi de fondement auxdits bills).

Les ordres tendant à la deuxième lecture des bills suivants sont appelés, respectivement, et réservés:

Bill n° 359 (G-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Brock Short".

Bill n° 360 (H-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Dufresne".

Bill n° 362 (J-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Marion Peacock Rondeau".

Bill n° 364 (L-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rodolphe Boisjoly".

Bill n° 365 (O-11 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Société de bienfaisance slovaque du Canada".

Bill n° 368 (N-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Theresa Verna Brisson Humphreys".

Bill n° 369 (O-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Shapiro Ram".

Bill n° 371 (Q-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Chaffee Caduc".

Les bills suivants sont respectivement lus une deuxième fois et renvoyés au *comité permanent de la banque et du commerce:*

Bill n° 335 (A-10 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Compagnie des Prêts et Finance industrielle".

Bill n° 366 (E-12 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la Compagnie d'Assurance Missisquoi et Rouville".

Bill n° 367 (D-12 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Co-operative Fire and Casualty Company".

La Chambre reprend ensuite le débat sur la motion proposée par M. Robinson: Que le Bill n° 118 (N-1 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Border Pipeline Corporation", soit maintenant lu une deuxième fois, et sur la proposition d'amendement de M. Herridge.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Higgins.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Le comité des subsides reprend sa séance;

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées à titre de crédits provisoires*):—

PÊCHERIES

Services généraux

140	Administration centrale	$ 281,298 00
141	Services des renseignements et de l'éducation	138,572 00
142	Service des marchés et de l'économique	170,788 00
143	Frais d'administration de l'Office des pêches de Terre-Neuve	35,366 00
144	Service d'expansion industrielle	25,000 00
145	Transport, apprêt, teinture et autres frais occasionnés par la réception et la vente des peaux de phoque à fourrure revenant au Canada d'après l'Accord provisoire sur le phoque à fourrure, conclu entre le Canada et les États-Unis, par échange de notes en date du 26 décembre 1947	500,000 00

Services sur les lieux

146	Administration	362,398 00
	Protection—	
147	Fonctionnement et entretien	2,435,661 00
148	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	154,583 00
	Inspection—	
149	Fonctionnement et entretien	878,451 00
150	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	114,475 00
	Expansion de la pisciculture—	
151	Fonctionnement et entretien	693,844 00
152	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	162,065 00
153	Consommation	55,490 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à onze heures de l'avant-midi, en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 8 juin 1951.

N° 90

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 13 JUIN 1951

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Bradette, du comité permanent des Affaires extérieures, présente le deuxième rapport dudit comité, dont la teneur suit:

La Chambre a adopté l'ordre suivant le lundi 14 mai:

Que les postes 84 à 111 inclus, et le poste 566 du budget principal des dépenses de 1951-1952 soient soustraits au Comité des subsides et déférés audit Comité, sans préjudice toutefois des pouvoirs du Comité des subsides au sujet du vote des deniers publics.

Votre Comité a étudié les crédits susmentionnés et les a approuvés.

Votre Comité recommande que le gouvernement continue ses efforts en vue de remédier à la disette de vivres de l'Inde au moyen de produits alimentaires actuellement en disponibilité et qui sont acceptables par l'Inde.

Votre Comité recommande aussi qu'à l'avenir les délégations canadiennes à l'Assemblée générale des Nations Unies continuent à insister pour que les contributions budgétaires de l'Union soviétique et des pays associés soient accrues à des niveaux qui représentent mieux leur capacité respective de payer.

Votre Comité recommande de plus que des relations plus étroites soient établies entre le ministère des Affaires extérieures et le service international de la Société Radio-Canada en vue d'assurer, dans l'intérêt de la liberté dans le monde, le plus d'efficacité possible dans les émissions destinées aux populations à l'arrière du rideau de fer.

M. Whitman, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le septième rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:

Votre Comité a étudié le Bill n° 116 (E du Sénat), intitulé: "Loi concernant la *British Columbia Telephone Company*, et a convenu de le rapporter avec une modification.

M. Mutch, du comité spécial des Affaires des anciens combattants, présente le deuxième rapport dudit comité, dont la teneur suit:

Votre Comité a étudié et approuvé le crédit suivant qui lui a été déféré le 1er mai 1951:

Poste 650 Aide financière devant être accordée, après le 31 mai 1951, en conformité des règlements que le Gouverneur en conseil édictera, aux anciens combattants inemployables qui touchent une pension en vertu de la Loi des pensions, par suite d'une invalidité qui contribue en grande partie à les rendre inemployables....$2,000,000

Votre Comité recommande que le gouvernement étudie l'opportunité de présenter une modification à ce poste par

a) la suppression des mots en grande partie, à la sixième ligne dudit poste; et

b) par l'adjonction des mots: cette assistance financière devant être exemptée de l'impôt sur le revenu en vertu des dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Votre Comité recommande également que le gouvernement étudie de nouveau les demandes qui ont été présentées au gouvernement et au comité à l'effet que la pension de base accordée à tous les pensionnés en vertu de la Loi des pensions soit augmentée.

M. Mutch, du comité spécial des Affaires des anciens combattants, présente le troisième rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:

Votre Comité a étudié le Bill nº 287, Loi concernant les avantages destinés aux membres des forces canadiennes, et a convenu de le rapporter avec amendement.

Sur motion de M. Fournier (*Hull*), il est ordonné,—Que les crédits 84 à 111 inclusivement et le crédit 566 du budget principal des dépenses de 1951-1952, rapportés aujourd'hui par le comité permanent des Affaires extérieures qui les a approuvés, soient renvoyés de nouveau au comité des subsides.

Sur motion de M. Fournier (*Hull*), il est ordonné,—Que le message de Son Excellence le Gouverneur général, en date du 1er mai 1951, ainsi que le crédit nº 650 du budget supplémentaire de 1951-1952 dont le comité spécial des Affaires des anciens combattants a fait rapport aujourd'hui, soient renvoyés au comité des subsides.

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du département des Impressions et de la Papeterie publiques pour l'année financière terminée le 31 mars 1950 (versions anglaise et française).

M. Mutch, adjoint parlementaire au ministre des Affaires des anciens combattants, présente à la Chambre:—

Rapport annuel pour l'année financière terminée le 31 mars 1951, en conformité de l'article 18 de la Loi sur l'assurance des anciens combattants, Statuts du Canada, 1944, chapitre 49 (versions anglaise et française).

Et aussi,—Rapport annuel pour l'année financière terminée le 31 mars 1951, en conformité de l'article 19 (2) de la Loi sur l'assurance des soldats de retour au pays (versions anglaise et française).

M. McCann présente, avec la permission de la Chambre, les bills suivants, qui sont respectivement lus une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 372, Loi sur l'accord relatif à l'impôt sur le revenu, conclu entre le Canada et la Suède et signé, à Ottawa, le sixième jour d'avril 1951.

Bill nº 373, Loi sur la convention et le protocole conclus entre le Canada et la France et signés, à Paris, le seizième jour de mars 1951 en matière de droits de mutation par décès.

Bill nº 374, Loi sur la convention conclue entre le Canada et la France et signée, à Paris, le seizième jour de mars 1951 relativement aux impôts sur le revenu.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Black (*Cumberland*)—1. Depuis le 1er avril 1950 jusqu'à ce jour, par province, combien d'immeubles ont été achetés par (i) le ministère de la Défense nationale, (ii) le ministère de la Production de défense, (iii) les sociétés de la Couronne, (iv) tout autre ministère du Gouvernement, en indiquant *a*) l'emplacement, *b*) le prix d'achat, *c*) le nom du vendeur, *d*) la date de l'achat, dans chaque cas?

2. Quels travaux de transformation ou de construction nouvelle a-t-on entrepris ou autorisés à l'égard de l'un ou l'autre de ces immeubles depuis son achat?

3. Quelle somme a-t-on dépensée jusqu'à ce jour à l'égard de chacun desdits immeubles?

4. A-t-on loué l'un ou l'autre de ces immeubles depuis qu'on en a fait l'acquisition? Dans l'affirmative, à qui et à quelles conditions?

Par M. Bryce—A quelles personnes a-t-on loué à bail des terrains indiens dans les réserves indiennes du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta au cours des années 1949, 1950 et 1951?

M. Abbott propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à pourvoir au remboursement des obligations financières échues, arrivant à échéance et rachetables par anticipation des Chemins de fer nationaux du Canada, et à l'émission de titres portant la garantie du Dominion du Canada à l'égard de ce remboursement, pour un principal global n'excédant pas deux cents millions de dollars.

M. Abbott, membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence l'Administrateur, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ledit projet de résolution.

La Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure tendant à modifier la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies afin de pourvoir à la nomination et à la pension de certains fonctionnaires et employés indispensables à l'exécution de la loi, et de décréter, en outre, qu'aucun projet comportant une dépense supérieure à dix mille dollars ne doit être entrepris sans le consentement du gouverneur en conseil.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Gardiner présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 375, Loi modifiant la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 357 (P-11 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant le Code criminel (Réunions de courses)";

M. Gardiner propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude plus tard aujourd'hui.

La Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne de chemin de fer depuis Sherridon jusqu'à Lynn-Lake, dans la province du Manitoba.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi permettant au gouverneur en conseil d'autoriser la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à construire une ligne de chemin de fer depuis Sherridon jusqu'à Lynn-Lake, dans la province du Manitoba, sur un parcours approximatif de 155 milles, au coût estimatif de $14,725,000.00 et suivant une dépense moyenne de $95,000.00 par mille. Le projet de loi pourvoira à l'émission, par la Compagnie, de valeurs qui peuvent être garanties par le gouvernement, relativement au coût de construction. Pour permettre à la Compagnie d'entreprendre immédiatement la construction de ladite ligne de chemin de fer, des

prêts temporaires peuvent être consentis à la Compagnie, à même le Fonds en conseil et garantis par des valeurs de la Compagnie.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Chevrier présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 376, Loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne de chemin de fer depuis Sherridon jusqu'à Lynn-Lake, dans la province du Manitoba, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill nº 338 (D-10 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi des banques d'épargne de Québec", est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Le Bill nº 296, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, est étudié de nouveau en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès de nouveau accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill nº 357 (P-11 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant le Code criminel (Réunions de courses)", est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté avec un amendement, étudié ainsi qu'il a été modifié;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Sur motion de M. Fournier (*Hull*), la Chambre s'ajourne alors, à cinq heures cinquante minutes de l'après-midi, à demain, à onze heures de l'avant-midi, conformément à l'ordre spécial adopté le vendredi, 8 juin 1951.

N° 91

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 14 JUIN 1951

Onze heures du matin.

Prière.

M. Whitman, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le huitième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

A la suite de son étude du Bill n° 116 (E du Sénat), intitulé: "Loi concernant la *British Columbia Telephone Company,* votre Comité recommande qu'il lui soit permis de présenter un rapport spécial sur la question d'étendre la compétence de la Commission des Transports de façon que cette dernière puisse, en approuvant ou revisant les taxes ou tarifs d'une compagnie relevant de sa juridiction, faire un examen approfondi et tenir compte de façon appropriée des transactions concernant des sociétés en relations intercorporatives avec la compagnie susdite, et formuler des recommandations à cet égard.

M. Winkler, du comité permanent des bills privés en général, présente le huitième rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:—

Votre Comité a étudié les bills suivants et convient d'en faire rapport sans modification:

Bill n° 267 (T-6 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "The Scripture Gift Mission (Canada) Incorporated".

Bill n° 268 (I-7 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation l'Église Catholique Polonaise Nationale d'Amérique au Canada".

Bill n° 336 (B-10 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation l'Union Baptiste de l'Ouest du Canada".

Bill n° 337 (C-10 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la Corporation Catholique Épiscopale Ukrainienne de Saskatchewan".

M. Winkler, du comité permanent des bills privés en général, présente le neuvième rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:—

Votre Comité a étudié les bills suivants et convient d'en faire rapport sans modification, savoir:

Bill nº 200 (V-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ellen Agnes Evans Boisvert".

Bill nº 201 (W-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Bruce Higgins Greenleaf".

Bill nº 202 (X-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Réal Lévesque".

Bill nº 203 (Y-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ruth Langlois Michael".

Bill nº 204 (Z-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Betty Roseman Feigelman".

Bill nº 205 (A-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rachel Aizer Forman".

Bill nº 206 (B-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roméo Paradis".

Bill nº 207 (C-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Arthur Neveu".

Bill nº 208 (D-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Harrington Courcy".

Bill nº 209 (E-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Goralcyk Jurewicz".

Bill nº 210 (F-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Colette Clément Carrières".

Bill nº 211 (G-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Barbara Bishop Wheatley".

Bill nº 212 (H-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Carl Marius Nielsen".

Bill nº 213 (J-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Eileen Rowe Brenan Stavert".

Bill nº 214 (K-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Job Fraser".

Bill nº 215 (L-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Fishman Wynn".

Bill nº 216 (M-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Vida Harriett Hunnisett Glenday".

Bill nº 217 (N-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Salfeda Busko Williams".

Bill nº 218 (O-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Isobel Barnett".

Bill nº 219 (P-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thelma Rosenberg Schwarz Bard".

Bill nº 220 (Q-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rollande-Cécile Larocque Duquette".

Bill nº 221 (R-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Etta Smolkin Shapiro".

Bill nº 222 (S-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jeanne Wigdor Millman".

Bill nº 223 (T-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Capitola Jodoin Ranger".

Bill nº 224 (U-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gaston Deguire".

Bill nº 225 (V-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Troster Fink".

Bill nº 226 (W-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rae Goldstein White".

Bill nº 227 (X-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Eileen Paris Gibson".

Bill nº 228 (Y-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lorraine Colville Watson Anderson".

Bill nº 229 (Z-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Stanley Darby".

Bill nº 230 (A-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernard Kenneth McCormack".

Bill nº 231 (B-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mansell Reginald Jacques".

Bill nº 233 (E-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Julia Starr Melnick".

Bill nº 234 (F-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Alfred Jameson".

Bill nº 235 (G-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Camille-Antoine Coutu".

Bill nº 236 (H-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Jenner Watkins".

Bill nº 237 (I-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Geraldine Mae Cuffe Kennedy".

Bill nº 238 (J-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucille Ida Fenlon Ashmore".

Bill nº 239 (K-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ela Raizman".

Bill nº 240 (L-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Julia Saad Shagory".

Bill nº 241 (M-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lottie Aileen Wright Robinson".

Bill nº 242 (N-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur David Prosser".

Bill nº 243 (O-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edmund Vaughan Stewart".

Bill nº 244 (P-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Madeleine-Clémence McKenzie Caron".

Bill nº 245 (Q-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Meinerth Aage Arsvold Wick".

Bill nº 246 (R-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Louise Vassel Evans".

Bill nº 247 (S-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margo Clare McManus McKeown".

Bill nº 248 (T-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eli Wilson Jewer".

Bill nº 249 (U-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Beulah Nellie Elliot".

Bill nº 250 (V-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Terez Baranyai Jekkel, autrement connue sous le nom de Therese Baranyai Jekkel".

Bill nº 251 (W-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Andrew Krilyk".

Bill nº 252 (X-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Dimond Parsons".

Bill nº 253 (Y-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Peter Seniw".

Bill nº 254 (Z-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Agnes Bell Bissonnette".

Bill nº 255 (A-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Banner Jones".

Bill nº 256 (B-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Selma Schenker Wyler".

Bill nº 257 (C-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Helen Shulman Cohen".

Bill nº 258 (D-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Mary Binnie Bullock".

Bill nº 259 (E-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Rose-Berthe Bernard Greco".

Bill nº 260 (F-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul-Émile Le Blanc".

Bill nº 261 (G-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Taras Pieluch".

Bill nº 262 (H-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Margaret Wright Roxburgh".

Bill nº 263 (I-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Mary Harrop Cameron".

Bill nº 264 (J-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Kirk Rosborough Finlayson".

Bill nº 265 (K-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Madeleine-Pauline Parent Bjarnason".

Bill nº 266 (L-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mona Patricia Kiddie Heaney".

Bill nº 270 (M-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irmgard Magdalena Hetzel Lichtenstein".

Bill nº 271 (N-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Boronow Walter".

Bill nº 272 (O-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ann Smith Couldrey".

Bill nº 273 (P-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phoebe Ross Kidd".

Bill nº 274 (Q-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Ann Gordon Lewis".

Bill nº 275 (R-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Serchuk Desjardins".

Bill nº 276 (S-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vivian June Pomeroy Walker".

Bill nº 277 (T-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vivian Edna Bartlett Tribe".

Bill nº 278 (U-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jeannine Lafleur Leatherdale".

Bill nº 279 (V-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bertram Kenneth Kidman".

Bill nº 280 (W-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louis Elie Yon".

Bill nº 281 (X-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Mary Thompson Lummis".

Bill nº 282 (Y-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Estelle Tétreau Latour".

Bill nº 283 (Z-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mona Fern Barton Kirkman".

Bill n° 297 (E-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Addie Jane Monica Wright Brock".

Bill n° 298 (F-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Maria Bianchi Lippiatt".

Bill n° 299 (G-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Léon-Simon Marchand".

Bill n° 300 (H-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Helen Findlay Paterson Priestman".

Bill n° 301 (I-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ilse Helen Kneutgen Jorgensen".

Bill n° 302 (J-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Howard Wesley Bartlett".

Bill n° 303 (K-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Stephanos Katinoglou".

Bill n° 304 (L-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yetta Handler Meller".

Bill n° 305 (M-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Raymond Landry".

Bill n° 306 (N-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lloyd William Lane".

Bill n° 307 (O-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lovannez Chartrand Dinelle".

Bill n° 308 (P-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sophie Kotsos Moscoutis".

Bill n° 309 (Q-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mae Kert Sigman".

Bill n° 310 (R-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Jane Greeley Smith".

Bill n° 311 (S-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Cook Donaldson".

Bill n° 312 (T-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cecily Chandler Troop".

Bill n° 313 (U-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris May Thompson Ewaldt".

Bill n° 314 (V-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laurette Trudel Charland".

Bill n° 315 (W-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Stevenson Greenshields".

Bill n° 316 (X-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Clare Kent Gerrie Jorgensen".

Bill n° 317 (Y-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Watson Bell".

Bill n° 318 (Z-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Cruickshank MacArthur".

Bill n° 319 (A-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Mendelson Teitelbaum".

Bill n° 320 (B-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gwendoline Mary Teresa Sullivan Duddridge".

Bill n° 323 (E-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jane Stirling Stephens".

Bill n° 324 (F-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mavis Elizabeth Thomas Wrathall".

Bill n° 325 (G-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Courland Rubin Flesch".

Bill nº 326 (H-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yvonne Winifred Kathleen Walker Andrews".

Bill nº 327 (I-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Cochrane Aitchison Lalonde".

Bill nº 328 (J-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Taylor Carey".

Bill nº 329 (K-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Julia Saykaly Hajaly".

Bill nº 330 (L-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Auclair Gingras".

Bill nº 331 (M-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Georges Paquin".

Bill nº 339 (Q-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Laure-Jacqueline Patenaude Racine".

Bill nº 340 (R-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Edna Glass Fryer".

Bill nº 341 (S-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Emma Laronde Bell, parfois connue sous le nom de Emma DeLaronde Bell".

Bill nº 342 (T-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Birute Elena Vaitkunaite Akstinas".

Bill nº 345 (W-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Alfred Sabourin".

Bill nº 346 (X-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Kamichik Coviensky".

Bill nº 347 (Y-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yvette Marsan Valiquette, autrement connue sous le nom de Marie-Fernande-Yvette Marsan Valiquette".

Bill nº 348 (Z-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Elizabeth McIntyre Williams".

Bill nº 349 (A-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Ann Sinclair Allen".

Bill nº 350 (B-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gabrielle Robert Malette".

M. Winkler, du comité permanent des bills privés en général, présente le dixième rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:—

Conformément à un ordre de la Chambre en date du 1er juin 1951, votre Comité a étudié le sujet du Bill nº 232 (C-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Atherton Critchley", et a entendu des représentations des avocats du pétitionnaire et de l'intimée à cet égard.

Votre Comité recommande que le Bill nº 232 soit inscrit de nouveau au Feuilleton.

M. Fournier (*Hull*) membre du conseil privé du roi, pour M. Harris (*Grey-Bruce*), dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 6 juin 1951:—Copie de toutes lettres et correspondance échangées entre l'honorable ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, ou tout fonctionnaire de ce ministère, et M. John Fisher, commentateur de la Société Radio-Canada, au cours des mois de mars et avril 1951.

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre, en date du 19 février,—État indiquant:—1. Quelles sommes a-t-on versées aux administrateurs des compagnies de l'État, à titre de frais, honoraires, etc., au cours des années 1947, 1948, 1949 et 1950?
2. Quelle somme a été versée à chaque administrateur, au cours de chaque année?

Aussi,—Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre, en date du 7 mai 1951,—État indiquant:—Quels avocats, ayant rendu des services professionnels ou ayant agi à titre de procureurs pour le compte de quelque ministère du Gouvernement, ont reçu chacun plus de cinq mille dollars en honoraires, depuis le 1[er] janvier 1947, et quelle somme a-t-on versée à chacun desdits avocats?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 mai 1951:—État indiquant la somme globale versée à titre de frais, *a*) à chaque membre du Cabinet, *b*) à chaque adjoint parlementaire, au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1951.

M. Prudham, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Troisième rapport annuel de l'Office fédéral du charbon pour l'année financière terminée le 31 mars 1951.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Winkler, il est ordonné,—Que, pour le reste de la session, l'article 105 du Règlement concernant l'affichage des bills privés soit suspendu.

M. Chevrier présente, avec la permission de la Chambre, les bills suivants, qui sont respectivement lus une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 377, Loi modifiant la Loi des chemins de fer.

Bill n° 378, Loi modifiant la Loi du National-Canadien et du Pacifique-Canadien, 1933.

Bill n° 379, Loi modifiant la Loi des taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Higgins—1. Quelles mesures est-on à prendre relativement aux biens appartenant autrefois à la Marine royale et à la Marine royale canadienne à Terre-Neuve?
2. Ces biens seront-ils de nouveau utilisés? Dans l'affirmative, quand?

Par M. Pearkes—1. Des navires de la *Ming Sung Industrial Company of Canada*, battant pavillon du Canada et d'immatriculation canadienne, font-ils le commerce entre Hong Kong, Macao, Canton?
2. Dans l'affirmative, quelle est la nature des cargaisons transportées?
3. Les officiers de ces navires détiennent-ils des brevets canadiens?
4. Y a-t-il des navires de la *Ming Sung Industrial Company* arborant le pavillon de la République populaire de Chine qui font le commerce?

M. St-Laurent propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter une mesure pour modifier la Loi sur la Commission du district fédéral, 1927, en vue de porter le nombre des membres de la Commission de dix-neuf à vingt; de stipuler, aussi, que la Commission peut construire dans le district de la Capitale nationale, des chemins de fer et des installations connexes et, à cette fin, acquérir des terrains et des propriétés immobilières et conclure des ententes avec des compagnies de chemin de fer relativement à l'utilisation, l'entretien et l'exploitation desdits chemins de fer, et de pourvoir, en outre, au paiement de subventions limitées aux autorités appropriées dans les municipalités à l'égard des propriétés situées dans celles-ci et acquises en vue de leur inclusion dans le Parc de la Gatineau.

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence l'Administrateur, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ledit projet de résolution.

M. Fournier (*Hull*), pour M. Gardiner propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter une mesure pour abroger les Parties I et II de la Loi de l'industrie laitière et les remplacer par une nouvelle loi intitulée: Loi sur les produits laitiers du Canada, en vue d'établir des normes nationales à l'égard des produits laitiers et de réglementer le commerce interprovincial et international de ces produits.

La mesure pourvoit à la nomination d'inspecteurs, de classeurs et d'autres personnes nécessaires à l'application et à l'exécution de la loi.

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence l'Administrateur, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ledit projet de résolution.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées à titre de crédits provisoires*):—

PRODUCTION DE DÉFENSE

MINISTÈRE

76	Administration centrale et rétributions à la Corporation commerciale canadienne et autres compagnies pour services fournis en matière d'achats et de production pour la défense	$5,000,000 00

77	Capitaux pour aider à la construction, l'achat, l'extension ou l'amélioration d'outillage ou d'ouvrages de premier établissement par des entrepreneurs privés exécutant des contrats pour la défense, ou des usines de la couronne exploitées en régie intéressée, ou des compagnies de la couronne dirigées par le ministre de la Production de défense, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor..	50,000,000 00
78	Recherches relatives au perfectionnement des moteurs et avions à réaction	1,000,000 00
79	Liquidation de contrats, y compris les engagements des années précédentes, concernant l'achat de biens exploités par les ministères des Munitions et approvisionnements, et de la Reconstruction et des approvisionnements, ou tout organisme relevant de ces ministères; liquidation des valeurs actives et passives des compagnies abolies et des usines fermées de la couronne; et dépenses diverses et imprévues ..	200,000 00
80	Transfert des fonds de la Caisse de retraite des employés de la Corporation commerciale canadienne à la caisse de retraite créée en vertu de la Loi de la pension et de la caisse de retraite du Service civil à l'égard des contributions antérieures versées et de l'intérêt accumulé au compte des employés de la Corporation mutés au ministère..	1 00
	Compagnies de la couronne	
81	Dépenses subies par la *Defence Construction Limited* en assurant la réalisation de projets de défense pour le ministère de la Défense nationale..	3,000,000 00
	Canadian Arsenals Limited—	
82	Administration et exploitation..	3,300,000 00
83	Construction, améliorations et nouvel outillage.	1,700,000 00

COMMERCE

Administration générale

449	Administration centrale	513,280 00
450	Denrées et allocations, y compris l'aide à l'expansion des marchés et aux nouvelles industries, l'obtention d'approvisionnements, et les contributions selon le détail des affectations	596,973 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le Bill nº 198, Loi modifiant la Loi des douanes, avec les amendements suivants:

1. *Page 2, ligne 27:* Au mot "six", substituer "douze".

2. *Page 2, ligne 27*: Après "et", insérer ", sous réserve des articles 124 et 126,".

3. *Page 2, lignes 41 et 42*: Retrancher la sous-clause deux de la clause quatre.

Et aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le Bill n° 355, Loi concernant les poids et mesures, avec l'amendement suivant:

1. *Page 17, Annexe II.* Retrancher le paragraphe 2 et y substituer le suivant:

"2. L'unité-étalon de poids pour le Canada est la livre, soit les quarante-cinq millions trois cent cinquante-neuf mille deux cent quarante-trois cent millionièmes $\left\{\frac{45,359,243}{100,000,000}\right\}$ du kilogramme international.

Du consentement unanime, la Chambre revient à la *présentation des rapports des comités permanents et spéciaux* sous la rubrique des *Affaires de routine.*

M. Cleaver, du comité permanent de la banque et du commerce, présente alors le septième rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:—

Votre Comité a étudié les bills suivants et convient d'en faire rapport sans modification, savoir:

Bill n° 335 (A-10 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Compagnie des Prêts et Finance industrielle".

Bill n° 366 (E-12 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la Compagnie d'Assurance Missisquoi et Rouville".

Bill n° 367 (D-12 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Co-operative Fire and Casualty Company".

A onze heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à onze heures de l'avant-midi, en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 8 juin 1951.

N° 92

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 15 JUIN 1951

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Bradette, du comité permanent des Affaires extérieures, présente le troisième rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:—

Votre comité dépose maintenant un exemplaire imprimé de ses procès-verbaux et témoignages.

(Pour les procès-verbaux, les témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice n° 6 des Journaux.)

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Exemplaire des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 13 juin 1951, conformément aux dispositions de l'article 6 de la Loi sur les règlements, chapitre 50 des Statuts du Canada, 1950 (1re session) (versions anglaise et française.)

M. St-Laurent, appuyé par M. Drew, propose,—Qu'un comité spécial, composé de Messieurs Weir, Tremblay, Casselman, Knowles et Shaw, soit nommé pour conférer avec M. l'Orateur et, avec son concours, préparer et présenter une liste des membres qui composeront un comité élu de la Chambre chargé d'étudier, de concert avec M. l'Orateur, la procédure de la Chambre, en vue de proposer toutes les modifications qu'il jugera désirables pour assurer l'expédition plus rapide des affaires publiques; que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à ordonner la production de documents et à faire rapport de temps à autre de ses conclusions et de ses recommandations.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

M. Martin propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter une mesure sur l'assistance-vieillesse et de prévoir le paiement aux provinces, sur le Fonds du revenu consolidé, de montants au titre de l'assistance-vieillesse versée par les provinces à certaines personnes qui ont atteint l'âge de soixante-cinq ans et qui ont besoin de cette assistance, n'excédant pas, à l'égard d'un bénéficiaire quelconque, cinquante pour cent de quarante dollars mensuellement ou du montant d'assistance-vieillesse mensuellement versé par les provinces aux bénéficiaires, en prenant celui de ces deux montants qui est inférieur à l'autre; et de pourvoir à la conclusion de conventions avec les provinces à cet égard ainsi qu'aux conditions et à la durée de ces conventions.

M. Martin, membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence l'Administrateur, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ledit projet de résolution.

M. Martin propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter une mesure sur les allocations aux aveugles et de prévoir le paiement aux provinces, sur le Fonds du revenu consolidé, de montants au titre d'allocations aux aveugles versées par les provinces à certaines personnes qui ont atteint l'âge de vingt et un ans, et qui sont aveugles et ont besoin de ces allocations, n'excédant pas, à l'égard d'un bénéficiaire quelconque, soixante-quinze pour cent de quarante dollars mensuellement ou du montant d'allocation mensuellement versé par les provinces aux bénéficiaires, en prenant celui de ces deux montants qui est inférieur à l'autre; et de pourvoir à la conclusion de conventions avec les provinces à cet égard ainsi qu'aux conditions et à la durée de ces conventions.

M. Martin, membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence l'Administrateur, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ledit projet de résolution.

M. Abbott propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue de codifier et reviser la Loi du ministère des Finances et du Conseil du trésor et la Loi du revenu consolidé et de la vérification, 1931, et certaines autres lois; de pourvoir à l'organisation et aux attributions du Conseil du trésor et du ministère des Finances, et à la nomination et aux attributions du contrôleur du Trésor; de réglementer la perception, l'administration et le déboursement des deniers publics, les emprunts publics, la gestion de la dette publique, et l'acquisition, l'inscription et la sortie des approvisionnements publics; de pourvoir à la comptabilité de tous les comptes publics, et à leur vérification, et à la nomination, au traitement et aux attributions de l'Auditeur général du Canada; de pourvoir au contrôle des affaires financières des sociétés de l'État; de réglementer les conditions selon lesquelles des contrats peuvent être conclus au nom de Sa Majesté; de pourvoir

au mode d'amortissement des dettes envers Sa Majesté, qui sont devenues irrécouvrables; de pourvoir à l'administration du Fonds du revenu consolidé et aux paiements à effectuer sur ce fonds.

M. Abbott, membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence l'Administrateur, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ledit projet de résolution.

Les amendements apportés par le Sénat au Bill nº 198, Loi modifiant la Loi des douanes, sont, respectivement, lus une deuxième fois et agréés.

L'amendement apporté par le Sénat au Bill nº 355, Loi concernant les poids et mesures, est lu une deuxième fois et agréé.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et la Chambre poursuivant sa séance en comité;

A six heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil et le quitte, pour le reprendre à huit heures

Huit heures du soir.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Winkler, le dixième rapport du comité permanent des bills privés en général, présenté à la Chambre le jeudi 14 juin, est agréé.

(*L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.*)

(*Bills privés*)

Le Bill nº 116 (E du Sénat), intitulé: "Loi concernant la British Columbia Telephone Company", (modifié par le *comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques*), est étudié en comité plénier, rapporté sans autre amendement, étudié ainsi qu'il a été modifié, lu une troisième fois, sur division, et adopté ainsi qu'il a été modifié.

Les ordres portant que la Chambre se forme en comité plénier, pour l'étude des bills privés suivants sont respectivement appelés et réservés:

Bill nº 267 (T-6 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "The Scripture Gift Mission (Canada) Incorporated".

Bill nº 268 (I-7 du Sénat), intitulé :"Loi constituant en corporation l'Église Catholique Polonaise Nationale d'Amérique au Canada".

Le Bill nº 336 (B-10 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation l'Union Baptiste de l'Ouest du Canada" est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Le Bill nº 337 (C-10 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la Corporation Catholique Épiscopale Ukrainienne de Saskatchewan", est étudié en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Le comité des subsides reprend sa séance.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées à titre de crédits provisoires*):—

AFFAIRES EXTÉRIEURES

A—Ministère et missions à l'étranger

85	Bureau des passeports—Administration	$ 194,568 00
86	Représentation à l'étranger—administration, y compris les traitements des hauts commissaires, ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, consuls, secrétaires et fonctionnaires nommés suivant les directives du Gouverneur en conseil, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du service civil ou de l'une quelconque de ses modifications	4,492,816 00
87	Représentation à l'étranger—construction, acquisition ou amélioration d'édifices, d'ouvrages, de terrains, de matériel nouveau et de mobilier	228,940 00
88	Représentation à l'étranger—Construction, acquisition, amélioration ou ameublement de propriétés devant servir de bureaux ou de résidences du gouvernement canadien en pays étrangers, dont le coût doit être acquitté en devises étrangères non convertibles en dollars canadiens ou américains, qui ne peuvent être affectées qu'à des fins gouvernementales ou autres fins limitées et qui ont été acquises en règlement de réparations ou de réclamations découlant d'opérations militaires ou de dépenses de guerre, ou en échange d'autres devises ainsi acquises	1,042,500 00
89	Réceptions officielles	20,000 00
90	Assistance aux citoyens canadiens dans le besoin à l'étranger et remboursement au Royaume-Uni des dépenses d'assistance contractées par ses postes diplomatiques et consulaires pour le compte du Canada (portion recouvrable)	15,000 00
91	Représentation du Canada aux conférences internationales	225,000 00
92	Section canadienne de la Commission mixte permanente de défense (Canada-États-Unis), y compris $7,500 pour le président, nonobstant les dispositions de la Loi du service civil	10,000 00

93	Subvention à l'Association canadienne pour les Nations Unies	10,000 00
94	Subvention à la Société canadienne de la Croix-rouge (activité internationale de la Croix-rouge)	25,000 00

B—Généralités

Cotisation du gouvernement canadien comme membre des organisations internationales ou du Commonwealth énumérées ci-après

95	Organisation des Nations Unies	1,466,100 00
	Institutions spécialisées—	
96	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	109,000 00
97	Organisation internationale du Travail	256,300 00
98	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	327,800 00
99	Organisation de l'aviation civile internationale	114,630 00
100	Organisation mondiale de la santé	231,200 00
101	Comité économique du Commonwealth	16,830 00
102	Commission maritime du Commonwealth	510 00
103	Agence interalliée des réparations	7,000 00
104	Comité interaméricain pour la sécurité sociale	4,700 00
105	Contribution du gouvernement canadien à l'application de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce	14,300 00

Organisation de l'aviation civile internationale

106	Fourniture à l'Organisation de l'aviation civile internationale d'un local à bureaux au prix coûtant	66,604 00

Commission conjointe internationale

107	Études et relevés préliminaires du bassin de l'Ouest central	10,000 00
108	Quote-part du Canada dans une enquête sur la pollution de l'air dans le voisinage de Détroit et de Windsor	40,000 00
109	Quote-part du Canada dans les dépenses relatives à la question de la rivière St-Jean	50,000 00
110	Quote-part du Canada dans les dépenses relatives à la question des chutes Niagara	50,000 00

Services provisoires

111	Comité consultatif du Commonwealth pour le Sud et le Sud-Est de l'Asie (assistance technique)	400,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Affaires extérieures

566	Avances de capital de roulement pour l'année financière courante et les années subséquentes, afin de maintenir l'encaisse et les soldes en banque des missions diplomatiques du ministère des Affaires extérieures, sous réserve des règlements du Conseil du Trésor, le montant des avances ainsi autorisées ne devant jamais dépasser	300,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill nº 295, Loi modifiant le Tarif des douanes.

Aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill nº 380 (M-12 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la Société centrale d'hypothèques et de logement".

Bill nº 381 (R-12 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi nationale de 1944 sur l'habitation".

Aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont agréé, sans autre modification, l'amendement apporté par la Chambre des communes au Bill nº 321 (U-6 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation 'Champion Pipe Line Corporation Limited".

Et aussi,—Un message pour informer la Chambre que le Sénat a agréé, sans autre modification, l'amendement apporté par la Chambre des communes au Bill nº 269 (D-8 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Independent Pipe Line Company".

A onze heures du soir M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à onze heures de l'avant-midi, en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 8 juin 1951.

N° 93

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 18 JUIN 1951

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 382 (S-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Flora Muriel Crane Keane".

Bill n° 383 (T-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Opal Jean Ellis Pike".

Bill n° 384 (U-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elphège Fournier".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de bills de divorce, et sur lesquelles reposent les bills ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

M. Mutch, du comité spécial des Affaires des anciens combattants, présente le quatrième rapport dudit comité, dont la teneur suit:

Votre Comité a étudié le Bill n° 288, Loi ayant pour objet de modifier la Loi des pensions et d'en changer le titre, et a convenu de le rapporter avec des amendements.

Votre Comité recommande que le gouvernement étudie l'opportunité d'amender les clauses 7, 9, 11 et 18 dudit bill n° 288, de manière à reculer la date fixée, quand elle apparaît dans lesdites clauses, du 1er mai 1950 au 1er mai 1951.

Votre Comité recommande aussi que le gouvernement étudie l'opportunité d'amender de nouveau ledit bill nº 288, par l'adjonction d'une clause modifiant le paragraphe quatre de l'article vingt-neuf de la Loi des pensions, par la suppression des mots ou deux, à la troisième ligne dudit article.

M. Mutch, du comité spécial des Affaires des anciens combattants, présente le cinquième rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:

Votre Comité a étudié le Bill nº 286, Loi modifiant la Loi sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants, et a convenu d'en faire rapport avec un amendement.

M. Fournier, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 30 mai 1951:—État indiquant *a*) une liste des entreprises de construction à Halifax (Nouvelle-Écosse) pour lesquelles le ministère des Travaux publics a demandé des soumissions, du 1er janvier au 30 avril 1951, *b*) le numéro de la soumission, *c*) l'emplacement et le genre des travaux, *d*) le nom et l'adresse des soumissionnaires et le montant de chaque soumission, *e*) le nom et l'adresse des adjudicataires et le montant de chaque adjudication.

M. Winters, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Exemplaire des ordonnances rendues par le commissaire en conseil des Territoires du Nord-Ouest au cours de la période du 22 février au 11 juin 1951, conformément à l'article 13 de la Loi des Territoires du Nord-Ouest, chapitre 142, S.R.C., 1927.

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, présente à la Chambre,—Rapport de la Commission des grains du Canada pour l'année 1950.

M. Abbott présente, avec la permission de la Chambre, les bills suivants, qui sont respectivement lus une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 385, Loi ayant pour objet de modifier la Convention sur les ressources naturelles du Manitoba.

Bill nº 386, Loi ayant pour objet de modifier la Convention sur les ressources naturelles de l'Alberta.

Bill nº 387, Loi ayant pour objet de modifier la Convention sur les ressources naturelles de la Saskatchewan.

Mme Fairclough, appuyée par M. Pearkes, présente le Bill nº 388, Loi favorisant les pratiques équitables en matière d'emploi au Canada, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont, respectivement, lus une première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 380 (M-12 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la Société centrale d'hypothèques et de logement".—M. *Winters*.

Bill nº 381 (R-12 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi nationale de 1944 sur l'habitation".—M. *Winters*.

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:

Par M. Gagnon—1. Y a-t-il des fonctionnaires qui ne sont pas sujets britanniques au ministère de la Défense nationale?

2. Dans l'affirmative, *a*) quel est le nom de ces fonctionnaires, *b*) quelles sont leurs fonctions respectives, c) quelle est la nature de leurs travaux, *d*) quel est le traitement de chacun, *e*) quel est leur pays d'origine, *f*) par qui et à quelle date chacun a-t-il été recommandé?

L'ordre de la Chambre suivant est transmis au fonctionnaire compétent:—

Par M. MacInnis, pour M. Coldwell—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance datée de 1950 et de 1951 jusqu'à ce jour, que possède le ministère des Travaux publics, relativement au projet de construction d'un pont sur la rivière Saskatchewan-Nord, à la ligne d'intersection des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Sur motion de M. Fournier (*Hull*), pour M. St-Laurent, il est résolu,—Qu'à compter du samedi 23 juin 1951, et chaque samedi subséquent jusqu'à la fin de la présente session, la Chambre se réunisse à onze heures du matin, et que l'ordre des travaux et la procédure soient les mêmes que le jeudi.

M. Abbott propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue de permettre à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada d'effectuer des dépenses d'établissement n'excédant pas $97,737,000, et d'augmenter de $20,000,000 le capital d'exploitation du réseau des Chemins de fer nationaux; de prescrire que le gouverneur en conseil peut autoriser le réseau des Chemins de fer nationaux à contracter des engagements au cours de 1951, en plus des dépenses autorisées, pour des montants n'excédant pas $111,512,920; d'autoriser les Chemins de fer nationaux à émettre des valeurs afin de fournir les sommes requises pour les dépenses autorisées; de prescrire que les montants disponibles provenant des réserves pour dépréciation et amortissement d'escompte relatif à la dette peuvent être appliqués à l'acquittement des dépenses autorisées; de stipuler que le principal global non racheté des valeurs, à une même époque, à l'exclusion des valeurs émises pour garantir les prêts temporaires consentis par le ministre des Finances, ne devra pas excéder la somme de $101,215,000; de permettre au gouverneur en conseil de garantir le principal et les intérêts des valeurs émises par la Compagnie pour la fin susdite; d'autoriser le ministre des Finances à consentir à ladite Compagnie des prêts temporaires garantis par ces valeurs, et dont le principal ne doit pas excéder la somme de $101,215,000, afin de permettre à ladite Compagnie de couvrir cette dépense et cette dette. La mesure permet d'aider et d'assister financièrement d'autres compagnies dudit réseau des Chemins de fer nationaux et autorise le ministre des Finances à placer à la disposition de la Compagnie nationale ou des Lignes aériennes Trans-

Canada les montants nécessaires pour leur permettre d'acquitter les frais d'exploitation et les frais imputables sur le revenu si, à toute époque avant le 1er juillet 1952, les revenus disponibles du réseau des Chemins de fer nationaux ou des Lignes aériennes Trans-Canada et des filiales, respectivement, ne suffisent pas à couvrir ces frais. Cependant, tous ces montants doivent être remboursés au ministre à même les revenus annuels des compagnies bénéficiaires dans la mesure où ces revenus suffisent, et toute insuffisance doit être comblée au moyen de crédits subséquemment votés par le Parlement.

M. Abbott, membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence l'Administrateur, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ledit projet de résolution.

Le Bill n° 372, Loi sur l'accord relatif aux impôts sur le revenu, conclu entre le Canada et la Suède et signé à Ottawa le six avril mil neuf cent cinquante et un, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 373, Loi sur la convention et le protocole entre le Canada et la France, signés à Paris le seize mars 1951, en matière de droits de mutation par décès, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 374, Loi sur la convention conclue entre le Canada et la France et signée, à Paris, le seize mars 1951, relativement aux impôts sur le revenu, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 376, Loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne de chemin de fer depuis Sherridon jusqu'à Lynn-Lake, dans la province du Manitoba;

M. Chevrier propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, et renvoyé au *comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.*

La Chambre reprend l'étude en comité plénier, d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur l'assurance des soldats de retour au pays.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure pour modifier la Loi sur l'assurance des soldats de retour au pays aux fins suivantes:

Retrancher de la loi certaines dispositions qui ne s'appliquent plus par suite de l'expiration du délai prévu pour la conclusion de nouveaux contrats d'assurance;

Augmenter le montant du produit de l'assurance à verser en vertu du contrat lors du décès de l'assuré;

Restreindre dans une certaine mesure les difficultés d'application actuelles de la loi et faire accorder davantage ladite loi avec la Loi sur l'assurance des anciens combattants en matière de restrictions à l'égard des bénéficiaires, notamment en ce qui a trait au mode de changement des bénéficiaires et à la modification de la répartition de l'assurance;

Faire disparaître certaines restrictions relatives au paiement du produit de l'assurance à la succession de l'assuré; et

Abolir le paiement des primes à l'égard des contrats à vie quand l'assuré atteint son quatre-vingt-cinquième anniversaire de naissance.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Abbott, pour M. Lapointe, présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 389, Loi modifiant la Loi sur l'assurance des soldats de retour au pays, qui est lu une première fois.

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une deuxième fois et renvoyé au *comité spécial des Affaires des anciens combattants.*

Du consentement unanime, la Chambre revient aux *Motions,* sous la rubrique des *Affaires de routine.*

M. Howe, membre du conseil privé du roi, présente alors à la Chombre les documents suivants:

a) Lettre de M. R. G. Peers, de la *Roy Peers Company Limited,* de Montréal (Canada), à M. John J. Deutsch, du ministère des Finances, Ottawa, en date du 13 juin 1951, au sujet des navires de la *Ming Sung Industrial Co. (H.K.) Limited* s'adonnant au commerce avec la Chine; et *b*) Lettre de M. C. C. Yang, gérant de la *Ming Sung Industrial Co. (H.K.) Limited,* à M. T. R. G. Fletcher, commissaire canadien du commerce, en date du 8 juin 1951, relativement aux navires de ladite société s'adonnant au commerce avec la Chine.

La Chambre reprend ensuite l'étude des *Mesures du Gouvernement.*

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution relatif aux subventions aux municipalités dans lesquelles sont situées des propriétés fédérales;

M. Abbott propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure pour prescrire que le ministre des Finances peut, à même les sommes votées par le Parlement, accorder certaines subventions aux municipalités à l'égard des propriétés fédérales qui y sont situées.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Abbott présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 390, Loi concernant les subventions aux municipalités, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill nº 296, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté avec des amendements, étudié ainsi qu'il a été modifié, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 194, Loi modifiant la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or;

M. Prudham propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté avec des amendements, étudié ainsi qu'il a été modifié, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé onze heures du soir, exactement onze heures et cinq minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à onze heures du matin en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 8 juin 1951.

N° 94

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 19 JUIN 1951

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le quarantième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de quarantième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié la pétition suivante en obtention de bill privé, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées:

De *The Trust and Loan Company of Canada,* demandant l'adoption d'une loi en vue de modifier la loi qui la constitue en corporation.

M. l'Orateur, du comité spécial institué pour étudier la question d'un système de haut-parleurs à la Chambre des communes, présente le rapport dudit comité, dont la teneur suit:

Votre comité, après avoir étudié les genres d'installations employées par d'autres organes parlementaires, a conclu qu'un système d'amplification du son, semblable à celui qui a été installé dans la salle de la Chambre des communes, aux édifices du Parlement, à Londres, système dit à faible intensité, est celui qui conviendrait le mieux à notre Chambre. C'est un système conçu spécifiquement en vue de permettre à toute personne à la Chambre d'entendre quiconque y prend la parole, et qui reproduit la voix de ce dernier dans toutes les parties de la Chambre à la même intensité que sa voix naturelle.

La conclusion à laquelle en est venu le comité, relativement à l'installation de ce système dans notre Chambre, est en harmonie avec l'opinion qu'ont exprimée les fonctionnaires de l'État qui sont des spécialistes reconnus en ce

genre de travail. En outre, après avoir examiné notre Chambre, l'ingénieur en chef adjoint du ministère anglais des Travaux s'est prononcé en faveur de l'emploi d'un système semblable.

Le comité a appris que les Communes anglaises louent, d'année en année, l'outillage, qui est entretenu par des employés formés de la compagnie, et qu'elles n'ont qu'à se féliciter du procédé. La compagnie qui loue l'outillage s'est engagée par contrat à le maintenir constamment en bon état de fonctionnement, à remplacer les pièces qui pourraient faire défaut ou auraient autrement besoin d'être remplacées et à installer un outillage amélioré, s'il en est mis un sur le marché. Autrement dit, la compagnie est tenue d'entretenir tout le système et de lui faire donner toujours le meilleur rendement, le tout à ses frais.

Votre comité recommande donc qu'un système d'amplification du son semblable à celui qui existe à la Chambre des communes de Westminster soit installé dans notre Chambre et que des mesures soient prises en ce sens.

Avec la permission de la Chambre, M. St-Laurent, appuyé par M. Drew, propose,—Que ledit rapport soit maintenant agréé.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Exemplaire de l'Accord entre les signataires du Traité de l'Atlantique-Nord concernant le statut de leurs troupes, signé à Londres le 19 juin 1951 (Recueil des traités, 1951).

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, pour M. McCubbin, adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 juin 1951,—État indiquant:—1. Quel est le nom et quelle est l'adresse de toutes les personnes employées en Saskatchewan en vertu de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies au cours de 1950?

2. Quelle somme a-t-on versée à chaque personne *a*) en traitements ou salaires, *b*) en frais de subsistance, *c*) en frais de déplacement, *d*) en autres frais, et quelle était la nature des travaux exécutés par chacune?

3. Quel était le nombre des personnes employées *a*) à temps partiel, *b*) à temps continu, au cours de 1950?

4. Quelle a été la somme globale versée à toutes les personnes employées *a*) à temps partiel, *b*) à temps continu?

5. Sous le régime de cette loi, quels sont les taux *a*) des traitements ou salaires, *b*) des frais de subsistance, *c*) des frais de déplacement, *d*) des autres frais, versés aux ouvriers, aux contremaîtres, à tous les autres employés?

Sur motion de M. Tremblay, il est ordonné,—Que le nom de M. Conacher soit substitué à celui de M. Goode,

Que le nom de M. Thomson soit substitué à celui de M. MacDougall, et

Que le nom de M. Cannon soit substitué à celui de M. Laing, sur la liste des membres du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

M. Fournier (*Hull*), pour M. Garson, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 391, Loi modifiant le Code criminel, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont respectivement lus une première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 382 (S-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Flora Muriel Crane Keane".—M. *Winkler.*

Bill n° 383 (T-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Opal Jean Ellis Pike".—M. *Winkler.*

Bill n° 384 (U-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elphège Fournier".—M. *Winkler.*

A l'appel de l'ordre tendant à la troisième lecture du Bill n° 296, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu;

M. Abbott propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la troisième lecture du Bill n° 194, Loi modifiant la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or;

M. Prudham propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 380 (M-12 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la Société centrale d'hypothèques et de logement";

M. Winters propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 381 (R-12 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi nationale de 1944 sur l'habitation";

M. Winters propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement unanime, la Chambre revient à la *présentation des rapports des comités permanents et spéciaux,* sous la rubrique des *Affaires de routine.*

M. Breithaupt, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente alors le neuvième rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:—

Votre comité a étudié le Bill n° 376, Loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne de chemin de fer depuis Sherridon jusqu'à Lynn-Lake, dans la province du Manitoba, et a convenu de la rapporter avec un amendement.

M. Breithaupt, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le dixième rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:—

Votre comité a étudié le Bill n° 356 (C-11 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, et a convenu de le rapporter sans amendement.

La Chambre reprend ensuite l'étude des *mesures du Gouvernement.*

Les bills suivants sont respectivement lus une deuxième fois, étudiés en comité plénier, rapportés sans amendement:

Bill n° 385, Loi ayant pour objet de modifier la Convention sur les ressources naturelles du Manitoba.

Bill n° 386, Loi ayant pour objet de modifier la Convention sur les ressources naturelles de l'Alberta.

Bill n° 387, Loi ayant pour objet de modifier la Convention sur les ressources naturelles de la Saskatchewan.

Avec la permission de la Chambre, lesdits bills sont l'un après l'autre lus une troisième fois et adoptés.

La Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution concernant le remboursement des obligations financières échues, arrivant à échéance et rachetables par anticipation des Chemins de fer nationaux du Canada.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à pourvoir au remboursement des obligations financières échues, arrivant à échéance et rachetables par anticipation des Chemins de fer nationaux du Canada, et à l'émission de titres portant la garantie du Dominion du Canada à l'égard de ce remboursement, pour un montant global de principal n'excédant pas deux cents millions de dollars.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Fournier (*Hull*), pour M. Abbott, présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 392, Loi sur les Chemins de fer nationaux du Canada, en vue du remboursement d'obligations financières échues, arrivant à échéance et rachetables par anticipation, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution concernant les dépenses, le capital d'exploitation, les valeurs, les emprunts, etc., des Chemins de fer nationaux du Canada, et concernant certains paiements aux Lignes aériennes Trans-Canada.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue de permettre à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada d'effectuer des dépenses d'établissement n'excédant pas $97,737,000, et d'augmenter de $20,000,000 le capital d'exploitation du réseau des Chemins de fer nationaux; de prescrire que le gouverneur en conseil peut autoriser le réseau des Chemins de fer nationaux à contracter des engagements au cours de 1951, en plus des dépenses autorisées, pour des montants n'excédant pas $111,512,920; d'autoriser les Chemins de fer nationaux à émettre des valeurs afin de fournir les sommes requises pour les dépenses autorisées; de prescrire que les montants disponibles provenant des réserves pour dépréciation et amortissement d'escompte relatif à la dette peuvent être appliqués à l'acquittement des dépenses autorisées; de stipuler que le principal global non racheté des valeurs, à une même époque, à l'exclusion des valeurs émises pour garantir les prêts temporaires consentis par le ministre des Finances, ne devra pas excéder la somme de $101,215,000; de permettre au gouverneur en conseil de garantir le principal et les intérêts des valeurs émises par la Compagnie pour la fin susdite; d'autoriser le ministre des Finances à consentir à ladite Compagnie des prêts temporaires garantis par ces valeurs, et dont le principal ne doit pas excéder la somme de $101,215,000, afin de permettre à ladite Compagnie de couvrir cette dépense et cette dette. La mesure permet d'aider et d'assister financièrement d'autres compagnies dudit réseau des Chemins de fer nationaux et autorise le ministre des Finances à placer à la disposition de la Compagnie nationale ou des Lignes aériennes Trans-Canada les montants nécessaires pour leur permettre d'acquitter les frais d'exploitation et les frais imputables sur le revenu si, à toute époque avant le 1er juillet 1952, les revenus disponibles du réseau des Chemins de fer nationaux ou des Lignes aériennes Trans-Canada et des filiales, respectivement, ne suffisent pas à couvrir ces frais. Cependant, tous ces montants doivent être remboursés au ministre à même les revenus annuels des compagnies bénéficiaires dans la mesure où ces revenus suffisent, et toute insuffisance doit être comblée au moyen de crédits subséquemment votés par le Parlement.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Fournier (*Hull*), pour M. Abbott, présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 393, Loi autorisant la prestation de fonds pour couvrir des dépenses d'établissement effectuées et des dépenses de capital contractées par le réseau des chemins de fer nationaux du Canada pendant l'année civile 1951, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Fournier (*Hull*) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et comme la question est mise en délibération;

M. Drew, appuyé par M. Pearkes, propose en amendement: Que tous les mots après "Que" jusqu'à la fin de la question soient supprimés et remplacés par les suivants:

> "la Chambre est d'avis que l'exemption accordée en vertu des dispositions de l'article 133A de la Loi de la marine marchande du Canada par le ministre des Transports, le 12 mai 1950, aux sept navires ou vaisseaux appartenant à la *Ming Sung Industrial Company of Canada Limited* et inscrits en vertu de la Loi de la marine marchande du Canada devrait être immédiatement retirée."

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:—

OUI:

Messieurs

Adamson,
Beyerstein,
Black (Cumberland),
Blackmore,
Blair,
Brooks,
Bryce,
Casselman,
Coyle,
Drew,
Fair,
Fairclough, (Mme)
Fleming,
Fraser,
Green,
Hansell,
Johnston,
Jones,
Knight,
Low,
Macdonnell (Greenwood),
MacInnis,
McGregor,
Murphy,
Noseworthy,
Pearkes,
Quelch,
Rowe,
Shaw,
Stanfield,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thomas,
Tustin,
White (Hastings-Peterborough),
Wright,
Wylie—36.

NON:

Messieurs

Abbott,
Applewhaite,
Ashbourne,
Balcom,
Bater,
Beaudoin,
Benidickson,
Bennett,
Bertrand,
Blanchette,
Blue,
Boisvert,
Boivin,
Boucher,
Bourget,
Bradette,
Bradley,
Breithaupt,
Brown (Essex-Ouest),
Bruneau,
Byrne,
Cameron,
Campney,
Carroll,
Carter,
Cavers,
Chevrier,
Claxton,
Cleaver,
Cloutier,
Côté (Verdun-La Salle),
Crestohl,
Croll,
Cruickshank,
Darroch,
Decore,
Dewar,
Dickey,
Dion,
Dumas,
Dupuis,
Eudes,
Eyre,
Ferrie,
Follwell,
Fournier (Hull),
Fournier (Maisonneuve-Rosemont),
Fulford,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Sudbury),
George,
Gibson,
Gingras,
Gosselin,
Gour (Russell),
Gourd (Chapleau),
Gregg,
Helme,
Henderson,
Henry,
Hetland,
Howe,
Hunter,
James,
Kent,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
Lafontaine,
Laing,
Langlois (Berthier-Maskinongé),
Lapointe,
Léger,
Lesage,
Little,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacDougall,
MacKenzie,
MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Macnaughton,
McCulloch,

McDonald (Parry-Sound-Muskoka), McIlraith, McIvor, McMillan, McWilliam, Massé, Monette, Mott, Mutch, Nadon, Nixon, Parent, Picard, Proudfoot, Prudham, Ratelle, Riley, Rinfret, Robinson, Rooney, St-Laurent, Sinclair, Sinnott, Smith (Queens-Shelburne), Stewart (Yorkton), Stick, Stuart (Charlotte), Tremblay, Valois, Viau, Warren, Weaver, Welbourn, Whiteside, Winters—116.

Et la question principale, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides.

Et la Chambre poursuivant sa séance en comité;

A six heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil et le quitte, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Le Bill nº 267 (T-6 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "The Scripture Gift Mission (Canada) Incorporated", est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Le Bill nº 268 (I-7 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation l'Église Catholique Polonaise Nationale d'Amérique au Canada", est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Le Bill nº 337 (C-10 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la Corporation Catholique Épiscopale Ukrainienne de Saskatchewan", est étudié de nouveau en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès de nouveau accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Le comité des subsides reprend sa séance.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées à titre de crédits provisoires*):—

MINES ET RELEVÉS TECHNIQUES

A—Ministère

Services administratifs

217 Administration centrale . . . . $ 398,452 00

APPLICATION DE LA LOI DES EXPLOSIFS

	Loi des explosifs—	
218	Administration, fonctionnement et entretien	88,164 00

DIVISION DES MINES

219	Administration	70,093 00
	Étude des ressources minérales—	
220	Administration, fonctionnement et entretien	1,622,676 00
221	Construction ou acquisition de nouveau matériel . .	296,000 00
	Recherches sur les minerais radioactifs—	
222	Administration, fonctionnement et entretien	240,760 00
223	Construction ou acquisition de nouveau matériel. . . .	56,900 00
224	Paiements à l'Université McGill relativement à la mise au point d'une turbine à gaz alimentée au charbon. . . .	75,000 00

COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA

225	Administration de la Commission géologique du Canada et services divers, y compris les dépenses du Comité consultatif national sur les recherches en sciences géologiques	156,527 00
	Études géologiques, y compris un montant de $2,500 à titre de part du Canada dans les frais du Comité des ressources minérales et de la géologie, Londres—	
226	Administration, fonctionnement et entretien . .	1,414,173 00
227	Construction ou acquisition de nouveau matériel	154,500 00

DIVISION DES LEVÉS ET DE LA CARTOGRAPHIE

228	Administration de la division des levés et de la cartographie	39,255 00
	Levés topographiques, y compris les dépenses de la Commission canadienne des noms géographiques—	
229	Administration, fonctionnement et entretien . .	1,367,946 00
230	Construction ou acquisition de nouveau matériel	134,000 00
	Service hydrographique du Canada, y compris un montant de $5,750 à titre de part du Canada dans les dépenses du Bureau international d'hydrographie—	
231	Administration, fonctionnement et entretien. . . .	1,575,902 00
232	Construction ou acquisition de nouveau matériel	168,916 00
233	Service géodésique du Canada—Administration, fonctionnement et entretien	661,935 00
234	Commission de la frontière internationale—Administration, fonctionnement et entretien.	59,274 00
235	Levés officiels et cartes aéronautiques, administration, fonctionnement et entretien, y compris une subvention de $350 à l'Institut canadien des arpenteurs; et les dépenses du jury d'examen des arpenteurs géomètres fédéraux et les honoraires de MM. B. W. Waugh, J. L. Rennie et J. E. R. Ross, membres du jury, et de M. A. W. Cole, secrétaire du jury d'examen	548,907 00

	Établissement et reproduction de cartes—	
236	Administration, fonctionnement et entretien	558,544 00
237	Construction ou acquisition de nouveau matériel.. ..	135,335 00
	Division de la géographie	
238	Division de la géographie—Administration, fonctionnement et entretien	240,711 00
	Observatoires fédéraux	
	Observatoire fédéral d'Ottawa, y compris la somme de $500 comme cotisation à l'Union astronomique internationale à titre de sociétaire—	
239	Administration, fonctionnement et entretien.. ..	332,148 00
240	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel.. ..	118,440 00
241	Observatoire astrophysique fédéral de Victoria (C.-B.)—Administration, fonctionnement et entretien	84,340 00
	Généralités	
242	Versements au Corps d'aviation royal canadien et aux sociétés commerciales pour photographie aérienne et acquittement des dépenses du comité interministériel des levés topographiques aériens	1,340,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à onze heures de l'avant-midi, en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 8 juin 1951.

N° 95

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 20 JUIN 1951

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue:

HÔTEL DU GOUVERNEMENT
OTTAWA

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Le 16 juin 1951.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable ROBERT TASCHEREAU, juge de la Cour suprême du Canada, agissant en qualité de député de Son Excellence l'Administrateur, se rendra à la Chambre du Sénat, le mercredi 20 juin, à cinq heures quarante-cinq minutes du soir, afin de donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre dévoué serviteur,

J. F. DELAUTE,
Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

A l'honorable ORATEUR
de la Chambre des communes,
Ottawa.

M. Chevrier, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Rapport du ministre des Transports relativement aux navires exemptés, en vertu des dispositions de l'article 133A de la Loi de la marine marchande canadienne, 1934, modifiée, de l'obligation d'avoir des capitaines, seconds ou mécaniciens brevetés.

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé du roi, pour M. Garson, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 mai 1951,—État indiquant:—Quels montants a-t-on versés en honoraires, frais de déplacement et autres à toutes les personnes ayant agi pour le compte du Gouvernement lors de l'enquête de la commission qui a étudié les réclamations relatives aux biens appartenant à des personnes d'origine japonaise?

M. Mutch, adjoint parlementaire au ministre des Affaires des anciens combattants, présente à la Chambre,—Rapport financier pour l'année financière terminée le 31 mars 1951, conformément à l'article 38 de la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants (versions anglaise et française).

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et le ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Browne (*Saint-Jean-Ouest*)—1. Quels contrats a conclus la Société centrale d'hypothèques et de logement à Terre-Neuve depuis le 1er avril 1949?

2. Quelles sont les particularités des contrats, en indiquant la nature et le montant de ces contrats, si on a demandé des soumissions et si les entrepreneurs recevront des montants fixes ou un pourcentage ou seront rémunérés d'une autre façon?

Par M. Knowles—1. A quelles imprimeries privées l'Imprimeur du Roi a-t-il accordé des contrats au cours de chacune des années 1948, 1949 et 1950?

2. Quelle valeur, en dollars, représente le volume des impressions confiées à chacune des imprimeries susmentionnées au cours de chacune desdites années?

3. Quelles sont les imprimeries susmentionnées qui sont autorisées à faire usage de l'étiquette syndicale *Allied Printing Trades Council*?

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

L'ordre de la Chambre suivant est transmis au fonctionnaire compétent:

Par M. Fraser, pour M. Fulton—Ordre de la Chambre—Copie du contrat conclu entre la *George T. Davie and Sons Limited* et le Gouvernement, relativement à l'hypothèque sur le chantier Davie, dont le ministre du Commerce a fait mention à la page 2443 de l'édition revisée des Débats du 7 avril 1949.

M. Green, pour M. Diefenbaker, appuyé par M. Black (*Cumberland*), propose,—Qu'un ordre de la Chambre soit émis demandant la production de la copie de la directive donnée par le conseil des ministres, en mars ou avril 1950, et visant à exempter cinq navires de la *Ming Sung Corporation*, de certaines dispositions de la Loi de la marine marchande du Canada.

Et ladite motion, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Adamson, Black (Cumberland), Blair, Brooks, Bryce, Casselman, Catherwood, Courtemanche, Coyle, Drew, Fleming, Fraser, Graydon, Green, Harkness, Jones, Knight, Knowles, Lennard, MacInnis, McGregor, Murphy, Noseworthy, Pearkes, Stanfield, Tustin, White (Hastings-Peterborough), Wright—28.

NON:

Messieurs

Abbott, Applewhaite, Ashbourne, Balcom, Bater, Beaudoin, Benidickson, Beyerstein, Blackmore, Blanchette, Blue, Boisvert, Boivin, Bonnier, Boucher, Bourget, Bradette, Bradley, Breithaupt, Brown (Essex-Ouest), Bruneau, Byrne, Cameron, Campney, Carroll, Carter, Cavers, Chevrier, Claxton, Cleaver, Cloutier, Corry, Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville), Côté (Verdun-La Salle), Cournoyer, Crestohl, Croll, Darroch, Decore, Dewar, Dickey, Dion, Dubé, Dumas, Dupuis, Eudes, Fair, Ferrie, Fontaine, Fournier (Hull), Fournier (Maisonneuve-Rosemont), Garland, Gauthier (Lac-Saint-Jean), Gauthier (Portneuf), Gauthier (Sudbury), George, Gibson, Gingras, Gosselin, Gour (Russell), Gourd (Chapleau), Gregg, Hansell, Harrison, Healy, Helme, Henderson, Henry, Herridge, Hetland, Howe, Huffman, Hunter, James, Johnston, Kent, Kickham, Kirk (Antigonish-Guysborough), Kirk (Digby-Yarmouth), Lafontaine, Laing, Langlois (Berthier-Maskinongé), Lapointe, Larson, Leduc, Lefrançois, Lesage, Little, Low, Macdonald (Edmonton-Est), MacDougall, MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria), Macnaughton, McCann, McCulloch, McDonald (Parry-Sound-Muskoka), McIlraith, McIvor, McLean (Huron-Perth), McMillan, McWilliam, Massé, Monette, Mott, Murray (Cariboo), Murray (Oxford), Mutch, Nadon, Nixon, Parent, Pinard, Poulin, Proudfoot, Prudham, Quelch, Ratelle, Richard (Ottawa-Est), Riley, Rinfret, Robinson, Rochefort, Ross (Hamilton-Est), Rousseau, St-Laurent, Shaw, Sinclair, Sinnott, Smith (Queens-Shelburne), Smith (York-Nord), Stewart (Yorkton), Stick, Stuart (Charlotte), Thomas, Tremblay, Valois, Viau, Warren, Weaver, Welbourn, Whiteside, Whitman, Winters, Wylie—143.

A l'appel de l'ordre tendant à la troisième lecture du Bill nº 381 (R-12 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi nationale de 1944 sur l'habitation";

M. Winters propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois.

Et un débat s'élevant,

M. Blackmore, appuyé par M. Low, propose en amendement:

> Que le Bill nº 381 ne soit pas maintenant lu une troisième fois mais qu'il soit de nouveau déféré au comité plénier accompagné de directives portant que ledit comité a le pouvoir de le modifier de façon que:
>
> (1) L'aménagement d'habitations pour les Canadiens dépende des besoins des Canadiens, de leur désir et de leur volonté d'en aménager, sous réserve seulement de la disponibilité, au Canada, des ressources, des matériaux et de la main-d'œuvre nécessaires à l'aménagement d'habitations;
>
> (2) L'aide financière disponible en vue de l'aménagement d'habitations dépende, non pas du consentement ou du refus des sociétés de prêts hypothécaires ou des autres compagnies de prêt d'avancer des fonds à certaines conditions mais du crédit du Canada, l'argent nécessaire à cette fin étant créé et prêté par la Banque du Canada aux constructeurs éventuels pour une période pouvant aller, au besoin, jusqu'à trente ans et à un taux d'intérêt ne dépassant pas un pour cent par an ou tout au plus le coût réel.

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Je me demande si cet amendement est recevable, puisque nous en sommes à la troisième lecture du bill. Je prie les honorables députés de se reporter au commentaire 710 de Beauchesne, troisième édition, que je citerai en partie:

> On procède à la mise aux voix sur la motion portant troisième lecture immédiatement après que le comité plénier a fait rapport. Tous les amendements qui peuvent être proposés à propos de la deuxième lecture d'un bill peuvent l'être au sujet de la troisième lecture, sauf qu'ils ne peuvent porter sur un sujet étranger au bill.

Je donnerai également lecture du commentaire 711:

> Lorsqu'une motion porte "que le bill soit lu pour la troisième fois" il est permis d'y apporter les mêmes amendements que ceux qui sont admis au stade de la deuxième lecture, savoir des amendements portant renvoi à trois ou à six mois.

A mon avis, le premier alinéa de l'amendement intéresse une question qui ne figure dans aucun bill. Si je m'en rapporte aux commentaires dont je viens de donner lecture, l'amendement doit rentrer dans le cadre du projet de loi. Or le premier paragraphe s'en écarte.

Le deuxième commentaire porte que lors de la troisième lecture le projet peut être renvoyé aux fins d'amendement de l'une quelconque de ses dispositions, c'est-à-dire d'un article quelconque du projet de loi. Mais il est impossible de le renvoyer pour le modifier de manière à changer le principe dont le bill s'inspire. A mon avis, le second paragraphe cherche à modifier non seulement le principe à la base du bill modificateur dont la Chambre est saisie, mais aussi le principe sur lequel se fonde la loi principale. Pareil amendement ne peut être présenté à la Chambre à l'étape de la troisième lecture; autrement dit, une motion ne peut porter que pour les motifs exposés dans l'amendement, le bill ne soit pas lu pour la troisième fois.

A mon avis, il ne peut être renvoyé au comité à l'étape de la troisième lecture pour qu'il y apporte pareils amendements. J'estime donc que l'amendement est irrégulier.

Après plus ample discussion, la motion principale est ainsi mise aux voix: Que le Bill nº 381 (R-12 du Sénat) intitulé: "Loi modifiant la Loi nationale de 1944 sur l'habitation", soit maintenant lu une troisième fois, et elle est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 390, Loi concernant les subventions aux municipalités;

M. Abbott propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois et l'étude en comité plénier en est ordonnée pour plus tard aujourd'hui.

Du consentement unanime, la Chambre revient à la *présentation des rapports des comités permanents et spéciaux,* sous la rubrique des *Affaires de routine.*

M. Fournier (*Maisonneuve-Rosemont*), du comité spécial institué pour étudier la Loi des élection fédérales, 1938, présente le troisième rapport dudit comité, dont la teneur suit:—

Votre comité a étudié certains amendements à ladite Loi, proposés par le Directeur général des élections, et a préparé un avant-projet de loi incorporant ses recommandations.

Un exemplaire de l'avant-projet de loi est ci-annexé.

AVANT-PROJET

Loi modifiant la Loi des élections fédérales, 1938.

SA Majesté, sur l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète:

Titre abrégé.

1., (1) L'article premier de la *Loi des élections fédérales 1938,* chapitre quarante-six des Statuts de 1938, est abrogé et remplacé par le suivant:

«**1.** La présente loi peut être citée sous le titre: *Loi électorale du Canada.*

(2) Ladite loi est de plus modifiée par le retranchement des expressions «élections fédérales» ou «élection fédérale générale» partout où elles s'y rencontrent et par la substitution, dans chaque cas, des expressions «élection» et «élection générale», respectivement.

(3) Ladite loi est en outre modifiée par le retranchement de l'expression «Loi des élections fédérales, 1938» partout où elle se rencontre dans les annexes de ladite loi et par la substitution, dans chaque cas de l'expression «Loi électorale du Canada».

(4) Nonobstant les paragraphes deux et trois, les formules, enveloppes, boîtes de scrutin et autres fournitures sur lesquelles apparaissent les expressions «élection fédérale», «élection fédérale générale» ou «Loi des élections fédérales, 1938» sont censées être valides.

2. (1) Le paragraphe cinq de l'article deux de ladite loi est abrogé et remplacé par le suivant:

«Election».

«(5) «élection» signifie l'élection d'un ou de plusieurs députés à la Chambre des Communes du Canada».

(2) Est abrogé le paragraphe douze dudit article deux.

(3) Le paragraphe dix-sept dudit article deux est abrogé et remplacé par le suivant:

«Liste des électeurs» ou «liste électorale.» «17 «liste des électeurs» ou «liste électorale» signifie la liste préliminaire des électeurs ou la liste électorale officielle telles qu'elles sont définies en la présente loi et selon que le contexte l'exige;»

(4) L'alinéa *a)* du paragraphe vingt-deux dudit article deux est abrogé et remplacé par le suivant:

«Liste électorale officielle.» «*a*) dans un arrondissement urbain, une copie de la liste préliminaire imprimée, préparée par les énumérateurs conformément aux Règles (1) à (16), inclusivement, de l'annexe A de l'article dix-sept de la présente loi, avec une copie du relevé des changements et additions qu'a certifié l'officier reviseur en conformité de la Règle (41) de ladite annexe A, ou la partie appropriée de la liste préliminaire qu'a divisée le directeur du scrutin («officier rapporteur») pour la prise des votes avec le relevé spécial des changements et additions qu'a certifié le directeur du scrutin («officier rapporteur») conformément au paragraphe sept de l'article trente-trois de la présente loi, et»

(5) Le paragraphe trente-cinq dudit article deux est abrogé et remplacé par le suivant:

«Arrondissement rural.» «(35) «arrondissement rural» signifie un arrondissement de votation dont nulle partie n'est contenue dans une cité ou ville constituée en corporation ayant une population de cinq mille âmes ou plus, ou dont nulle partie n'est contenue dans une autre zone qui, conformément aux instructions du directeur général des élections, est ou doit être considérée comme un arrondissement urbain, en conformité des dispositions de l'article douze de la présente loi;»

(6) Le paragraphe trente-huit dudit article deux est abrogé et remplacé par le suivant:

«Arrondissement urbain.» «(38) «arrondissement urbain» signifie un arrondissement de votation entièrement contenu dans une cité ou ville constituée en corporation ayant une population de cinq mille âmes ou plus, ou dans toute autre zone, qui, conformément aux instructions du directeur général des élections, est ou doit être considérée comme un arrondissement urbain, en conformité des dispositions de l'article douze de la présente loi;»

3. L'article six de ladite loi est abrogé et remplacé par le suivant:

Personnel. «**6.** (1) Le personnel du directeur général des élections se compose d'un fonctionnaire appelé sous-directeur général des élections, nommé par le gouverneur en conseil, et des autres fonctionnaires, commis et employés qui peuvent être requis et doivent être nommés de la manière autorisée par la loi.

(2) Le sous-directeur général des élections est contributeur selon la *Loi de la pension du service civil* et a droit à tous les avantages y prévus.»

Retrait du bref.

4. L'article sept de ladite loi est modifié par l'adjonction du paragraphe suivant:

«(4) Lorsque le directeur général des élections certifie que, par suite d'une inondation, d'un incendie ou autre désastre, l'application des dispositions de la présente loi n'est pas pratiquement réalisable dans quelque district électoral où un bref a été émis ordonnant une élection, le gouverneur en conseil peut prescrire le retrait du bref, et le directeur général des élections doit publier dans une édition spéciale de la *Gazette du Canada* un avis à cette fin. Dans le cas d'un tel retrait, un nouveau bref ordonnant une élection doit être émis dans les six mois qui suivent cette publication dans la *Gazette du Canada*, et la procédure à suivre lors de cette élection est celle que prescrit l'article cent huit de la présente loi.»

5. Le paragraphe premier de l'article douze de ladite loi est abrogé et remplacé par le suivant:

Le directeur général des élections doit décider quels arrondissements sont ruraux ou urbains.

«**12.** (1) Le directeur général des élections a le pouvoir de décider, et doit ainsi décider, en se fondant sur la meilleure preuve possible, si un endroit quelconque est une cité ou ville constituée en corporation et s'il s'y trouve une population de cinq mille âmes ou plus. Tous les arrondissements de votation compris dans chaque endroit de ce genre doivent être considérés comme des arrondissements urbains.»

6. (1) Le sous-alinéa (i) de l'alinéa *f*) du paragraphe deux de l'article quatorze de ladite loi est abrogé et remplacé par le suivant:

«(i) s'il était un membre des forces de Sa Majesté pendant la première ou la seconde guerre mondiale, ou un membre des forces canadiennes, qui a été en activité de service après le neuf septembre mil neuf cent cinquante, ou»

(2) Le paragraphe trois dudit article quatorze est abrogé et remplacé par le suivant:

Conditions requises de l'ancien combattant de moins de 21 ans.

«(3) Nonobstant toute disposition de la présente loi, une personne qui, après le neuf septembre mil neuf cent cinquante, a été en activité de service comme membre des forces canadiennes et a été libérée desdites forces et n'a pas atteint l'âge de vingt et un ans révolus lors d'une élection, a droit à l'inscription de son nom sur la liste électorale dressée pour l'arrondissement de votation où elle réside ordinairement et est habile à voter dans cet arrondissement de votation, si cette personne est autrement qualifiée comme électeur.»

(3) Le paragraphe quatre dudit article quatorze est abrogé et remplacé par le suivant:

Conditions requises de l'épouse d'un Indien ancien combattant.

«(4) Nonobstant toute disposition de la présente loi, l'épouse d'un Indien défini par la *Loi sur les Indiens* et ayant été membre des forces de Sa Majesté pendant la première ou la seconde guerre mondiale, ou ayant été membre des forces canadiennes, qui a été en activité de service après le neuf septembre mil neuf cent cinquante, a droit à l'inclusion de son nom dans la liste électorale dressée pour l'arrondissement de votation où elle réside ordinairement et est habile à voter dans cet arrondissement de votation, si elle est autrement qualifiée comme électeur.»

(4) L'alinéa *a*) du paragraphe cinq dudit article quatorze est abrogé et remplacé par le suivant:

Résidence.

«*a*) était un membre des forces de Sa Majesté pendant la première ou la seconde guerre mondiale, ou était un membre des forces canadiennes qui a été en activité de service après le neuf septembre mil neuf cent cinquante»;

(5) Les paragraphes six et sept dudit article quatorze sont abrogés et remplacés par les suivants:

Conditions de résidence requises des électeurs *des forces canadiennes* à une élection partielle.

«(6) Un électeur des forces canadiennes, tel que le définit le paragraphe vingt et un des *Règlement électoraux concernant les forces canadiennes,* n'a le droit de voter à une élection partielle que dans le district électoral où se trouve l'endroit de résidence ordinaire de cet électeur, ainsi que le prescrit le paragraphe vingt-trois desdits règlements.

Conditions de résidence requises des électeurs anciens combattants à une élection partielle.

«(7) Un électeur ancien combattant, tel que le définit le paragraphe quarante-deux des *Règlements électoraux concernant les forces canadiennes*, n'a le droit de voter à une élection partielle que dans le district électoral où se trouve l'endroit de sa résidence ordinaire véritable.»

7. (1) La *Règle (4)* de l'article seize de ladite loi est abrogée et remplacée par la suivante:

Membres des forces canadiennes.

«*Règle (4)*. Un électeur des forces canadiennes suivant la définition du paragraphe vingt et un des *Règlements électoraux concernant les forces canadiennes*, est censé continuer de résider ordinairement à l'endroit de sa résidence ordinaire tel que le prescrit le paragraphe vingt-trois desdits règlements.»

(2) La *Règle (8)* dudit article seize est abrogée et remplacée par la suivante:

«*Règle (8)*. Pour les fins de la présente loi, nulle personne n'est censée résider ordinairement, à la date de l'émission du bref ordonnant une élection, dans un district électoral où elle est venue afin de travailler temporairement à l'exécution d'un ouvrage public fédéral ou provincial, ou à titre de résident dans un camp établi temporairement à l'égard

de tout semblable ouvrage public sous le contrôle du gouvernement fédéral ou provincial dans ce district électoral, sauf si cette personne y a résidé de façon continue pendant au moins les trente jours qui ont précédé la date de l'émission de ce bref.»

(3) Ledit article seize est de plus modifié par l'adjonction de la *Règle* suivante, après la *Règle (8)*:

Epouses ou personnes à charge de ceux qui sont temporairement occupés à des ouvrages publics.

«*Règle (8a)*. L'épouse, ou la personne à charge, d'une personne dont fait mention la *Règle (8)*, venue dans un district électoral pour occuper une maison d'habitation au cours et en conséquence des services accomplis par cette personne, n'est pas censée résider ordinairement, à la date de l'émission du bref ordonnant une élection, dans ce district électoral, sauf si cette épouse ou cette personne à charge y a résidé de façon continue pendant au moins les trente jours qui ont précédé la date de l'émission de ce bref.»

(4) Ledit article seize est modifié par l'adjonction de la *Règle* suivante:

Personnes résidant dans un sanatorium, etc.

«*Règle (10)*. Pour l'application de la présente loi, une personne est censée résider ordinairement, à la date de l'émission du bref d'élection, dans un sanatorium, un hôpital pour malades chroniques, ou une semblable institution pour le traitement de la tuberculose ou autres affections chroniques, si cette personne y a résidé de façon continue pendant au moins les dix jours qui ont précédé la date de l'émission de ce bref.»

8. (1) Les alinéas *a*) et *b*) du paragraphe cinq de l'article dix-sept de ladite loi sont abrogés et remplacés par les suivants:

Disposition des noms sur les listes urbaines, etc.

«*a*) Dans le cas des arrondissements urbains, les noms des électeurs doivent être disposés sur les listes préliminaires imprimées dans l'ordre géographique, c'est-à-dire par rues, chemins et avenues, tout comme sur la liste préliminaire des électeurs dressée par les énumérateurs selon la formule n° 8, sauf les dispositions du paragraphe seize du présent article, auquel cas les noms des électeurs doivent être disposés par ordre alphabétique. Il doit être imprimé au haut de la liste préliminaire de chaque arrondissement urbain des avis énonçant les détails nécessaires se rapportant aux séances de revision de l'officier reviseur et l'emplacement précis du bureau de votation établi dans l'arrondissement urbain pour la prise des votes le jour de l'élection.

Disposition des noms sur les listes rurales, etc.

«*b*) Dans le cas des arrondissements ruraux, les noms des électeurs doivent être disposés sur les listes préliminaires imprimées par ordre alphabétique, comme sur les listes préliminaires dressées par les énumérateurs selon la formule n° 21.»

(2) Les paragraphes sept, huit et neuf dudit article dix-sept sont abrogés et remplacés par les suivants:

Copie de la liste préliminaire imprimée aux électeurs dans les arrondissements urbains.

«(7) Le directeur du scrutin («officier rapporteur») doit envoyer une copie imprimée de la liste préliminaire des électeurs de l'arrondissement urbain approprié, au plus tard le samedi vingt-troisième jour avant la date du scrutin, aux électeurs résidant dans cet arrondissement de votation dont les noms apparaissent sur cette liste, conformément aux prescriptions suivantes:

a) lorsque deux ou plusieurs électeurs ayant le même nom de famille (dans le présent paragraphe appelés «groupe d'électeurs») résident dans la même maison, une copie de cette liste doit être envoyée à un des électeurs de ce groupe et une copie de la liste doit être adressée à tout autre électeur résidant en cette maison et ayant un nom de famille différent de celui de ce groupe;

b) lorsque deux ou plusieurs groupes d'électeurs, chaque groupe ayant un nom de famille différent, résident dans la même maison, une copie de cette liste doit être adressée à un des électeurs de chacun de ces groupes et une copie doit être envoyée à tout autre électeur résidant dans cette maison et ayant un nom de famille différent de celui de chacun de ces groupes;

c) dans le cas de toute autre maison et dans le cas de quelque hôtel, hôpital, université, collège ou autre institution, une copie de cette liste doit être adressée à chacun des électeurs qui y résident;

et ces listes doivent être insérées dans des enveloppes cachetées et jouissent de la franchise postale.

Copies des listes préliminaires rurales au directeur général des élections.

«(8) Le directeur du scrutin («officier rapporteur») doit, dès que les listes préliminaires pour les arrondissements urbains et ruraux compris dans son district électoral ont été imprimées, en transmettre trente copies au directeur général des élections.

Réception et destination des copies du relevé des changements et additions.

«(9) Sur réception des deux copies certifiées du relevé des changements et additions de chaque arrondissement urbain compris dans le district de revision de l'officier reviseur, conformément à la *Règle (42)* de l'annexe A du présent article, et des cinq copies certifiées du relevé des changements et additions envoyées par l'énumérateur de chaque arrondissement rural, en conformité de la *Règle (20)* de l'annexe B du présent article, le directeur du scrutin («officier rapporteur») doit en garder une copie dans les dossiers de son bureau, où elle est tenue à la disposition du public pour examen à toute heure raisonnable le directeur du scrutin («officier rapporteur») doit immédiatement transmettre ou livrer une copie de chaque relevé des changements et additions reçu de l'énumérateur de chaque arrondissement rural de votation à chaque candidat officiellement mis

en présentation à l'élection en cours dans le district électoral; le directeur du scrutin («officier rapporteur») doit aussi livrer, dans la boîte du scrutin, une copie du relevé des changements et additions reçu de l'officier reviseur ou de l'énumérateur rural, avec la liste préliminaire, au sous-directeur approprié du scrutin («sous-officier rapporteur approprié») pour servir à la prise des votes le jour de l'élection».

(3) Sont abrogés les paragraphes dix, onze et douze dudit article dix-sept.

(4) Les paragraphes treize, quatorze et quatorze A dudit article dix-sept sont abrogés et remplacés par les suivants:

Listes officielles.

«(13) Dans les arrondissements urbains et ruraux, les listes préliminaires et les relevés des changements et additions, constituent ensemble les listes électorales officielles devant servir à la prise des votes le jour de l'élection.

Certificat dans le cas d'omission de la liste.

«(14) Si, après les séances de l'officier reviseur, on s'aperçoit que le nom d'un électeur auquel les énumérateurs ont dûment délivré un avis selon la formule n° 7, a, par inadvertance, été omis de la liste officielle d'un arrondissement urbain, le directeur du scrutin («officier rapporteur») doit, à la demande personnelle formulée par l'électeur intéressé, sur présentation par cet électeur de l'avis, selon la formule n° 7, que les deux énumérateurs lui ont délivré et signé, et après avoir établi d'après la copie au carbone contenue dans les registres des énumérateurs en sa possession, que cette omission est réelle, délivrer à cet électeur un certificat, selon la formule n° 18, l'autorisant à voter au bureau de votation pour lequel son nom aurait dû être inscrit sur la liste officielle. Le directeur du scrutin («officier rapporteur») doit en même temps expédier une copie de ce certificat au sous-directeur intéressé du scrutin («sous-officier rapporteur intéressé») et à chacun des candidats officiellement mis en présentation à l'élection en cours dans le district électoral ou à son représentant, et la liste électorale officielle est, à tous égards, considérée comme modifiée en conformité de ce certificat. Le directeur du scrutin («officier rapporteur») ne doit émettre nul semblable certificat lorsque l'officier reviseur, au cours de ses séances de revision, a rayé le nom du requérant des listes préliminaires imprimées.

Émission de certificat dans le cas d'un nom omis par l'officier reviseur.

«(14A) Si, après les séances de l'officier reviseur, on s'aperçoit que le nom d'un électeur qui a personnellement fait une demande à un officier reviseur, ou au nom de qui une demande sous serment a été présentée, par un agent selon la *Règle (33)* de l'Annexe A du présent article, en vue de l'inscription de son nom sur la liste électorale, et dont la demande a été dûment agréée par l'officier reviseur pendant ses séances de revision, fut dans la suite omis, par inadvertance, de la liste officielle, le directeur du scrutin («officier

rapporteur») doit, sur une demande faite en personne par l'électeur intéressé, et après avoir constaté, d'après les feuilles de registre de l'officier reviseur en sa possession, que cette omission a réellement eu lieu, délivrer audit électeur un certificat, selon la formule n° 18A, lui donnant droit de voter au bureau de votation pour lequel son nom aurait dû figurer sur la liste officielle. Le directeur du scrutin («officier rapporteur») doit, en même temps, envoyer une copie de ce certificat au sous-directeur intéressé du scrutin («sous-officier rapporteur intéressé») et à chacun des candidats officiellement mis en présentation à l'élection en cours, dans le district électoral, ou à son représentant, et la liste électorale officielle est censée, à toutes fins, avoir été modifiée en conformité de ce certificat.»

(5) Le paragraphe seize dudit article dix-sept est abrogé et remplacé par le suivant:

Les listes électorales urbaines sont parfois disposées alphabétiquement.

«(16) Dans chaque arrondissement urbain qu'une grande institution compose entièrement, ou qui est inclus dans une cité ou ville constituée en corporation dont la population est de cinq mille âmes ou plus, ou dans tout autre endroit où les arrondissements de votation ont été déclarés urbains par le directeur général des élections, en conformité du paragraphe deux de l'article douze de la présente loi, et dans lequel le territoire n'est pas désigné par rues, chemins ou avenues, ou dans lequel les résidences des électeurs ne sont pas désignées par numéros de rues, chemins ou avenues, le directeur du scrutin («officier rapporteur») doit enjoindre à chaque paire d'énumérateurs de préparer, par ordre alphabétique, selon la formule n° 21, de la présente loi, une liste complète des noms, adresses et occupations des personnes habiles à voter dans cet arrondissement urbain.»

(6) L'annexe A dudit article dix-sept est modifiée par l'abrogation de l'alinéa *b*) de la *Règle (3)* et par la substitution de ce qui suit:

«b) Dans un district électoral qui élit deux députés et dans un district électoral dont les limites de zones urbaines ont été changées depuis l'élection précédente, et dans un district électoral où, à la dernière élection, le candidat élu n'avait pour adversaire aucun candidat représentant un parti politique différent et opposé, ou si, pour quelque raison, l'un ou l'autre des candidats mentionnés à l'alinéa *a*) de la présente *Règle* n'est pas disponible pour désigner les énumérateurs ou un représentant comme il est énoncé ci-dessus, le directeur du scrutin («officier rapporteur») doit, avec l'assentiment du directeur général des élections, décider quels candidats ou personnes ont le droit de désigner des énumérateurs urbains, et procéder ensuite à la nomination de ces énumérateurs comme il est prescrit ci-dessus.»

(7) Est abrogée la *Règle (40)* de l'annexe A dudit article dix-sept.

(8) Les *Règles (41)* et *(42)* de l'annexe A dudit article dix-sept sont abrogées et remplacées par les suivantes:

«*Règle (41)*. Dès qu'il a terminé ses séances de revision l'officier reviseur doit préparer, à l'aide de ses feuilles de registre, pour chaque arrondissement de votation compris dans son district de revision, cinq copies du relevé des changements et additions pour chaque candidat officiellement mis en présentation à l'élection en cours dans le district électoral, et deux copies pour le directeur du scrutin («officier rapporteur»), et il doit en compléter le certificat imprimé au bas de chaque copie. S'il n'a été apporté aucun changement ni addition à la liste préliminaire d'un arrondissement de votation quelconque, l'officier reviseur doit néanmoins préparer le nombre nécessaire de copies du relevé des changements et additions, en inscrivant le mot «Aucun» dans les trois espaces réservés aux diverses inscriptions sur la formule appropriée, et en remplissant ladite formule à tous autres égards.

«*Règle (42)*. Dès qu'il a accompli les formalités susmentionnées et au plus tard le jeudi onzième jour avant la date de l'élection, l'officier reviseur doit remettre ou transmettre à chaque candidat officiellement mis en présentation à l'élection en cours dans le district électoral les cinq copies, et au directeur du scrutin («officier rapporteur») les deux copies, du relevé des changements et additions pour chaque arrondissement de votation compris dans son district de revision, attesté par l'officier reviseur conformément à la *Règle (41)* de l'annexe A du présent article; en outre, il doit remettre ou transmettre au directeur du scrutin («officier rapporteur») les feuilles de registre, dûment complétées, les duplicata d'avis aux personnes visées par les oppositions, avec les affidavits annexés selon les formules n°s 13 et 14, respectivement, toute demande utilisée et faite par des agents selon les formules n°s 15 et 16, respectivement, et tous autres documents en sa possession relatifs à la revision des listes électorales des divers arrondissements de votation compris dans son district de revision.»

(9) Est abrogée la *Règle (43)* de l'annexe A dudit article dix-sept.

9. (1) Le paragraphe premier de l'article vingt de ladite loi est modifié par l'addition de l'alinéa suivant:

«*g*) toute personne qui est membre du Conseil des territoires du Nord-Ouest, pendant la durée de ses fonctions en cette qualité.»

(2) L'alinéa *a)* du paragraphe deux dudit article vingt est abrogé et remplacé par le suivant:

Ministres de la Couronne, etc.

«*a)* un membre du Conseil privé du Roi pour le Canada qui occupe la charge reconnue de premier ministre, toute personne détenant le poste de président du Conseil privé du Roi pour le Canada ou de solliciteur général, ou tout membre du Conseil privé du Roi pour le Canada qui occupe la charge de ministre de la Couronne;»

(3) L'alinéa *b)* du paragraphe deux dudit article vingt est abrogé et remplacé par le suivant:

Membre des forces de Sa Majesté.

«*b)* un membre des forces de Sa Majesté tandis qu'il est en activité de service par suite de la guerre;»

(4) L'alinéa *f)* du paragraphe deux dudit article vingt est abrogé et remplacé par le suivant:

Membre des forces de réserve des forces canadiennes.

«*f)* un membre des forces de réserve des forces canadiennes qui n'est pas en service à temps continu autre que l'activité de service résultant de la guerre.»

(5) Le paragraphe trois dudit article vingt est abrogé et remplacé par le suivant:

Effet du choix d'une personne inéligible.

«(3) Est nulle l'élection de toute personne que la présente loi déclare inapte à être mise en candidature.»

10. Le paragraphe deux de l'article vingt-trois de ladite loi est abrogé et remplacé par le suivant:

Avis et proclamation de nouveaux jours des présentations et de l'élection.

«(2) L'avis du nouveau jour fixé pour la présentation des candidats, qui doit être d'au plus un mois à compter du décès de ce candidat et d'au moins vingt jours de sa publication, doit être donné par une nouvelle proclamation distribuée et affichée de la manière prescrite par l'article dix-huit de la présente loi. Cette proclamation doit aussi fixer un autre jour pour l'élection, lequel jour doit être, pour les districts électoraux mentionnés à la quatrième annexe de la présente loi, le lundi vingt-huitième jour après le nouveau jour fixé pour la présentation des candidats, et, pour tous les autres districts électoraux, le lundi quatorzième jour après le nouveau jour fixé pour la présentation des candidats.»

11. (1) Le paragraphe quatre de l'article trente-trois de ladite loi est abrogé et remplacé par le suivant:

Division des listes des bureaux de votation urbains.

«(4) S'il s'agit d'un arrondissement urbain, le directeur du scrutin («officier rapporteur») doit diviser la liste préliminaire en autant de listes distinctes qui sont nécessaires pour la prise des votes à chaque bureau de votation y établi. La liste doit être divisée numériquement d'après le numéro consécutif décerné à chaque électeur inscrit sur la liste pré-

liminaire, de manière qu'un nombre approximativement égal soit attribué à chaque bureau de votation nécessairement établi dans cet arrondissement de votation. Les bureaux de votation ainsi établis doivent être désignés par le numéro de l'arrondissement de votation auquel sont ajoutées les lettres A, B, C, et ainsi de suite.»

(2) Le paragraphe sept dudit article trente-trois est abrogé et remplacé par le suivant:

Relevés spéciaux des changements et additions préparés par le directeur du scrutin («officier rapporteur»)

«(7) Dans un arrondissement rural pour lequel la liste électorale est divisée, en conformité des dispositions du présent article, le directeur du scrutin («officier rapporteur») est tenu de préparer à même le relevé des changements et additions, ainsi que l'a attesté l'énumérateur rural ou l'officier reviseur, des relevés spéciaux desdits changements et additions, selon la formule prescrite par le directeur général des élections. Chacun de ces relevés spéciaux doit contenir les inscriptions se rapportant à un bureau de votation seulement, afin que chaque inscription faite dans le relevé original des changements et additions soit reportée dans ce relevé spécial des changements et additions au bureau de votation auquel cette inscription appartient. Si nul changement n'a été apporté à la liste préliminaire d'un tel arrondissement de votation, le directeur du scrutin («officier rapporteur») doit néanmoins préparer le nombre nécessaire de copies du relevé spécial des changements et additions selon la formule prescrite, en inscrivant le mot «Aucun» dans les trois espaces réservés aux diverses inscriptions sur ladite formule, et en remplissant cette dernière à tous autres égards. Le directeur du scrutin («officier rapporteur») doit attester l'exactitude de ce relevé spécial des changements et additions et en transmetre une copie, dans la boîte du scrutin, au sous-directeur intéressé du scrutin («sous-officier rapporteur intéressé»). La partie appropriée de la liste préliminaire des électeurs, avec ledit relevé spécial des changements et additions, ainsi que l'a certifié le directeur du scrutin («officier rapporteur»), est et constitue la liste électorale officielle qui doit servir pour la prise des votes le jour de l'élection dans le bureau de votation dudit sous-directeur.»

(3) Le paragraphe neuf dudit article trente-trois est abrogé et remplacé par le suivant:

Où votent les électeurs urbains.

«(9) Tout électeur d'un arrondissement urbain dont le nom figure sur la liste électorale, divisée conformément aux paragraphes quatre, cinq et sept du présent article, doit voter, le cas échéant, au bureau de votation auquel a été attribuée la partie de la liste qui contient son nom, et non ailleurs.»

12. Le paragraphe quatre de l'article trente-quatre de ladite loi est abrogé et remplacé par le suivant:

Les agents peuvent s'absenter du bureau.

«(4) Les agents des candidats ou les électeurs représentant les candidats peuvent, jusqu'à une heure avant la

fermeture du scrutin, s'absenter du bureau de votation et y revenir.»

13. (1) Le paragraphe premier de l'article quarante-trois de ladite loi est abrogé et remplacé par le suivant:

Emission de certificats de transfert aux agents des candidats.

«**43.** (1) Sur production, entre les mains du directeur du scrutin («officier rapporteur») ou du secrétaire d'élection, à toute époque entre la clôture des présentations et au plus tard dix heures du soir le samedi précédant le jour de l'élection, d'un écrit signé par un candidat qui a été officiellement mis en présentation, par lequel ce candidat nomme une personne dont le nom figure sur la liste électorale officielle d'un arrondissement de votation du district électoral pour agir comme son agent à un autre bureau de votation, le directeur du scrutin («officier rapporteur») ou le secrétaire d'élection doit délivrer à cet agent un certificat de transfert selon la formule nº 40, l'autorisant à voter à ce dernier bureau de votation.»

(2) Le paragraphe quatre dudit article quarante-trois est abrogé et remplacé par le suivant:

Certificats de transfert au sous-directeur du scrutin, au greffier du scrutin et au secrétaire d'élection.

«(4) Le directeur du scrutin («officier rapporteur») ou le secrétaire d'élection peut aussi en tout temps délivrer un certificat de transfert à toute personne dont le nom figure sur la liste électorale officielle et qui a été nommée pour agir en qualité de sous-directeur du scrutin («sous-officier rapporteur») ou de greffier du scrutin à un bureau de votation du district électoral autre que celui où cette personne a droit de voter. Le directeur du scrutin («officier rapporteur») peut aussi délivrer un certificat de transfert à son secrétaire d'élection, lorsque ce dernier réside ordinairement dans un arrondissement de votation autre que celui où est situé le bureau du directeur du scrutin.»

14. (1) Le paragraphe premier de l'article quarante-cinq de ladite loi est abrogé et remplacé par le suivant:

Remise du bulletin de vote à l'électeur.

«**45.** (1) Les votes ont été déposés au scrutin secret et chaque électeur reçoit du sous-directeur du scrutin («sous-officier rapporteur») un bulletin de vote au verso duquel ce dernier a, en vertu du paragraphe 1A de l'article trente-six de la présente loi, apposé ses initiales, de manière, comme l'indique le verso de la formule nº 32, que les initiales puissent être vues sans déplier le bulletin de vote, lorsque le bulletin de vote est plié.

(2) Le paragraphe trois dudit article quarante-cinq est abrogé et remplacé par le suivant:

Mode de voter.

«(3) En recevant le bulletin de vote, l'électeur doit se rendre immédiatement dans l'un des compartiments de votation et y marquer son bulletin de vote en faisant une croix avec un crayon de mine noire dans l'espace sur le

bulletin de vote qui contient le nom et les détails du candidat (ou de chaque candidat) en faveur duquel il veut voter. Il plie ensuite le bulletin de vote suivant les instructions reçues, de manière que les initiales au verso et le numéro de série imprimé au verso du talon puisse être vus sans l'ouvrir, et le remet au sous-directeur du scrutin («sous-officier rapporteur»). Celui-ci doit constater, sans le déplier, par l'examen des initiales et du numéro de série imprimé sus-mentionnés, que ce bulletin de vote est le même que celui qui a été remis à l'électeur; et si c'est le même, à la vue de l'électeur et de tous ceux qui sont présents il doit détacher immédiatement le talon et le détruire, et le sous-directeur du scrutin («sous-officier rapporteur») doit lui-même déposer le bulletin de vote dans la boîte du scrutin.»

(3) L'article quarante-cinq de ladite loi est de plus modifié par l'adjonction du paragraphe suivant:

Vote par un électeur qualifié qui est un malade alité dans un sanatorium, etc.

«(14) Lorsqu'un bureau de votation a été établi dans un sanatorium, un hôpital pour malades chroniques ou une semblable institution pour le soin et le traitement de la tuberculose ou autres affections chroniques, le sous-directeur du scrutin («sous-officier rapporteur») et le greffier du scrutin doivent, pendant l'ouverture du bureau de votation, le jour de l'élection et quand le sous-directeur du scrutin le juge nécessaire, suspendre temporairement la votation dans ce bureau, et ils doivent, avec l'approbation de la personne ayant la charge de cette institution, transporter la boîte du scrutin, le cahier du scrutin, les bulletins de vote et autres documents d'élection nécessaires de chambre en chambre dans cette institution en vue de prendre les votes des malades alités qui résident ordinairement dans l'arrondissement de votation où cette institution est située et sont autrement habiles à voter. La procédure à suivre dans la prise des votes de ces malades alités est la même que celle qui est prescrite pour un bureau ordinaire de votation, sauf qu'au plus un agent de chaque candidat doit être présent lors de la prise de ces votes; le sous-directeur du scrutin doit donner à ces malades toute l'assistance qui peut être nécessaire conformément aux paragraphes sept et huit du présent article.»

15. (1) Les paragraphes deux et trois de l'article cinquante et un de ladite loi sont abrogés et remplacés par les suivants:

Ouverture des boîtes du scrutin et addition officielle des votes.

«(2) Après la réception de toutes les boîtes du scrutin, le directeur du scrutin («officier rapporteur») les ouvre, à l'endroit, au jour et à l'heure fixés dans la proclamation selon la formule nº 4, pour l'addition officielle des votes, en présence du secrétaire d'élection, des candidats ou de leurs représentants, s'ils sont présents, et additionne le

nombre des votes déposés en faveur de chaque candidat d'après les relevés officiels du scrutin contenus dans ces boîtes.

Présence d'électeurs en certains cas.

«(3) Si, lors de l'addition officielle des votes, aucun des candidats ou de leurs représentants n'est présent, le directeur du scrutin («officier rapporteur») est tenu d'obtenir la présence d'au moins deux électeurs qui doivent rester avec lui jusqu'à la fin de l'addition officielle des votes.»

(2) Les paragraphes cinq et six dudit article cinquante et un sont abrogés et remplacés par les suivants:

Déclaration du nom du candidat qui obtient le plus grand nombre de votes.

«(5) Lorsqu'il est constaté, lors de l'addition officielle des votes qu'un candidat a obtenu le plus grand nombre de votes, son nom doit alors être certifié par écrit et un certificat, dans la forme prescrite par le directeur général des élections, indiquant le nombre de votes déposés pour chaque candidat, doit être remis à ce candidat ou son représentant et une copie de ce certificat doit être aussitôt remise à tout autre candidat ou son représentant, s'il est présent à l'addition officielle des votes, ou, si un candidat n'est ni présent ni représenté, le certificat doit lui être immédiatement transmis par poste recommandée.

Vote prépondérant du directeur du scrutin («officier rapporteur»)

«(6) Si, lors de l'addition officielle des votes, il y a égalité de votes entre deux ou plusieurs candidats, et si le fait d'ajouter un vote donnerait à l'un de ces candidats le droit d'être proclamé comme ayant obtenu le plus grand nombre de votes, le directeur du scrutin («officier rapporteur») doit déposer ce vote additionnel.»

16. (1) Les paragraphes un et deux de l'article cinquante-deux de ladite loi sont abrogés et remplacés par les suivants:

Ajournement s'il manque des boîtes du scrutin.

«**52.** (1) Si les boîtes du scrutin ne sont pas toutes revenues le jour fixé pour l'addition officielle des votes, le directeur du scrutin («officier rapporteur») doit ajourner les opérations à un jour ultérieur, lequel ne doit pas être éloigné de plus d'une semaine de celui qui a été primitivement fixé pour l'addition officielle des votes.

Ajournement pour autres causes.

(2) Dans le cas où le relevé du scrutin pour un bureau de votation quelconque est introuvable et où le nombre de votes y déposés en faveur des divers candidats ne peut être constaté, ou si, pour quelque autre raison, le directeur du scrutin («officier rapporteur») ne peut, au jour et à l'heure fixés par lui à cette fin, déterminer le nombre exact des votes déposés en faveur de chaque candidat, il peut alors ajourner à un autre jour et à une autre heure l'addition

officielle des votes déposés en faveur de chaque candidat, et procéder ainsi au besoin; mais ces ajournements ne doivent pas dépasser deux semaines en tout.»

(3) Le paragraphe six dudit article cinquante-deux est abrogé et remplacé par le suivant:

Déclaration du nom du candidat qui paraît avoir le plus de votes.

«(6) Dans tous les cas prévus aux trois paragraphes qui précèdent, le directeur du scrutin («officier rapporteur») doit déclarer le nom du candidat qui paraît avoir obtenu le plus grand nombre de votes, et mentionner spécialement, au procès-verbal qu'il doit transmettre au directeur général des élections avec son rapport du bref, les circonstances entourant la disparition des boîtes du scrutin ou l'absence de tout relevé du scrutin, comme susdit, ainsi que les moyens qu'il a pris pour constater le nombre de votes déposés en faveur de chaque candidat.»

17. (1) Les paragraphes un et deux de l'article cinquante-quatre de ladite loi sont abrogés et remplacés par les suivants:

Requête pour recomptage par un juge.

«**54.** (1) Si dans les quatre jours qui suivent le jour auquel un directeur du scrutin («officier rapporteur») a déclaré le nom du candidat qui a obtenu le plus grand nombre de votes, il est, sur affidavit d'un témoin digne de foi, démontré au juge ci-après désigné, qu'un sous-directeur du scrutin («sous-officier rapporteur») en comptant les votes, a mal compté ou rejeté erronément quelques bulletins de vote ou fait un relevé inexact du nombre de bulletins de vote déposés en faveur de quelque candidat, ou que le directeur du scrutin («officier rapporteur») a mal additionné les votes, et si le requérant, dans ledit délai, dépose, entre les mains du greffier ou du protonotaire de la cour qui relève de la juridiction de ce juge, la somme de cent dollars en monnaie légale ou en billets d'une banque à charte faisant des opérations au Canada, à titre de cautionnement pour les frais du candidat qui a obtenu le plus grand nombre de votes, ledit juge doit fixer un moment dans les quatre jours qui suivent la réception dudit affidavit pour recompter lesdits votes.

Expression «le juge»

(2) Le juge auquel s'adressent les requêtes prévues au présent article est le juge défini au paragraphe quinze de l'article deux de la présente loi, dans le district judiciaire duquel est situé l'endroit où l'addition officielle des votes a été faite, et tout juge autorisé à agir en vertu du présent article, peut agir, dans la mesure où il est ainsi autorisé, dans les limites ou hors des limites de son district judiciaire.»

(2) Le paragraphe treize dudit article cinquante-quatre est abrogé et remplacé par le suivant:

Procédure à suivre lorsque le recomptage est terminé.

«(13) Lorsque le recomptage est terminé, le juge doit sceller tous les bulletins de vote dans des paquets distincts,

additionner le nombre de votes déposés pour chaque candidat tel que l'a déterminé le recomptage et immédiatement certifier par écrit, en la forme prescrite par le directeur général des élections, le résultat du recomptage au directeur du scrutin («officier rapporteur»), qui doit, ainsi que le prévoit le paragraphe premier de l'article cinquante-six de la présente loi, déclarer élu le candidat qui a obtenu le plus grand nombre de votes. Le juge doit remettre une copie de ce certificat à chaque candiadt, de la même manière que pour le certificat précédemment remis par le directeur du scrutin («officier rapporteur») aux termes du paragraphe cinq de l'article cinquante et un de la présente loi. Le certificat du juge est réputé substitué au certificat antérieurement émis par le directeur du scrutin.»

18. La partie du paragraphe premier de l'article cinquante-six de ladite loi qui précède l'alinéa *a*) est abrogée et remplacée par ce qui suit:

Rapport concernant le candidat élu.

«**56.** (1) Le directeur du scrutin («officier rapporteur») immédiatement après le sixième jour qui suit la date où a été complétée l'addition officielle des votes, à moins qu'avant l'expiration de ce délai il n'ait reçu avis de comparaître devant un juge aux fins d'un recomptage, et, lorsqu'il y a un recomptage, dès que ce dernier est terminé, doit sur-le-champ déclarer élu le candidat qui a obtenu le plus grand nombre de votes en complétant le rapport du bref sur la formule prévue à cette fin au verso du bref; le directeur du scrutin («officier rapporteur») transmet alors, par poste recommandée, les documents suivants au directeur général des élections.»

Etablissement de bureaux provisoires de votation.

19. (1) Le paragraphe premier de l'article quatre-vingt-quatorze de ladite loi est abrogé et remplacé par le suivant:

«(1) Sous réserve des dispositions suivantes de la présente loi, il doit être établi un ou plusieurs bureaux provisoires de votation à chacun des endroits mentionnés à la Deuxième Annexe de la présente loi, pour la prise des votes des personnes qui sont décrites à l'article quatre-vingt-quinze et dont les noms figurent sur la liste des électeurs pour tout arrondissement de votation du district électoral où ces endroits sont situés.»

(2) Est abrogé le paragraphe deux dudit article quatre-vingt-quatorze.

(3) Est abrogé le paragraphe quatre dudit article quatre-vingt-quatorze.

(4) Les alinéas *a*) et *b*) du paragraphe cinq dudit article quatre-vingt-quatorze sont abrogés et remplacés par les suivants:

«*a*) s'il a été déposé un total de moins de quinze votes au bureau provisoire de votation tenu à cet endroit, il doit, après l'élection, retrancher le nom de ce bureau; ou

«*b*) s'il est informé et croit qu'au total quinze votes seront déposés dans le cas de l'établissement d'un bureau provisoire de votation en un village, une ville ou une cité constituée en corporation et ayant une population de cinq cents âmes ou plus, selon que la détermine le dernier recensement effectué d'après les articles seize et dix-sept de la *Loi sur la statistique,* il peut ajouter le nom de cet endroit.»

(5) Le paragraphe dix dudit article quatre-vingt-quatorze est abrogé et remplacé par le suivant:

Avis selon la formule nº 61

«(10) Au plus tard douze jours avant la date du scrutin, le directeur du scrutin («officier rapporteur») doit donner dans le district électoral un avis public de scrutin provisoire et de la situation de chaque bureau provisoire de votation. Cet avis doit être rédigé selon la formule nº 61. Le directeur du scrutin doit envoyer par le courrier une copie de cet avis aux divers maîtres de poste des bureaux situés dans son district électoral, cinq copies à chaque candidat officiellement mis en présentation à l'élection et deux copies au directeur général des élections. Le directeur du scrutin doit en même temps notifier par écrit à chaque maître de poste les dispositions du paragraphe onze.»

(6) L'article quatre-vingt-quatorze de ladite loi est de plus modifié par l'adjonction du paragraphe suivant:

Affichage.

«(11) Chaque maître de poste doit, dès la réception d'une copie de l'avis de la tenue d'un bureau provisoire de votation selon la formrule nº 61, l'afficher à un endroit bien en vue dans son bureau de poste et auquel le public a accès, et la tenir ainsi affichée jusqu'à l'heure fixée pour la fermeture du bureau provisoire de votation le samedi précédant le pour ordinaire du scrutin. Son omission de se conformer à cette prescription constitue un motif de renvoi et, aux fins de la présente disposition, ce maître de poste est réputé un officier d'élection et est responsable comme tel.»

Le maître de poste est un officier d'élection.

20. L'alinéa *b*) de l'article quatre-vingt-quinze de ladite loi est abrogé et remplacé par le suivant:

«*b*) aux personnes qui sont membres des forces de réserve des forces canadiennes, à celles qui sont membres de la Gendarmerie royale du Canada, ou à l'une quelconque de ces personnes, mais seulement, si, à cause de l'exécution des fonctions ou de l'entraînement dans lesdites forces ou ladite gendarmerie, elle a raison de croire que

le jour ordinaire du scrutin, à l'élection en cours, elle sera nécessairement absente, de l'arrondissement de votation sur la liste électorale duquel son nom figure, et que vraisemblablement elle sera incapable d'y voter ce jour-là.»

21. (1) L'article cent un de ladite loi est abrogé et remplacé par le suivant:

Émissions radiophoniques politiques interdites.

«**101.** (1) Nulle personne n'a le droit de radiodiffuser un discours ou un programme d'amusement ou d'annonce, le jour de l'élection et les deux jours qui le précèdent immédiatement, en faveur ou pour le compte d'un parti politique ou d'un candidat à une élection. La présente interdiction s'applique seulement au jour ordinaire de l'élection, et non aux trois jours pendant lesquels les bureaux provisoires de votation sont ouverts.

(2) Dans le présent article, l'expression «radiodiffuser» a le même sens que le mot «irradiation» dans la *Loi sur la radio, 1938*.»

22. Le paragraphe deux de l'article cent deux de ladite loi est abrogé et remplacé par le suivant:

Affichage des avis, etc.

«(2) Les avis et autres documents dont l'affichage est requis par la présente loi peuvent, nonobstant toute disposition d'une Loi du Canada ou d'une province ou tout règlement ou ordonnance municipale, être fixés au moyen de broquettes ou d'épingles à une clôture de bois située en bordure ou le long de toute route, ou être fixés au moyen de broquettes ou d'épingles, ou collés sur tout poteau ainsi situé. Ces documents ne doivent être apposés sur les clôtures ou les poteaux d'aucune autre manière.»

23. L'article cent cinq de ladite loi est abrogé et remplacé par le suivant:

Peine pour conduite désordonnée aux assemblées publiques.

«**105.** (1) Quiconque, entre la date de l'émission du bref et la date qui suit le jour du scrutin lors d'une élection, générale ou partielle, agit d'une manière désordonnée, dans l'intention d'empêcher la conduite d'une assemblée publique convoquée aux fins d'une semblable élection, est coupable d'un acte illicite et d'une infraction à la présente loi, punissables, sur déclaration sommaire de culpabilité, en la manière prévue par la présente loi.

Peine pour conspiration en vue de causer du désordre.

(2) Est coupable d'un acte criminel contre la présente loi, punissable en la manière y prévue, quiconque, entre la date de l'émission du bref et la date qui suit le jour du scrutin lors d'une élection, générale ou partielle, incite d'autres personnes, ou se ligue ou conspire avec elles, en vue d'agir d'une manière désordonnée avec l'intention d'empêcher la conduite d'une assemblée publique convoquée aux fins d'une semblable élection.»

24. L'article cent sept de ladite loi est abrogé et remplacé par le suivant:

La publication prématurée du résultat du scrutin est interdite.

«**107.** (1) Nulle personne, compagnie ou corporation ne doit dans une province, avant l'heure de fermeture des bureaux de votation en cette province, publier le résultat ou supposé résultat du scrutin d'un district électoral quelconque au Canada, que cette publication soit par émission radiophonique ou par voie d'un journal, gazette, affiche, panneau-réclame, circulaire ou de toute autre manière. Quiconque enfreint les dispositions du présent article (et, dans le cas d'une compagnie ou corporation, toute personne responsable de cette infraction) est coupable d'un acte illicite et d'une infraction à la présente loi.

(2) Dans le présent article, l'expression «émission radiophonique» a le même sens que le mot «irradiation» dans la *Loi sur la radio, 1938.*»

25. L'article cent dix de ladite loi est abrogé et remplacé par le suivant:

Nulle modification ne doit s'appliquer à une élection pour laquelle un bref est émis dans les six mois sauf sur avis.

«**110.** Nulle modification de la présente loi ne s'applique à une élection pour laquelle le bref est émis dans les six mois qui suivent l'adoption de ladite modification, à moins qu'avant l'émission de ce bref, le directeur général des élections n'ait publié, dans la *Gazette du Canada,* un avis portant que les préparatifs nécessaires à la mise en application de cette modification ont été faits et que cette modification peut en conséquence entrer en vigueur. Le directeur général des élections est tenu immédiatement après l'adoption d'une modification de la codifier, selon la nécessité, dans les exemplaires de la loi imprimés pour distribution aux directeurs du scrutin («officiers rapporteurs»), de corriger et de réimprimer toutes les formules et instructions atteintes de ce chef, et de publier dans la *Gazette du Canada* l'avis susdit, aussitôt que les exemplaires de la loi et les formules et instructions ont été ainsi corrigés et réimprimés.»

Codification des modifications.

26. Ladite loi est de plus modifiée par l'adjonction de l'article suivant:

Les élections des Territoires sont tenues conformément à la présente loi.

«**111.** (1) Les élections des membres du Conseil des territoires du Nord-Ouest (dans le présent article appelées «élections des territoires du Nord-Ouest») doivent être conduites conformément aux dispositions de la présente loi, sous réserve du présent article et des adaptations et modifications que le directeur général des élections, avec l'approbation du commissaire des territoires du Nord-Ouest, prescrit comme nécessaires, en raison des conditions qui existent dans les treritoires du Nord-Ouest, pour conduire les élections des territoires du Nord-Ouest d'une manière efficace.

Procédure. (2) La procédure prescrite par l'article cent huit doit être suivie dans la confection, la revision et la distribution de la liste électorale pour les territoires du Nord-Ouest.

Articles qui ne s'appliquent pas. (3) Les articles quatorze, seize, dix-neuf et vingt ne s'appliquent pas aux élections des territoires du Nord-Ouest.

Premières élections. (4) A l'égard de la première élection des territoires du Nord-Ouest tenue après l'entrée en vigueur de l'article huit A de la *Loi des territoires du Nord-Ouest,* les qualités requises pour être électeur doivent être celles qui sont établies conformément audit article et en vigueur trois mois avant le jour du scrutin pour cette élection. A l'égard des élections subséquentes, des territoires du Nord-Ouest, les qualités requises pour être électeur doivent être celles qui sont établies selon ledit article et en vigueur six mois avant le jour du scrutin relativement à ces élections.

(5) Nonobstant l'article cent dix de la présente loi, le présent article entrera en vigueur le jour de sa sanction.»

27. (1) Ladite loi est de plus modifiée par le retranchement de l'expression «addition définitive» partout où elle s'y rencontre et par la substitution, dans chaque cas, de l'expression «addition officielle».

(2) Ladite loi est en outre modifiée par le retranchement des expressions «sujet britannique» ou «sujet britannique de naissance ou par naturalisation», partout où elles s'y rencontrent, et par la substitution, dans chaque cas, des expressions «citoyen canadien ou autre sujet britannique».

28. Les formules n[os] 4, 32 (verso) et 61 de la première annexe de ladite loi sont abrogées et remplacées respectivement par les formules suivantes:

«Formule n° 4

Proclamation. (Art. 18)

District électoral d.................. }
Province d.......................... }

Savoir: ..

Conformément au bref de Sa Majesté portant la date du........ ....jour d.............................19...., il m'est enjoint de faire tenir une élection, selon la loi, d'un député (*ou* de deux députés) à la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral susmentionné, et je donne en conséquence avis public:

Que je suis maintenant prêt à recevoir les présentations des candidats à cette élection et que je serai spécialement présent pour recevoir ces présentations à (*décrire l'endroit où le directeur du scrutin sera présent pour recevoir les présentations*), dans la ville (*ou* cité *ou* village) d................, le (*inscrire la date fixée comme jour des présentations*) jour d...........................19......, de midi à deux heures de l'après-midi, et qu'après ladite heure mentionnée en dernier lieu aucune autre présentation de candidat ne sera reçue.

Et que si le scrutin est demandé et accordé, de la manière prescrite par la loi, ce scrutin sera tenu le (*inscrire la date fixée comme jour du scrutin*) jour d..........................19......, entre huit heures du matin et six heures de l'après-midi, aux endroits dont je donnerai subséquemment avis.

Et que si un scrutin est tenu, je serai présent à heures de l'............midi, le (*inscrire la date fixée pour l'addition officielle des votes*) jour d.....................19......, à (*décrire l'endroit où se fera l'addition officielle des votes*), dans la ville (*ou* cité *ou* village) d...................., pour ouvrir les boîtes du scrutin, additionner les votes dont les relevés du scrutin démontrent avoir été déposés en faveur des divers candidats, et déclarer le nom du candidat qui aura obtenu la majorité de ces votes.

Et que (*la rédaction de ce paragraphe sera modifiée selon les circonstances*) le territoire compris dans les limites de la cité (*ou* ville, *ou selon le cas*) d........................constituera des arrondissements urbains dont les listes électorales seront dressées et revisées en conformité des règles énoncées à l'Annexe A de l'article dix-sept de la *Loi électorale du Canada*, et que le territoire compris dans le reste du district électoral constituera des arrondissements ruraux dont les listes électorales seront dressées et revisées en conformité des règles énoncées à l'Annexe B dudit article dix-sept.

Et que j'ai établi mon bureau pour la conduite de l'élection susmentionnée à (*décrire l'emplacement du bureau du directeur du scrutin*).

Du contenu de la présente proclamation, tous les intéressés sont requis de prendre connaissance et d'agir en conséquence.

Donnée sous mon seing, à.......................................
ce...........................jour de................19.......

(*Imprimer le nom du directeur du scrutin*)
Directeur du scrutin».

FORMULE N° 32—*Fin*

FORMULE DU BULLETIN DE VOTE

Verso

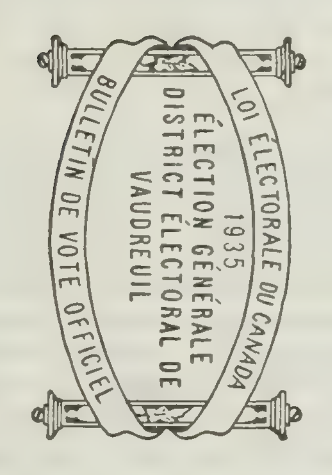
"N° 325

(*Ligne de perforations*)

N° 325

(*Ligne de perforations*)

Espace réservé aux initiales du sous-directeur du scrutin.



JOUR DU SCRUTIN:
14 septembre 1935.

Imprimé par JULES LANGLAIS,
300, rue St-Jean, Québec, P.Q."

«FORMULE N° 61

AVIS DE LA TENUE D'UN BUREAU PROVISOIRE DE VOTATION

(Art. 94 (10))

DISTRICT ÉLECTORAL D............

Avis vous est donné qu'en conformité des dispositions des articles quatre-vingt-quatorze à quatre-vingt-dix-sept, inclusivement, de la *Loi électorale du Canada*, un bureau provisoire de votation sera ouvert dans le district électoral susmentionné pour la cité (*ou* ville *ou* le village) d.............. (*Indiquer, en lettres majuscules, le nom de l'endroit où l'établissement d'un bureau provisoire de votation est autorisé*) à (*Indiquer, en lettres majuscules, l'emplacement exact du bureau provisoire de votation établi pour cet endroit; un seul suffira, puis indiquer les autres endroits, s'il en est, où l'établissement d'un bureau provisoire de votation est autorisé, ainsi que l'emplacement du bureau provisoire de votation dans chacun de ces endroits respectifs*).

Avis vous est donné de plus que ledit bureau provisoire de votation sera ouvert entre deux heures de l'après-midi et dix heures du soir, les jeudi, vendredi et samedi, les .... et ....jours d....................... 19...., soit les trois jours de semaine précédant immédiatement la date fixée comme jour ordinaire du scrutin à l'élection en cours dans le district électoral susmentionné; et qu'un électeur dont le nom figure sur la liste électorale de l'un des arrondissements de votation compris dans ledit district électoral, et qui a droit au privilège de voter à un bureau provisoire de votation peut voter, avant ledit jour ordinaire du scrutin, à tout bureau provisoire de votation établi dans ledit district électoral.

Avis vous est aussi donné que le privilège de voter à un bureau provisoire de votation doit s'étendre seulement

a) Aux personnes employées comme voyageurs de commerce, tels que les définit le paragraphe quatre de l'article deux de la *Loi électorale du Canada,* ou aux personnes employées comme pêcheurs, tels que les définit le paragraphe 12A dudit article deux, ou aux personnes employées sur les chemins de fer, navires, aéronefs ou autres moyens ou modes de transport (qu'elles y soient ou non employées par les propriétaires ou gérants) et à l'une quelconque de ces personnes mais seulement si, à cause de la nature de son emploi et au cours dudit emploi, elle est nécessairement absente de temps à autre du lieu de sa résidence ordinaire, et si elle a raison de croire qu'elle sera absente le jour ordinaire du scrutin, à l'élection en cours, de l'arrondissement de votation sur la liste électorale duquel son nom figure et que vraisemblablement elle sera incapable d'y voter ce jour-là et

«FORMULE N° 61—*Fin*

b) Aux personnes qui sont membres de l'une des forces de réserve des forces canadiennes ou aux personnes qui sont membres de la Gendarmerie royale du Canada ou à l'une quelconque de ces personnes mais seulement si, par suite de l'exécution de ses fonctions ou de son entraînement dans lesdites forces ou ladite gendarmerie, elle a raison de croire qu'elle sera nécessairement absente le jour ordinaire du scrutin, à l'élection en cours de l'arrondissement de votation sur la liste électorale duquel son nom figure et que vraisemblablement elle sera incapable d'y voter ce jour-là.

Avis vous est en outre donné que les certificats de vote à un bureau provisoire ne peuvent être obtenus que du directeur du scrutin et du secrétaire d'élection du district électoral susmentionné. (*Lorsqu'une personne spécialement déléguée a été nommée, l'inscription suivante sera ajoutée à ce paragraphe*): Des certificats de vote à un bureau provisoire peuvent aussi être obtenus de (*Insérer le nom et l'adresse*) qui a été spécialement délégué pour émettre lesdits certificats.

Avis vous est donné, de plus, que le bureau du soussigné établi pour la conduite de l'élection en cours est situé à.................. dans la cité (*ou* ville *ou* le village) de...........................

Daté à....................., ce.........................jour

d.....................19.......

(*Imprimer le nom du directeur du scrutin*)
Directeur du scrutin».

29. Ladite loi est de plus modifiée *a*) par le retranchement de l'expression «Règlements électoraux concernant le service canadien de défense» partout où elle s'y rencontre et son remplacement, dans chaque cas, par l'expression «Règlements électoraux concernant les forces canadiennes», *b*) par le retranchement de l'expression «électeur en service de défense» partout où elle s'y rencontre et son remplacement, dans chaque cas, par l'expression «électeur des forces canadiennes», et *c*) par le retranchement du mot «militaire» partout où il s'y rencontre et son remplacement, dans chaque cas, par les mots «de l'armée».

30. (1) L'expression «Règlements électoraux concernant le service canadien de défense» qui suit immédiatement la rubrique «Troisième annexe» dans ladite loi est abrogée et remplacée par les mots «Règlements électoraux concernant les forces canadiennes».

(2) Le paragraphe premier desdits Règlements est abrogé et remplacé par le suivant:

Titre abrégé.

«**1.** Les présents règlements peuvent être cités sous le titre: *Règlements électoraux concernant les forces canadiennes*»

31. (1) L'alinéa *e*) du paragraphe quatre desdits règlements est abrogé et remplacé par le suivant:

«Sous-directeur du scrutin» («sous-officier rapporteur»).

«*e*) «sous-directeur de scrutin» («sous-officier rapporteur») signifie un électeur des forces canadiennes qui a été désigné par un officier commandant pour prendre les votes des électeurs des forces canadiennes, en conformité du paragraphe trente;»

(2) Est abrogé l'alinéa *f*) dudit paragraphe quatre.

(3) L'alinéa *p*) dudit paragraphe quatre est abrogé et remplacé par le suivant:

«Unité».

«*p*) «unité» signifie un corps individuel des forces canadiennes qui est organisé à ce titre selon l'article dix-huit de la *Loi sur la défense nationale;*»

(4) L'alinéa *r*) dudit paragraphe quatre est abrogé et remplacé par le suivant:

«Territoire de votation».

«*r*) «territoire de votation» signifie une zone spécifiée où un directeur spécial du scrutin sera posté et où les votes des électeurs des forces canadiennes et des électeurs anciens combattants seront déposés, reçus, classés et comptés, suivant les prescriptions des présents règlements;»

32. (1) L'alinéa *b*) du sous-paragraphe premier du paragraphe cinq desdits règlements est abrogé et remplacé par le suivant:

Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Île du Prince-Édouard et Terre-Neuve.

«*b*) Les provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau Brunswick, de l'Ile du Prince-Edouard *et de Terre-Neuve* constitueront un territoire de votation, et le

bureau central du directeur spécial du scrutin sera situé à Halifax;»

(2) Le sous-paragraphe premier dudit paragraphe cinq est abrogé et remplacé par le suivant:

Hors du Canada.

«*d*) Un territoire de votation établi par le directeur général des élections en conformité du sous-paragraphe trois, le bureau central du directeur spécial du scrutin étant situé en un endroit que doit déterminer le directeur général des élections.»

(3) Ledit paragraphe cinq est de plus modifié par l'adjonction du sous-paragraphe suivant:

Établissement par le directeur général des élection d'un territoire de votation en dehors du Canada.

«(3) Si, à l'époque d'une élection générale, il se trouve un nombre important d'électeurs des forces canadiennes, selon la définition qu'en donne le paragraphe vingt et un, en service hors du Canada, et que la prise, la réception, le classement et le comptage des votes de ces électeurs ne puissent pas être surveillés efficacement de l'un des territoires de votation mentionnés au sous-paragraphe premier, le directeur général des élections peut, nonobstant toute disposition des présents règlements, établir un territoire de votation dans la localité où ces électeurs des forces canadiennes sont en service.»

33. Sont abrogés le paragraphe onze et le sous-paragraphe *f*) du paragraphe treize desdits règlements.

34. Le paragraphe dix-neuf desdits règlements est abrogé et remplacé par le suivant:

Procédure spéciale dans les districts électoraux qui élisent deux députés.

«**19.** Chaque électeur des forces canadiennes et électeur ancien combattant ne vote que pour un candidat, sauf s'il a le droit de voter dans un district électoral qui élit deux députés, auquel cas l'électeur des forces canadiennes et électeur ancien combattant peut voter pour deux candidats sur le même bulletin de vote.»

35. (1) Le paragraphe vingt et un desdits règlements est abrogé et remplacé par le suivant:

Qualités requises pour être électeur des forces canadiennes.

«**21.** (1) Chaque personne, du sexe masculin ou féminin, qui a atteint l'âge de vingt et un ans révolus et qui est un citoyen canadien ou autre sujet britannique, est censée être un électeur des forces canadiennes et habile à voter, à une élection générale, en vertu des présents règlements, pendant que cette personne

a) Est un membre des forces régulières des forces canadinnes; ou

b) Est un membre des forces de réserve des forces canadiennes et est à l'instruction ou en service à plein temps, ou en activité de service; ou

c) Est un membre des forces du service actif des forces canadiennes.

Exceptions.

(2) Nonobstant les dispositions des présents règlements, toute personne qui, le ou après le neuf septembre mil neuf cent cinquante, et été en activité de service comme membre des forces canadiennes et qui, à une élection générale, n'a pas atteint l'âge de vingt et un ans révolus mais se trouve autrement habile à voter aux termes du sous-paragraphe premier, est réputée un électeur des forces canadiennes et est habile à voter selon la procédure indiquée dans les présents règlements.»

36. Le paragraphe vingt-trois desdits règlements est abrogé et remplacé par le suivant:

Résidence ordinaire d'un membre des forces canadiennes.

«**23.** (1) Aux fins des présents règlements, le lieu de résidence ordinaire d'un membre des forces canadiennes est censé être le lieu de résidence ordinaire qu'il est tenu d'indiquer dans les déclarations prévues aux présentes.

Résidence ordinaire d'un membre des forces canadiennes.

(2) Après la date d'entrée en vigueur du présent paragraphe, chaque membre des forces régulières des forces canadiennes devra, dans les trois mois, établir, en double exemplaire, devant un officier breveté, une déclaration de résidence ordinaire, selon la formule n° 15, dans laquelle il devra indiquer comme son lieu de résidence ordinaire

a) la cité, la ville, le village ou autre endroit du Canada, avec la rue et le numéro, s'il en est, où était située, au moment de l'entrée en vigueur du présent paragraphe la résidence d'une personne qui est l'épouse, une personne à charge, un parent ou une personne désignée comme plus proche parent de ce membre; ou

b) la cité, la ville, le village ou autre endroit du Canada, avec la rue et le numéro s'il en est, où ce membre résidait en conséquence du service qu'il accomplissait dans ces forces, au moment de l'entrée en vigueur du présent paragraphe; ou

c) La cité, la ville, le village ou autre endroit du Canada, avec la rue et le numéro s'il en est, où était situé son lieu de résidence ordinaire avant son enrôlement;

mais lorsque aucun des alinéas *a*), *b*) ou *c*) qui précèdent ne s'appliquent à un membre des forces régulières, le lieu de résidence ordinaire à indiquer est la cité, la ville, le village ou autre endroit du Canada, avec la rue et le numéro, s'il en est, où ce membre résidait en conséquence des services qu'il accomplissait dans ces forces immédiatement avant d'être nommé, affecté ou appelé au service hors du Canada, y compris le service à bord d'un navire.

Résidence ordinaire lors de l'enrôlement dans les forces régulières.

(3) Après la date d'entrée en vigueur du présent paragraphe,

a) Chaque personne doit, dès son enrôlement dans les forces régulières des forces canadiennes, établir, en double exemplaire, devant un officier breveté, une déclaration

de résidence ordinaire, selon la formule nº 16, indiquant la cité, la ville, le village ou autre endroit du Canada où était situé son lieu de résidence ordinaire immédiatement avant son enrôlement;

b) Une personne sans lieu de résidence ordinaire au Canada immédiatement avant son enrôlement dans les forces régulières des forces canadiennes doit établir, aussitôt que l'une ou plusieurs des dispositions du sous-paragraphe deux deviennent applicables à son cas, une déclaration de résidence ordinaire, selon la formule nº 15, devant un officier breveté.

Changement de la résidence indiquée d'un membre des forces régulières.

(4) Sauf lorsqu'il est aussi membre des forces du service actif des forces canadiennes, un membre des forces régulières peut, au cours du mois de décembre de toute année et à nulle autre époque, changer son lieu de résidence ordinaire pour la cité, la ville, le village ou autre endroit du Canada mentionné à l'alinéa *a*), *b*) ou *c*) du sous-paragraphe deux en établissant, en double exemplaire, devant un officier breveté, une déclaration de changement de résidence ordinaire, selon la Formule nº 17.

Résidence ordinaire d'un membre des forces de réserve en service à plein temps.

(5) *a*) Chaque membre des forces de réserve des forces canadiennes qui n'est pas en activité de service et qui, à toute époque au cours de la période commençant à la date de l'émission des brefs ordonnant une élection générale et se terminant le samedi qui précède immédiatement le jour du scrutin, est à l'instruction ou en service en plein temps, doit établir, en double exemplaire, devant un officier breveté, une déclaration de résidence ordinaire, selon la formule nº 18, indiquant la cité, la ville, le village, ou autre endroit du Canada où est situé son lieu de résidence ordinaire immédiatement avant le commencement de cette période d'instruction ou de service à plein temps.

Résidence ordinaire d'un membre des forces de réserve en activité de service.

b) Chaque membre des forces de réserve des forces canadiennes qui est mis en activité de service et qui, pendant une période courante d'instruction ou de service à plein temps, n'a pas établi une déclaration de résidence ordinaire en conformité de l'alinéa *a*), doit établir, en double exemplaire, devant un officier breveté, une déclaration de résidence ordinaire, selon la formule nº 18, indiquant,

(i) dans le cas d'un membre à l'instruction ou en service à plein temps, son lieu de résidence ordinaire immédiatement avant le commencement de cette instruction ou de ce service à plein temps; ou,

(ii) dans le cas d'un membre qui n'est pas à l'instruction ou en service à plein temps, son lieu de résidence ordinaire immédiatement avant d'être mis en activité de service.

Résidence ordinaire lors de l'enrôlement dans les forces du service actif.

(6) Lors de son enrôlement dans les forces du service actif des forces canadiennes, chaque personne, qui n'est pas membre des forces régulières ou des forces de réserve, doit établir, en double exemplaire, devant un officier breveté, une déclaration de résidence ordinaire, selon la formule nº 16, indiquant la cité, la ville, le village ou autre endroit du Canada où est situé son lieu ordinaire de résidence immédiatement avant son enrôlement dans les forces du service actif.

Dépôt des déclarations.

(7) L'original de chaque déclaration de résidence ordinaire ou déclaration de changement de résidence ordinaire établie en conformité des sous-paragraphes du présent paragraphe est transmis et déposé au quartier général du service approprié et le double est retenu dans l'unité avec les documents de service du déclarant."

37. Le sous-paragraphe premier du paragraphe vingt-six desdits règlements est abrogé et remplacé par le suivant:

Publication de l'avis d'une élection générale.

«**26.** (1) Chaque officier commandant doit, immédiatement après en avoir été avisé par l'officier de liaison, publier comme partie des ordres du jour, un avis selon la formule nº 5, informant tous les électeurs des forces canadiennes sous son commandement, qu'une élection générale au Canada a été ordonnée, et indiquant la date fixée comme jour du scrutin. L'avis doit aussi mentionner que chaque électeur des forces canadiennes peut déposer son vote devant tout sous-directeur du scrutin désigné à cette fin par l'officier commandant, pendant les heures que l'officier commandant peut indiquer, mais au moins trois heures par jour entre neuf heures du matin et dix heures du soir durant les six jours compris entre le lundi septième jour avant le jour du scrutin et le samedi qui précède immédiatement le jour du scrutin, inclusivement. L'officier commandant doit accorder aux électeurs des forces canadiennes attachés à son unité toutes les facilités nécessaires pour déposer leurs votes selon les prescriptions des présents règlements.»

38. Le paragraphe vingt-sept desdits règlements est abrogé et remplacé par le suivant:

Liste des noms, etc. des électeurs des forces canadiennes.

«**27.** Aussitôt que possible après la publication d'un avis, selon la formule nº 5, dans les ordres du jour, chaque officier commandant doit fournir, au directeur spécial du scrutin pour le territoire de votation approprié, par l'intermédiaire, de l'officier de liaison, une liste des noms, grades, numéros et endroits de résidence ordinaire, selon que le prescrit le paragraphe vingt-trois, des électeurs des forces canadiennes postés dans l'unité sous son commandement.

L'officier commandant doit aussi fournir au sous-directeur du scrutin une copie de cette liste pour la prise des votes des électeurs des forces canadiennes postés dans l'unité sous son commandement. Cette liste et les déclarations mentionnées au paragraphe vingt-trois doivent être disponibles, en tout temps raisonnable au cours d'une élection, pour examen par tout candidat officiellement mis en présentation ou par son représentant accrédité, et il doit être permis à ces personnes d'en tirer des extraits.»

39. Le paragraphe trente desdits règlements est abrogé et remplacé par le suivant:

Devant qui le vote des électeurs des forces canadiennes est déposé.

«**30.** Le vote de chaque électeur des forces canadiennes doit être déposé devant un électeur des forces canadiennes désigné par un officier commandant pour remplir les fonctions de sous-directeur du scrutin.»

40. Le paragraphe trente et un desdits règlements est modifié par l'adjonction du sous-paragraphe suivant:

Pouvoir de recevoir des affidavits sur l'habilité à voter.

«(2) Le sous-directeur du scrutin possède, durant les heures de votation des électeurs des forces canadiennes, le pouvoir de déférer l'affidavit sur l'habilité à voter, selon la formule nº 14.»

41. (1) Le sous-paragraphe premier du paragraphe trente-quatre desdits règlements est abrogé et remplacé par le suivant:

Déclaration de l'électeur des forces canadiennes.

«**34.** (1) Avant de remettre un bulletin de vote à un électeur des forces canadiennes, le sous-directeur du scrutin devant qui le vote est déposé, doit exiger que cet électeur fasse une déclaration selon la formule nº 7, cette déclaration devant être imprimée au verso de l'enveloppe extérieure dans laquelle doit être placée l'enveloppe intérieure contenant le bulletin de vote, une fois marqué. Ladite déclaration doit énoncer le nom, le grade et le numéro de l'électeur des forces canadiennes, mentionner qu'il est un citoyen canadien ou autre sujet britannique, qu'il a atteint l'âge de vingt et un ans révolus (sauf dans le cas mentionné au sous-paragraphe deux du paragraphe vingt et un), qu'il n'a pas déjà voté à l'élection générale, et indiquer le nom de l'endroit, avec la rue et le numéro, s'il en est, de sa résidence ordinaire selon que le prescrit le paragraphe vingt-trois. Le nom du district électoral et le nom de la province où est situé ledit endroit de résidence ordinaire peuvent être mentionnés dans ladite déclaration. Le sous-directeur du scrutin

doit faire signer la déclaration par l'électeur des forces canadiennes, puis remplir et signer lui-même le certificat imprimé au-dessous de cette déclaration.»

(2) Ledit paragraphe trente-quatre est de plus modifié par l'adjonction, immédiatement après le sous-paragraphe deux, des sous-paragraphes suivants:

Affidavit d'un électeur des forces canadiennes sur son habilité à voter.

«(3) S'il en est requis par le sous-directeur du scrutin ou par un représentant accrédité d'un parti politique, un électeur des forces canadiennes doit, avant de recevoir un bulletin de vote, souscrire un affidavit sur son habilité à voter, selon la formule n° 14, et si cet électeur refuse de souscrire un tel affidavit, il ne lui est pas permis de voter ni d'être admis de nouveau dans le lieu de votation. L'affidavit en question sur l'habilité à voter doit être souscrit devant le sous-directeur du scrutin.

Procédure en cas de refus.

«(4) Si un électeur des forces canadiennes a refusé de souscrire l'affidavit sur l'habilité à voter mentionné au sous-paragraphe trois, le sous-directeur du scrutin doit inscrire sur l'enveloppe extérieure complétée par cet électeur, les mots «a refusé de souscrire l'affidavit sur l'habilité à voter», et mettre l'enveloppe extérieure de côté.

Façon de disposer des affidavits et des enveloppes extérieures.

«(5) A l'expiration de la période de votation, toutes ces enveloppes extérieures avec tous affidavits complétés sur l'habilité à voter, dont font mention les sous-paragraphes trois et quatre, doivent être adressés par le sous-directeur du scrutin au directeur spécial approprié du scrutin.»

42. Le paragraphe trente-neuf desdits règlements est abrogé et remplacé par le suivant:

Electeur des forces canadiennes incapable de vote sans aide.

«**39.** Lorsqu'un électeur des forces canadiennes est atteint d'une invalidité physique et se trouve incapable de voter suivant la manière ordinaire prescrite dans les présents règlements, le sous-directeur du scrutin devant qui le vote doit être déposé, doit aider cet électeur en faisant les inscriptions au verso de l'enveloppe extérieure, y compris celle du nom de l'électeur à l'endroit prévu pour sa signature, et en marquant le bulletin de vote de la manière indiquée par l'électeur, en présence de celui-ci ainsi que d'un autre électeur des forces canadiennes choisi par l'électeur des forces canadiennes incapable de voter sans aide. Les personnes devant qui est marqué un bulletin de vote d'un électeur des forces canadiennes incapable de voter sans aide ne doivent pas divulguer le nom du candidat en faveur de qui le bulletin est marqué. Lorsque le nom de l'électeur des forces canadiennes incapable de voter sans aide a été écrit au verso de l'enveloppe extérieure, en la manière ci-dessus indiquée,

le sous-directeur du scrutin et l'autre électeur des forces canadiennes insèrent une note à cet effet au verso de l'enveloppe extérieure et y apposent leurs signatures.»

43. Le sous-paragraphe deux du paragraphe quarante desdits règlements est abrogé et remplacé par le suivant:

Vote des électeurs des forces canadiennes qui sont en service, en congé ou en permission.

«(2) Un électeur des forces canadiennes qui est absent de son unité, en service, en congé ou en permission, durant la période de votation prescrite par le sous-paragraphe premier du paragraphe vingt-six, et qui n'a pas déjà voté à l'élection générale, peut, sur production de preuve documentaire établissant qu'il est en service, en congé ou en permission, déposer son vote ailleurs, devant tout sous-directeur du scrutin, quand cette personne est effectivement occupée à la prise de ces votes.»

44. L'alinéa *c*) du paragraphe quarante-deux desdits règlements est abrogé et remplacé par le suivant:

«*c*) était un membre des forces de Sa Majesté au cours de la première ou de la seconde guerre mondiale, ou un membre des forces canadiennes qui a été en activité de service après le neuf septembre mil neuf cent cinquante.»

45. Le paragraphe cinquante-quatre desdits règlements est abrogé et remplacé par le suivant:

Période de votation pour les électeurs anciens combattants.

«**54.** La période de votation pour les électeurs anciens combattants doit commencer le lundi septième jour avant la date du scrutin et se terminer le samedi précédant immédiatement le jour du scrutin, inclusivement.»

46. Le paragraphe cinquante-neuf desdits règlements est abrogé et remplacé par le suivant:

Électeur ancien combattant incapable de voter sans aide.

«**59.** Lorsqu'un électeur ancien combattant est incapable de lire ou d'écrire, ou est invalide par suite d'une cause physique et, par conséquent, incapable de voter suivant la manière ordinaire prescrite dans les présents règlements, les sous-directeurs spéciaux du scrutin devant qui il doit déposer son vote, doivent aider cet électeur en faisant les inscriptions au verso de l'enveloppe extérieure, y compris celle du nom de l'électeur à l'endroit prévu pour sa signature, et en marquant le bulletin de vote selon les directives de l'électeur, en sa présence et également en la présence d'un autre électeur ancien combattant pouvant lire et écrire. Cet autre électeur doit être choisi par l'électeur ancien combattant incapable de voter sans aide, et il ne doit pas divulguer le

nom du candidat en faveur de qui le bulletin est marqué. Lorsque le nom de l'électeur ancien combattant incapable de voter sans aide a été écrit au verso de l'enveloppe extérieure en la manière ci-dessus indiquée, les sous-directeurs spéciaux du scrutin doivent insérer une note à cet effet au verso de l'enveloppe extérieure et y apposer leurs signatures.»

47. Le paragraphe soixante desdits règlements est abrogé et remplacé par le suivant:

Électeur ancien combattant aveugle.

«**60.** Le vote d'un électeur ancien combattant aveugle peut être déposé de la même manière que les votes des autres électeurs anciens combattants incapables de voter sans aide, suivant les prescriptions du paragraphe cinquante-neuf, ou par l'intermédiaire d'un ami qui est également un électeur ancien combattant et qui agit à la demande de l'électeur ancien combattant aveugle. En pareil cas, l'ami peut faire les inscriptions au verso de l'enveloppe extérieure, y compris celle du nom de l'électeur à l'endroit prévu pour sa signature et marquer le bulletin de vote de l'électeur ancien combattant aveugle en la présence de ce dernier seulement; cet ami ne doit pas divulguer le nom du candidat en faveur de qui le bulletin est marqué. Lorsque le nom de l'électeur ancien combattant aveugle a été écrit au verso de l'enveloppe extérieure en la manière indiquée ci-dessus, les sous-directeurs spéciaux du scrutin insèrent une note à cet effet au verso de l'enveloppe extérieure et y apposent leurs signatures. Personne, à une élection générale, ne doit avoir la permission d'agir en qualité d'ami de plus d'un électeur ancien combattant aveugle.»

48. (1) Le sous-paragraphe premier du paragraphe soixante-deux desdits règlements est abrogé et remplacé par le suivant:

Déclaration par l'électeur ancien combattant.

«**62.** (1) Avant de remettre un bulletin de vote à un électeur ancien combattant, les sous-directeurs spéciaux du scrutin devant qui le vote est déposé, doivent exiger que cet électeur fasse une déclaration selon la formule n° 12 qui doit être imprimée au verso de l'enveloppe extérieure dans laquelle doit être déposée l'enveloppe intérieure renfermant le bulletin de vote marqué. Cette déclaration doit énoncer le nom de l'électeur ancien combattant, mentionner qu'il est un citoyen canadien ou autre sujet britannique, qu'il était un membre des forces de Sa Majesté au cours de la première ou de la seconde guerre mondiale, ou un membre des forces canadiennes qui a été en activité de service après

le neuf septembre mil neuf cent cinquante, qu'il a été libéré desdites forces, qu'il résidait ordinairement au Canada au cours des douze mois qui ont précédé le jour du scrutin et qu'il n'a pas déjà voté à l'élection générale. La déclaration doit aussi mentionner le nom de l'endroit de sa résidence ordinaire au Canada, avec la rue et le numéro, s'il en est, comme l'électeur ancien combattant l'a déclaré lors de son admission à l'hôpital ou à l'institution. Le nom du district électoral et le nom de la province où est situé ledit endroit de résidence ordinaire peuvent être mentionnés dans la déclaration. Les deux sous-directeurs spéciaux du scrutin doivent faire signer la déclaration par l'électeur ancien combattant, sauf dans le cas d'un électeur ancien combattant incapable de voter sans aide ou aveugle, mentionné aux paragraphes cinquante-neuf et soixante, et doivent ensuite signer le certificat imprimé au-dessous de la déclaration.»

(2) Le sous-paragraphe deux dudit paragraphe soixante-deux est abrogé et remplacé par le suivant:

Avertissement à l'électeur ancien combattant et aux sous-directeurs spéciaux du scrutin.

«(2) A ce stade, l'électeur ancien combattant et les sous-directeurs spéciaux du scrutin doivent se rappeler que, suivant les prescriptions du paragraphe soixante et onze, sauf dans les cas mentionnés aux paragraphes cinquante-neuf et soixante, toute enveloppe extérieure qui ne porte pas la signature de l'électeur ancien combattant et des deux sous-directeurs spéciaux du scrutin intéressés, ou toute enveloppe extérieure sur laquelle ne figure pas une description suffisante de l'endroit de résidence ordinaire de l'électeur ancien combattant doit être mise de côté non décachetée dans le bureau central du directeur spécial du scrutin, et que le bulletin de vote qui se trouve dans cette enveloppe extérieure ne sera pas compté.»

49. L'alinéa *b*) du paragraphe soixante-huit desdits règlements est abrogé et remplacé par le suivant:

«*b*) Examiner chaque enveloppe extérieure pour s'assurer que la déclaration au verso est signée à la fois par l'électeur des forces canadiennes et par le sous-directeur du scrutin intéressés (sauf dans les cas mentionnés aux paragraphes trente-sept et trente-neuf), ou par l'électeur ancien combattant et par les deux sous-directeurs spéciaux du scrutin intéressés (sauf dans les cas visés par les paragraphes cinquante-neuf et soixante);»

50. Le sous-paragraphe premier du paragraphe soixante et onze desdits règlements est abrogé et remplacé par le suivant:

Traitement de l'enveloppe extérieure, lorsque la déclaration est incomplète.

«**71.** (1) Toute enveloppe extérieure qui ne porte pas les signatures à la fois de l'électeur des forces canadiennes et du sous-directeur du scrutin intéressés (sauf dans les cas prévus aux paragraphes trente-sept et trente-neuf), ou les signatures de l'électeur ancien combattant et des deux sous-directeurs spéciaux du scrutin intéressés (sauf dans les cas visés par les paragraphes cinquante-neuf et soixante), ou sur laquelle n'apparaît pas une description suffisante de l'endroit de résidence ordinaire de cet électeur, doit être mise de côté, non décachetée. Le directeur spécial du scrutin inscrira sur chacune de ces enveloppes extérieures la raison pour laquelle elle a été ainsi mise de côté, et cette inscription doit porter les initiales d'au moins deux scrutateurs. Le bulletin de vote renfermé dans cette enveloppe extérieure doit être considéré comme bulletin de vote rejeté.»

51. (1) L'alinéa *c*) du paragraphe quatre-vingt-deux desdits règlements est abrogé et remplacé par le suivant:

«*c*) Les enveloppes extérieures mises de côté conformément au sous-paragraphe cinq du paragraphe trente-quatre et aux paragraphes soixante et onze et soixante-douze;»

(2) est abrogé l'alinéa *h*) dudit paragraphe quatre-vingt-deux.

(3) Le paragraphe quatre-vingt-deux desdits règlements est de plus modifié par l'adjonction des alinéas suivants:

«*j*) Les affidavits sur l'habilité à voter complétés (Formule n° 14), s'il en est; et

k) Les listes des électeurs des forces canadiennes préparées et fournies au directeur spécial du scrutin selon le paragraphe vingt-sept,»

52. Chaque fois que les expressions «officier breveté» ou «officier breveté désigné» se rencontrent, ou qu'il en est fait mention, dans les paragraphes dix, treize, vingt-six, vingt-neuf, trente, trente et un, trente-deux, trente-trois, trente-quatre, trente-cinq, trente-six, trente-sept, trente-huit, trente-neuf, quarante, soixante-huit, soixante et onze, quatre-vingt-cinq et quatre-vingt-huit desdits règlements, ou dans les formules n°s 5, 9 et 10 y annexées, elles doivent, dans chaque cas, être remplacées par les mots «sous-directeur du scrutin».

53. Les formules n°s 5, 7, 9 et 12 desdits règlements sont abrogées et remplacées par les suivantes, respectivement:

Formule n° 5

AVIS AUX ÉLECTEURS DES FORCES CANADIENNES PORTANT QU'UNE ÉLECTION GÉNÉRALE A ÉTÉ ORDONNÉE AU CANADA
(Parag. 26)

Avis est par les présentes donné qu'il a été émis des brefs ordonnant la tenue d'une élection générale au Canada, et que la date fixée comme jour du scrutin est......................................
le ....jour d........................19......

Avis est également donné qu'en vertu des *Règlements électoraux concernant les forces canadiennes*, tous les électeurs *des forces canadiennes*, définis au paragraphe vingt et un desdits règlements, ont le droit de voter à cette élection générale, sur demande à tout sous-directeur du scrutin désigné aux fins de recueillir ces votes:

Que la votation des électeurs *des forces canadiennes* aura lieu chacun des six jours compris entre lundi, le....................jour d.................... 19.........., et samedi, le...............
jour d.. 19....., ces deux jours compris;

Et qu'un avis indiquant l'emplacement exact de chaque lieu de votation établi dans l'unité qui est sous mon commandement, ainsi que les heures de votation chaque jour dans chacun de ces lieux de votation, sera publié dans les ordres courants, durant toute la période de votation susmentionnée.

Donné sous mon seing, à.................., ce..............
jour d........................19......

....
Officier commandant.

Formule n° 7

DÉCLARATION À FAIRE PAR UN ÉLECTEUR DES FORCES CANADIENNES AVANT D'ÊTRE ADMIS À VOTER. (Parag. 34.)

JE DÉCLARE PAR LES PRÉSENTES:

1. Que mon nom est..
(*Insérer le nom au long—Nom de famille en dernier lieu.*)

2. Que mon grade est..
3. Que mon numéro est...
4. Que je suis un citoyen canadien ou autre sujet britannique ;
*5. Que j'ai atteint l'âge de vingt et un ans révolus;
6. Que je n'ai pas déjà voté comme électeur des forces canadiennes à l'élection générale en cours;
7. Que l'endroit de ma résidence ordinaire au Canada, selon qu'il est prescrit au paragraphe vintg-trois des *Règlements électoraux concernant les forces canadiennes,* est...................

....
(Insérer ici le nom de la cité, de la ville, du village ou autre endroit

....
du Canada, avec la rue et le numéro, s'il en est.)

....
(Insérer ici le nom du district électoral.)

....
(Insérer ici le nom de la province.)

Je déclare solennellement par les présentes que les énonciations ci-dessus sont entièrement véridiques.

Datée à.........................., ce.......................

jour d........................19....

....
Signature de l'électeur des forces canadiennes.

CERTIFICAT DU SOUS-DIRECTEUR DU SCRUTIN.

Je certifie par les présentes que l'électeur *des forces canadiennes* susmentionné, a, ce jour, fait devant moi la déclaration énoncée ci-dessus.

....
Signature du sous-directeur du scrutin.

....
(Insérer ici le grade, le numéro et le nom de l'unité.)

**Biffer, si la mention n'est pas applicable d'après le paragraphe 21* (2).

FORMULE N° 9

CARTE D'INSTRUCTIONS. (Parag. 32)

UN ÉLECTEUR DES FORCES CANADIENNES N'A DROIT DE VOTER QU'UNE SEULE FOIS À UNE ÉLECTION GÉNÉRALE

1. Un électeur des forces canadiennes doit voter pour le candidat de son choix qui a été présenté officiellement dans le district électoral où est situé l'endroit de résidence ordinaire dudit électeur, selon la définition du paragraphe vingt-trois des *Règlements électoraux concernant les forces canadiennes.*

2. Pendant les heures fixées par l'officier commandant pour la votation, tout électeur des forces canadiennes peut déposer son vote devant le sous-directeur du scrutin désigné à cette fin.

3. Le sous-directeur du scrutin exigera que chaque électeur des forces canadiennes complète la déclaration imprimée au verso de l'enveloppe extérieure.

4. Un électeur des forces canadiennes, requis par le sous-directeur du scrutin, ou un représentant accrédité d'un parti politique, de souscrire un affidavit sur l'habilité à voter selon la formule n° 14, avant de recevoir un bulletin de vote, qui refuse de souscrire un tel affidavit, ne doit pas être admis à voter ni être admis de nouveau au lieu du scrutin.

5. Chaque électeur des forces canadiennes ne votera que pour un candidat sauf s'il a le droit de voter dans un district électoral qui élit deux députés, auquel cas il peut voter pour deux candidats sur le même bulletin de vote.

6. Après que la déclaration a été remplie et signée par l'électeur des forces canadiennes et que le certificat imprimé au-dessous de la déclaration est complété et signé par le sous-directeur du scrutin, il doit être permis à l'électeur des forces canadiennes de voter de la manière suivante:

7. Dès qu'il a reçu un bulletin de vote du sous-directeur du scrutin, l'électeur des forces canadiennes votera secrètement en inscrivant à l'encre ou avec un crayon de n'importe quelle couleur, les prénoms (ou les initiales) et le nom de famille du candidat de son choix, dans l'espace réservé à cette fin sur le bulletin de vote, puis pliera le bulletin de vote.

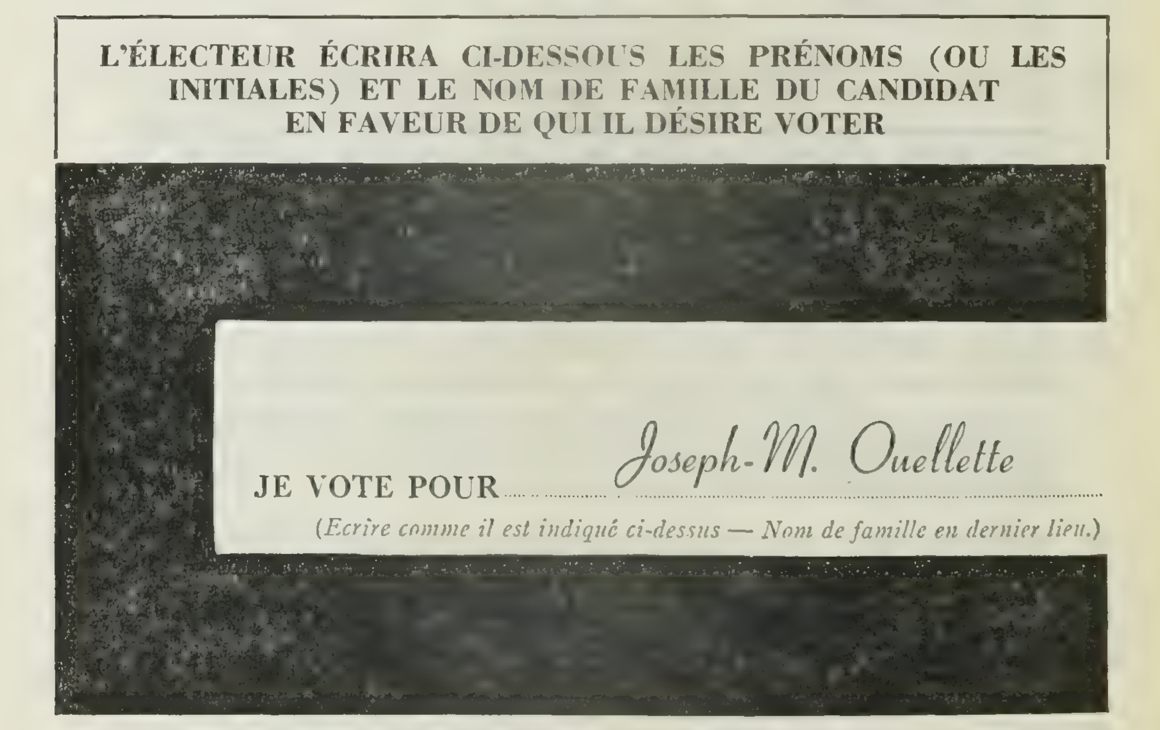
8. L'électeur des forces canadiennes placera le bulletin de vote plié dans l'enveloppe intérieure qui lui sera alors fournie par le sous-directeur du scrutin, puis cachètera cette enveloppe et la remettra au sous-directeur du scrutin.

9. Le sous-directeur du scrutin placera alors, bien en vue de l'électeur des forces canadiennes, l'enveloppe intérieure dans l'enveloppe extérieure complétée et cachètera cette enveloppe extérieure.

10. Le sous-directeur du scrutin remettra ensuite l'enveloppe complétée à l'électeur des forces canadiennes.

11. L'électeur des forces canadiennes déposera ensuite l'enveloppe extérieure complétée au bureau de poste le plus rapproché, dans la boîte aux lettres la plus rapprochée ou la postera au moyen des autres facilités disponibles et expéditives.

Dans le spécimen de bulletin de vote ci-dessous, donné à titre d'exemple, l'électeur des forces canadiennes a marqué son bulletin de vote en faveur de Joseph-M. Ouellette.



L'ÉLECTEUR ÉCRIRA CI-DESSOUS LES PRÉNOMS (OU LES INITIALES) ET LE NOM DE FAMILLE DU CANDIDAT EN FAVEUR DE QUI IL DÉSIRE VOTER

JE VOTE POUR .... Joseph-M. Ouellette ....

(Ecrire comme il est indiqué ci-dessus — Nom de famille en dernier lieu.)

FORMULE Nº 12

DÉCLARATION À FAIRE PAR UN ÉLECTEUR ANCIEN COMBATTANT AVANT D'ÊTRE ADMIS À VOTER. (Parag. 62)

JE DÉCLARE PAR LES PRÉSENTES:

1. Que mon nom est..
(*Insérer le nom au long—Nom de famille en dernier lieu.*)
2. Que je suis un citoyen canadien ou autre sujet britannique;
3. Que j'étais membre des forces de Sa Majesté au cours de la première ou de la seconde guerre mondiale, ou un membre des forces canadiennes qui a été en activité de service après le neuf septembre mil neuf cent cinquante.
4. Que j'ai été libéré de ces forces;
5. Que j'ai résidé ordinairement au Canada au cours des douze mois qui ont précédé le jour du scrutin à l'élection générale en cours;
6. Que je n'ai pas déjà voté comme électeur ancien combattant à l'élection générale en cours;
7. Que l'endroit de ma résidence ordinaire au Canada, comme je l'ai déclaré lors de mon admission à cet hôpital ou cette institution est

....
(*Insérer ici le nom de la cité, ville ou village, avec la rue et le numéro,*

....
s'il en est, ou le nom de tout autre endroit de résidence ordinaire.)

....
(*Insérer ici le nom du district électoral.*) (*Insérer ici le nom de la province.*)

Je déclare solennellement par les présentes que les énonciations ci-dessus sont entièrement véridiques.
Datée à .... ce ...... jour d................19.....

....
(*Signature de l'électeur ancien combattant.*)

CERTIFICAT DES SOUS-DIRECTEURS SPÉCIAUX DU SCRUTIN

Nous, soussignés, sous-directeurs spéciaux du scrutin, par les présentes, certifions conjointement et solidairement que l'électeur ancien combattant susmentionné a, ce jour, fait la déclaration énoncée ci-dessus.

....
(*Signature du sous-directeur spécial du scrutin.*)

....
(*Signature du sous-directeur spécial du scrutin.*)

54. Le paragraphe cinq de la Formule n° 13 desdits règlements est abrogé et remplacé par le suivant:

«**5.** Chaque électeur ancien combattant ne votera que pour un candidat sauf s'il a le droit de voter dans un district électoral qui élit deux députés, auquel cas il peut voter pour deux candidats sur le même bulletin de vote.»

55. Lesdits règlements sont en outre modifiés par l'adjonction des formules n°s 14, 15, 16, 17 et 18 qui suivent:

Formule nº 14

Affidavit sur l'habilité à voter (Par. 34(3))

Je, soussigné, jure (ou affirme solennellement)

1. Que mon nom est...
(*Insérer le nom au long—Nom de famille en dernier lieu.*)

2. Que mon grade est...

3. Que mon numéro est...

4. Que je suis un citoyen canadien ou autre sujet britannique.

*5. Que j'ai atteint l'âge de vingt et un ans révolus.

6. Que je n'ai pas déjà voté comme électeur des forces canadiennes à l'élection générale en cours.

7. Que le lieu de ma résidence ordinaire au Canada, selon que le prescrit le paragraphe vingt-trois des *Règlements électoraux concernant les forces canadiennes*, est

....

(*Insérer ici le nom de la cité, de la ville, du village ou autre en-*

....

droit du Canada, avec la rue et le numéro, s'il en est.)

....

(*Insérer ici le nom du district électoral.*)

....

(*Insérer ici le nom de la province.*)

Fait sous serment (ou affirmé devant moi)
à.............................
ce.................... jour d'........
19........

(*Signature de l'électeur des forces canadiennes.*)
....

(*Sous-directeur du scrutin.*)
....

* *Biffer, si la mention n'est pas applicable d'après le paragraphe 21(2).*

FORMULE N° 15

DÉCLARATION DE RÉSIDENCE ORDINAIRE (Par. 23(2))

(Applicable aux seuls membres des forces régulières enrôlés à la date ou avant la date d'effet du présent paragraphe.)

JE DÉCLARE PAR LES PRÉSENTES

QUE mon nom est........................, que j'ai......ans,

que mon grade est............, et que mon numéro est............

QUE le lieu de ma résidence ordinaire au Canada, selon qu'il est prescrit au paragraphe vingt-trois des *Règlements électoraux concernant les forces canadiennes,* est

....

(Insérer ici le nom de la cité, de la ville, du village ou autre endroit du

....

Canada (avec la rue et le numéro, s'il en est).)

JE DÉCLARE PAR LES PRÉSENTES que les énonciations ci-dessus sont véridiques en substance et en fait.

Datée à......................., du..........................

jour d'...........................19....

....

Signature du membre des forces régulières.

CERTIFICAT DE L'OFFICIER BREVETÉ

JE CERTIFIE PAR LES PRÉSENTES que le membre des forces régulières (des forces canadiennes) susmentionné a, le jour ci-dessus indiqué, fait devant moi la déclaration qui précède.

....

Signature de l'officier breveté.

....

(Insérer ici le grade, le numéro et le nom de l'unité.)

FORMULE N° 16

DÉCLARATION DE RÉSIDENCE ORDINAIRE LORS DE L'ENRÔLEMENT (parag. 23 (3) et (6)).

(Applicable aux membres des forces régulières lors de leur enrôlement après la date d'effet du présent paragraphe et aux personnes lors de leur enrôlement dans les forces du service actif.)

JE DÉCLARE PAR LES PRÉSENTES:

QUE mon nom est......................................., que j'ai..............ans, que mon grade est..................., et que mon numéro est.................

QUE le lieu de ma résidence ordinaire au Canada, immédiatement avant la date de mon enrôlement, selon que le prescrit le paragraphe vingt-trois des *Règlements électoraux concernant les forces canadiennes* était ....

(Insérer ici le nom de la cité, de la ville, du village ou autre endroit

....

du Canada, avec la rue et le numéro, s'il en est.)

JE DÉCLARE PAR LES PRÉSENTES que les énonciations ci-dessus sont véridiques en substance et en fait.

Datée à.................................. du...........

jour d............................19...

....

Signature du membre des forces régulières ou des forces du service actif.

CERTIFICAT DE L'OFFICIER BREVETÉ

Je certifie par les présentes que le susdit membre des forces régulières ou des forces du service actif des forces canadiennes a, le jour ci-dessus indiqué, fait devant moi la déclaration qui précède.

....

Signature de l'officier breveté.

....

(Insérer ici le grade, le numéro et le nom de l'unité.)

FORMULE N° 17

DÉCLARATION DE CHANGEMENT DE RÉSIDENCE ORDINAIRE (Par. 23 (4)).
(Applicable aux seuls membres des forces régulières qui ne sont pas membres d'une des forces du service actif.)

JE DÉCLARE PAR LES PRÉSENTES:

QUE mon nom est............ ....,
que j'ai................ans, que mon grade est.................,
et que mon numéro est..............

QUE depuis que j'ai rempli ma dernière déclaration de résidence ordinaire, le lieu de ma résidence ordinaire, selon que le prescrit le paragraphe vingt-trois des *Règlements électoraux concernant les forces canadiennes,* a été changé pour......................................

(Insérer le nom de la cité, de la ville, du village ou autre endroit

....

du Canada, avec la rue et le numéro, s'il en est.)

JE DÉCLARE PAR LES PRÉSENTES que les énonciations ci-dessus sont véridiques en substance et en fait.

Datée à................................, du............
jour d....................19....

....
Signature du membre des forces régulières.

CERTIFICAT DE L'OFFICIER BREVETÉ

Je certifie par les présentes que le membre des forces régulières des forces canadiennes susmentionné a, le jour indiqué ci-dessus, fait devant moi la déclaration qui précède.

....
(Signature de l'officier breveté.)

....
(Insérer ici le grade, le numéro et le nom de l'unité.)

FORMULE N° 18

DÉCLARATION DE RÉSIDENCE ORDINAIRE. (Par. 23(5) *a*) et *b*).)
(Applicable aux membres des forces de réserve à l'instruction ou en service à plein temps, n'étant pas en activité de service durant la période ouverte à la date où une élection générale est ordonnée, ou lorsqu'ils sont mis en activité de service.)

JE DÉCLARE PAR LES PRÉSENTES:

QUE mon nom est ....,
que j'ai ....ans, que mon grade est..................,
et que mon numéro est ....

QUE mon lieu de résidence ordinaire au Canada immédiatement avant le commencement de la période continue courante de mon instruction ou service à plein temps et activité de service

ou

la date où j'ai été mis en activité de service et qui n'a pas été immédiatement précédée d'une période d'instruction ou de service à plein temps, selon que le prescrit le paragraphe vingt-trois des *Règlements électoraux concernant les forces canadiennes*, est..................
(*Insérer ici le nom*

....
de la cité, de la ville, du village ou autre endroit du Canada, avec la

....
rue et le numéro s'il en est.)

JE DÉCLARE PAR LES PRÉSENTES que les énonciations ci-dessus sont véridiques en substance et en fait.

Datée à ...., du ....jour
d.................................19....

....
Signature du membre des forces de réserve.

CERTIFICAT DE L'OFFICIER BREVETÉ.

JE CERTIFIE PAR LES PRÉSENTES que le membre des forces de réserve des forces canadiennes susmentionné a, le jour ci-dessus indiqué, fait devant moi la déclaration qui précède.

....
Signature de l'officier breveté.

....
(*Insérer ici le grade, le numéro et le nom de l'unité.*)

56. Ladite loi est de plus modifiée par l'adjonction de l'annexe suivante:

«CINQUIÈME ANNEXE,

RÈGLEMENTS SUR LE VOTE DES PRISONNIERS DE GUERRE CANADIENS, 1951.

Permettant aux personnes habiles à voter sous le régime des *Règlements électoraux concernant les forces canadiennes* qui deviennent prisonniers de guerre, de voter par procuration à une élection générale, nonobstant toute disposition contraire de la *Loi électorale du Canada.*

Titre abrégé.

1. Les présents règlements peuvent être cités sous le titre *Règlements sur le vote des prisonniers de guerre canadiens, 1951.*

Application.

2. Les présents règlements ne s'appliquent qu'à une élection générale tenue au Canada et ne s'appliquent pas à une élection partielle.

Direction générale.

3. (1) Le directeur général des élections exerce une direction et une surveillance générales sur l'application des détails prescrits par les présents règlements.

Pouvoirs spéciaux conférés au directeur général des élections.

(2) Aux fins de mettre en vigueur les dispositions des présents règlements, ou de remédier à leurs lacunes, le directeur général des élections peut émettre les instructions, non incompatibles avec lesdits règlements, qui sont jugées nécessaires à la réalisation de leur objet.

Définitions:

4. Dans les présents règlements, l'expression

«bulletin de vote».

a) «bulletin de vote» signifie le bulletin de vote imprimé portant les noms, adresses et occupations des candidats officiellement mis en présentation dans un district électoral, selon l'article vingt-huit de la *Loi électorale du Canada;*

«directeur général des élections».

b) «directeur général des élections» signifie la personne qui remplit les fonctions de directeur général des élections en vertu des articles trois et quatre de la *Loi électorale du Canada;*

«sous-directeur du scrutin».

c) «sous-directeur du scrutin» signifie la personne nommée sous-directeur du scrutin pour un bureau de votation, aux termes de l'article vingt-six de la *Loi électorale du Canada;*

«quartier général».

d) «quartier général» signifie le quartier général des forces navales, des forces de l'armée ou des forces aériennes du Canada, situé à Ottawa, Ontario;

«personne désignée comme proche parent» e) «personne désignée comme plus proche parent» signifie une personne officiellement inscrite dans les archives du quartier général comme plus proche parent d'un prisonnier de guerre, défini ci-après;

«prisonnier de guerre» f) «prisonnier de guerre» signifie un électeur des forces canadiennes qui est un prisonnier de guerre et qui est officiellement inscrit comme tel dans les archives du quartier général à l'époque d'une élection générale;

«électeur habile à voter» g) «électeur habile à voter» signifie une personne qui a le droit de voter dans un arrondissement de votation lors d'une élection générale, conformément aux dispositions de la *Loi électorale du Canada;*

«directeur du scrutin» h) «directeur du scrutin» signifie la personne qui remplit les fonctions du directeur du scrutin pour un district électoral, sous le régime de l'article huit de la *Loi électorale du Canada:*

«certificat spécial de procuration» i) «certificat spécial de procuration» signifie le certificat prescrit par le directeur général des élections, autorisant la personne désignée comme plus proche parent d'un prisonnier de guerre à voter, par procuration, au nom de ce dernier.

«électeur des forces canadiennes» j) «électeur des forces canadiennes» désigne une personne possédant les qualités prescrites au paragraphe vingt et un des *Règlements électoraux concernant les forces canadiennes;*

Qui peut voter par procuration. **5.** Tout prisonnier de guerre, selon la définition qu'en donnent les présentes, a droit de voter par procuration à une élection générale, le mandataire étant la personne désignée comme plus proche parent officiellement inscrite comme telle au quartier général, et ce vote doit être déposé dans l'arrondissement de votation où la personne désignée comme plus proche parent est habile à voter.

Vote sur certificat. **6.** Le vote d'un prisonnier de guerre doit être déposé par mandataire sur un certificat spécial de procuration prescrit et émis par le directeur général des élections. Chaque certificat spécial de procuration doit porter la signature imprimée du directeur général des élections et être contresigné par un membre de son personnel spécialement désigné à cette fin.

Le mandataire peut voter de son propre chef. **7.** Toute personne à qui a été émis un certificat spécial de procuration, a le droit de voter de son propre chef dans l'arrondissement de votation où cette personne est habile à voter, bien qu'elle ait voté, ou qu'elle soit sur le point de voter, à titre de mandataire d'un ou de plus d'un prisonnier de guerre.

Le quartier général fournit les noms et adresses des prisonniers de guerre et des personnes désignées comme plus proches parents.

8. Lorsque la chose est jugée opportune, le quartier général fournit au directeur général des élections les prénoms et le nom de famille ainsi que le grade et le matricule, de tout membre des forces navales, des forces de l'armée ou des forces aériennes du Canada, qui est officiellement inscrit au quartier général comme prisonnier de guerre, selon la définition qu'en donnent les présentes. En même temps, il doit être fourni au directeur général des élections les prénoms et le nom de famille de la personne désignée comme plus proche parent de ce prisonnier de guerre, tels qu'ils sont officiellement inscrits au quartier général, ainsi que le dernier lieu de résidence connu de cette personne désignée comme plus proche parent, avec le numéro et la rue, s'il en est.

Le directeur du scrutin doit constater si la personne désignée comme plus proche parent est habile à voter.

9. Aussitôt que possible après qu'une élection générale a été ordonnée, le directeur général des élections doit se mettre en communication avec le directeur du scrutin du district électoral où est situé le lieu de résidence de la personne désignée comme plus proche parent d'un prisonnier de guerre, tel qu'il est déclaré par le quartier général en conformité du paragraphe qui précède, et ordonner à ce directeur du scrutin de constater si cette personne désignée comme plus proche parent est habile à voter ou non à ce lieu de résidence lors de l'élection générale en cours, et de renseigner en conséquence le directeur général des élections.

Envoi des certificats aux personnes désignées comme plus proches parents.

10. A partir du lundi de la deuxième semaine avant le jour du scrutin, lors d'une élection générale, le directeur général des élections doit émettre les certificats spéciaux de procuration aux personnes désignées comme plus proches parents des prisonniers de guerre et ayant droit de les recevoir. Lesdits certificats sont envoyés à ces personnes, par poste recommandée, et doivent être accompagnés des instructions que le directeur général des élections juge opportunes en ce qui concerne la manière dont ces certificats doivent être utilisés.

Notification au directeur du scrutin.

11. Lorsque des certificats spéciaux de procuration sont adressés à des personnes désignées comme plus proches parents de prisonniers de guerre résidant dans un district électoral donné, le directeur général des élections doit notifier au directeur du scrutin de ce district électoral les noms et les adresses postales des personnes à qui ces certificats sont émis.

Notification au sous-directeur du scrutin.

12. Sur réception de cette notification, ou le plus tôt possible par la suite, le directeur du scrutin doit, sur la formule prescrite par le directeur général des élections,

avertir en conséquence le sous-directeur du scrutin nommé pour le bureau de votation où le détenteur d'un certificat spécial de procuration est habile à voter.

Manière de voter par procuration.

13. Avant d'être admise à déposer le vote d'un prisonnier de guerre, la personne désignée comme plus proche parent doit remettre son certificat spécial de procuration au sous-directeur du scrutin et convaincre ce dernier qu'elle est bien la personne désignée comme plus proche parent sur ledit certificat. Le sous-directeur du scrutin doit alors faire faire les inscriptions ordinaires dans le cahier du scrutin, et y consigner dans la colonne des remarques, vis-à-vis de ces inscriptions, le nom du prisonnier de guerre et le fait que la personne désignée comme plus proche parent a voté comme mandataire en son nom. Après ces opérations, le sous-directeur du scrutin remet un bulletin de vote à la personne désignée comme plus proche parent, laquelle se rend ensuite à l'un des compartiments de votation et marque secrètement ce bulletin de vote en faveur du candidat de son choix dont le nom, l'adresse et l'occupation sont imprimés sur ce bulletin de vote.

Le bulletin de vote est revêtu d'initiales, et il doit en être disposé de la manière ordinaire.

14. Sauf les initiales du sous-directeur du scrutin qui doivent être apposées dans l'espace prévu à cette fin au verso du bulletin de vote, aucun officier d'élection ne doit faire ni écrire des marques, soit au recto, soit au verso du bulletin de vote remis à une personne désignée comme plus proche parent, laquelle vote à titre de mandataire d'un prisonnier de guerre. Lorsque le bulletin de vote a été dûment marqué, la personne désignée comme plus proche parent doit le remettre au sous-directeur du scrutin qui enlève le talon et dépose le bulletin de vote dans la boîte du scrutin ou autrement traite ce bulletin de vote comme s'il avait été déposé par un électeur habile à voter dans l'arrondissement de votation.

Infractions et peines.

15. Quiconque vote ou tente de voter à une élection générale sous l'autorité d'un certificat spécial de procuration, délivré en conformité des présents règlements, lorsqu'il sait ou a raisonnablement lieu de supposer qu'il n'a pas droit de recevoir un tel certificat, est coupable d'un acte illicite au sens de la *Loi électorale du Canada,* et passible des peines imposées par ladite loi pour une infraction de ce genre.»

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont agréé, sans modification, l'amendement apporté par la Chambre des communes au Bill nº 357 (P-11 du Sénat) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel (Réunions de courses)".

Aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont agréé sans modification l'amendement apporté par la Chambre au Bill nº 116 (E du Sénat), intitulé: "Loi concernant la British Columbia Telephone Company."

Et aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le Bill nº 294, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, avec les amendements suivants:

1. *Page 3, ligne 29:* Au mot "six", substituer "douze".
2. *Page 6, lignes 8 à 11:* Après le mot "date", retrancher "Toutefois" et tous les mots qui suivent, jusqu'à la fin de la clause 13.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Abbott, lesdits amendements sont lus une deuxième fois et agréés.

La Chambre reprend ensuite l'étude des *Mesures du Gouvernement.*

M. Abbott propose alors,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude du Bill nº 390, Loi concernant les subventions aux municipalités.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit bill.

Et la Chambre poursuivant sa séance en comité;

Un message est reçu de l'honorable Robert Taschereau, juge de la Cour suprême du Canada, agissant comme député de Son Excellence l'Administrateur, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement dans la salle du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend dans la salle du Sénat;

Et une fois de retour;

M. l'Orateur rapporte que Son Honneur l'honorable député de Son Excellence l'Administrateur a bien voulu donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:—

Loi modifiant la Loi des pétitions de droit.
Loi modifiant la Loi des jeunes délinquants, 1929.
Loi modifiant la Loi des prisons et des maisons de correction.
Loi concernant les unités de longueur et de masse.
Loi concernant les Indiens.
Loi modifiant le Tarif des douanes.
Loi constituant en corporation "Champion Pipe Line Corporation Limited".
Loi constituant en corporation "Independent Pipe Line Company".

Loi modifiant la Loi des douanes.
Loi concernant les poids et mesures.
Loi constituant en corporation l'Union Baptiste de l'Ouest du Canada.
Loi modifiant la Loi sur la Société centrale d'hypothèques et de logement.
Loi modifiant le Code criminel. (Réunions de courses).
Loi constituant en corporation "The Scripture Gift Mission (Canada) Incorporated".
Loi constituant en corporation l'Église Catholique Polonaise Nationale d'Amérique au Canada.
Loi modifiant la Loi des banques d'épargne de Québec.
Loi modifiant la Loi nationale de 1944 sur l'habitation.
Loi concernant la "British Columbia Telephone Company".
Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise.

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, du Bill nº 390, Loi concernant les subventions aux municipalités, qui est rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill nº 376, Loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne de chemin de fer depuis Sherridon jusqu'à Lynn-Lake, dans la province du Manitoba, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Le Bill nº 392, Loi sur les Chemins de fer nationaux du Canada, en vue du remboursement d'obligations financières échues, arrivant à échéance et rachetables par anticipation, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill nº 393, Loi autorisant la prestation de fonds pour couvrir des dépenses d'établissement effectuées et des dettes de capital contractées par le réseau des chemins de fer nationaux du Canada pendant l'année civile 1951, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté avec un amendement, étudié ainsi qu'il a été modifié;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Fournier (*Hull*) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à onze heures de l'avant-midi, en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 8 juin 1951.

Nº 96

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 21 JUIN 1951

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill nº 394 (V-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Elizabeth-Rose-Ange Cousineau Brousseau".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel a été renvoyée la pétition demandant l'adoption d'un bill de divorce, et sur laquelle repose le bill ci-dessus mentionné, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

M. Croll, du comité permanent des bills privés en général, présente le onzième rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:—

Votre comité a étudié les bills suivants et convient d'en faire rapport sans modification:

Bill nº 332 (N-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Agnès Kelsch Cleghorn".

Bill nº 343 (U-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Keith Henderson".

Bill nº 351 (C-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Archibald Kenneth MacLean".

Bill nº 358 (F-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Evelyn Peak Collins".

Bill nº 361 (I-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eugenie Marjorie Ross Finley".

Bill nº 363 (K-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Mary Halsey Shaw".

Bill nº 370 (P-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Grace Barnsdale Moore".

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 6 juin 1951,—État indiquant:—Quelle somme a-t-on dépensée pour *a*) l'ameublement, *b*) les tapis, *c*) les appareils électriques, *d*) tous les autres articles non énumérés sous les rubriques précédentes, *e*) l'ameublement et les accessoires de bureau, achetés par le ministère des Affaires extérieures, ou pour son compte, et utilisés (i) au Canada, (ii) à l'étranger, au cours de chacune des années 1949, 1950 et en 1951 jusqu'à ce jour?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 21 mai 1951,—État indiquant:—1. De 1935 à 1951 inclusivement, à l'égard de quelles entreprises les services de la société *C. D. Howe Company Limited* ont-ils été retenus par le gouvernement du Canada, l'un de ses ministères, quelque compagnie de la Couronne, ou tout autre organisme, office ou commission, *a*) pour la préparation de plans et (ou) devis, *b*) pour la surveillance de la construction, *c*) pour prendre la responsabilité de tout autre travail ou service?

2. Relativement à tout travail ou tout service susmentionné, *a*) dans quels cas a-t-on omis de demander des soumissions, *b*) dans quels cas, après avoir demandé des soumissions, n'a-t-on pas accepté la plus basse soumission?

3. Sur quelle base a-t-on versé des honoraires ou toute autre rémunération à ladite société pour de tels travaux ou services?

4. Quelle a été la somme globale versée à titre d'honoraires et de rémunération?

5. Quel est le montant global des honoraires et de la rémunération dus en vertu de contrats et qui n'ont pas été acquittés?

M. Martin, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Rapport annuel de la division de l'aptitude physique du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social pour l'année financière terminée le 31 mars 1951 (versions anglaise et française).

M. Côté (*Verdun-La Salle*), adjoint parlementaire au ministre du Travail, présente à la Chambre,—Dixième rapport annuel de la Commission de l'assurance-chômage pour l'année financière terminée le 31 mars 1951 (versions anglaise et française).

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution concernant l'assistance-vieillesse;

M. Martin propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure sur l'assistance-vieillesse et de prévoir le paiement aux provinces, sur le Fonds du revenu consolidé,

de montants au titre de l'assistance-vieillesse versée par les provinces à certaines personnes qui ont atteint l'âge de soixante-cinq ans et qui ont besoin de cette assistance, n'excédant pas, à l'égard d'un bénéficiaire quelconque, cinquante pour cent de quarante dollars mensuellement ou du montant d'assistance-veillesse mensuellement versé par les provinces aux bénéficiaires, en prenant celui de ces deux montants qui est inférieur à l'autre; et de pourvoir à la conclusion de conventions avec les provinces à cet égard ainsi qu'aux conditions et à la durée de ces conventions.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Martin présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 395, Loi pourvoyant à l'assistance-vieillesse, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution concernant les allocations aux aveugles:

M. Martin propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure sur les allocations aux aveugles et de prévoir le paiement aux provinces, sur le Fonds du revenu consolidé, de montants au titre d'allocations aux aveugles versées par les provinces à certaines personnes qui ont atteint l'âge de vingt et un ans, et qui sont aveugles et ont besoin de ces allocations, n'excédant pas, à l'égard d'un bénéficiaire quelconque, soixante-quinze pour cent de quarante dollars mensuellement ou du montant d'allocation mensuellement versé par les provinces, aux bénéficiaires, en prenant celui de ces deux montants qui est inférieur à l'autre; et de pourvoir à la conclusion de conventions avec les provinces à cet égard ainsi qu'aux conditions et à la durée de ces conventions.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Martin présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 396, Loi visant les allocations aux aveugles, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement unanime, la Chambre revient à la *présentation des rapports des comités permanents et spéciaux,* sous la rubrique des *Affaires de routine.*

M. Picard, du comité permanent des comptes publics, présente alors le deuxième rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:

Votre comité recommande que les détails des salaires inférieurs à $5,000, payés aux fonctionnaires, soient omis dans la préparation des comptes publics requise par l'article 38 de la Loi du revenu consolidé et de la vérification, 1931.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Picard, ledit rapport est agréé.

La Chambre reprend ensuite l'étude des *mesures du Gouvernement.*

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution visant à modifier la Loi sur la Commission du district fédéral, 1927;

M. St-Laurent propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure pour modifier la Loi sur la Commission du district fédéral, 1927, en vue de porter le nombre des membres de la Commission de dix-neuf à vingt; de stipuler, aussi, que la Commission peut construire dans le district de la Capitale nationale des chemins de fer et des installations connexes et, à cette fin, acquérir des terrains et des propriétés immobilières et conclure des ententes avec des compagnies de chemin de fer relativement à l'utilisation, l'entretien et l'exploitation desdits chemins de fer; et de pourvoir, en outre, au paiement de subventions limitées aux autorités appropriées dans les municipalités à l'égard des propriétés situées dans celles-ci et acquises en vue de leur inclusion dans le Parc de la Gatineau.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. St-Laurent présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 397, Loi modifiant la Loi sur la Commission du district fédéral, 1927, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées à titre de crédits provisoires*):—

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

255	Administration centrale	$ 869,901 00

Services de la santé nationale

Services d'hygiène

256	Administration	115,726 00
257	Quarantaine et léproserie	289,391 00
258	Service médical des immigrants	736,367 00
259	Traitement des marins malades	584,111 00
260	Subventions aux institutions d'aide aux marins, selon les sommes indiquées au détail des affectations	2,600 00
	Laboratoire d'hygiène—	
261	Fonctionnement et entretien	368,185 00
262	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	75,000 00
263	Génie sanitaire	147,576 00
264	Hygiène industrielle	170,085 00
265	Service de santé des fonctionnaires fédéraux	233,247 00
266	Épidémiologie	40,832 00
267	Aliments et drogues	815,546 00
268	Spécialités pharmaceutiques	25,515 00
269	Bureau des stupéfiants	159,914 00
	Services de santé des Indiens et des Esquimaux—	
270	Direction et entretien	9,875,630 00
271	Construction et acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	1,609,000 00
272	Subvention à l'hôpital de Squamish (C.-B.) pour Indiens et Esquimaux	30,000 00
	Services techniques spéciaux—	
273	Hygiène alimentaire	144,069 00
274	Hygiène maternelle et infantile	87,308 00
275	Lutte antivénérienne	32,218 00
276	Hygiène dentaire	43,414 00
277	Plans d'hôpitaux et service de consultation	24,286 00
278	Hygiène mentale	50,610 00
279	Lutte contre la cécité	32,328 00
280	Service médical de l'aviation civile	29,087 00
281	Études sur l'assurance-santé et administration des subventions générales à l'hygiène	72,409 00

Subventions générales à l'hygiène

282 Subventions générales à l'hygiène aux provinces selon les montants apparaissant au détail des affectations, et moyennant les conditions conformes aux règlements

	édictés par le Gouverneur en conseil, y compris l'autorisation, nonobstant l'article 29 de la Loi du revenu consolidé et de la vérification, de prendre pour l'année courante des engagements n'excédant pas un montant total de $35,302,238	25,000,000 00
	Subventions spéciales à l'hygiène—	
	Subventions à des organismes d'hygiène—	
283	Conseil national canadien d'hygiène mentale	10,000 00
284	Ligue canadienne de santé	10,000 00
285	Association canadienne de la santé	5,000 00
286	Institut national canadien des aveugles	45,000 00
287	Association canadienne-française des aveugles	6,000 00
288	Institut Nazareth de Montréal	4,050 00
289	*Montreal Association for the Blind*	4,050 00
290	Association canadienne contre la tuberculose	20,250 00
291	*Victorian Order of Nurses*	13,100 00
292	Association ambulancière St-Jean	10,000 00
293	Société canadienne de la Croix-rouge	10,000 00
294	*Canadian Paraplegic Association*	15,000 00
	SERVICES DU BIEN-ÊTRE SOCIAL	
295	Administration	30,696 00
	Allocations familiales—	
296	Administration	2,004,289 00
	Pensions de vieillesse et pensions de cécité—	
297	Administration	83,859 00
	Aptitude physique nationale—	
298	Administration	68,240 00
299	Aide aux provinces	82,214 00
300	Aide aux écoles de service social	100,000 00
301	Subvention au Conseil canadien du bien-être social	16,000 00
	TRAVAUX PUBLICS	
335	Administration centrale	475,765 00
	DIVISION DE L'ARCHITECTURE	
336	Administration	471,308 00
337	Ottawa—Entretien et service des édifices et terrains fédéraux, y compris loyers, réparations, ameublement, chauffage, etc., et autorisation d'engagements pour les années à venir au montant de $500,000	9,282,534 00
338	Entretien et service des édifices et terrains fédéraux, situés ailleurs qu'à Ottawa, y compris loyers, réparations, ameublement, chauffage, etc., et autorisation d'engagements pour les années à venir au montant de $800,000	15,661,008 00
	Acquisition, construction et amélioration d'édifices publics—	
	Construction, acquisition, réparation et amélioration importantes, préparation de plans et achat d'emplacements, relativement aux édifices publics mentionnés	

au Détail des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut diminuer et augmenter les montants, dans les cadres de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—

339	Terre-Neuve..........................	560,000 00
340	Nouvelle-Écosse	278,000 00
341	Île du Prince-Édouard	380,000 00
342	Nouveau-Brunswick	1,639,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement unanime, la Chambre revient à la *présentation des rapports des comités permanents et spéciaux*, sous la rubrique des *Affaires de routine.*

M. Mutch, du comité spécial des Affaires des anciens combattants, présente alors le sixième rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:

Votre comité a étudié les bills suivants et a convenu de les rapporter avec des modifications:

Bill nº 352, Loi modifiant la Loi sur l'assurance des anciens combattants.

Bill nº 389, Loi modifiant la Loi de l'assurance des soldats de retour, au pays.

Un exemplaire des témoignages relatifs aux bills ci-dessus ainsi qu'aux bills précédemment rapportés par votre Comité est annexé au présent rapport.

(*Pour les procès-verbaux, les témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice nº 7 des Journaux.*)

A onze heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à onze heures de l'avant-midi, en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 8 juin 1951.

N° 97

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 22 JUIN 1951

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le quarante et unième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de quarante et unième rapport:

Votre examinateur a dûment examiné la pétition suivante en obtention de bill privé, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées:

De la *Ogdensburg Bridge Authority,* de la cité d'Ogdensburg (État de New-York), États-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi visant à constituer en corporation *Ogdensburg Bridge Authority.*

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 mai 1951,—État indiquant:—1. Au cours de l'année financière 1949-1950, à quelles sociétés avait-on confié la réclame ou la publicité *a*) des Lignes aériennes Trans-Canada, *b*) des chemins de fer Nationaux du Canada, ou avec quelles sociétés avait-on conclu des ententes à cet égard? 2. Au cours de l'année financière 1949-1950, quelle somme a-t-on versée à chaque société pour ces services?

Le bill suivant, émané du Sénat, est lu une deuxième fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 394 (V-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Elizabeth-Rose-Ange Cousineau Brousseau".—M. *Winkler.*

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et la Chambre poursuivant sa séance en comité;

A six heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil et le quitte, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill n° 194, Loi modifiant la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or.

Bill n° 372, Loi sur l'accord relatif aux impôts sur le revenu, conclu entre le Canada et la Suède, et signé à Ottawa le six avril mil neuf cent cinquante et un.

Bill n° 373, Loi sur la convention et le protocole entre le Canada et la France, signés à Paris le seize mars 1951, en matière de droits de mutation par décès.

Bill n° 374, Loi sur la convention conclue entre le Canada et la France et signée à Paris, le seize mars 1951, relativement aux impôts sur le revenu.

Bill n° 385, Loi ayant pour objet de modifier la Convention sur les ressources naturelles du Manitoba.

Et aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 398 (W-2 du Sénat), intitulé: "Loi concernant "The Trust and Loan Company of Canada".

Bill n° 399 (X-12 du Sénat), intitulé: "Loi concernant les Chemins de fer nationaux du Canada et autorisant l'acquisition du chemin de fer de la Compagnie du chemin de fer, d'éclairage et de force motrice de Québec".

Bill n° 400 (Y-12 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Cour suprême du Canada".

(*L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.*)

(*Bills privés*)

M. Croll propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude des bills privés (en conformité de l'article 110 du Règlement); agréé.

Les bills suivants sont alors étudiés en comité plénier, rapportés sans amendement, lus une troisième fois, les bills de divorce sur division, et adoptés:

Bill n° 200 (V-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ellen Agnes Evans Boisvert".

Bill n° 201 (W-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Bruce Higgins Greenleaf".

Bill n° 202 (X-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Réal Lévesque".

Bill n° 203 (Y-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ruth Langlois Michael".

Bill nº 204 (Z-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Betty Roseman Feigelman".

Bill nº 205 (A-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rachel Aizer Forman".

Bill nº 206 (B-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roméo Paradis".

Bill nº 207 (C-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Arthur Neveu".

Bill nº 208 (D-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Harrington Courcy".

Bill nº 209 (E-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Goralcyk Jurewicz".

Bill nº 210 (F-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Colette Clément Carrières".

Bill nº 211 (G-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Barbara Bishop Wheatley".

Bill nº 212 (H-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Carl Marius Nielsen".

Bill nº 213 (J-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Eileen Rowe Brenan Stavert".

Bill nº 214 (K-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Job Fraser".

Bill nº 215 (L-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Fishman Wynn".

Bill nº 216 (M-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Vida Harriett Hunnisett Glenday".

Bill nº 217 (N-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Salfeda Busko Williams".

Bill nº 218 (O-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Isobel Barnett".

Bill nº 219 (P-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thelma Rosenberg Schwarz Bard".

Bill nº 220 (Q-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rollande-Cécile Larocque Duquette".

Bill nº 221 (R-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Etta Smolkin Shapiro".

Bill nº 222 (S-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jeanne Wigdor Millman".

Bill nº 223 (T-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Capitola Jodoin Ranger".

Bill nº 224 (U-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gaston Deguire".

Bill nº 225 (V-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Troster Fink".

Bill nº 226 (W-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rae Goldstein White".

Bill nº 227 (X-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Eileen Paris Gibson".

Bill nº 228 (Y-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lorraine Colville Watson Anderson".

Bill nº 229 (Z-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Stanley Darby".

Bill nº 230 (A-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernard Kenneth McCormack".

Bill nº 231 (B-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mansell Reginald Jacques".

Bill nº 233 (E-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Julia Starr Melnick".

Bill nº 234 (F-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Alfred Jameson".

Bill nº 235 (G-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Camille-Antoine Coutu".

Bill nº 236 (H-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Jenner Watkins".

Bill nº 237 (I-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Geraldine Mae Cuffe Kennedy".

Bill nº 238 (J-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucille Ida Fenlon Ashmore".

Bill nº 239 (K-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ela Raizman".

Bill nº 240 (L-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Julia Saad Shagory".

Bill nº 241 (M-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lottie Aileen Wright Robinson".

Bill nº 242 (N-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur David Prosser".

Bill nº 243 (O-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edmund Vaughan Stewart".

Bill nº 244 (P-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Madeleine-Clémence McKenzie Caron".

Bill nº 245 (Q-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Meinerth Aage Arsvold Wick".

Bill nº 246 (R-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Louise Vassel Evans".

Bill nº 247 (S-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margo Clare McManus McKeown".

Bill nº 248 (T-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eli Wilson Jewer".

Bill nº 249 (U-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Beulah Nellie Elliot".

Bill nº 250 (V-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Terez Baranyai Jekkel, autrement connue sous le nom de Therese Baranyai Jekkel".

Bill nº 251 (W-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Andrew Krilyk".

Bill nº 252 (X-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Dimond Parsons".

Bill nº 253 (Y-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Peter Seniw".

Bill nº 254 (Z-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Agnes Bell Bissonnette".

Bill nº 255 (A-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Banner Jones".

Bill nº 256 (B-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Selma Schenker Wyler".

Bill nº 257 (C-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Helen Shulman Cohen".

Bill nº 258 (D-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Mary Binnie Bullock".

Bill nº 259 (E-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Rose-Berthe Bernard Greco".

Bill nº 260 (F-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul-Émile Le Blanc".

Bill nº 261 (G-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Taras Pieluch".

Bill nº 262 (H-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Margaret Wright Roxburgh".

Bill nº 263 (I-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Mary Harrop Cameron".

Bill nº 264 (J-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Kirk Rosborough Finlayson".

Bill nº 265 (K-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Madeleine-Pauline Parent Bjarnason".

Bill nº 266 (L-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mona Patricia Kiddie Heaney".

Bill nº 270 (M-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irmgard Magdalena Hetzel Lichtenstein".

Bill nº 271 (N-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Boronow Walter".

Bill nº 272 (O-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ann Smith Couldrey".

Bill nº 273 (P-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phoebe Ross Kidd".

Bill nº 274 (Q-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Ann Gordon Lewis".

Bill nº 275 (R-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Serchuk Desjardins".

Bill nº 276 (S-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vivian June Pomeroy Walker".

Bill nº 277 (T-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vivian Edna Bartlett Tribe".

Bill nº 278 (U-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jeannine Lafleur Leatherdale".

Bill nº 279 (V-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bertram Kenneth Kidman".

Bill nº 280 (W-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louis Elie Yon".

Bill nº 281 (X-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Mary Thompson Lummis".

Bill nº 282 (Y-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Estelle Tétreau Latour".

Bill nº 283 (Z-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mona Fern Barton Kirkman".

Bill nº 297 (E-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Addie Jane Monica Wright Brock".

Bill nº 298 (F-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Maria Bianchi Lippiatt".

Bill nº 299 (G-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Léon-Simon Marchand".

Bill nº 300 (H-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Helen Findlay Paterson Priestman".

Bill nº 301 (I-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ilse Helen Kneutgen Jorgensen".

Bill nº 302 (J-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Howard Wesley Bartlett".

Bill nº 303 (K-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Stephanos Kafinoglou".

Bill nº 304 (L-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yetta Handler Meller".

Bill nº 305 (M-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Raymond Landry".

Bill nº 306 (N-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lloyd William Lane".

Bill nº 307 (O-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lovannez Chartrand Dinelle".

Bill nº 308 (P-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sophie Kotsos Moscoutis".

Bill nº 309 (Q-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mae Kert Sigman".

Bill nº 310 (R-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Jane Greeley Smith".

Bill nº 311 (S-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Cook Donaldson".

Bill nº 312 (T-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cecily Chandler Troop".

Bill nº 313 (U-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris May Thompson Ewaldt".

Bill nº 314 (V-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laurette Trudel Charland".

Bill nº 315 (W-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Stevenson Greenshields".

Bill nº 316 (X-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Clare Kent Gerrie Jorgensen".

Bill nº 317 (Y-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Watson Bell".

Bill nº 318 (Z-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Cruickshank MacArthur".

Bill nº 319 (A-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Mendelson Teitelbaum".

Bill nº 320 (B-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gwendoline Mary Teresa Sullivan Duddridge".

Bill nº 323 (E-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jane Stirling Stephens".

Bill nº 324 (F-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mavis Elizabeth Thomas Wrathall".

Bill nº 325 (G-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Courland Rubin Flesch".

Bill nº 326 (H-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yvonne Winifred Kathleen Walker Andrews".

Bill nº 327 (I-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Cochrane Aitchison Lalonde".

Bill nº 328 (J-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Taylor Carey".

Bill nº 329 (K-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Julia Saykaly Hajaly".

Bill nº 330 (L-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Auclair Gingras".

Bill nº 331 (M-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Georges Paquin".

Bill nº 339 (Q-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Laure-Jacqueline Patenaude Racine".

Bill nº 340 (R-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Edna Glass Fryer".

Bill nº 341 (S-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Emma Laronde Bell, parfois connue sous le nom de Emma DeLaronde Bell".—

Bill nº 342 (T-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Birute Elena Vaitkunaite Akstinas".

Bill nº 345 (W-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Alfred Sabourin".

Bill nº 346 (X-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Kamichik Coviensky".

Bill nº 347 (Y-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yvette Marsan Valiquette, autrement connue sous le nom de Marie-Fernande-Yvette Marsan Valiquette".

Bill nº 348 (Z-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Elizabeth McIntyre Williams".

Bill nº 349 (A-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Ann Sinclair Allen".

Bill nº 350 (B-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gabrielle Robert Malette".

Bill nº 335 (A-10 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Compagnie des Prêts et Finance industrielle".

Bill nº 366 (E-12 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la Compagnie d'Assurance Missisquoi et Rouville".

Bill nº 367 (D-12 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Co-operative Fire and Casualty Company".

Bill nº 356 (C-11 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique".

Bill nº 332 (N-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Agnès Kelsch Cleghorn".

Bill nº 343 (U-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Keith Henderson".

Bill nº 351 (C-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Archibald Kenneth MacLean".

Bill nº 358 (F-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Evelyn Peak Collins".

Bill nº 361 (I-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eugenie Marjorie Ross Finley".

Bill nº 363 (K-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Mary Halsey Shaw".

Bill nº 370 (P-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Grace Barnsdale Moore".

Sur motion de M. Croll, il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre, les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été transmises les pétitions sur lesquelles les bills de divorce mentionnés plus haut sont fondés.

L'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 232 (C-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Atherton Critchley", est appelé et réservé.

Les bills suivants sont, respectivement, lus une deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat sur les pétitions ayant servi de fondement auxdits bills):

Bill nº 359 (G-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Brock Short".—M. *Winkler.*

Bill nº 360 (H-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Duchesne".—M. *Winkler.*

Bill nº 362 (J-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Marion Peacock Rondeau".—M. *Winkler.*

Bill nº 364 (L-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rodolphe Boisjoly".—M. *Winkler.*

Bill nº 368 (N-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Theresa Verna Brisson Humphreys".—M. *Winkler.*

Bill nº 369 (O-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Shapiro Ram".—M. *Winkler.*

Bill nº 371 (Q-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Chaffee Caduc".—M. *Winkler.*

Le Bill nº 365 (O-11 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Société de bienfaisance slovaque du Canada", est lu une deuxième fois;

Du consentement unanime, ledit bill est alors étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Du consentement unanime, M. Robinson, appuyé par M. Applewhaite, propose,—Que les articles nᵒˢ 179, 180, 181 et 182 aient la priorité sur l'article 178 inscrit au Feuilleton de ce jour, de façon que l'appel des articles se fasse dans l'ordre suivant: 179, 180, 181, 182 et 178.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Les bills suivants sont alors, respectivement, lus une deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat sur les pétitions ayant servi de fondement auxdits bills):

Bill nº 382 (S-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Flora Muriel Crane Keane".—M. *Winkler.*

Bill nº 383 (T-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Opal Jean Ellis Pike".—M. *Winkler.*

Bill nº 384 (U-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elphège Fournier".—M. *Winkler.*

Le Bill nº 337 (C-10 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la Corporation Catholique Épiscopale Ukrainienne de Saskatchewan", est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté avec un amendement, étudié ainsi qu'il a été modifié, lu une troisième fois et adopté.

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la motion proposée par M. Robinson: Que le Bill nº 118 (N-1 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Border Pipeline Corporation", soit maintenant lu une deuxième fois, et sur la proposition d'amendement de M. Herridge.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Low.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Le comité des subsides reprend sa séance.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées à titre de crédits provisoires*):—

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

535	Administration centrale	$ 2,208,070 00
536	Administration régionale	2,672,171 00
537	Division du bien-être des anciens combattants	3,288,364 00
	Division des traitements—	
538	Maintien des hôpitaux et administration	36,249,295 00
539	Travaux de recherches médicales et cours d'instruction	375,000 00
540	Construction d'hôpitaux, améliorations, nouvel outillage et achat de terrains	4,217,900 00
	Division de la prothèse—	
541	Fourniture, fabrication et administration	1,018,130 00
	Commission canadienne des pensions—	
542	Frais d'administration, y compris suppléments annuels de traitement de $2,000 pour le président de la Commission canadienne des pensions, et de $1,000 pour tous les commissaires, y compris les commissaires *ad hoc*, en plus des traitements prévus par le ch. 157, S.R., modifié	2,144,434 00
543	Bureau des vétérans	490,177 00
544	Commission des allocations aux anciens combattants—Administration	187,268 00
545	Assurance des anciens combattants	88,367 00

PENSIONS ET AUTRES INDEMNITÉS

546	Pensions pour invalidité et décès, y compris les pensions accordées sous l'autorité de l'arrêté en conseil C.P. 45/8848 du 22 novembre 1944, ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État, sous réserve de la Loi des pensions	97,105,000 00
547	Concession spéciale de pensions concernant Terre-Neuve	30,000 00
548	Allocations aux anciens combattants	26,585,000 00
549	Fonds de secours (Allocations aux anciens combattants)	850,000 00
550	Assistance-chômage	50,000 00
551	Allocations d'hospitalisation et autres	3,100,000 00
552	Récompenses pour bravoure—Deuxième guerre mondiale	18,000 00

Versements divers

553	Indemnisation pour accidents du travail	180,000 00
554	Caisse des frais funéraires	135,000 00
555	Gratification à la Légion canadienne	9,000 00

Établissements de soldats et Loi sur les terres destinées aux anciens combattants

556	Administration: Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, établissement de soldats et établissement de familles britanniques..	4,606,624 00
557	Entretien de propriétés relevant de l'Administration de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, y compris les dépenses afférentes à des travaux de recherches techniques et autres qui n'ajoutent aucune valeur tangible à la propriété immobilière; taxes, assurance et entretien des services d'utilité publique	80,000 00
558	Paiement d'allocations aux anciens combattants établis sur des terres provinciales en vertu d'ententes conclues avec les gouvernements provinciaux sous le régime de l'article 35 de la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants, modifiée, et paiement d'allocations aux anciens combattants établis sur des terres fédérales, en conformité d'une entente conclue avec le ministre des Ressources et du Développement économique sous le régime de l'article 35 de la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants, modifiée	1,100,000 00
559	Paiement d'allocations aux anciens combattants indiens établis sur des terres comprises dans des réserves indiennes, en vertu de l'article 35A de la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants, modifiée	300,000 00
560	Versement destiné à réduire les montants que les colons établis sous le régime de la Loi d'établissement de soldats doivent encore au Directeur de l'établissement de soldats sur leurs propriétés dont les titres sont détenus par le Directeur, jusqu'à concurrence de montants conformes à la capacité de production des propriétés et à la faculté de ces colons d'acquitter leur dette envers le Directeur, sous le régime de règlements approuvés par le Gouverneur en conseil	150,000 00
561	Autorisation et exécution de travaux de réparation nécessaires, devant être approuvés par le Gouverneur en conseil, sur des propriétés construites en vertu de contrats particuliers à prix ferme et vendues sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, afin de rectifier des défectuosités dont ni l'ancien combattant ni l'entrepreneur ne peuvent être tenus financièrement responsables, et exécution de tous autres travaux qui s'imposent sur d'autres propriétés afin de sauvegarder l'intérêt que le Directeur y possède..	15,000 00

562 Autorisation et exécution, sous réserve de l'approbation du Gouverneur en conseil dans chaque cas, des travaux de réparation nécessaires aux maisons construites et aux services aménagés en vertu du programme de construction de 1945	34,400 00

SERVICES PROVISOIRES

563 Prestations de réadaptation consécutives à la libération, y compris les cours de formation donnés aux marins marchands et aux pêcheurs en eau salée titulaires d'une pension	6,412,500 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

Établissement de soldats et Loi sur les terres destinées aux anciens combattants

570 Protection des garanties (Établissement de soldats) et remboursements des excédents aux anciens combattants	$ 25,000 00
571 Achat de terres et améliorations permanentes; coût des améliorations permanentes à effectuer; dégrèvement des propriétés; animaux de ferme et outillage; remboursement de surplus aux anciens combattants (article 19); et protection des garanties sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants	23,685,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau plus tard aujourd'hui.

Le Bill nº 287, Loi concernant les avantages destinés aux membres des forces canadiennes, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Le Bill nº 288, Loi ayant pour objet de modifier la Loi des pensions et d'en changer le titre, est étudié en comité plénier, rapporté avec des amendements, étudié ainsi qu'il a été modifié, lu une troisième fois et adopté.

Les bills suivants sont, l'un après l'autre, étudiés en comité plénier, rapportés sans amendement, lus une troisième fois et adoptés:

Bill nº 286, Loi modifiant la Loi sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants.

Bill nº 352, Loi modifiant la Loi sur l'assurance des anciens combattants.

Bill nº 389, Loi modifiant la Loi de l'assurance des soldats de retour au pays.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées à titre de crédits provisoires*):—

AGRICULTURE

Service des marchés

33	Économie agricole	$ 510,433 00
34	Produits laitiers	716,839 00
35	Subventions et allocations aux entrepôts frigorifiques en vertu de la Loi des installations frigorifiques, selon les montants mentionnés au détail des affectations . .	535,707 00
36	Fruits, légumes, produits de l'érable et miel, y compris une subvention de $5,000 au Conseil canadien d'horticulture	1,082,525 00
37	Animaux de ferme et leurs produits	1,283,653 00

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à onze heures de l'avant-midi, en conformité de l'ordre spécial adopté le lundi 18 juin 1951.

N° 98

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU SAMEDI 23 JUIN 1951

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Winters, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Exemplaire des ordonnances rendues par le commissaire en conseil des Territoires du Nord-Ouest au cours de la période du 11 au 18 juin 1951, conformément à l'article 13 de la Loi des Territoires du Nord-Ouest, chapitre 142, S.R.C., 1927.

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, présente à la Chambre,—Septième rapport annuel de la Corporation de disposition des biens de la Couronne (auparavant la Corporation des biens de la Couronne) pour l'année financière terminée le 31 mars 1951 (versions anglaise et française).

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont respectivement lus une première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 398 (W-2 du Sénat), intitulé: "Loi concernant "The Trust and Loan Company of Canada".—M. *Bennett.*

Bill n° 399 (X-12 du Sénat), intitulé: "Loi concernant les chemins de fer Nationaux du Canada et autorisant l'acquisition du chemin de fer de la Compagnie de chemin de fer, d'éclairage et de force motrice de Québec".—M. *Chevrier.*

Bill n° 400 (Y-12 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Cour suprême".—M. *Garson.*

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:

Par Mme Fairclough—Quel était, au 31 mai 1951, le nombre des fonctionnaires relevant de la Commission du service civil: *a*) hommes employés à titre (i) temporaire, (ii) permanent; *b*) femmes employées à titre (i) temporaire, (ii) permanent?

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 395, Loi pourvoyant à l'assistance-vieillesse;

M. Martin propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élevant et se poursuivant;

M. Abbott, membre du conseil privé du roi, transmet un message de Son Excellence l'Administrateur, lequel est lu par M. l'Orateur ainsi qu'il suit:

P. KERWIN,

L'Administrateur du Gouvernement du Canada transmet à la Chambre des communes le budget des nouvelles sommes supplémentaires requises pour le service du Canada pour l'année financière expirant le 31 mars 1952 et, conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, l'Administrateur recommande ce budget à la Chambre des communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 23 juin 1951.

Sur motion de M. Abbott, lesdits message et nouveau budget supplémentaire sont renvoyés au comité des subsides.

La Chambre reprend ensuite le débat sur la motion proposée par M. Martin: Que le Bill n° 395, Loi pourvoyant à l'assistance-vieillesse, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 396, Loi visant les allocations aux aveugles;

M. Martin propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 397, Loi modifiant la Loi sur la Commission du district fédéral, 1927, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté avec un amendement, étudié ainsi qu'il a été modifié;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées à titre de crédits provisoires*):—

AGRICULTURE

Service des marchés

38	Organisation du marché des produits agricoles, y compris les nominations temporaires qui peuvent être nécessaires nonobstant les dispositions de la Loi du service civil, le montant affecté à cette fin ne devant pas dépasser $6,000	$ 100,000 00

Services provisoires

39	Aide au transport des céréales de provende de l'Ouest. .	4,500,000 00
40	Aide au transport de la chaux pour l'amendement du sol	435,000 00
41	Primes à la qualité sur les porcs abattus des catégories supérieures et frais d'administration..	5,536,000 00

Crédits spéciaux

42	Subventions pour encourager l'amélioration du fromage et des fromageries..	1,100,000 00
43	Aide pour le remplacement du matériel de fabrication des produits de l'érable..	500,000 00
44	Pour aider à construire des entrepôts à pommes de terre en vertu des règlements que le Gouverneur en conseil approuvera	50,000 00
45	Loi sur le rétablissement agricole des Prairies et l'emmagasinage de l'eau..	3,000,000 00
46	Projets importants d'irrigation et de conservation des eaux dans les provinces des Prairies..	6,406,985 00
47	Application de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies	516,344 00
48	Protection, assèchement et mise en valeur de terres en Colombie-Britannique aux conditions que peut approuver le Gouverneur en conseil..	404,592 00
49	Protection et assèchement de terrains; défrichement et colonisation de nouveaux terrains aux conditions que peut approuver le Gouverneur en conseil..........	250,000 00
50	Loi sur l'utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes	800,000 00
51	Frais d'administration, Loi de 1944 sur le soutien des prix agricoles	91,051 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé onze heures du soir, exactement onze heures et cinq minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à onze heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 8 juin 1951.

N° 99

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 25 JUIN 1951

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu une communication de la part de Monsieur P.-H. Spaak, président de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, invitant le Parlement à envoyer des observateurs à la session du Conseil s'ouvrant le 24 septembre prochain.

M. Winkler, du comité permanent des bills privés en général, présente le douzième rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:—

Votre comité a étudié les bills suivants et convient d'en faire rapport sans modification:

Bill n° 359 (G-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Brock Short".

Bill n° 360 (H-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Duchesne".

Bill n° 362 (J-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Marion Peacock Rondeau".

Bill n° 364 (L-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rodolphe Boisjoly".

Bill n° 368 (N-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Theresa Verna Brisson Humphreys".

Bill n° 369 (O-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Shapiro Ram".

Bill n° 371 (Q-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Chaffee Caduc".

Bill n° 382 (S-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Flora Muriel Crane Keane".

80712—39

Bill nº 383 (T-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Opal Jean Ellis Pike".

Bill nº 384 (U-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elphège Fournier".

M. Chevrier, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Quatrième rapport de la Commission maritime canadienne pour l'année financière terminée le 31 mars 1951.

M. Winters, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 20 juin 1951,—État indiquant:—1. Quels contrats a conclus la Société centrale d'hypothèques et de logement à Terre-Neuve depuis le 1er avril 1949?

2. Quelles sont les particularités des contrats, en indiquant la nature et le montant de ces contrats, si on a demandé des soumissions et si les entrepreneurs recevront des montants fixes ou un pourcentage ou seront rémunérés d'une autre façon?

M. Blanchette, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 mai 1951,—État indiquant:—1. Quelle somme globale le ministère de la Défense nationale a-t-il versée pour services professionnels et spéciaux au cours de l'année financière 1950-1951?

2. A quelles personnes, firmes ou sociétés le ministère a-t-il versé $25,000 ou plus au cours de ladite année, quelle somme a-t-il effectivement versée à chacune, et pour quels services la somme a-t-elle été versée dans chaque cas?

M. Sinclair, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport des opérations effectuées sous le régime de la Loi sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants, Statuts du Canada, 1946, chapitre 69, article 12.

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:

Par M. Fulton—1. Combien d'offices ou d'organismes, existant actuellement ou ayant existé depuis le 1er janvier 1946, ont versé des subventions quelconques de production ou de vente ou ont accordé une aide financière quelconque à des producteurs industriels?

2. Quel est le nom de ces offices ou organismes?

3. Quelle somme globale a été versée aux bénéficiaires par chaque office ou organisme, dans chaque province, depuis le 1er janvier 1946, ou subséquemment, si ces offices ou organismes ont été institués après cette date?

Les adresses suivantes sont votées à Son Excellence l'Administrateur:—

Par M. Diefenbaker—Adresse à Son Excellence l'Administrateur—Copie de tous télégrammes, lettres et autres documents, depuis le 1er janvier 1949 jusqu'à ce jour, relatifs aux neuf navires construits pour le compte de la *Ming Sung*

Industrial Corporation Limited et (ou) de sa filiale canadienne par la *St. Lawrence Metal and Marine Works* et la *Davie Shipbuilding Company,* échangés entre le gouvernement du Canada et (1) ladite *Ming Sung Industrial Corporation Limited* et (ou) sa filiale canadienne, ou au nom de l'une ou l'autre desdites sociétés; (2) la *Davie Shipbuilding Company* ou ses fonctionnaires ou toute autre personne agissant en son nom.

Par M. Diefenbaker—Adresse à Son Excellence l'Administrateur—Copie de tous télégrammes, lettres et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1949 jusqu'à ce jour entre tout ministère du gouvernement du Canada et tout fonctionnaire du gouvernement de Hong-Kong, relativement aux exemptions accordées à la *Ming Sung Industrial Corporation Limited* sous le régime des lois canadiennes et britanniques relatives à la marine marchande et s'appliquant à ladite société.

Le Bill nº 399 (X-12 du Sénat), intitulé: "Loi concernant les chemins de fer nationaux du Canada et autorisant l'acquisition du chemin de fer de la Compagnie de chemin de fer, d'éclairage et de force motrice de Québec", est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution concernant une mesure tendant à codifier et reviser la Loi du ministère des Finances et du Conseil du trésor, la Loi du revenu consolidé et de la vérification, 1931, et certaines autres lois.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue de codifier et reviser la Loi du ministère des Finances et du Conseil du trésor et la Loi du revenu consolidé et de la vérification, 1931, et certaines autres lois; de pourvoir à l'organisation et aux attributions du Conseil du trésor et du ministère des Finances, et à la nomination et aux attributions du contrôleur du Trésor; de réglementer la perception, l'administration et le déboursement des deniers publics, les emprunts publics, la gestion de la dette publique, et l'acquisition, l'inscription et la sortie des approvisionnements publics; de pourvoir à la comptabilité de tous les comptes publics, et à leur vérification, et à la nomination, au traitement et aux attributions de l'Auditeur général du Canada; de pourvoir au contrôle des affaires financières des sociétés de l'État; de réglementer les conditions selon lesquelles des contrats peuvent être conclus au nom de Sa Majesté; de pourvoir au mode d'amortissement des dettes envers Sa Majesté, qui sont devenues irrécouvrables; de pourvoir à l'administration du Fonds du revenu consolidé et aux paiements à effectuer sur ce fonds.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Abbott présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 401, Loi pourvoyant à l'administration financière du gouvernement du Canada, à la vérification des comptes publics et au contrôle financier des corporations de la Couronne, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill nº 375, Loi modifiant la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution destiné à abroger la Loi sur l'arpentage des terres du Canada.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi pour abroger la Loi des arpentages fédéraux et la remplacer par la Loi sur l'arpentage des terres du Canada, destinée à reviser et à codifier la première. La loi revisée pourvoit à une augmentation de la rémunération des membres de la commission d'examinateurs, du secrétaire de la commission et des examinateurs spéciaux.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Prudham présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 402, Loi concernant l'arpentage des terres publiques du Canada, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution concernant la Loi de l'industrie laitière.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure pour abroger les Parties I et II de la Loi de l'industrie laitière et les remplacer par une nouvelle loi intitulée: Loi sur les produits laitiers du Canada, en vue d'établir des normes nationales à l'égard des produits laitiers et de réglementer le commerce interprovincial et international de ces produits.

La mesure pourvoit à la nomination d'inspecteurs, de classeurs et d'autres personnes nécessaires à l'application et à l'exécution de la loi.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Gardiner présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 403, Loi établissant des normes nationales pour les produits laitiers et réglementant le commerce interprovincial et international de ces produits, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill nº 400 (Y-12 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Cour suprême", est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, et la troisième lecture en est ordonnée à plus tard aujourd'hui.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 391, Loi modifiant le Code criminel;

M. Garson propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Avec la permission de la Chambre, le Bill nº 400 (Y-12 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Cour suprême", est lu une troisième fois et adopté.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le Bill nº 322, Loi concernant la poste au Canada, avec les amendements suivants:—

1. *Page 7, ligne 28*: Retrancher le point final et insérer "et dont l'une doit appartenir à la profession légale".
2. *Page 7, ligne 44*: Après le mot "rapport", insérer " , , avec ses recommandations".

A onze heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à onze heures de l'avant-midi, en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 8 juin 1951.

N° 100

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 26 JUIN 1951

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Breithaupt, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le onzième rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:—

Un exemplaire imprimé des fascicules nos 6 à 9 des Procès-verbaux et Témoignages recueillis au jour le jour par votre Comité relativement aux bills ci-après énumérés est déposé ci-joint:

Bill n° 116 (E du Sénat), intitulé: "Loi concernant la *British Columbia Telephone Company*".

Bill n° 269 (D-8 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Independent Pipe Line Company".

Bill n° 321 (U-6 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Champion Pipe Line Corporation Limited".

Bill n° 376, Loi concernant la construction par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne de chemin de fer depuis Sherridon jusqu'à Lynn-Lake, dans la province du Manitoba.

(*Pour les procès-verbaux, les témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice n° 8 des Journaux.*)

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 mai 1951:—Copie de toute correspondance antérieure au 31 décembre 1944, échangée entre le ministère de la Justice et (ou) le ministère des Affaires des anciens combattants ou tout autre ministère du Gouvernement, et tout avocat ou toute société d'avocats de la ville de Toronto ou d'ailleurs en Ontario, portant sur des offres ou des discussions relatives à son emploi comme procureur de l'Administration des terres destinées aux anciens combattants pour remplir les fonctions subséquemment confiées à M. W. C. Thomson.

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, présente à la Chambre:—Rapport annuel de l'*Eldorado Mining and Refining (1944) Limited,* y compris le rapport sur les recettes et les dépenses d'exploitation de la *Northern Transportation Company (1947) Limited,* pour l'année civile 1950 (versions anglaise et française).

M. MacNaught, adjoint parlementaire au ministre des Pêcheries, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Vingtième rapport annuel du ministère des Pêcheries (Quatre-vingt-troisième rapport annuel des Pêcheries du Dominion du Canada) pour l'année financière terminée le 31 mars 1949.

Il présente aussi à la Chambre,—Rapport annuel du Conseil de recherches du Canada pour les pêcheries, pour l'année 1950 (versions anglaise et française).

Les amendements apportés par le Sénat au Bill nº 322, Loi concernant la poste au Canada, sont, respectivement, lus une deuxième fois et agréés.

Le Bill nº 403, Loi établissant des normes nationales pour les produits laitiers et réglementant le commerce interprovincial et international de ces produits, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill nº 391, Loi modifiant le Code criminel, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté avec des amendements, étudié ainsi qu'il a été modifié;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Avec la permission de la Chambre, M. Harris (*Grey-Bruce*), pour M. Bradley, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, aujourd'hui, pour étudier le projet de résolution suivant figurant comme avis de motion dans les *Procès-verbaux* du lundi 25 juin 1951:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure pour modifier la Loi des élections fédérales en vue de donner suite aux recommandations du comité spécial chargé d'étudier la Loi des élections fédérales, 1938, incorporées dans l'avant-projet de loi préparé par ledit comité, et en vue de pourvoir, notamment:

a) à l'augmentation du nombre des bureaux provisoires de votation;
b) à la conduite des élections dans les Territoires du Nord-Ouest; et
c) aux règlements sur le vote des prisonniers de guerre canadiens (1951).

M. Harris (*Grey-Bruce*), membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence l'Administrateur, informé de l'objet dudit projet de résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, aujourd'hui, pour l'étude dudit projet de résolution.

M. Harris (*Grey-Bruce*) propose alors,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution.

Et un débat s'élevant et se poursuivant, ledit débat est ajourné à plus tard aujourd'hui, sur motion de M. Harris (*Grey-Bruce*).

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi de 1946 sur les juges;

M. Garson propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Lorsque la Chambre a été saisie pour la première fois de ce projet de résolution, le député de Winnipeg-Nord-Centre a demandé s'il était régulier de ne pas mentionner la dépense maximum dans un projet de résolution en vue de la présentation d'un projet de loi comportant de l'aide publique ou des frais pour les contribuables. J'ai étudié l'article 54 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et l'article 60 du Règlement. Ni l'une ni l'autre de ces dispositions ne stipule que le montant maximum doit être mentionné au projet de résolution. En outre, les commentaires de la troisième édition de l'ouvrage de Beauchesne n'appuient pas cette proposition. Au contraire, le commentaire nº 439 mentionne qu'il n'est pas nécessaire que le montant maximum soit mentionné.

J'ai aussi consulté les légistes conjoints qui sont chargés de rédiger les projets de résolution de ce genre. Ils m'ont informé qu'il s'est produit par le passé plusieurs cas où le montant maximum n'était pas mentionné au projet de résolution. Ils ont ajouté que, selon eux, il n'est pas toujours possible d'évaluer la dépense maximum. Étant donné ces circonstances, je dois décider que le présent projet de résolution est régulier. En même temps, cependant, je tiens à signaler aux députés les passages suivants tirés des pages 404 et 405 de la quatrième édition de *Parliamentary Practice* de Bourinot:

> Le principe fondamental de toutes les règles parlementaires et toutes les dispositions constitutionnelles concernant les crédits et les impôts est celui-ci: quand des charges sont imposées au peuple, ample liberté doit être donnée pour une libre et fréquente discussion, afin que le Parlement ne puisse pas, par une décision subite et prise à la hâte, encourir des dépenses ou être amené à approuver des projets imposant de lourds et durables fardeaux au pays.

Cette citation me fait penser qu'il serait bon, quand la chose est possible, d'indiquer, dans les projets de résolution de ce genre, la nature de la dépense envisagée, bien que, ainsi que je l'ai dit, il n'y ait pas là d'obligation juridique.

Et comme il s'élève un débat sur la motion proposée par M. Garson: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, ledit débat est ajourné à plus tard aujourd'hui, sur motion de M. Garson.

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la motion proposée par M. Harris (*Grey-Bruce*), pour M. Bradley: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi des élections fédérales, 1938.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure pour modifier la Loi des élections fédérales en vue de donner suite aux recommandations du comité spécial chargé d'étudier la Loi des élections fédérales, 1938, qui ont été incorporées dans l'avant-projet de loi préparé par ledit comité, et en vue de pourvoir, notamment:

a) à l'augmentation du nombre des bureaux provisoires de votation;
b) à la conduite des élections dans les Territoires du Nord-Ouest; et
c) aux règlements sur le vote des prisonniers de guerre canadiens (1951)

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Bradley présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 404, Loi modifiant la Loi des élections fédérales, 1938, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la motion proposée par M. Garson: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi de 1946 sur les juges.

Après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Abbott,
Adamson,
Anderson,
Applewhaite,
Ashbourne,
Beaudoin,
Benidickson,
Bennett,
Blair,
Blanchette,
Blue,
Boisvert,
Boivin,
Boucher,
Bourget,
Bradette,
Bradley,
Breithaupt,
Breton,
Brisson,
Brown (Essex-Ouest),
Bruneau,
Byrne,
Cameron,
Campney,
Cannon,
Carroll,
Carter,
Casselman,
Catherwood,
Cauchon,
Cavers,
Charlton,
Chevrier,
Clark,
Cleaver,
Conacher,
Corry,
Côté (Verdun-La Salle),
Cournoyer,
Courtemanche,
Coyle,
Crestohl,
Croll,
Cruickshank,
Darroch,

Decore,
Dewar,
Dickey,
Dion,
Drew,
Dumas,
Dupuis,
Eudes,
Eyre,
Fairclough, (Mme)
Ferguson,
Fleming,
Fournier (Hull),
Fournier (Maisonneuve-Rosemont),
Fraser,
Fulford,
Garland,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Portneuf),
Gauthier (Sudbury),
George,
Gibson,
Gingras,
Gour (Russell),
Gregg,
Harris (Grey-Bruce),
Healy,
Hellyer,
Helme,
Henderson,
Henry,
Hetland,
Higgins,
Hodgson,
Hosking,
Hunter,
Jutras,
Kent,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Lafontaine,
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Larson,
Leduc,
Lefrançois,
Léger,
Lennard,
Lesage,
Little,
Macdonald (Edmonton-Est),
Macdonnell (Greenwood),
MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria),
MacNaught,
Macnaughton,
McCann,
McCulloch,
McCusker,
McDonald (Parry-Sound-Muskoka),
McIlraith,
McIvor,
McLean (Huron-Perth),
McMillan,
McWilliam,
Major,
Mayhew,
Monette,
Murphy,
Murray (Cariboo),
Mutch,
Nowlan,
Parent,
Picard,
Pouliot,
Prudham,
Ratelle,
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Rinfret,
Robertson,
Robinson,
Rooney,
St-Laurent,
Sinclair,
Smith (York-Nord),
Stanfield,
Stick,
Stuart (Charlotte),
Tustin,
Valois,
Warren,
Weaver,
Weir,
Welbourn,
White (Hastings-Peterborough),
Whitman,
Winters,
Wood—144.

NON:

Messieurs

Black (Cumberland),
Blackmore,
Bryce,
Coldwell,
Fair,
Gagnon,
Gillis,
Hansell,
Harkness,
Herridge,
Johnston,
Jones,
Knight,
Knowles,
Low,
MacInnis,
McGregor,
Noseworthy,
Poulin,
Quelch,
Shaw,
Sinnott,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Wright—24.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue de modifier la Loi de 1946 sur les juges en vue d'augmenter les traitements des juges autres que les juges de la Cour suprême du Canada, d'augmenter le nombre des juges de la Cour suprême d'Ontario et de la Cour supérieure de Québec, et de décréter certains rajustements à l'égard des pensions de juges et de veuves de juges.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Garson présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 405, Loi modifiant la Loi de 1946 sur les juges, qui est lu une première fois, sur division, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Fournier (*Hull*) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides.

Et la Chambre poursuivant sa séance en comité;

A six heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill nº 376, Loi concernant la construction par la Compagnie des Chemins de fer nationaux du Canada d'une ligne de chemin de fer depuis Sherridon jusqu'à Lynn-Lake, dans la province du Manitoba.

Bill nº 386, Loi ayant pour objet de modifier la Convention sur les ressources naturelles de l'Alberta.

Bill nº 387, Loi ayant pour objet de modifier la Convention sur les ressources naturelles de la Saskatchewan.

Aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont agréé, sans modification, l'amendement apporté par la Chambre des communes au Bill nº 337 (C-10 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la Corporation Catholique Épiscopale Ukrainienne de Saskatchewan".

Et aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le Bill nº 393, Loi autorisant la prestation de fonds pour couvrir des dépenses d'établissement effectuées et des dettes de capital contractées par le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada pendant l'année civile 1951, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, avec les amendements suivants:

1. *Page 1, ligne 9*: Immédiatement après le mot "trois", insérer ce qui suit: ", ainsi que les dettes de capital contractées pour les objets y énoncés;"
2. *Page 1, ligne 20*: Immédiatement après le mot "d'établissement", insérer "ou à contracter des dettes de capital,".

Du consentement unanime, la Chambre revient à la *présentation de rapports des comités permanents et spéciaux,* sous la rubrique des *Affaires de routine.*

M. Cleaver, du comité permanent de la banque et du commerce, présente alors, le huitième rapport dudit comité lequel est ainsi conçu:

Votre Comité a étudié le Bill nº 354 (V-11 du Sénat), intitulé: Loi constituant en corporation "First Canadian Reinsurance Company", et a convenu d'en faire rapport avec un amendement.

Votre Comité recommande que le titre dudit bill soit changé de façon à se lire: "Loi constituant en corporation "The Great Lakes Reinsurance Company", et que l'article 1 soit modifié en biffant, à la quatorzième ligne, les mots "First Canadian" et en y substituant les mots "Great Lakes".

M. l'Orateur quitte alors le fauteuil, pour le reprendre à huit heures du soir.

Huit heures du soir.

(*L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en conformité de l'article 15 du Règlement.*)

(*Bills privés*)

Du consentement unanime, M. Henderson, appuyé par M. James, propose: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme immédiatement en comité plénier pour l'étude du Bill n° 354 (V-11 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "First Canadian Reinsurance Company" (modifié par le *comité permanent de la banque et du commerce*).

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, étudié en comité plénier, rapporté sans autre amendement, étudié ainsi qu'il a été modifié, lu une troisième fois (Titre changé en celui de *The Great Lakes Reinsurance Company*), et adopté ainsi qu'il a été modifié.

M. Winkler propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude des bills privés (en conformité de l'article 110 du Règlement); agréé.

Les bills suivants sont alors étudiés en comité plénier, rapportés sans amendement, lus une troisième fois, sur division, et adoptés:

Bill n° 359 (G-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Brock Short".

Bill n° 360 (H-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Duchesne".

Bill n° 362 (J-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Marion Peacock Rondeau".

Bill n° 364 (L-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rodolphe Boisjoly".

Bill n° 368 (N-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Theresa Verna Brisson Humphreys".

Bill n° 369 (O-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Shapiro Ram".

Bill n° 371 (Q-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Chaffee Caduc".

Bill n° 382 (S-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Flora Muriel Crane Keane".

Bill n° 383 (T-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Opal Jean Ellis Pike".

Bill n° 384 (U-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elphège Fournier".

Sur motion de M. Winkler, il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remetre à cette Chambre, les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été transmises les pétitions sur lesquelles les bills de divorce mentionnés plus haut sont fondés.

Le Bill nº 394 (V-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Elizabeth-Rose-Ange Cousineau Brousseau", est lu une deuxième fois, sur division, et renvoyé au *comité permanent des bills privés en général* (avec la preuve, etc., recueillie devant le comité permanent des divorces du Sénat sur la pétition ayant servi de fondement audit bill).

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 232 (C-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Atherton Critchley";

M. Winkler, appuyé par M. MacLean (*Cap-Breton-Nord* et *Victoria*), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et comme la question est mise en délibération;

M. Knight, appuyé par M. Noseworthy, propose en amendement: Que le mot "maintenant" soit biffé et les mots "dans six mois à compter de ce jour" ajoutés à la fin de la question.

Et un débat s'élevant et se poursuivant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Hansell.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Le comité des subsides reprend sa séance;

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

TRANSPORTS

Commission des transports du Canada

	Commission des transports du Canada—	
529	Administration, fonctionnement et entretien	$ 681,220 00

Commission maritime canadienne

530	Administration	166,799 00
531	Subventions aux navires à vapeur, selon le détail des affectations	3,779,875 00
532	Aide aux long-courriers battant pavillon canadien	375,000 00

Conseil des ports nationaux

533 Avances au Conseil des ports nationaux, sous réserve des dispositions de l'article 29 de la Loi sur le Conseil des ports nationaux, pour payer les dépenses applicables à l'année civile 1951, comme suit:

Dépenses de reconstruction et immobilisations—

Halifax	$1,243,000 00	
Québec	22,000 00	
Port-Colborne	112,000 00	
Churchill	161,000 00	
Imprévus et divers	200,000 00	
		1,738,000 00

534 Paiement au Conseil des ports nationaux du montant ci-après mentionné qui sera affecté au déficit d'exploitation du port de Churchill en l'année civile 1951 (intérêts sur avances de l'État et dépréciation des ouvrages durables non compris) 128,800 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Transports

Services de l'air

568 Création d'un fonds automatiquement renouvelable destiné à l'achat de matériaux et fournitures à conserver dans les approvisionnements du Réseau de communications du Nord-Ouest afin d'être utilisés à des travaux de premier établissement comme à des travaux d'entretien 100,000 00

Conseil des ports nationaux

569 Avances au Conseil des ports nationaux, sous réserve des dispositions de l'article 29 de la Loi sur le Conseil des ports nationaux, en vue d'acquitter les dépenses de l'année civile 1951 pour l'un ou l'ensemble des comptes suivants:

Dépenses de reconstruction et immobilisations—

Montréal	$1,279,968 00	
Vancouver	$ 150,000 00	
	$1,429,968 00	
Moins: montant à débourser à même le Fonds de remplacement, $203,000 00		1,226,968 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1951-1952

TRANSPORTS

A—Ministère

794 Administration—Crédit supplémentaire 70,779 00

Services des canaux

Services des canaux—

795 Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire 155,000 00

796 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire 1,489,597 00

797 Dépenses relatives aux levés et investigations sur le chenal maritime du St-Laurent—Crédit supplémentaire 5,000 00

SERVICES DE LA MARINE

Vapeurs des services de la Marine—

798 Exploitation, entretien et réparation 320,355 00

799 Construction ou acquisition de navires et de nouveau matériel—Capital—Crédit supplémentaire 139,500 00

Aides à la navigation—

800 Administration, exploitation et entretien—Crédit supplémentaire 60,000 00

Services nautiques—

801 Exploitation et entretien, y compris subventions et contributions selon le détail des affectations; récompenses pour sauvetage de vies humaines de navires en détresse; subventions versées aux compagnies de sauvetage et remboursement des dépenses, y compris les dépenses réservées faites à l'égard de marins canadiens en détresse (expr. définie à l'art. 296 de la Loi de la marine marchande du Canada)—Crédit supplémentaire 27,765 00

Service du pilotage—

802 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages et nouveau matériel 119,500 00

Chenal martime du St-Laurent —

803 Administration, exploitation et entretien—Crédit supplémentaire 500,000 00

804 Somme requise pour remplacer machines et matériel détruits par un incendie en mai 1950, à l'École d'Arts et Métiers de Rimouski, (P.Q.):

Coût brut estimatif $150,950

Moins: montant de l'assurance, sur les machines et le matériel détruits, que le ministère est par les présentes autorisé à payer à même le compte d'ordre du ministère des Transports aux fins du présent crédit .. .. 60,000 — 90,950 00

SERVICES DES CHEMINS DE FER ET DES NAVIRES À VAPEUR

Chemins de fer de l'État—

805 Construction de nouvelles installations de quai et de terminus à Port-aux-Basques (T.-N.)—Capital—Crédit supplémentaire 500,000 00

806 Frais d'expertises de biens du chemin de fer de Terre-Neuve remis aux chemins de fer Nationaux du Canada 15,000 00

SERVICES DE L'AIR

Division des télécommunications

Voies aériennes et aéroports—Services de radio-aéronautique—

807 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Capital—Crédit supplémentaire 494,000 00

Loi sur la radio et règlements d'exécution—

808 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire 57,700 00

Réseau de communications du Nord-Ouest—

809 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Capital—Crédit supplémentaire 131,254 00

Division de la météorologie

Services météorologiques—

810 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire 14,000 00

Division de l'aviation civile

Voies aériennes et aéroports—

811 Contrôle de la circulation sur les voies aériennes et les aéroports—Crédit supplémentaire 82,018 00

Services de construction—

812 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Capital—Crédit supplémentaire 629,400 00

813 Sous réserve de l'approbation du Gouverneur en conseil, contributions destinées à aider les municipalités, à aménager et améliorer des aéroports quand elles en ont fourni l'emplacement—Crédit supplémentaire . . 15,000 00

814 Contributions, selon le détail des affectations, versées à d'autres gouvernements ou organisations internationales pour l'exploitation et l'entretien d'aéroports et d'installations de navigation aérienne et de voies aériennes—Crédit supplémentaire 17,210 00

815 Contribution aux frais de la construction d'une bande d'atterrissage dans le district de Goldfields (Sask.), pourvu que l'*Eldorado Mining and Refining Limited* s'engage par un accord avec Sa Majesté à fournir l'emplacement et à se charger de la construction 80,000 00

B—Généralités

Commission maritime canadienne

816 Subventions aux navires à vapeur pour cabotage, selon le détail des affectations—Crédit supplémentaire 8,000 00

817 Subventions aux long-courriers pour services—Océan Pacifique—

Faisant la navette entre le Canada, la Nouvelle-Zélande et l'Australie. En outre, la Commission maritime canadienne est autorisée ici à agir au nom de l'un ou l'autre des Gouvernements de l'Australie et de la Nouvelle-

Zélande ou des deux, pour assurer ces services par contrat, si elle en est priée ou autorisée par l'un des deux ou les deux .. 166,667 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement unanime, M. Cleaver, appuyé par M. James, propose,—Que le Bill nº 398 (W-12 du Sénat), intitulé: "Loi concernant "The Trust and Loan Company of Canada", soit maintenant lu une deuxième fois.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois et renvoyé au *comité permanent de la banque et du commerce.*

A onze heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à onze heures de l'avant-midi, en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 8 juin 1951.

N° 101

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 27 JUIN 1951

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Cleaver, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le neuvième rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:

Votre comité a étudié le Bill n° 398 (W-12 du Sénat), intitulé: "Loi concernant "The Trust and Loan Company of Canada", et a convenu d'en faire rapport sans amendement.

M. Picard, du comité permanent des comptes publics, présente le troisième rapport dudit comité, dont la teneur suit:

Le 22 juin 1950, après avoir examiné le rapport de l'Auditeur général pour l'année se terminant en mars 1949, votre Comité exprimait l'avis que des mesures devraient être prises "afin d'autoriser la défalcation des dettes non recouvrables qui se sont accumulées jusqu'en 1940 aux comptes de l'État".

Le 24 mai de cette année, votre Comité a été invité par le ministère des Finances à étudier un rapport, préparé par un comité interministériel spécial, concernant les créances non recouvrables dues à la Couronne.

Votre Comité a chargé un sous-comité composé de MM. Ashbourne, Croll, Fleming, Johnston, Macdonnell, Major, Picard, Robinson, Sinclair et Stewart, d'étudier la question et d'en faire rapport. Ayant eu accès aux renseignements contenus dans le rapport interministériel et les annexes s'y rapportant, et après avoir entendu MM. S. Rettie et E.-O. Landry, respectivement président et secrétaire dudit comité interministériel, le sous-comité a communiqué ses vues à votre Comité qui, après étude appropriée, a l'honneur de présenter le rapport qui suit:

Le ministère des Finances, depuis nombre d'années, s'est inquiété des créances irrecouvrables dues à la Couronne et il a en conséquence étudié l'opportunité d'amortir les soldes ainsi impayés. Le ministère de la Justice a exprimé l'avis que de telles créances ne sauraient être défalquées qu'avec le consentement du Parlement.

Le 28 août 1947, le Conseil du Trésor, sur la recommandation du ministre des Finances, autorisait l'institution d'un comité, composé de MM. S. Rettie, président, D. W. Mundell, W. C. Haw, A. E. Smythe, membres du comité, et E.-O. Landry, secrétaire; ledit comité étant chargé d'étudier et de faire rapport au "ministre des Finances sur tous les postes des "Demandes de règlement des comptes différés", en vue de soumettre au Conseil du Trésor et, finalement, au Comité des comptes publics une liste des postes jugés irrécouvrables". Le comité interministériel a demandé à tous les ministères de lui faire tenir "un état des postes en souffrance inscrits dans leurs livres et jugés par eux non recouvrables et au sujet desquels ils étaient prêts à recommander la défalcation". Ce comité a tenu "35 séances auxquelles les fonctionnaires des divers ministères ont été interrogés ou durant lesquelles les renseignements obtenus par lettre, par téléphone ou par l'examen des dossiers des ministères ont été produits et discutés".

Ce comité fit rapport au ministre des Finances le 23 mai 1950 et son rapport fut subséquemment examiné par les hauts fonctionnaires du Conseil du Trésor avant d'être soumis à votre Comité.

Tous les ministères ont communiqué des relevés au comité interministériel et les recommandations de ce dernier ont l'entier assentiment de tous les ministères intéressés. Seule la Division de l'impôt du ministère du Revenu national n'a pas remis de liste de créances non recouvrables pour la raison qu'elle aurait enfreint, en fournissant des informations de ce genre, le secret imposé par la Loi de l'impôt sur le revenu.

S'étant trouvé dans l'impossibilité de passer en revue les créances dues à la Couronne qui figurent dans les livres de cette division du ministère du Revenu national, votre Comité recommande qu'aucune de ces créances ne soit amortie.

EFFET DE L'AMORTISSEMENT

De l'avis du ministère de la Justice, "le simple amortissement de telles créances ne dégage pas le débiteur de sa dette, bien entendu, et des poursuites judiciaires peuvent en tout temps être intentées par la Couronne pour donner suite à sa réclamation, à moins qu'une loi de prescription applicable à la Couronne ne fasse obstacle à la réclamation". Par conséquent, l'expression amortissement dans le présent rapport signifie la radiation dans les livres des ministères des montants jugés non recouvrables.

Il ressort donc que l'amortissement ne confère aucun avantage au débiteur. Le principal avantage de l'opération sera de permettre aux ministères de se dispenser de conserver des inscriptions de réclamations qu'ils doivent rapporter chaque année et qui sont considérées sans valeur. Le personnel employé actuellement à ce travail improductif pourrait concentrer son effort à percevoir les créances courantes.

BASES DE RECOMMANDATIONS

Tenant compte du fait que ses recommandations en faveur de l'amortissement devraient se rapporter uniquement aux comptes qui étaient manifestement non percevables, le comité interministériel a étayé ses recommandations sur certaines normes. En substance, les créances jugées non percevables tombent dans les catégories suivantes:

(1) Les sommes qu'un ministère a tenté pendant une longue période de percevoir, mais sans résultats. Cela comprendrait les cas où le débiteur est décédé, est disparu ou a fait faillite, ou encore les cas qui, vu la faible somme en jeu et la longueur de temps qui s'est écoulée, ne pourraient justifier d'autres dépenses en vue de nouvelles tentatives de recouvrement.

(2) Les sommes restant impayées après acceptation de paiements en vertu d'un compromis.

(3) Les créances, ordinairement petites, déférées par un ministère au ministère de la Justice pour perception et renvoyées accompagnées de l'avis que la somme en jeu ne justifie pas les frais éventuels d'une poursuite en recouvrement.

(4) Les sommes représentant surtout des réclamations en dommages, relativement auxquelles la partie défenderesse n'a pas admis de responsabilité, et qui, vu le laps de temps écoulé, la dispersion des témoins et le reste, ne sauraient avec succès faire l'objet de poursuites en recouvrement.

(5) Les sommes représentant des réclamations pour services rendus à des firmes ou des particuliers, ou pour déboursés effectués pour leur compte, lorsque la preuve d'une créance exécutoire due à la Couronne ne pourrait être facilement établie.

Normallement toute somme dont l'amortissement a été recommandé dans le rapport du comité interministériel, a été pesée en fonction de ces normes et il a été établi qu'elle s'y conformait sous un ou plusieurs rapports. Toutefois, le comité interministériel a formulé des recommandations en faveur de défalcations relatives à des catégories de réclamations que l'on n'avait pas pressé les débiteurs d'acquitter, en vue de la ligne de conduite adoptée à cet égard, et où la capacité de payer de chaque débiteur n'avait pas été établie. On en trouve des exemples dans certaines réclamations contre des soldats-colons au chapitre d'engagements personnels pris relativement à l'achat de fermes subséquemment abandonnées, et dans des réclamations contre des municipalités pour aide donnée à l'autorité civile.

Votre Comité estime que les bases des recommandations en vue de l'amortissement établies par le comité interministériel sont justes.

La somme globale dont on recommande l'amortissement se chiffre à $30,506,622.09.

Un sommaire des recommandations du comité interministériel suit:

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Ce ministère a soumis des recommandations portant sur une somme globale de $125,595.19. Après avoir discuté avec des fonctionnaires supérieurs du ministère et le représentant du Trésor les divers postes constituant ce total, le comité interministériel a conclu que des comptes au montant de $97,973.07 pouvaient être jugés à bon droit non percevables et a renvoyé les autres postes au ministère en lui conseillant de déployer d'autres efforts pour en obtenir le recouvrement.

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

La Commission a présenté des recommandations concernant cinq pluspayés de traitements se totalisant à $102.84. De sérieuses tentatives, y compris un renvoi au ministère de la Justice, ont été faites sans succès pour percevoir ces sommes. Jugeant que les faibles sommes individuelles ne justifient pas des déboursés pour frais juridiques, le comité interministériel a recommandé, en conséquence, l'amortissement de ces postes.

MINISTÈRE DES FINANCES

La Division de l'administration a soumis une liste de postes se chiffrant dans l'ensemble à $96,432.02 et de cette somme le comité interministériel a recommandé la défalcation de $76,432.02. Cette dernière somme comprenait $13,900 représentant des avances versées en 1808, apparemment à même des fonds des Indiens, au comte de Selkirk et garanties par hypothèque sur une propriété située dans le canton Moulton, Ontario. Les fonds des Indiens furent recouvrés dans la suite et le Canada accepta la réclamation lors du règlement avec l'Ontario après l'établissement de la Confédération.

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre a signalé un certain nombre de postes se totalisant à $1,218.19 et de cette somme le comité interministériel a recommandé la défalcation de $888.19.

La Division des pensions de retraite a présenté une longue liste de plus-payés de faible valeur faits à même le compte du fonds de retraite, durant la période de 1942 à 1949, cette année comprise. Sur ces montants, qui s'élèvent à $2,989.19, le comité interministériel a conseillé de déduire $1,765.78, somme qui représente le solde non perçu de plus-payés faits avant le 31 mars 1947.

Le Contrôleur du Trésor a présenté plusieurs postes se chiffrant au total à $6,651.35; le comité interministériel a consenti de recommander l'amortissement de la somme de $1,049.34, représentant en grande partie certains légers plus-payés de traitements. Cette somme comprend cependant un montant de $334.33, employé à même les crédits de l'ancien ministère des Services nationaux de guerre. Quand ce ministère fut supprimé, le Contrôleur accepta d'être comptable de ces articles.

MINISTÈRE DES PÊCHERIES

Ce ministère a fait rapport de quatre articles de faible montant, formant un total de $39.56. Le comité interministériel a convenu de recommander l'amortissement de cette somme.

DÉPARTEMENT DES ASSURANCES

Ce département a conseillé l'amortissement de postes formant un total de $365.28. Il s'agissait de plusieurs factures impayées pour rapports du département et d'une cotisation impayée fixée à l'égard d'une société d'assurance liquidée. Vu que le département avait épuisé tous les moyens raisonnables de recouvrement, le comité interministériel a agréé toutes ses demandes.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Ce ministère a signalé des montants non recouvrables se chiffrant par $1,059.02, dont une somme de $30.13 représente le prix de vente de rapports de la Cour suprême à des avocats dont on ignore maintenant les noms, et le reste, soit $1,028.87, des montants dus au Service des pénitenciers pour services rendus et marchandises fournies. Le comité interministériel a estimé que ces sommes devraient être amorties.

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Ce ministère a présenté deux rapports, l'un relatif aux pertes subies par le ministère proprement dit, au cours de ses opérations, et l'autre, relatif à la Commission d'assurance-chômage.

Les postes du premier rapport forment un total de $5,226.74.

Ceux du second se chiffrent à $46,384.82.

Le comité interministériel est convaincu que le ministère a exercé tous les efforts raisonnables possibles pour recouvrer ces sommes. En face du grand nombre des postes en cause et du faible montant de chacun, il a conclu qu'un surcroît d'efforts ne donnerait aucun résultat satisfaisant. En conséquence, il a conseillé l'amortissement de tous ses articles.

ANCIEN MINISTÈRE DES MINES ET DES RESSOURCES

Ce ministère a signalé des postes se totalisant à $280,850.16. Le comité interministériel a consenti de conseiller de défalquer de cette somme un montant de $210,551.16. Plus de la moitié de cette somme s'est accumulée à la Division de l'immigration et représente des prêts pour rapatriement et moyens d'existence consentis à des Canadiens réduits à la misère à l'étranger durant la période de 1925 à 1945 (total de $26,801.26) et le solde non perçu de prêts consentis pour le voyage à partir de la Grande-Bretagne à des personnes devant s'embaucher comme domestiques au Canada en vertu du projet d'établissement dans l'Empire britannique durant la période de 1923 à 1931 (total de $117,797.59). Ces totaux représentent ce qui reste dû au ministère, qui a réussi à recouvrer la plus grande partie des avances ainsi faites. On a cessé de chercher à les percevoir, vu que beaucoup des débiteurs sont décédés et que d'autres ne peuvent être repérés.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Ce ministère a conseillé d'amortir des créances formant un total de $1,266,320.28. Le comité interministériel a consenti à la défalcation de $1,006,605.04 sur cette somme. Quant au reste, il l'a renvoyé au ministère en lui demandant d'exercer un surcroît d'efforts pour recouvrer ces sommes.

Des réclamations envers les autorités municipales et provinciales se chiffrant à $781,636.58, pour assistance à l'autorité civile, sont comprises dans les recommandations du ministère. Toutes sont en souffrance depuis de nombreuses années, les plus récentes remontant à 1925. Le ministère a tenté depuis de faire des recouvrements, mais sans beaucoup de succès. Dans un ou deux cas où une poursuite a été intentée et jugement obtenu, les résultats ont été nuls. Le comité interministériel en a conclu que, même si ces réclamations étaient dirigées contre des organisations réelles et apparemment solvables et, par conséquent, ne tombaient pas sous la désignation de "créances non recouvrables"; en cas d'un refus de paiement de la part des autorités municipales et provinciales de nouveaux efforts dans le but d'obtenir des rentrées seraient infructueux. Par conséquent, la recommandation du ministère a été acceptée.

MINISTÈRE DU REVENU NATIONAL

Le Service des douanes a présenté une liste de créances au montant de $100,334.75 à même laquelle le Comité interministériel a conseillé de radier la somme de $99,481.06.

Le Service de l'accise a signalé comme non recouvrable un total de $213,523.27 représentant une accumulation d'arriérés sur les taxes de vente et d'accise, durant la période 1929-1939, que le ministère, malgré tous ses efforts, n'a pas réussi à percevoir. Dans la plupart des cas, les débiteurs avaient cessé leur commerce, ou étaient en faillite; quelques-uns étaient incapables de payer. Un certain nombre de créances représentent les soldes dus après que le ministère a réussi à recouvrer une partie de la dette par voie de compromis ou grâce à la réception de dividendes à la suite de faillites. Le comité interministériel est convaincu que tous les efforts possibles en vue du recouvrement de ces créances ont été faits et qu'il est inutile de conserver celles-ci plus longtemps dans les comptes.

MINISTÈRE DES POSTES

Ce ministère a présenté des créances s'élevant à $27,686.32 et le comité interministériel a convenu qu'il était régulier d'en recommander l'amortissement intégral.

IMPRESSIONS ET PAPETERIE PUBLIQUES

Ce département a présenté une liste de créances se chiffrant à $8,809.61 et le comité interministériel a accepté de recommander la radiation de $7,609.16. Quelques-uns de ces comptes remontent à 1891. En recommandant la défalcation, le comité interministériel a noté que dans environ 92 p. 100 des cas, les débiteurs étaient décédés ou en faillite, ou bien le montant et la date de la dette ne justifiaient plus aucune mesure en vue du recouvrement, ou encore les dossiers du ministère étaient insuffisants pour établir la légalité de la réclamation.

CONSEIL PRIVÉ

Ce ministère n'a fait rapport que d'une seule créance couvrant un plus-payé de traitement de $17.11. Sauf le recours en justice, tous les efforts ont été tentés pour recouvrer ce montant, mais sans succès. Comme les poursuites judiciaires coûteraient plus cher que le montant en cause, le comité interministériel a jugé plus sage de recommander la radiation de cet item.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Ce ministère a présenté trois rapports séparés comme suit:

1. La Division du génie a signalé comme non recouvrable un total de $122,149.36 que le comité interministériel a accepté en entier. Ce total se compose d'arrérages divers dont la majeure partie se rapporte à des droits de glissoire, d'estacade et de quais pour la période 1861-1891.

2. Le Service de télégraphe et de téléphone (qui fait maintenant partie du ministère des Transports) a fait rapport d'un total de $5,883.26 dont le comité interministériel a également recommandé l'amortissement. La majeure partie de ce total est formée d'arrérages pour service téléphonique et télégraphique. Les débiteurs en cause ont fait faillite, ou sont décédés ou disparus.

3. La Division de l'architecture a signalé un total de $36,757.33, dont $29,603.43 devraient être défalqués, selon la recommandation du comité interministériel. Le total précité se compose entièrement d'arrérages de loyer à l'égard d'habitations expropriées par le ministère et louées à des particuliers. Dans la plupart des cas, les débiteurs n'ont pu payer, et n'avaient pas d'autres locaux à leur disposition; dans d'autres cas, les locataires ont refusé de payer, à cause du délabrement des immeubles. Le comité interministériel est convaincu que des efforts raisonnables ont été faits pour percevoir la plupart de ces comptes, et qu'il serait à peu près vain de les poursuivre.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT

Ce ministère a fait rapport de créances se totalisant à $171,315.66, somme de laquelle le Comité a recommandé de défalquer seulement $29,682.92.

Du montant dont la défalcation n'a pas été recommandée, $141,391.54 représentent l'arriéré de droits relatifs aux procédures de naturalisation qui sont perçus par les greffiers des tribunaux et remboursables par eux au ministère, après que ces derniers en ont retenu un maximum de $2,000 par an. La plupart

de ces greffiers ont refusé de rembourser l'excédent, en alléguant qu'il est absorbé par la rémunération du personnel supplémentaire requis pour répondre au grand nombre de demandes reçues. Il est entendu qu'une partie de ce montant ne peut être perçue par suite du décès, de la retraite ou du départ de certains de ces greffiers, mais le comité interministériel n'avait pas en main le détail des sommes qui rentrent sous cette rubrique, et par conséquent ne pouvait formuler de recommandations pour faire défalquer l'une quelconque de ces créances.

MINISTÈRE DU COMMERCE

Ce ministère a présenté un certain nombre de créances se totalisant à $42,385.32. Le comité interministériel est convenu de recommander leur radiation intégrale.

Du montant ci-dessus, $37,432.79 représentent les droits de toiseurs accumulés de 1855 à 1893 dans l'ancien ministère du Revenu intérieur. Les toiseurs étaient employés et payés directement par le gouvernement; les compagnies d'exploitation forestière, qui avaient besoin de leurs services, versaient à leur tour des droits au gouvernement. Dans certains cas, cependant, les droits furent payés aux toiseurs, qui n'en firent pas remise au receveur général. En d'autres cas, les compagnies forestières n'acquittèrent pas du tout ces droits. Vu le temps écoulé depuis l'accumulation de ces arrérages, le comité interministériel a jugé qu'il serait maintenant impossible de percevoir aucune portion de ce montant.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Ce ministère a présenté une liste de créances s'élevant à un total de $190,296.19. De cette somme, le comité interministériel a approuvé et recommandé des défalcations se chiffrant par $179,812.97. La majeure partie de ce montant se compose d'anciens arrérages de baux pour la consommation d'énergie hydraulique et l'usage de quais et d'autres ouvrages sur les canaux qui appartiennent au gouvernement. Le solde groupe plusieurs petits postes divers tels que les suivants: plus-payés de traitements, avances impayées, vente de publications, remboursements insuffisants des droits de radiorécepteur, etc.

MINISTÈRE DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

Ce ministère a présenté deux séries de recommandations, dont la première porte sur ce qui a été fait par rapport aux versements de pensions ainsi qu'au paiement d'allocations et de traitements aux anciens combattants, et la seconde vise les pertes occasionnées par le fonctionnement de la Commission d'établissement de soldats.

La première catégorie de créances se compose d'un grand nombre de plus-payés effectués en matière de pensions militaires et d'invalidité, d'allocations aux anciens combattants, et de diverses dépenses de rétablissement: elles se totalisent à $518,445.02. Cette somme comprend également un poste de $88,005.40, qui représente le coût de la formation professionnelle donnée, de 1919 à 1923, aux soldats impériaux qui n'étaient pas admissibles à cette formation, d'après les règlements britanniques. Le comité interministériel a cru bon de déclarer que cette créance n'était exigible de personne et que, les frais subis ayant déjà été imputés sur les crédits ministériels, une défalcation n'était pas nécessaire. Le comité interministériel a approuvé la recommandation du ministère relative au solde de $430,439.62.

Tous les postes qui ont fait l'objet d'une recommandation ministérielle en matière d'établissement sur les terres se chiffrent par $27,869,905.43, somme dont $27,857,859.99 représentent les pertes qui ont été occasionnées par la revente de propriétés abandonnées par les colons, et $12,045.44 des pertes administratives peu importantes et certains frais d'exploitation.

En vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 22 de la Loi d'établissement de soldats, dans le cas de militaires, et d'une clause des contrats de vente, dans le cas d'acquéreurs civils, les déficits afférents aux reventes de propriétés abandonnées sont devenus à la charge des premiers acheteurs eux-mêmes. Celles de ces créances qui sont exigibles de soldats établis s'élèvent à $23,506,833 et celles qui sont exigibles d'acheteurs civils se chiffrent par $2,868,271.22. Le nombre de débiteurs en cause dépasse 19,000. Le comité interministériel a été informé qu'on n'a jamais pris de mesures pour exiger des acheteurs militaires ou civils le remboursement de ces sommes. Cette ligne de conduite ayant été suivie constamment depuis l'adoption de ce plan, le comité interministériel a été d'avis qu'il ne serait pas opportun de demander enquête sur la solvabilité des débiteurs. Une telle enquête serait fort incomplète et toute tentative en vue de percevoir maintenant ces créances entraînerait de sérieuses injustices. Toutefois, le comité interministériel ne peut affirmer que dans l'ensemble les montants de ces réclamations ne sont pas recouvrables. La question de sanctionner la ligne de conduite suivie jusqu'à maintenant ressortit à l'exécutif. Sous réserve d'une telle approbation, le comité interministériel est d'opinion que les sommes qui rentrent dans ces deux catégories doivent être défalquées.

Les déficits résultant de la revente des terres reprises aux colons sous le régime du Plan d'établissement de familles britanniques se sont élevés à $1,482,755.32. Aucun contrat personnel n'était attaché aux documents en vertu desquels ces terres ont été achetées à l'origine et par conséquent, aucun paiement n'a été exigé de particuliers. Le comité interministériel accepte sans réserve la recommandation voulant que ce montant soit défalqué.

Votre Comité est convaincu, d'après les témoignages recueillis, que le comité interministériel a étudié soigneusement les particularités de chaque cas soumis par les divers ministères. Bien que votre Comité n'ait pas contrôlé les faits, il en est venu à la conclusion que c'est en toute bonne foi et à la suite d'une étude élaborée que le comité interministériel a formulé ses recommandations.

Votre Comité recommande que des mesures appropriées soient prises en vue de faire approuver par le Parlement la défalcation des sommes que le comité interministériel a jugées non recouvrables, ces mesures devant être rédigées de telle façon que les pouvoirs qu'elles confèrent ne pourront être exercés qu'en conformité des termes mêmes du rapport du comité interministériel et dans les seuls cas spécifiés aux dix-huit listes qui font partie de ce rapport.

Nonobstant les recommandations qui précèdent, votre Comité est d'avis que certains ministères ont, au cours de la période étudiée et antérieure à 1940, fait preuve de relâchement dans la perception des montants dus à la couronne, et qu'une partie de ces créances aurait pu être recouvrée s'ils avaient pris les moyens voulus dans un délai raisonnable à compter du moment où ces dettes ont été contractées.

Votre Comité estime également que la perception de toutes les créances dont le comité interministériel n'a pas recommandé la défalcation soit menée avec vigueur, que rapport en soit fait annuellement, et que les ministères procèdent au cours de la présente année à un nouvel examen des créances dont la défalcation a été recommandée.

A la suite des témoignages qu'il a entendus, votre Comité a acquis l'assurance qu'on procède maintenant de façon plus méthodique à la perception des créances. Il est d'avis qu'un tel changement s'impose et qu'on devrait insister auprès des fonctionnaires supérieurs des ministères sur la nécessité de veiller au règlement de tous les comptes.

M. Winkler, du comité permanent des bills privés en général, présente le treizième rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:

Votre comité a étudié le Bill nº 394 (V-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Elizabeth-Rose-Ange Cousineau Brousseau", et a convenu d'en faire rapport sans amendement.

M. Fournier (*Maisonneuve-Rosemont*), du comité spécial institué pour étudier la Loi des élections fédérales, 1938, ainsi que ses amendements, présente le quatrième rapport dudit comité, dont la teneur suit:

Votre comité a tenu douze séances au cours desquelles il a étudié les modifications que lui ont soumises le Directeur général des élections et les membres du comité.

Dans son troisième rapport, votre comité a recommandé que les modifications proposées par le Directeur général des élections soient adoptées. Ces recommandations ont été rapportées à la Chambre sous forme de projet de loi.

Votre comité recommande en outre ce qui suit:

1. Que la règle trente-trois de l'Annexe A à l'article dix-sept de la Loi soit modifiée par la suppression, aux septième et huitième lignes de ladite règle, des mots suivants: "dans le district de revision de l'officier reviseur", et leur remplacement par les mots: "dans le district électoral où se trouve le district de revision de l'officier reviseur".
2. Que la formule nº 15 de l'Annexe un de la Loi soit modifiée en y substituant le mot "électoral" aux mots "de revision" partout où ils se trouvent dans le paragraphe 1 de ladite formule.
3. Que l'article dix-sept soit modifié par l'addition du paragraphe suivant:
   (19) Quiconque entrave un énumérateur dans l'accomplissement des fonctions que la présente loi confère à ce dernier, est coupable d'infraction et passible, sur déclaration sommaire de culpabilité, d'une amende d'au moins dix dollars et d'au plus cinquante dollars.
4. Que le gouvernement étudie l'à-propos d'accorder le droit de vote à certaines personnes d'origine doukhobore et l'opportunité de consulter le gouvernement de la province de la Colombie-Britannique à cet égard.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages du comité est annexé au présent rapport.

(*Pour les procès-verbaux, les témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice nº 9 des Journaux.*)

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 juin 1951:—Copie de toutes les feuilles de paie et relevé des matériaux achetés pour les réparations effectuées au quai public de Bonaventure, comté de Bonaventure (Québec), depuis le 1er octobre jusqu'au 31 décembre 1950.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 juin 1951:—Copie des feuilles de paie et relevé des matériaux achetés pour les travaux effectués au quai public de Bonaventure, comté de Bonaventure (Québec), depuis mai jusqu'à septembre 1950.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 juin 1951:—Copie des feuilles de paie et relevé des matériaux achetés pour les réparations effectuées au quai Salomon-Henry, à Saint-Siméon, comté de Bonaventure (Québec), depuis le 1er septembre 1949 jusqu'au mois de février 1950.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 juin 1951:—Copie de toutes les feuilles de paie et relevé des matériaux achetés pour les réparations effectuées au quai de Cross-Point, comté de Bonaventure (Québec), depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1950.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 juin 1951:—Copie des feuilles de paie et relevé des matériaux achetés pour les réparations effectuées au quai Xavier-Poirier, à Saint-Siméon, comté de Bonaventure (Québec), depuis le 1er septembre 1949 jusqu'au mois de février 1950.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 juin 1951:—Copie de toutes les feuilles de paie et relevé des matériaux achetés pour les travaux de réparation ou de construction exécutés aux installations de protection situées en face de la propriété de M. Charles-A. Forest, à Bonaventure, comté de Bonaventure (Québec), depuis le 1er octobre jusqu'au 31 décembre 1950.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 juin 1951:—Copie de toutes les feuilles de paie et relevé des matériaux achetés pour les réparations effectuées au quai, à Ruisseau LeBlanc, comté de Bonaventure (Québec), depuis avril jusqu'à décembre 1950.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 juin 1951:—Copie de toutes les feuilles de paie et relevé des matériaux achetés pour la réparation du quai, à Fauvel, comté de Bonaventure (Québec), depuis mai jusqu'à décembre 1950.

M. Chevrier, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Rapport présenté le 14 juin 1951 par la commission des ingénieurs chargée d'étudier le problème de l'aménagement du détroit de Canso, en Nouvelle-Écosse.

M. Winters, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Deuxième rapport annuel sur les opérations relevant de la Loi sur la route transcanadienne, pour l'année financière terminée le 31 mars 1951. Statuts du Canada 1949 (2e session), chapitre 40, article 9.

Il présente aussi à la Chambre,—Copie de l'arrêté en conseil C. P. 3344, approuvé le 26 juin 1951: modifiant les règlements effectués sous le régime des Parties I et II de la Loi nationale sur l'habitation, établis et édictés en vertu de l'arrêté en conseil C. P. 6129 du 6 décembre 1949, modifié (taux d'intérêt).

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, présente à la Chambre,—Trente-quatrième rapport annuel du Conseil national de recherches du Canada, pour l'année financière terminée le 31 mars 1951 (versions anglaise et française).

Et aussi,—Cinquième rapport annuel de la Commission de contrôle de l'énergie atomique du Canada, pour l'année financière terminée le 31 mars 1951.

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:

Par M. Fulton—1. Combien d'offices ou d'organismes du Gouvernement, existant actuellement ou ayant existé depuis le 1er janvier 1946, ont versé des subventions quelconques de production ou de vente ou accordé une aide financière quelconque aux producteurs agricoles?

2. Quel est le nom de ces offices ou organismes?

3. Quelle somme globale a été versée aux bénéficiaires par chaque office ou organisme, dans chaque province, depuis le 1er janvier 1946 subséquemment, si ces offices ou organismes ont été institués après cette date?

4. Quelle somme le Gouvernement a-t-il versée aux gouvernements provinciaux ou aux pomiculteurs dans chaque province, pour l'enlèvement ou la plantation d'arbres fruitiers au cours de chaque année depuis le 1er janvier 1946?

Les ordres de la Chambre suivants sont transmis aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Courtemanche—Ordre de la Chambre—Copie des feuilles de paie et relevé de l'outillage et des matériaux achetés pour les travaux de construction et de réparation effectués au quai de la rivière Caplan, au cours des années 1947, 1948, 1949 et 1950.

Par M. Courtemanche—Ordre de la Chambre—Copie des feuilles de paie et relevé des matériaux achetés pour les travaux exécutés à l'embouchure de la Rivière-au-Renard, comté de Gaspé, au cours de 1950.

Sur motion de M. St-Laurent, il est résolu,—Que la Chambre, lorsqu'elle s'ajournera après avoir terminé les affaires courantes de la session, après avoir assisté, au Sénat, à la sanction royale des bills qui ont été adoptés, demeure ajournée au 9 octobre 1951, à onze heures de la matinée. Toutefois, si M. l'Orateur, après consultation du Gouvernement de Sa Majesté, est convaincu que, dans l'intérêt public, la Chambre devrait se réunir plus tôt dans l'intervalle, M. l'Orateur peut faire connaître, par avis, qu'il a acquis cette conviction. La Chambre alors se réunira au temps fixé dans un tel avis et poursuivra ses travaux comme si elle avait été dûment ajournée à cette date.

Le Bill nº 404, Loi modifiant la Loi des élections fédérales, 1938, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une deuxième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 405, Loi modifiant la Loi de 1946 sur les juges;

M. Garson propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, sur division, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois, sur division, et adopté.

Les amendements apportés par le Sénat au Bill nº 393, Loi autorisant la prestation de fonds pour couvrir des dépenses d'établissement effectuées et des dettes de capital contractées par le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada pendant l'année civile 1951, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, sont, respectivement, lus une deuxième fois et agréés.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill nº 296, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu.

Bill nº 392, Loi sur les chemins de fer nationaux du Canada, en vue du remboursement d'obligations financières échues, arrivant à échéance et rachetables par anticipation.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Fournier (*Hull*) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le Bill nº 397, Loi modifiant la Loi de la Commission du district fédéral, 1927, avec les amendements suivants:—

1. *Page 2, ligne 1*: A la suite du mot "compagnie", insérer les mots "ou des compagnies"

2. *Page 2, ligne 4*: A la suite du mot "compagnie", insérer les mots "ou ces compagnies"

3. *Page 2, ligne 11*: A la suite des mots "chemin de fer", ajouter les mots ", sauf aux fins d'exécuter les dispositions du deuxième paragraphe du présent article."

Du consentement unanime, le Bill nº 398 (W-12 du Sénat), intitulé: "Loi concernant "The Trust and Loan Company of Canada", (rapporté aujourd'hui par le *comité permanent de la banque et du commerce*), est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Du consentement unanime, le Bill nº 394 (V-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Elizabeth-Rose-Ange Cousineau Brousseau", (rapporté aujourd'hui par le *comité permanent des bills privés en général*), est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Winkler, il est ordonné, —Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre, les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel a été transmise la pétition sur laquelle le bill de divorce mentionné plus haut est fondé.

Comme il est passé onze heures du soir, exactement onze heures cinq minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à onze heures du matin en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 8 juin 1951.

N° 102

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 28 JUIN 1951

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill n° 286, Loi modifiant la Loi sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants.

Bill n° 287, Loi concernant les avantages destinés aux membres des forces canadiennes.

Bill n° 288, Loi ayant pour objet de modifier la Loi des pensions et d'en changer le titre.

Bill n° 352, Loi modifiant la Loi sur l'assurance des anciens combattants.

Bill n° 389, Loi modifiant l'assurance des soldats de retour au pays.

Bill n° 390, Loi concernant les subventions aux municipalités.

M. Weir, du comité spécial nommé pour conférer avec M. l'Orateur et, avec son concours, préparer et présenter une liste des membres qui composeront un comité élu de la Chambre chargé d'étudier, de concert avec M. l'Orateur, la procédure de la Chambre en vue de proposer toutes les modifications jugées désirables pour assurer l'expédition plus rapide des affaires publiques, présente le rapport suivant:—

Votre comité recommande que ledit comité élu se compose de M. l'Orateur et des membres suivants: Messieurs Bradette, Brooks, Fleming, Fournier (*Hull*), Graydon, Harris (*Grey-Bruce*), Knowles, MacNaught, Pouliot, Quelch et Weir.

Votre comité recommande, en outre, que cinq membres constituent le quorum dudit comité.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Weir, ledit rapport est agréé.

M. Cleaver, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le dixième rapport dudit comité, dont la teneur suit:—

1. Conformément à un ordre de renvoi de la Chambre en date du lundi 21 mai 1951, votre Comité a étudié l'objet des négociations de Torquay, à savoir: l'Acte final de Torquay; les décisions convenant de l'adhésion audit acte; le Protocole de Torquay à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce; les modifications aux Listes jointes à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce résultant des négociations de Torquay, et la Déclaration visant l'application permanente desdites Listes.

2. Votre Comité a entendu les témoins suivants:

M. H. B. McKinnon, président de la Commission du tarif;
M. W. J. Callaghan, commissaire des tarifs;
M. C. M. Isbister, directeur de la Division des relations commerciales internationales, ministère du Commerce;
M. E. A. Richards, économiste principal au ministère de l'Agriculture.

3. Votre Comité a aussi entendu et reçu, par l'entremise de M. M. E. Corlett, d'Ottawa (Ontario), des exposés de faits au nom de la *Canadian Importers & Traders Association Inc.*, et est entré en communication avec la *Canadian Exporters' Association*, la Chambre de commerce canadienne et l'Association des manufacturiers canadiens.

4. Les délibérations du Comité ont fait ressortir le fait suivant: quand le marché favorise les vendeurs, le traitement de préférence au sein du Commonwealth n'a pas une grande importance; d'autre part, lorsque le marché favorise les acheteurs, ce traitement de préférence a déjà joué et jouera encore un rôle de permier plan. L'accord de Torquay, tout comme celui de Genève, est fondé sur le principe voulant qu'aucune nouvelle préférence ne soit accordée et que celles qui existent à l'heure actuelle ne soient pas étendues.

Votre Comité recommande que lors des négociations commerciales éventuellement entamées avec d'autres pays, le gouvernement devrait suivre la pratique actuelle de ne pas réduire la marge de préférence sans recevoir pleine et entière contre-partie.

Votre Comité est d'avis que l'accord de Torquay devrait faire l'objet d'une nouvelle étude lorsqu'il se sera écoulé un intervalle suffisant pour en apprécier à bon escient les résultats du point de vue commercial. En conséquence il recommande que l'objet des négociations de Torquay soit de nouveau déféré au Comité permanent de la banque et du commerce à la session de 1952 du Parlement.

5. Un exemplaire des procès-verbaux du Comité et des témoignages qu'il a recueillis est déposé avec le présent rapport.

(*Pour les procès-verbaux, les témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice nº 10 des Journaux.*)

M. Picard, du comité permanent des comptes publics, présente le quatrième rapport dudit comité, dont la teneur suit:—

Votre Comité a passé en revue tous les postes du rapport de l'Auditeur général pour l'année expirée le 31 mars 1950.

Au cours de cinq séances, votre Comité a recueilli, sur l'ensemble de ce rapport, le témoignage de l'Auditeur général, M. Watson Sellar, M. R. B. Bryce, sous-ministre adjoint des Finances, qui était présent à quatre de ces séances, a rendu témoignage sur certaines questions.

Votre Comité tient à remercier ces hauts fonctionnaires de leur précieux concours.

La plupart des questions que le Comité a étudiées en vue de recommandations, et qui portent en particulier sur le contrôle financier des compagnies de la Couronne par le Parlement et sur la réglementation des mandats spéciaux en tant qu'autorisation des dépenses, sont prévues au bill n° 401, Loi sur l'administration financière, qui a franchi l'étape de la première lecture le 25 juin. Votre Comité aura alors l'occasion d'étudier ces questions lorsque le bill précité lui sera déféré, comme la chose a déjà été annoncée.

Le compte rendu des témoignages que votre Comité a recueillis au sujet de la rémunération des officiers d'élection a été transmis au président du Comité spécial institué pour étudier la Loi des élections, afin que ce dernier comité détermine les mesures qu'il jugera bon de recommander à cet égard.

On a estimé que la répartition, entre Radio-Canada et le Service de radiodiffusion internationale sur ondes courtes, du coût des locaux à bureaux que ce dernier service occupe, ainsi que le coût de l'immeuble de Radio-Canada, à Montréal, sont des questions qu'il vaudrait mieux déférer, l'an prochain, au Comité des comptes publics, ou à un comité qui pourrait être chargé d'enquêter sur toutes les opérations financières de la Société Radio-Canada.

Un exemplaire des Procès-verbaux et Témoignages des séances des 8, 15, 16 et 20 mars, et du 4 avril, est annexé au présent rapport.

(Pour les procès-verbaux, les témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice n° 11 des Journaux.)

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à une adresse à Son Excellence l'Administrateur, en date du 25 juin 1951:—Copie de tous télégrammes, lettres et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1949 jusqu'à ce jour entre tout ministère du gouvernement du Canada et tout fonctionnaire du gouvernement de Hong-Kong, relativement aux exemptions accordées à la *Ming Sung Industrial Corporation Limited* sous le régime des lois canadiennes et britanniques relatives à la marine marchande et s'appliquant à ladite société.

M. Howe, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Copie de l'arrêté en conseil C.P. 3237, approuvé le 26 juin 1951: modifiant les Règlements de l'impôt sur le revenu établis et édictés par l'arrêté en conseil C.P. 6471 du 22 décembre 1949, modifié.

Et aussi,—Copie de l'accord (1er janvier 1951) entre le Conseil national de recherches et la *C. D. Howe Company Limited* concernant les services rendus à titre d'ingénieurs par ladite société relativement à la construction et à l'équipement du nouveau réacteur nucléaire destiné à l'entreprise d'énergie atomique de Chalk-River.

M. Martin, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Rapport annuel de la division de l'aptitude physique du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, pour l'année financière terminée le 31 mars 1951 (versions anglaise et française).

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé du roi, pour M. Gardiner, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 30 avril 1951,—État indiquant:—1. Quelle quantité de beurre le Gouvernement et ses organismes avaient-ils en entreposage le 1er mars 1951?

2. Quelle quantité de beurre le Gouvernement et ses organismes avaient-ils en entreposage le 1er avril 1951?

3. Au cours du mois de mars 1951, à quelles sociétés ou à quels particuliers le Gouvernement a-t-il vendu du beurre par l'entremise de ses organismes?

4. Quelle quantité de beurre a-t-il vendue à chaque société ou à chaque particulier et quel en a été le prix dans chaque cas?

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, présente à la Chambre,—Cinquième rapport annuel de la *Canadian Arsenals Limited* pour l'année financière terminée le 31 mars 1951.

M. McCubbin, adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, présente à la Chambre,—Rapport des conventions conclues sous le régime de la Loi sur la vente coopérative des produits agricoles, 1939, modifiée, pour l'année financière terminée le 31 mars 1951 (versions anglaise et française).

M. MacNaught, adjoint parlementaire au ministre des Pêcheries, présente à la Chambre,—Quatrième rapport annuel de l'Office de soutien des prix des produits de la pêche, pour l'année financière terminée le 31 mars 1951.

M. Benidickson, adjoint parlementaire au ministre des Transports, présente à la Chambre,—Rapport annuel de la *Park Steamship Company Limited,* pour l'année financière terminée le 31 mars 1951.

Aussi,—État sommaire de droits de port, pour l'année financière terminée le 31 mars 1951.

Et aussi,—État sommaire des recettes de quayage, pour l'année financière terminée le 31 mars 1951.

Les amendements apportés par le Sénat au Bill nº 397, Loi modifiant la Loi du district fédéral, 1927, sont lus une deuxième fois, respectivement, et agréés.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

DÉFENSE NATIONALE

Forces de défense

245 Établissement et organisation méthodiques des Forces de défense de la Marine, de l'Armée, et de l'Aviation, ainsi que des recherches et du perfectionnement, et autorisation à cette fin d'engagements globaux au

montant de $3,831,270,000 y compris l'autorisation, nonobstant l'article 29 de la Loi du revenu consolidé et de la vérification, de contracter des engagements de $1,924,170,835 pour l'année courante et des engagements de $1,907,099,165 pour les années à venir, relativement auxquels engagements il est estimé que les dépenses réelles en 1951-1952 ne dépasseront pas $1,595,050,000, dont $183,050,000 seront pourvus sous le régime de l'article 3 de la Loi de 1950 sur les crédits de défense, et accrus du crédit nº 246 . . . . . . $1,412,000,000 00

CRÉDITS SPÉCIAUX

246 Autorisation et prévision, sous le régime de l'article 3 de la Loi de 1950 sur les crédits de défense, de dépenses supplémentaires au montant de $61,383,108, et autorisation de contracter des engagements de $29,720,000 pour les années à venir 61,383,108 00

SERVICES ORDINAIRES

247 Subventions aux associations, instituts militaires et autres organismes selon les montants mentionnés au détail des affectations 215,925 00

248 Musée de guerre et érection de pierres tombales au Canada 61,492 00

249 Monuments des champs de bataille 55,617 00

PENSIONS ET AUTRES INDEMNITÉS

250 Pensions civiles selon les montants mentionnés au détail des affectations 2,977 00

251 Pour autoriser, à l'égard des militaires du Corps d'aviation royal canadien, tués en congé sans solde au cours de leur service comme instructeurs dans les organismes de formation civile fonctionnant sous le régime du Plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique, le paiement aux personnes à leur charge de sommes égales à celles que ces personnes auraient touchées en vertu de la Loi des pensions, modifiée, si ledit service d'instructeurs avait été du service militaire accompli dans les forces armées du Canada, moins le montant de toute indemnité touchée par ces personnes en vertu de polices d'assurance prises sur la vie desdits militaires par les organismes civils ou aux frais de ces derniers 2,358 00

Loi des pensions de la milice—

252 Contribution de l'État au fonds de pension des Forces permanentes 16,681,239 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1951-1952

DÉFENSE NATIONALE

PENSIONS ET AUTRES INDEMNITÉS

728 Autorisation au Gouverneur en conseil d'augmenter la pension accordée au sous-officier breveté de 1re classe William Edward Tyrell, SP 38171, en vertu de la Loi des pensions de la milice à compter du 25 janvier 1950

	en incluant, pour calculer sa pension, le montant d'allocation aux personnes à charge qui aurait été versé à son épouse si elle n'avait pas fait partie du service féminin de la Marine royale canadienne du 28 juillet 1945 au 20 octobre 1945	1 00
729	Autorisation de verser à Stuart Davis Houston en vertu de la Loi des pensions et de la Loi des affaires des anciens combattants d'une indemnité égale à celle qui lui aurait été accordée en vertu desdites lois si son invalidité était imputable à son service au cours de la Deuxième guerre mondiale	1,128 00
	Loi des pensions de la milice—	
730	Contribution de l'État au fonds de pension des Forces permanentes—Crédit supplémentaire	14,030,538 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

TRAVAUX PUBLICS

Division de l'architecture

	Acquisition, construction et amélioration d'édifices publics —Construction, acquisition, réparation et amélioration importantes, préparation de plans et achat d'emplacements, relativement aux édifices publics mentionnés au Détail des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut diminuer et augmenter les montants, dans les cadres de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—	
343	Québec	7,968,000 00
344	Ottawa	5,783,000 00
345	Ontario (à l'exclusion d'Ottawa)	4,625,000 00
346	Manitoba	430,000 00
347	Saskatchewan	1,168,000 00
348	Alberta	1,073,000 00
349	Colombie-Britannique	3,294,000 00
350	Yukon et Territoires du Nord-Ouest	200,000 00
351	Améliorations imprévues	2,200,000 00

Division du génie

352	Administration	399,104 00
	Services du génie—	
353	Traitements, levés, inspection, forages d'essai, etc	1,588,512 00
354	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	178,500 00

Dragage

355	Entretien et exploitation de l'outillage, ouvrages à l'entreprise et en régie, aux montants indiqués en détail dans les crédits des diverses divisions	3,625,379 00
356	Nouvel outillage aux montants indiqués en détail dans les crédits des diverses divisions	749,100 00

BASSINS DE RADOUB

357	Entretien et exploitation, aux montants indiqués en détail dans les crédits des divers bassins	324,271 00
358	Construction et acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et outillage, aux montants indiqués en détail dans les crédits des divers bassins	44,000 00

ÉCLUSES ET BARRAGES

359	Entretien et exploitation	158,054 00
360	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et outillage	14,845 00

BATEAUX DÉBLAYEURS

361	Entretien et exploitation	111,976 00

ROUTES ET PONTS

362	Entretien et exploitation aux montants indiqués en détail dans les crédits des divers ponts et routes	278,118 00
363	Pont international de la rivière Sainte-Croix, entre St-Stephen (N.-B.) et Calais (Me.), l'État du Maine devant contribuer pour une somme équivalente. (A voter de nouveau)	10,000 00
364	Pont interprovincial sur la rivière Ottawa entre Pembrooke (Ont.) et l'île aux Allumettes (P.Q.), les provinces d'Ontario et de Québec devant acquitter chacune un tiers des coûts de construction et d'entretien . . .	50,000 00

Acquisition, construction, amélioration d'ouvrages des ports et rivières—

Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation des plans et achat d'emplacements relativement aux ouvrages des ports et rivières mentionnés aux Détails des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut diminuer ou augmenter les montants dans les cadres de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—

365	Terre-Neuve	1,744,200 00
366	Nouvelle-Écosse	2,757,000 00
367	Île du Prince-Édouard	1,588,500 00
368	Nouveau-Brunswick	2,531,500 00
369	Québec	5,815,900 00
370	Ontario	4,948,000 00
371	Manitoba	234,000 00
372	Saskatchewan, Alberta et Territoires du Nord-Ouest	114,000 00
373	Colombie-Britannique et Yukon	4,784,000 00

Ports et rivières en général—

374	Réparations et entretien visant au maintien des services, y compris les constructions et remplacements et autorisation d'engagements futurs au montant global de $560,000 mentionné dans les crédits (aucun nouvel ouvrage ne sera entrepris)	2,960,000 00
375	Rivière Grand—Contribution pour son amélioration (à voter de nouveau, $78,000).	93,750 00

376	Fleuve Fraser—50 p. 100 des frais des enquêtes instituées par la Commission fédérale-provinciale du bassin du Fraser	150,000 00
377	Ouvrages de protection en général—Travaux de réparation des dommages causés par la navigation ou qui menacent celle-ci ou des ouvrages du gouvernement fédéral	200,000 00

Généralités

378	Galerie nationale du Canada	285,977 00
379	Travaux divers non dénommés, chaque montant limité à $7,000	300,000 00
380	Service d'aménagement de la capitale nationale	66,344 00
381	Crédits supplémentaires sur autorisation du Conseil du Trésor, sauf quand la somme requise par le ministère des Travaux publics est inférieure à $1,000	400,000 00
382	Soldes nécessaires pour compléter les projets entrepris au cours des années financières précédentes et pour lesquels aucune disposition spéciale n'est prise dans le budget de 1951-1952	250,000 00

TRAVAUX PUBLICS

DIVISION DE L'ARCHITECTURE

744	Ottawa—Entretien et service des édifices et terrains fédéraux, y compris réparations, loyers, ameublement, chauffage, etc.—Crédit supplémentaire	431,794 00
745	Entretien et service des édifices et terrains fédéraux, situés ailleurs qu'à Ottawa, y compris réparations, loyers, ameublement, chauffage, etc.—Crédit supplémentaire	180,007 00

Acquisition, construction et amélioration d'édifices publics

Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation de plans et achat d'emplacements, relativement aux édifices publics mentionnés au Détail des affectations; autrefois, le Conseil du Trésor peut diminuer et augmenter les montants, dans les cadres de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—Crédit supplémentaire—

746	Terre-Neuve	142,000 00
747	Nouvelle-Écosse	140,000 00
748	Île du Prince-Édouard	12,000 00
749	Nouveau-Brunswick	21,000 00
750	Québec	238,000 00
751	Ottawa	30,000 00
752	Ontario (à l'exclusion d'Ottawa)	267,000 00
753	Manitoba	300,000 00
754	Alberta	100,000 00
755	Colombie-Britannique	1 00
	Total, Division de l'architecture	1,861,802 00

Division du génie

Dragage

756 Entretien et exploitation de l'outillage, ouvrages à l'entreprise et en régie, aux montants indiqués en détail dans les crédits des diverses sections—Crédit supplémentaire 125,700 00

757 Nouvel outillage aux montants indiqués en détail dans les crédits des diverses sections—Crédit supplémentaire 16,000 00

Écluses et barrages

758 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire .. 15,000 00

Acquisition, construction et amélioration d'ouvrages des ports et rivières

Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation des plans et achat d'emplacements relativement aux ouvrages des ports et rivières mentionnés au Détail des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut diminuer ou augmenter les montants dans les cadres de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—Crédit supplémentaire—

759	Terre-Neuve	137,600 00
760	Nouvelle-Écosse	600,000 00
761	Île du Prince-Édouard	263,000 00
762	Nouveau-Brunswick	186,000 00
763	Québec	809,000 00
764	Ontario	990,000 00
765	Manitoba	10,000 00
766	Saskatchewan, Alberta et Territoires du Nord-Ouest	125,000 00
767	Colombie-Britannique et Yukon	1,400,000 00

Ports et rivières en général—

768 Réparations et entretien visant le maintien des services, y compris les constructions et remplacements, selon le détail du budget des dépenses, aucun nouvel ouvrage ne devant être entrepris—Crédit supplémentaire 85,000 00

Généralités

769 Ouvrages de protection en général—Travaux de réparation des dommages causés par la navigation ou qui menacent celle-ci ou des ouvrages du gouvernement fédéral—Crédit supplémentaire 200,000 00

Total, Division du génie 4,962,300 00

Généralités

770 Galerie nationale du Canada—Crédit supplémentaire 10,000 00

771 Travaux divers non autrement prévus, la somme d'au plus $7,000 devant être affectée à chaque entreprise—Crédit supplémentaire 50,000 00

772 Portrait de feu sir Charles Fitzpatrick (A voter de nouveau $1,500) 1,700 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

RESSOURCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Division du génie et des ressources hydrauliques

	Service des ressources hydrauliques—	
396	Commission de contrôle du lac des Bois	13,565 00
397	Dépenses effectuées sous le régime de l'entente intervenue entre le Canada et les provinces de l'Ontario et du Manitoba et confirmée par la Loi de conservation du lac Seul, 1928, ces dépenses devant être remboursées en grande partie	17,750 00
398	Service du génie et de l'architecture—Administration, fonctionnement et entretien	368,020 00
	Service des entreprises publiques—	
399	Administration	40,433 00
400	Contribution du Canada à l'amélioration et à la reconstruction de la route allant de l'aéroport de Patricia-Bay (île de Vancouver) jusqu'aux limites de la ville de Victoria (C.-B.), aux termes de l'accord conclu entre le Canada et la province de Colombie-Britannique	200,000 00
401	Contribution au coût de construction d'un barrage sur la rivière haute Thames, près de Fanshawe (Ontario), pour la prévention des inondations et pour des fins de conservation, conformément aux termes d'un accord devant être conclu entre le Canada, la province d'Ontario et la *Upper Thames River Conservation Authority*	580,000 00
402	Sous réserve d'attribution par le Conseil du Trésor, ébauchage et plan d'entreprises pouvant être différées, acquisition d'emplacements et début de construction	1,000,000 00
	Service de la route transcanadienne—	
403	Administration, fonctionnement et entretien	353,269 00
404	Études concernant le passage de la route transcanadienne à travers les parcs nationaux	12,000 00
405	Enquête générale par la Commission d'énergie des Territoires d'énergie du Nord-Ouest sur les besoins en énergie électrique des établissements et des industries des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon (à voter de nouveau)	1,000 00
406	Remboursement au ministre des Finances des avances à faire à la Commission d'énergie des Territoires du Nord-Ouest au cours de l'année financière 1950-1951 pour l'aménagement d'énergie conformément à l'article 17 (2) de la Loi sur la Commission d'énergie des Territoires du Nord-Ouest, chapitre 64 des Statuts de 1948	110,000 00

	Division des régions septentrionales et des terres	
407	Administration	16,194 00
408	Service des terres—Administration des terres territoriales et domaniales; versements au titre de graines de semences	278,883 00
	Service des régions septentrionales—	
409	Administration	266,724 00
	Territoires du Nord-Ouest, y compris le parc Wood Buffalo et les affaires des Esquimaux—	
410	Fonctionnement et entretien	976,366 00
411	Construction ou acquisition de bâtiments, d'ouvrages, de terrains et de nouveau matériel	237,215 00
	Conservation de la forêt et gestion des ressources fauniques, y compris le parc Wood Buffalo—	
412	Fonctionnement et entretien	276,633 00
413	Construction ou acquisition de bâtiments, d'ouvrages, de terrains et de nouveau matériel	64,804 00
	Territoire du Yukon, y compris la conservation de la forêt—	
414	Fonctionnement et entretien	475,717 00
415	Construction ou acquisition de bâtiments, d'ouvrages, de terrains ou de nouveau matériel	190,450 00
	Division des forêts	
416	Administration	81,971 00
	Service des recherches sylvicoles—	
417	Fonctionnement et entretien	842,803 00
418	Construction ou acquisition de bâtiments, d'ouvrages, de terrains et de nouveau matériel	53,176 00
419	Services des travaux sylvicoles pratiques, y compris la Commission de contrôle des insectes nuisibles à la forêt	63,858 00
	Service des produits forestiers—	
420	Fonctionnement et entretien	500,034 00
421	Construction ou acquisition de bâtiments, d'ouvrages, de terrains et de nouveau matériel	35,945 00
422	Allocation à l'Association forestière du Canada	6,000 00
423	Allocation à l'Institut canadien de recherches sur la pâte de bois et le papier	100,000 00
	Commission de conservation des forêts des Rocheuses orientales —	
424	Traitement et dépenses des membres fédéraux de la Commission	16,680 00
425	Contribution du Canal à l'entretien annuel, y compris le personnel et les dépenses	175,000 00
	Office canadien du tourisme	
426	Encouragement du tourisme au Canada	1,503,197 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Ressources et développement économique

567 Avances à la Commission d'énergie des Territoires du Nord-Ouest, pour la construction, sur la rivière Mayo (territoire du Yukon), d'un réservoir et d'une usine hydroélectrique destinés aux besoins du district minier de Mayo 1,200,000 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1951-1952

RESSOURCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Division des parcs nationaux

Service des parcs nationaux et des lieux historiques—

773 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire 219,000 00

Division du génie et des ressources hydrauliques

Service des ressources hydrauliques—

Service des ressources hydrauliques, y compris l'application des lois fédérales sur les forces hydrauliques du Canada et l'irrigation—

774 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire 10,000 00

Service des entreprises publiques—

775 Contribution au coût de construction d'une route minière entre Black-Bay et Ace Lake, en Saskatchewan, conformément à une entente devant être conclue entre le Canada et la province de la Saskatchewan 50,000 00

Service de la route transcanadienne—

776 Nonobstant les dispositions de la Loi sur la route transcanadienne, et conformément aux règlements établis par le Gouverneur en conseil, remise aux provinces de la Colombie-Britannique et du Nouveau-Brunswick, qui ont conclu un accord avec le Canada relativement à la construction d'un tronçon de la route transcanadienne, d'un paiement afférent aux travaux de construction de la route exécutés entre le 10 décembre 1949 et la date à laquelle ces provinces ont chacune signé l'accord avec le Canada. Toutefois, le montant ainsi versé à chaque province ne doit pas dépasser 50 p. 100 du coût de cette construction, tel que le Gouverneur en conseil l'établira pour chaque province. Le montant maximum dont l'article 7 de la Loi sur la route transcanadienne autorise l'affectation doit être réduit de toute somme versée en vertu du présent crédit 210,000 00

Division des régions septentrionales et des terres

Service des régions septentrionales—

777	Administration—Crédit supplémentaire	7,350 00
	Territoires du Nord-Ouest, y compris le parc Wood Buffalo et les affaires des Esquimaux—	
778	Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	22,900 00
779	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	16,740 00
	Territoire du Yukon, y compris la conservation de la forêt—	
780	Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	95,300 00
781	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	35,000 00

Division des forêts

Service des travaux sylvicoles pratiques, y compris la Commission de contrôle des insectes nuisibles à la forêt—

782	Administration, fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	25,000 00
783	Contribution aux provinces pour aider à l'inventaire des forêts et au reboisement, en conformité d'un accord devant être conclu entre le Canada et les provinces	1,025,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Société centrale d'hypothèques et de logement

824	Restauration, au Fonds du revenu consolidé, du compte spécial établi en vertu de l'article 35 de la Loi nationale sur l'habitation, par le montant versé à même le compte spécial aux fins de la construction de logements entreprise conjointement avec les gouvernements des provinces au cours de l'année financière 1950-1951 ..	1,500,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

OFFICE NATIONAL DU FILM

253	Administration, réalisation et distribution de films et d'autres matières d'illustrations	2,474,366 00
254	Construction ou acquisition de nouveau matériel	128,300 00

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

56	Administration centrale	208,564 00

Citoyenneté

57	Division de l'enregistrement de la citoyenneté..........	202,811 00
58	Division de la citoyenneté..........	274,388 00

Division de l'immigration

59	Application de la Loi de l'immigration	799,197 00
60	Service ambulant et d'inspection au Canada—Fonctionnement et entretien	4,351,609 00
61	Service ambulant et d'inspection à l'étranger—Fonctionnement et entretien	958,988 00
62	Paiement, aux Lignes aériennes Trans-Canada, de la différence entre le prix du transport par avion et le prix le moins élevé du transport maritime de la classe dite touriste, à l'égard des immigrants que les Lignes aériennes Trans-Canada transporteront du Royaume-Uni au cours des mois d'avril et de mai 1951	231,125 00

Division des affaires indiennes

63	Administration	297,619 00
	Agences indiennes—	
64	Fonctionnement et entretien	1,959,846 00
65	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages et nouveau matériel	559,034 00
	Réserves et fiducies—	
66	Fonctionnement et entretien	110,513 00
67	Acquisition de terrains	16,000 00
	Assistance aux Indiens—	
68	Fonctionnement et entretien	3,323,954 00
69	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	911,570 00
70	Subventions aux expositions agricoles et aux foires indiennes	7,350 00
	Éducation—Externats et pensionnats—	
71	Fonctionnement et entretien	4,917,224 00
72	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	2,737,075 00
73	Subvention en vue de fournir des services supplémentaires aux Indiens de la Colombie-Britannique	100,000 00
74	Conservation des fourrures— Fonctionnement et entretien	313,063 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1951-1952

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

Citoyenneté

672	Division de la citoyenneté—Crédit supplémentaire	24,484 00

Division de l'immigration

673	Application de la Loi de l'immigration—Crédit supplémentaire	50,000 00
674	Service ambulant et d'inspection à l'étranger—Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	366,168 00
675	Montant requis, en plus de la somme prévue au crédit nº 62 du Budget principal, 1951-1952, pour étendre au 31 décembre 1951 la période durant laquelle les paie-	

ments peuvent être faits aux Lignes aériennes Trans-Canada, de la différence entre le prix du transport par avion et le prix le moins élevé du transport maritime de la classe dite touriste, à l'égard des immigrants que les Lignes aériennes Trans-Canada transporteront du Royaume-Uni au cours de la période ainsi prolongée—Crédit supplémentaire 955,312 00

DIVISION DES AFFAIRES INDIENNES

Agences indiennes—

676 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire 105,400 00

Éducation—Externats et pensionnats—

677 Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire 485,405 00

678 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire 265,223 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

55 Traitements et dépenses de bureau.................... 43,004 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1951-1952

AGRICULTURE

SERVICE SCIENTIFIQUE

Administration—

651 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire 536,000 00

Pathologie animale et avicole—

652 Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire 8,500 00

653 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire 83,600 00

Botanique et phytopathologie—

654 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire 14,300 00

Entomologie forestière—

655 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire 85,000 00

FERMES EXPÉRIMENTALES

Ferme expérimentale centrale—

656 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire 36,300 00

Fermes et stations annexes et stations de démonstration—

657	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	267,210 00
	SERVICE DE LA PRODUCTION	
	Hygiène vétérinaire—	
658	Application de la Loi des épizooties et de la Loi des viandes et conserves alimentaires—Crédit supplémentaire	53,894 00
659	Paiement d'indemnités aux propriétaires d'animaux atteints de maladies relevant de la Loi des épizooties et qui sont morts ou ont été abattus dans des circonstances non prévues sous le régime de la loi ci-dessus et de ses règlements, selon les sommes détaillées au Budget des dépenses	5,001 00
660	Allocations aux organismes agricoles, selon les sommes détaillées au Budget des dépenses—Crédit supplémentaire	7,000 00
	SERVICES DES MARCHÉS	
661	Subventions aux entrepôts frigorifiques en vertu de la Loi des installations frigorifiques et allocations selon les sommes détaillées au Budget des dépenses—Crédit supplémentaire	88,355 00
	SERVICES PROVISOIRES	
662	Aide au transport des céréales de provende de l'Ouest—Crédit supplémentaire	10,500,000 00
	CRÉDITS SPÉCIAUX	
663	Application de la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies et l'emmagasinage de l'eau—Crédit supplémentaire	65,000 00
664	Protection, asséchement et mise en valeur de terres en Colombie-Britannique aux termes et conditions que peut approuver le Gouverneur en conseil—Crédit supplémentaire	132,600 00
665	Protection et asséchement de terres: défrichement et colonisation de nouvelles terres aux termes et conditions que peut approuver le Gouverneur en conseil—Crédit supplémentaire	100,000 00
666	Loi sur l'utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes—Crédit supplémentaire	408,800 00
667	Rivière Assiniboine—Levés, endiguement et cut-off	75,000 00

Résolutions à rapporter.

Avec la permission de la Chambre, les résolutions adoptées, au cours de la séance d'aujourd'hui, en comité de subsides, sont rapportées, lues une deuxième fois et agréées, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont agréé, sans modification, les amendements apportés par la Chambre des communes au Bill nº 354 (V-11 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "First Canadian Reinsurance Company".

Comme il est passé onze heures du soir, exactement onze heures vingt minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à onze heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 8 juin 1951.

N° 103

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 29 JUIN 1951

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Picard, du comité permanent des comptes publics, présente le cinquième rapport dudit comité, dont la teneur suit:—

En conformité d'une décision prise à sa première séance, votre Comité, après avoir, comme il en a fait rapport précédemment, passé en revue le rapport de l'Auditeur général, s'est attaqué à l'étude des comptes publics du ministère de la Défense nationale pour l'année expirée le 31 mars 1950, qui représentent un total de $380,948,197.62. Vingt-deux séances ont été consacrées à cette enquête.

Ont comparu devant votre Comité pour le compte du ministère de la Défense nationale: MM. C. M. Drury, C.B.E., D.S.O., E.D., sous-ministre, et A. E. Ross, C.M.G., sous-ministre associé, et pour le compte de la Corporation commerciale canadienne: M. W. D. Low, O.B.E., directeur gérant, qui a rendu témoignage avec l'assistance de MM. W. J. Atkinson, acheteur général, et F. F. Waddell, secrétaire et conseiller juridique.

Votre Comité tient à remercier ces hauts fonctionnaires de leur précieux concours.

Le très hon. C. D. Howe, ministre de la Production de défense, et de qui a relevé la Corporation commerciale canadienne durant la période à l'étude, soit 1949-1950, a comparu devant le Comité le 19 juin 1951.

Bien que l'étude des comptes publics du ministère de la Défense nationale dût, d'après le mandat du Comité, porter sur l'année expirant le 31 mars 1950, votre Comité a recueilli des témoignages sur les opérations du ministère subséquentes à cette période, lorsque ces éléments de preuve lui paraissaient nécessaires pour mieux comprendre la situation particulière à l'année à l'étude.

Votre Comité a d'abord pris en considération un mémoire présenté par le sous-ministre de la Défense nationale et exposant les efforts tentés par ce ministère pour réglementer les dépenses. Le mémoire en question traitait plus particulièrement des questions suivantes: moyens d'éducation mis à la disposition des recrues, tant de l'armée active que de la réserve; locaux d'hospitalisation; services médicaux; entraînement des unités de réserve; équipement et fournitures; effectifs des unités; transport motorisé de l'armée; construction en général; honoraires d'architectes et d'ingénieurs; construction d'aéroplanes; coût et résultat des campagnes de recrutement et méthodes employées à leur égard, et effectifs des forces de réserve.

Votre Comité a alors interrogé MM. Drury et Ross sur les postes des comptes publics du ministère de la Défense nationale contenus aux pages N-2 à N-54 inclusivement, tout en remettant à plus tard l'examen des postes qui paraissent plutôt relever de la Corporation commerciale canadienne. Il s'est occupé plus particulièrement, au cours de cette phase de ses travaux, des questions suivantes:

Service du Transport aérien, C.A.R.C.; achat de matériel et d'approvisionnements; achat d'équipement du gouvernement américain; acquisition de pièces de rechange pour tanks du gouvernement américain en vertu de la *Mutual Defence Assistance Act;* avances à l'Amirauté britannique; avances à *Canadair;* fabrication d'avions pour l'armée; utilité qu'il y aurait à fabriquer des canons au Canada; réclamations pour dommages; états de service, fonctions, soldes et allocations des attachés militaires, aériens et navals à Washington; allocations familiales indépendantes; allocations de loyer; subventions aux associations et instituts militaires et autres organismes; décisions de la Cour de l'Échiquier; prestations aux familles d'employés décédés; pensions et autres indemnités; versements en vertu de la Loi des pensions de la milice; attributions à la Commission impériale des sépultures de guerre; frais de déplacement et de transport; soldes et allocations de l'Armée, de la Marine et de l'Aviation; fréquentation des camps par l'Armée de réserve; attributions pour les Forces actives et de réserve; réseau de T.S.F. des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon; réseau routier du Nord-Ouest; attributions à la Marine royale canadienne, à la Réserve et aux Cadets de la Marine; acquisition, construction et achat de propriétés pour la Marine; service téléphonique; attributions à l'Aviation, à la Réserve et aux Cadets de l'Air; soldes et allocations de l'Aviation; acquisition, construction et achat de propriétés pour l'Aviation; honoraires des ingénieurs et des architectes; recherches pour la défense et perfectionnement; compte d'assurance, de pension et de garantie.

Lorsqu'il s'est présenté pour la première fois devant votre Comité, M. Low a décrit l'activité de la Corporation commerciale canadienne, sa politique des prix et sa manière d'accorder des contrats sous forme de "soumissions concurrentielles dans tous les cas où la chose était possible, et de rechercher toutes les sources possibles d'approvisionnement sans s'arrêter à des considérations autres que celle de fournir ce qu'on demandait, en temps utile et au plus bas prix possible".

Le témoin déclara ce qui suit: "Afin de réaliser ce programme, la division des achats à Ottawa et chacun des treize bureaux d'achat régionaux que la société dirige au Canada, tenaient à jour des listes complètes d'adresses postales indiquant les noms de tous les fournisseurs qui avaient demandé d'être admis à présenter des soumissions et de ceux que l'on jugeait aptes à fabriquer telles ou telles marchandises ou à rendre tels ou tels services. Ces listes ont été continuellement revisées et mises à jour afin de pouvoir adresser des offres de soumissions au plus grand nombre possible de fournisseurs et d'obtenir les prix les plus avantageux en raison d'une forte concurrence.

Les demandes de soumissions intéressant des projets de construction dont le coût dépassait $5,000 furent annoncées dans les journaux. Environ 95 p. 100 des contrats adjugés par la société résultent de soumissions concurrentielles; les autres ont été négociés directement.

Le témoin a classé dans l'ordre suivant de préférence les quatre genres de contrats négociés par la Corporation commerciale canadienne: contrats à prix ferme adjugés à la suite de soumissions authentiquement concurrentielles; contrats prévoyant le paiement des frais, plus un bénéfice fixe calculé selon le temps d'exécution; contrats prévoyant un prix plafond comportant un bénéfice limité; contrats prévoyant le paiement des frais, plus un pourcentage de bénéfice.

D'après le témoignage, il appert que "durant l'année financière 1949-1950, la société a accordé un total de 84,600 contrats au nom du ministère de la Défense nationale, la valeur globale de ces contrats s'élevant à $221,538,679.59", lesdits contrats portant sur des marchandises, des services et des entreprises de construction.

Le Comité a interrogé le témoin sur les divers aspects de l'exposé présenté, et en particulier sur les questions suivantes: méthodes de mise en adjudication; choix du soumissionnaire; opportunité de répartir les contrats entre toutes les provinces; achats au Royaume-Uni et aux États-Unis; achats locaux; choix des ingénieurs et des architectes, et leurs honoraires; genres, catégories et formules de contrats; acquisition de charbon pour Esquimalt; réparation du pont de la rivière la Paix; nombre de contrats dans les diverses catégories de prix; avances à *Canadair* aux fins de la production d'avions F-86; opportunité de restreindre la mise en adjudication aux régions où la demande de denrées, de services ou de construction se fait sentir; accumulation de matières premières; services d'inspection.

Les membres du Comité ont été invités à soumettre la liste des contrats à l'égard desquels ils désiraient des renseignements particuliers, et ces renseignements ont été fournis par le témoin.

Votre Comité a abattu une forte besogne et étudié un grand nombre de problèmes; tous les témoins convoqués ont été entendus, tous les documents désirés ont été recueillis, et MM. Drury, Low et Ross n'ont rien épargné pour fournir des réponses détaillées aux questions posées par les membres du Comité, et leur donner satisfaction.

Dautre part, votre Comité n'a pu analyser suffisamment tous les comptes détaillés de chacun des multiples postes qui se totalisent à $380,948,197.62, pour se prononcer d'une manière définitive sur l'opportunité de toutes ces dépenses, ou le bon escient de toutes les opérations des services en cause. Mais il est heureux de constater que, dans tous les témoignages et documents recueillis, il n'a trouvé aucun motif de blâme à l'endroit du ministère de la Défense nationale, de la Corporation commerciale canadienne, ou de leurs fonctionnaires, sous le rapport de l'un quelconque des postes passés en revue.

En outre, votre Comité a noté avec plaisir que les hauts fonctionnaires de ces services avaient déployé une activité considérable pour contrôler régulièrement les dépenses en distribuant continuellement à leur personnel des circulaires insistant sur la nécessité de l'économie, en faisant pratiquer l'inspection détaillée des ouvrages et des matériaux, et en ordonnant l'examen minutieux et systématique des réquisitions à chaque plan d'autorité.

Un exemplaire des Procès-verbaux et Témoignages des séances des 17, 24, 26 avril, des 1er, 3, 8, 10, 15, 16, 22, 24, 29, 31 mai, et des 5, 7, 12, 19, 21, 26, 27 et 28 juin est annexé au présent rapport.

(Pour les procès-verbaux, les témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice nº 12 des Journaux.)

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Exemplaire des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 27 juin 1951, conformément aux dispositions de l'article 6 de la Loi sur les règlements, chapitre 50 des Statuts du Canada, 1950 (1re session) (versions anglaise et française.)

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé du roi, pour M. Winters, présente à la Chambre,—Rapport annuel de la Commission d'énergie des territoires du Nord-Ouest pour l'année financière terminée le 31 mars 1951. Statuts du Canada, 1948, chapitre 64, article 26.

Il dépose aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 27 juin 1951,—État indiquant:—1. Combien d'offices ou d'organismes du Gouvernement, existant actuellement ou ayant existé depuis le 1er janvier 1946, ont versé des subventions quelconques de production ou de vente ou accordé une aide financière quelconque aux producteurs agricoles?

2. Quel est le nom de ces offices ou organismes?

3. Quelle somme globale a été versée aux bénéficiaires par chaque office ou organisme, dans chaque province, depuis le 1er janvier 1946 subséquemment, si ces offices ou organismes ont été institués après cette date?

4. Quelle somme le Gouvernement a-t-il versée aux gouvernements provinciaux ou aux pomiculteurs dans chaque province, pour l'enlèvement ou la plantation d'arbres fruitiers au cours de chaque année depuis le 1er janvier 1946?

Et aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 14 mai 1951:—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés entre le gouvernement de Terre-Neuve, l'ingénieur du ministère des Travaux publics résidant à Terre-Neuve, le ministère des Travaux publics, ou tout ministre du Gouvernement, et toute personne ou tout groupement, depuis le 1er avril 1949, relativement à la construction ou à la réparation du quai à Portugal-Cove, Conception-Bay (Terre-Neuve).

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport de la Commission du service civil pour l'année terminée le 31 décembre 1950, conformément à l'article 4, chapitre 22, S.R.C., 1927.

Il dépose aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 11 juin 1951:—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement des provinces de la Saskatchewan, de l'Alberta et du Manitoba et tout ministère du gouvernement fédéral, relativement à l'entreprise d'irrigation et d'aménagement hydroélectrique de la rivière Saskatchewan-Sud, et copie de tous rapports d'ingénieurs et autres concernant la possibilité de l'entreprise ou les relevés effectués depuis le 1er janvier 1951.

M. Harris (*Grey-Bruce*), membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 13 juin 1951,—État indiquant: —A quelles personnes a-t-on loué à bail des terrains indiens dans les réserves indiennes du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta au cours des années 1949, 1950 et 1951?

M. Mutch, adjoint parlementaire au ministre des Affaires des anciens combattants, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 10 mai 1951,—État indiquant:—1. Quelle somme globale le ministère des Affaires des anciens combattants a-t-il versée pour services professionnels et spéciaux au cours de l'année financière 1950-1951?

2. A quelles personnes, firmes ou sociétés le ministère a-t-il versé $10,000 ou plus pour ces services au cours de ladite année, quelle somme a-t-il effectivement versée à chacune, et pour quels services la somme a-t-elle été versée dans chaque cas?

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, présente à la Chambre,—Rapport de la *Defence Construction Limited* pour la période du 22 novembre 1950 au 31 mars 1951.

Et aussi,—Rapport annuel de la Corporation commerciale canadienne pour l'année financière terminée le 31 mars 1951.

M. Garson, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 mai 1951,—État indiquant:—1. Quelle somme globale le ministère de la Justice a-t-il versée pour services professionnels et spéciaux au cours de l'année financière 1950-1951?

2. A quelles personnes, firmes ou sociétés le ministère a-t-il versé plus de $5,000 pour ces services, au cours de ladite année, quelle somme a-t-il effectivement versée à chacune, et pour quels services la somme a-t-elle été versée dans chaque cas?

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

REVENU NATIONAL

DOUANES ET ACCISE

309	Administration générale .. ..$	1,936,980 00
310	Services d'inspection, d'enquêtes et de vérification	2,695,241 00
	Bureaux, bureaux secondaires et postes de surveillance—	
311	Administration et entretien	18,244,353 00
312	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel (A voter de nouveau, $60,000)	739,000 00
313	Dépenses et rajustements de saisies de douanes et d'accise	175,000 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1951-1952

REVENU NATIONAL

Douanes et accise

Bureaux, bureaux secondaires et postes de surveillance—

735 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire 138,700 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

AFFAIRES EXTÉRIEURES

A—Ministère et missions à l'étranger

84 Administration centrale 2,272,597 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1951-1952

AFFAIRES EXTÉRIEURES

A—Ministère et missions à l'étranger

682 Représentation à l'étranger—administration, y compris les traitements des hauts commissaires, ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, consuls, secrétaires et fonctionnaires nommés suivant les directives du Gouverneur en conseil, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du service civil ou de l'une quelconque de ses modifications—Crédit supplémentaire 110,000 00

683 Réceptions officielles—Montant supplémentaire requis en raison de la visite du Président de la France 20,000 00

B—Généralités

Cotisation du gouvernement canadien comme membre des organisations internationales ou du Commonwealth

684 Montant requis, en plus des sommes prévues aux crédits nos 95 à 98 inclusivement, et 100 à 105 inclusivement du Budget principal, pour parer aux fluctuations du change 40,000 00

685 Contribution à l'Organisation du traité de l'Atlantique-Nord, comme quote-part du gouvernement canadien au coût de l'administration civile 320,000 00

Services provisoires

686 Contribution à la Caisse internationale de secours aux enfants des Nations Unies 500,000 00

687 Subventions ou prêts à des gouvernements de pays du Sud et du Sud-Est de l'Asie pour aider au développement économique de ces pays, et pourvoir aux dépenses spéciales d'administration à cet égard 25,000,000 00

688 Achat et transport d'approvisionnements de secours à la Yougoslavie 45,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

REVENU NATIONAL

Division de l'impôt

314	Administration générale	1,530,206 00
315	Inspection et vérification internes	1,016,386 00
316	Bureaux de district	22,925,702 00

Commission d'appel de l'impôt sur le revenu

317	Dépenses d'administration	62,286 00

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

Poste de radiodiffusion internationale, ondes courtes

53	Entretien et exploitation, y compris l'autorisation d'imputer sur le crédit les recettes des loyers des locaux de l'édifice Radio-Canada, jusqu'au montant de $100,000, et de réemployer la somme aux fins du Service de radiodiffusion internationale	1,709,675 00
54	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel, y compris la surveillance.	218,925 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Société radio-canada

564	Prêts à la Société Radio-Canada, remboursables avec intérêt au taux que fixera le Gouverneur en conseil, et selon les modalités que ce dernier pourra déterminer, lesdits prêts devant servir à acquitter les dépenses d'immobilisations relatives aux installations de télévision et à assurer la mise au point du service. Ces prêts, y compris l'intérêt, doivent être imputés sur les recettes de Radio-Canada immédiatement après les charges imposées par l'article 17 de la Loi canadienne sur la radiodiffusion, 1936	1,500,000 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1951-1952

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

Société radio-canada

670	Subvention provisoire à la Société Radio-Canada en attendant la modification de la Loi canadienne de la radiodiffusion	1,500,000 00

Poste de radiodiffusion internationale sur ondes courtes

671	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel, y compris la surveillance (A voter de nouveau)—Crédit supplémentaire	235,678 00

Et comme la Chambre poursuit sa séance en comité;

A huit heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

Les ordres inscrits sous la rubrique ci-dessus sont appelés et réservés.

Ayant disposé de l'ordre relatif aux bills privés et publics;

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill nº 375, Loi modifiant la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies.
Bill nº 395, Loi pourvoyant à l'assistance-vieillesse.
Bill nº 396, Loi visant les allocations aux aveugles.
Bill nº 405, Loi modifiant la Loi de 1946 sur les juges.

Le comité des subsides reprend ensuite sa séance.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

PÊCHERIES

SERVICES SUR LES LIEUX

154	Destruction des loups-marins de baie et des phoques gris	$ 30,000 00
	OFFICE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE DES PÊCHES	
155	Administration	89,814 00
	Office technique et scientifique des pêches—	
156	Fonctionnement et entretien	1,494,498 00
157	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	222,560 00
	COMMISSIONS INTERNATIONALES	
158	Quote-part canadienne des dépenses de la Commission internationale des pêcheries nommée en vertu du traité du 29 janvier 1937 entre le Canada et les États-Unis, pour la préservation des pêcheries de flétan du Pacifique-nord	50,000 00
159	Quote-part canadienne des dépenses de la Commission internationale des pêcheries de saumon du Pacifique, en vertu du traité du 26 mai 1930 entre le Canada et les États-Unis pour la protection, la préservation et l'extension des pêcheries de saumon sockeye du bassin du Fraser	166,350 00

160	Quote-part canadienne des dépenses de la Commission internationale des pêcheries de saumon du Pacifique pour supprimer les obstacles à la montée du saumon sockeye à la gorge de Hell's Gate, instituer des recherches et supprimer les obstacles à la montée dudit saumon en d'autres lieux du bassin du Fraser (A voter de nouveau)	32,000 00
161	Quote-part canadienne des dépenses de la Commission internationale de la chasse à la baleine, constituée en vertu de la Convention internationale pour la réglementation de la chasse à la baleine, datée de Washington le 2 décembre 1946	3,000 00
162	Quote-part canadienne des dépenses de la Commission internationale des pêches de l'Atlantique du nord-ouest, constituée en vertu de Conventions internationales pour l'étude, la protection et la conservation des ressources de la pêche dans l'océan Atlantique du nord-ouest, datée de Washington le 8 février 1949	2,500 00
	Crédits spéciaux	
163	Fonctionnement et entretien du Service de boëtte de Terre-Neuve	392,444 00
164	Extension de la propagande relative à la production et à la vente coopérative parmi les pêcheurs	80,000 00
165	Application de la Loi de 1944 sur le soutien des prix des produits de la pêche	81,042 00
166	Aide à la construction de navires du genre petit chalutier et/ou palangrier, subordonnément aux conditions que peut approuver le Gouverneur en conseil	100,000 00
167	Aide à la construction d'établissements pour la congélation et l'entreposage de la boëtte, subordonnément à l'approbation du Gouverneur en conseil	30,000 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1951-1952

PÊCHERIES

Services généraux

691	Service d'expansion industrielle—Crédit supplémentaire	15,000 00
692	Transport, apprêt, teinture et autres frais occasionnés par la réception et la vente des peaux de phoque à fourrure revenant au Canada d'après l'Accord provisoire sur le phoque à fourrure, conclu entre le Canada et les États-Unis, par échange de notes en date du 26 décembre 1947—Crédit supplémentaire	300,000 00
	Services sur les lieux	
	Protection—	
693	Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	165,605 00
694	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	105,125 00

Office technique et scientifique des pêches

Administration—

695	Construction et acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	147,000 00

Commissions internationales

696	Quote-part canadienne des dépenses de la Commission internationale des pêches de l'Atlantique du nord-ouest, constituée en vertu de la Convention internationale pour l'étude, la protection et la conservation des ressources de la pêche dans l'océan Atlantique du nord-ouest, datée de Washington le 8 février 1949—Crédit supplémentaire	15,000 00

Crédits spéciaux

697	Application de la Loi de 1944 sur le soutien des prix des produits de la pêche—Crédit supplémentaire	7,300 00
698	Aide à la construction de navires du genre petit chalutier et/ou palangrier, subordonnément aux conditions que peut approuver le Gouverneur en conseil—Crédit supplémentaire	50,000 00
699	Somme requise pour rembourser le compte du soutien des prix des produits de la pêche et solder le déficit net d'exploitation de l'Office du soutien des prix des produits de la pêche durant l'année financière 1950-1951	88,641 00
700	Acquisition de terrains requis par la Commission internationale des pêcheries de saumon du Pacifique, en vertu de l'article VIII du traité du 26 mai 1930 entre le Canada et les États-Unis pour la protection, la préservation et l'extension des pêcheries de saumon sockeye du bassin du Fraser	200 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

COMMERCE

Administration générale

451	Office des commissaires du commerce, y compris le paiement d'une indemnité aux commissaires du commerce pour la perte d'ameublement et effets sous l'empire de règlements approuvés par le Gouverneur en conseil	1,963,751 00
452	Division de l'information, y compris publicité et annonces commerciales au Canada et à l'étranger	165,697 00
453	Division des recherches et prévisions économiques, y compris la tenue d'enquêtes et les rapports sur la situation économique à l'heure actuelle et les perspectives	193,824 00
454	Division des relations commerciales internationales, y compris la tenue d'enquêtes et les rapports sur les relations commerciales et les tarifs étrangers, de même qu'une contribution de $6,300 au Bureau international des tarifs douaniers	151,889 00

Expositions

455	Expositions en général	257,122 00
456	Foire commerciale internationale du Canada, 1951, y compris l'autorisation de rembourser à même les recettes les dépôts reçus pour contrats d'espace (A voter de nouveau $85,000)	606,053 00

Division des standards

457	Administration, y compris l'application de la Loi du poinçonnage des métaux précieux	110,923 00
458	Service d'inspection de l'électricité et du gaz, y compris la Loi d'exportation de l'électricité et des fluides—Fonctionnement et entretien	565,429 00
459	Laboratoire—Fonctionnement et entretien	72,121 00
460	Service d'inspection des poids et mesures—Fonctionnement et entretien	637,985 00

Bureau fédéral de la statistique

461	Administration	146,755 00
462	Statistique, y compris une contribution de $3,000 à l'*Inter-American Statistical Institute*	3,828,828 00
463	Recensement de la population et de l'agriculture, et recensement décennal de la distribution (1951)	7,015,851 00

Division du blé et du grain

464	Traitements et autres dépenses	27,488 00
465	Cotisation annuelle du gouvernement canadien à titre de membre du Conseil international du blé	25,000 00

Loi des grains du Canada

466	Administration	129,399 00
467	Commission des grains—Fonctionnement et entretien, y compris inspection, pesage, enregistrement etc	2,613,807 00
	Élévateurs de l'État—	
468	Fonctionnement et entretien (A voter de nouveau $100,760)	625,467 00
469	Construction de mécanismes de sûreté et acquisition de nouveau matériel (A voter de nouveau $64,368) ..	64,368 00

Crédit spécial

470	Paiements par le gouvernement du Canada, en vertu d'une entente en date du 10 juillet 1950 entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Manitoba, pour l'établissement de la Commission des digues de Winnipeg et environs	1,275,000 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1951-1952

COMMERCE

Administration générale

786 Administration du ministère, y compris l'autorisation de nommer un sous-ministre de plus au ministère du Commerce, par désignation du Gouverneur en conseil

	et portant le titre de sous-ministre conjoint du Commerce; le titulaire sera amovible et il aura et exercera sous l'autorité du sous-ministre du Commerce les charges et fonctions du ministre du Commerce que ledit ministre indiquera, au traitement annuel de $12,000 l'an; est ratifié le décret ministériel désignant Mitchell W. Sharp sous-ministre conjoint aux conditions y stipulées—Crédit supplémentaire	40,800 00
787	Office des commissaires du commerce, y compris le paiement d'une indemnité aux commissaires du commerce pour la perte d'ameublement et effets sous l'empire de règlements approuvés par le Gouverneur en conseil —Crédit supplémentaire	98,700 00
	Expositions	
788	Expositions en général—Crédit supplémentaire	55,000 00
789	Foire commerciale internationale du Canada, 1952—Frais de préparation d'une Foire commerciale internationale du Canada en 1952, le solde du montant requis devant être prévu dans le Budget des dépenses de 1952-1953	312,020 00
	Division des standards	
	Service d'inspection des poids et mesures—	
790	Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	10,600 00
	Bureau fédéral de la statistique	
791	Recensement de la population et de l'agriculture et recensement décennal de la distribution—Crédit supplémentaire..	261,000 00
	Loi des grains du Canada	
792	Élévateurs de l'État—Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	80,000 00
	Crédit spécial	
793	Paiements par le gouvernement du Canada, en vertu d'une entente en date du 10 juillet 1950 entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Manitoba, pour l'établissement de la Commission des digues de Winnipeg et des environs. (A voter de nouveau)—Crédit supplémentaire	430,793 00

PRODUCTION DE DÉFENSE

Ministère

680	Administration centrale et rétributions à la Corporation commerciale canadienne et autres compagnies pour services fournis en matière d'achats et de production pour la défense—Crédit supplémentaire	1,000,000 00
681	Capitaux pour aider à la construction, l'achat, l'extension ou l'amélioration d'outillage ou d'ouvrages de premier établissement par des entrepreneurs privés exécutant des contrats pour la défense, ou des usines de la couronne exploitées en régie intéressée, ou des compagnies de la couronne dirigées par le ministre de la Production de défense, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor—Crédit supplémentaire	50,000,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Production de défense

825 Nouveau crédit de $50,000,000 destiné à porter de $100,000,000 à $150,000,000 le montant par lequel les dépenses imputées sur la Caisse renouvelable de la production de défense pourront, durant l'année financière en cours et les années subséquentes, excéder les revenus y indiqués, selon les prévisions de l'article 16 de la Loi concernant la production de défense 50,000,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES ET COMMISSION DE CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

Conseil national de recherches

302 Traitements et autres dépenses 10,679,821 00
303 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel (A voter de nouveau $739,000) 3,481,675 00

Commission de contrôle de l'énergie atomique

304 Dépenses d'administration 62,108 00
305 Recherches et enquêtes sur l'énergie atomique 200,000 00

Entreprise d'énergie atomique—

306 Exploitation et entretien 6,624,747 00
307 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel (A voter de nouveau $600,000) 1,625,885 00
308 Construction d'un nouveau réacteur 7,000,000 00

CONSEIL PRIVÉ

Bureau du conseil privé

322 Administration 205,586 00

Cabinet du Premier Ministre

323 Traitements du personnel 123,949 00

Résidence du Premier Ministre

324 Entretien et administration 25,000 00

Commission du district fédéral

325 Entretien et amélioration des terrains contigus aux édifices du Parlement, Ottawa, et amélioration du réseau de promenades relevant de la Commission du district fédéral 421,400 00
326 Dépenses du Comité d'aménagement de la capitale nationale 45,000 00
327 Paiement du quatrième versement à un compte spécial du Fonds du revenu consolidé, appelé Fonds de l'aménagement de la capitale nationale établi en vertu du crédit nº 809, Loi des subsides nº 4, 1947-1948 . . . 2,500,000 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1951-1952

CONSEIL PRIVÉ

Bureau du Conseil Privé

739 Administration—Crédit supplémentaire 75,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

GOUVERNEUR-GÉNÉRAL ET LIEUTENANTS-GOUVERNEURS

168 Secrétariat du Gouverneur général, y compris le traitement de $7,600 au secrétaire du Gouverneur général, en plus du traitement prévu au chapitre 182, S.R.C., 1927 . . . . 114,597 00

SECRÉTARIAT D'ÉTAT

439 Administration centrale 196,501 00
440 Division des compagnies 82,371 00
441 Division des marques de commerce, y compris une contribution de $2,400 à l'Office international pour la protection de la propriété industrielle 85,517 00
442 Bureau des traductions 816,683 00
443 Loi de tempérance du Canada 1,000 00

Bureau des brevets et du droit d'auteur

444 Administration 48,452 00
445 Division des brevets 729,899 00
446 Division du droit d'auteur et des dessins industriels, y compris une contribution de $2,100 à l'Office de l'Union pour la protection des œuvres littéraires et artistiques 20,828 00
447 Division de la *Gazette des brevets* 72,474 00

Généralités

448 Centre bibliographique (Bibliothèque nationale) 48,221 00

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

75 Traitements et dépenses imprévues de la Commission, y compris un versement de $2,000 chacun au président et aux deux commissaires, en plus des sommes prévues au chapitre 53 des Statuts de 1947; y compris aussi le montant nécessaire au maintien en fonctions de M. C. H. Bland, à titre de président de la Commission du service civil, à compter du 6 septembre 1951 jusqu'au 31 mars 1953, date d'expiration du dernier mandat de dix ans qui lui est attribué 1,664,586 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1951-1952

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

679 Traitements et dépenses imprévues de la Commission—Crédit supplémentaire 10,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(*Moins les sommes votées en subsides intérimaires*)

ARCHIVES PUBLIQUES

328	Administration et services techniques	263,473 00

IMPRESSIONS ET PAPETERIE PUBLIQUES

329	Administration	72,604 00
330	Impression et reliure des Statuts annuels	30,000 00
331	*Gazette du Canada*	130,000 00
332	Atelier—Matériel et renouvellements	257,265 00
333	Distribution des documents officiels	118,186 00
334	Impression et reliure des publications officielles pour vente et distribution aux ministères et au public	230,000 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1951-1952

IMPRESSIONS ET PAPETERIE PUBLIQUES

740	Impression et reliure des Statuts annuels—Crédit supplémentaire	10,000 00
741	Atelier—Matériel et renouvellements—Crédit supplémentaire	138,650 00
742	Distribution des documents officiels—Crédit supplémentaire	10,000 00
743	Impression et reliure des publications officielles pour vente et distribution aux ministères et au public—Crédit supplémentaire	200,000 00

Résolutions à rapporter.

Avec la permission de la Chambre, les résolutions adoptées, au cours de la séance d'aujourd'hui, en comité de subsides, sont rapportées, lues une deuxième fois et agréées, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue:

HÔTEL DU GOUVERNEMENT

OTTAWA

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Le 29 juin 1951.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable R. L. KELLOCK, juge de la Cour suprême du Canada, agissant en qualité de député de Son Excellence l'Administrateur, se rendra à la Chambre du Sénat, le samedi 30 juin, à une heure de l'après-midi, afin de donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre dévoué serviteur,

J. F. DELAUTE,
Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

A l'honorable ORATEUR
de la Chambre des communes,
Ottawa.

Du consentement unanime, la Chambre revient aux *Affaires de routine.*

M. l'Orateur, du comité spécial institué pour étudier la procédure de la Chambre des communes afin de proposer toutes les modifications jugées désirables pour assurer l'expédition plus rapide des affaires publiques, présente le premier rapport dudit comité, dont la teneur suit:—

A sa réunion d'aujourd'hui, votre comité a étudié un certain nombre de propositions présentées par ses membres relativement à la procédure parlementaire et aux heures de séances.

Votre comité propose:

(1) Qu'un comité spécial de la Chambre soit nommé le plus tôt possible après l'ouverture de la prochaine session du Parlement et qu'il reçoive les mêmes attributions.

(2) Que, durant l'intersession, les membres du Parlement envoient à M. l'Orateur toutes les propositions qu'il leur plaira de formuler.

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 14 juin 1951,—État indiquant:—1. Quelles mesures est-on à prendre relativement aux biens appartenant autrefois à la Marine royale et à la Marine royale canadienne à Terre-Neuve?

2. Ces biens seront-ils de nouveau utilisés? Dans l'affirmative, quand?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 juin 1951,—État indiquant:—1. Combien d'employés civils permanents n'ont pas reçu l'augmentation de traitement accordée par le Gouvernement lors du récent rajustement de salaire?

2. Quel en est le nombre dans chaque ministère?

3. M. J.-A. Lefrançois, PW-CA3-438, attaché au bureau de poste de La Malbaie (Québec), n'a-t-il pas reçu un tel rajustement de traitement? Sinon, pour quelle raison?

4. Combien d'employés de la même catégorie n'ont pas reçu un relèvement de traitement, et pour quelle raison?

Et aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 6 juin 1951:—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement de la Colombie-Britannique et le gouvernement fédéral, en 1950 et en 1951 jusqu'à ce jour, relativement au coût d'ouverture d'un chemin, entre Agassiz et Hope, en Colombie-Britannique.

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 juin 1951,—État indiquant:—1. Quelle somme globale a-t-on dépensée jusqu'à ce jour pour la résidence destinée au premier ministre du Canada *a*) pour l'aménagement ou les transformations du terrain, *b*) pour l'ameublement de la maison, y compris la coutellerie, etc., *c*) en frais globaux versés aux architectes, *d*) en commissions ou allocations versées à chacun des intéressés, *e*) en frais globaux à l'égard de cette résidence?

2. Quel sera le coût estimatif du parachèvement des travaux autorisés à l'égard de cette résidence?

M. Lapointe, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 mai 1951,—État indiquant:—1. Depuis 1945, quel a été le nombre d'appels interjetés auprès de la Commission canadienne des pensions en vue d'une revision de pension?

2. Combien de ces demandes ont été accordées?
3. Combien de pensions ont été relevées?
4. Combien de pensions ont été réduites?
5. Des pensions ont-elles été relevées sans qu'on ait interjeté appel? Dans l'affirmative, quel en a été le nombre?
6. Des pensions ont-elles été réduites sans qu'on ait interjeté appel? Dans l'affirmative, quel en a été le nombre?

M. Lesage, adjoint parlementaire au ministre des Affaires extérieures, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 21 mai 1951,—État indiquant:—1. Quelle somme globale le Canada a-t-il dépensée pour se faire représenter à chacune des 168 conférences énumérées dans l'Annexe B du rapport du ministère des Affaires extérieures de 1950, sans tenir compte des traitements des fonctionnaires permanents qui y ont assisté en qualité de représentants du Canada?

2. Sur cette somme globale, combien a-t-on dépensé, dans chaque cas, *a*), en frais de déplacement, *b*) en indemnités de logement et allocations (en allocations de subsistance ou autrement), pendant la durée de la conférence, *c*) en traitement et salaires pour les adjoints, secrétaires, employés de bureau et conseillers retenus exclusivement pour chaque conférence?

3. Quel a été le nombre total de personnes, y compris celles dont il est fait mention à la question 2*c*), qui ont pris part ou exercé quelque fonction que ce soit auxdites conférences?

Sur motion de M. Fournier (*Hull*), la Chambre s'ajourne ensuite, à onze heures quarante-cinq minutes du soir, à demain, à onze heures de l'avant-midi, conformément à l'ordre spécial adopté le lundi 18 juin 1951.

N° 104

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU SAMEDI 30 JUIN 1951

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le Bill nº 404, Loi modifiant la Loi des élections fédérales, 1938, sans amendement.

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 juin 1951,—État indiquant:—1. Combien d'offices ou d'organismes, existant actuellement ou ayant existé depuis le 1er janvier 1946, ont versé des subventions quelconques de production ou de vente ou ont accordé une aide financière quelconque à des producteurs industriels?

2. Quel est le nom de ces offices ou organismes?

3. Quelle somme globale a été versée aux bénéficiaires par chaque office ou organisme, dans chaque province, depuis le 1er janvier 1946, ou subséquemment, si ces offices ou organismes ont été institués après cette date?

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Cinquante-neuvième rapport annuel du ministère du Commerce pour l'année civile 1950 (version française).

Il dépose aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 20 juin 1951,—Copie du contrat conclu entre la *George T. Davie and Sons Limited* et le Gouvernement, relativement à l'hypothèque sur le chantier Davie, dont le ministre du Commerce a fait mention à la page 2443 de l'édition revisée des Débats du 7 avril 1949.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1951-1952

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

818	Administration—Crédit supplémentaire	$ 37,000 00
819	Commission canadienne des pensions—Frais d'administration—Crédit supplémentaire	47,000 00

PENSIONS ET AUTRES INDEMNITÉS

820	Pensions pour invalidité et décès, y compris les pensions accordées sous l'autorité de l'arrêté en conseil C. P. 45/8848 du 22 novembre 1944, ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État, sous réserve de la Loi des pensions—Crédit supplémentaire	1,570,000 00
821	Caisse de secours (allocations aux anciens combattants)—Crédit supplémentaire	100,000 00
822	Aide financière devant être accordée, après le 31 mai 1951, en conformité des règlements que le Gouverneur en conseil édictera, aux anciens combattants inemployables qui touchent une pension en vertu de la Loi des pensions, par suite d'une invalidité qui contribue à les rendre inemployables, aide devant être exempte de l'impôt sur le revenu aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu	2,000,000 00

ÉTABLISSEMENT DE SOLDATS ET LOI SUR LES TERRES DESTINÉES AUX ANCIENS COMBATTANTS

823	Autorisation et exécution, sous réserve de l'approbation du Gouverneur en conseil dans chaque cas, des travaux de réparation nécessaires aux maisons construites et aux services aménagés en vertu du programme de construction de 1945. (A voter de nouveau)—Crédit supplémentaire	32,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

TRAVAIL

A—MINISTÈRE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

186	Dépenses de la Division de l'économique et des recherches	460,711 00
187	Application de la Loi des rentes sur l'État	808,684 00
188	Justes salaires, arbitrage, relations industrielles, enquêtes en matière de différends industriels, y compris l'application de la législation y afférente, et initiatives en vue d'une plus grande collaboration entre patrons et ouvriers	348,542 00

189	Conseil canadien des relations ouvrières..............	8,000 00
190	Conférences internationales du Travail................	61,118 00
191	Gazette du Travail, autorisée par la loi du ministère du Travail	120,948 00
192	Organisation et utilisation efficace de la main-d'œuvre agricole, y compris recrutement, transport et placement sur des fermes et dans les industries connexes des ouvriers, et aide aux provinces à cet égard en conformité des accords pouvant être conclus à cette fin entre le ministre du Travail et les provinces avec l'approbation du Gouverneur en conseil............	255,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger plus tard aujourd'hui.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le Bill nº 391, Loi modifiant le Code criminel, avec les amendements suivants:—

1. *Page 4, ligne 13*: Après le mot "ans", ajouter "qui ne détient pas un permis valide selon la formule 76C".

2. *Page 4, lignes 14 à 22, inclusivement*: Retrancher le paragraphe (2) de l'article 120 et substituer ce qui suit:

> (2) Nonobstant l'article cent vingt-sept, un agent de la paix qui trouve une personne âgée de moins de quatorze ans en possession d'une arme à feu, d'un fusil à vent, d'un pistolet à vent ou de munitions pour l'une des armes susdites sans un permis valide selon la formule 76C couvrant cette arme à feu, ce fusil à vent, ce pistolet à vent ou ces munitions, peut les saisir, et une fois saisis, ils sont confisqués au profit de Sa Majesté, et il peut en être disposé ainsi que peut l'ordonner le procureur général.

3. *Page 6, ligne 43*: Après le mot "formule", retrancher le mot "soixante-seize", et substituer "76 ou la formule 76C".

4. *Page 7, ligne 21*: Après le mot "formule", retrancher le mot "soixante-seize", et substituer "76 ou la formule 76C".

5. *Page 18*: Immédiatement après la formule 76B, insérer la formule suivante:

FORMULE 76C

Permis autorisant un mineur à acquérir des armes à feu

Le présent permis autorise.....................................
de ....
âgé de ....ans, à acquérir et avoir en sa possession l'arme à feu, le fusil à vent, le pistolet à vent ou les munitions pour l'une des armes susdites, décrits comme suit: ....
....
Le présent permis est valide pour la période ....
....
Date d'émission

....
(Signature de la personne autorisée à émettre des permis)

....
Adresse

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Garson, lesdits amendements sont respectivement lus une deuxième fois et agréés.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le Bill nº 403, Loi établissant des normes nationales pour les produits laitiers et réglementant le commerce interprovincial et international de ces produits, avec l'amendement suivant:

1. *Page 6, ligne 4*: Au mot "ou", substituer "et".

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Garson, ledit amendement est lu une deuxième fois et agréé.

Sur motion de M. Harris (*Grey-Bruce*), il est résolu,—Que lorsque la Chambre suspendra la séance à une heure de l'après-midi aujourd'hui, elle reprenne la séance à deux heures de l'après-midi.

Deux heures de l'après-midi.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

TRAVAIL

A—MINISTÈRE

LOI DE 1942 SUR LA COORDINATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

193 Administration .. .. $ 30,431 00

Dépenses pour la formation professionnelle en vertu de la loi de 1942 sur la coordination de la formation professionnelle et des accords entre le Dominion et les provinces approuvés par le Gouverneur en conseil, y compris les projets pour la préparation de personnes en vue d'emplois rémunérés ou d'industries pour la défense, la formation de la jeunesse, l'apprentissage, la formation professionnelle au stade de l'enseignement secondaire, la préparation aux fonctions de contremaître et de surveillant, et la formation de membres des forces armées de Sa Majesté et autres personnes en vue des services armés spécialisés, et pour autoriser le ministre du Travail à conclure un accord avec une province, sous réserve de l'autorisation de cette formation par le Gouverneur en conseil, ainsi que pour pourvoir aux engagements inexécutés d'années antérieures—

194 Versements aux provinces pour la formation 3,332,000 00

195	Versements aux provinces à l'égard de dépenses en immobilisations, pour la construction et l'outillage d'écoles de formation professionnelle......	1,250,000 00
	Indemnisation des employés de l'État	
196	Application de la Loi d'indemnisation des employés de l'État	59,716 00
	Services provisoires	
197	Dépenses, y compris l'autorisation d'instituer des comités consultatifs des questions industrielles et la coordination de la main-d'œuvre, devant agir à titre consultatif auprès du ministre du Travail..	27,848 00
198	Formation professionnelle des membres libérés des forces armées du Canada, y compris les engagements inexécutés des années antérieures	10,000 00
199	Versement à l'Office national du film pour la préparation de films d'enseignement..	24,000 00
200	Dépenses éventuelles pour le recrutement et le déplacement d'ouvriers étrangers venant s'engager sur la terre ou dans d'autres industries essentielles au Canada, là où la main-d'œuvre canadienne fait défaut, y compris les frais de surveillance et de bien-être des personnes déjà immigrées au Canada en vertu de déplacements de main-d'œuvre antérieurement autorisés, et dépenses administratives à ce sujet..	667,956 00
	B—Loi de 1940 sur l'assurance-chômage	
201	Administration, y compris les dépenses faites à l'égard du fonctionnement du Service national de placement, selon que l'autorise le ministre du Travail en vertu de l'article 88 de la loi..	23,847,199 00
202	Contribution du gouvernement à la caisse d'assurance-chômage..	27,500,000 00
203	Déplacement de main-d'œuvre à destination et en provenance d'endroits où des emplois sont disponibles dans l'agriculture et dans l'industrie, et frais y afférents, en vertu des règlements approuvés par le Gouverneur en conseil..	200,000 00
204	Allocation de chômage à certains résidents de Terre-Neuve pour mettre en vigueur les conditions de l'Union de Terre-Neuve au Canada, en vertu des règlements approuvés par le Gouverneur en conseil. Cette allocation sera considérée comme prestation ou paiement au sens des articles 33 et 67 de la Loi de 1940 sur l'assurance-chômage..	500,000 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1951-1952

TRAVAIL

A—Ministère

Administration générale

707	Administration centrale—Crédit supplémentaire	13,057 00
	Loi des rentes sur l'État—	
708	Administration—Crédit supplémentaire	50,000 00

709 Paiement, nonobstant la Loi des rentes sur l'État, à même la caisse des rentes sur l'État, à Fred Clare et Celia Clare détenteurs des contrats de rentes canadiennes nos 313,519 et 313,520, les primes versées en vertu desdits contrats moins le montant des rentes payées en vertu de ces contrats. 1 00

710 Nonobstant toute disposition contraire de la Loi des rentes sur l'État, pour autoriser le ministre du Travail, à la suite du transfèrement d'employés des employeurs originaux aux nouveaux employeurs spécifiés dans le détail des affectations, de conclure avec les employeurs originaux et les nouveaux employeurs des contrats prévoyant que les nouveaux employeurs deviendront, aux dates spécifiées dans le détail, partie aux contrats collectifs de rente spécifiés dans ledit détail à la place des employeurs originaux, à l'égard des employés qui bénéficiaient de ces contrats et qui ont été transférés aux nouveaux employeurs. Les contrats s'appliqueront selon la durée du service auprès des employeurs originaux et des nouveaux employeurs et leur validité sera prolongée de la durée que le Ministre jugera nécessaire pour conserver et prolonger les droits de pension dont jouissent ces employés en vertu de ces contrats, et pour autoriser, dans l'année financière courante et les années suivantes, le paiement de prestations en vertu desdits contrats à même le compte des rentes sur l'État 1 00

711 Autorisation de paiements avant et après l'expiration de la présente année financière à même la Caisse des rentes sur l'État pour acquitter les engagements censés pris à l'égard des employés payés à l'heure, en conformité du paragraphe 2 de l'alinéa *b*) de l'article 3 du contrat collectif de rente G565 conclu sous le régime de la Loi des rentes sur l'État avec les compagnies filiales de la *General Motors Corporation* (États-Unis) en exploitation au Canada 1 00

Loi de 1942 sur la coordination de la formation professionnelle

Dépenses pour la formation professionnelle en conformité de la Loi de 1942 sur la coordination de la formation professionnelle, et des accords entre le Dominion et les provinces approuvés par le Gouverneur en conseil, y compris les projets pour la préparation de personnes en vue d'emplois rémunérés ou d'industries pour la défense, la formation de la jeunesse, l'apprentissage, la formation professionnelle au stade de l'enseignement secondaire, la préparation aux fonctions de contremaître et de surveillant, et la formation de membres des forces armées de Sa Majesté et autres personnes en vue des services armés spécialisés, et pour autoriser

le ministre du Travail à conclure un accord avec une province sous réserve de l'autorisation de cette formation par le Gouverneur en conseil, ainsi que pour pourvoir aux engagements inexécutés d'années antérieures—

712 Versements aux provinces pour la formation—Crédit supplémentaire 320,000 00

SERVICES PROVISOIRES

713 Dépenses éventuelles pour le recrutement et le déplacement d'ouvriers étrangers venant s'engager sur la terre ou dans d'autres industries essentielles au Canada, là où la main-d'œuvre canadienne fait défaut, y compris les frais de surveillance et de main-d'œuvre antérieurement autorisés, et dépenses administratives à ce sujet—Crédit supplémentaire 131,200 00

714 Autorisation au ministre du Travail d'organiser un programme de réadaptation pour les personnes souffrant d'incapacité physique, y compris la nomination d'un Comité consultatif, et de pourvoir aux dépenses à ce sujet 48,000 00

715 Dépenses afférentes au travail préliminaire à la réalisation des propositions faites par le Conseil de l'effectif national 30,000 00

CRÉDIT SPÉCIAL

716 Contributions fédérales pour le remboursement à la province de Québec de la moitié du capital engagé dans la reconstruction des édifices de l'École technique et de l'École de Marine de Rimouski (P.Q.), et la moitié du coût de réaménagement de l'École technique, et autorisation au ministre du Travail de signer une convention avec la province de Québec en vue de ces dépenses. (A voter de nouveau) 65,419 00

LOI DE 1940 SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE

717 Somme à rembourser à la Caisse d'assurance-chômage en vertu de l'article 87F (1) de la Loi de 1940 sur l'assurance-chômage, modifiée par le Statut de 1950 . . 40,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

POSTES

318 Administration centrale 951,541 00

319 Exploitation—y compris les traitements et autres dépenses des bureaux urbains, des bureaux de district et du service ambulant ainsi que les fournitures, le matériel et autres chefs de dépenses des bureaux à commission, y compris aussi l'administration 54,256,849 00

320 Transport—Services par terre, par air et par eau, y compris l'administration 36,919,486 00

321 Services financiers, y compris vérification des recettes et des opérations de mandats de poste et de caisse d'épargne, et timbres-poste 2,292,813 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1951-1952

POSTES

736	Administration centrale—Crédit supplémentaire	59,000 00
737	Exploitation y compris les traitements et autres dépenses des bureaux urbains, des bureaux de district et du service ambulant ainsi que les fournitures, le matériel et autres chefs de dépenses des bureaux à commission, y compris aussi l'administration—Crédit supplémentaire	2,411,975 00
738	Transport—Services par terre, par air et par eau, y compris l'administration—Crédit supplémentaire	100,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

Administration générale

112	Administration du ministre	1,505,769 00
113	Contrôleur du Trésor—Administration du bureau central et des bureaux auxiliaires et autorisation de payer à Norman Bell une indemnité équivalente à £4-10-0 par semaine pour blessures subies pendant qu'il était employé au bureau d'outre-mer du Contrôleur du Trésor	12,084,941 00

Application de diverses lois et frais de fonctions spéciales

114	Application des lois de pension et de retraite	176,603 00
115	Loi des banques—Traitements et dépenses du bureau de l'Inspecteur général des banques	27,968 00
116	Application de la Loi des arrangements entre cultivateurs et créanciers (1943) et de la Loi pour favoriser les améliorations municipales (1938)	19,582 00
117	Application de la Loi de 1944 sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et de la Loi de 1946 sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants	66,011 00
118	Loi sur le contrôle des changes, 1946—Frais d'application (autres que ceux qui sont prévus par la Banque du Canada)	140,000 00
119	Dépenses de la Commission du tarif	112,023 00
120	Dépenses de la Monnaie royale du Canada et de l'Essayerie de Vancouver et autorisation d'engagements à concurrence de $200,000 imputables sur les années à venir	929,245 00
	Commission des prix et du commerce en temps de guerre—	
121	Administration	186,750 00
122	Corporation de stabilisation des prix des denrées—Paiement de redressements afférents aux subventions antérieurement versées, et frais d'administration	75,000 00
123	Administration du Plan d'achat par les employés moyennant versements échelonnés, y compris vente et livraison d'obligations d'épargne du Canada aux employés de l'État, et régime d'assurance collective des employés	99,082 00
124	Application de la Loi sur la réglementation du crédit aux consommateurs (dispositions provisoires)	80,500 00

Service de la dette publique

Frais afférents à la dette publique—

125	Commissions afférentes au paiement des intérêts de la dette publique, services d'agents de trésorerie à Londres, droits d'enregistrement, etc.	339,700 00
126	Pour pourvoir, moyennant l'autorisation du Conseil du Trésor, et selon les sommes mentionnées au détail des affectations, aux pertes afférentes à l'émission et au rachat d'obligations d'épargne du Canada et à toutes pertes afférentes à la vente ou à la distribution de certificats ou timbres d'épargne de guerre, d'obligations de la Victoire ou d'obligations d'épargne du Canada	8,000 00

Paiements aux municipalités

127	Subventions aux municipalités en remplacement d'impôts sur propriétés fédérales— Administration du programme de subventions aux municipalités en remplacement d'impôts sur propriétés fédérales, exposé à la Chambre des communes le 14 novembre 1949, y compris subventions et autres paiements à effectuer suivant les règlements établis par le Gouverneur en conseil	1,845,000 00

Éventualités et divers

128	Pour pourvoir, moyennant l'approbation du Conseil du Trésor, à diverses menues dépenses imprévues, notamment avances recouvrables pour fonds de roulement, et remploi de toutes sommes reversées au présent crédit sur d'autres crédits	1,000,000 00
129	Service téléphonique des ministères à Ottawa	605,000 00

Éléments généraux de paye, y compris versements de pension de retraite

130	Contribution par le gouvernement au Fonds de pension d'une somme égale aux paiements estimatifs des contributeurs individuels effectués dans l'année financière précédente	7,966,800 00
131	Pour pourvoir, moyennant l'approbation du Conseil du Trésor, à la majoration d'autres crédits applicables aux traitements, salaires et autres éléments de paye	1,500,000 00
132	Contribution du gouvernement, à titre d'employeur, à la caisse d'assurance-chômage à l'égard des fonctionnaires de l'État payés par le Bureau central de paye	1,150,000 00

Subventions diverses

133	Conseil général canadien des Scouts	15,000 00
134	Conseil canadien des Guides	9,000 00
135	Société royale d'astronomie	2,000 00
136	Académie royale canadienne des arts	2,025 00
137	Fondation des écrivains canadiens	4,000 00
138	Association canadienne des Jeux olympiques	20,000 00
139	*Boys' Clubs* du Canada	12,500 00

AUDITEUR GÉNÉRAL

52 Traitements et dépenses de bureau 612,836 00

ASSURANCES

169 Administration 377,445 00
170 Dépenses de la campagne pour la prévention des incendies 38,928 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1951-1952

FINANCES

Administration générale

Contrôleur du Trésor—

689 Administration du bureau central et des bureaux auxiliaires—Crédit supplémentaire requis pour organiser le paiement des pensions universelles de vieillesse 643,700 00

Subventions aux universités

690 Subventions à verser aux universités et autres institutions équivalentes de hautes études en montants ne dépassant pas dans leur ensemble, pour chaque province, 50 cents par habitant de la province, selon que le détermine le Bureau fédéral de la statistique, et conformément aux règlements que le Gouverneur en conseil édictera sur la recommandation du ministre des Finances, lequel est autorisé à consulter un comité composé de membres de la Conférence nationale des universités canadiennes à l'égard de la répartition de ces subventions entre les institutions de chaque province selon le principe général voulant que ces subventions soient proportionnées au nombre d'étudiants inscrits aux universités et institutions assimilées et suivant des cours reconnus comme conduisant à un degré universitaire 7,100,000 00

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

Services de la Santé nationale

Services d'hygiène

731 Service médical des immigrants—Crédit supplémentaire 154,460 00
732 Hygiène industrielle—Crédit supplémentaire 17,200 00

Services du Bien-être social

733 Pensions de vieillesse et pensions de cécité—Administration—Crédit supplémentaire 31,260 00

Sécurité pour la vieillesse—

734 Établissement d'un système d'enregistrement national à l'égard des pensions de vieillesse universelles et organisation et administration desdites pensions 508,500 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

A—Ministère

171	Administration centrale....................................	278,399 00
172	Service des pardons, y compris rémunération aux membres de la Gendarmerie royale, d'autres forces policières et aux membres d'organismes de bien-être social (à répartir par arrêté en conseil et ne devant pas dépasser $5,400) pour aide au service, et une somme de $18,422 pour rembourser la Gendarmerie royale des sommes qu'elle a déboursées en solde et allocations ordinaires à ses gendarmes prêtés au service......	119,331 00
173	Administration de la justice. Frais divers, y compris les frais de règlement des litiges....................	25,000 00
174	Administration	143,199 00
	Cour de l'Échiquier du Canada—	
175	Administration	81,694 00
	Cour territoriale du Yukon—	
176	Administration	12,050 00
	Autres cours—	
177	Gratifications aux veuves et autres personnes à la charge des juges décédés en fonctions....................	15,000 00
178	Division des enquêtes sur les coalitions..................	248,060 00
179	Application de la Loi de faillite........................	38,678 00

Généralités

180	Revision, classification et codification des lois publiques générales du Canada............................	57,500 00
181	Revision du Code criminel............................	32,725 00

B—Pénitenciers

Bureau du commissaire des pénitenciers

182	Administration, y compris $35,000 pour allocations aux sociétés reconnues de secours aux prisonniers, selon que l'approuvera le Gouverneur en conseil..........	306,014 00
183	Administration et entretien des pénitenciers, y compris l'approvisionnement et les services s'y rattachant: administration, service, réparations et entretien des bâtiments, ouvrages et outillage; entretien, libération et transfert des détenus; indemnisation des détenus libérés frappés d'incapacicité permanente pendant leur incarcération	7,433,900 00
184	Construction, améliorations et nouvel outillage, y compris crédits pour l'établissement et la construction d'une nouvelle institution dans la province de Québec pour l'emprisonnement et la réforme de prisonniers fédéraux et autorisation d'engagements au montant de $200,000 pour les années à venir....................	1,332,411 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1951-1952

JUSTICE

A—Ministère

701	Administration centrale—Crédit supplémentaire	6,000 00
	Cour suprême du Canada—	
702	Administration—Crédit supplémentaire	8,000 00
703	Revision, classification et codification des lois publiques du Canada—Crédit supplémentaire	200,000 00
704	Revision du Code criminel—Crédit supplémentaire	20,000 00

B—Pénitenciers

Bureau du commissaire des pénitenciers

705	Administration et entretien des pénitenciers, y compris l'approvisionnement et les services s'y rattachant: administration, service, réparations et entretien des bâtiments, ouvrages et outillage; entretien, libération et transfert des détenus; indemnisation des détenus libérés frappés d'incapacité permanente pendant leur incarcération—Crédit supplémentaire	125,291 00
706	Construction, améliorations et nouvel outillage, y compris crédits pour l'établissement et la construction d'une nouvelle institution dans la province de Québec pour l'emprisonnement et la réforme des prisonniers fédéraux et autorisation d'augmenter le montant d'engagements de $200,000 stipulé au crédit nº 184 du Budget principal 1951-1952, à $400,000 pour les années à venir —Crédit supplémentaire	556,380 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

428	Administration	356,361 00
	Services terrestres—en conformité de la Loi de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada, pour l'application des lois fédérales en général et autres dépenses connexes.	
429	Fonctionnement et entretien.	21,278,916 00
430	Construction ou achat de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	3,251,129 00
	Services maritimes—en conformité de la Loi de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada, pour l'application des lois fédérales en général et autres dépenses connexes.	
431	Fonctionnement et entretien.	1,092,030 00
432	Construction ou achat de nouveau matériel	28,7000 00

Services aériens—en conformité de la Loi de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada, pour l'application des lois fédérales en général et autres dépenses connexes.

433	Fonctionnement et entretien.	182,696 00
434	Construction ou achat de nouveau matériel.	21,000 00
435	Subvention à la *Chief Constables Association of Canada*. .	500 00

Pensions et autres indemnités

436	Pensions aux familles des membres de la Gendarmerie qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions, selon le détail des affectations.	6,133 00
437	Pension à Basil Burke Currie	685 00
438	Pension à Annie A. Greer	254 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1951-1952

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

Services terrestres—en conformité de la Loi de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada, pour l'application des lois fédérales en général, et autres dépenses connexes—

784	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	810,070 00

Services aériens—en conformité de la Loi de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada, pour l'application des lois fédérales en général et autres dépenses connexes—

785	Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	13,523 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

MINES ET RELEVÉS TECHNIQUES

B—Office fédéral du charbon

243	Administration et enquêtes de l'Office fédéral du charbon	108,685 00
244	Versements relatifs au transport du charbon selon les conditions prescrites par le Gouverneur en conseil . .	4,000,000 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1951-1952

MINES ET RELEVÉS TECHNIQUES

Division des mines

725	Étude des ressources minérales—Administration, fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	50,177 00
726	Recherches sur les minerais radioactifs—Administration, fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	15,025 00

Commission géologique du Canada

727 Études géologiques—Administration, fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire 150,314 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

SERVICE LÉGISLATIF

Sénat

Président du Sénat—

205 Indemnité de logement 3,000 00

206 Administration 362,185 00

Chambre des communes

Président de la Chambre des communes—

207 Indemnité de logement 3,000 00

Vice-président de la Chambre des communes—

208 Députés—Indemnité de logement 1,500 00

209 Administration—Crédits du greffier.. .. .. 967,046 00

210 Crédits du sergent d'armes 548,824 00

211 Abonnements aux publications de l'Association parlementaire du Commonwealth pour distribution aux députés, et part canadienne des dépenses de l'Association parlementaire du Commonwealth 10,000 00

212 Pour pourvoir, nonobstant les dispositions de la Loi du Revenu consolidé et de la vérification ou les dispositions de la Loi du Sénat et de la Loi de la Chambre des communes, concernant l'indépendance du Parlement, au paiement, à même le fonds du revenu consolidé, à chaque membre de la Chambre des communes nommé par le Gouverneur en conseil comme adjoint parlementaire (cette nomination ne devant pas rendre ce membre inéligible ni le priver de son titre de membre de la Chambre des communes) pour aider un ministre de la Couronne en la manière et dans la mesure que ce ministre peut déterminer, et représenter le ministère à la Chambre des communes en l'absence du ministre de ce ministère, d'un traitement de quatre mille dollars par année, et d'une rémunération proportionnelle pour toute période inférieure à une année 56,000 00

213 Allocation au vice-président des Comités 2,000 00

Généralités

214 Impressions du Parlement, y compris traitements du personnel du service conjoint de la distribution 269,026 00

Bibliothèque du Parlement

215 Administration 147,411 00

Pensions et autres indemnités

216 Pension à la sœur célibataire de feu le colonel Harry Baker, député 700 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1951-1952

SERVICE LÉGISLATIF

Sénat

718	Pour payer aux sénateurs l'indemnité complète des troisième et quatrième sessions du vingt et unième Parlement pour les jours d'absence en raison d'affaires publiques, de maladie ou de décès. Les paiements devront s'effectuer selon que le prescrira le Conseil du Trésor	19,000 00
719	Pour pourvoir, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du Sénat et de la Chambre des communes, au paiement, à chaque membre du Sénat qui a assisté à la première partie de la présente session, qui a commencé le 30 janvier 1951 et s'est terminée le 21 mars 1951, d'une somme représentant ses frais réels de déplacement et de subsistance au cours de son voyage entre Ottawa et le lieu de sa résidence après l'ajournement du Parlement à Pâques, le 21 mars 1951, et de son voyage de retour entre le lieu de sa résidence et Ottawa à la fin de l'intersession commencée à ladite date, ou à toute autre époque durant la présente session	5,000 00
720	Administration générale—Crédit supplémentaire	18,193 00

Chambre des communes

721	Pour payer l'indemnité complète aux députés pour les jours perdus en raison d'absence causée par la maladie, des affaires publiques officielles ou un ordre de la Chambre, ou en raison de décès pendant les troisième et quatrième sessions du vingt et unième Parlement —nonobstant toute disposition contraire du chapitre 147 des Statuts revisés, 1927, Loi du Sénat et de la Chambre des communes, ou de lois modificatrices. Les paiements devront s'effectuer selon que le prescrira le Conseil du Trésor	18,500 00
722	Pour pourvoir, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du Sénat et de la Chambre des communes, au paiement, à chaque membre de la Chambre des communes qui a assisté à la première partie de la présente session, qui a commencé le 30 janvier 1951 et s'est terminée le 21 mars 1951, d'une somme représentant ses frais réels de déplacement et de subsistance au cours de son voyage entre Ottawa et le lieu de sa résidence après l'ajournement du Parlement à Pâques, le 21 mars 1951, et de son voyage de retour entre le lieu de sa résidence et Ottawa à la fin de l'intersession commencée à ladite date, ou à toute autre époque durant la présente session	20,000 00
723	Administration générale—Crédits du greffier—Crédit supplémentaire	45,000 00
724	Crédits du sergent d'armes—Crédit supplémentaire	61,600 00

AGRICULTURE

668	Somme requise pour rembourser le compte du soutien des prix agricoles en vue de solder la perte nette d'exploitation de l'Office du soutien des prix agricoles durant l'année financière 1950-1951	1,743,515 00
669	Aide à l'enlèvement de pommiers dans la province de Nouvelle-Écosse aux termes et conditions que peut approuver le Gouverneur en conseil	200,000 00

Résolutions à rapporter.

Avec la permission de la Chambre, les résolutions adoptées au cours de la séance d'aujourd'hui, en comité de subsides, sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

ADOPTION DE RÉSOLUTIONS

Avec la permission de la Chambre, M. Harris (*Grey-Bruce*) propose,—Que les résolutions rapportées du comité des subsides, les 12, 13, 27 avril, 18 mai, 1er, 7, 8, 12, 14, 15, 19, 21, 22, 23 et 26 juin (*moins les sommes votées à titre de crédits provisoires*), soient reçues maintenant, lues une deuxième fois et agréées.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Lesdites résolutions sont alors lues une première et une deuxième fois et agréées, et en voici la teneur:

Le JEUDI, 12 avril 1951.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

TRANSPORTS

A—MINISTÈRE

471	Administration	$1,199,818 00

Le VENDREDI, 13 avril 1951.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

TRANSPORTS

A—MINISTÈRE

SERVICES DES CANAUX

	Services des canaux—	
472	Administration	$ 107,134 00
473	Exploitation et entretien	4,523,107 00
474	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	3,500,000 00
475	Dépenses relatives aux levés et investigations sur le chenal maritime du St-Laurent	10,000 00

SERVICES DE LA MARINE

476	Administration des Services de la marine, y compris celle des agences	513,944 00
	Vapeurs des services de la marine—	
477	Administration	50,112 00
478	Exploitation, entretien et réparation	4,490,072 00
479	Construction ou acquisition de navires selon le détail des affectations—Capital	2,254,800 00
	Aides à la navigation—	
480	Administration, exploitation et entretien	4,215,904 00
481	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	692,540 00
	Services nautiques—	
482	Administration	152,950 00
483	Exploitation et entretien, y compris subventions et contributions selon le détail des affectations; récompenses pour sauvetage de vies humaines de navires en détresse; subventions versées aux compagnies de sauvetage et remboursement des dépenses, y compris les dépenses réservées faites à l'égard de marins canadiens en détresse (expr. définie à l'art. 296 de la Loi de la marine marchande du Canada)	390,591 00
484	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	21,500 00
485	Service du pilotage, y compris l'autorisation de faire des avances provisoires recouvrables n'excédant pas $13,000	367,363 00
486	Inspection des navires à vapeur et application de la convention pour la sauvegarde de la vie humaine en mer et de la convention sur les lignes de charge	461,408 00
487	Service des signaux maritimes	173,981 00
	Chenal maritime du St-Laurent—	
488	Administration, exploitation et entretien	922,291 00
489	Dragage à forfait—Capital	2,013,409 00

SERVICES DES CHEMINS DE FER ET DES NAVIRES À VAPEUR

490	Réparations et dépenses nécessitées par l'exploitation et l'entretien des wagons officiels de chemin de fer soumis à l'autorité du ministère	52,000 00
	Chemin de fer de la baie d'Hudson—	
491	Différence entre les frais d'exploitation et d'entretien et les recettes d'exploitation durant l'année close le 31 mars 1952, sans excéder	250,000 00
492	Construction ou acquisition de bâtiments et d'ouvrages—Capital	40,000 00
	Service de transbordement des wagons et terminus de l'Île du Prince-Édouard—	
494	Construction et amélioration des installations de terminus—Capital (A voter de nouveau)	75,000 00

496 Détroit de Canso—Amélioration des installations de transport—Capital (A voter de nouveau) 1,000,000 00

Chemins de fer de l'État—

497 Agrandissement des installations de quai et de terminus à North-Sydney (N.-É.)—Capital 1,660,000 00

498 Construction de nouvelles installations de quai et de terminus à Port-aux-Basques (T.-N.)—Capital . . 500,000 00

499 Construction ou acquisition de transbordeurs à autos, selon le détail des affectations—Capital 2,550,000 00

500 Jetées de la pointe Ogden, Victoria (C.-B)—Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages et terrains —Capital 55,000 00

PENSIONS ET AUTRES INDEMNITÉS

502 Somme requise pour verser une pension annuelle de $300 chacune à d'anciens pilotes: Alphonse Asselin, Arthur Baquet, Adélard Delisle, Raoul Lachance, Jules Lamarre, Wilhelm Langlois, Georges Larochelle, Auguste Santerre 2,400 00

Le VENDREDI, 27 avril 1951.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

TRANSPORTS

A—MINISTÈRE

SERVICES DES CHEMINS DE FER ET DES NAVIRES À VAPEUR

Service de transbordement des wagons et terminus de l'Île du Prince-Édouard—

493 Paiement, dans l'année financière 1951-1952, à la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada (ci-après dénommée "compagnie du National"), sur demandes approuvées par le ministre des Transports et présentées de temps à autre au ministre des Finances par la compagnie du National, d'une somme à affecter par cette dernière au déficit d'exploitation (certifié par les vérificateurs comptables de la compagnie du National) du service de transbordement et des terminus de l'Île du Prince-Édouard durant l'année civile 1951 . . . . $ 1,280,000 00

495 Canadian National (West Indies) Steamships, Limited—Paiement, à l'occasion, à la *Canadian National (West Indies) Steamships, Limited* (ci-après dénommée "la Compagnie"), du déficit survenu durant l'année close le 31 décembre 1951, dans les opérations de la Compagnie et des navires relevant de cette dernière, certifié par les vérificateurs de la Compagnie, sur demandes présentées par la Compagnie au ministre des Finances et approuvées par le ministre des Transports, sans excéder 845,000 00

501 Loi des taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes—Paiement aux compagnies ferroviaires assurant un service dans le territoire choisi

désigné par la Loi, pendant l'année financière 1951-1952, de la différence, occasionnée par l'application de la Loi, entre les taxes de tarif et les taxes normales sous le régime des tarifs approuvés (évaluée par la compagnie du National), certifiée au ministre des Transports et approuvée par les vérificateurs de ladite compagnie relativement aux lignes de l'Est des chemins de fer Nationaux du Canada, et, dans le cas des autres chemins de fer, par la Commission des transports du Canada pour tout mouvement du trafic pendant l'année civile 1951 (ch. 79, Statuts de 1927, modifié) 9,125,000 00

PENSIONS ET AUTRES INDEMNITÉS

503 Caisse de prévoyance des cheminots—Supplément aux allocations de pension prévues par la Loi de la caisse de prévoyance des employés des chemins de fer Intercolonial et de l'Île du Prince-Édouard, de façon à effectuer le versement minimum du 1er janvier 1951 au 31 mars 1952 d'un montant de $30 par mois, au lieu des $20 fixés par ladite loi 14,250 00

SERVICES DE L'AIR

Division des télécommunications

Voies aériennes et aéroports—Services de la radio-aéronautique—

504 Administration, fonctionnement et entretien 4,707,545 00

505 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Capital 1,499,200 00

Loi sur la radio et règlement d'exécution—

506 Administration, fonctionnement et entretien, y compris la part du Canada aux frais d'administration des différentes conférences internationales de la radio, du télégraphe et du téléphone, selon le détail des affectations 898,836 00

507 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel 52,850 00

Aides radioélectriques à la navigation maritime—

508 Administration, fonctionnement et entretien 1,819,983 00

509 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel 200,000 00

Suppression du brouillage radiophonique—

510 Administration, fonctionnement et entretien 378,803 00

511 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel 27,600 00

512 Délivrance des licences de postes récepteurs—(Ministère des Transports seulement) 719,668 00

Service de télégraphe et de téléphone—

513 Administration, fonctionnement et entretien 1,440,729 00

514 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel 450,100 00

Réseau de communications du Nord-Ouest—

515	Différence entre les frais d'exploitation et d'entretien et les recettes d'exploitation durant l'année close le 31 mars 1952	100,659 00
516	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Capital	361,478 00

Division de la météorologie

Services météorologiques—

517	Administration, fonctionnement et entretien	6,116,836 00
518	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	449,350 00

Division de l'aviation civile

519	Contrôle de l'aviation civile, y compris l'application de la Loi de l'aéronautique et de ses règlements d'exécution	768,000 00
	Voies aériennes et aéroports—Exploitation et entretien—	
520	Services de l'aviation civile	8,808,885 00
521	Contrôle de la circulation sur les voies aériennes et les aéroports	1,203,247 00
	Services de construction—	
522	Administration	749,582 00
523	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Capital	6,498,350 00
524	Subventions à des organisations de développement de l'aviation civile, montants mentionnés au détail des affectations	310,000 00
525	Sous réserve de l'approbation du Gouverneur en conseil, contributions destinées à aider les municipalités à aménager et améliorer des aéroports quand elles ont fourni l'emplacement	130,000 00
526	Contributions, selon le détail des affectations, versées à d'autres gouvernements ou organisations internationales pour l'exploitation et l'entretien d'aéroports et d'installations de navigation aérienne et de voies aériennes	244,920 00

Division de l'administration

527	Administration des Services de l'air	215,705 00

B—Généralités

Commission des transports aériens

528	Traitements et autres dépenses, y compris ceux de la délégation canadienne à l'Organisation de l'aviation civile internationale	247,741 00

Le vendredi, 18 mai 1951.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

TRAVAIL

A—Ministère

Administration générale

185	Administration centrale	$ 558,397 00

Le VENDREDI, 1er juin 1951.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

AGRICULTURE

ADMINISTRATION

1	Service administratif	$ 336,942 00
2	Service de l'information	347,412 00
3	Comité consultatif des services agricoles	5,000 00
4	Contribution aux *Commonwealth Bureaux*	56,821 00

SERVICE SCIENTIFIQUE

	Administration—	
5	Fonctionnement et entretien	276,159 00
6	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	713,545 00
	Pathologie animale et avicole—	
7	Fonctionnement et entretien	398,585 00
8	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	37,115 00
9	Bactériologie et recherches laitières	155,457 00
	Botanique et phytopathologie—	
10	Fonctionnement et entretien	1,345,552 00
11	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	178,600 00
	Chimie agricole—	
12	Fonctionnement et entretien	503,410 00
13	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	58,800 00
	Entomologie agricole—	
14	Fonctionnement et entretien	1,663,234 00
15	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	182,979 00
	Entomologie forestière—	
16	Fonctionnement et entretien	1,153,447 00
17	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	232,830 00
	Protection des plantes—	
18	Fonctionnement et entretien	724,119 00
19	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	54,400 00

SERVICE DES FERMES EXPÉRIMENTALES

20	Administration	162,185 00
	Ferme expérimentale centrale—	
21	Fonctionnement et entretien	1,686,674 00
22	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	249,319 00

Fermes et stations annexes et stations de démonstration—
23 Fonctionnement et entretien 4,682,078 00
24 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel 1,195,625 00

SERVICE DE LA PRODUCTION

25 Administration 58,154 00

Hygiène vétérinaire—
26 Application de la Loi des épizooties et de la Loi des viandes et conserves alimentaires 4,346,187 00
27 Dédommagement pour animaux abattus 929,434 00
28 Bestiaux et volailles 1,443,208 00

29 Produits végétaux—
Contrôle des semences, fourrages, engrais, insecticides et fongicides, y compris une subvention de $40,000 à l'Association canadienne des producteurs de semences 1,282,268 00
30 Subventions aux foires et expositions, aux conditions que pourra approuver le Gouverneur en conseil et sous réserve d'attribution par le Conseil du Trésor 614,400 00
31 Subventions aux organismes agricoles, selon les montants mentionnés au détail des affectations 52,500 00

SERVICE DES MARCHÉS

32 Administration 174,270 00

Le JEUDI, 7 juin 1951.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

RESSOURCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

LOGEMENT

427 Logements d'urgence, administration .. .. $ 250,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

565 Avances à la Société centrale d'hypothèques et de logement pour l'acquisition de terrains, l'installation de services et les améliorations afférentes, l'achat de matériaux de construction, et la construction ou la conversion de logements pour des anciens combattants et des habitants de Deep-River (Ontario), sous l'autorité de l'article 34 de la Loi nationale de 1944 sur l'habitation 12,700,000 00

Le VENDREDI, 8 juin 1951.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

RESSOURCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

383 Administration centrale .. .. $ 381,223 00

DIVISION DES PARCS NATIONAUX

384 Administration 22,780 00

Services des parcs nationaux et des sites historiques—
385 Administration, fonctionnement et entretien 3,153,594 00
386 Construction ou acquisition de bâtiments, d'ouvrages, de terrains et de nouveau matériel 4,186,704 00
387 Subvention à la *Jack Miner Migratory Bird Foundation* .. 5,000 00
388 Allocation en vue de l'aménagement du Jardin internat. de la paix, au Manitoba 15,000 00

389 Service canadien de la faune sauvage—
Conservation et mise en valeur des ressources de la faune, y compris l'application de la Loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs—Administration, fonctionnement et entretien 311,092 00

390 Musée national du Canada—
Administration, fonctionnement et entretien 228,669 00

DIVISION DU GÉNIE ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES

391 Administration 65,410 00

Service des ressources hydrauliques—
Services des ressources hydrauliques, y compris l'application des lois fédérales sur les forces hydrauliques du Canada et l'irrigation, et une subvention de $350 au Conseil exécutif international de la Conférence mondiale de l'énergie—
392 Administration, fonctionnement et entretien 585,926 00
393 Construction ou acquisition de bâtiments, d'ouvrages, de terrains et de nouveau matériel 50,995 00
394 Études hydrographiques du bassin du fleuve Columbia au Canada 381,095 00
395 Études hydrographiques du bassin de la rivière Rouge au Canada 182,000 00

Le MARDI, 12 juin 1951.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

PÊCHERIES

SERVICES GÉNÉRAUX

140 Administration centrale .... $ 281,298 00
141 Services des renseignements et de l'éducation 138,572 00
142 Service des marchés et de l'économique 170,788 00
143 Frais d'administration de l'Office des pêches de Terre-Neuve 35,366 00
144 Service d'expansion industrielle 25,000 00
145 Transport, apprêt, teinture et autres frais occasionnés par la réception et la vente des peaux de phoque à fourrure revenant au Canada d'après l'Accord provisoire sur le phoque à fourrure, conclu entre le Canada et les États-Unis, par échange de notes en date du 26 décembre 1947 .... 500,000 00

SERVICES SUR LES LIEUX

146	Administration	362,398 00
	Protection—	
147	Fonctionnement et entretien	2,435,661 00
148	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	154,583 00
	Inspection—	
149	Fonctionnement et entretien	878,451 00
150	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	114,475 00
	Expansion de la pisciculture—	
151	Fonctionnement et entretien	693,844 00
152	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	162,065 00
153	Consommation	55,490 00

Le JEUDI, 14 juin 1951.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

PRODUCTION DE DÉFENSE

MINISTÈRE

76	Administration centrale et rétributions à la Corporation commerciale canadienne et autres compagnies pour services fournis en matière d'achats et de production pour la défense	$ 5,000,000 00
77	Capitaux pour aider à la construction, l'achat, l'extension ou l'amélioration d'outillage ou d'ouvrages de premier établissement par des entrepreneurs privés exécutant des contrats pour la défense, ou des usines de la couronne exploitées en régie intéressée, ou des compagnies de la couronne dirigées par le ministre de la Production de défense, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor	50,000,000 00
78	Recherches relatives au perfectionnement des moteurs et avions à réaction	1,000,000 00
79	Liquidation de contrats, y compris les engagements des années précédentes, concernant l'achat de biens exploités par les ministères des Munitions et approvisionnements, et de la Reconstruction et des approvisionnements, ou tout organisme relevant de ces ministères; liquidation des valeurs actives et passives des compagnies abolies et des usines fermées de la couronne; et dépenses diverses et imprévues	200,000 00
80	Transfert des fonds de la Caisse de retraite des employés de la Corporation commerciale canadienne à la caisse de retraite créée en vertu de la Loi de la pension et de la caisse de retraite du Service civil à l'égard des contributions antérieures versées et de l'intérêt accumulé au compte des employés de la Corporation mutés au ministère	1 00

COMPAGNIES DE LA COURONNE

81	Dépenses subies par la *Defence Construction Limited* en assurant la réalisation de projets de défense pour le ministère de la Défense nationale	3,000,000 00
	Canadian Arsenals Limited—	
82	Administration et exploitation	3,300,000 00
83	Construction, améliorations et nouvel outillage	1,700,000 00

COMMERCE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

449	Administration centrale	513,280 00
450	Denrées et allocations, y compris l'aide à l'expansion des marchés et aux nouvelles industries, l'obtention d'approvisionnements, et les contributions selon le détail des affectations	596,973 00

Le VENDREDI, 15 juin 1951.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

AFFAIRES EXTÉRIEURES

A—MINISTÈRE ET MISSIONS À L'ÉTRANGER

85	Bureau des passeports—Administration . . . . $	194,568 00
86	Représentation à l'étranger—administration, y compris les traitements des hauts commissaires, ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, consuls, secrétaires et fonctionnaires nommés suivant les directives du Gouverneur en conseil, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du service civil ou de l'une quelconque de ses modifications	4,492,816 00
87	Représentation à l'étranger—construction, acquisition ou amélioration d'édifices, d'ouvrages, de terrains, de matériel nouveau et de mobilier	228,940 00
88	Représentation à l'étranger—construction, acquisition, amélioration ou ameublement de propriétés devant servir de bureaux ou de résidences du gouvernement canadien en pays étranger, dont le coût doit être acquitté en devises étrangères non convertibles en dollars canadiens ou américains, qui ne peuvent être affectées qu'à des fins gouvernementales ou autres fins limitées et qui ont été acquises en règlement de réparations ou de réclamations découlant d'opérations militaires ou de dépenses de guerre, ou en échange d'autres devises ainsi acquises	1,042,500 00
89	Réceptions officielles	20,000 00
90	Assistance aux citoyens canadiens dans le besoin à l'étranger et remboursement au Royaume-Uni des dépenses d'assistance contractées par ses postes diplomatiques et consulaires pour le compte du Canada (portion recouvrable)	15,000 00
91	Représentation du Canada aux conférences internationales	225,000 00

92	Section canadienne de la Commission mixte permanente de défense (Canada-États-Unis), y compris $7,500 pour le président, nonobstant les dispositions de la Loi du service civil	10,000 00
93	Subvention à l'Association canadienne pour les Nations Unies	10,000 00
94	Subvention à la Société canadienne de la Croix-rouge (activité internationale de la Croix-rouge)	25,000 00

B—GÉNÉRALITÉS

COTISATION DU GOUVERNEMENT CANADIEN COMME MEMBRE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES OU DU COMMONWEALTH ÉNUMÉRÉES CI-APRÈS

95	Organisation des Nations Unies	1,466,100 00
	Institutions spécialisées—	
96	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	109,000 00
97	Organisation internationale du Travail	256,300 00
98	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	327,800 00
99	Organisation de l'aviation civile internationale	114.630 00
100	Organisation mondiale de la santé	231,200 00
101	Comité économique du Commonwealth	16,830 00
102	Commission maritime du Commonwealth	510 00
103	Agence interalliée des réparations	7,000 00
104	Comité interaméricain pour la sécurité sociale	4,700 00
105	Contribution du gouvernement canadien à l'application de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce	14,300 00

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

106	Fourniture à l'Organisation de l'aviation civile internationale d'un local à bureaux au prix coûtant	66,604 00

COMMISSION CONJOINTE INTERNATIONALE

107	Études et relevés préliminaires du bassin de l'Ouest central	10,000 00
108	Quote-part du Canada dans une enquête sur la pollution de l'air dans le voisinage de Détroit et de Windsor ..	40,000 00
109	Quote-part du Canada dans les dépenses relatives à la question de la rivière St-Jean	50,000 00
110	Quote-part du Canada dans les dépenses relatives à la question des chutes Niagara	50,000 00

SERVICES PROVISOIRES

111	Comité consultatif du Commonwealth pour le Sud et le Sud-Est de l'Asie (assistance technique)	400,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

AFFAIRES EXTÉRIEURES

566	Avances de capital de roulement pour l'année financière courante et les années subséquentes, afin de maintenir l'encaisse et les soldes en banque des missions diplomatiques du ministère des Affaires extérieures, sous réserve des règlements du Conseil du Trésor, le montant des avances ainsi autorisées ne devant jamais dépasser	300,000 00

Le MARDI, 19 juin 1951.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

MINES ET RELEVÉS TECHNIQUES

A—MINISTÈRE

SERVICES ADMINISTRATIFS

217	Administration centrale	$ 398,452 00

APPLICATION DE LA LOI DES EXPLOSIFS

	Loi des explosifs—	
218	Administration, fonctionnement et entretien	88,164 00

DIVISION DES MINES

219	Administration	70,093 00
	Étude des ressources minérales—	
220	Administration, fonctionnement et entretien	1,622,676 00
221	Construction ou acquisition de nouveau matériel	296,000 00
	Recherches sur les minerais radioactifs—	
222	Administration, fonctionnement et entretien	240,760 00
223	Construction ou acquisition de nouveau matériel	56,900 00
224	Paiements à l'Université McGill relativement à la mise au point d'une turbine à gaz alimentée au charbon	75,000 00

COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA

225	Administration de la Commission géologique du Canada et services divers, y compris les dépenses du Comité consultatif national sur les recherches en sciences géologiques	156,527 00
	Études géologiques, y compris un montant de $2,500 à titre de part du Canada dans les frais du Comité des ressources minérales et de la géologie, Londres—	
226	Administration, fonctionnement et entretien	1,414,173 00
227	Construction ou acquisition de nouveau matériel	154,500 00

DIVISION DES LEVÉS ET DE LA CARTOGRAPHIE

228	Administration de la division des levés et de la cartographie	39,255 00
	Levés topographiques, y compris les dépenses de la Commission canadienne des noms géographiques—	
229	Administration, fonctionnement et entretien	1,367,946 00
230	Construction ou acquisition de nouveau matériel	134,000 00
	Service hydrographique du Canada, y compris un montant de $5,750 à titre de part du Canada dans les dépenses du Bureau international d'hydrographie—	
231	Administration, fonctionnement et entretien	1,575,902 00
232	Construction ou acquisition de nouveau matériel	168,916 00
233	Service géodésique du Canada—Administration, fonctionnement et entretien	661,935 00

234	Commission de la frontière internationale—Administration, fonctionnement et entretien	59,274 00
235	Levés officiels et cartes aéronautiques—Administration, fonctionnement et entretien, y compris une subvention de $350 à l'Institut canadien des arpenteurs; et les dépenses du jury d'examen des arpenteurs géomètres fédéraux et les honoraires de MM. B. W. Waugh, J. L. Rennie et J. E. R. Ross, membres du jury, et de M. A. W. Cole, secrétaire du jury d'examen	548,907 00
	Établissement et reproduction de cartes—	
236	Administration, fonctionnement et entretien	558,544 00
237	Construction ou acquisition de nouveau matériel . . .	135,335 00
	DIVISION DE LA GÉOGRAPHIE	
238	Division de la géographie—Administration, fonctionnement et entretien	240,711 00
	OBSERVATOIRES FÉDÉRAUX	
	Observatoire fédéral d'Ottawa, y compris la somme de $500 comme cotisation à l'Union astronomique internationale à titre de sociétaire—	
239	Administration, fonctionnement et entretien . . .	332,148 00
240	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel . . .	118,440 00
241	Observatoire astrophysique fédéral de Victoria (C.-B.)—Administration, fonctionnement et entretien	84,340 00
	GÉNÉRALITÉS	
242	Versements au Corps d'aviation royal canadien et aux sociétés commerciales pour photographie aérienne et acquittement des dépenses du comité interministériel des levés topographiques aériens	1,340,000 00

Le JEUDI, 21 juin 1951.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

255	Administration centrale	$ 869,901 00
	SERVICES DE LA SANTÉ NATIONALE	
	Services d'hygiène	
256	Administration	115,726 00
257	Quarantaine et léproserie	289,391 00
258	Service médical des immigrants	736,367 00
259	Traitement des marins malades	584,111 00
260	Subventions aux institutions d'aide aux marins, selon les sommes indiquées au détail des affectations	2,600 00
	Laboratoire d'hygiène—	
261	Fonctionnement et entretien	368,185 00

262	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	75,000 00
263	Génie sanitaire	147,576 00
264	Hygiène industrielle	170,085 00
265	Service de santé des fonctionnaires fédéraux	233,247 00
266	Épidémiologie	40,832 00
267	Aliments et drogues	815,546,00
268	Spécialités pharmaceutiques	25,515 00
269	Bureau des stupéfiants	159,914 00
	Services de santé des Indiens et des Esquimaux—	
270	Direction et entretien	9,875,630 00
271	Construction et acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	1,609,000 00
272	Subvention à l'hôpital de Squamish (C.-B.) pour Indiens et Esquimaux	30,000 00
	Services techniques spéciaux—	
273	Hygiène alimentaire	144,069 00
274	Hygiène maternelle et infantile	87,308 00
275	Lutte antivénérienne	32,218 00
276	Hygiène dentaire	43,414 00
277	Plans d'hôpitaux et service de consultation	24,286 00
278	Hygiène mentale	50,610 00
279	Lutte contre la cécité	32,328 00
280	Service médical de l'aviation civile	29,087 00
281	Études sur l'assurance-santé et administration des subventions générales à l'hygiène	72,409 00

Subventions générales à l'hygiène

282	Subventions générales à l'hygiène aux provinces selon les montants apparaissant au détail des affectations, et moyennant les conditions conformes aux règlements édictés par le Gouverneur en conseil, y compris l'autorisation, nonobstant l'article 29 de la Loi du revenu consolidé et de la vérification, de prendre pour l'année courante des engagements n'excédant pas un montant total de $35,302,238	25,000,000 00
	Subventions spéciales à l'hygiène—	
	Subventions à des organismes d'hygiène—	
283	Conseil national canadien d'hygiène mentale	10,000 00
284	Ligue canadienne de santé	10,000 00
285	Association canadienne de la santé	5,000 00
286	Institut national canadien des aveugles	45,000 00
287	Association canadienne-française des aveugles	6,000 00
288	Institut Nazareth de Montréal	4,050 00
289	*Montreal Association for the Blind*	4,050 00
290	Association canadienne contre la tuberculose	20,250 00
291	*Victorian Order of Nurses*	13,100 00
292	Association ambulancière St-Jean	10,000 00
293	Société canadienne de la Croix-rouge	10,000 00
294	*Canadian Paraplegic Association*	15,000 00

SERVICES DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

295 Administration 30,696 00

Allocations familiales—

296 Administration 2,004,289 00

Pensions de vieillesse et pensions de cécité—

297 Administration 83,859 00

Aptitude physique nationale—

298 Administration 68,240 00
299 Aide aux provinces 82,214 00
300 Aide aux écoles de service social 100,000 00
301 Subvention au Conseil canadien du bien-être social 16,000 00

TRAVAUX PUBLICS

335 Administration centrale 475,765 00

DIVISION DE L'ARCHITECTURE

336 Administration 471,308 00
337 Ottawa—Entretien et service des édifices et terrains fédéraux, y compris loyers, réparations, ameublement, chauffage, etc., et autorisation d'engagements pour les années à venir au montant de $500,000 .... 9,282,534 00
338 Entretien et service des édifices et terrains fédéraux, situés ailleurs qu'à Ottawa, y compris loyers, réparations, ameublement, chauffage, etc., et autorisation d'engagements pour les années à venir au montant de $800,000 .... 15,661,008 00

Acquisition, construction et amélioration d'édifices publics—

Construction, acquisition, réparation et amélioration importantes, préparation de plans et achat d'emplacements, relativement aux édifices publics mentionnés au Détail des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut diminuer et augmenter les montants, dans les cadres de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—

339 Terre-Neuve 560,000 00
340 Nouvelle-Écosse 278,000 00
341 Île du Prince-Édouard 380,000 00
342 Nouveau-Brunswick 1,639,000 00

Le VENDREDI, 22 juin 1951.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

535 Administration centrale .... $ 2,208,070 00
536 Administration régionale 2,672,171 00
537 Division du bien-être des anciens combattants 3,288,364 00

	Division des traitements—	
538	Maintien des hôpitaux et administration	36,249,295 00
539	Travaux de recherches médicales et cours d'instruction	375,000 00
540	Construction d'hôpitaux, améliorations, nouvel outillage et achat de terrains	4,217,900 00
	Division de la prothèse—	
541	Fourniture, fabrication et administration	1,018,130 00
	Commission canadienne des pensions—	
542	Frais d'administration, y compris suppléments annuels de traitement de $2,000 pour le président de la Commission canadienne des pensions, et de $1,000 pour tous les commissaires, y compris les commissaires *ad hoc,* en plus des traitements prévus par le ch. 157, S.R., modifié	2,144,434 00
543	Bureau des vétérans	490,177 00
544	Commission des allocations aux anciens combattants—Administration	187,268 00
545	Assurance des anciens combattants	88,367 00
	PENSIONS ET AUTRES INDEMNITÉS	
546	Pensions pour invalidité et décès, y compris les pensions accordées sous l'autorité de l'arrêté en conseil C.P. 45/8848 du 22 novembre 1944, ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État, sous réserve de la Loi des pensions	97,105,000 00
547	Concession spéciale de pensions concernant Terre-Neuve	30,000 00
548	Allocations aux anciens combattants	26,585,000 00
549	Fonds de secours (Allocations aux anciens combattants)	850,000 00
550	Assistance-chômage	50,000 00
551	Allocations d'hospitalisation et autres	3,100,000 00
552	Récompenses pour bravoure—Deuxième guerre mondiale	18,000 00
	VERSEMENTS DIVERS	
553	Indemnisation pour accidents du travail	180,000 00
554	Caisse des frais funéraires	135,000 00
555	Gratification à la Légion canadienne	9,000 00
	ÉTABLISSEMENTS DE SOLDATS ET LOI SUR LES TERRES DESTINÉES AUX ANCIENS COMBATTANTS	
556	Administration: Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, établissement de soldats et établissement de familles britanniques	4,606,624 00
557	Entretien de propriétés relevant de l'Administration de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, y compris les dépenses afférentes à des travaux de recherches techniques et autres qui n'ajoutent aucune valeur tangible à la propriété immobilière; taxes, assurance et entretien des services d'utilité publique	80,000 00
558	Paiement d'allocations aux anciens combattants établis sur des terres provinciales en vertu d'ententes conclues avec les gouvernements provinciaux sous le régime de l'article 35 de la Loi de 1942 sur les terres destinées	

	aux anciens combattants, modifiée, et paiement d'allocations aux anciens combattants établis sur des terres fédérales, en conformité d'une entente conclue avec le ministre des Ressources et du Développement économique sous le régime de l'article 35 de la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants, modifiée	1,100,000 00
559	Paiement d'allocations aux anciens combattants indiens établis sur des terres comprises dans des réserves indiennes, en vertu de l'article 35A de la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants, modifiée	300,000 00
560	Versement destiné à réduire les montants que les colons établis sous le régime de la Loi d'établissement de soldats doivent encore au Directeur de l'établissement de soldats sur leurs propriétés dont les titres sont détenus par le Directeur, jusqu'à concurrence de montants conformes à la capacité de production des propriétés et à la faculté de ces colons d'acquitter leur dette envers le Directeur, sous le régime de règlements approuvés par le Gouverneur en conseil	150,000 00
561	Autorisation et exécution de travaux de réparation nécessaires, devant être approuvés par le Gouverneur en conseil, sur des propriétés construites en vertu de contrats particuliers à prix ferme et vendues sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, afin de rectifier des défectuosités dont ni l'ancien combattant ni l'entrepreneur ne peuvent être tenus financièrement responsables, et exécution de tous autres travaux qui s'imposent sur d'autres propriétés afin de sauvegarder l'intérêt que le Directeur y possède	15,000 00
562	Autorisation et exécution, sous réserve de l'approbation du Gouverneur en conseil dans chaque cas, des travaux de réparation nécessaires aux maisons construites et aux services aménagés en vertu du programme de construction de 1945	34,400 00
	SERVICES PROVISOIRES	
563	Prestations de réadaptation consécutives à la libération, y compris les cours de formation donnés aux marins marchands et aux pêcheurs en eau salée titulaires d'une pension	6,412,500 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

Établissement de soldats et Loi sur les terres destinées aux anciens combattants

570	Protection des garanties (Établissement de soldats) et remboursements des excédents aux anciens combattants	25,000 00
571	Achat de terres et améliorations permanentes; coût des améliorations permanentes à effectuer; dégrèvement des propriétés; animaux de ferme et outillage; remboursement de surplus aux anciens combattants (article 19); et protection des garanties sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants	23,685,000 00

AGRICULTURE

Services des marchés

33	Économie agricole	510,433 00
34	Produits laitiers..	716,839 00
35	Subventions et allocations aux entrepôts frigorifiques en vertu de la Loi des installations frigorifiques, selon les montants mentionnés au détail des affectations ..	535,707 00
36	Fruits, légumes, produits de l'érable et miel, y compris une subvention de $5,000 au Conseil canadien d'horticulture..	1,082,525 00
37	Animaux de ferme et leurs produits..	1,283,653 00

Le samedi, 23 juin 1951.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

AGRICULTURE

Services des marchés

38	Organisation du marché des produits agricoles, y compris les nominations temporaires qui peuvent être nécessaires nonobstant les dispositions de la Loi du service civil, le montant affecté à cette fin ne devant pas dépasser $6,000	$ 100,000 00

Services provisoires

39	Aide au transport des céréales de provende de l'Ouest ..	4,500,000 00
40	Aide au transport de la chaux pour l'amendement du sol	435,000 00
41	Primes à la qualité sur les porcs abattus des catégories supérieures et frais d'administration	5,536,000 00

Crédits spéciaux

42	Subventions pour encourager l'amélioration du fromage et des fromageries	1,100,000 00
43	Aide pour le remplacement du matériel de fabrication des produits de l'érable	500,000 00
44	Pour aider à construire des entrepôts à pommes de terre en vertu des règlements que le Gouverneur en conseil approuvera	50,000 00
45	Loi sur le rétablissement agricole des Prairies et l'emmagasinage de l'eau	3,000,000 00
46	Projets importants d'irrigation et de conservation des eaux dans les provinces des Prairies	6,406,985 00
47	Application de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies	516,344 00
48	Protection, asséchement et mise en valeur de terres en Colombie-Britannique aux conditions que peut approuver le Gouverneur en conseil	404,592 00
49	Protection et asséchement de terrains; défrichement et colonisation de nouveaux terrains aux conditions que peut approuver le Gouverneur en conseil	250,000 00
50	Loi sur l'utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes	800,000 00
51	Frais d'administration, Loi de 1944 sur le soutien des prix agricoles	91,051 00

Le MARDI, 26 juin 1951.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

TRANSPORTS

B—GÉNÉRALITÉS

COMMISSION DES TRANSPORTS DU CANADA

	Commission des transports du Canada—	
529	Administration, fonctionnement et entretien	681,220 00

COMMISSION MARITIME CANADIENNE

530	Administration	166,799 00
531	Subventions aux navires à vapeur, selon le détail des affectations	3,779,875 00
532	Aide aux long-courriers battant pavillon canadien . . .	375,000 00

CONSEIL DES PORTS NATIONAUX

533 Avances au Conseil des ports nationaux, sous réserve des dispositions de l'article 29 de la Loi sur le Conseil des ports nationaux, pour payer les dépenses applicables à l'année civile 1951, comme suit:

Dépenses de reconstruction et immobilisations—		
Halifax	$1,243,000 00	
Québec	22,000 00	
Port-Colborne	112,000 00	
Churchill	161,000 00	
Imprévus et divers	200,000 00	
		1,738,000 00

534	Paiement au Conseil des ports nationaux du montant ci-après mentionné qui sera affecté au déficit d'exploitation du port de Churchill en l'année civile 1951 (intérêts sur avances de l'État et dépréciation des ouvrages durables non compris)	128,800 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

TRANSPORTS

Services de l'air

568	Création d'un fonds automatiquement renouvelable destiné à l'achat de matériaux et fournitures à conserver dans les approvisionnements du Réseau de communications du Nord-Ouest afin d'être utilisés à des travaux de premier établissement comme à des travaux d'entretien	100,000 00

Conseil des ports nationaux

569 Avances au Conseil des ports nationaux, sous réserve des dispositions de l'article 29 de la Loi sur le Conseil des ports nationaux, en vue d'acquitter les dépenses de l'année civile 1951 pour l'un ou l'ensemble des comptes suivants:

Dépenses de reconstruction et immobilisations—
Montréal $1,279,968 00
Vancouver .. .. $ 150,000 00

$1,429,968 00
Moins: montant à débourser à même le Fonds de remplacement, $203,000 00 .. .. 1,226,968 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1951-1952

TRANSPORTS

A—Ministère

794 Administration—Crédit supplémentaire 70,779 00

Services des canaux

Services des canaux—
795 Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire 155,000 00
796 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire 1,489,597 00
797 Dépenses relatives aux levés et investigations sur le chenal maritime du St-Laurent—Crédit supplémentaire 5,000 00

Services de la marine

Vapeurs des services de la Marine—
798 Exploitation, entretien et réparation 320,355 00
799 Construction ou acquisition de navires et de nouveau matériel—Capital—Crédit supplémentaire 139,500 00

Aides à la navigation—
800 Administration, exploitation et entretien—Crédit supplémentaire 60,000 00

Services nautiques—
801 Exploitation et entretien, y compris subventions et contributions selon le détail des affectations; récompenses pour sauvetage de vies humaines de navires en détresse; subventions versées aux compagnies de sauvetage et remboursement des dépenses, y compris les dépenses réservées faites à l'égard de marins canadiens en détresse (expr. définie à l'art. 296 de la Loi de la marine marchande du Canada)—Crédit supplémentaire 27,765 00

Service du pilotage—
802 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages et nouveau matériel 119,500 00

Chenal maritime du St-Laurent—
803 Administration, exploitation et entretien—Crédit supplémentaire 500,000 00

804 Somme requise pour remplacer machines et matériel détruits par un incendie en mai 1950, à l'École d'Arts et Métiers de Rimouski, (P.Q.):
Coût brut estimatif $150,950

Moins: montant de l'assurance, sur les machines et le matériel détruits, que le ministère est par les présentes autorisé à payer à même le compte d'ordre du ministère des Transports aux fins du présent crédit . . . . 60,000 — 90,950 00

SERVICES DES CHEMINS DE FER ET DES NAVIRES À VAPEUR

Chemins de fer de l'État—

805 Construction de nouvelles installations de quai et de terminus à Port-aux-Basques (T.-N.)—Capital—Crédit supplémentaire 500,000 00

806 Frais d'expertises de biens du chemin de fer de Terre-Neuve remis aux chemins de fer Nationaux du Canada 15,000 00

SERVICES DE L'AIR

Division des télécommunications

Voies aériennes et aéroports—Services de radio-aéronautique—

807 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Capital—Crédit supplémentaire 494,000 00

Loi sur la radio et règlements d'exécution—

808 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire 57,700 00

Réseau de communications du Nord-Ouest—

809 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Capital—Crédit supplémentaire 131,254 00

Division de la météorologie

Services météorologiques—

810 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire 14,000 00

Division de l'aviation civile

Voies aériennes et aéroports—

811 Contrôle de la circulation sur les voies aériennes et les aéroports—Crédit supplémentaire 82,018 00

Services de construction—

812 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Capital—Crédit supplémentaire 629,400 00

813 Sous réserve de l'approbation du Gouverneur en conseil, contributions destinées à aider les municipalités, à aménager et améliorer des aéroports quand elles en ont fourni l'emplacement—Crédit supplémentaire . . 15,000 00

814 Contributions, selon le détail des affectations, versées à d'autres gouvernements ou organisations internationales pour l'exploitation et l'entretien d'aéroports et d'installations de navigation aérienne et de voies aériennes—Crédit supplémentaire 17,210 00

815 Contribution aux frais de la construction d'une bande d'atterrissage dans le district de Goldfields (Sask.), pourvu que l'*Eldorado Mining and Refining Limited* s'engage par un accord avec Sa Majesté à fournir l'emplacement et à se charger de la construction 80,000 00

B—GÉNÉRALITÉS

COMMISSION MARITIME CANADIENNE

816 Subventions aux navires à vapeur pour cabotage, selon le détail des affectations—Crédit supplémentaire 8,000 00

817 Subventions aux long-courriers pour services—Océan Pacifique—

Faisant la navette entre le Canada, la Nouvelle-Zélande et l'Australie. En outre, la Commission maritime canadienne est autorisée ici à agir au nom de l'un ou l'autre des Gouvernements de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande ou des deux, pour assurer ces services par contrat, si elle en est priée ou autorisée par l'un des deux ou les deux 166,667 00

La Chambre se forme de nouveau en comité des voies et moyens.

(*En comité*)

Résolu,—Que, pour faire face aux subsides alloués à Sa Majesté au compte de certaines dépenses du service public pour l'année financière expirant le 31 mars 1952, les sommes de un milliard huit cent cinquante deux millions neuf cent soixante quinze mille soixante sept dollars ($1,852,975,067), et cent quatre vingt quinze millions cent soixante douze mille cent quatre-vingt dollars ($195,172,180), respectivement, soient attribuées à même le Fonds du revenu consolidé du Canada.

Résolution à rapporter.

Avec la permission de la Chambre, ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée, le comité des voies et moyens devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Garson, pour M. Abbott, obtient alors la permission de présenter le Bill nº 406, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1952, qui est lu la première fois.

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont passé le bill suivant:

Bill n° 406, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1952.

Un message est reçu de l'honorable R. L. Kellock, juge de la Cour suprême du Canada, agissant comme député de Son Excellence l'Administrateur, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement à la salle du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend à la salle du Sénat;

Et au retour;

M. l'Orateur rapporte que Son Honneur l'honorable député de Son Excellence l'Administrateur, a bien voulu donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:

Loi modifiant la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or.

Loi ayant pour objet de modifier la Convention sur les ressources naturelles du Manitoba.

Loi sur l'accord relatif aux impôt sur le revenu, conclu entre le Canada et la Suède et signé à Ottawa le six avril mil neuf cent cinquante et un.

Loi sur la convention et le protocole entre le Canada et la France, signés à Paris le seize mars 1951, en matière de droits de mutation par décès.

Loi sur la convention conclue entre le Canada et la France et signée, à Paris, le seize mars 1951, relativement aux impôts sur le revenu.

Loi concernant la Compagnie des Prêts et Finance Industrielle.

Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Loi concernant la Société de bienfaisance slovaque du Canada.

Loi constituant en corporation "Co-operative Fire and Casualty Company".

Loi constituant en corporation la Compagnie d'Assurance Missisquoi et Rouville.

Loi concernant les chemins de fer nationaux du Canada et autorisant l'acquisition du chemin de fer de la Compagnie de chemin de fer, d'éclairage et de force motrice de Québec.

Loi ayant pour objet de modifier la Convention sur les ressources naturelles de l'Alberta.

Loi ayant pour objet de modifier la Convention sur les ressources naturelles de la Saskatchewan.

Loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne de chemin de fer depuis Sherridon jusqu'à Lynn-Lake, dans la province du Manitoba.

Loi modifiant la Loi de la Cour suprême.

Loi constituant en corporation la Corporation Catholique Épiscopale Ukrainienne de Saskatchewan.

Loi concernant la poste au Canada.

Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu.

Loi sur les Chemins de fer nationaux du Canada, en vue du remboursement d'obligations financières échues, arrivant à échéance et rachetables par anticipation.

Loi constituant en corporation "The Great Lakes Reinsurance Company".

Loi modifiant la Loi sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants.

Loi concernant les avantages destinés aux membres des forces canadiennes.

Loi ayant pour objet de modifier la Loi des pensions et d'en changer le titre.

Loi modifiant la Loi sur l'assurance des anciens combattants.

Loi modifiant la Loi de l'assurance des soldats de retour au pays.

Loi concernant les subventions aux municipalités.

Loi concernant "The Trust and Loan Company of Canada".

Loi visant les allocations aux aveugles.

Loi autorisant la prestation de fonds pour couvrir des dépenses d'établissement effectuées et des dettes de capital contractées par le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada pendant l'année civile 1951, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada.

Loi modifiant la Loi de la Commission du district fédéral, 1927.

Loi modifiant la Loi de 1946 sur les juges.

Loi modifiant la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies.

Loi pourvoyant à l'assistance-vieillesse.

Loi modifiant la Loi des élections fédérales, 1938.

Loi établissant des normes nationales pour les produits laitiers et réglementant le commerce interprovincial et international de ces produits.

Loi modifiant le Code criminel.

Loi pour faire droit à Ellen Agnes Evans Boisvert.

Loi pour faire droit à Muriel Bruce Higgins Greenleaf.

Loi pour faire droit à Réal Lévesque.

Loi pour faire droit à Mary Ruth Langlois Michael.

Loi pour faire droit à Betty Roseman Feigelman.

Loi pour faire droit à Rachel Aizer Forman

Loi pour faire droit à Roméo Paradis.

Loi pour faire droit à Joseph-Arthur Neveu.

Loi pour faire droit à Kathleen Harrington Courcy.

Loi pour faire droit à Anna Goralcyk Jurewicz.

Loi pour faire droit à Colette Clément Carrières.

Loi pour faire droit à Bertha Barbara Bishop Wheatley.

Loi pour faire droit à Carl Marius Nielsen.

Loi pour faire droit à Doris Eileen Rowe Brenan Stavert.

Loi pour faire droit à Gertrude Job Fraser.

Loi pour faire droit à Ruth Fishman Wynn.

Loi pour faire droit à Beatrice Vida Harriett Hunnisett Glenday.

Loi pour faire droit à Salfeda Busko Williams.

Loi pour faire droit à Margaret Isobel Barnett.

Loi pour faire droit à Thelma Rosenberg Schwarz Bard.

Loi pour faire droit à Rollande-Cécile Larocque Duquette.

Loi pour faire droit à Etta Smolkin Shapiro.

Loi pour faire droit à Jeanne Wigdor Millman.

Loi pour faire droit à Capitola Jodoin Ranger.

Loi pour faire droit à Gaston Deguire.

Loi pour faire droit à Jean Troster Fink.

Loi pour faire droit à Rae Goldstein White.

Loi pour faire droit à Phyllis Eileen Paris Gibson.

Loi pour faire droit à Lorraine Colville Watson Anderson.

Loi pour faire droit à Edward Stanley Darby.

Loi pour faire droit à Bernard Kenneth McCormack

Loi pour faire droit à Mansell Reginald Jacques.

Loi pour faire droit à Julia Starr Melnick.

Loi pour faire droit à William Alfred Jameson.

Loi pour faire droit à Jean-Camille-Antoine Coutu.
Loi pour faire droit à Mary Jenner Watkins.
Loi pour faire droit à Geraldine Mae Cuffe Kennedy.
Loi pour faire droit à Lucille Ida Fenlon Ashmore.
Loi pour faire droit à Ela Raizman.
Loi pour faire droit à Julia Saad Shagory.
Loi pour faire droit à Lottie Aileen Wright Robinson.
Loi pour faire droit à Arthur David Prosser.
Loi pour faire droit à Edmund Vaughan Stewart.
Loi pour faire droit à Marie-Madeleine-Clémence McKenzie Caron.
Loi pour faire droit à Meinerth Aage Arsvold Wick.
Loi pour faire droit à Myrtle Louise Vassel Evans.
Loi pour faire droit à Margo Clare McManus McKeown.
Loi pour faire droit à Eli Wilson Jewer.
Loi pour faire droit à Beulah Nellie Elliot.
Loi pour faire droit à Terez Baranyai Jekkel, autrement connue sous le nom de Therese Baranyai Jekkel.
Loi pour faire droit à Andrew Krilyk.
Loi pour faire droit à Harold Dimond Parsons.
Loi pour faire droit à Peter Seniw.
Loi pour faire droit à Dorothy Agnes Bell Bissonnette.
Loi pour faire droit à Gertrude Banner Jones.
Loi pour faire droit à Selma Schenker Wyler.
Loi pour faire droit à Frances Helen Shulman Cohen.
Loi pour faire droit à Agnes Mary Binnie Bullock.
Loi pour faire droit à Marie-Rose-Berthe Bernard Greco.
Loi pour faire droit à Paul-Émile Le Blanc.
Loi pour faire droit à Taras Pieluch.
Loi pour faire droit à Joyce Margaret Wright Roxburgh.
Loi pour faire droit à Elsie Mary Harrop Cameron.
Loi pour faire droit à Anna Kirk Rosborough Finlayson.
Loi pour faire droit à Marie-Madeleine-Pauline Parent Bjarnason.
Loi pour faire droit à Mona Patricia Kiddie Heaney.
Loi pour faire droit à Irmgard Magdalena Hetzel Lichtenstein.
Loi pour faire droit à Anna Boronow Walter.
Loi pour faire droit à Ann Smith Couldrey.
Loi pour faire droit à Phoebe Ross Kidd.
Loi pour faire droit à Alice Ann Gordon Lewis.
Loi pour faire droit à Evelyn Serchuk Desjardins.
Loi pour faire droit à Vivian June Pomeroy Walker.
Loi pour faire droit à Vivian Edna Bartlett Tribe.
Loi pour faire droit à Jeannine Lafleur Leatherdale.
Loi pour faire droit à Bertram Kenneth Kidman.
Loi pour faire droit à Louis Elie Yon.
Loi pour faire droit à Doris Mary Thompson Lummis.
Loi pour faire droit à Estelle Tétreau Latour.
Loi pour faire droit à Mona Fern Barton Kirkman.
Loi pour faire droit à Addie Jane Monica Wright Brock.
Loi pour faire droit à Evelyn Maria Bianchi Lippiatt.
Loi pour faire droit à Léon-Simon Marchand.
Loi pour faire droit à Ruth Helen Findlay Paterson Priestman.
Loi pour faire droit à Ilse Helen Kneutgen Jorgensen.
Loi pour faire droit à Howard Wesley Bartlett.
Loi pour faire droit à Stephanos Katinoglou.

Loi pour faire droit à Yetta Handler Meller.
Loi pour faire droit à Raymond Landry.
Loi pour faire droit à Lloyd William Lane.
Loi pour faire droit à Lovannez Chartrand Dinelle.
Loi pour faire droit à Sophie Kotsos Moscoutis.
Loi pour faire droit à Mae Kert Sigman.
Loi pour faire droit à Sarah Jane Greeley Smith.
Loi pour faire droit à John Cook Donaldson.
Loi pour faire droit à Cecily Chandler Troop.
Loi pour faire droit à Doris May Thompson Ewaldt.
Loi pour faire droit à Laurette Trudel Charland.
Loi pour faire droit à William Stevenson Greenshields.
Loi pour faire droit à Clare Kent Gerrie Jorgensen.
Loi pour faire droit à Beatrice Watson Bell.
Loi pour faire droit à Marion Cruickshank MacArthur.
Loi pour faire droit à Annie Mendelson Teitelbaum.
Loi pour faire droit à Gwendoline Mary Teresa Sullivan Duddridge.
Loi pour faire droit à Jane Stirling Stephens.
Loi pour faire droit à Mavis Elizabeth Thomas Wrathall.
Loi pour faire droit à Ida Courland Rubin Flesch.
Loi pour faire droit à Yvonne Winifred Kathleen Walker Andrews.
Loi pour faire droit à Elizabeth Cochrane Aitchison Lalonde.
Loi pour faire droit à Violet Taylor Carey.
Loi pour faire droit à Julia Saykaly Hajaly.
Loi pour faire droit à Doris Auclair Gingras.
Loi pour faire droit à Georges Paquin.
Loi pour faire droit à Marion Agnès Kelsch Cleghorn.
Loi pour faire droit à Marie-Laure-Jacqueline Patenaude Racine.
Loi pour faire droit à Muriel Edna Glass Fryer.
Loi pour faire droit à Emma Laronde Bell, parfois connue sous le nom de Emma DeLaronde Bell.
Loi pour faire droit à Birute Elena Vaitkunaite Akstinas.
Loi pour faire droit à George Keith Henderson.
Loi pour faire droit à Joseph-Alfred Sabourin.
Loi pour faire droit à Sarah Kamichik Coviensky.
Loi pour faire droit à Yvette Marsan Valiquette, autrement connue sous le nom de Marie-Fernande-Yvette Marsan Valiquette.
Loi pour faire droit à Margaret Elizabeth McIntyre Williams.
Loi pour faire droit à Mildred Ann Sinclair Allen.
Loi pour faire droit à Gabrielle Robert Malette.
Loi pour faire droit à Archibald Kenneth MacLean.
Loi pour faire droit à Marion Evelyn Peak Collins.
Loi pour faire droit à John Brock Short.
Loi pour faire droit à Joseph Duchesne.
Loi pour faire droit à Eugenie Marjorie Ross Finley.
Loi pour faire droit à Helen Marion Peacock Rondeau.
Loi pour faire droit à Ruth Mary Halsey Shaw.
Loi pour faire droit à Rodolphe Boisjoly.
Loi pour faire droit à Theresa Verna Brisson Humphreys.
Loi pour faire droit à Dorothy Shapiro Ram.
Loi pour faire droit à Ivy Grace Barnsdale Moore.
Loi pour faire droit à Dorothy Chaffee Caduc.
Loi pour faire droit à Flora Muriel Crane Keane.
Loi pour faire droit à Opal Jean Ellis Pike.
Loi pour faire droit à Elphège Fournier.
Loi pour faire droit à Marie-Elizabeth-Rose-Ange Cousineau Brousseau.

Et qu'il s'est alors adressé à Son Honneur le député de Son Excellence l'Administrateur dans les termes suivants:

"QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR:

"Les Communes du Canada ont voté les subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public.

"Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:

"Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1952".

"Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner."

Et qu'à ce bill la sanction royale a été proclamée par le greffier du Sénat, par ordre du député de Son Excellence l'Administrateur, dans les termes suivants:

"Au nom de Sa Majesté, le très honorable député de Son Excellence l'Administrateur remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Sur motion de M. St-Laurent, la Chambre s'ajourne alors, à sept heures quarante minutes du soir, au mardi 9 octobre 1951 à onze heures de l'avant-midi, à moins qu'il n'en soit autrement ordonné, conformément aux dispositions de l'ordre spécial adopté le mercredi 27 juin 1951.

N° 105

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 9 OCTOBRE 1951

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. l'Orateur fait part à la Chambre de la lettre suivante qu'il a reçue:

HÔTEL DU GOUVERNEMENT

OTTAWA

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Le 22 septembre 1951.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable Thibaudeau Rinfret, agissant en qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat, à onze heures trente minutes de l'avant-midi, le mardi 9 octobre, afin de proroger la quatrième session du vingt et unième parlement.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Le secrétaire adjoint du Gouverneur général,
J. F. DELAUTE.

L'honorable Orateur
de la Chambre des communes,
Ottawa.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'au cours de l'ajournement le greffier de la Chambre a reçu du directeur général des élections les certificats et déclarations d'élection des députés suivants:

M. Gordon Churchill, dans le district électoral de Winnipeg-Sud-Centre.

M. J. Angus MacLean, dans le district électoral de Queens.

M. Howard Meeker, dans le district électoral de Waterloo-Sud.

M. Walter Dinsdale, dans le district électoral de Brandon.

CANADA

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Au Greffier de la Chambre des communes:

Les présentes certifient que, en vertu d'un bref, daté du huitième jour de mai 1951 et adressé à T. H. Moore, de Winnipeg, dans la province du Manitoba, en vue de l'élection d'un député devant représenter à la Chambre des communes du Canada le district électoral de Winnipeg-Sud-Centre, aux lieu et place de Ralph Maybank, démissionnaire, Gordon Churchill, avocat, 896, Palmerston Avenue, Winnipeg (Manitoba), a été déclaré élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office, à Ottawa, ce onzième jour de juillet 1951.

N. CASTONGUAY (L.S.),
Directeur général des élections

CANADA

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Au Greffier de la Chambre des communes:

Les présentes certifient que, en vertu d'un bref, daté du huitième jour de mai 1951 et adressé à Gilbert A. Gaudet, de Charlottetown, dans la province de l'Île du Prince-Édouard, en vue de l'élection d'un député devant représenter à la Chambre des communes du Canada le district électoral de Queens, aux lieu et place de James Lester Douglas, décédé, J. Angus MacLean, cultivateur, Beatons' Mills (Île du Prince-Édouard), a été déclaré élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office, à Ottawa, ce onzième jour de juillet 1951.

N. CASTONGUAY,
Directeur général des élections

CANADA

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Au Greffier de la Chambre des communes:

Les présentes certifient que, en vertu d'un bref, daté du huitième jour de mai 1951 et adressé à W. C. Woods, de Preston, dans la province d'Ontario, en vue de l'élection d'un député devant représenter à la Chambre des communes du Canada le district électoral de Waterloo-Sud, aux lieu et place de Karl K. Homuth, décédé, Howard Meeker, joueur de hockey professionnel, New-Hamburg (Ontario), a été déclaré élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office, à Ottawa, ce onzième jour de juillet 1951.

N. CASTONGUAY (L.S.),
Directeur général des élections

CANADA

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Au Greffier de la Chambre des communes:

Les présentes certifient que, en vertu d'un bref, daté du huitième jour de mai 1951 et adressé à Robert A. Clement, de Brandon, dans la province du Manitoba, en vue de l'élection d'un député devant représenter à la Chambre des communes du Canada le district électoral de Brandon, aux lieu et place de James E. Matthews, décédé, Walter Dinsdale, professeur d'école secondaire, 461, 11th Street, Brandon (Manitoba), a été déclaré élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office, à Ottawa, ce seizième jour de juillet 1951.

N. CASTONGUAY (L.S.),
Directeur général des élections

Les députés suivants, ayant au préalable prêté le serment prescrit par la loi et signé le rôle qui le contient, prennent leur siège en Chambre:

M. Gordon Churchill, du district électoral de Winnipeg-Sud-Centre.
M. J. Angus MacLean, du district électoral de Queens.
M. Howard Meeker, du district électoral de Waterloo-Sud.
M. Walter Dinsdale, du district électoral de Brandon.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'au cours de l'ajournement il a reçu la démission de M. Arthur LeRoy Smith de député du district électoral de Calgary-Ouest.

Et qu'en conséquence il a transmis son mandat au Directeur général des élections afin qu'il émette un nouveau bref d'élection dans ledit district electoral.

DISTRICT ÉLECTORAL DE CALGARY-OUEST

CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

Ottawa, le 5 juillet 1951.

L'Honorable Ross Macdonald,
Orateur de la Chambre des communes du Canada,
Ottawa (Ontario).

Cher Monsieur l'Orateur,

Vu l'état de ma santé, je me vois forcé, à mon très grand regret, de donner ma démission de député de Calgary-Ouest à la Chambre des communes.

J'espère que vous accepterez cette lettre à cet effet. D'après les meilleurs renseignements que je possède, la lettre est dûment signée et elle est attestée par deux députés.

Croyez à ma considération distinguée,

A. L. SMITH, M.P. (L.S.)

Témoin:
D. S. HARKNESS, M.P.

Témoin:
FRANK E. LENNARD, M.P.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu une communication de M. P. H. Spaak, président de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, invitant le Parlement canadien à se faire représenter par des observateurs à la seconde partie de la présente session de l'Assemblée, qui débutera à Strasbourg le 15 octobre.

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre,—Rapport sur la vérification des comptes de la Commission du district fédéral pour l'année financière terminée le 31 mars 1951.

Aussi,—Exemplaires des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires publiés dans la partie II de la *Gazette du Canada* les mercredis 11 et 25 juillet, 8 et 22 août, 12 et 26 septembre 1951, conformément aux dispositions de l'article 6 de la Loi sur les règlements, chapitre 50 des Statuts du Canada de 1950 (1re session) (versions anglaise et française).

Aussi,—Résumé des arrêtés en conseil rendus au cours de la période du 1er juin au 30 septembre 1951.

Et aussi,—Copies d'arrêtés en conseil rendus sous le régime de la Loi sur les pouvoirs d'urgence, chapitre 5, Statuts du Canada de 1951, comme il suit:—

Arrêté en conseil C. P. 3417, approuvé le 4 juillet 1951: concernant le règlement des infractions commises par les membres des forces armées avant l'entrée en vigueur du Code de discipline militaire (versions anglaise et française).

Arrêté en conseil C. P. 3484, approuvé le 8 août 1951: concernant l'exploitation, par les États-Unis, de certains postes de radiodiffusion au Canada nonobstant la Loi sur la radiodiffusion (versions anglaise et française).

Arrêté en conseil C. P. 4558, approuvé le 29 août 1951: nommant M. Roy Wilfred Milner, régisseur du Transport, et M. William Jackson Fisher, sous-régisseur du Transport (versions anglaise et française).

Arrêté en conseil C. P. 5122, approuvé le 26 septembre 1951: concernant le pesage des céréales aux élévateurs (versions anglaise et française).

Un message est reçu du très honorable Thibaudeau Rinfret, agissant en qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur, exprimant le désir que la Chambre se rende immédiatement dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend dans la salle du Sénat, alors qu'il plaît au très honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de clore la quatrième session du vingt et unième Parlement du Canada par le discours suivant:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

La population du Canada, tout comme les sujets de Sa Majesté dans d'autres pays, s'est vivement inquiétée de ce que l'état de santé du Roi ait rendu nécessaire une intervention chirurgicale et elle se réjouit de la rapidité avec laquelle progresse le rétablissement du Roi.

Mes Ministres se réjouissent de ce que la situation internationale n'ait pas nécessité la reprise de la session avant la date d'abord fixée à la fin de vos délibérations en juin. La situation internationale reste néanmoins une cause de préoccupation constante pour le Gouvernement.

En Corée, en dépit de discussions prolongées, on n'a pu encore en arriver à une trêve, et les hostilités se poursuivent. Les troupes canadiennes apportent un concours efficace à cette intervention des Nations Unies dont le but est de faire échec à l'agression.

Depuis que vous vous êtes ajournés, on a mis fin par voie de proclamation à l'état de guerre avec l'Allemagne, et l'on a établi des relations diplomatiques normales avec la République fédérale d'Allemagne. Un traité de paix a été signé avec le Japon, que vous serez invités à approuver à une prochaine session.

Bien que les hostilités aient été limitées à des régions restreintes, le Gouvernement est convaincu que seul le renforcement continu de la force conjuguée des nations libres peut assurer la paix générale.

A cette fin, mes Ministres ont bien apprécié la tenue à Ottawa de la toute récente réunion du Conseil de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord. Certains vœux du Conseil devront être examinés à une future session.

Des dispositions sont actuellement à l'étude avec l'Inde et le Pakistan en vue du financement de certains projets à même la participation que vous avez approuvée au plan de Colombo visant le développement économique coopératif du Sud et du Sud-Est de l'Asie.

Vous avez également assuré la participation du Canada au programme de secours et de rétablissement de la Corée, institué par les Nations Unies.

Dès le début de la session, vous avez adopté une mesure destinée à accorder au gouverneur en conseil les pouvoirs supplémentaires qui pourraient être nécessaires afin d'assurer des préparatifs de défense suffisants pour faire face à la période critique résultant de la situation internationale actuelle.

Il a été donné suite à la mesure tendant à l'établissement du ministère de la Production de défense, et le nouveau ministère est en plein fonctionnement.

On élabore avec les gouvernements provinciaux des ententes ayant pour objet de donner suite à la mesure que vous avez adoptée en vue d'assurer le concours fédéral au versement de l'assistance-vieillesse aux personnes âgées de soixante-cinq à soixante-dix ans qui sont dans le besoin. On procède à l'inscription des personnes de plus de soixante-dix ans admissibles à la pension universelle à participation, afin que, le jour où la loi nécessaire aura été adoptée, l'application en soit plus facile.

Vous avez également adopté une mesure distincte touchant les allocations aux aveugles, ainsi que diverses autres mesures étendant les avantages qui découlent de la Charte des anciens combattants et relevant les pensions en faveur de certains groupes d'anciens combattants et des personnes à leur charge.

Vous avez autorisé l'octroi de subventions aux universités et aux établissements d'enseignement supérieur de même rang.

Le droit de pourvoi requis dans le cas des Pétitions de droit a été aboli.

La loi des Indiens a fait l'objet d'une revision complète et la nouvelle loi est maintenant en vigueur. Il y a eu également revision considérable de la loi des Postes.

D'autres mesures ont été adoptées à l'égard des subventions aux municipalités; de la règlementation du crédit au consommateur; du classement des produits laitiers; de l'aménagement d'une ligne de chemin de fer depuis Sherridon jusqu'à Lynn-Lake dans la province du Manitoba; des legs de la maison Laurier et de Kingsmere.

Vous avez modifié, entre autres mesures, la loi sur la citoyenneté canadienne; la loi de la Cour suprême; la loi sur le rétablissement agricole des Prairies; la loi de la Commission du district fédéral; la loi des élections fédérales; la loi des juges; la loi des Territoires du Nord-Ouest; la loi du Yukon; la loi sur la Société centrale d'hypothèques et de logement; la loi nationale sur l'habitation; la loi sur le contrôle des changes; la loi sur la Commission canadienne du blé; la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or; et le Code criminel.

Vous avez approuvé des accords intervenus entre le Canada et la France, et entre le Canada et la Suède, au sujet de l'impôt sur le revenu, ainsi qu'une convention entre le Canada et la France, en matière de droits de mutation par décès.

Membres de la Chambre des communes,

Je vous remercie d'avoir voté les crédits nécessaires aux services publics et pour faire face, dans le domaine de la défense, à des obligations qui atteignent un niveau sans précédent en temps de paix.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Notre population continuera, j'en suis sûr, à prier pour le rétablissement complet de la santé du Roi et à invoquer la bénédiction de la divine Providence pour notre pays, ainsi que pour nos troupes et celles des autres pays qui luttent pour maintenir le règne du droit dans les relations entre nations.

Son Honneur le Président du Sénat dit ensuite:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des commues,

C'est le désir et le plaisir du très honorable Député du Gouverneur général que ce Parlement soit prorogé à plus tard aujourd'hui, pour être tenu en ce lieu; et ce Parlement, en conséquence, est prorogé.

INDEX

DU

QUATRE-VINGT-QUATORZIÈME VOLUME

DES

JOURNAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

(Quatrième session du vingt et unième Parlement)

15 GEORGE VI

A

Accise:

Dépôt du rapport annuel du ministère du Revenu national, contenant les tableaux et relevés relatifs aux revenus de l'accise, pour l'année financière terminée le 31 mars 1950 (versions anglaise et française), 9.—Doc. parl. nº 82 (*imprimé*).

Acte de l'Amérique du Nord britannique:

Motion de M. St-Laurent concernant la présentation d'une adresse à Sa Majesté le Roi demandant qu'il soumette au Parlement du Royaume-Uni un projet de loi tendant à modifier l'Acte de l'Amérique du Nord britannique par l'adjonction de la rubrique et de l'article suivants, immédiatement après l'article quatre-vingt-quatorze: "Pensions de vieillesse, etc.", 346-347.

Actionnaires:

Voy. *Banque d'épargne du Canada.*

Administrateurs des compagnies de l'État:

Sommes versées aux administrateurs des compagnies de l'État à titre de frais, honoraires, etc.: ordre de la Chambre—M. Bryce, 72; dépôt de la réponse, 419.—Doc. parl. nº 117*a*.—Réponse supplémentaire, 501.—Doc. parl. nº 117*d*.

Administration du ministère des Affaires des anciens combattants:

Voy. *Anciens combattants.*

Administration financière du gouvernement du Canada:

Loi pourvoyant à l'administration financière du gouvernement du Canada, à la vérification des comptes publics et au contrôle financier des corporations de la Couronne.—Résolution: présentation, 506; adoption, 611.—Bill nº 401: présentation—M. Abbott, et 1re lecture, 612.

Adresse à Sa Majesté le Roi:

Voy. *Acte de l'Amérique du Nord britannique.*

Adresse en réponse au discours du trône:

L'Orateur communique le texte du discours du trône, 2; motion de M. St-Laurent tendant à la prise en considération du discours du trône et à lui accorder la priorité, 4; motion de M. McMillan tendant à la présentation d'une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, 10; ajournement du débat, 11; reprise du débat, 17; proposition d'amendement de M. Drew (regrettant que le Gouvernement n'ait pas su donner à la nation la direction qui s'imposait, constituer les forces nécessaires, prendre des mesures contre l'inflation, etc.), 17; proposition de sous-amendement de M. Coldwell (regrettant que le Gouvernement ait appuyé une ligne de conduite prématurée en ce qui concerne la résolution qualifiant la Chine d'agresseur, etc.), 18; ajournement du débat, 18; reprise et ajournement du débat, 19, 22, 25; la proposition de sous-amendement, mise aux voix, est rejetée sur division, 25; reprise et ajournement du débat sur la motion d'amendement, 29; proposition de sous-amendement de M. Herridge (ajouter à l'amendement: "la réimposition de la régie des prix, etc.), 30; reprise et ajournement du débat, 34, 36, 39, 43; la proposition de sous-amendement est rejetée au vote de 54 contre 150, 44; proposition de sous-amendement de M. Low (que le Gouvernement n'ait pas su assurer l'exécution d'un programme intégral de préparation à toute éventualité, etc.), 45; ajournement du débat, 45; reprise du débat sur la proposition de sous-amendement, 48, 51; reprise du débat, 64; la proposition de sous-amendement est rejetée au vote de 15 contre 146, 64; la proposition d'amendement est rejetée au vote de 46 contre 115, 65; adoption de la motion principale sur division, 66; motion de M. St-Laurent tendant à faire grossoyer l'adresse et à la présenter à Son Excellence le Gouverneur général, 66; lettre de remerciements à Son Excellence le Gouverneur général pour le vote d'une adresse en réponse au discours du trône, 139.

Aérodromes:

Aérodromes utilisés dans certaines provinces pour fins d'instruction: ordre de la Chambre—M. Kirk (Digby-Yarmouth), 162; dépôt de la réponse, 260.—Doc. parl. nº 169.

Aéronautique:

Dépôt d'un exemplaire de l'arrêté en conseil C.P. 4839 rendu en vertu des dispositions de la Loi de l'aéronautique, 14.—Doc. parl. nº 122*a*.

Loi modifiant la Loi de l'aéronautique.—Bill nº 197: présentation—M. Chevrier, et 1re lecture, 264.

Affaires extérieures:

Dépôt du rapport annuel du ministère des Affaires extérieures pour l'année terminée le 31 décembre 1950 (versions anglaise et française), 103.—Doc. parl. nº 16 (*imprimé*).

Somme globale dépensée pour *a*) l'ameublement, *b*) les tapis, *c*) les appareils électriques, *d*) tous autres articles, *e*) l'ameublement et les accessoires de bureau, achetés par le ministère des Affaires extérieures: ordre de la Chambre—M. Diefenbaker, 464; dépôt de la réponse, 586.—Doc. parl. nº 16*b*.

Voy. aussi *Documents sur la crise coréenne.—Le Canada et les Nations Unies.*

Affaires extérieures (Comité permanent):

Institution du comité, 60; mandat du comité, 62; motion tendant à retirer du comité des subsides, en vue de leur renvoi au comité permanent des Affaires extérieures, certains crédits du budget principal des dépenses de 1951-1952, 347; débat, 347; adoption de la motion, 367; présentation et adoption du 1er rapport, 385; 2e rapport, 489; 3e rapport, 505.

Affichage des bills privés:

Motion de M. Winkler concernant l'affichage des bills privés, 501.

Afrique du Sud:

Voy. *Bois en grume.*

Agassiz:

Voy. *Chemin.*

Agences:

Voy. *Offices.*

Agences de publicité:

Voy. *Touristes.*

Agriculture:

Dépôt du rapport du ministère de l'Agriculture pour l'année financière terminée le 31 mars 1950, 14.—Doc. parl. nº 4 (*imprimé*).

Voy. aussi *Organisation des Nations Unies.—Directeur général de l'Organisation des Nations Unies.—Terre-Neuve.—Sujets britanniques.—Banques.*

Agriculture des Prairies:

Voy. *Assistance à l'agriculture des Prairies.*

Agriculture et colonisation (Comité permanent):

Institution du comité, 57; mandat du comité, 62.

Aide:

Voy. *Graines de semence.*

Aide à l'exploitation des mines d'or:

Loi modifiant la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or.—15 George VI, chapitre 49 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Résolution: présentation, 243; comité plénier, 250; adoption, 251.—Bill nº 194: présentation—M. Prudham, et 1re lecture, 251; 2e lecture, 516; comité plénier (avec des amendements), 516; 3e lecture, 519; adoption au Sénat, 594; sanction royale (le 30 juin 1951), 714.

Voy. aussi *Mines d'or.*

Aide financière:

Aide financière versée à *Massey-Harris Company, John Hepburn, Dominion Radiator Company et Dominion Bridge Company:* ordre de la Chambre M. Noseworthy,—et dépôt immédiat de la réponse, 301, 344.—Doc. parl. nos 176, 176*a*.

Ajournement de la Chambre:

A six heures du soir: 36, 87, 117, 149, 175, 244, 281, 330, 355, 416, 440, 427.

Avant six heures du soir: 7, 11, 19, 30, 48, 493.

Après six heures du soir: 67, 226, 262, 303, 379, 718.

A onze heures du soir: 22, 25, 39, 52, 74, 79, 95, 112, 125, 134, 138, 158, 165, 171, 183, 239, 252, 254, 265, 270, 285, 289, 319, 323, 340, 347, 352, 359, 363, 369, 375, 401, 411, 418, 422, 426, 436, 451, 457, 462, 471, 477, 482, 488, 504, 510, 525, 584, 591, 604, 613, 626.

Avant onze heures du soir: 18, 34, 45, 102, 154, 190, 233, 248, 257, 273, 277, 293, 384, 445.

Après onze heures du soir: 107, 144, 199, 204, 298, 308, 313, 336, 396, 516, 608, 639, 657, 675.

Motion de M. St-Laurent concernant l'ajournement de la Chambre du mercredi 21 mars au lundi 2 avril 1951, 137; ajournement de la Chambre, 226.

Motion de M. St-Laurent concernant l'ajournement de la Chambre du mercredi 4 avril au jeudi 5 avril 1951, 236; réunion de la Chambre, 245.

Motion de M. St-Laurent concernant l'ajournement de la Chambre à compter de la sanction royale au 9 octobre 1951, sauf si la Chambre devrait se réunir plus tôt, 637; ajournement de la Chambre, 718.

Ajournement de la Chambre en vertu de l'article 31 du Règlement:

Motion de M. Coldwell tendant à discuter la négligence du Gouvernement en n'accueillant pas les revendications légitimes des producteurs de blé, 136; motion déclarée irrecevable, 136.

Motion de M. Knight tendant à discuter la hausse du coût de la vie, 141; motion déclarée irrecevable, 141.

Motion de M. Drew tendant à discuter la hausse du coût de la vie, 247; motion déclarée irrecevable, 248.

Alberta Coal Company Limited:

Pétition, 169; rapport de l'examinateur, 381.

Alimentation:

Voy. *Organisation des Nations Unies.—Directeur général de l'Organisation des Nations Unies.*

Allocations:

Résolution de M. Bertrand concernant un régime d'octroi d'allocations à toute personne sans ressources, 148; débat, 149.

Allocations de subsistance:

Relèvement des allocations de subsistance à l'égard des membres des services armés du Canada: ordre de la Chambre—M. Nowlan—et dépôt immédiat de la réponse, 85.—Doc. parl. nº 70c.

Allocations familiales:

Voy. *Pensions de vieillesse.*

Améliorations agricoles:

Dépôt du rapport sur le fonctionnement de la Loi de 1947 sur les améliorations agricoles au cours de l'année terminée le 31 décembre 1950. 247.—Doc. parl. nº 38 (*imprimé*).

Améliorations municipales:

Dépôt du 13e rapport annuel sur le fonctionnement de la Loi pour favoriser les améliorations municipales, 1938, pour l'année terminée le 31 décembre 1950, 77.—Doc. parl. nº 46.

Aménagement hydroélectrique:

Correspondance et documents en possession du gouvernement fédéral relativement aux recherches et aux projets en vue de l'aménagement hydroélectrique à la baie de Passamaquoddy, dans la baie de Fundy: adresse—M. Brooks, 115; dépôt de la réponse, 256.—Doc. parl. nº 168.

Ameublement:

Voy. *Affaires extérieures.*

Amplification de la voix:

Dépôt du rapport sur une méthode d'amplification de la voix à la Chambre des communes, 177.—Doc. parl. nº 2*a* (*imprimé*).

Anciens combattants:

Dépôt du rapport annuel sur l'administration du ministère des Affaires des anciens combattants, la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, la Commission canadienne des pensions et la Commission des allocations aux anciens combattants pour l'année financière terminé le 31 mars 1950, 5.—Doc. parl. nº 137 (*imprimé*).

Dépôt d'un exemplaire des règlements édictés sous le régime de la Loi du ministère des Affaires des anciens combattants (versions anglaise et française), 5.—Doc. parl. nº 137*a*.

Dépôt du rapport concernant les règlements édictés sous le régime de la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants (versions anglaise et française), 5.—Doc. parl. nº 140.

Nombre d'anciens combattants touchant une pension en raison d'une invalidité évaluée à 50 p. 100 ou plus et causée par la thrombose et la chalicose: ordre de la Chambre—M. Brooks, 91.—Doc. parl. nº 137*c*.

Loi concernant les avantages destinés aux membres des forces canadiennes.—15 George VI, chapitre 62 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Résolution: présentation, 125; motion de M. Lapointe tendant à modifier la résolution, mise aux voix et agréée, 322; adoption, 368.—Bill nº 287; présentation—M. Lapointe, et 1re lecture, 368; 2e lecture et renvoi au comité spécial des Affaires des anciens combattants, 374; rapport du comité spécial (avec amendement), 490; comité plénier et 3e lecture, 603; adoption au Sénat, 641; sanction royale (le 30 juin 1951), 714.

Nombre d'anciens combattants établis sur des terres, dans chaque province: ordre de la Chambre—M. McGregor, 242; dépôt de la réponse, 371.—Doc. parl. nº 142*a*.

Loi modifiant la Loi sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants.—15 George VI, chapitre 63 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Résolution: présentation, 281; adoption, 367.—Bill nº 286: présentation—M. Abbott, et 1re lecture, 368; 2e lecture et renvoi au comité spécial des Affaires des anciens combattants, 375, rapport du comité (avec amendement), 512; comité plénier et 3e lecture, 603; adoption au Sénat, 641; sanction royale (le 30 juin 1951), 714.

Nombre d'anciens combattants qui reçoivent une pension à cause d'une invalidité causée par la tuberculose: ordre de la Chambre—M. Higgins, 415; dépôt de la réponse, 430.—Doc. parl. nº 137*d*.

Nombre d'anciens combattants qui recevaient, le 1er janvier 1950, une pension d'invalidité de 50 p. 100 ou plus pour cause de thrombose de l'artère coronaire et de sclérose pendant leur service militaire: ordre de la Chambre—M. Black (Cumberland), 415; dépôt de la réponse, 459.—Doc. parl. nº 137*e*.

Loi modifiant la Loi sur l'assurance des anciens combattants.—15 George VI, chapitre 64 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Résolution: présentation, 415; adoption, 430.—Bill nº 352; présentation—M. Lapointe, et 1re lecture, 431; 2e lecture, et renvoi au comité spécial des Affaires des anciens combattants, 431; rapport du comité (avec des amendements), 591; comité plénier et 3e lecture, 603; adoption au Sénat, 641; sanction royale (le 30 juin 1951), 715.

Dépôt du rapport annuel pour l'année financière terminée le 31 mars 1951, en conformité de l'article 18 de la Loi sur l'assurance des anciens combattants (versions anglaise et française), 490.—Doc. parl. nº 141.

Dépôt du rapport financier pour l'année financière terminée le 31 mars 1951, en conformité de l'article 38 de la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants (versions anglaise et française), 528.—Doc. parl. nº 142*b*.

Voy. aussi *Avocats*.

Anciens combattants (Comité spécial des Affaires des):

Motion de M. Lapointe tendant à l'institution d'un comité spécial en vue de faire l'examen d'un bill destiné à édicter la Loi sur les avantages aux anciens combattants du contingent spécial, etc., 243; proposition d'amendement de M. Brooks déclarée irrégulière, 243; proposition d'amendement de M. Wright déclarée irrecevable; adoption de la motion, 243.

Motion de M. Weir relative à la composition du comité spécial des Affaires des anciens combattants, 251.

Présentation du 1er rapport, 263; 2e et 3e rapport, 490; 4e rapport, 511; 5e rapport, 512; 6e rapport, 591; changement dans le personnel, 305, 322, 437, 459.

Renvoi au comité du budget supplémentaire (crédit nº 650), 321, 490.

Anciens marins:

Voy. *Marins*.

Appareils électriques:

Voy. *Affaires extérieures*.

Appels:

Nombre d'appels interjetés auprès de la Commission canadienne des pensions: ordre de la Chambre—M. McGregor, 424; dépôt de la réponse, 674.—Doc. parl. nº 137*g*.

Approvisionnement de matériaux:

Dépôt d'un rapport intitulé: Approvisionnement de matériaux de base et de construction au Canada, perspectives pour 1951, 236.—Doc. parl. nº 109*a* (*imprimé*).

Approvisionnement en fournitures et en services:

Dépôt d'un échange de notes (14 mars 1949) entre le Canada et les États-Unis d'Amérique constituant un accord au sujet du règlement définitif des comptes impayés concernant l'approvisionnement en fournitures et en services (édition bilingue), 16.—Doc. parl. nº 18*q* (*imprimé*).

Approvisionnements:

Dépôt d'un échange de notes (29 septembre 1950) entre le Canada et l'URSS comportant un accord relatif au paiement par l'URSS d'approvisionnements livrés par le Canada en 1945-1946 (édition bilingue), 16.—Doc. parl. nº 18*k*.

Aptitude physique:

Dépôt du rapport annuel de la division de l'aptitude physique du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social pour l'année financière terminée le 31 mars 1951 (versions anglaise et française), 586, 643.—Doc. parl. nºˢ 79, 79*b*.

Copie de toutes modifications proposées à la Loi sur l'aptitude physique nationale, etc.: ordre de la Chambre—M. Noseworthy, 194; dépôt de la réponse, 264.—Doc. parl. nº 79*a*.

Archives publiques:

Dépôt du rapport des archives publiques pour l'année 1950, 474.—Doc. parl. nº 106 (*imprimé*).

Argentine:

Dépôt d'un échange de notes entre le Canada et l'Argentine comportant un accord visant à éviter la double imposition des bénéfices provenant du transport maritime et aérien (édition bilingue), 16.—Doc. parl. nº 18*o* (*imprimé*).

Armée canadienne:

Dépôt d'un exemplaire des ordonnances et règlements applicables à l'armée canadienne publiés dans la *Gazette du Canada*, 13.—Doc. parl. nº 72 (*imprimé*).

Arpentage des terres:

Loi concernant l'arpentage des terres publiques du Canada.—Résolution: présentation, 425; adoption, 612.—Bill nº 402: présentation—M. Prudham, et 1ʳᵉ lecture, 612.

Arrêtés en conseil:

Dépôt de résumés d'arrêtés en conseil: 9, 77, 185, 300, 365, 483.—Doc. parl. nºˢ 86, 86*b*, 86*f*, 86*j*, 86*m*, 86*p*.

Nombre des arrêtés en conseil adoptés: ordre de la Chambre—M. Diefenbaker, 438; dépôt de la réponse, 453.—Doc. parl. nº 86*o*.

Article 15 du Règlement:

Motion de M. St-Laurent relative à la suspension de l'article 15 du Règlement afin de permettre, à huit heures du soir, l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens, 255.

Articles:

Voy. *Priorité.*

Assemblée consultative du Conseil de l'Europe:

Voy. *Orateur.*

Assistance à l'agriculture des Prairies:

Dépôt d'un rapport des opérations effectuées sous le régime de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies au cours de la campagne agricole 1949-1950, 283.—Doc. parl. nº 8 (*imprimé*).

Assistance fédérale pour l'instruction:

Voy. *Instruction.*

Assistance technique:

Dépôt de l'Acte final de la conférence des Nations Unies sur l'assistance technique (édition bilingue), 16.—Doc. parl. nº 18*l*.

Assistance-vieillesse:

Loi pourvoyant à l'assistance-vieillesse.—15 George VI, chapitre 35 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Résolution: présentation, 506; adoption, 586.—Bill nº 395: présentation—M. Martin, et 1re lecture, 587; motion tendant à la 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 606; adoption au Sénat, 666; sanction royale (le 30 juin 1951), 715.

Association Dominion des comptables incorporés:

Loi concernant l'Association Dominion des comptables incorporés.—15 George VI, chapitre 89 (Statuts du Canada 1951, 1re session).—Pétition, 23; rapport de l'examinateur, 42; message du Sénat: Bill nº 40 (H du Sénat), 81; 1re lecture—M. Jeffery; 2e lecture et renvoi au comité permanent des bills privés en général, 101; rapport du comité, 121; comité plénier et 3e lecture, 130; sanction royale (le 21 mars 1951), 225.

Assurance:

Dépôt d'un exemplaire du 104e rapport annuel du conseil d'administration de la Compagnie d'assurance *Canada Life* pour l'année terminée le 31 décembre 1950, 10.—Doc. parl. nº 143 (*imprimé*).

Voy. aussi *Anciens combattants. Soldats de retour au pays. Compagnies de prêt et de fiducie.*

Assurance des crédits à l'exportation:

Dépôt du rapport sur les opérations effectuées sous le régime de la Partie II de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation pour l'année financière terminée le 31 mars 1951, 295.—Doc. parl. nº 35.

Voy. aussi *Société d'assurance des crédits à l'exportation.*

Assurances:

Dépôt du rapport du surintendant des assurances pour l'année terminée le 31 décembre 1948—vol. II (compagnies d'assurance-vie et sociétés fraternelles de bénéfices), 10.—Doc. parl. nº 43 (*imprimé*).

Dépôt du rapport du surintendant des assurances sur les compagnies de petits prêts et les prêteurs d'argent détenant un permis sous le régime de la Loi sur les petits prêts, 1939, pour l'année terminée le 31 décembre 1949, 10.—Doc. parl. nº 47 (*imprimé*).

Dépôt du rapport du surintendant des assurances, volume I—compagnies d'assurance autres que les compagnies d'assurance-vie, pour l'année civile terminée le 31 décembre 1949, 179.—Doc. parl. nº 43*a* (*imprimé*).

Atherley:

Correspondance et documents en possession du ministère des Postes concernant la mise à la retraite du maître de poste à Atherley (Ontario) et la nomination du maître de poste actuel: ordre de la Chambre—M. Hodgson, 72; dépôt de la réponse, 255.—Doc. parl. nº 84*c*.

Atlantique-Nord:

Dépôt de l'Acte final de la deuxième conférence sur les stations météorologiques flottantes de l'Atlantique-Nord de l'OACI (édition bilingue), 16.—Doc. parl. nº 18*r*.

Auditeur général:

Dépôt du rapport de l'Auditeur général pour l'année financière terminée le 31 mars 1950, 10.—Doc. parl. nº 20 (*imprimé*).

Dépôt du rapport de l'Auditeur général aux administrateurs et actionnaires de la *Polymer Corporation Limited,* 483.—Doc. parl. nº 117*c*.

Auriol (M. Vincent):

Motion de M. Howe tendant à faire insérer dans les *Débats* de la Chambre des communes le discours de monsieur Vincent Auriol, président de la République Française, 245.

Automobiles:

Automobiles ou camions possédés ou utilisés en Nouvelle-Écosse par certains ministères du gouvernement fédéral: ordre de la Chambre—M. Kirk (Antigonish-Guysborough), 214; dépôt de la réponse, 283. —Doc. parl. nº 173.

Voy. aussi *Cultivateurs.*

Avances:

Voy. *Graines de semence.*

Avant-projet de loi:

Présentation d'un avant-projet de loi, 531.

Aveugles:

Loi visant les allocations aux aveugles.—15 George VI, chapitre 38 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Résolution: présentation, 506; adoption, 587.—Bill nº 396: présentation—M. Martin, et 1re lecture, 588; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 606; adoption au Sénat, 666; sanction royale (le 30 juin 1951), 715.

Avocats:

Avocats exerçant leur profession *a*) à Toronto, *b*) à Montréal, *c*) à Winnipeg, qui ont rendu des services professionnels pour le compte du Gouvernement: ordre de la Chambre—M. Diefenbaker, 317.

Correspondance portant sur des offres relatives à l'emploi d'avocats à titre de procureur de l'Administration des terres destinées aux anciens combattants: ordre de la Chambre—M. Fulton, 355; dépôt de la réponse, 615.—Doc. parl. nº 142*c*.

Nombre d'avocats de ministère nommés dans les ministères du Gouvernement depuis janvier 1950 jusqu'à avril 1951: ordre de la Chambre—M. Gillis, 355; dépôt de la réponse, 424.—Doc. parl. nº 186.

Voy. aussi *Services professionnels.*

B

Bac transbordeur:

Soumissions demandées pour la construction du bac transbordeur entre Port-aux-Basques (Terre-Neuve) et Sydney-Nord (Nouvelle-Ecosse): ordre de la Chambre—M. Fraser—et dépôt immédiat de la réponse, 354.—Doc. parl. nº 121*a*.

Balayeurs de mines:

Voy. *Navires.*

Banque du Canada:

Dépôt du rapport annuel de la Banque du Canada au ministre des Finances et relevé des comptes pour l'année civile terminée le 31 décembre 1950, 42.—Doc. parl. nº 21 (*imprimé*).

Banque et commerce (Comité permanent):

Institution du comité, 56; mandat du comité, 62; présentation du 1er et du 2e rapport, 121; 3e rapport, 316; 4e rapport, 381; 5e rapport, 429; 6e rapport, 464; 7e rapport, 504; 8e rapport, 620; 9e rapport, 627; 10e rapport, 642; rapports agréé, 121, 429.

Motion de M. St-Laurent tendant à renvoyer au comité de la Banque et du Commerce l'objet des négociations de Torquay, 400.

Renvoi au comité de bills, etc.: 101, 288, 372, 400, 430, 475, 487, 626.

Banque internationale:

Voy. *Bretton-Woods.*

Banques:

Résolution de M. Anderson concernant la loi des banques en vue de donner à l'agriculture le même traitement de faveur que celui qui est accordé à l'ouvrier, 106; ajournement du débat, 116.

Banques à charte du Canada:

Dépôt du classement des prêts et des dépôt dans les banques à charte du Canada à la date du 30 septembre 1950, 10.—Doc. parl. nº 22.

Dépôt d'un relevé des soldes, etc., restés impayés dans les banques à charte du Canada au 31 décembre 1950, 29.—Doc. parl. nº 25.

Dépôt d'un état des bénéfices et des frais d'exploitation courants des banques à charte du Canada pour l'année financière 1949, 104.—Doc. parl. nº 23.

Dépôt d'un relevé des actionnaires des banques à charte du Canada pour leurs exercices financiers respectifs terminés en 1950, 124.—Doc. parl. nº 24.

Voy. aussi *Postes.*

Banques d'épargne de Québec:

Dépôt d'un relevé des soldes, etc., restés impayés dans les banques constituées en corporation en vertu de la Loi des banques d'épargne de Québec au 31 décembre 1950, 29.—Doc. parl. nº 27.

Dépôt d'un relevé des actionnaires des banques d'épargne de Québec pour l'année 1950, 124.—Doc. parl. nº 26.

Loi modifiant la Loi des banques d'épargne de Québec.—15 George VI, chapitre 35 (Statuts du Canada, 1951, 1re session),—Message du Sénat: Bill nº 338 (D-10 du Sénat), 417; 1re lecture—M. Abbott, 420; 2e lecture et renvoi au comité de la banque et du commerce, 430; rapport du comité, 464; comité plénier et 3e lecture, 493; sanction royale (le 20 juin 1951), 583.

Banque d'expansion industrielle:

Dépôt du rapport de la Banque d'expansion industrielle pour l'année financière terminée le 30 septembre 1950, 10.—Doc. parl. nº 42 (*imprimé*).

Barèmes de traitement:

Voy. *Fonctionnaires civils.*

Barraute-Chutes Kiask (Lignes de chemin de fer):

Voy. *Chemins de fer nationaux du Canada.*

Bâtiments:

Voy. *Corporation des biens de guerre.*

Baux:

Dépôt du relevé des baux de quais, jetées et brise-lames pour l'année civile 1950, 14.—Doc. parl. nº 136.

Beaudoin (M. Louis-René):

Motion de M. St-Laurent relative à la nomination de M. Louis-René Beaudoin, député du district électoral de Vaudreuil-Soulanges, comme vice-président des comités pléniers de la Chambre, 4.

Belgique:

Dépôt d'un accord financier entre le Canada et la Belgique (édition bilingue), 16.—Doc. parl. nº 18*y* (*imprimé*).

Beurre:

Nombre de sociétés qui s'occupent de la distribution commerciale du beurre pour le compte de la Commission des produits laitiers: ordre de la Chambre—M. Cardiff, 114; dépôt de la réponse, 147.—Doc. parl. nº 159.

Quantité de beurre que le gouvernement fédéral et ses organismes avaient dans les entrepôts, le 31 décembre 1950: ordre de la Chambre —M. Fraser, 136; dépôt de la réponse, 264.—Doc. parl. nº 159*a*.

Quantité de beurre que le Gouvernement et ses organismes avaient en entreposage le 1re mars 1951: ordre de la Chambre—M. Fraser, 317; dépôt de la réponse, 644.—Doc. parl. nº 159b.

Bibliothèque du Parlement:

Dépôt du rapport des Bibliothécaires du Parlement, 5.—Doc. parl. nº 1.

Comité mixte de la Bibliothèque: message du Sénat, 36; personnel du comité, 62; mandat du comité, 62; mesage du Sénat, 63; dépôt du 1er rapport du comité mixte, 245; adoption du rapport, 246.

Biens:

Mesures à prendre relativement aux biens appartenant autrefois à la Marine royale du Canada à Terre-Neuve: ordre de la Chambre—M. Higgins, 501; dépôt de la réponse, 674.—Doc. parl. nº 149*k*.

Voy. aussi *Réclamations.*

Biens de la Couronne:

Dépôt du 7e rapport annuel de la Corporation de disposition des biens de la Couronne pour l'année financière terminée le 31 mars 1951 (versions anglaise et française), 605.—Doc. parl. nº 120.

Biens ennemis:

Voy. *Bureau du Séquestre des biens ennemis.*

Biens militaires en surplus:

Dépôt d'un échange de notes (17 et 18 juin 1949) entre le Canada et les États-Unis d'Amérique constituant un accord relatif au règlement de créances et de comptes découlant de la disposition de biens militaires en surplus (édition bilingue), 16.—Doc. parl. nº 18*t* (*imprimé*).

Bills privés en général (Comité permanent):

Institution du comité, 56; mandat du comité, 62; présentation du 1er rapport, 121; 2e et 3e rapports, 121; adoption du 1er rapport, 136; 4e et 5e rapports, 146; 6e et 7e rapports, 326; 8e rapport, 495; 9e rapport, 496; 10e rapport, 500; adoption du 10e rapport, 507; 11e rapport, 585; 12e rapport, 635; 13e rapport, 635.

Bills privés et publics:

Appel des bills privés et publics en vertu de l'article 15 du Règlement, 77, 101, 110, 130, 141, 156, 170, 188, 203, 237, 250, 269, 276, 288, 296, 311, 323, 340, 351, 362, 374, 395, 406, 420, 431, 449, 460, 475, 486, 507, 523, 594, 621, 666.

Blair Range:

Gardien nommé à Blair Range, Vancouver: ordre de la Chambre—M. Goode—et dépôt immédiat de la réponse, 105.—Doc. parl. nº 102*a*.

Blé:

Dépôt de copie du procès-verbal rédigé d'un commun accord à la suite d'une réunion de représentants du Royaume-Uni et du Canada, tenue à Londres le 22 mai 1950, en vue d'étudier les accords relatifs au blé, 181.—Doc. parl. nº 113*a*.

Bobcaygeon:

Correspondance et documents en possession du ministère des Postes concernant la mise à la retraite du maître de poste à Bobcaygeon (Ontario) et la nomination du maître de poste actuel: ordre de la Chambre—M. Hodgson, 72; dépôt de la réponse, 280.—Doc. parl. nº 84*e*.

Bobine de réactance:

Voy. *Chalk River*.

Bois en grume:

Dépôt d'un échange de notes (22 et 24 février 1950) entre le Canada et l'Union Sud-Africaine concernant la suspension temporaire de la marge de préférence applicable au bois en grume (édition bilingue).—Doc. parl. nº 18*j*.

Dépôt d'un échange de notes (27 et 28 juin 1949) entre le Canada et l'Union Sud-Africaine modifiant l'accord commercial signé le 20 août 1932, relativement au bois en grume exporté en Afrique du Sud (édition bilingue), 16.—Doc. parl. nº 18*v* (*imprimé*).

Boissons alcooliques:

Dépôt d'un rapport concernant les permis de boissons alcooliques accordés au cours de la période du 1er janvier au 31 décembre 1950, 5.—Doc. parl. nº 98.

Bonaventure:

Voy. *Quai.—Installations de protection.*

Border Pipeline Corporation:

Loi constituant en corporation "Border Pipeline Corporation".—Pétition, 27; rapport de l'examinateur, 76; message du Sénat: Bill nº 118 (N-1 du Sénat), 129; 1re lecture—M. Robinson, 136; motion tendant à la 2e lecture et ajournement du débat, 171; reprise du débat, 204, 269, 296; proposition d'amendement de M. Herridge et ajournement du débat, 296; reprise du débat et objection de M. Benidickson déclarée motivée, 323; reprise et ajournement du débat, 422, 461, 476, 487, 601.

Boundary Pipeline Corporation:

Pétition—M. Larson, 169.

Brandon:

Voy. *Matthews.—Dinsdale.*

Bretton-Woods:

Dépôt du rapport sur les opérations découlant de la loi de 1945 sur les accords de Bretton-Woods pour l'année financière terminée le 31 mars 1951, 316.—Doc. parl. nº 177.

Brevet (Demande de):

Loi concernant une certaine demande de brevet de George R. Hanks.—15 George VI, chapitre 90 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Pétition, 109; rapport de l'examinateur, 114; message du Sénat: Bill nº 131 (F-4 du Sénat), 151; 1re lecture—M. Richard (Ottawa-Est), 156; appelé et laissé au Feuilleton, 189; 2e lecture et renvoi au comité permanent des bills privés en général, 203; rapport du comité, 326; comité plénier et 3e lecture, 340; sanction royale (le 31 mai 1951), 444.

Brevets:

Voy. *Pensions.*

Brise-glaces:

Feuille de paie hebdomadaire des employés des brise-glaces *a*) N. B. McLean, *b*) Ernest Lapointe, *c*) Saurel: ordre de la Chambre—M. Thatcher, 213; dépôt de la réponse, 339.—Doc. parl. nº 179.

Brise-lames:

Voy. *Terre-Neuve.—Tancook.*

British Columbia Telephone Company:

Loi concernant la "British Columbia Telephone Company".—15 george VI, chapitre 85 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Pétition, 32; rapport de l'examinateur, 36; message du Sénat: Bill nº 116 (E du Sénat), 129; 1re lecture—M. Applewhaite, 136; motion tendant à la 2e lecture, 158; ajournement du débat, 158; reprise du débat, 158; proposition d'amendement de M. Cruickshank déclarée irrecevable, 189; reprise et interruption du débat, 238, 289, 311; proposition d'amendement de M. Gillis, 33; reprise du débat et maintien de la proposition d'amendement, 323; reprise du débat et proposition d'amendement rejetée, 431; 2e lecture et renvoi au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, 431; rapport du comité, 489, 495; comité plénier et 3e lecture, 507; adoption de l'amendement par le Sénat, 581; sanction royale (le 20 juin 1951), 583.

Brooks:

Télégrammes et documents concernant la location et l'achat de certains terrains situés dans la ville de Brooks: ordre de la Chambre—M. Wylie, 194; dépôt de la réponse, 280.—Doc. parl. nº 88*g*.

Brunet (Fernand):

Instructions données à un nommé Fernand Brunet et à un nommé Saba, de la succursale de Montréal du Bureau des Statistiques: ordre de la Chambre—M. Pouliot—et dépôt immédiat de la réponse, 136.—Doc. parl. nº 112*a*.

Bruxelles:

Dépôt du Protocole modifiant la convention signée à Bruxelles, concernant la création d'une Union internationale pour la publication des tarifs douaniers, et le règlement d'exécution de la convention instituant un Bureau international pour la publication des tarifs douaniers (édition bilingue), 15.—Doc. parl. nº 18*e*.

Budget des dépenses:

Dépôt des budgets des dépenses pour l'année financière 1951-1952: budget principal, 164; budget supplémentaire, 321; nouveau budget supplémentaire, 606; nouveau budget supplémentaire pour 1950-1951, 192. —Doc. parl. nos 34, 34*c*, 34*d*, 34*a*.

Dépôt d'un résumé concernant les éléments courants et les catégories spéciales des dépenses—annexe au Budget des dépenses de 1951-1952, 213.—Doc. parl. nº 34*b* (*imprimé*).

Voy. aussi *Documents budgétaires.*

Bureau de poste:

Télégrammes, correspondance et documents relatifs à la construction d'un bureau de poste à Vermilion (Alberta): ordre de la Chambre—M. Fair, 346; dépôt de la réponse, 454.—Doc. parl. nº 84*g*.

Télégrammes, correspondance et documents relativement à la construction d'un bureau de poste à Stettler (Alberta): ordre de la Chambre—M. Beyerstein, 367; dépôt de la réponse, 454.—Doc. parl. nº 84*h*.

Télégrammes, correspondance et documents relativement au bureau de poste à Camrose (Alberta): ordre de la Chambre—M. Beyerstein, 367; dépôt de la réponse, 454.—Doc. parl. nº 84*i*.

Bureau des statistiques:

Voy. *Brunet.*

Bureaux de poste au Canada:

Voy. *Postes.*

Bureau du Sequestre des biens ennemis:

Dépôt du rapport annuel sur les opérations du Bureau du Sequestre des biens ennemis pour l'année civile terminée le 31 décembre 1950, 192. —Doc. parl. nº 104.

Bureau fédéral de la statistique:

Nombre de personnes employés par le Bureau fédéral de la statistique: ordre de la Chambre—M. Fulton, 162; dépôt de la réponse, 202.—Doc. parl. nº 112*d*.

Bureau international pour la publication des tarifs douaniers:

Voy. *Tarifs douaniers.*

C

Cabano:

Coût réel des réparations effectuées à la suite des dommages causés par le feu à Cabano: ordre de la Chambre—M. Fulton, 193; dépôt de la réponse, 287.—Doc. parl. nº 174.

Câble sous-marin:

Décision de l'Office de télécommunications du Commonwealth de rétablir le câble sous-marin reliant Halifax à Harbour-Grace: ordre de la Chambre—M. Balcom, 161; dépôt de la réponse, 260.—Doc. parl. nº 165*b*.

Cadeaux:

Cadeaux faits et reçus par le Canada: ordre de la Chambre—M. Pouliot, 193; dépôt de la réponse, 418.—Doc. parl. nº 185.

Caisse de pension:

Voy. *Gendarmerie royale du Canada:*

Caisse d'épargne postale:

Voy. *Postes.*

Cales:

Voy. *Terre-Neuve.*

Calgary-Ouest (District électoral de):

Voy. *Smith.*

Camions:

Voy. *Cultivateurs.*

Campbellton:

Voy. *Pont.*

Camrose:

Voy. *Bureau de poste.*

Canada Life:

Voy. *Assurance.*

Canadian Arsenals Limited:

Dépôt du 5e rapport annuel de la *Canadian Arsenals Limited* pour l'année financière terminée le 31 mars 1951, 644.—Doc. parl. nº 117*f*.

Canadian Co-operative Credit Society Limited:

Pétition—M. Jutras, 128; rapport de l'examinateur, 135.

Canadian-Montana Pipe Line Company:

Loi constituant en corporation "Canadian-Montana Pipe Line Company". —15 George VI, chapitre 87 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Pétition, 109; rapport de l'examinateur, 114; message du Sénat: Bill nº 117 (L-1 du Sénat), 129; 1re lecture—M. Bennett, 136; 2e lecture et renvoi au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, 171; rapport du comité avec des amendements, 241; comité plénier (avec amendement), 250, 296; 3e lecture, 296; adoption des amendements par le Sénat, 353; sanction royale (le 31 mai 1951), 444.

Canadian National (West Indies) Steamships Limited:

Dépôt du rapport annuel des *Canadian National (West Indies) Steamships Limited* pour l'exercice terminé le 31 décembre 1950 (versions anglaise et française), 236.—Doc. parl. nº 131 (*imprimé*).

Voy. aussi *Chemins de fer nationaux du Canada.*

Canadian Slovak Benefit Society:

Voy. *Société de bienfaisance slovaque du Canada.*

Canadien du Pacifique:

Voy. *Compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique.*

Canneberges:

Quantité de canneberges importées des États-Unis: ordre de la Chambre—M. Smith (Queens-Shelburne), 398; dépôt de la réponse, 429.—Doc. parl. nº 187.

Canoe-River:

Rapport et conclusions de la Commission des Transports à la suite de l'enquête relative à la collision survenue sur la ligne principale du National-Canadien à Canoe-River (Colombie-Britannique) le 21 novembre 1950: ordre de la Chambre—M. Fulton, 148; dépôt de la réponse, 174.—Doc. parl. nº 123*a*.

Canso:

Voy. *Pont.—Détroit de Canso.*

Cape-Ray:

Dépôt d'un exemplaire de l'arrêté en conseil C.P. 3928 confiant à la Compagnie des Chemins de fer nationaux du Canada la gestion et l'exploitation des postes radiophoniques F.M. à Cape-Ray (Terre-Neuve), Cape-North et New-Waterford (Nouvelle-Écosse), 14.—Doc. parl. nº 144*a*.

Cape-North:

Voy. *Cape-Ray.*

Capitaines:

Voy. *Transports.*

Capitale nationale:

Dépôt de documents concernant la Capitale nationale (versions anglaise et française), 404.—Doc. parl. nº 85*b*.

C.D. Howe Company Limited:

Services de la société *C. D. Howe Company Limited* retenus par le gouvernement du Canada: ordre de la Chambre—M. Balcer, 399; dépôt de la réponse, 586.—Doc. parl. nº 194.

Voy. aussi *Services.*

Céréales:

Dépôt d'un exemplaire du rapport de la mission canadienne des céréales, 447.—Doc. parl. nº 190 (*imprimé*).

Certificat:

Voy. *Transports.*

Certificat de citoyenneté:

Nombre de personnes demeurant en Nouvelle-Écosse avant obtenu un certificat de citoyenneté: ordre de la Chambre—M. Balcom—et dépôt immédiat de la réponse, 455.—Doc. parl. nº 11*a*.

Chalicose:

Voy. *Anciens combattants.*

Chalk-River:

Services d'une société d'ingénieurs pour préparer les plans d'un bobine de réactance à Chalk-River: ordre de la Chambre—M. Courtemanche, 162; dépôt de la réponse, 229.—Doc. parl. nº 110*a*.

Voy. aussi *Services.*

Chambre des communes:

Communication à la Chambre des communes d'une copie authentique d'une délibération approuvée du Conseil nommant des commissaires, 4.

Dépôt du rapport des délibérations de la Commission de régie intérieure de la Chambre des communes pour l'année 1950, 33.—Doc. parl. nº 2.

Champion Pipe Line Corporation Limited:

Loi constituant en corporation "Champion Pipe Line Corporation Limited". —15 George VI, chapitre 88 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Pétition, 169; rapport de l'examinateur, 235; message du Sénat: Bill nº 321 (U-6 du Sénat), 398; 1re lecture—M. Macnaughton, 405; 2e lecture et renvoi au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, 449; rapport du comité (avec des amendements), 482; comité plénier et 3e lecture, 486; adoption des amendements par le Sénat, 510; sanction royale (le 20 juin 1951), 582.

Change étranger:

Voy. *Commission de contrôle du change étranger.*

Charbon:

Soumissions en vue de l'approvisionnement de charbon à l'hôpital militaire Lancaster et Rodgewood: ordre de la Chambre—M. Brooks, 194; dépôt de la réponse, 255.—Doc. parl. nº 167.

Charlottetown:

Voy. *Immeubles.*

Cheddar:

Voy. *Fromage.*

Chemin:

Correspondance relative au coût d'ouverture d'un chemin entre Agassiz et Hope, en Colombie-Britannique: adresse—M. Goode, 465; dépôt de la réponse, 674.—Doc. parl. nº 100*b*.

Chemins de fer:

Loi modifiant la Loi des chemins de fer.—Bill nº 377: présentation—M. Chevrier, et 1re lecture, 501.

Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques (Comité permanent):

Institution du comité, 55; mandat du comité, 62; présentations de rapports: 1er, 140; 2e, 154; 3e, 170; 4e, 191; adoption du rapport, 191; 5e, 241; 6e, 482; 7e, 489; 8e, 495; 9e, 520; 10e, 520; 11e, 615; changements dans le personnel, 179, 267, 437, 442, 455, 479, 518.

Chemins de fer et marine marchande de l'État (Comité):

Institution et mandat du comité, 256; présentation de rapports: 1er, 264; 2e, 279; 3e, 299; 4e, 322; adoption du 1er rapport, 264; changement dans le personnel, 261.

Motion de M. Chevrier relative au renvoi au comité des subsides des crédits nos 493, 495 et 501 du Budget des dépenses, 261, 279.

Chemins de fer nationaux du Canada:

Dépôt du rapport présenté par les Chemins de fer nationaux du Canada sur les travaux effectués et les dépenses y afférentes durant l'année civile 1950, et le total des dépenses au 31 décembre 1950, en vertu de la Loi concernant la construction d'une ligne de chemin de fer depuis Barraute jusqu'aux chutes Kiask, dans la province de Québec, 14.—Doc. parl. nº 126.

Dépôt du rapport annuel de la Compagnie des chemins de fer nationaux pour l'exercice terminé le 31 décembre 1950 (versions anglaise et française), 236.—Doc. parl. nº 125 (*imprimé*).

Dépôt du rapport de George A. Touche and Company, vérificateurs des Chemins de fer nationaux, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1950 (versions anglaise et française), 236.—Doc. parl. nº 127 (*imprimé*).

Dépôt des prévisions budgétaires des Chemins de fer nationaux pour l'année civile 1951, 260.—Doc. parl. nº 128.

Motion de M. Chevrier tendant au renvoi des rapports annuels pour 1950 du réseau des Chemins de fer nationaux du Canada, etc., au comité des chemins de fer et de la marine marchande, 261.

Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer nationaux.—15 George VI, chapitre 9 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Bill nº 6: présentation—M. Chevrier, et 1re lecture, 48; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 233; adoption au Sénat, 325; sanction royale (le 31 mai 1951), 444.

Loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne de chemin de fer depuis Sherridon jusqu'à Lynn-Lake, dans la province du Manitoba.—15 George VI, chapitre 44 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Résolution: présentation, 481; adoption, 492.—Bill nº 376: présentation—M. Chevrier, et 1re lecture, 493; 2e lecture et renvoi au comité permanent des chemins de fer canaux et lignes télégraphiques, 514; rapport du comité (avec amendement), 520; comité plénier et 3e lecture, 583; adoption au Sénat, 620; sanction royale (le 30 juin 1951), 714.

Loi sur les Chemins de fer nationaux du Canada, en vue du remboursement d'obligations financières échues, arrivant à échéance et rachetables par anticipation.—15 George VI, chapitre 46 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Résolution: présentation, 491; adoption, 520.—Bill nº 392: présentation—M. Abbott, et 1re lecture, 520; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 583; adoption au Sénat, 638; sanction royale (le 30 juin 1951), 714.

Loi autorisant la prestation de fonds pour couvrir des dépenses d'établissement effectuées et des dépenses de capital contractées par le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada pendant l'année civile 1951, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada.—15 George VI, chapitre 45 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Résolution: présentation, 513; adoption, 521.—Bill nº 393: présentation—M. Abbott, et 1re lecture, 521; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 583; adoption au Sénat avec des amendements, 620; adoption des amendements du Sénat, 638; sanction royale (le 30 juin 1951), 715.

Loi concernant les Chemins de fer nationaux du Canada et autorisant l'acquisition du chemin de fer de la Compagnie de chemin de fer, d'éclairage et de force motrice de Québec.—15 George VI, chapitre 43

(Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Message du Sénat: Bill nº 399 (X-12 du Sénat), 594; 1re lecture—M. Chevrier, 605; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 611; sanction royale (le 30 juin 1951) 714.

Voy. aussi *Réclame ou publicité.—Trust des titres des Chemins de fer nationaux du Canada.—Canadian National (West Indies) Steamships Limited.—Cape-Ray.—Newfoundland Hotel.*

Choquette (Hon. Fernand):
Voy. *Marine marchande du Canada.*

Churchill (M. Gordon):
Avis de l'élection de M. Gordon Churchill, député du district électoral de Winnipeg-Sud-Centre, 720; M. Churchill prend son siège en Chambre, 721.

Chutes-Kiask:
Voy. *Chemins de fer nationaux du Canada.*

Cigarette:
Résolution de M. McIvor concernant l'étude de l'usage de la cigarette, de son influence, etc., 73; motion rejetée au vote de 42 contre 98, 73.

Cinq cents:
Voy. *Pièce.*

Citoyenneté canadienne:
Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté canadienne.—15 George VI, chapitre 12 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Message du Sénat: Bill nº 172 (F-6 du Sénat), 212; 1re lecture—M. Harris (Grey-Bruce), 230; 2e lecture, 237; comité plénier, 237, 238; 3e lecture, 244; sanction royale (le 31 mai 1951) 444.

Citoyenneté et Immigration:
Dépôt du rapport du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration pour l'année terminée le 31 mars 1950 (versions anglaise et française), 63. —Doc. parl. nº 10 (*imprimé*).

Code criminel:
Loi modifiant le Code criminel (Activité subversive).—Bill nº 3: présentation—M. Gour (Russell), et 1re lecture, 17; appelé et laissé au Feuilleton, 92, 101; motion tendant à la 2e lecture et ajournement du débat, 111; reprise et ajournement du débat, 133.

Loi modifiant le Code criminel (Réunions de courses).—15 George VI, chapitre 25 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Message du Sénat: Bill nº 357 (P-11 du Sénat), 447; 1re lecture—M. Gardiner, 455; 2e lecture, 492; comité plénier (avec amendement), et 3e lecture, 482, 493; adoption de l'amendement par le Sénat, 582; sanction royale (le 20 juin 1951), 583.

Loi modifiant le Code criminel.—15 George VI, chapitre 47 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Bill nº 391: présentation—M. Garson, et 1re lecture, 518; 2e lecture, 613; comité plénier (avec des amendements), 613, 616; 3e lecture, 616; adoption au Sénat (avec des amendements), 679; sanction royale (le 30 juin 1951), 715.

Colombie-Britannique:

Voy. *Fructiculteurs.*

Comité de placement:

Voy. *Racine.*

Comité plénier:

Motion de M. Murray (Cariboo) tendant à faire évacuer les tribunes publiques, rejetée, 406.

Comité spécial:

Voy. *Système d'amplification.—Procédure de la Chambre.—Anciens combattants.*

Comités mixtes:

Voy. *Bibliothèque du Parlement.—Impressions du Parlement.—Restaurant.*

Comités permanents de la Chambre:

Motion relative à l'institution d'un comité spécial chargé de dresser la liste des députés destinés à faire partie des comités permanents de la Chambre, 4; rapport du comité, 54-55; motion relative à la composition du comité, 55; adoption du rapport, 62; motion relative aux mandats des comités, 62.

Voy. aussi *Affaires extérieures.—Agriculture.—Banque et Commerce.—Bibliothèque.—Bills privés en général.—Chemins de fer, Canaux et Lignes télégraphiques.—Comptes publics.—Débats.—Impressions.—Marine et Pêcheries.—Mines, Forêts et Cours d'eau.—Privilèges et élections.—Règlement.—Relations industrielles.—Restaurant.*

Comités pléniers de la Chambre:

Voy. *Beaudoin.*

Commandes:

Commandes placées auprès de la *Levy Auto Parts Company Limited:* ordre de la Chambre—M. Lennard, 415; dépôt de la réponse, 470.—Doc. parl. nº 176*b*.

Commerce:

Dépôt du 59e rapport annuel du ministère du Commerce pour l'année civile 1950, 305.—Doc. parl. nº 109 (*imprimé*).—Version française, 677.

Voy. aussi *Industrie sidérurgique.—Approvisionnement de matériaux.—Placements.—Munitions et approvisionnements.—Office fédéral du charbon.*

Commissaires des pénitenciers:

Voy. *Pénitenciers.*

Commissaires du havre de North-Fraser:

Loi modifiant la Loi des commissaires du havre de North-Fraser.—Bill nº 292; présentation—M. Chevrier, et 1re lecture, 378.

Commissaires-recenseurs:

Instructions données aux commissaires—recenseurs depuis leur nomination: ordre de la Chambre—M. Pouliot—et dépôt immédiat de la réponse, 137.—Doc. parl. nº 112c.

Commissariats de commerce:

Pays ayant des commissariats de commerce au Canada: ordre de la Chambre —M. Catherwood—et dépôt immédiat de la réponse, 301.—Doc. parl. nº 16*a* (*imprimé*).

Commission canadienne des pensions:

Voy. *Anciens combattants.—Appels.*

Commission canadienne du blé:

Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé.—15 George VI, chapitre 3 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Bill nº 5: présentation—M. Howe, et 1re lecture, 48; motion tendant à la 2e lecture, débat, proposition d'amendement de M. Ross (Souris) et proposition de sous-amendement de M. Bryce, 153-154; débat, 156, 158, 163, 164, 170, 171, 180; la proposition de sous-amendement est rejetée au vote de 24 contre 168, 182-183; débat sur l'amendement, 183; la proposition d'amendement est rejetée après débat au vote de 42 contre 112 et 2e lecture, 187-188; comité plénier, 188, 190; 3e lecture, 190; adoption au Sénat, 212; sanction royale (le 21 mars 1951), 225.

Dépôt du rapport de la Commission canadienne du blé pour l'année agricole 1949-1950, 140.—Doc. parl. nº 113.

Commission canadienne du prêt agricole:

Dépôt d'un rapport de la Commission canadienne du prêt agricole sur le fonctionnement de la Commission sous le régime de la Loi sur le prêt agricole canadien et la Loi sur le prêt aux pêcheurs canadiens pour l'année financière terminée le 31 mars 1950, 10.—Doc. parl. nº 36 (*imprimé*).

Commission de l'assurance-chômage:

Dépôt du 10e rapport annuel de la Commission de l'assurance-chômage pour l'année financière terminée le 31 mars 1951 (versions anglaise et française), 586.—Doc. parl. nº 66.

Commission de contrôle de l'énergie atomique:

Dépôt du 5e rapport annuel de la Commission de contrôle de l'énergie atomique du Canada, pour l'année financière terminée le 31 mars 1951, 636.—Doc. parl. nº 110.

Commission de contrôle du change étranger:

Dépôt du rapport de la Commission de contrôle du change étranger au ministre des Finances sur les opérations du Compte du fonds des changes pour l'année terminée le 31 décembre 1950, 295.—Doc. parl. nº 41 (*imprimé*).

Commission de régie intérieure de la Chambre des communes:

Voy. *Chambre des communes.*

Commission d'énergie des Territoires du Nord-Ouest:

Dépôt du rapport annuel de la Commission d'énergie des Territoires du Nord-Ouest pour l'année financière terminée le 31 mars 1951, 662.—Doc. parl. nº 98*d*.

Voy. aussi *Anciens combattants.*

Commission des grains:

Dépôt du rapport de la Commission des grains du Canada pour l'année 1950, 512.—Doc. parl. nº 111 (*imprimé*).

Commission des produits laitiers:

Voy. *Beurre.*

Commission des Transports du Canada:

Dépôt du 46e rapport de la Commission des Transports du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1950, 170.—Doc. parl. nº 123.

Voy. aussi *Canoe-River.*

Commission du district fédéral:

Dépôt du 51e rapport de la Commission du district fédéral pour l'année terminée le 31 décembre 1950, 38.—Doc. parl. nº 85.

Dépôt du rapport de la vérification des comptes de la Commission du district fédéral pour l'année financière terminée le 31 mars 1950, 38.—Doc. parl. nº 85*a*.

Loi modifiant la Loi sur la Commission du district fédéral, 1927.—15 George VI, chapitre 50 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Résolution: présentation, 502; adoption, 588.—Bill nº 397: présentation—M. St-Laurent, et 1re lecture, 588; 2e lecture, 307; comité plénier et 3e lecture, 607; adoption au Sénat avec des amendements, 638; adoption des amendements du Sénat, 644; sanction royale (le 30 juin 1951), 715.

Commission du Fond de bienfaisance de l'armée:

Dépôt d'un exemplaire des règlements édictés par la Commission du Fonds de bienfaisance de l'armée (versions anglaise et française), 5.—Doc. parl. nº 138.

Commission du service civil:

Dépôt du rapport de la Commission du service civil sur les positions exclues de l'application de la Loi du service civil au cours de l'année civile 1950, 83.—Doc. parl. nº 103.

Dépôt du rapport de la Commission du service civil recommandant des changements de rémunération pour le personnel de la Chambre des communes, 205.—Doc. parl. nº 2*b*.

Dépôt du rapport de la Commission du service civil recommandant des changements de rémunération pour le personnel de la Bibliothèque du Parlement, 211.—Doc. parl. nº 1*a*.

Dépôt du rapport de la Commission du service civil pour l'année terminée le 31 décembre 1950, 662.—Doc. parl. nº 102 (*imprimé*).

Commission du tarif:

Dépôt du rapport provisoire de la Commission du tarif à la suite de l'enquête demandée par le ministre des Finances relativement aux objets de plastique et à la résine synthétique, 257.—Doc. parl. nº 48.

Commission maritime canadienne:

Dépôt du 4e rapport de la Commission maritime canadienne pour l'année financière terminée le 31 mars 1951, 610.—Doc. parl. nº 133.

Commission royale d'enquête:

Voy. *Transport.*

Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada:

Dépôt d'un exemplaire du rapport de la Commission (versions anglaise et française), 447.—Doc. parl. nº 189 (*imprimé*).

Commonwealth britannique:

Dépôt d'un accord et Acte final d'une réunion de représentants du Gouvernement des États-Unis d'Amérique et des Gouvernements du Commonwealth britannique pour la revision de l'Accord sur les télécommunications (édition bilingue), 15.—Doc. parl. nº 18*a*.

Compagnie d'Assurance Missisquoi et Rouville (La):

Loi constituant en corporation La Compagnie d'Assurance Missisquoi et Rouville.—15 George VI, chapitre 72 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Pétition, 353; rapport de l'examinateur, 429; message du Sénat: Bill nº 366 (E-12 du Sénat), 469; 1re lecture—M. Gosselin, 474; 2e lecture et renvoi au comité de la banque et du commerce, 487; rapport du comité, 504; comité plénier et 3e lecture, 599; sanction royale (le 30 juin 1951), 714.

Compagnie des Prêts et Finance industrielle:

Loi concernant la Compagnie des Prêts et Finance industrielle.—15 George VI, chapitre 70 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Pétition, 245; rapport de l'examinateur, 354; message du Sénat: Bill nº 335 (A-10 du Sénat), 417; 1re lecture—M. Macnaughton, 430; appelé et laissé au Feuilleton, 475; 2e lecture et renvoi au comité de la banque et du commerce, 487; rapport du comité, 504; comité plénier et 3e lecture, 599; sanction royale (le 30 juin 1951), 714.

Compagnie du chemin de fer du Pacifique:

Loi concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique.—15 George VI, chapitre 66 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Pétition, 169; rapport de l'examinateur, 381; message du Sénat: Bill nº 356 (C-11 du Sénat), 447; 1re lecture—M. Decore, 455; 2e lecture et renvoi au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, 476; rapport du comité, 520; comité plénier et 3e lecture, 599; sanction royale (le 30 juin 1951), 714.

Compagnies:

Compagnies exploitant des élévateurs dans les provinces des Prairies et ayant eu des excédents de grain: ordre de la Chambre—M. Fair—et dépôt immédiat de la réponse, 366.—Doc. parl. nº 182.

Compagnies de l'État:

Voy. *Administrateurs.*

Compagnies d'assurance canadiennes et britanniques:

Loi modifiant la Loi des compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, 1932.—15 George VI, chapitre 11 (Statuts du Canada, 1951, 1re session). —Bill nº 285: présentation—M. Abbott, et 1re lecture, 365; 2e lecture et renvoi au comité permanent de la banque et du commerce, 372; rapport du comité, 381; comité plénier et 3e lecture, 400; adoption au Sénat, 442; sanction royale (le 31 mai 1951), 445.

Compagnies de prêt et de fiducie:

Dépôt du rapport au surintendant de l'assurance sur les compagnies de prêt et de fiducie pour l'année terminée le 31 décembre 1949, 156.—Doc. parl. nº 44 (*imprimé*).

Compagnies de l'État:

Voy. *Administrateurs des compagnies de l'État.*

Compte du fond des changes:

Voy. *Commission de contrôle du change étranger.*

Comptes impayés:

Dépôt d'un échange de notes (14 mars 1949) entre le Canada et les États-Unis d'Amérique constituant un accord au sujet du règlement définitif des comptes impayés concernant l'approvisionnement en fournitures et en services en temps de guerre (édition bilingue), 16.—Doc parl. nº 186 (*imprimé*).

Comptes publics (Comité permanent):

Institution du comité, 57; mandat du comité, 62; changement dans le personnel, 128, 153, 276, 361, 442; présentation du 1er rapport et adoption, 120; 2e, 588, 3e, 627; 4e, 642; 5e, 659.

Comptes publics du Canada:

Dépôt des comptes publics du Canada et rapport de l'Auditeur général pour l'année financière terminée le 31 mars 1950, 10.—Doc. parl. nº 20 (*imprimé*).

Motion de M. Abbott demandant le renvoi des comptes publics et du rapport de l'Auditeur général pour l'année financière terminée le 31 mars 1950 au comité permanent des comptes publics, 70.

Conférences:

Somme globale dépensée par le Canada pour se faire représenter à chacune des 168 conférences énumérées dans l'Annexe B du rapport du ministère des Affaires extérieures de 1950; ordre de la Chambre—M. Fulton, 399; dépôt de la réponse, 675.—Doc. parl. nº 160*b*.

Conseil consultatif national du capital humain:

Dépôt de copie de l'arrêté en conseil C.P. 567 établissant un conseil consultatif national du capital humain, 21.—Doc. parl. nº 153.

Conseil de recherches:

Dépôt du rapport annuel du Conseil de recherches du Canada pour les pêcheries, pour l'année 1950 (versions anglaise et française), 616.—Doc. parl. nº 53*b* (*imprimé*).

Dépôt du 34e rapport annuel du Conseil national de recherches du Canada, pour l'année financière terminée le 31 mars 1951 (versions anglaise et française), 636.—Doc. parl. nº 119 (*imprimé*).

Voy. aussi *Services*.

Conseil des ports nationaux:

Dépôt du rapport annuel du Conseil des ports nationaux pour l'année civile 1950, 202.—Doc. parl. nº 134.

Conseil du territoire du Yukon:

Voy. *Yukon*.

Conseil national d'aptitude physique:

Voy. *Aptitude physique nationale*.

Conservation des devises:

Voy. *Devises*.

Constitution:

Résolution de M. Côté (Matapédia-Matane) concernant notre statut de puissance internationale et tendant à présenter une législation visant à rapatrier notre constitution comme Document canadien, à rayer des Statuts du Canada le mot Dominion, à proclamer un drapeau canadien distinctif et à déclarer l'*O Canada* hymne national, 74: motion repoussée, sur division, 74.

Constitution canadienne:

Dépôt d'exemplaires de la correspondance échangée entre le ministre de la Justice et les premiers ministres des diverses provinces du Canada concernant des observations sur des projets de modification à la constitution canadienne (versions anglaise et française), 9, 140, 153. —Doc. parl. nº 150, 150*a* (*imprimé*), 150*b* (*imprimé*).

Dépôt de copie de la correspondance relative à une modification de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique concernant les pensions de vieillesse (versions anglaise et française), 339.—Doc. parl. nº 150c (*imprimé*).

Contrats:

Voy. *Société centrale d'hypothèques et de logement*.

Contrôle des changes:

Dépôt d'un exemplaire des arrêtés en conseil C.P. 4794 et C.P. 5877, adoptés en vertu de la Loi sur le contrôle des changes, 10.—Doc. parl. nº 40 (*imprimé*).

Loi modifiant la Loi sur le contrôle des changes.—15 George VI, chapitre 7 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Résolution: présentation, 109; adoption, 163.—Bill nº 147: présentation—M. Abbott, et 1re lecture, 163; motion tendant à la 2e lecture, débat et la proposition d'amen-

Contrôle des changes—*Fin*

dement de M. Macdonnell (Greenwood), mise aux voix, est rejetée, 180; 2e lecture, comité plénier, et 3e lecture, 180; adoption au Sénat, 212; sanction royale (le 21 mars 1951), 225.

Convention entre le Canada et la France:

Voy. *France.*

Convention no 58:

Motion de M. Gregg invitant les Chambres du Parlement à approuver la Convention no 58 fixant l'âge minimum des enfants au travail maritime, 399; motion de M. Gillis tendant à renvoyer la résolution au comité permanent des Relations industrielles, 399; la proposition de motion est déclarée irrégulière, 400; objection de M. Knowles relative à la clôture du débat, 400.

Co-operative Fire and Casualty Company:

Loi constituant en corporation "Co-operative Fire and Casualty Company". —15 George VI, chapitre 68 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Pétition, 169; rapport de l'examinateur, 331; message du Sénat: Bill no 367 (D-12 du Sénat), 469; 1re lecture—M. Larson, 474; 2e lecture et renvoi au comité de la banque et du commerce, 487; rapport du comité, 504; comité plénier et 3e lecture, 599; sanction royale (le 30 juin 1951), 714.

Corporation Catholique Épiscopale Ukrainienne de l'Est du Canada:

Loi constituant en corporation la Corporation Cotholique Épiscopale Ukrainienne de l'Est du Canada.—15 George VI, chapitre 81 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Pétition, 152; rapport de l'examinateur, 159; message du Sénat: Bill no 176 (Y-5 du Sénat), 228; 1re lecture—M. Ross (Hamilton-Est), 237; 2e lecture et comité permanent des bills privés en général, 288; rapport du comité, 326; comité plénier et rapport, 340; 3e lecture, 431; sanction royale (le 31 mai 1951), 444.

Corporation Catholique Épiscopale Ukrainienne de l'Ouest du Canada:

Loi constituant en corporation la Corporation Épiscopale Ukrainienne de l'Ouest du Canada.—15 George VI, chapitre 83 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Pétition, 42, rapport de l'examinateur, 77; message du Sénat: Bill no 175 (X-5 du Sénat), 228; 1re lecture—M. Macdonald (Edmonton-Est), 237; 2e lecture et renvoi au comité permanent des bills privés, 288; rapport du comité, 326; comité plénier, 3e lecture, 340; sanction royale (le 31 mai 1951), 444.

Corporation Catholique Épiscopale Ukrainienne de Saskatchewan:

Loi constituant en corporation la Corporation Catholique Episcopale Ukrainienne de Saskatchewan.—Pétition, 279; rapport de l'examinateur, 354; message du Sénat: Bill no 337 (C-10 du Sénat), 417; 1re lecture.—M. Knight, 420; 2e lecture et renvoi au comité permanent des bills privés, 461; rapport du comité, 495; comité plénier (avec amendement), 508, 523; 3e lecture, 600; adoption de l'amendement par le Sénat, 620; sanction royale (le 30 juin 1951), 714.

Corporation commerciale canadienne:

Loi modifiant la Loi sur la Corporation commerciale canadienne.—15 George VI, chapitre 13 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Bill no 284: présentation—M. Howe, et 1re lecture, 365; 2e lecture, 379;

Corporation commerciale canadienne—*Fin*

comité plénier et 3e lecture, 395; adoption au Sénat, 442; sanction royale (le 31 mai 1951), 444.

Dépôt du rapport annuel de la Corporation commerciale canadienne pour l'année financière terminée le 31 mars 1951, 663.—Doc. parl. nº 117*g*.

Corporation de disposition des biens de la Couronne:

Voy. *Biens de la Couronne.*

Corporation des biens de guerre:

Nombre de propriétés immobilières et de bâtiments que la Corporation des biens de guerre a vendus pour des sommes supérieures à $25,000: ordre de la Chambre—M. Diefenbaker, 316; dépôt de la réponse, 419. —Doc. parl. nº 120*b*.

État indiquant une liste de toutes les propriétés immobilières et de tous les bâtiments vendus ou aliénés par la Corporation des biens de guerre; ordre de la Chambre—M. Diefenbaker—et dépôt immédiat de la réponse, 293.—Doc. parl. nº 120*a*.

Corporation épiscopale ruthène catholique grecque du Canada:

Loi concernant la Corporation épiscopale ruthène catholique grecque du Canada.—15 George VI, chapitre 79 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Pétition, 109; rapport de l'examinateur, 159; message du Sénat: Bill nº 174 (W-5 du Sénat), 228; 1re lecture—M. Maybank, 237; 2e lecture et renvoi au comité permanent des bills privés, 288; rapport du comité, 326; comité plénier et 3e lecture, 351; adoption au Sénat, 357; sanction royale (le 31 mai 1951), 444.

Corps d'aviation royal canadien:

Dépôt d'un exemplaire des ordonnances et règlements applicables au Corps d'aviation royal canadien, publiés dans la *Gazette du Canada*: 13, 229. Doc. parl. nos 71, 71*a* (*imprimés*).

Costa Rica:

Dépot d'un échange de notes (17 et 18 novembre 1950) entre le Canada et Costa Rica constituant un modus vivendi commercial entre les deux pays (édition bilingue), 16.—Doc. parl. nº 18*m*.

Cotisations syndicales:

Voy. *Impôt sur le revenu.*

Cour de l'Échiquier:

Loi pourvoyant à la juridiction de la Cour de l'Échiquier du Canada en matière de divorce.—Bill nº 334: présentation M. Knowles, et 1re lecture, 414.

Cour suprême du Canada:

Dépôt d'une copie d'une ordonnance édictée par les juges de la Cour suprême du Canada, le 31 janvier 1951, modifiant les règles de procédure (versions anglaise et française), 39.—Doc. parl. nº 57.

Loi modifiant la Loi de la Cour suprême du Canada: 15 George VI, chapitre 61 (Statuts du Canada, 1951, 1re session). Message du Sénat: Bill nº 400 (Y-12 du Sénat), 594; 1re lecture—M. Garson, 605; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 613; sanction royale (le 30 juin 1951), 714.

Courier:

Voy. *Réclame.*

Courrier:

Voy. *Tarifs postaux.—Nord canadien.*

Courtier:

Voy. *Sarnia.*

Corvettes:

Voy. *Navires.*

Crédit aux consommateurs:

Dépôt d'un exemplaire d'arrêtés en conseil relatifs aux règlements sur le crédit aux consommateurs, 10, 174.—Doc. parl. nº 32 (*imprimé*), 32*a*.

Loi modifiant la Loi sur le crédit aux consommateurs (Dispositions temporaires).—15 George VI, chapitre 14 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Bill nº 195: présentation—M. Abbott, et 1re lecture, 261; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 379; adoption au Sénat avec amendement, 442; adoption de l'amendement, 442; sanction royale (le 31 mai 1951), 445.

Crédits à l'exportation:

Voy. *Assurances des crédits à l'exportation.—Société d'assurance des crédits à l'exportation.*

Croiseurs:

Voy. *Navires.*

Cross-Point:

Voy. *Pont.—Quai.*

Cultivateurs:

Montant total du revenu de certains cultivateurs de l'Ouest: ordre de la Chambre——M. Goode, 162; dépôt de la réponse, 186.—Doc. parl. nº 162.

D

Davie and Sons Limited:

Contrat conclu entre la *George T. Davie and Sons Limited* et le Gouvernement, relativement à l'hypothèque sur le chantier Davie: ordre de la Chambre—M. Fulton, 528; dépôt de la réponse, 677.—Doc. parl. nº 193*b*.

Débats (Comité permanent):

Institution du comité, 60; mandat du comité, 62.

Décentralisation de l'industrie:

Résolution de M. Gillis concernant un programme préconisant la décentralisation de l'industrie, 107; motion ajournée après débat, 107.

Déclaration de principes concernant la coopération économique:

Dépôt d'un échange de notes (26 octobre 1950) entre le Canada et les États-Unis d'Amérique mettant formellement en œuvre la Déclaration de principes concernant la coopération économique (édition bilingue), 15.—Doc. parl. nº 18*h* (*imprimé*).

Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires:

Dépôt d'un exemplaire de l'Index général des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires (31 décembre 1950), et Table indiquant tous les règlements contenus dans la Codification de 1949, ainsi que les nouveaux règlements et amendements édictés au cours de la période du 1er janvier au 31 décembre 1950 et publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada,* 38.—Doc. parl. nº 86*a* (*imprimé*).

Dépôt d'un exemplaire des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* (version anglaise et française), 98, 124, 185, 229, 235, 267, 316, 357, 419, 505, 662. Doc. parl. nos 86*c*, 86*d*, 86*e*, 86*g*, 86*h*, 86*i*, 86*k*, 86*l*, 86*n*, 86*q*, 86*r* (*imprimé*).

Defence Construction Limited:

Dépôt du rapport de la *Defence Construction Limited* pour la période du 22 novembre 1950 au 31 mars 1951, 663.—Doc. parl. nº 183*b*.

Défense:

Voy. *Programme de la défense du Canada.*

Défense nationale:

Dépôt du rapport du ministère de la Défense nationale pour l'année financière terminée le 31 mars 1950, 260.—Doc. parl. nº 70 (*imprimé*).

Loi modifiant la Loi sur la défense nationale.—Résolution: présentation, 424.

Voy. aussi *Défense passive.*

Défense passive:

Dépôt de l'arrêté en conseil C.P. 985 transférant du ministre de la Défense nationale au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social tous les pouvoirs, devoirs et fonctions relatifs à la défense passive, etc., 198.—Doc. parl. nº 87.

Voy. aussi *Octrois.*

Dépôt naval:

Voy. *Tarifs de solde.*

Destroyers:

Voy. *Navires.*

Détroit de Canso:

Dépôt du rapport présenté le 14 juin 1951 par la Commission des ingénieurs chargée d'étudier le problème de l'aménagement du détroit de Canso, 636.—Doc. parl. nº 172*a*.

Dettes:

Voy. *Graines de semence.*

Devises:

Dépôt d'un rapport sur l'administration de la Loi d'urgence sur la conservation des devises (versions anglaise et française), 33.—Doc. parl. nº 33.

Dinsdale (M. Walter):

Avis de l'élection de M. Walter Dinsdale, député du district électoral de Brandon, 720; M. Dinsdale prend son siège en Chambre, 721.

Directeur général de l'Organisation des Nations Unies:

Dépôt d'un exemplaire du rapport annuel du Directeur général de l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (versions anglaise et française), 250.—Doc. parl. nº 19*b* (*imprimé*).

Directeur général des élections:

Dépôt du rapport sur les élections complémentaires tenues au cours de 1950 (versions anglaise et française), 7.—Doc. parl. nº 3 (*imprimé*).

Discours:

Voy. *Auriol.*

Discours du trône:

Texte du discours du trône, 2, 3, 4.

Motion de M. St-Laurent tendant à la prise en considération du discours du trône, 4.

Divorce (Bills de):

Akstinas, Birute Elena Vaitkunaite.—Bill nº 342 (T-11 du Sénat), 168, 201, 420, 460, 500, 599, 717.

Allaire, Aline Alina Buka.—Bill nº 46 (T-1 du Sénat), 33, 27, 93, 99, 104, 122, 131, 224.

Allen, Mildred Ann Sinclair.—Bill nº 349 (A-12 du Sénat), 168, 275, 429, 438, 475, 500, 599, 717.

Anderson, Lorraine Colvile Warson.—Bill nº 228 (Y-7 du Sénat), 47, 160, 338, 345, 433, 497, 595, 715.

Andrews, Yvonne Winnifred Kathleen Walker.—Bill nº 326 (H-11 du Sénat), 167, 201, 403, 414, 460, 500, 598, 717.

Ashmore, Lucille Ida Fenlon.—Bill nº 238 (J-8 du Sénat), 47, 201, 342, 350, 433, 497, 596, 716.

Astroff, Ann.—Bill nº 64 (L-2 du Sénat), 27, 32, 94, 99, 105, 123, 132, 224.

Ayer, Homer Leavitt.—Bill nº 99 (P-3 du Sénat), 41, 50, 117, 125, 133, 147, 157, 225.

Ayton, Isabella Potts Younger.—Bill nº 25 (X du Sénat), 31, 37, 78, 83, 101, 122, 130, 224.

Baker, Norma Phoebe Mary Buchanan.—Bill nº 96 (M-3 du Sénat), 41, 50, 117, 125, 133, 146, 157, 225.

Bard, Thalma Rosenberg Schwarz.—Bill nº 219 (P-7 du Sénat), 151, 160, 338, 345, 432, 496, 595, 715.

Barnett, Margaret Isobel.—Bill nº 48 (O-7 du Sénat), 145, 152, 338, 345, 432, 496, 595, 715.

Bartholomew, Ethelbert Deniston Joseph.—Bill nº 143 (C-5 du Sénat), 48, 50, 155, 161, 204, 327, 420, 443.

Divorce (Bills de)—*Suite*

Bartlett, Howard Wesley.—Bill nº 302 (J-10 du Sénat), 169, 201, 397, 404, 435, 499, 597, 716.

Bell, Beatrice Watson.—Bill nº 317 (Y-10 du Sénat), 113, 152, 435, 499, 598, 717.

Bell, Emma Laronde, parfois connue sous le nom de Emma DeLaronde Bell.—Bill nº 341 (S-11 du Sénat), 168, 325, 420, 460, 500, 599, 717.

Bennett, Margaret Elizabeth Audrey Midgley.—Bill nº 65 (M-2 du Sénat), 27, 33, 94, 99, 105, 123, 132, 225.

Bercovitch, Cerna Segall.—Bill nº 72 (T-2 du Sénat), 31, 37, 94, 100, 105, 123, 132, 225.

Berger, Leah Berniker.—Bill nº 178 (J-6 du Sénat), 47, 90, 228, 237, 288, 328, 421, 444.

Bernstein, Rose Pap.—Bill nº 149 (H-5 du Sénat), 47, 50, 181, 186, 238, 327, 420, 443.

Besner, Judith Francis Cohen.—Bill nº 16 (D du Sénat), 23, 28, 51, 63, 71, 122, 130, 224.

Bialer, Anne Cohen.—Bill nº 157, (P-5 du Sénat), 48, 50, 181, 186, 238, 328, 421, 444.

Bigaouette, Marie-Jeanne Dragon.—Bill nº 128 (P-4 du Sénat), 90, 98, 138, 141, 189, 327, 443.

Bissonnette, Dorothy Agnes Bell.—Bill nº 254 (Z-8 du Sénat), 47, 152, 343, 350, 433, 498, 596, 716.

Bjarnason, Marie-Madeleine-Pauline Parent.—Bill nº 265 (K-9 du Sénat), 151, 259, 343, 351, 434, 498, 597, 716.

Blackadar, Kathleen Beatrice Denman.—Bill nº 42 (P-1 du Sénat), 27, 33, 93, 98, 104, 122, 131, 224.

Boisjoly, Rodolphe.—Bill nº 364 (L-12 du Sénat), 168, 259, 463, 470, 487, 600, 609, 621, 717.

Boisvert, Ellen Agnes Evans.—Bill nº 200 (V-6 du Sénat), 47, 120, 345, 432, 496, 594, 715.

Boon, Kathleen Agnes Margaret Saddleton Pout.—Bill nº 66 (N-2 du Sénat), 31, 37, 94, 99, 105, 123, 132, 224.

Boyer, Raymond.—Bill nº 45 (S-1 du Sénat), 27, 33, 93, 104, 122, 131, 224.

Boyle, Edna Donnelly.—Bill nº 95 (L-3 du Sénat), 41, 50, 117, 125, 133, 146, 157, 225.

Bragdon, Catherine Veronica Joynt.—Bill nº 183 (O-6 du Sénat), 47, 90, 228, 237, 288, 328, 421, 444.

Brock, Addie Jane Monica Wright.—Bill nº 297 (E-10 du Sénat), 167, 275, 397, 404, 434, 499, 597, 716.

Brooks, Brigitte Dorothea Felicity Gutmann Lowenbach.—Bill nº 70 (R-2 du Sénat), 31, 37, 94, 105, 123, 132, 225.

Brousseau, Marie-Elizabeth-Rose-Ange Cousineau.—Bill nº 394 (V-12 du Sénat), 168, 325, 593, 717.

Browman, Roslyn Beverly Gold.—Bill nº 86 (C-3 du Sénat), 31, 37, 117, 124, 132, 146, 157, 225.

Brown, Rebecca Glicofsky.—Bill nº 106 (W-3 du Sénat), 47, 50, 119, 129, 142, 326, 351, 443.

Buhr, Brenda Mary Powell-Tuck.—Bill nº 102 (S-3 du Sénat), 41, 50, 117, 125, 133, 147, 157, 225.

Divorce (Bills de)—*Suite*

Bullock, Agnes Mary Binnie.—Bill nº 258 (D-9 du Sénat), 47, 227, 343, 350, 434, 498, 596, 716.

Caduc, Dorothy Chaffee.—Bill nº 371 (Q-12 du Sénat), 168, 325, 469, 474, 487, 600, 609, 621, 717.

Cameron, Elsie Mary Harrop.—Bill nº 263 (I-9 du Sénat), 113, 120, 343, 350, 434, 498, 597, 716.

Campeau, Mary Margaret Lillian Phillips.—Bill nº 56 (D-2 du Sénat), 69, 76, 94, 99, 104, 123, 131, 224.

Carey, Violet Taylor.—Bill nº 328 (J-11 du Sénat), 168, 375, 403, 415, 460, 500, 598, 717.

Caron, Marie Madeleine Clémence McKenzie.—Bill nº 244 (P-8 du Sénat), 48, 50, 343, 350, 433, 497, 596, 716.

Carrières, Colette Clément.—Bill nº 210 (F-7 du Sénat), 167, 173, 338, 345, 432, 496, 595, 715.

Charland, Laurette Trudel.—Bill nº 314 (V-10 du Sénat), 48, 227, 398, 405, 435, 499, 598, 717.

Churchill, Ernest.—Bill nº 74 (V-2 du Sénat), 31, 37, 94, 100, 105, 123, 132, 225.

Cleghorn, Marion Agnes Kelsch.—Bill nº 332 (N-11 du Sénat), 48, 50, 403, 415, 461, 475, 486, 585, 599, 717.

Cohen, Frances Helen Shulman.—Bill nº 257 (C-9 du Sénat), 75, 201, 343, 350, 434, 498, 596, 716.

Collins, Marion Evelyn Peak.—Bill nº 358 (F-12 du Sénat), 168, 377, 463, 470, 486, 585, 599, 717.

Connor, Joseph Taite.—Bill nº 59 (G-2 du Sénat), 27, 33, 94, 99, 105, 123, 132, 224.

Cook, Emily Evy Rose.—Bill nº 98 (O-3 du Sénat), 41, 91, 117, 125, 133, 147, 157, 225.

Cook, Marguerite-Marie-Rita Fournier.—Bill nº 113 (D-4 du Sénat), 49, 54, 90, 119, 129, 142, 326, 443.

Couldrey, Ann Smith.—Bill nº 272 (O-9 du Sénat), 35, 201, 362, 365, 434, 498, 597, 716.

Courcy, Kathleen Harrington.—Bill nº 208 (D-7 du Sénat), 49, 54, 337, 345, 432, 496, 595, 715.

Coutu, Jean-Camille-Antoine.—Bill nº 235 (G-8 du Sénat), 35, 160, 342, 349, 433, 497, 596, 716.

Coviensky, Sarah Kamichik.—Bill nº 346 (X-11 du Sénat), 168, 325, 428, 437, 475, 500, 599, 717.

Crassowki, Françoise Brunet.—Bill nº 110 (A-4 du Sénat), 49, 54, 119, 129, 142, 326, 352, 443.

Critchley, John Atherton.—Bill nº 232 (C-8 du Sénat), 49, 54, 339, 345.

Cullen, Donald Benedict.—Bill nº 37 (J-1 du Sénat), 23, 28, 79, 84, 101, 122, 131, 224.

Cuthbertson, Eugenia Jean Diakonuk.—Bill nº 30 (C-1 du Sénat), 31, 37, 78, 84, 101, 122, 131, 224.

Darby, Edward Stanley.—Bill nº 229 (Z-7 du Sénat), 145, 152, 339, 345, 433, 497, 595, 715.

Deguire, Gaston.—Bill nº 224 (U-7 du Sénat), 28, 33, 338, 345, 432, 496, 595, 715.

Divorce (Bills de)—*Suite*

de Lall, Frances Danforth Stephens Ross.—Bill nº 11 (K du Sénat), 23, 29, 51, 63, 121, 130, 224.

Desjardins, Albert-Edouard.—Bill nº 44 (R-1 du Sénat), 27, 33, 93, 99, 104, 122, 131, 224.

Desjardins, Evelyn Serchuk.—Bill nº 275 (R-9 du Sénat), 113, 362, 366, 434, 498, 597, 716.

Deutsch, Bella Rashkin.—Bill nº 161 (T-5 du Sénat), 49, 54, 181, 187, 238, 328, 421, 444.

Dinelle, Louvannez Chartrand.—Bill nº 307 (O-10 du Sénat), 54, 49, 397, 405, 435, 499, 598, 717.

Dolny, Alga Kushner.—Bill nº 58 (F-2 du Sénat), 28, 33, 94, 99, 104, 123, 131, 224.

Donaldson, John Cook.—Bill nº 311 (S-10 du Sénat), 167, 275, 398, 405, 435, 499, 598, 717.

Dossin, Margaret Beatrice Tynan.—Bill nº 47 (U-1 du Sénat), 27, 33, 93, 99, 104, 123, 131, 224.

Duchesne, Joseph.—Bill nº 360 (H-12 du Sénat), 168, 275, 463, 470, 487, 600, 609, 621, 717.

Duddridge, Gwendoline Mary Teresa Sullivan.—Bill nº 320 (B-11 du Sénat), 167, 398, 405, 435, 499, 598, 717.

Duplessis, Marie-Blanche-Amilda Lessard.—Bill nº 122 (J-4 du Sénat), 49, 54, 138, 140, 188, 326, 395, 443.

Duquette, Rollande-Cécile Larocque.—Bill nº 220 (Q-7 du Sénat), 49, 54, 160, 338, 345, 432, 496, 595, 715.

Elliott, Beulah Nellie.—Bill nº 249 (U-8 du Sénat), 145, 152, 343, 350, 433, 497, 596, 716.

Evans, Myrtle Louise Vassell.—Bill nº 246 (R-8 du Sénat), 145, 152, 343, 350, 433, 497, 596, 716.

Ewaldt, Doris May Thompson.—Bill nº 313 (U-10 du Sénat), 168, 259, 398, 405, 435, 499, 598, 717.

Freigelman, Betty Roseman.—Bill nº 204 (Z-6 du Sénat), 50, 54, 338, 344, 432, 496, 595, 715.

Findlay, Violet Edith Hack.—Bill nº 71 (S-2 du Sénat), 31, 37, 94, 100, 105, 123, 132, 225.

Fink, Jean Troster.—Bill nº 225 (V-7 du Sénat), 35, 139, 338, 345, 432, 497, 595, 715.

Finlayson, Anna Kirk Rosborough.—Bill nº 264 (J-9 du Sénat), 113, 120, 343, 351, 434, 498, 597, 716.

Finley, Eugenie Marjorie Ross.—Bill nº 361 (I-12 du Sénat), 423, 463, 470, 486, 585, 599, 717.

Fiset, Marie-Léontine-Juliette-Henriette Giguère.—Bill nº 50 (X-1 du Sénat), 28, 33, 94, 99, 104, 123, 131, 224.

Fitleberg, Minnie Engle.—Bill nº 152 (K-5 du Sénat), 50, 54, 181, 186, 238, 327, 421, 443.

Flesch, Ida Courland Rubin.—Bill nº (G-11 du Sénat), 49, 259, 403, 414, 460, 499, 598, 717.

Flewitt, Edward Albert.—Bill nº C-2 du Sénat), 28, 33, 94, 99, 104, 123, 131, 224.

Flipping, Dorothy Isabel Pitcher.—Bill nº 89 (F-3 du Sénat), 31, 37, 117, 124, 133, 146, 157, 225.

Divorce (Bills de)—*Suite*

Foley, Paulette Joly.—Bill nº 93 (J-3 du Sénat), 41, 50, 117, 124, 133, 146, 157, 225.

Forman, Rachel Aizer.—Bill nº 205 (A-7 du Sénat), 49, 54, 338, 344, 432, 496, 595, 715.

Foster, Lois Christine Flemming.—Bill nº 181 (M-6 du Sénat), 49, 54, 228, 237, 288, 328, 421, 444.

Fournier, Elphège.—Bill nº 384 (U-12 du Sénat), 168, 259, 511, 519, 600, 610, 621, 717.

Fraser, Gertrude Job.—Bill nº 214 (K-7 du Sénat), 113, 338, 345, 432, 496, 595, 715.

Fritsch, Rolande Dumas.—Bill nº 87 (D-3 du Sénat), 31, 38, 117, 124, 133, 146, 157, 225.

Frost, Daphne May Hodgson.—Bill nº 12 (L du Sénat), 23, 29, 51, 63, 71, 121, 130, 224.

Fryer, Muriel Edna Glass.—Bill nº 340 (R-11 du Sénat), 151, 275, 420, 460, 500, 599, 717.

Getzler, Sarah Alice Thompson.—Bill nº 184 (P-6 du Sénat), 50, 54, 228, 237, 288, 328, 421, 444.

Gibson, Phyllis Eileen Paris.—Bill nº 227 (X-7 du Sénat), 75, 83, 338, 345, 433, 497, 595, 715.

Gilman, Mary Margaret Urquhart Cuthbert.—Bill nº 136 (V-4 du Sénat), 50, 54, 155, 160, 203, 427, 406, 443.

Gingras, Doris Auclair.—Bill nº 330 (L-11 du Sénat), 168, 275, 403, 415, 460, 500, 598, 717.

Ginsberg, Sylvia Miller.—Bill nº 90 (G-3 du Sénat), 41, 50, 117, 124, 133, 146, 157, 225.

Glenday, Beatrice Vida Harriett Hunnisett.—Bill nº 216 (M-7 du Sénat), 53, 70, 338, 345, 432, 496, 595, 715.

Goldsmith, Saul Samuel.—Bill nº 69 (Q-2 du Sénat), 31, 38, 94, 99, 105, 123, 132, 225.

Goodman, Ruth Landan.—Bill nº 53 (A-2 du Sénat), 33, 94, 99, 104, 123, 131, 224.

Grant, Bertha Ellen Bradley.—Bill nº 101 (R-3 du Sénat), 41, 50, 117, 125, 133, 147, 157, 225.

Grant, Jacqueline Yvonne Suzanne Stucker.—Bill nº 142 (B-5 du Sénat), 53, 70, 155, 161, 203, 327, 420, 443.

Grater, Jack Harold Frederick.—Bill nº 134 (T-4 du Sénat), 53, 70, 155, 160, 203, 327, 406, 443.

Greco, Marie-Rose-Berthe Bernard.—Bill nº 259 (E-9 du Sénat), 90, 343, 350, 434, 498, 596, 716.

Green, Edna May Walker.—Bill nº 186 (R-6 du Sénat), 53, 173, 228, 237, 288, 328, 421, 444.

Green, Margaret Isabel Ward.—Bill nº 137 (W-4 du Sénat), 53, 70, 155, 160, 203, 327, 406, 443.

Greenberg, Rose Pakidailo.—Bill nº 127 (O-4 du Sénat), 53, 70, 138, 141, 188, 327, 406, 443.

Greenleaf, Muriel Bruce Higgins.—Bill nº 201 (W-6 du Sénat), 53, 173, 337, 344, 432, 496, 594, 715.

Greenshields, William Stevenson.—Bill nº 315 (W-10 du Sénat), 113, 275, 398, 405, 435, 499, 598, 717.

Divorce (Bills de)—*Suite*

Hague, John Andrew.—Bill nº 9 (I du Sénat), 23, 29, 51, 63, 71, 121, 130, 224.

Hajaly, Julia Saykaly.—Bill nº 329 (K-11 du Sénat), 168, 275, 403, 415, 460, 500, 598, 717.

Hallam, Grace Anderson.—Bill nº 185 (Q-6 du Sénat), 53, 70, 228, 237, 288, 328, 421, 444.

Harris, Violet Edith Macdonald.—Bill nº 109 (Z-3 du Sénat), 53, 70, 119, 129, 142, 326, 352, 443.

Heaney, Mona Patricia Kiddie.—Bill nº 266 (L-9 du Sénat), 168, 259, 343, 351, 434, 498, 597, 716.

Henderson, George Keith.—Bill nº 343 (U-11 du Sénat), 53, 113, 259, 420, 461, 475, 486, 585, 599, 717.

Houghton, Eileen Haswell.—Bill nº 68 (P-2 du Sénat), 54, 70, 94, 99, 105, 123, 132, 225.

Humphreys, Theresa Verna Brisson.—Bill nº 368 (N-12 du Sénat), 423, 469, 474, 487, 600, 609, 621, 717.

Hunt, Mary Louise Webster.—Bill nº 121 (I-4 du Sénat), 54, 70, 138, 140, 188, 326, 395, 443.

Jacques, Mansell Reginald.—Bill nº 231 (B-8 du Sénat), 145, 152, 339, 345, 433, 497, 596, 715.

Jameson, William Alfred.—Bill nº 234 (F-8 du Sénat), 35, 38, 342, 349, 433, 497, 596, 715.

Jekkel, Terez Baranyai, autrement connu sous le nom de Therese Baranyai Jekkel.—Bill nº 250 (V-8 du Sénat), 54, 173, 343, 350, 433, 497, 596, 716.

Jewer, Eli Wilson.—Bill nº 248 (T-8 du Sénat), 145, 152, 343, 350, 433, 497, 596, 716.

Johnson, Eileen Florence Alma Hinton.—Bill nº 165 (A-6 du Sénat), 24, 29, 189, 192, 269, 328, 421, 444.

Jones, Gertrude Banner.—Bill nº 255 (A-9 du Sénat), 54, 173, 343, 350, 434, 498, 596, 716.

Jones, Gladys Eliza Cartwright.—Bill nº 162 (U-5 du Sénat), 69, 76, 181, 187, 238, 328, 421, 444.

Jones, Margaret Alice McDermid.—Bill nº 26 (Y du Sénat), 32, 38, 78, 83, 101, 122, 130, 224.

Jorgensen, Clare Kent Gerrie.—Bill nº 316 (X-10 du Sénat), 75, 152, 168, 276, 398, 405, 435, 499, 598, 717.

Jorgensen, Ilse Helen Kneutgen.—Bill nº 301 (I-10 du Sénat), 397, 404, 435, 499, 597, 716.

Jurewicz, Anna Goralczyk.—Bill nº 209 (E-7 du Sénat), 54, 70, 338, 345, 432, 496, 595, 715.

Katinoglou, Stephanos.—Bill nº 303 (K-10 du Sénat), 276, 397, 404, 435, 499, 597, 716.

Keane, Flora Muriel Crane.—Bill nº 382 (S-12 du Sénat), 377, 511, 519, 600, 609, 621, 717.

Kennedy, Geraldine Mae Cuffe.—Bill nº 237 (I-8 du Sénat), 69, 173, 342, 349, 433, 497, 596, 716.

Kennedy, Jane Louise Welle.—Bill nº 10 (J du Sénat), 24, 29, 51, 63, 71, 121, 130, 224.

Kidd, Phoebe Ross.—Bill nº 273 (P-9 du Sénat), 127, 362, 366, 434, 498, 598, 716.

Divorce (Bills de)—*Suite*

Kidman, Bertram Kenneth.—Bill nº 279 (V-9 du Sénat), 75, 83, 362, 366, 434, 498, 597, 716.

Kirkman, Mona Fern Barton.—Bill nº 283 (Z-9 du Sénat), 127, 362, 366, 434, 498, 597, 716.

Kirzner, Selma Rokowsky.—Bill nº 107 (X-3 du Sénat), 69, 76, 119, 129, 142, 326, 351, 443.

Kovacs, Mihaly.—Bill nº 105 du Sénat, 69, 76, 119, 128, 142, 326, 351, 443.

Krilyk, Andrew.—Bill nº 257 (W-8 du Sénat), 69, 201, 343, 350, 433, 497, 596, 716.

Lalonde, Elizabeth Cochrane Aitchison.—Bill nº 327 (I-11 du Sénat), 168, 403, 414, 460, 500, 598, 717.

Landrey, Raymond.—Bill nº 305 (M-10 du Sénat), 151, 160, 397, 404, 435, 499, 598, 717.

Lane, Lloyd William.—Bill nº 306 (N-10 du Sénat), 168, 276, 397, 405, 435, 499, 598, 717.

Langlois, Ferdinand.—Bill nº 108 (Y-3 du Sénat), 35, 38, 119, 128, 142, 326, 351, 443.

Lansing, Ruth Moffatt Bell.—Bill nº 31 (D-1 du Sénat), 32, 38, 78, 84, 101, 122, 131, 224.

Lanthier, Paulette Charbonneau.—Bill nº 73 (U-2 du Sénat), 32, 38, 94, 100, 105, 123, 132, 225.

Latkowski, Mary Zientek.—Bill nº 57 (E-2 du Sénat), 28, 33, 94, 99, 104, 123, 131, 224.

Latour, Estelle Tétreau.—Bill nº 282 (Y-9 du Sénat), 114, 139, 362, 366, 434, 498, 597, 716.

Lawrence, Henry John.—Bill nº 159 (R-5 du Sénat), 69, 76, 181, 186, 238, 328, 421, 444.

Leatherdale, Jeannine Lafleur.—Bill nº 278 (U-9 du Sénat), 145, 259, 312, 366, 434, 498, 597, 716.

LeBlanc, Paul-Emile.—Bill nº 260 (F-9 du Sénat), 75, 343, 350, 434, 498, 597, 716.

Lees, Beatrice Sullivan.—Bill nº 82 (Y-2 du Sénat), 32, 38, 116, 124, 132, 146, 151, 225.

Leftly, Elmsley Alexander.—Bill nº 52 (Z-1 du Sénat), 28, 33, 94, 99, 104, 123, 131, 224.

Lemieux, Joseph-Maurice-Fernando.—Bill nº 36 (I-1 du Sénat), 24, 29, 79, 84, 101, 122, 131, 224.

Lévesque, Carol Elisabeth Chute.—Bill nº 153 (L-5 du Sénat), 38, 181, 186, 238, 327, 421, 443.

Lévesque, Réal.—Bill nº 202 (X-6 du Sénat), 90, 98, 337, 344, 432, 496, 594, 715.

Levitt, Ivy Lucas.—Bill nº 112 (C-4 du Sénat), 69, 76, 119, 129, 142, 326, 443.

Levy, Grace Shirley Kraminsky.—Bill nº 160 (S-5 du Sénat), 120, 181, 186, 238, 328, 421, 444.

Lewis, Alice Ann Gordon.—Bill nº 274 (Q-9 du Sénat), 167, 362, 366, 434, 498, 597, 716.

Lichtenstein, Irmgard Magdalena Hetzel.—Bill nº 270 (M-9 du Sénat), 70, 76, 362, 366, 434, 498, 597, 716.

Divorce (Bills de)—*Suite*

Lippiat, Evelyn Maria Bianchi.—Bill nº 298 (F-10 du Sénat), 151, 260, 397, 404, 434, 499, 597, 716.

Lipson, Nell Gohenberg.—Bill nº 85 (B-3 du Sénat), 32, 38, 117, 124, 132, 146, 157, 225.

Lummis, Doris Mary Thompson.—Bill nº 281 (X-9 du Sénat), 75, 362, 366, 434, 498, 597, 716.

Lyons, Yvette-Ernestine Gagnon.—Bill nº 126 (N-4 du Sénat), 70, 76, 138, 141, 188, 327, 406, 443.

McArthur, Marion Cruiclshank.—Bill nº 318 (Z-10 du Sénat), 82, 140, 398, 405, 435, 499, 598, 717.

MacKenzie, Maeve Mary Margaret McPherson.—Bill nº 15 (O du Sénat), 24, 29, 51, 63, 71, 121, 130, 224.

MacKinnon, Dora Greenwell.—Bill nº 43 (Q-1 du Sénat), 28, 33, 93, 98, 104, 122, 131, 224.

MacLean, Archibald Kenneth.—Bill nº 351 (C-12 du Sénat), 81, 429, 439, 475, 485, 585, 599, 717.

Mallette, Gabrielle Robert.—Bill nº 350 (B-12 du Sénat), 145, 429, 438, 475, 500, 599, 717.

Marchand, Léon-Simon.—Bill nº 299 (G-10 du Sénat), 146, 160, 397, 404, 435, 499, 597, 716.

Martel, Jean-Maurice.—Bill nº 63 (K-2 du Sénat), 28, 33, 94, 99, 105, 123, 132, 225.

Mayou, Josephine Gibson Clark.—Bill nº 158 (Q-5 du Sénat), 75, 83, 181, 186, 238, 328, 421, 444.

Mazzalongo, Maria Silvaggio.—Bill nº 141 (A-5 du Sénat), 81, 91, 155, 161, 203, 327, 406, 443.

McCallum, Kathleen Merle McCullough.—Bill nº 135 (U-4 du Sénat), 82, 91, 155, 160, 203, 327, 406, 443.

McCormack, Bernard Kenneth.—Bill nº 230 (A-8 du Sénat), 24, 29, 151, 160, 339, 345, 433, 497, 595, 715.

McCormick, Mabel Caroline Lay Redburn.—Bill nº 133 (S-4 du Sénat), 155, 160, 203, 327, 406, 443.

McEwen, Ritchie Leslie.—Bill nº 166 (B-6 du Sénat), 82, 91, 189, 193, 269, 328, 421, 444.

McKeown, Margo Clare McManus.—Bill nº 247 (S-8 du Sénat), 82, 140, 343, 350, 433, 497, 596, 716.

McMullen, Doris Demree.—Bill nº 21 (U du Sénat), 24, 29, 51, 63, 71, 122, 130, 224.

McRandall, Eileen McDermott.—Bill nº 103 (T-3 du Sénat), 75, 85, 119, 128, 326, 351, 443.

Meller, Yetta Handler.—Bill nº 304 (L-10 du Sénat), 70, 76, 397, 404, 435, 499, 598, 717.

Melnick, Julia Starr.—Bill nº 233 (E-8 du Sénat), 82, 140, 342, 349, 433, 497, 596, 715.

Michael, Florence Lachovitz.—Bill nº 29 (B-1 du Sénat), 32, 38, 78, 83, 101, 122, 131, 224.

Michael, Mary Ruth Langlois.—Bill nº 203 (Y-6 du Sénat), 82, 140, 338, 344, 432, 496, 594, 715.

Millman, Jeanne Wigdor.—Bill nº 222 (S-7 du Sénat), 70, 120, 338, 345 432, 496, 595, 715.

Divorce (Bills de)—*Suite*

Moisan, Joseph-Napoléon-Roméo.—Bill nº 182 (N-6 du Sénat), 81, 91, 228, 237, 288, 328, 421, 444.

Molson, Celia Frances Cantlie.—Bill nº 13 (M du Sénat), 24, 29, 51, 63, 71, 121, 130, 224.

Moore, Ivy Grace Barnsdale.—Bill nº 370 (P-12 du Sénat), 169, 423, 469, 474, 487, 586, 599, 721.

Moran, Viola Rupert.—Bill nº 170 (H-6 du Sénat), 82, 91, 213, 276, 328, 421, 444.

Morin, Irène Bourgeau.—Bill nº 156 (O-5 du Sénat), 81, 91, 181, 186, 238, 327, 421, 444.

Moscoutis, Sophie Kotsos.—Bill nº 308 (P-10 du Sénat), 146, 152, 397, 404, 435, 499, 598, 717.

Mulvey, Patricia Galley.—Bill nº 18 (R du Sénat), 24, 29, 51, 63, 71, 122, 130, 224.

Neuveu, Hortense-Marie-Thérèse Loiese.—Bill nº 164 (Z-5 du Sénat), 82, 91, 328, 421, 444.

Neveu, Joseph-Arthur.—Bill nº 207 (C-7 du Sénat), 75, 83, 189, 192, 338, 345, 432, 496, 595, 715.

Nichol, Olive Marguerite Cann.—Bill nº 129 (Q-4 du Sénat), 81, 91, 138, 140, 189, 327, 406, 443.

Nielsen, Carl Marius.—Bill nº 212 (H-7 du Sénat), 81, 140, 338, 345, 432, 496, 595, 715.

Ober, Esther Marie Henning.—Bill nº 51 (Y-1 du Sénat), 33, 28, 94, 99, 104, 123, 131, 224.

Oleschuk, Bill.—Bill nº 67 (O-2 du Sénat), 32, 38, 94, 99, 105, 123, 132, 225.

Orr, Marie-Rose Vachon.—Bill nº 168 (D-6 du Sénat), 82, 160, 189, 193, 269, 328, 421, 444.

Paquin, Georges.—Bill nº 331 (M-11 du Sénat), 151, 160, 403, 415, 460, 500, 598, 717.

Paradis, Roméo.—Bill nº 206 (B-7 du Sénat), 82, 337, 344, 432, 496, 595, 715.

Parrott, Gerald Tudor.—Bill nº 49 (W-1 du Sénat), 28, 33, 94, 99, 104, 123, 131, 224.

Parsons, Harold Dimond.—Bill nº 252 (X-8 du Sénat), 75, 201, 343, 350, 433, 497, 596, 716.

Pieluch, Taras.—Bill nº 261 (G-9 du Sénat), 114, 343, 350, 434, 498, 597, 716.

Pike, Opal Jean Ellis.—Bill nº 383 (T-12 du Sénat), 167, 511, 519, 600, 610, 621, 717.

Piuze, Paul-Emile.—Bill nº 114 (E-4 du Sénat), 76, 83, 119, 129, 142, 326, 395, 443.

Pratt, Frederick John.—Bill nº 139 (Y-4 du Sénat), 82, 91, 155, 161, 203, 327, 406, 443.

Priestman, Ruth Helen Findlay Paterson.—Bill nº 300 (H-10 du Sénat), 146, 397, 404, 435, 499, 597, 716.

Prosser, Arthur David.—Bill nº 242 (N-8 du Sénat), 76, 83, 343, 350, 433, 497, 596, 716.

Quenneville, Cécile Duguay.—Bill nº 34 (G-1 du Sénat), 24, 29, 79, 84, 101, 122, 131, 224.

Divorce (Bills de)—*Suite*

Quinn, Martin Raymond.—Bill nº 41 (O-1 du Sénat), 33, 93, 98, 104, 122, 131, 224.

Racine, Grace Gloria Ramsey.—Bill nº 97 (N-3 du Sénat), 41, 91, 117, 125, 133, 147, 157, 225.

Racine, Marie-Laure-Jacqueline Patenaude.—Bill nº 339 (Q-11 du Sénat), 167, 276, 420, 460, 500, 598, 717.

Raizman, Ela.—Bill nº 239 (K-8 du Sénat), 146, 152, 342, 350, 433, 497, 596, 716.

Ralston, Kathryn Louise Morrison.—Bill nº 48 (V-1 du Sénat), 28, 33, 94, 99, 104, 123, 131, 224.

Ram, Dorothy Shapiro.—Bill nº 369 (O-12 du Sénat), 167, 423, 469, 474, 487, 600, 621, 717.

Ranger, Capitola Jodoin.—Bill nº 223 (T-7 du Sénat), 127, 173, 338, 345, 432, 496, 595, 715.

Ritchie, Edith Frances Storrier.—Bill nº 88 (E-3 du Sénat), 32, 38, 117, 124, 133, 146, 157, 225.

Roberts, Kurt, autrement connu sous le nom de Kurt Rosenbaum.—Bill nº 32 (E-1 du Sénat), 32, 38, 78, 84, 101, 122, 131, 224.

Robinson, Kathleen Louise Jones.—Bill nº 83 (Z-2 du Sénat), 32, 38, 116, 124, 132, 146, 157, 225.

Robinson, Lottie Aileen Wright.—Bill nº 241 (M-8 du Sénat), 113, 120, 343, 350, 433, 497, 596, 716.

Rodin, Shirley Titleman.—Bill nº 125 (M-4 du Sénat), 82, 91, 138, 141, 188, 327, 406, 443.

Rogers, Myrtle Dorcas Perry.—Bill nº 84 (A-3 du Sénat), 32, 38, 117, 124, 146, 157, 225.

Roméo, Antonio.—Bill nº 119 (G-4 du Sénat), 82, 91, 137, 140, 188, 326, 395, 443.

Rondeau, Helen Marion Peacock.—Bill nº 362 (J-12 du Sénat), 377, 463, 470, 487, 600, 609, 621, 717.

Rosen, Philip.—Bill nº 171 (I-6 du Sénat), 41, 50, 213, 276, 328, 421, 444.

Roxburgh, Joyce Margaret Wright.—Bill nº 262 (H-9 du Sénat), 35, 343, 350, 434, 498, 597, 716.

Sabourin, Joseph-Alfred.—Bill nº 345 (W-11 du Sénat), 114, 120, 428, 437, 475, 500, 599, 717.

Sauvé, Muriel Violet Marcella Barkas.—Bill nº 180 (L-6 du Sénat), 82, 91, 94, 104, 228, 237, 288, 328, 421, 444.

Savage, Georgina Catherine Christie.—Bill nº 155 (N-5 du Sénat), 90, 98, 181, 186, 238, 327, 421, 444.

Schwartz, Ann Galganov.—Bill nº 61 (I-2 du Sénat), 33, 28, 94, 99, 105, 123, 132, 225.

Segal, Anne Fineman.—Bill nº 123 (K-4 du Sénat), 89, 98, 138, 140, 188, 326, 395, 443.

Senécal, Fernand.—Bill nº 91 (H-3 du Sénat), 117, 124, 127, 133, 146, 157, 225.

Seniw, Peter.—Bill nº 253 (Y-8 du Sénat), 90, 120, 343, 350, 433, 498, 596, 716.

Shaffer, Ruth Chernofsky.—Bill nº 28 (A-1 du Sénat), 32, 38, 78, 83, 101, 122, 130, 224.

Divorce (Bills de)—*Suite*

Shagory, Julia Saad.—Bill nº 240 (L-8 du Sénat), 120, 342, 350, 433, 497, 596, 716.

Shang, Yvette Barnaby.—Bill nº 151 (J-5 du Sénat), 82, 91, 181, 186, 238, 327, 420, 443.

Shapiro, Etta Smolkin.—Bill nº 221 (R-7 du Sénat), 76, 83, 338, 345, 432, 496, 595, 715.

Shatilla, Laurice Mary Michel.—Bill nº 104 (U-3 du Sénat), 76, 83, 119, 128, 142, 326, 351, 443.

Shaw, Jean Eurwen Jones.—Bill nº 94 (K-3 du Sénat), 41, 50, 117, 125, 133, 146, 157, 225.

Shaw, Ruth Mary Halsey.—Bill nº 363 (K-12 du Sénat), 169, 463, 470, 486, 586, 599, 717.

Sher, Betty Suffrin.—Bill nº 179 (K-6 du Sénat), 90, 98, 228, 288, 328, 421, 444.

Shmukler, Jean Zelda Schacter.—Bill nº 81 (X-2 du Sénat), 31, 38, 116, 124, 132, 146, 157, 225.

Short, John Brock.—Bill nº 359 (G-2 du Sénat), 377, 463, 470, 487, 600, 609, 621, 717.

Sigman, Mae Kert.—Bill nº 309 (Q-10 du Sénat), 82, 91, 397, 404, 435, 499, 598, 717.

Simpson, Emily Rita Rowlands.—Bill nº 111 (B-4 du Sénat), 82, 91, 119, 129, 142, 326, 443.

Simpson, Ivy Elizabeth Whitehead.—Bill nº 144 (D-5 du Sénat), 89, 98, 155, 161, 204, 327, 420, 443.

Smith, Sarah Jane Greeley.—Bill nº 310 (R-10 du Sénat), 168, 174, 398, 405, 434, 499, 598, 717.

Stavert, Doris Eileen Rowe Brenan.—Bill nº 213 (J-7 du Sénat), 83, 120, 338, 345, 432, 496, 595, 715.

Stephens, Jane Stirling.—Bill nº 323 (E-11 du Sénat), 151, 403, 414, 499, 598, 717.

Stewart, Edmund Vaughan.—Bill nº 243 (O-8 du Sénat), 90, 98, 168, 202, 343, 350, 433, 497, 596, 716.

Stirling, Catherine Marie Littlefield.—Bill nº 167 (C-6 du Sénat), 89, 98, 160, 189, 193, 269, 328, 421, 444.

Stone, Albert William.—Bill nº 150 (I-5 du Sénat), 82, 140, 181, 186, 238, 327, 420, 443.

Story, Donald George.—Bill nº 187 (S-6 du Sénat), 82, 91, 228, 237, 288, 328, 421, 444.

Surkala, Petrus (Peter).—Bill nº 20 (T du Sénat), 24, 29, 51, 63, 71, 122, 130, 224.

Tarontchick, Abraham, autrement connu sous le nom de Abraham Turner. —Bill nº 132 (R-4 du Sénat), 89, 98, 155, 160, 203, 327, 406, 443.

Teitelbaum, Annie Mendelson.—Bill nº 319 (A-11 du Sénat), 168, 260, 398, 405, 435, 499, 598, 717.

Telford, Yvonne Michaud.—Bill nº 54 (B-2 du Sénat), 28, 33, 94, 99, 104, 123, 131, 224.

Thomas, James Edward.—Bill nº 120 (H-4 du Sénat), 89, 98, 137, 140, 188, 326, 395, 443.

Thorley, Valeda Ardell Derick.—Bill nº 38 (K-1 du Sénat), 24, 29, 79, 84, 101, 122, 131, 224.

Divorce (Bills de)—*Suite*

Tinker, Réjeanne Laliberté.—Bill n° 138 (X-4 du Sénat), 89, 98, 155, 161, 203, 327, 406, 443.

Towler, Edith Mary Bentley.—Bill n° 17 (Q du Sénat), 24, 29, 51, 63, 122, 130, 224.

Towstuk, Margarette Marie Hyduk.—Bill n° 35 (H-1 du Sénat), 24, 29, 79, 84, 101, 122, 131, 224.

Tribe, Vivian Edna Bartlett.—Bill n° 277 (T-9 du Sénat), 114, 260, 362, 366, 434, 498, 597, 716.

Troop, Cecily Chandler.—Bill n° 312 (T-10 du Sénat), 89, 98, 152, 398, 405, 435, 499, 598, 717.

Turner, Arthur Frederick Albin.—Bill n° 140 (Z-4 du Sénat), 50, 155, 161, 203, 327, 406, 443.

Turner, Lillian Cohen.—Bill n° 154 (M-5 du Sénat), 89, 98, 181, 186, 238, 327, 421, 444.

Tutino, Vincent.—Bill n° 92 (I-3 du Sénat), 42, 50, 117, 125, 133, 146, 157, 225.

Tyner, Rowland Walter.—Bill n° 14 (N du Sénat), 24, 29, 51, 63, 71, 121, 130, 224.

Valiquette, Yvette Marsan, autrement connue sous le nom de Marie-Fernande-Yvette Marsan Valiquette.—Bill n° 348 (Y-11 du Sénat), 151, 160, 428, 437, 475, 500, 599, 717.

Verner, Jacqueline Moquin.—Bill n° 27 (Z du Sénat), 32, 38, 78, 83, 101, 122, 130, 224.

Walker, Vivian June Pomeroy.—Bill n° 276 (S-9 du Sénat), 127, 362, 366, 434, 498, 597, 716.

Walter, Anna Boronow.—Bill n° 271 (N-9 du Sénat), 127, 276, 362, 366, 434, 498, 597, 716.

Wardell, Doris Dominiqua Sernuck.—Bill n° 60 (H-2 du Sénate), 28, 33, 94, 99, 105, 123, 132, 224.

Warren, Ethel Kershaw.—Bill n° 19 (S du Sénat), 24, 29, 51, 63, 71, 122, 130, 224.

Watkins, Mary Jenner.—Bill n° 236 (H-8 du Sénat), 35, 140, 342, 349, 433, 497, 596, 716.

Weinstein, Doris Mayoff.—Bill n° 62 (J-2 du Sénat), 28, 33, 94, 99, 105, 123, 132, 224.

Wells, Elma Lillian Le Drew.—Bill n° 100 (Q-3 du Sénat), 42, 50, 117, 125, 133, 147, 157, 225.

Wheatley, Bertha Barbara Bishop.—Bill n° 211 (G-7 du Sénat), 89, 98, 338, 345, 432, 496, 595, 715.

White, Rae Goldstein.—Bill n° 226 (W-7 du Sénat), 89, 98, 338, 345, 433, 497, 595, 715.

Wick, Meinerth Aage Arsvold.—Bill n° 245 (Q-8 du Sénat), 89, 98, 160, 343, 350, 433, 497, 596, 716.

Wilks, Evelyn Elizabeth Hulbig.—Bill n° 145 (E-5 du Sénat) 90, 98, 156, 161, 204, 327, 420, 443.

Williams, Margaret Caméron.—Bill n° 146 (F-5 du Sénat), 28, 33, 156, 161, 204, 327, 420, 443.

Williams, Margaret Elizabeth McIntyre.—Bill n° 348 (Z-11 du Sénat), 169, 174, 428, 437, 475, 500, 599, 717.

Divorce (Bills de)—*Fin*

Williams, Salfeda Busko.—Bill nº 217 (N-7 du Sénat), 90, 98, 338, 345, 432, 496, 595, 715.

Withenshaw, Margaret Stevenson Erskine.—Bill nº 33 (F-1 du Sénat), 24, 29, 78, 84, 101, 122, 131, 224.

Worall, Grace Helen Potts.—Bill nº 163 (V-5 du Sénat), 90, 98, 181, 187, 238, 328, 421, 444.

Wrathall, Mavis Elizabeth Thomas.—Bill nº 324 (F-11 du Sénat), 127, 325, 403, 414, 460, 499, 598, 717.

Wyler, Selma Schenker.—Bill nº 256 (B-9 du Sénat), 90, 160, 343, 350, 434, 498, 596, 716.

Wynn, Ruth Fishman.—Bill nº 215 (L-7 du Sénat), 90, 202, 338, 343, 432, 496, 595, 715.

Yaphe, Ida Weinstein.—Bill nº 124 (L-4 du Sénat), 35, 38, 138, 141, 188, 326, 406, 443.

Yon, Louis Elie.—Bill nº 280 (W-9 du Sénat), 127, 260, 362, 434, 498, 597, 716.

Divorce (Pétitions en obtention de):

Abdelhay, Victoria Elias, 168, 423.
Archibald, Lomas McLeod, 38, 35.

Brebeau, Mary Viola (Violet) Taillon, 48, 50.

Dankoff, Gertrude Mintz, 113, 325.
Delorimier, Mabel Stacey, 168, 173.
Denis, Roger, 113, 275.

Frawley, Kenneth Oliver, 423.

Gearey, Virginia Patricia Gariépy, 169, 201.

Jakerov, Gregory Sergey, 168, 173.

Kypchik, Samuel, 69, 76.

Marlow, Frederick Ernest, 127.
Midgley, Edith Loive Catherine Cramp, 169.
Murray, Frances Betty Bennett, 70, 76.

Pantel, Mollie Balacan, 167, 260.

Rainville, René Ronald, 82.
Rouet, Olive Myrtle Weston, 82, 91.

Segal, Bella Valinsky, 169.
Smith, Harry Murning, 168.
Smith, Genevieve Flora Agathe, Brown, 151.

Taylor, Hilda Mariam Magee, 76, 140.

Young, William, 35, 50.

Divorce:

Voy. aussi *Cour de l'Échiquier.*

Documents budgétaires:

Dépôt de documents budgétaires pour 1951-1952, 257.—Doc. parl. nº 28 (*imprimé*).

Documents diplomatiques:

Dépôt d'une liste de documents diplomatiques, 15.

Documents sur la crise coréenne:

Dépôt du rapport du ministère des Affaires extérieures intitulé: Documents sur la crise coréenne (versions anglaise et française), 9.—Doc. parl. nº 151 (*imprimé*).

Dominion:

Voy. *Fête du Dominion.—Constitution.*

Dominion Bridge Company:

Voy. *Aide financière.*

Dominion Radiator Company:

Voy. *Aide financière.*

Don:

Motion de M. St-Laurent relative au don *Les deux Moulins à eau,* 174.

Douanes:

Loi modifiant la Loi des douanes.—15 George VI, chapitre 26 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Bill nº 198: présentation—M. McCann, et 1re lecture, 271; 2e lecture et comité plénier (avec des amendements), 416, 425; 3e lecture, 430; adoption au Sénat, 503; adoption des amendements du Sénat, 507; sanction royale (le 20 juin 1951), 582.

Douglas (M. James L.):

Avis du décès de M. James L. Douglas, député du district électoral de Queens (Île du Prince-Édouard), 341.

Drapeau:

Voy. *Constitution.*

Droits de port:

Dépôt d'un état sommaire des droits de port, pour l'année financière terminée le 31 mars 1951, 644.—Doc. parl. nº 132.

E

Édifice:

Télégrammes, correspondance, etc., relatifs à la location ou à l'achat concernant l'édifice de l'impôt sur le revenu, à London: adresse—M. White (Middlesex-Est), 272; dépôt de la réponse, 453.—Doc. parl. nº 82c.

Voy. aussi *Immeubles.—Leduc* (Alberta).

Église Catholique Polonaise Nationale d'Amérique au Canada:

Loi constituant en corporation l'Église Catholique Polonaise Nationale d'Amérique au Canada.—15 George VI, chapitre 78 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Pétition, 169; rapport de l'examinateur, 235; message du Sénat: Bill nº 268 (I-77 du Sénat), 357; 1re lecture—M. Croll, 365; 2e lecture et renvoi au comité des bills privés, 436; rapport du comité, 495; appelé et laissé au Feuilleton, 507; comité plénier et 3e lecture, 523; sanction royale (le 20 juin 1951), 583.

Motion de M. Knight relative au renvoi au comité permanent du Règlement de la pétition demandant la constitution en corporation de l'Eglise Catholique Polonaise Nationale d'Amérique au Canada, 280.

Église Évangélique Luthérienne du Canada:

Loi constitutant en corporation l'Église Evangélique Luthérienne du Canada.—15 George VI, chapitre 76 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Pétition, 23; rapport de l'examinateur, 36; message du Sénat; Bill nº 8 (D du Sénat), 51; 1re lecture—M. Hetland, 63; 2e lecture et renvoi au comité permanent des bills privés, 71; comité plénier (avec amendement), 146; 3e lecture, 157; adoption de l'amendement par le Sénat, 179; sanction royale (le 21 mars 1951), 225.

Église-unie du Canada:

Loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada.—15 George VI, chapitre 84 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Pétition, 42; rapport de l'examinateur, 42; message du Sénat: Bill nº 22 (C du Sénat), 67; 1re lecture—M. McIvor, 71; 2e lecture et renvoi au comité permanent des bills privés, 77; rapport du comité (avec des amendements), 146; comité plénier et 3e lecture, 156; adoption des amendements par le Sénat, 185; sanction royale (le 21 mars 1951), 225.

Eldorado Mining and Refining Limited:

Dépôt du rapport annuel de l'*Eldorado Mining and Refining Limited*, y compris le rapport sur les recettes et les dépenses d'exploitation de la *Northern Transportation Company* (1947) *Limited*, pour l'année civile 1950 (versions anglaise et française), 616.—Doc. parl. nº 117*e* (*imprimé*).

Élection des députés:

Voy. *Churchill.—MacLean.—Meeker.—Dinsdale.*

Élections:

Voy. *Directeur général des élections.*

Élections (Comité spécial des):

Motion de M. Weir relative à la composition du comité spécial de la Loi des élections fédérales, 284.

Motion de M. Bradley tendant à l'institution d'un comité spécial afin de faire l'examen des diverses modifications à apporter à la Loi des élections fédérales, 1938, 284; rapports du comité: 1er, 378; 2e, 464; 3e, 531; 4e, 635; changements dans le personnel, 442, 464.

Exemplaire de l'avant-projet préparé par le comité, 531.

Élections fédérales:

Loi modifiant la Loi des élections fédérales, 1938.—15 George VI, chapitre 48 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Résolution: présentation, 616; motion invitant M. l'Orateur à quitter le fauteuil, 617; débat et ajournement du débat, 617; adoption, 618.—Bill nº 404: présentation —M. Bradley, et 1re lecture, 618; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 637; adoption au Sénat, 677; sanction royale (le 30 juin 1951), 715.

Élévateurs:

Voy. *Compagnies.*

Élévateurs terminus:

Voy. *Excédents.*

Emerald:

Voy. *Gisements.*

Emploi:

Loi favorisant les pratiques équitables en matière d'emploi au Canada. —Bill nº 388: présentation—Mme Fairclough, et 1re lecture, 512.

Voy. aussi *Procureur.*

Employés civils permanents:

Nombre d'employés civils permanents n'ayant pas reçu l'augmentation de traitement accordé par le Gouvernement lors du récent rajustement de salaires: ordre de la Chambre—M. Maltais, 470; dépôt de la réponse, 674.—Doc. parl. nº 102*i*.

Employés du gouvernement fédéral:

Nombre d'employés du gouvernement fédéral en fonctions après avoir atteint soixante-cinq ans: ordre de la Chambre (en date du 14 septembre 1950); dépôt de la réponse, 135.—Doc. parl. nº 102*b*.

Énergie atomique:

Voy. *Commission de contrôle.—Services.*

Entraînement aérien:

Voy. *Personnel.*

Entrepôts:

Voy. *Beurre.*

Entreprise d'irrigation et d'aménagement hydroélectrique:

Correspondance relative à l'entreprise d'irrigation et d'aménagement hydroélectrique de la rivière Saskatchewan-Sud et rapports d'ingénieurs: adresse—M. Diefenbaker, 480; dépôt de la réponse, 662.—Doc. parl. nº 196.

Entreprises de construction:

Liste des entreprises de contruction à Halifax (Nouvelle-Écosse): ordre de la Chambre—M. Balcom, 438; dépôt de la réponse, 512.—Doc. parl. nº 88*l*.

Entreprises de construction—*Fin*

État indiquant une liste des entreprises de construction à Halifax: ordre de la Chambre—M. Balcom—et dépôt immédiat de la réponse, 465.—Doc. parl. nº 183*a*.

Équateur:

Dépôt d'un échange de notes (10 novembre 1950) entre le Canada et l'Équateur constituant un modus vivendi commercial entre les deux pays (édition bilingue), 16.—Doc. parl. nº 18*n*.

États-Unis d'Amérique:

Dépôt d'un accord et Acte final d'une réunion de représentants du Gouvernement des États-Unis d'Amérique et des Gouvernements du Commonwealth britannique pour la revision de l'Accord sur les télécommunications (édition bilingue), 15, Doc. parl. nº 18*a*.

Dépôt d'un échange de lettres (29 juin et 6 juillet 1950) entre le Canada et les États-Unis d'Amérique concernant le renouvellement de l'arrangement de 1942 relatif à l'échange de main-d'œuvre et de machines agricoles (édition bilingue), 15, 16.—Doc. parl. nº 18*d*, 18*p* (*imprimés*).

Dépôt d'un échange de notes (26 octobre 1950) entre le Canada et les États-Unis d'Amérique mettant formellement en œuvre la Déclaration de principes concernant la coopération économique (édition bilingue), 15.—Doc. parl. nº 18*h* (*imprimé*).

Dépôt d'un échange de notes (14 mars 1949) entre le Canada et les États-Unis d'Amérique constituant un accord au sujet du règlement définitif des comptes impayés concernant l'approvisionnement en fournitures et en services en temps de guerre (édition bilingue), 16.—Doc. parl. nº 18*q* (*imprimé*).

Dépôt d'un échange de notes (17 et 18 juin 1949) entre le Canada et les États-Unis d'Amérique constituant un accord relatif au règlement de créances et de comptes découlant de la disposition de biens militaires en surplus (édition bilingue), 16.—Doc. parl. nº 18*t* (*imprimé*).

Voy. aussi *Radiodiffusion.—Pommes de terre.*

Excédents:

Excédents à l'égard du poids du grain et des classes de grain dans les élévateurs terminus: ordre de la Chambre—M. Wright—et dépôt immédiat de la réponse, 455.—Doc. parl. nº 111*a*.

Exemptions:

Télégrammes, lettres et documents relatifs aux exemptions accordées à la *Ming Sung Industrial Corporation Limited:* adresse—M. Diefenbaker, 611; dépôt de la réponse, 643.—Doc. parl. nº 19*a*.

Exportation:

Dépôt d'une déclaration concernant l'exportation du pétrole et de la pâte de bois, 9.—Doc. parl. nº 152.

Voy. aussi *Assurance des crédits à l'exportation.—Société d'assurance des crédits à l'exportation.—Fromage.—États-Unis d'Amérique.*

Exportation et importation:

Dépôt d'un rapport sur les opérations effectuées en vertu de la Loi sur les permis d'exportation pour l'année civile 1950 (versions anglaise et française), 34.—Doc. parl. nº 116.

Loi modifiant la Loi sur les permis d'exportation et d'importation.—15 George VI, chapitre 15 (Statuts du Canada 1951, 1re session).—Message du Sénat: Bill nº 130 (W-2 du Sénat), 149; 1re lecture—M. Howe, 153; motion tendant à la 2e lecture, 232, proposition d'amendement de M. Macdonnell (Greenwood), rejetée, sur division, 232; 2e lecture, 232; comité plénier et 3e lecture, 232; sanction royale (le 31 mai 1951), 444.

Exposé budgétaire:

Motion de M. St-Laurent relative à la suspension de l'article 28 du Règlement concernant l'Exposé budgétaire, 281.

F

Fauvel:

Voy. *Quai.*

Femmes mariées:

Nombre de femmes mariées, âgées de plus de quarante ans, à l'emploi du gouvernement fédéral à titre permanent: ordre de la Chambre—M. Sinnott, 284; dépôt de la réponse, 365.—Doc. parl. nº 102*f*.

Fête du Dominion et jour de Victoria:

Loi modifiant la Loi de la fête du Dominion et la Loi du jour de Victoria. —Bill nº 2: présentation—M. MacDougall et 1re lecture, 17; 2e lecture et comité plénier, 77; comité plénier, 93; motion tendant à la 3e lecture, 111; reprise et ajournement du débat, 133.

Feu:

Voy. *Cabano.*

First Canadian Reinsurance Company:

Voy. *Great Lakes Reinsurance Company.*

Fisher (M. John):

Lettres et correspondance échangées entre le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration et M. John Fisher: ordre de la Chambre—M. Diefenbaker, 465; dépôt de la réponse, 500.—Doc. parl. nº 10*b*.

Fisher (M. William Jackson):

Voy. *Transport.*

Fonctionnaires:

Fonctionnaires qui ont quitté l'Imprimerie nationale, au cours de chaque mois, depuis le 1er juillet 1950: ordre de la Chambre—M. Knowles— et dépôt immédiat de la réponse, 106.—Doc. parl. nº 107*a*.

Fonctionnaires—*Fin*

Nombre de fonctionnaires congédiés par le ministère des Postes: ordre de la Chambre—M. Hodgson, 358; dépôt de la réponse, 453.—Doc. parl. nº 84*f*.

Fonctionnaires qui ne sont pas sujets britanniques au ministère de la Défense nationale: ordre de la Chambre—M. Gagnon, 513.

Nombre des fonctionnaires relevant de la Commission du service civil: ordre de la Chambre—Mme Fairclough, 606.

Voy. aussi *Terre-Neuve.—Traitements.*

Fonctionnaires civils:

Correspondance relative aux barèmes de traitement et aux heures de travail: ordre de la Chambre—M. Knowles, 73; dépôt de la réponse, 470.—Doc. parl. nº 102*h*.

Dépôt de l'arrêté en conseil C.P. 3/1440: Règlements concernant les fonctionnaires civils s'adonnant à un emploi après l'accomplissement de leurs fonctions, 284.—Doc. parl. nº 102*e*.

Fonctionnaires civils retraités:

Pension mensuelle des fonctionnaires civils retraités de certaines catégories: ordre de la Chambre—M. Knowles, 72; dépôt de la réponse, 160.—Doc. parl. nº 102*c*.

Fonds de bienfaisance de l'armée:

Voy. *Commission du Fonds de bienfaisance de l'armée.*

Fonds des changes:

Voy. *Commission de contrôle du change étranger.*

Fonds monétaire international:

Voy. *Bretton-Woods.*

Forces canadiennes:

Dépôt d'un exemplaire des règlements édictés sous le régime de la Loi de 1950 sur les forces canadiennes (versions anglaise et française), 5.—Doc. parl. nº 137*b*.
Voy. aussi *Anciens combattants.*

Forces régulières:

Voy. *Pension.*

Formation professionnelle:

Dépôt du rapport du directeur de la formation professionnelle pour l'année financière terminée le 31 mars 1950 (version française), 77.—Doc. parl. nº 67 (*imprimé*).
Voy. aussi *Marins.*

Formules de demandes de renseignements:

Nombre de formules de demandes de renseignements expédiées en vertu de la Loi sur la statistique: ordre de la Chambre—M. Black (Cumberland)—et dépôt immédiat de la réponse, 455.—Doc. parl. nº 112*e*.

Frais:

État indiquant la somme globale versée à titre de frais à chaque membre du Cabinet et à chaque adjoint parlementaire: ordre de la Chambre—M. Hodgson, 378; dépôt de la réponse, 501.—Doc. parl. n° 160*a*.

Frais de voyage:

Copie de chaque réclamation de frais de voyage soumise par M. A. G. McLean, commissaire adjoint de la Commission des grains, à Saskatoon: ordre de la Chambre—M. Wright, 115; dépôt de la réponse, 147.—Doc. parl. n° 160.

France:

Dépôt d'un échange de notes (6 et 17 avril 1950) entre le Canada et la France constituant un accord modifiant les formalités en matière de visas pour les ressortissants canadiens et français se rendant respectivement en France et au Canada (édition bilingue), 15.—Doc. parl. n° 18*c* (*imprimé*).

Loi sur la convention et le protocole entre le Canada et la France, signés à Paris le 16 mars 1951, en matière de droits de mutation par décès. —15 George VI, chapitre 41 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Bill n° 374: présentation—M. McCann, et 1re lecture, 491; 2e lecture, comité plénier, et 3e lecture, 514; adoption au Sénat, 594; sanction royale (le 30 juin 1951), 714.

Loi sur la convention conclue entre le Canada et la France et signée, à Paris, le seize mars 1951, relativement aux impôts sur le revenu. George VI. chapitre 40 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Bill n° 374: présentation—M. McCann, et 1re lecture, 491; 2e lecture, comité plénier, et 3e lecture, 514; adoption au Sénat, 594; sanction royale (le 30 juin 1951), 714.

Voy. aussi *Services aériens*.

Frégates:

Voy. *Navires*.

Fromage:

Dépôt d'un exemplaire de l'arrêté en conseil C.P. 2125 concernant l'exportation du Canada du fromage Cheddar (versions anglaise et française), 15.—Doc. parl. n° 7*a*.

Fructiculteurs:

Télégrammes et correspondance concernant le problème de l'aide fédérale à certains fructiculteurs de la Colombie-Britannique: adresse—M. Herridge, 194; dépôt de la réponse, 300.—Doc. parl. n° 174*a*.

Fundy (Baie de):

Voy. *Aménagement hydroélectrique*.

G

Galerie nationale du Canada:

Dépôt du rapport du conseil d'administration de la Galerie nationale du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1950 (versions anglaise et française), 292.—Doc. parl. n° 89 (*imprimé*).

Gardien:

Voy. *Blair Range.*

Gendarmerie royale du Canada:

Dépôt du rapport de la Gendarmerie royale du Canada pour l'année terminée le 31 mars 1950 (versions anglaise et française), 70.—Doc. parl. n° 61 (*imprimé*).

Dépôt du rapport de l'évaluation de l'actif et du passif de la Caisse de pension de la Gendarmerie royale du Canada au 31 mars 1949, 271.—Doc. parl. n° 61*a*.

General Insurance Company:

Voy. *Co-operative Fire and Casualty Company.*

Gisements:

Coût de l'exploration et de l'exploitation des gisements de tungstène à la mine Emerald, en Colombie-Britannique, au cours de la dernière guerre: ordre de la Chambre—M. Wright, 242; dépôt de la réponse, 280.—Doc. parl. n° 171.
Voy. aussi *Gypse.*

Gouvernement du Canada:

Voy. *Administration financière.*

Gouverneur général (Secrétaire adjoint du):

Lettre relative à la sanction royale par l'hon. Patrick Kerwin, juge de la Cour suprême du Canada, député du Gouverneur général, 212.

Lettre relative à la sanction royale, 441, 527, 673.

Gouverneur général (Son Excellence le):

Lettre de Son Excellence le Gouverneur général relative à l'ouverture de la session parlementaire, 1.

Message de Son Excellence le Gouverneur général transmettant la copie authentique d'une délibération approuvée du Conseil nommant les membres de la Commission de la régie intérieure, 4.

Message transmettant le budget des dépenses, 164.—Doc. parl. n° 34 (*imprimé*); le budget des nouvelles sommes supplémentaires requises pour le service du Canada pour l'année financière expirant le 31 mars 1951, 192, 321.—Doc. parl. n°s 34*a*, 34*c* (*imprimés*).

Gouverneur général (Secrétaire du):

Lettre relative à l'ouverture de la 4e session du 21e Parlement du Canada, 1.
Lettre relative à l'adresse en réponse au discours du trône, 139.

Grain:

Voy. *Excédents.*

Graines de semence:

Dépôt d'une liste des répartitions et mises à point de dettes contractées pour avances de graines de semence, etc., pour la période du 30 septembre 1950 au 30 janvier 1951, 5.—Doc. parl. n° 99.

Grand Duché de Luxembourg:

Dépôt d'un échange de notes (24 et 26 novembre 1949) entre le Canada et le Grand Duché de Luxembourg comportant un accord relatif aux conditions exigées pour la délivrance de visas aux voyageurs non immigrants (édition bilingue), 16.—Doc. parl. n° 18*w*.

Grands Lacs:

Voy. *Marins.*

Great Lakes Reinsurance Company:

Loi constituant en corporation "Great Lakes Reinsurance Company".—15 George VI, chapitre 69 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Pétition, 169; rapport de l'examinateur, 331; message du Sénat: Bill n° 354 (V-11 du Sénat), 441; 1re lecture—M. Henderson, 448; 2e lecture et renvoi au comité permanent de la banque et du commerce, 475; rapport du comité avec amendement, 620; comité plénier et 3e lecture, 621; adoption des amendements par le Sénat, 657; sanction royale (le 30 juin 1951), 714.

Greater Winnipeg Dyking Board:

Dépôt d'un exemplaire du rapport intérimaire concernant les opérations et l'état d'avancement des travaux du *Greater Winnipeg Dyking Board*, 124.—Doc. parl. n° 158 (*imprimé*).

Groenland:

Dépôt de l'Acte final de la conférence de l'OACI sur les services de navigation aérienne au Groeland et aux Îles Féroé (édition bilingue), 16.—Doc. parl. n° 18*s*.

Gypse:

Propriétaires des gisements de gypse qu'utiliseront les usines que le gouvernement de Terre-Neuve est à faire construire: ordre de la Chambre—M. Browne (St-Jean-Ouest)—et dépôt immédiat de la réponse, 317.—Doc. parl. n° 149*f*.

H

Habitation:

Loi modifiant la Loi nationale de 1944 sur l'habitation.—15 George VI, chapitre 32 (Statuts du Canada, 1951, 1re session). Message du Sénat; Bill n° 381 (R-12 du Sénat), 510; 1re lecture—M. Winters, 513; 2e lecture, comité plénier, 519; 3e lecture, 519; amendement de M. Blackmore déclaré irrégulier, 530; 3e lecture, 531; sanction royale (le 20 juin 1951), 583.

Dépôt de l'arrêté en conseil C.P. 3344 modifiant les règlements de la Loi nationale sur l'habitation, 636.—Doc. parl. n° 195.

Halifax:

Voy. *Câble sous-marin.—Entreprises de construction.*

Hanks (M. George R.):

Voy. *Brevet.*

Havre de Hamilton:

Loi concernant les commissaires du havre de Hamilton—15 George VI, chapitre 17 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Bill nº 196: présentation—M. Chevrier, et 1re lecture, 261; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 309; sanction royale (le 31 mai 1951), 441.

Heures de travail:

Voy. *Fonctionnaires civils.*

Homuth (M. Karl K.):

Avis du décès de M. Karl K. Homuth, député du district électoral de Waterloo-Sud, 342.

Honoraires:

Voy. *Réclamations.*

Hope:

Voy. *Chemin.*

Hygiène:

Dépôt de copie de l'arrêté en conseil établissant les Règlements de 1951 sur les subventions générales à l'hygiène (versions anglaise et française), 453.—Doc. parl. nº 76.

Hypothèque:

Voy. *Davie.*

I

Île aux Allumettes:

Voy. *Pont.*

Île du Prince-Édouard:

Nombre total des employés du ministère des Pêcheries dans la province de l'Île du Prince-Édouard en 1949 et 1950: ordre de la Chambre—M. Kickham—et dépôt immédiat de la réponse, 85.—Doc. parl. nº 53*a*.

Îles Féroé:

Dépôt de l'Acte final de la conférence de l'OACI sur les services de navigation aérienne au Groeland et aux Îles Féroé (édition bilingue), 16.—Doc. parl. nº 18 *s*.

Immeuble:

Voy. *Sarnia.*

Immeubles:

Prise de possession d'immeubles appartenant à des personnes touchant une pension de vieillesse: ordre de la Chambre—M. Hodgson, 193; dépôt de la réponse, 230.—Doc. parl. nº 80*a*.

Achat d'immeubles sur l'emplacement desquels le gouvernement fédéral doit construire un édifice public à Charlottetown: ordre de la Chambre—M. McLure, 346; dépôt de la réponse, 371.— Doc. parl. nº 88*h*.

Immeuble—*Fin*

Immeubles achetés par certains ministères: ordre de la Chambre—M. Black (Cumberland), 491.

Immigration:

Dépôt du rapport annuel des permis émis en vertu de la Loi de l'immigration, indiquant les personnes admises au Canada au cours de la période du 1er janvier au 31 décembre 1950, 42.—Doc. parl. nº 12.

Loi modifiant la Loi de l'immigration.—Bill nº 23: présentation—M. Arsenault, et 1re lecture, 77; appelé et laissé au Feuilleton, 93, 111, 115, 123.

Impôt sur le revenu:

Dépôt de l'arrêté en conseil C.P. 1778 modifiant les règlements de l'impôt sur le revenu, 257.—Doc. parl. nº 82*b*.

Résolution de M. Knowles concernant la Loi de l'impôt sur le revenu en vue d'autoriser les contribuables à déduire de leurs revenus les cotisations syndicales, etc., 106; motion rejetée après débat au vote de 56 contre 84, 107.

Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu.—Bill nº 3: présentation—M. Knowles, et 1re lecture, 287.

Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu.—15 George VI, chapitre 51 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Bill nº 296: présentation—M. Abbott, et 1re lecture, 395; motion de 2e lecture, 461; proposition d'amendement de M. Herridge rejetée au vote de 19 contre 129, 461-462; 2e lecture, 462; comité plénier (avec des amendements), 462, 493; 3e lecture, 519; adoption au Sénat, 638; sanction royale (le 30 juin 1951), 714.

Dépôt de copie de l'arrêté en conseil C.P. 3237 modifiant les Règlements de l'impôt sur le revenu, 643.—Doc. parl. nº 82*e*.

Impressions du Parlement (Comité mixte):

Message du Sénat, 36; constitution du comité, 61; message au Sénat l'informant que certains membres composent le comité mixte, 62; institution du comité, 61; mandat du comité, 62.

Impressions et Papeterie:

Dépôt du rapport du département des Impressions et de la Papeterie publiques pour l'année financière terminée le 31 mars 1950 (versions anglaise et française), 490.—Doc. parl. nº 107 (*imprimé*).

Voy. aussi *Microfilms*.

Imprimerie nationale:

Lettres datées depuis le 1er juillet 1950 et écrites à la Commission du service civil par des fonctionnaires de l'Imprimerie nationale: ordre de la Chambre—M. Knowles, 137; dépôt de la réponse, 213.—Doc. parl. nº 107*b*.

Nombre de nouveaux employés à la nouvelle Imprimerie nationale: ordre de la Chambre—M. Harkness—et dépôt immédiat de la réponse, 292-293. Doc. parl. nº 107*c*.

Imprimerie nationale—*Fin*

Première évaluation du total des frais de construction de la nouvelle Imprimerie nationale à Hull (P.Q.): ordre de la Chambre—M. Harkness, 306; dépôt de la réponse, 382.—Doc. parl. n° 170*d*.

Voy. aussi *Fonctionnaires.—Commission du service civil.*

Imprimeries privées:

Contrats accordés à des imprimeries privées: ordre de la Chambre—M. Knowles—et dépôt immédiat de la réponse, 528.—Doc. parl. n° 107*e*.

Indemnisation des employés de l'État:

Loi modifiant la Loi de 1947 sur l'indemnisation des employés de l'État.—15 George VI, chapitre 16 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Résolution: présentation, 317; adoption, 373.—Bill n° 291: présentation—M. Gregg, et 1re lecture, 374; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 379; adoption au Sénat, 428; sanction royale (le 31 mai 1951), 444.

Independent Pipe Line Company:

Loi constituant en corporation "Independent Pipe Line Company".—15 George VI, chapitre 91 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Pétition, 169; rapport de l'examinateur, 331; message du Sénat: Bill n° 269 (D du Sénat), 361; 1re lecture—M. Welbourn, 365; 2e lecture et renvoi au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, 436; rapport du comité (avec des amendements), 482; comité plénier et 3e lecture, 486; adoption de l'amendement par le Sénat, 510; sanction royale (le 20 juin 1951), 582.

Indiens:

Loi concernant les Indiens.—15 George VI, chapitre 29 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Résolution: présentation, 24; comité plénier, 110; adoption; 112.—Bill n° 79: présentation—M. Harris (Grey-Bruce), et 1re lecture, 112; motion tendant à la 2e lecture, 190; débat et 2e lecture, 230; motion tendant à l'institution d'un comité spécial, 231; rapport du comité (avec des amendements), 316; comité plénier, 374 (avec des amendements), 375, 379; motion tendant à la 3e lecture, 383; proposition d'amendement de M. Fulton rejetée au vote de 45 contre 132, 383; 3e lecture, 384; adoption au Sénat (avec des amendements), 463; adoption des amendements du Sénat, 470; sanction royale (le 20 juin 1951), 582.

Dépôt d'un rapport indiquant les avances pour assistance aux Indiens au cours de l'année civile 1950, 42.—Doc. parl. n° 13.

Dépôt de la liste des Indiens émancipés au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1951, 260.—Doc. parl. n° 14.

Indiens (Comité des):

Institution du comité, 230; motion de M. Weir relativement à la composition du comité, 252; 1er rapport du comité, 263.

Industrial Loan and Finance Corporation:

Voy. *Compagnie de Prêts et Finance industrielle.*

Industrie:

Voy. *Décentralisation de l'industrie.*

Industrie canadienne:

Voy. *Approvisionnements de matériaux.*

Industrie et commerce:

Voy. *Formules de demandes de renseignements.*

Industrie sidérurgique:

Télégrammes et documents concernant le problème de l'expansion de l'industrie sidérurgique: adresse—M. Carroll, 148; dépôt de la réponse, 280.—Doc. parl. n° 170.

Infractions:

Dépôt de l'arrêté en conseil C.P. 3417 concernant le règlement des infractions commises par les membres des forces armées avant l'entrée en vigueur du Code de discipline militaire (versions anglaise et française), 722.—Doc. parl. n° 183c.

Insectes destructeurs:

Dépôt d'un exemplaire de l'arrêté en conseil C.P. 2057 établissant les règlements concernant les insectes destructeurs et autres fléaux à compter du 1er avril 1949 et révoquant les règlements antérieurs (versions anglaise et française), 14.—Doc. parl. n° 5 (*imprimé*).

Installations de protection:

Feuilles de paie et relevés des matériaux achetés pour les travaux de réparation ou de construction exécutés aux installations de protection situées en face de la propriété de M. Charles-A. Forest, à Bonaventure: ordre de la Chambre—M. Courtemanche, 481.

Instruction:

Correspondance concernant le problème de l'assistance fédérale pour l'instruction; adresse M. Knight, 162; dépôt de la réponse, 186.—Doc. parl. n° 150*b* (*imprimé*); adresse—M. Knight, 174; dépôt de la réponse, 256. —Doc. parl. n° 150*b*.

Instruction au Canada:

Résolution de M. Knight concernant l'instruction au Canada, 74; motion repoussée après débat au cote de 45 contre 112, 92.

International Waterways Commission:

Voy. *Aménagement hydroélectrique.*

Invalidité:

Voy. *Anciens combattants.*

J

Jeunes délinquants:

Loi modifiant la Loi des jeunes délinquants, 1929.—15 George VI, chapitre 30 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Message du Sénat: Bill n° 344 (D-11 du Sénat), 428; 1re lecture—M. Garson, 437; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 467; sanction royale (le 20 juin 1951), 582.

John Hepburn Company:

Voy. *Aide financière.*

Jour de Victoria:

Voy. *Fête du Dominion.*

Juges:

Loi modifiant la Loi de 1946 sur les juges.—15 George VI, chapitre 52 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Résolution: présentation, 262; motion de M. Garson invitant M. l'Orateur à quitter le fauteuil; décision de M. l'Orateur déclarant le projet de résolution régulier, 617; la motion, mise aux voix, est agréée au vote de 144 contre 24, 618-619; adoption, 619.—Bill nº 405: présentation—M. Garson, et 1re lecture, 620; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 637; sanction royale (le 30 juin 1951), 715.

K

Kellock (Hon. R. L.):

Message demandant la présence de la Chambre au Sénat, 714.

Kerwin (Hon. Patrick):

Message demandant la présence de la Chambre au Sénat, 223, 443.

Sanction royale par l'hon. Patrick Kerwin: le mercredi 21 mars 1951, 223; le jeudi 31 mai 1951, 441.

Message transmettant le budget des dépenses, 606.—Doc. parl. nº 34*d*.

Kingston:

Voy. *Weber.*

L

Lancaster (Hôpital militaire de):

Voy. *Charbon.*

Lapointe (Ernest):

Voy. *Brise-glaces.*

Laval:

Voy. *Racine.*

Le Canada et les Nations Unies:

Dépôt du rapport publié par le ministère des Affaires extérieures, à Ottawa, et intitulé: *Le Canada et les Nations Unies,* 1950, 230.—Doc. parl. nº 19 (*imprimé*).

Leduc (Alberta):

Correspondance et documents concernant l'achat d'un emplacement pour un édifice public dans la ville de Leduc (Alberta): ordre de la Chambre—M. Thomas, 194; dépôt de la réponse, 398.—Doc. parl. nº 88*i*.

Lefrançois (M. J. A.):

Voy. *Employés civils permanents.*

Légion canadienne de la Ligue des anciens combattants de l'Empire britannique:

Loi concernant la légion canadienne de la Ligue des anciens combattants de l'Empire britannique.—15 George VI, chapitre 86 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Pétition, 120; rapport de l'examinateur, 135; message du Sénat: Bill nº 190 (G-5 du Sénat), 228; 1re lecture—M. Lapointe, 236; 2e lecture, comité plénier, et 3e lecture, 276; sanction royale (le 31 mai 1951), 444.

Les deux Moulins à eau:

Voy. *Don.*

Lettre:

Voy. *Ming Sung Industrial.*

Levy Auto Parts Company Limited:

Voy. *Commandes.*

Ligne de chemin de fer:

Voy. *Chemins de fer nationaux du Canada.*

Ligne téléphonique:

Construction d'une ligne ou d'un réseau téléphonique dans la paroisse de Saint-Cyprien ou de Saint-Luc de Dorchester: ordre de la Chambre M. Courtemanche, 271; dépôt de la réponse, 483.—Doc. parl. nº 121c.

Lignes aériennes Trans-Canada:

Dépôt du rapport annuel des Lignes aériennes Trans-Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1950 (versions anglaise et française), 192.—Doc. parl. nº 147 *(imprimé).*

Dépôt du rapport de George A. Touche and Company, vérificateurs, sur les Lignes aériennes Trans-Canada, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1950, 202.—Doc. parl. nº 147*a* *(imprimé).*

Motion tendant au renvoi du rapport annuel des Lignes aériennes Trans-Canada pour l'exercice terminé le 31 décembre 1950 et du rapport des vérificateurs au comité des chemins de fer et de la marine marchande, 260.

Voy. aussi *Réclame ou publicité.*

Livres blancs:

Voy. *Approvisionnement de matériaux.*—Placements.

Logements:

Télégrammes, correspondance et documents relativement à la construction de logements dans ou près de Wainwright: ordre de la Chambre—M. Fair, 346; dépôt de la réponse, 454.—Doc. parl. nº 70*e*.

Voy. aussi *Personnel.*

Londres:

Voy. *Blé.*

Lundi:

Motion de M. St-Laurent concernant la priorité à accorder aux avis de motions du Gouvernement et aux mesures du Gouvernement le lundi, à compter du 5 mars 1951, 129.

Motion de M. St-Laurent invitant la Chambre à se réunir à onze heures du matin à compter du lundi 11 juin 1951, 474; adoption de la motion après discussion, 474.

Luxembourg:

Voy. *Grand duché de Luxembourg.*

M

Machines agricoles:

Voy. *États-Unis d'Amérique.*

Main-d'œuvre:

Voy. *États-Unis d'Amérique.*

MacLean (M. J. Angus):

Avis de l'élection de M. Angus MacLean, député du district électoral de Queens, 720; M. MacLean prend son siège en Chambre, 721.

Maison Laurier:

Loi concernant la maison Laurier (Laurier House).—15 George VI, chapitre 19 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Résolution: présentation, 261; adoption, 372.—Bill nº 289: présentation—M. St-Laurent, et 1re lecture, 373; 2e lecture, comité plénier, et 3e lecture, 379; adoption au Sénat, 413; sanction royale (le 31 mai 1951), 444.

Maître de poste:

Voy. *Bobcaygeon.—Atherley.*

Manitoba:

Voy. *Pensions de vieillesse.*

Manutention:

Voy. *Tarifs postaux.*

Marine et Pêcheries (Comité permanent):

Institution du comité, 58; mandat du comité, 62.

Marine marchande du Canada:

Dépôt du rapport de l'honorable juge Fernand Choquette sur une enquête concernant les circonstances qui ont accompagné la destruction par le feu du N/V Québec au large de Tadoussac (versions anglaise et française), 253.—Doc. parl. nº 166.

Voy. aussi *Transports.—Marins malades.*

Marine royale du Canada:

Dépôt d'un exemplaire des ordonnances et règlements applicables à la Marine royale du Canada, publiés dans la *Gazette du Canada*: 13.—Doc. parl. nº 73 (*imprimé*).

Voy. aussi *Biens.*

Marins:

Dépôt de l'exemplaire d'arrêtés en conseil établissant les Règlements de sécurité régissant les marins des Grands Lacs (versions anglaise et française), 230, 305, 459.—Doc. parl. nº 163 (*imprimé*), 163, 163*b*.

Demandes reçues de la part d'anciens marins de la marine marchande du Canada relativement à la formation professionnelle: ordre de la Chambre—M. Brooks, 272; dépôt de la réponse, 301.—Doc. parl. nº 131*a*.

Marins malades:

Dépôt d'un état des recettes et des dépenses aux termes de la Loi de la marine marchande du Canada (Marins malades) pour l'année financière terminée le 31 mars 1951 (versions anglaise et française), 479. —Doc. parl. nº 81.

Massey-Harris Company:

Voy. *Aide financière.*

Matthews (M. James E.):

Avis du décès de M. James E. Matthews, député du district électoral de Brandon, 342.

Maybank (M. Ralph):

Avis de la démission de M. Ralph Maybank, député du district électoral de Winnipeg-Sud-Centre, 315.

Mécaniciens:

Voy. *Transports.*

Médailles:

Nombre de médailles du Service impérial décernées à des Canadiens: ordre de la Chambre—M. Fraser et dépôt immédiat de la réponse, 354.—Doc. parl. nº 180.

Meeker (M. Howard):

Avis de l'élection de M. Howard Meeker, député du district électoral de Waterloo-Sud, 720; M. Meeker prend son siège en Chambre, 721.

Mercredi:

Motion de M. St-Laurent relative à l'ajournement de la Chambre du 21 mars 1951 au lundi 2 avril 1951, 137.

Motion tendant à accorder la priorité aux avis de motions du Gouvernement et aux mesures du Gouvernement le mercredi à partir du 21 mars 1951, jusqu'à la fin de la session, 180.

Motion de M. St-Laurent relative aux séances du mercredi, 474.

Voy. aussi *Ajournement de la Chambre.*

Microfilms:

Dépôt de l'arrêté en conseil C.P. 1178 transférant de l'honorable Robert H. Winters au secrétaire d'État le contrôle et la surveillance des fonctions et devoirs du service des microfilms de l'Office national du film, etc., 185.—Doc. parl. nº 87*a*.

Milner:

Voy. *Transport.*

Mines d'or:

Dépôt du rapport sur l'application de la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or pour l'année financière terminée le 31 mars 1951, 386.—Doc. parl. n° 69 (*imprimé*).—Version française, 398.

Voy. aussi *Aide à l'exploitation des mines d'or.*

Mines et Relevés techniques:

Dépôt du rapport annuel du ministère des Mines et des Relevés techniques pour l'année financière terminée le 31 mars 1950, 83.—Doc. parl. n° 68 (*imprimé*).—Version française, 267.

Voy. aussi *Office fédéral du charbon.*

Mines, Forêts et Cours d'eau (Comité permanent):

Institution du comité, 59; mandat du comité, 62.

Ming Sung Industrial Company:

M. Howe présente à la Chambre *a*) Lettre de M. R. G. Peers à M. John L. Deutsch, *b*) Lettre de M. C. C. Yang à M. T. R. G. Fletcher, relativement aux navires de la *Ming Sung Industrial Co.* (H.K) *Limited,* 515.—Doc. parl. n° 193.

Voy. aussi *Navires.*

Ministères du Gouvernement:

Établissement de nouveaux ministères du Gouvernement ou de nouvelles sociétés de l'État: ordre de la Chambre—M. Fraser—et dépôt immédiat de la réponse, 72.—Doc. parl. n° 117.

Mises de fonds:

Somme globale avancée, prêtée ou versée, à toutes les sociétés privées ou de la Couronne, en mises de fonds ou à d'autres titres, etc.: ordre de la Chambre.—M. Black (Cumberland), 464.

Voy. aussi *Réclame.*

Modus vivendi commercial:

Dépôt d'un échange de notes (11 octobre 1950) entre le Canada et le Venezuela constituant un modus vivendi commercial entre les deux pays (édition bilingue), 15.—Doc. parl. n° 18*i*.

Dépôt d'un échange de notes (17 et 18 novembre 1950) entre le Canada et Costa Rica constituant un modus vivendi entre les deux pays (édition bilingue), 16.—Doc. parl. n° 18*m*.

Dépôt d'un échange de notes (10 novembre 1950) entre le Canada et l'Équateur constituant un modus vivendi commercial entre les deux pays (édition bilingue), 16.—Doc. parl. n° 18*n*.

Monnaie royale canadienne:

Dépôt du rapport du directeur de la monnaie royale canadienne pour l'année civile 1949, 10.—Doc. parl. n° 45 (*imprimé*).

Munitions et approvisionnements:

Dépôt de l'arrêté en conseil C.P. 1483 transférant au ministre de la Production de défense les pouvoirs et autorisations subsistants à l'égard d'entreprises inachevées attribués au ministre du Commerce à l'égard des anciennes opérations relatives aux munitions et approvisionnements, 229.—Doc. parl. nº 87*c*.

N

National-Canadien et Pacifique-Canadien:

Loi modifiant la Loi du National-Canadien et du Pacifique-Canadien, 1933.—Bill nº 378: présentation—M. Chevrier, et 1re lecture, 501.

Nations Unies:

Voy. *Assistance technique.—Directeur général de l'Organisation des Nations Unies.*

Navigation aérienne:

Dépôt de l'Acte final de la conférence de l'OACI sur les services de la navigation aérienne au Groenland et aux Îles Féroé (édition bilingue), 16.—Doc. parl. nº 18*s*.

Navires:

Navires en activité de service au cours de la seconde guerre mondiale: ordre de la Chambre—M. Smith (Queens-Shelburne), 179; dépôt de la réponse, 280.—Doc. parl. nº 73*a*.

Navires de la *Ming Sung Industrial Company of Canada* faisant le commerce: ordre de la Chambre—M. Pearkes, 501.

Motion de M. Diefenbaker relative à la production de la copie de la directive donnée par le conseil des ministres, en mars ou avril 1950, et visant à exempter cinq navires de la *Ming Sung Corporation* de certaines dispositions de la Loi de la marine marchande du Canada rejetée au vote de 28 contre 143, 528-529.

Télégrammes, lettres et documents relatifs aux neuf navires construits pour le compte de la *Ming Sung Industrial Corporation Limited* adresse—M. Diefenbaker, 610.

Voy. aussi *Transports.—Recherches et sauvetage.*

Newfoundland Hotel:

Dépôt d'un exemplaire de l'arrêté en conseil C.P. 4531 confiant à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada la gestion et l'exploitation du *Newfoundland Hotel*, 14.—Doc. parl. nº 149*a*.

New-Waterford:

Voy. *Cape-Ray.*

Nominations:

Voy. *Terre-Neuve.*

Nord canadien:

Endroits du Nord canadien desservis par le service *Tout par avion:* ordre de la Chambre—M. Knowles, 84; dépôt de la réponse, 147.—Doc. parl. nº 84*b*.

North-West-Cove:

Voy. *Tancook.*

Northern Transportation Company Limited:

Voy. *Eldorado Mining and Refining Limited.*

Norvège:

Dépôt d'un accord entre le Canada et la Norvège relatif aux services aériens entre les deux pays (édition bilingue), 15.—Doc. parl. n° 18 (*imprimé*).

Dépôt d'un échange de notes (4 et 13 mars 1950) entre le Canada et la Norvège constituant un accord sur les conditions à remplir pour les voyageurs non immigrants des deux pays pour l'obtention de visas (édition bilingue). 15.—Doc. parl. n° 18*b*.

Nouvelle-Écosse:

Voy. *Certificat de citoyenneté.—Industrie sidérurgique.*

Nouvelle-Zélande:

Dépôt d'un accord entre le Gouvernement canadien et le Gouvernement néo-zélandais relatif aux services aériens reliant les deux pays (édition bilingue), 15.—Doc. parl. n° 18*g*.

O

O *Canada:*

Voy. *Constitution.*

OACI:

Dépôt de l'Acte final de la deuxième conférence sur les stations météorologiques flottantes de l'Atlantique-Nord de l'OACI (édition bilingue), 16.—Doc. parl. n° 18*r*.

Dépôt de l'Acte final de la conférence de l'OACI sur les services de navigation aérienne au Groenland et aux Îles Feroe (édition bilingue), 16.—Doc. parl. n° 185.

Octrois:

Octrois directs accordés par le Gouvernement à chaque province aux fins de la défense civile: ordre de la Chambre—M. Thatcher, 213; dépôt de la réponse, 264.—Doc. parl. n° 78.

Office de soutien des prix des produits de la pêche:

Dépôt du 4e rapport annuel de l'Office de soutien des prix des produits de la pêche, pour l'année financière terminée le 31 mars 1951, 644.—Doc. parl. n° 54 (*imprimé*).

Office de télécommunications du Commonwealth:

Voy. *Câble sous-marin.*

Office de tourisme:

Voy. *Touristes.*

Office fédéral du charbon:

Dépôt du rapport de l'Office fédéral du charbon sur les prêts et les opérations effectuées sous le régime de la Loi sur l'aide à la production du charbon dans les provinces Maritimes pour l'année terminée le 31 mars 1951, 316.—Doc. parl. n° 118.

Dépôt du 3e rapport annuel de l'Office fédéral du charbon pour l'année financière terminée le 31 mars 1951, 501.—Doc. parl. n° 114.

Dépôt de l'arrêté en conseil C.P. 1482 transférant au ministre des Mines et des Relevés techniques les pouvoirs, devoirs et fonctions dévolus au ministre du Commerce à l'égard de l'Office fédéral du charbon, 229.—Doc. parl. n° 87*b*.

Office national du film:

Dépôt du rapport annuel de l'Office national du film du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1950 (versions anglaise et française), 190.—Doc. parl. n° 145 (*imprimé*).

Nombre de fonctionnaires et de membres de l'Office national du film qui ont reçu plus de $500 en frais de déplacement en 1950: ordre de la Chambre—M. Fraser—et dépôt immédiat de la réponse, 242.—Doc. parl. n° 145*a*.

Voy. aussi *Microfilms*.

Offices:

Nombre d'offices ou d'organismes ayant versé des subventions à des producteurs industriels: ordre de la Chambre—M. Fulton, 610; dépôt de la réponse, 677.—Doc. parl. n° 176*d*.

Nombre d'offices ou d'organismes du Gouvernement ayant versé des subventions de production ou de vente ou accordé une aide financière aux producteurs agricoles: ordre de la Chambre—M. Fulton, 637; dépôt de la réponse, 662.—Doc. parl. n° 176c.

Ogdensburg Bridge Authority:

Pétition, 170; rapport de l'examinateur, 593.

Oiseaux migrateurs:

Loi modifiant la Convention des oiseaux migrateurs.—15 George VI, chapitre 20 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Message du Sénat: Bill n° 80 (V du Sénat), 116; 1re lecture—M. Winters, 124; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 232; sanction royale (le 31 mai 1951), 444.

Résolution de M. Higgins concernant les oiseaux migrateurs et débat ajourné, 175.

Dépôt de copie de l'arrêté en conseil C.P. 5026 modifiant les Règlements concernant les refuges d'oiseaux migrateurs, 5.—Doc. parl. n° 96.

Orateur de la Chambre des communes:

Lecture d'une lettre relative à l'ouverture de la 4e session du 21e Parlement, 1.

Communication du discours prononcé par le Gouverneur général à l'ouverture de la session parlementaire, 2.

Orateur de la Chambre des communes—*Fin*

Lecture d'un message de l'Orateur de la Chambre des communes transmettant la copie authentique d'une délibération approuvée du Conseil nommant les membres de la Commission de la régie intérieure de la Chambre, 4.

Dépôt du rapport des Bibliothécaires du Parlement, 5, 6.

Dépôt du rapport des délibérations de la Commission de régie intérieure de la Chambre des communes pour l'année 1950, 33.—Doc. parl. nº 2.

Lecture d'une lettre relative à l'adresse en réponse au discours du trône, 139.

Message de Son Excellence le Gouverneur général transmettant les budgets de dépenses, 192, 321, 606.

Lettre relative à la sanction royale, 212, 441, 527, 673.

Sanction royale, 224, 443, 582, 714.

Rapport du comité mixte pour la Bibliothèque du Parlement, 245.

L'Orateur a transmis son mandat au Directeur général des élections: 315, 341, 721.

L'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu des communications de deux députés l'informant de vacances parmi la députation, 341.

L'Orateur informe la Chambre qu'au cours de l'ajournement le greffier de la Chambre a reçu du directeur général des élections les certificats et déclarations d'élection de certains députés, 720-721.

L'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu une communication de la part de M. P.-H. Spaak, président de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, invitant le Parlement à déléguer des observateurs à la session du Conseil s'ouvrant le 24 septembre prochain, 609, 722.

Orateur (Décisions de M. l'):

Résolution de M. Coldwell demandant la permission de proposer l'ajournement de la Chambre, conformément à l'article 31 du Règlement, et ayant pour objet la négligence du Gouvernement en n'accueillant pas les revendications légitimes des producteurs de blé et en annonçant un versement final de 8·3c. le boisseau seulement à l'égard du blé mis en commun durant la période quinquennale, etc.: déclarée irrecevable parce que la Chambre aura bientôt l'occasion d'étudier amplement ce sujet, 136.

Résolution de M. Knight demandant la permission de proposer l'ajournement de la Chambre, conformément à l'article 31 du Règlement, et ayant pour objet l'annonce dans les journaux d'hier de la hausse sans précédent de l'indice du coût de la vie au chiffre de 175·2, et la nécessité d'établir immédiatement la réglementation des prix afin d'enrayer tout autre accroissement de la cherté de la vie; proposition de motion déclarée irrecevable parce qu'il n'y a pas urgence de la discussion, 174.

Proposition d'amendement de M. Cruickshank tendant à modifier l'article 6 du Bill intitulé: "Loi concernant la "British Columbia Telephone Company"; motion déclarée irrecevable parce que l'on ne peut proposer la modification d'un article d'un bill, lors de la motion tendant à la deuxième lecture, vu que l'on étudie le principe de ce bill, 189.

Orateur (Décisions de M. l')—*Suite*

Proposition d'amendement de M. Brooks tendant à modifier une motion portant sur l'institution d'un comité spécial (anciens combattants): déclarée irrecevable parce que l'on ne peut proposer un amendement tendant à attribuer à un comité des pouvoirs plus étendus que ceux dont il est fait mention dans l'avis de motion, 243.

Proposition d'amendement de M. Wright tendant à modifier une motion portant sur l'institution d'un comité spécial (anciens combattants): déclarée irrecevable parce qu'elle n'ajoute rien à l'avis de motion, 243.

M. l'Orateur déclare qu'une proposition de motion tendant à l'ajournement de la Chambre, conformément à l'article 31 du Règlement, doit être présentée après que la routine quotidienne habituelle a été expédiée et immédiatement avant l'appel des avis de motion ou de l'ordre du jour, 247.

Proposition de motion de M. Drew demandant la permission de proposer l'ajournement de la Chambre, conformément à l'article 31 du Règlement, et ayant pour objet la nouvelle d'hier concernant la hausse mensuelle la plus élevée du coût de la vie au Canada, etc.; déclarée irrecevable parce que l'urgence ne s'applique pas dans ce cas, vu que le premier article des travaux de la Chambre, lundi prochain, comportera l'appel de la motion invitant la Chambre à se former en comité de subsides, 247-248.

Objection formulée en comité des voies et moyens contre la décision du président portant que, vu le vote du comité à l'effet qu'il n'y avait pas lieu d'étudier l'un après l'autre les articles énumérés dans la résolution relative à la taxe d'accise, il n'était plus permis à un député de demander qu'on procède d'une telle façon; appel à la Chambre et la décision du président est maintenue au vote de 122 contre 52, 306-307.

Objection de M. Benidickson portant que, en l'absence du parrain du bill, l'on ne devrait pas entreprendre l'étude dudit ordre; M. l'Orateur déclare l'objection motivée, 323.

Objection à l'amendement de la motion portant deuxième lecture d'un bill privé, en vue que l'objet en soit renvoyé à un comité permanent; M. l'Orateur permet le maintien de l'amendement, 323.

Objection formulée contre la décision rendue par le président du comité des voies et moyens qu'un amendement dont les termes sont généraux et qui ne désigne pas un montant déterminé ne pouvait pas être accepté dans le cas d'une résolution des voies et moyens; on en appelle à la Chambre et la décision du président est maintenue au vote de 129 contre 50, 332-333.

Objection formulée contre la décision rendue par le président du comité des voies et moyens à la suite d'un appel au Règlement que l'amendement était irrecevable parce que la taxe que l'on se propose de substituer n'était pas suffisamment précise et n'avait aucun rapport avec la résolution relative à la taxe d'accise; on en appelle à la Chambre et la décision du président est maintenue au vote de 140 contre 26, 333-334.

Objection formulée contre la décision rendue par le président du comité des voies et moyens à l'effet que l'amendement était irrecevable parce qu'il était irrégulier de proposer la radiation d'un paragraphe particulier de la résolution relative à la taxe d'accise vu que l'équilibre

Orateur (Décisions de M. l')—*Suite*

des voies et moyens en serait modifié; on en appelle à la Chambre et la décision du président est maintenue au vote de 112 contre 46, 335-336.

Appel au Règlement par M. Fulton: lors de la mise aux voix de la motion, un honorable député, absent de la Chambre, n'aurait pas dû voter, et qu'un autre honorable député avait quitté son siège après la mise aux voix de la motion par M. l'Orateur et pendant l'inscription du vote; M. l'Orateur déclare qu'il fallait croire un député qui a affirmé avoir été présent quand la question a été mise aux voix; et que, en vertu de l'article 12 du Règlement, il est interdit à tout député de changer de siège ou de quitter la Chambre pendant l'appel nominal ou avant la communication à la Chambre du résultat du vote, 336.

Proposition de motion de M. Gillis portant que la résolution et l'objet de ladite résolution soient renvoyés au comité permanent des Relations industrielles aux fins de faire enquête et de présenter un rapport; M. l'Orateur prononce l'irrégularité de la proposition de motion parce que proposer le renvoi d'une motion à un comité ne constitue pas un amendement à cette motion, que la Chambre ne peut pas être saisie de plus d'une question à la fois, etc., 399-400.

Objection de M. Knowles à l'effet que l'adjoint parlementaire au ministre du Travail, n'ayant pas proposé la motion, ne saurait clôturer le débat s'il parle à ce moment; M. l'Orateur déclare que l'adjoint parlementaire, s'il n'a pas proposé la motion, a ouvert la discussion au nom du ministre et qu'en conséquence il clôturera le débat s'il parle à ce moment, 400.

Proposition d'amendement de M. Fulton à la motion portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides: M. l'Orateur décide que l'amendement est irrégulier, parce qu'il devance, par une motion négative, quelque chose qui pourra être présenté à la Chambre par la suite, et parce qu'il est contraire à une décision antérieure de la Chambre (discours du trône). Appel à la Chambre et la décision est maintenue au vote de 138 contre 36, 408-409.

Déclaration de M. l'Orateur au sujet de la question de privilège etc., et de la méthode à suivre à l'égard des questions ainsi que de la lecture des discours rédigés d'avance, 427-428.

Proposition d'amendement de M. Argue à la motion portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides: M. l'Orateur déclare la proposition d'amendement irrégulière parce que toute question déférée à la Commission des Transports revêt ce caractère judiciaire qui, selon le Règlement, prohibe la discussion en Chambre des problèmes soumis aux tribunaux, 485-486.

Proposition d'amendement de M. Blackmore à la motion portant troisième lecture du Bill n° 381 (R-12 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi nationale de 1944 sur l'habitation": M. l'Orateur déclare l'amendement irrégulier parce que l'amendement intéresse une question qui ne figure dans aucun bill et que l'amendement cherche à modifier non seulement le principe à la base du bill modificateur dont la Chambre est saisie, mais aussi le principe sur lequel se fonde la loi principale, 530.

M. Knowles ayant demandé s'il était régulier de ne pas mentionner la dépense maximum dans un projet de résolution en vue de la présentation d'un projet de loi comportant de l'aide publique ou des frais

Orateur (Décisions de M. l')—*Fin*

pour les contribuables: M. l'Orateur déclare qu'il serait bon, quand la chose est possible, d'indiquer, dans les projets de résolution de ce genre, la nature de la dépense envisagée, bien qu'il n'y ait pas là d'obligation juridique, 617.

Organisation des Nations Unies:

Dépôt du rapport sur la participation du Canada à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, pour l'année terminée le 31 mars 1951 (versions anglaise et française), 250.—Doc. parl. nº 19*a*.

Voy. aussi *Directeur général de l'Organisation des Nations Unies.*

Organisations:

Voy. *Fonctionnaires civils.*

Organismes:

Voy. *Offices.*

P

Pacifique-Canadien:

Dépôt du relevé des terres vendues par la compagnie du chemin de fer du Pacifique-Canadien durant l'année terminée le 30 septembre 1950, 14.—Doc. parl. nº 130.

Pacte de l'Atlantique:

Voy. *Cadeaux.*

Papier-journal:

Production annuelle du papier-journal au Canada: ordre de la Chambre—M. Bertrand—et dépôt immédiat de la réponse, 358.—Doc. parl. nº 181.

Parc de Kingsmere:

Loi concernant le parc de Kingsmere.—15 George VI, chapitre 18 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Résolution: présentation, 262; adoption, 373.—Bill nº 290: présentation—M. St-Laurent, et 1re lecture, 373; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 379; adoption au Sénat, 413; sanction royale (le 31 mai 1951), 444.

Park Steamship Company Limited:

Dépôt du rapport annuel de la *Park Steamship Company Limited,* pour l'année financière terminée le 31 mars 1951, 644.—Doc. parl. nº 121*d*.

Passamaquoddy:

Voy. *Aménagement hydroélectrique.*

Pâte de bois:

Voy. *Exportation.*

Pays-Bas:

Dépôt d'un échange de notes (9 et 14 décembre 1949) entre le Canada et les Pays-Bas constituant un accord sur les conditions à remplir pour les voyageurs non immigrants pour l'obtention de visas (édition bilingue), 16.—Doc. parl. nº 18*x* (*imprimé*).

Péage:

Résolution de M. Pinard concernant la suppression du péage exigé et perçu aux ponts Victoria et Jacques-Cartier sur le fleuve Saint-Laurent, 87; débat, 87; résolution rejetée sur division, 92.

Pêcheries:

Dépôt du 20e rapport annuel du ministère des Pêcheries pour l'année financière terminée le 31 mars 1949, 616.—Doc. parl. nº 53 (*Imprimé*). Voy. aussi *Conseil de recherches.—Île du Prince-Édouard.—Terre-Neuve.*

Pénitenciers:

Dépôt du rapport annuel du commissaire des pénitenciers pour l'année financière terminée le 31 mars 1950, 13.—Doc. parl. nº 60 (*imprimé*). —Version française, 147.

Pension:

Dépôt de copie de l'arrêté en conseil C.P. 2932 concernant le maintien des droits à la pension à l'égard des hommes des forces régulières ayant obtenu des brevets de courte durée (versions anglaise et française), 473.—Doc. parl. nº 70*f*.

Pension du service civil:

Dépôt du rapport sur le fonctionnement de la Loi de la pension du service civil pour l'année financière terminée le 31 mars 1950, 10. —Doc. parl. nº 31.

Pensions (Commission canadienne des):

Loi ayant pour objet de modifier la Loi des pensions et d'en changer le titre.—15 George VI, chapitre 56 (Statuts du Canada, 1951, 1re session). —Résolution: présentation, 317; adoption, 368. Bill nº 288: présentation—M. Lapointe, et 1re lecture, 369; 2e lecture et renvoi au comité spécial des Affaires des anciens combattants, 375; rapport du comité (avec des amendements), 511; comité plénier (avec des amendements) et 3e lecture, 603; adoption au Sénat, 641; sanction royale (le 30 juin 1951), 715.

Dépôt du rapport annuel sur la Commission canadienne des pensions pour l'année financière terminée le 31 mars 1950, 5.—Doc. parl. nº 137.

Pensions aux aveugles:

Voy. *Pensions de vieillesse.*

Pensions de vieillesse:

Dépôt de statistiques relatives aux pensions de vieillesse, pensions aux aveugles et allocations familiales pour l'ensemble de la province du Manitoba du 1er avril 1950 au 31 mars 1951, 344.—Doc. parl. nº 80*b*.

Voy. aussi *Constitution canadienne.—Acte de l'Amérique du Nord britannique.*

Permis:

Dépôt du rapport annuel des permis émis en vertu de la Loi de l'immigration, indiquant les personnes admises au Canada au cours de la période du 1er janvier au 31 décembre 1950, 42.—Doc. parl. nº 12.

Voy. aussi *Boissons alcooliques.—Postes récepteurs.—Exportation et importation.*

Permis d'exportation et d'importation:

Dépôt du rapport sur les opérations effectuées en vertu de la Loi sur les permis d'exportation et d'importation pour l'année civile 1950 (versions anglaise et française), 34.—Doc. parl. nº 116.

Loi modifiant la Loi sur les permis d'exportation et d'importation.—15 George VI, chapitre 15 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Message du Sénat: Bill nº 130 (W-2 du Sénat), 149; 1re lecture—M. Howe, 153; motion tendant à la 2e lecture et proposition d'amendement de M. Macdonnell (Greenwood) rejetée sur division, 232; 2e lecture, 232; comité plénier et 3e lecture, 232; sanction royale (le 31 mai 1951), 444.

Personnel:

Personnel recruté en vertu du programme d'entraînement aérien, à Saskatoon: ordre de la Chambre—M. Knight, 358; dépôt de la réponse, 454.—Doc. parl. nº 71c.

Personnes employées en Saskatchewan:

Nom et adresse de toutes les personnes employées en Saskatchewan en vertu de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies: ordre de la Chambre—M. Wright, 480; dépôt de la réponse, 518.—Doc. parl. nº 8*a*.

Personnes touchant une pension de vieillesse:

Voy. *Immeubles.*

Perspectives:

Voy. *Approvisionnement de matériaux.—Placements.*

Pétitions:

Dépôt de pétitions: 9, 21, 23, 27, 31, 37, 41, 47, 49, 53, 69, 75, 81, 103, 109, 113, 119, 139, 145, 159, 241, 245, 259, 263, 275, 279, 283, 315, 321, 341, 349, 365, 371, 377, 381.

Dépôt de rapports du greffier des pétitions: 13, 23, 27, 31, 32, 35, 41, 42, 47, 49, 53, 69, 75, 81, 82, 89, 90, 109, 113, 120, 127, 128, 145, 151, 152, 167, 169, 245, 249, 263, 267, 279, 283, 321, 349, 353, 371, 377, 381.

Dépôt de rapports de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés: 21, 28, 32, 36, 37, 42, 50, 54, 70, 76, 83, 90, 97, 114, 120, 128, 135, 139, 152, 159, 173, 201, 227, 235, 259, 275, 325, 331, 337, 353, 377, 381, 385, 423, 429, 479, 517, 593.

Pesage:

Dépôt de l'arrêté en conseil C.P. 5122 concernant le pesage des céréales aux élévateurs (versions anglaise et française), 722.—Doc. parl. nº 183*e*.

Pétitions reçues après délai réglementaire: 249, 267, 279, 321, 353, 371, 377, 381.

Motion relative au renvoi de certaines pétitions en obtention de divorce au comité permanent du Règlement, 268.

Pétitions de droit:

Loi modifiant la Loi des pétitions de droit.—15 George VI, chapitre 33 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Bill n° 192: présentation—M. Garson, et 1re lecture, 250; 2e lecture, 426; comité plénier, 426; 3e lecture, 430; adoption au Sénat, 469; sanction royale (le 20 juin 1951), 582.

Pétrole:

Voy. *Exportation.*

Pièce:

Dépôt de copie de l'arrêté en conseil C.P. 1608 autorisant la frappe d'une nouvelle pièce en acier fini chrome, d'une valeur de cinq cents (versions anglaise et française), 249.—Doc. parl. n° 164.

Placements:

Dépôt d'un rapport intitulé: Placements publics et privés au Canada, perspectives pour 1951, 236.—Doc. parl. n° 109*b* (*imprimé*).

Plastique:

Voy. *Commission du tarif.*

Poids et mesures:

Bill n° 193, Loi concernant les poids et mesures: présentation—M. Howe, et 1re lecture, 250; annulation de l'ordre tendant à la 2e lecture et retrait du bill, 386.

Loi concernant les poids et mesures.—15 George VI, chapitre 36 (Statuts du Canada, 1re session).—Bill n° 355: présentation—M. Howe, et 1re lecture, 442; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 467; adoption au Sénat, 504; adoption de l'amendement du Sénat, 507; sanction royale (le 20 juin 1951), 583.

Poissons:

Voy. *Terre-Neuve.—Île du Prince-Édouard.*

Polish Alliance of Canada:

Petition, 169.

Polymer Corporation Limited:

Dépôt du rapport annuel de la *Polymer Corporation Limited* pour l'année financière terminée le 31 mars 1951, 479.—Doc. parl. n° 117*b*.

Voy. aussi *Auditeur général.*

Pomiculteurs:

Voy. *Offices.*

Pommes de terre:

Dépôt d'un échange de notes (20 juin 1949) entre le Canada et les États-Unis d'Amérique révoquant l'accord du 23 novembre 1948 concernant les exportations de pommes de terre et de pommes de terre de semence aux États-Unis (édition bilingue), 16.—Doc. parl. n° 18*u* (*imprimé*).

Pommes de terre—*Fin*

Dépôt d'un échange de notes (23 novembre 1948) entre le Canada et les États-Unis d'Amérique concernant l'exportation de pommes de terre de table et de semence (édition bilingue), 17.—Doc. parl. nº 18*z* (*imprimé*).

Pont:

Correspondance et documents en la possession du ministère des Travaux publics touchant le projet de construction d'un pont sur la rivière Ottawa pour relier l'Île-aux-Allumettes (Québec) à Renfrew-Nord (Ontario): adresse—M. Proudfoot, 85; dépôt de la réponse, 423.—Doc. parl. nº 88*j*.

Correspondance et documents en possession du ministère des Transports concernant la construction d'un pont, dans le détroit de Canso; adresse —M. Gillis, 106; dépôt de la réponse, 283.—Doc. parl. nº 172.

Télégrammes, correspondance et documents relatifs à la construction d'un pont entre Campbellton et Gross-Point: adresse—M. Brooks, 465.

Correspondance relative au projet de construction d'un pont sur la rivière Saskatchewan-Nord: ordre de la Chambre—M. Coldwell, 513.

Pont Jacques-Cartier:

Coût de la construction du pont Jacques-Cartier: ordre de la Chambre—M. Dupuis—et dépôt immédiat de la réponse, 71.—Doc. parl. nº 154.

Pont sur le fleuve Saint-Laurent:

Loi concernant la construction et l'entretien d'un pont sur le fleuve Saint-Laurent en ou près la ville de Valleyfield, province de Québec.—15 George VI, chapitre 10 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Message du Sénat: Bill nº 148 (E-6 du Sénat), 179; 1re lecture—M. Fournier (Hull), 186; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 231; sanction royale (le 31 mai 1951), 444.

Ponts Victoria et Jacques-Cartier:

Voy. *Péage*.

Ports d'entrée:

Ports d'entrée, au Canada, où l'examen des visiteurs concernant la douane et l'immigration a été confié à un seul fonctionnaire: ordre de la Chambre—M. Murphy, 161; dépôt de la réponse, 192.—Doc. parl. nº 82*a*.

Ports et jetées du Gouvernement:

Voy. *Baux*.

Postes:

Loi concernant la poste au Canada.—15 George VI, chapitre 57 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Bill nº 322: présentation—M. Rinfret, et 1re lecture, 398; 2e lecture 436; comité plénier avec des amendements, 436, 439, 481; motion tendant à la 3e lecture, proposition d'amendement de M. Drew rejetée au vote de 30 contre 136 et 3e lecture, 485; adoption au Sénat (avec des amendements), 613; adoption des amendements du Sénat, 616; sanction royale (le 30 juin 1951), 714.

Postes:

Dépôt du rapport du ministre des postes pour l'année financière terminée le 31 mars 1950 (versions anglaise et française), 51.—Doc. parl. nos 84, 84*a* (*imprimés*).

Voy. aussi Fonctionnaires. Bobcaygeon.—*Terre-Neuve.*—*Atherley.*

Postes de radiodiffusion:

Voy. *Radiodiffusion.*

Postes récepteurs de T.S.F.:

Nombre des postes récepteurs de T.S.F. au Canada au cours de l'année financière 1949-1950: ordre de la Chambre—M. Mackenzie, 161; dépôt de la réponse, 229.—Doc. parl. n° 144*b*.

Pouvoirs d'urgence:

Loi conférant des pouvoirs d'urgence au gouverneur en conseil.—15 George VI, chapitre 5 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Résolution: présentation, 24; adoption, 78.—Bill n° 24: présentation—M. St-Laurent, et 1re lecture, 78; 2e lecture, 102; comité plénier (avec des amendements), 102, 125, 129; motion tendant à la 3e lecture, 141, 3e lecture, 143; adoption au Sénat, 179; sanction royale (le 21 mars 1951), 225.

Voy. aussi *Règlements visant les priorités.*

Premier ministre:

Voy. *Résidence.*

Président de la République française:

Voy. *Auriol.*

Prêt agricole canadien:

Dépôt d'un rapport de la Commission canadienne du prêt agricole sur le fonctionnement de la Commission sous le régime de la Loi sur le prêt agricole canadien et la Loi sur le prêt aux pêcheurs canadiens pour l'année financière terminée le 31 mars 1950, 10.—Doc. parl. n° 36 (*imprimé*).

Prêts aux pêcheurs canadiens:

Dépôt du rapport des opérations effectuées sous le régime de la Loi sur les prêts aux pêcheurs canadiens, 610.—Doc. parl. n° 51.

Prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants:

Voy. *Anciens combattants.*

Prêts destinés aux améliorations agricoles:

Loi modifiant la Loi de 1944 sur les prêts destinés aux améliorations agricoles.—15 George VI, chapitre 6 (Statuts du Canada, 1951, 1re session). —Résolution: présentation, 110; adoption, 111.—Bill n° 78: présentation—M. Abbott, et 1re lecture, 111; 2e lecture, 111; comité plénier, 3e lecture, 111, 125; adoption au Sénat, 164; sanction royale (le 21 mars 1951), 225.

Prêts et dépôts:

Dépôt de classement des prêts et dépôts dans les banques à charte du Canada à la date du 30 septembre 1950, 10.—Doc. parl. n° 22.

Prêts et prêteurs d'argent:

Dépôt du rapport du surintendant des assurances sur les compagnies de petits prêts et les prêteurs d'argent détenant un permis sous le régime de la Loi sur les petit prêts, 1939, pour l'année terminée le 31 décembre 1949, 10.—Doc. parl. nº 47 *(imprimé)*.

Priorité:

Motion de M. Robinson relative à la priorité de certains articles sur l'article 78 inscrit au Feuilleton agréée, 600.

Priorités:

Voy. *Règlements visant les priorités.*

Prisons et maisons de correction:

Loi modifiant la Loi des prisons et des maisons de correction.—15 George VI, chapitre 34 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Bill nº 191: présentation—M. Garson, et 1re lecture, 242; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 426; adoption au Sénat, 473; sanction royale (le 20 juin 1951), 582.

Privilèges et élections (Comité permanent):

Institution du comité, 55; mandat du comité, 62.

Procédure de la Chambre:

Motion tendant à instituer un comité spécial chargé d'étudier la procédure de la Chambre, 505; rapport du comité; composition du comité, 641; 1er rapport du comité spécial, 674.

Procureur:

Voy. *Avocats.*

Producteurs agricoles:

Voy. *Offices.*

Producteurs industriels:

Voy. *Offices.*

Production de défense:

Loi concernant le ministère de la Production de défense.—15 George VI, chapitre 4 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Résolution: présentation, 42; adoption, 100.—Bill nº 77: présentation—M. St-Laurent, et 1re lecture, 100; motion tendant à la 2e lecture, 129; reprise et ajournement du débat, 134; 2e lecture, 137; comité plénier (avec amendements), 137, 144, 153; 3e lecture, 156; adoption au Sénat, 185; sanction royale (le 21 mars 1951), 225.

Voy. aussi *Munitions et approvisionnements.—Règlements visant les priorités.—Entreprises de construction.*

Produits agricoles:

Voy. *Vente coopérative des produits agricoles.—Fromages.*

Produits de la pêche:

Voy. *Office de soutien des prix des produits de la pêche.*

Produits laitiers:

Loi établissant des normes nationales pour les produits laitiers et réglementant le commerce interprovincial et international de ces produits. —15 George VI, chapitre 39 (Statuts du Canada, 1951, 1re session). —Résolution: présentation, 502; adoption, 612.—Bill no 403: présentation—M. Gardiner, et 1re lecture, 613; 2e lecture, comité plénier, et 3e lecture, 616; adoption au Sénat (avec amendement), 680; adoption de l'amendement, 680; sanction royale (le 30 juin 1951), 715.

Programme de la défense du Canada:

Dépôt d'un exemplaire du Programme de la défense du Canada, 1951-1952 (versions anglaise et française), 344.—Doc. parl. no 70*d* (*imprimé*).

Programme d'entraînement aérien:

Voy. *Personnel.*

Propriétés immobilières:

Voy. *Corporation des biens de guerre.*

Provinces Maritimes:

Voy. *Terrains marécageux.*

Publication des tarifs douaniers:

Dépôt du Protocole modifiant la convention signée à Bruxelles, concernant la création d'une Union internationale pour la publication des tarifs douaniers, et le règlement d'exécution de la convention instituant un Bureau international pour la publication des tarifs douaniers (édition bilingue), 15.—Doc. parl. no 18*e*.

Publicité:

Voy. *Réclame.*

Q

Quai:

Feuilles de paie et relevé des matériaux achetés pour les travaux de réparation effectués au quai de Saint-Charles de Caplan: ordre de la Chambre—M. Courtemanche, 86; dépôt de la réponse, 128.—Doc. parl. no 88*b*.

Feuilles de paie et relevé des matériaux achetés pour les travaux de protection effectués au quai situé à Saint-Charles de Caplan: ordre de la Chambre—M. Courtemanche, 86; dépôt de la réponse, 128.—Doc. parl. no 88*c*.

Télégrammes, correspondance et documents relativement à la construction du quai à Portugal-Cove, Conception-Bay (Terre-Neuve): adresse—M. Higgins, 367; dépôt de la réponse, 662.—Doc. parl. no 149*j*.

Feuilles de paie et relevé des matériaux achetés pour les travaux de réparation effectués au quai des pêcheurs, à Bonaventure, d'avril à juin 1950: ordre de la Chambre—M. Courtemanche, 85; dépôt de la réponse, 114.—Doc. parl. no 88*a*.

Quai—*Fin*

Feuilles de paie et relevé des matériaux achetés pour les réparations effectuées au quai public de Bonaventure, depuis mai jusqu'à septembre 1950: ordre de la Chambre—M. Courtemanche, 480; dépôt de la réponse, 635.—Doc. parl. nº 88*n*.

Feuilles de paie et relevé des matériaux achetés pour les réparations effectuées au quai Salomon-Henry, à Saint-Siméon, comté de Bonaventure: ordre de la Chambre—M. Courtemanche, 480; dépôt de la réponse, 636.—Doc. parl. nº 88*o*.

Feuilles de paie et relevé des matériaux achetés pour les réparations effectuées au quai de Cross-Point, comté de Bonaventure: ordre de la Chambre—M. Courtemanche, 480; dépôt de la réponse, 636.—Doc. parl. nº 88*p*.

Feuilles de paie et relevé des matériaux achetés pour les réparations effectuées au quai Xavier-Poirier, à Saint-Siméon, comté de Bonaventure: ordre de la Chambre—M. Courtemanche, 481; dépôt de la réponse, 636.—Doc. parl. nº 88*q*.

Feuilles de paie et relevé des matériaux achetés pour les réparations effectuées au quai, à Ruisseau Leblanc, comté de Bonaventure: ordre de la Chambre—M. Courtemanche; dépôt de la réponse, 636.—Doc. parl. nº 88*s*.

Feuilles de paie et relevé des matériaux achetés pour la réparation du quai, à Fauvel, comté de Bonaventure: ordre de la Chambre, 481; dépôt de la réponse, 636.—Doc. parl. nº 88*t*.

Feuilles de paie et relevé de l'outillage et des matériaux achetés pour les travaux de construction et de réparation effectués au quai de la rivière Caplan: ordre de la Chambre—M. Courtemanche, 637.

Quayage:

Dépôt d'un état sommaire des recettes de quayage, pour l'année financière terminée le 31 mars 1951, 644.—Doc. parl. nº 135.

Québec (N/V):

Voy. *Marine marchande du Canada.*

Queens:

Avis du décès de M. James L. Douglas, député du district électoral de Queens (Île du Prince-Édouard), 341.

Voy. aussi *MacLean.*

R

Racine:

Avis publié à Québec par le Comité de placement des étudiants de Laval et signé par un nommé Racine: ordre de la Chambre—M. Pouliot—et dépôt immédiat de la réponse, 137.—Doc. parl. nº 112*b*.

Radio:

Loi modifiant la Loi sur la radio, 1938.—George VI, chapitre 22 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Message du Sénat: Bill nº 76 (W du Sénat), 97; 1re lecture—M. Chevrier, 104; 2e lecture, 233; comité plénier et 3e lecture, 233; sanction royale (le 31 mai 1951), 444.

Radiodiffusion:

Dépôt de l'arrêté en conseil C.P. 3484 concernant l'exploitation, par les États-Unis, de certains postes de radiodiffusion au Canada (versions anglaise et française), 722.—Doc. parl. nº 183*d*.

Réacteur nucléaire:

Voy. *Services.*

Recettes de quayage:

Voy. *Quayage.*

Recettes et dépenses:

Voy. *Terre-Neuve.*

Recherches et sauvetage:

Ministères du Gouvernement participant aux services de recherches et sauvetage sur le littoral de l'Atlantique: ordre de la Chambre—M. Smith (Queens-Shelburne), 84; dépôt de la réponse, 103.—Doc. parl. nº 157.

Réclamations:

Montants versés en honoraires, frais de déplacement et autres à toutes les personnes ayant agi pour le compte du Gouvernement lors de l'enquête de la commission qui a étudié les réclamations relatives aux biens appartenant à des personnes d'origine japonaise: ordre de la Chambre—M. Stewart (Winnipeg-Nord), 331; dépôt de la réponse, 528.—Doc. parl. nº 104*a*.

Réclame:

Réclame dans le *Courier* à Regina: ordre de la Chambre—M. Coldwell, 272; dépôt de la réponse, 339.—Doc. parl. nº 175*a*.

Réclame ou publicité:

Sociétés qui se sont occupées ou ont obtenu des contrats de réclame ou de publicité pour le compte de chacun des ministères du Gouvernement: ordre de la Chambre—M. Coldwell, 148; dépôt de la réponse, 295.—Doc. parl. nº 175.

Au cours de l'année financière 1949-1950, sociétés ayant la réclame ou la publicité *a*) des Lignes aériennes Trans-Canada, *b*) des Chemins de fer nationaux du Canada: ordre de la Chambre—M. Knight, 355; dépôt de la réponse, 593.—Doc. parl. nº 175*b*.

Voy. aussi *Touristes.*

Refuges:

Voy. *Oiseaux migrateurs.*

Régie intérieure de la Chambre des communes:

Voy. *Chambre des communes.*

Régime d'octroi d'allocations:

Voy. *Allocations.*

Regina:

Voy. *Réclame.*

Règlement:

Voy. *Article 15 du Règlement.—Infractions.*

Règlement (Comité permanent):

Institution du comité, 58; mandat du comité, 62; 1[er] rapport, 291; adoption du 1[er] rapport, 301; 2[e] rapport, 413; adoption du 2[e] rapport, 419.

Motion de M. Winkler relative à la pétition de divorce de Flora Muriel Crane Keane, 284.

Motion de M. Winkler tendant à renvoyer la pétition de divorce d'Eugénie Marjorie Ross Finley au comité permanent du Règlement, 329.

Motion de M. Winkler relative aux pétitions en obtention de divorce d'Allan Gowans et de Verna Theresa Brisson Humphrey, 354.

Motion de M. Gosselin tendant à renvoyer la pétition demandant la constitution en corporation de la Compagnie d'assurance Missisquoi et Rouville au comité permanent du Règlement, 357.

Motion de M. Winkler tendant à renvoyer au comité permanent du Règlement les pétitions introductives de divorce de Kenneth Oliver Frawley et Mairlyn Apple Bogoroch, 382.

Motion de M. Bennett tendant à renvoyer au comité permanent du Règlement la pétition de *The Trust and Loan Company of Canada,* 378.

Règlements visant les priorités:

Dépôt de copie de l'arrêté en conseil C.P. 2399 établissant les règlements visant les priorités et rendu en vertu des pouvoirs attribués par la Loi sur la Production de défense et la Loi sur les pouvoirs d'urgence, 382.—Doc. parl. n° 183.

Réimpression:

Réimpression du bill n° 79 ordonnée.

Relations industrielles:

Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail (Prélèvement révocable des cotisations).—Bill n° 4: présentation M. Knowles, et 1[re] lecture, 22; appelé et laissé au feuilleton, 92; motion tendant à la 2[e] lecture, 102; motion rejetée au vote de 67 contre 127, 115-116.

Relations industrielles (Comité permanent):

Institution du comité, 59; mandat du comité, 62.

Relevé économique:

Voy. *Terre-Neuve.*

Relèvement:

Voy. *Allocations de subsistance.*

Remboursement:

Voy. *Chemins de fer nationaux du Canada.*

Renfrew-Nord:

Voy. *Pont.*

Représentants du Canada:

Voy. *Conférences.*

République Française:

Dépôt d'un accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République Française relatif aux services aériens entre leurs territoires respectifs et au delà de ces territoires (édition bilingue), 15.—Doc. parl. n° 18*f*.

Dépôt d'exemplaires d'ordonnances du gouvernement de la République Française, 400.—Doc. parl. n° 184.

Réseau:

Voy. *Ligne.*

Réserves indiennes:

Voy. *Terrains indiens.*

Résidence du premier ministre:

Somme globale dépensée pour la résidence destinée au premier ministre du Canada: ordre de la Chambre—M. Hodgson, 480; dépôt de la réponse, 674.—Doc. parl. n° 197.

Ressources:

Voy. *Terre-Neuve.*

Ressources et Développement économique:

Dépôt du rapport annuel du ministère des Roussources et du Développement économique pour l'année financière terminée le 31 mars 1950, 71.—Doc. parl. n° 90 (*imprimé*).

Ressources naturelles:

Loi ayant pour objet de modifier la Convention sur les ressources naturelle du Manitoba.—15 George VI, chapitre 53 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Bill n° 385: présentation—M. Abbott, et 1re lecture, 512; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 520; adoption au Sénat, 594; sanction royale (le 30 juin 1951), 714.

Loi ayant pour objet de modifier la Convention sur les ressources naturelles de Saskatchewan.—15 George VI, chapitre, 62 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Bill n° 387: présentation—M. Abbott, et 1re lecture, 512; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 520; adoption au Sénat, 620; sanction royale (le 30 juin 1951), 714.

Loi ayant pour objet de modifier la Convention sur les ressources naturelles de l'Alberta.—15 George VI, chapitre 37 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Bill n° 386: présentation—M. Abbott, et 1re lecture, 512; 2e lecture, comité plénier, et 3e lecture, 520; adoption au Sénat, 620; sanction royale (le 30 juin 1951), 714.

Restaurant (Comité permanent):

Institution du comité, 62; mandat du comité, 62.

Rétablissement agricole des Prairies:

Loi modifiant la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies.—15 George VI, chapitre 58 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Résolution: présentation, 448; adoption, 492.—Bill n° 375: présentation—M. Gardiner, et 1re lecture, 492; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 612; sanction royale (le 30 juin 1951) 715.

Rétablissement des soldats:

Dépôt du rapport concernant les règlements édictés sous le régime de la Loi sur le rétablissement des soldats, (versions anglaise et française), 5.—Doc. parl. n° 142.

Revenu:

Voy. *Touristes.*

Revenu national:

Dépôt du rapport annuel du ministère du Revenu national, contenant les tableaux et relevés relatifs aux revenus des douanes, de l'accise et de l'impôt sur le revenu du Dominion du Canada, établis d'après les rapports officiels, pour l'année financière terminée le 31 mars 1950 (versions anglaise et française), 9.—Doc. parl. n° 82 (*imprimé*).

Ridgewood:

Voy. *Charbon.*

Rivière-au-Renard:

Feuilles de paie et relevé des matériaux achetés pour les travaux exécutés

à l'embouchure de la Rivière-au-Renard: ordre de la Chambre—M. Courtemanche, 637.

Rivière Ottawa:

Voy. *Pont.*

Route transcanadienne:

Dépôt du 1er rapport annuel sur les opérations relevant de la Loi sur la route transcanadienne pour l'année financière terminée le 31 mars 1950 (versions anglaise et française), 179.—Doc. parl. n° 100.

Dépôt du 2e rapport sur les opérations relevant de la Loi sur la route transcanadienne pour l'année financière terminée le 31 mars 1951, 636.—Doc. parl. n° 100*a*.

Royaume-Uni:

Voy. *Blé.*

Ruisseau Leblanc:

Voy. *Quai.*

S

Saba:

Voy. *Brunet.*

Saint-Charles de Caplan:

Voy. *Quai.*

Saint-Cyprien:

Voy. *Ligne télégraphique.*

Saint-Luc de Dorchester:

Voy. *Ligne télégraphique.*

Saint-Siméon:

Voy. *Quai.*

Salaison de viandes:

Loi déclarant être à l'avantage général du Canada certaines entreprises de salaison de viandes.—Bill nº 333: présentation—M. Stewart (Winnipeg-Nord), et 1re lecture, 414.

Salomon-Henry:

Voy. *Quai.*

Samedi:

Motion de M. St-Laurent relative aux séances de la Chambre le samedi à compter du 23 juin 1951, 513.

Sanction royale:

Sanction royale: 21 mars, 224; 31 mai, 443; 20 juin, 582; 30 juin, 714.

Santé nationale et Bien-être social:

Dépôt du rapport du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social pour l'année financière terminée le 31 mars 1950, 38.—Doc. parl. nº 75 (*imprimé*).

Voy. aussi *Aptitude physique nationale.—Défense passive.*

Sapa:

Voy. *Brunet.*

Sarnia:

Immeuble obtenu par quelque ministère du Gouvernement à Sarnia (Ontario): ordre de la Chambre—M. Murphy, 153; dépôt de la réponse 192.—Doc. parl. nº 88*d*.

Saskatchewan-Nord:

Voy. *Pont.*

Saskatchewan-Sud:

Voy. *Entreprise d'irrigation et d'aménagement hydroélectrique.*

Saskatoon:

Voy. *Personnel.*

Saurel:

Voy. *Brise-glaces.*

Seconds:

Voy. *Transports.*

Secrétariat d'État:

Dépôt du rapport du secrétaire d'État du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1950 (versions anglaise et française), 5.—Doc. parl. 101 (*imprimé*).

Sécurité (Règlements de):

Voy. *Grands Lacs.*

Séquestre:

Voy. *Bureau du Séquestre des biens ennemis.*

Serments d'office:

Loi concernant la prestation des serments d'office.—Bill nº 1: présentation —M. St-Laurent, et 1re lecture, 2.

Service *Tout par avion:*

Voy. *Nord canadien.*

Services:

Dépôt de copie de l'accord entre le Conseil national de recherches et la *C. D. Howe Company Limited* concernant les services rendus à titre d'ingénieurs par ladite société, 643.—Doc. parl. nº 119*a*.

Voy. aussi *Recherches et sauvetage.*

Services aériens:

Dépôt d'un accord entre le Canada et la Norvège relatif aux services aériens entre les deux pays (édition bilingue), 15.—Doc. parl. nº 18 (*imprimé*).

Dépôt d'un accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République Française relatif aux services aériens entre leurs territoires respectifs et au delà de ces territoires (édition bilingue), 15. —Doc. parl. nº 18*f*.

Dépôt d'un accord entre le Gouvernement canadien et le Gouvernement néo-zélandais relatif aux services aériens reliant les deux pays (édition bilingue), 15.—Doc. parl. nº 18*g*.

Services armés:

Voy. *Allocations de subsistance.*

Services de défense:

Voy. *Traitements et salaires.*

Services de la marine:

Voy. *Terre-Neuve.*

Services professionnels:

Somme globale versée par le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration pour services professionnels: ordre de la Chambre—M. Fulton, 332; dépôt de la réponse, 464.—Doc. parl. nº 10*a*.

Somme globale versée par le ministère de la Justice pour services professionnels: ordre de la Chambre—M. Fulton, 332; dépôt de la réponse, 663.—Doc. parl. nº 57*a*.

Services professionnels—*Fin*

Avocats qui, ayant rendu des services professionnels, ont reçu plus de cinq mille dollars en honoraires: ordre de la Chambre—M. Diefenbaker, 346; dépôt de la réponse, 474.—Doc. parl. nº 192.—Réponse supplémentaire, 501.—Doc. parl. nº 192*a*.

Somme globale versée par le ministère de la Défense nationale pour services professionnels: ordre de la Chambre—M. Fulton, 346; dépôt de la réponse, 610.—Doc. parl. nº 70*g*.

Somme globale versée par la Gendarmerie royale du Canada au cours de l'année financière 1950-1951: ordre de la Chambre—M. Fulton, 354; dépôt de la réponse, 378.—Doc. parl. nº 61*b*.

Somme globale versée par le ministère des Travaux publics pour services professionnels: ordre de la Chambre—M. Fulton, 355; dépôt de la réponse, 474.—Doc. parl. nº 88*k*.

Somme globale versée par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social pour services professionnels: ordre de la Chambre—M. Fulton, 355; dépôt de la réponse, 404.—Doc. parl. nº 75*a*.

Somme globale versée par le ministère des Finances pour services professionnels: ordre de la Chambre—M. Fulton, 358; dépôt de la réponse, 455.—Doc. parl. nº 191.

Somme globale versée par le ministère des Affaires des anciens combattants pour services professionnels: ordre de la Chambre—M. Fulton, 358; dépôt de la réponse, 663.—Doc. parl. nº 137*f*.

Somme globale versée par le ministère du Commerce pour services professionnels: ordre de la Chambre—M. Fulton, 367; dépôt de la réponse, 454.—Doc. parl. nº 109*c*.

Somme globale versée par le ministère des Transports pour services professionnels: ordre de la Chambre—M. Fulton, 378; dépôt de la réponse, 464.—Doc. parl. nº 121*b*.

Somme globale versée par le ministère du Revenu national pour services professionnels: ordre de la Chambre—M. Fulton, 378; dépôt de la réponse, 459.—Doc. parl. nº 82*d*.

Smith (M. Arthur LeRoy):

Démission de M. A. L. Smith, député du district électoral de Calgary-Ouest, 721.

Société canadienne de télécommunications transmarines:

Voy. *Télécommunications transmarines.*

Société centrale d'hypothèques et de logement:

Dépôt du rapport annuel de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour l'année civile 1950 (versions anglaise et française), 179.—Doc. parl. nº 91 (*imprimé*).

Dépôts d'états financiers de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour l'exercice terminé le 31 décembre 1950 (versions anglaise et française), 179.—Doc. parl. nº 91*a* (*imprimé*).

Loi modifiant la Loi de la Société centrale d'hypothèques et de logement.—15 George VI, chapitre 24 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Message du Sénat: Bill nº 380 (M-12 du Sénat), 510; 1re lecture—M. Winters, 512; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 519; sanction royale (le 20 juin 1951), 583.

Société centrale d'hypothèques et de logement—*Fin*

Contrats conclus par la Société centrale d'hypothèques et de logement à Terre-Neuve: ordre de la Chambre—M. Browne (St-Jean-Ouest), 528; dépôt de la réponse, 610.—Doc. parl. nº 91*b*.

Société d'assurance des crédits à l'exportation:

Dépôt du 7e rapport annuel et état financier de la Société d'assurance des crédits à l'exportation pour l'année terminée le 31 décembre 1950, 202.—Doc. parl. nº 115 (*imprimé*).

Société d'ingénieurs:

Voy. *Chalk-River.*

Société de bienfaisance slovaque du Canada:

Loi concernant la Société de bienfaisance slovaque du Canada.—15 George VI, chapitre 67 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Pétition, 170; rapport de l'examinateur, 353; message du Sénat: Bill nº 365 (O-11 du Sénat), 469: 1re lecture—M. Brown (Essex-Ouest), 474; appelé et laissé au Feuilleton, 487; 2e lecture, comité plénier, et 3e lecture, 600; sanction royale (le 30 juin 1951), 714.

Société Radio-Canada:

Dépôt du rapport annuel de la Société Radio-Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1950 (versions anglaise et française), 9.—Doc. parl. nº 144 (*imprimé*).

Voy. aussi *Postes récepteurs.—Comptes publics (Comité permanent: 4e rapport).*

Sociétés de l'État:

Voy. *Ministères du Gouvernement.*

Sociétés privées ou de la Couronne:

Voy. *Mises de fonds.*

Soldats-colons:

Voy. *Titres de propriété.*

Soldats de retour au pays:

Loi modifiant la Loi sur l'assurance des soldats de retour au pays.—15 George VI, chapitre 59 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Résolution: présentation, 425; comité plénier, 467; adoption, 515.—Bill nº 389; présentation—M. Lapointe, et 1re lecture, 515; 2e lecture, 515; comité plénier, 591, 603; 3e lecture, 603; adoption au Sénat, 641; sanction royale (le 30 juin 1951), 715.

Solde et indemnités:

Solde et indemnités des officiers, sous-officiers et soldats dans l'Armée, la Marine et le Corps d'aviation: ordre de la Chambre—M. Thatcher—et dépôt immédiat de la réponse, 72.—Doc. parl. nº 70*a*.

Soumissions:

Voy. *Charbon.*

Spaak:

Voy. *Orateur.*

Stations météorologiques flottantes:

Dépôt de l'Acte final de la 2e conférence sur les stations météorologiques flottantes de l'Atlantique-Nord de l'OACI (édition bilingue), 16.—Doc. parl. nº 18*r*.

Stettler:

Voy. *Bureau de poste.*

Subsides (Comité des):

Constitution du comité des subsides, 66.

Constitution du comité des subsides à la suite de l'adoption d'un amendement à la motion portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des subsides, 485.

Renvoi au comité des subsides des budgets suivants: Budget des dépenses pour l'année financière 1951-1952, 164; budget supplémentaire pour l'année financière 1951-1952, 321; autre budget supplémentaire pour l'année financière 1950-1951, 192; autre budget supplémentaire pour l'année financière 1951-1952, 606.

Crédit nº 650 du budget supplémentaire, retiré du comité des subsides et renvoyé au comité spécial des Affaires des anciens combattants, 321; le crédit est renvoyé de nouveau au comité des subsides, 490.

Crédits relatifs aux Chemins de fer nationaux du Canada, retirés du comité des subsides et renvoyés au comité des chemins de fer et de la marine marchande, 261; les crédits sont renvoyés de nouveau au comité des subsides, 279.

Crédits relatifs au ministère des Affaires extérieures, retirés du comité des subsides et renvoyés au comité permanent des Affaires extérieures; motion proposée et adoptée après discussion, 347, 367; les crédits sont renvoyés de nouveau au comité des subsides, 490.

Motion portant que la Chambre se forme en comité des subsides, 164 (discussion), 195, 196, 202, 214 (discussion), 254, (discussion), 351, 355, 400, 405 (discussion), 410 (discussion), 438, 481, 485 (discussion), 486 (discussion), 522 (discussion), 582, 620, 638.

La Chambre se forme en comité des subsides sans motion: 248, 251, 265, 268, 309, 339, 358, 361, 396, 418, 420, 442, 448, 470, 474, 502, 507, 589, 593, 603, 607, 644, 663, 678, 680.

Le comité des subsides fait rapport du progrès accompli: 164, 248, 251, 322, 340, 352, 355, 358, 362, 416, 418, 422, 442, 445, 482, 583, 638.

Le comité des subsides adopte certaines résolutions: 195, 196, 204, 214, 265, 268, 309, 396, 438, 448, 471, 476, 488, 502, 508, 523, 589, 601, 603, 607, 622, 644, 663, 678, 680.

La Chambre adopte des résolutions adoptées par le comité des subsides: 195 (budget provisoire), 199 (autre budget supplémentaire 1950-1951), 204 (autre budget supplémentaire de 1950-1951), 222 (autre budget supplémentaire de 1950-1951), 438 (budget provisoire), 656, 673, 692.

Adoption par la Chambre de résolutions adoptées, au cours de séances antérieures, par le comité des subsides: 692-713.

Motion de M. Fournier portant que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité des subsides, 164; proposition d'amendement de Mme Fairclough portant que la Chambre regrette que, devant l'augmentation constante du coût de la vie et, notamment, devant la récente et brusque augmentation, le Gouverne-

Subsides (Comité des)—*Suite*

ment se refuse à adopter des mesures efficaces propres à protéger le budget familial canadien, 164; la proposition principale, mise aux voix, est agréée, 164; proposition d'amendement de M. Drew portant que la Chambre est d'avis qu'à la suite de la nouvelle, annoncée mercredi dernier, qu'en février dernier la hausse mensuelle du coût de la vie au Canada avait atteint le niveau désastreux de 179·7 points, l'on devrait étudier immédiatement l'adoption de mesures propres à stabiliser le coût de la vie et à enrayer l'inflation, 254; ajournement du débat, 254, 256, 257, 262, 318; l'amendement est rejeté au vote de 50 contre 97, 318; reprise et ajournement du débat sur la motion principale, 319; reprise du débat et adoption de la motion principale, 332; la Chambre en comité de subsides, 332.

Motion relative à la formation du comité des subsides, 400, 405; proposition d'amendement de M. Fulton portant que la Chambre est d'avis que l'on ne devrait pas donner suite à la proposition tendant à autoriser les provinces, grâce à la modification de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, à imposer une taxe de vente indirecte de 3 p. 100, 405, 407; l'amendement est irrégulier, parce qu'il devance, par une motion négative, quelque chose qui pourra être présenté à la Chambre par la suite, et parce qu'il est contraire à une décision antérieure de la Chambre, 407-408; on en appelle à la Chambre et la décision de l'Orateur est maintenue au vote de 138 contre 36, 409; la motion principale est de nouveau mise en délibération, 410; proposition d'amendement de M. Argue portant que la Chambre est d'avis que, vu les augmentations marquées du coût de la production, le Gouvernement devrait envisager l'à-propos d'attribuer, à titre de versement final pour la récolte de blé de 1950-1951, une somme telle que le versement total à l'égard de ladite récolte ne sera pas inférieur à $2 le boisseau pour le blé du Nord nº 1, entreposé à Fort-William/Port-Arthur ou à Vancouver, 410; la proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée au vote de 33 contre 117, 410; reprise et ajournement du débat sur la motion principale, 411; reprise du débat et adoption de la motion principale, 416; la Chambre en comité de subsides, 416.

Motion relative à la formation du comité des subsides, 485; proposition d'amendement de M. Drew portant que la Chambre est d'avis de prendre les mesures appropriées en vue d'instituer un comité chargé d'étudier avec M. l'Orateur la procédure de la Chambre afin de présenter des recommandations destinées à assurer l'expédition plus rapide des affaires publiques et de conseiller toutes les modifications qui peuvent être désirables, 485; la proposition d'amendement, mise aux voix, est agréée, 485; constitution du comité des subsides, 485; motion relative à la formation du comité des subsides, 485; proposition d'amendement de M. Argue portant qu'aucune autre majoration des tarifs-marchandises ne devrait entrer en vigueur avant que le Parlement ait étudié le projet de législation gouvernementale découlant du rapport de la Commission royale d'enquête sur le transport, 485; la proposition d'amendement est déclarée irrégulière parce que toute question déférée à la Commission des Transports revêt ce caractère judiciaire qui, selon le Règlement, prohibe la discussion en Chambre des problèmes soumis aux tribunaux, etc., 486; la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides, 486.

Motion relative à la formation du comité des subsides, 522; proposition d'amendement de M. Drew portant que l'exemption accordée en vertu de la Loi de la marine marchande du Canada à sept navires appartenant à la *Ming Sung Industrial Company of Canada Limited* devrait

Subsides (Comité des)—*Fin*
être annulée immédiatement, 522; la proposition d'amendement est rejetée au vote de 36 contre 116; adoption de la motion principale, 523; de nouveau en comtié des subsides, 523.

Subsides (Loi des):
Loi des subsides n° 1, 1951.—15 George VI, chapitre 1 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Résolution du comité des subsides, 195; résolution du comité des voies et moyens, 195.—Bill n° 169, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1952: présentation—M. Abbott, et adoption du bill à tous ses stades, 196; adoption au Sénat, 212; sanction royale (le 21 mars 1951), 226.

Loi des subsides n° 2, 1951.—15 George VI, chapitre 2 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Résolution du comité des subsides, 214; résolution du comité des voies et moyens, 223.—Bill n° 273, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1951: présentation—M. Abbott, et adoption du bill à tous ses stades, 223; adoption au Sénat, 223; sanction royale (le 21 mars 1951), 226.

Loi des subsides n° 3, 1951.—15 George VI, chapitre 8 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Résolution du comité des subsides, 438; résolution du comité des voies et moyens, 439.—Bill n° 353, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1952: présentation—M. Abbott, et adoption du bill à tous ses stades, 439; adoption au Sénat, 442; sanction royale (le 31 mai 1951), 445.

Loi des subsides n° 4, 1951.—15 George VI, chapitre 65 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Résolution du comité des subsides, 678; résolution du comité des voies et moyens, 713.—Bill n° 406, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1952: présentation—M. Abbott, et adoption du bill à tous ses stades, 713; adoption au Sénat, 714; sanction royale (le 30 juin 1951), 718.

Subventions:
Voy. *Offices*.

Subventions aux municipalités:
Loi concernant les subventions aux municipalités.—15 George VI, chapitre 54 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Résolution: présentation, 456; adoption, 516.—Bill n° 390: présentation—M. Abbott, et 1re lecture, 516; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 582-583; adoption au Sénat, 641; sanction royale (le 30 juin 1951), 715.

Suède:
Loi de 1951 sur un accord entre le Canada et la Suède relativement aux impôts sur le revenu.—15 George VI, chapitre 42 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Bill n° 372: présentation—M. McCann, et 1re lecture, 491; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 514; adoption au Sénat, 594; sanction royale (le 30 juin 1951), 714.

Sujets britanniques:
Employés au ministère de l'Agriculture qui ne sont pas des sujets britanniques: ordre de la Chambre—M. Gagnon—et dépôt immédiat de la réponse, 366.—Doc. parl. n° 102*g*.

Système d'amplification:

Motion tendant à instituer un comité spécial chargé d'étudier un système d'amplification du son à la Chambre des communes, 442; composition du comité, 473; 1er rapport du comité, 473; 2e rapport du comité, 517.

T

Tabac:

Montant global versé en taxes sur le tabac au cours de chacune des années 1947, 1948, 1949 et 1950: ordre de la Chambre—M. Coyle, 292; dépôt de la réponse, 322.—Doc. parl. nº 178.

Tancook (Île):

Liste de paie et documents concernant la main-d'œuvre, relativement aux sommes dépensées à l'égard du brise-lames de North-West-Cove, à l'Île Tancook: ordre de la Chambre—M. Nowlan, 194; dépôt de la réponse, 229.—Doc. parl. nº 88*e*.

Tapis:

Voy. *Affaires extérieures.*

Tarifs de solde:

Tarifs de solde des préposés aux munitions et artisans de dépôt naval à chacun des quatre dépôts de la Marine au Canada: ordre de la Chambre—M. McWilliam—et dépôt immédiat de la réponse, 84.—Doc. parl. nº 70*b*.

Tarif des douanes:

Loi modifiant le tarif des douanes.—15 George VI, chapitre 27 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Bill nº 295: présentation—M. Abbott, et 1re lecture, 395 2e lecture, 456; comité plénier et 3e lecture, 460; adoption au Sénat, 510; sanction royale (le 20 juin 1951), 581.

Dépôt d'un exemplaire de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce-négocié à Torquay du 28 septembre 1950 au 21 avril 1951, signé par le Canada à New-York le 7 mai 1951 (versions anglaise et française), 352.—Doc. parl. nº 18*aa* (*imprimé*).

Dépôt du protocole modifiant la convention signée à Bruxelles, concernant la création d'une Union internationale pour la publication des tarifs douaniers, et le règlement d'exécution de la convention instituant un Bureau international pour la publication des tarifs douaniers, etc. (édition bilingue), 15.—Doc. parl. nº 18*e*.

Tarifs postaux:

Liste des tarifs postaux publiés chaque année depuis 1914 jusqu'à ce jour, ainsi qu'un état indiquant les profits ou pertes annuels à l'égard de la manutention du courrier de deuxième classe à compter de 1939: ordre de la Chambre—Mme Fairclough, 163; dépôt de la réponse, 255. —Doc. parl. nº 84*d*.

Taschereau (Hon. Robert):

Message demandant la présence de la Chambre au Sénat, 582.

Taux de transport des marchandises:

Loi modifiant la Loi des taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes.—Bill n° 379: présentation—M. Chevrier, et 1re lecture, 501.

Taxe d'accise:

Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise.—15 George VI, chapitre 28 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Résolution: adoption, 386.—Bill n° 294: présentation—M. Abbott, et 1re lecture, 395; motion tendant à la 2e lecture, 456; proposition d'amendement de M. Macdonnell (Greenwood) rejetée au vote de 40 contre 73, 456; 2e lecture, 457; comité plénier (avec des amendements), 457, 461; motion tendant à la 3e lecture, 465; proposition d'amendement de M. Coldwell rejetée au vote de 50 contre 138, 465; 3e lecture, 466; adoption au Sénat (avec des amendements), 581; adoption des amendements, 581; sanction royale (le 20 juin 1951), 582.

Voy. aussi *Dépôt d'un exemplaire des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires.*

Télécommunications:

Dépôt d'un accord et Acte final d'une réunion de représentants du Gouvernement des États-Unis d'Amérique et des Gouvernements du Commonwealth britannique pour la revision de l'Accord sur les télécommunications (éditon bilingue), 15.—Doc. parl. n° 18*a*.

Voy. aussi *Câble sous-marin.*

Télécommunications transmarines:

Dépôt du 1er rapport annuel de la Société canadienne de télécommunications transmarines pour l'année civile 1950 (versions anglaise et française), 249.—Doc. parl. n° 165.

Dépôt du budget de la Société canadienne de télécommunications transmarines pour l'année civile 1951, 249.—Doc. parl. n° 165*a*.

Terrains:

Voy. *Brooks.*

Terrains indiens:

Terrains loués dans les réserves indiennes du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta: ordre de la Chambre—M. Bryce, 491; dépôt de la réponse, 663.—Doc. parl. n° 15*a*.

Terrains marécageux:

Dépôt du 1er rapport annuel sur les opérations effectuées en vertu de la Loi sur l'utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes et des crédits spéciaux pour la protection et l'assèchement d'urgence dans les provinces Maritimes de terres protégées par les digues, pour l'année financière terminée le 31 mars 1950, 328.—Doc. parl. n° 9*a* (*imprimé*).

Terre-Neuve:

Relevé économique par le gouvernement de Terre-Neuve: ordre de la Chambre—M. Higgins, 85; dépôt de la réponse, 386.—Doc. parl. n° 149*i*.

Terre-Neuve—*Fin*

Requêtes à l'égard des services de la marine: ordre de la Chambre —M. Higgins, 114; dépôt de la réponse, 147.—Doc. parl. nº 149*b*.

Nombre des nominations au ministère des Pêcheries dans Terre-Neuve: ordre de la Chambre—M. Browne (St-Jean-Ouest), 125; dépôt de la réponse, 147.—Doc. parl. nº 149*c*.

Nombre des fonctionnaires du ministère de l'Agriculture employés à Terre-Neuve: ordre de la Chambre—M. Browne (St-Jean-Ouest), 148; dépôt de la réponse, 174.—Doc. parl. nº 149*d*.

Travaux de construction et de réparation effectués aux quais, etc., dans Terre-Neuve: ordre de la Chambre—M. Higgins, 162; dépôt de la réponse, 344.—Doc. parl. nº 149*g*.

Recettes et dépenses du ministère des Postes à Terre-Neuve au cours des années financières 1949-1950 et 1950-1951: ordre de la Chambre—M. Browne (St-Jean-Ouest), 253; dépôt de la réponse, 382.—Doc. parl. nº 149*h*.

Valeur du poisson congelé et frais exporté de Terre-Neuve en 1950: ordre de la Chambre—M. Browne (St-Jean-Ouest) et dépôt immédiat de la réponse, 281.—Doc. parl. nº 149*e*.

Voy. aussi *Gypse.—Quai.—Biens.—Société centrale d'hypothèques et de logement.*

Terres destinées aux anciens combattants:

Voy. *Anciens combattants.*

Territoires du Nord-Ouest:

Dépôt d'exemplaires des ordonnances rendues par le commissaire des Territoires du Nord-Ouest, 103, 512, 605.—Doc. parl. nºs 98*a*, 98*b*, 98*c*.

Loi modifiant la Loi des Territoires du Nord-Ouest.—15 George VI, chapitre 21 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Résolution: présentation, 163; adoption, 232.—Bill nº 189: présentation—M. Winters, et 1re lecture, 232; 2e lecture, 239; comité plénier, 239; 3e lecture, 244; sanction royale (le 31 mai 1951), 444.

Voy. aussi *Commission d'énergie des Territoires du Nord-Ouest.*

The Canadian Legion of the British Empire Service League:

Voy. *Légion canadienne de la Ligue des anciens combattants de l'Empire britannique.*

The Dominion Association of Chartered Accountants:

Voy. *Association des Comptables incorporés.*

The Hutterian Brethren Church:

Loi constituant en corporation "The Hutterian Brethren Church".—15 George VI, chapitre 77 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Pétition, 13; rapport de l'examinateur, 21; message du Sénat: Bill nº 7 (B du Sénat), 51; 1re lecture—M. Viau, 63; 2e lecture, 71; appelé et laissé au Feuilleton, 141, 156, 170, 188, 203; comité plénier et 3e lecture, 237; sanction royale (le 31 mai 1951), 444.

The Mercantile and General Reinsurance Company of Canada Limited:

Loi constituant en corporation "The Mercantile and General Reinsurance Company of Canada Limited".—15 George VI, chapitre 71 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Pétition, 128; rapport de l'examinateur, 135; message du Sénat: Bill nº 177 (G-6 du Sénat), 228; 1re lecture—M. Cavers, 237; 2e lecture, 288; comité plénier et 3e lecture, 323; sanction royale (le 31 mai 1951), 444.

The Scripture Gift Mission (Canada) Incorporated:

Loi constituant en corporation "The Scripture Gift Mission (Canada) Incorporated".—15 George VI, chapitre 80 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Pétition, 169; rapport de l'examinateur, 235; message du Sénat: Bill nº 267 (T-6 du Sénat), 357; 1re lecture—M. Fleming, 361; 2e lecture, 436; appelé et laissé au Feuilleton, 507; comité plénier et 3e lecture, 523; sanction royale (le 20 juin 1951), 583.

The Trust and Loan Company of Canada:

Loi concernant "The Trust and Loan Company of Canada".—15 George VI, chapitre 74 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Bill nº 398 (W-2 du Sénat), Pétition, 377: rapport de l'examinateur, 517; message du Sénat; Bill nº 398 (W-12 du Sénat), 594; 1re lecture—M. Bennett, 605; 2e lecture, 626; comité plénier et 3e lecture, 638; sanction royale (le 30 juin 1951), 715.

Thrombose:

Voy. *Anciens combattants.*

Titres de propriété:

Résolution de M. Fair concernant les titres de propriété à accorder à tous les soldats-colons de la première guerre mondiale, 86; motion rejétée après débat au vote de 53 contre 133, 86.

Torquay:

Voy. *Banque et Commerce.*

Touristes:

Revenu provenant des touristes au Canada: ordre de la Chambre—M. Murphy—et dépôt immédiat de la réponse, 193.—Doc. parl. nº 148*a*.

Traders General Insurance Company:

Loi constituant en corporation "Traders General Insurance Company".—15 George VI, chapitre 73 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Pétition, 13; rapport de l'examinateur, 21; message du Sénat: Bill nº 39 (G du Sénat), 81; 1re lecture—M. Robinson, 91; 2e lecture, 101; comité plénier et 3e lecture, 130; sanction royale (le 21 mars 1951), 225.

Traité de l'Atlantique-Nord:

Dépôt d'un exemplaire de l'Accord entre les signataires du Traité de l'Atlantique-Nord concernant le statut de leurs troupes, 518.—Doc. parl. nº 185*a*.

Traitements:

Relèvements de traitements accordés aux fonctionnaires: ordre de la Chambre—M. Knowles, 253; dépôt de la réponse, 280.—Doc. parl. nº 102*d*.

Traitements et salaires:

Dépôt de copie d'un tableau des traitements et salaires des civils, services de la défense, ministère de la Défense nationale, 418.—Doc. parl. n°s 72*a*, 71*b*, 73*b*.

Trans-Canada Pipe Lines Limited:

Loi constituant en corporation "Trans-Canada Pipe Lines Limited".—15 George VI, chapitre 92 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Pétition, 32; rapport de l'examinateur, 36; message du Sénat: Bill nº 75 (F du Sénat), 97; 1re lecture—M. Decore, 104; 2e lecture, 110; rapport du comité des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, 154; comité plénier et 3e lecture, 158; adoption de l'amendement par le Sénat, 179; sanction royale (le 21 mars 1951), 225.

Trans Mountain Oil Pipe Line Company:

Loi constituant en corporation "Trans Mountain Oil Pipe Line Company".—15 George VI, chapitre 93 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Pétition, 90; rapport de l'examinateur, 97; message du Sénat; Bill nº 115 (M-1 du Sénat), 129; 1re lecture—M. Laing, 136; motion tendant à la 2e lecture, débat et proposition d'amendement de M. Wright rejetée au vote de 12 contre 172, 142-143; 2e lecture, 189; rapport du comité des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques (avec amendement), 191; comité plénier et 3e lecture, 203; adoption de l'amendement par le Sénat, 212; sanction royale (le 21 mars 1951), 225.

Transport:

Dépôt d'un exemplaire du rapport de la Commission royale d'enquête sur le transport, 181.—Doc. parl. nº 161 (*imprimé*).

Dépôt de l'arrêté en conseil C.P. 4558 nommant M. Roy Wilfred Milner, régisseur du Transport, et M. William Jackson Fisher, sous-régisseur du Transport (versions anglaise et française), 722.—Doc. parl. nº 183*f*.

Transport maritime et aérien:

Dépôt d'un échange de notes (6 août 1949) entre le Canada et l'Argentine comportant un accord visant à éviter la double imposition des bénéfices provenant du transport maritime et aérien (édition bilingue), 16.—Doc. parl. nº 18*o* (*imprimé*).

Transports:

Dépôt du rapport annuel du ministère des Transports pour l'année terminée le 31 mars 1950, 14.—Doc. parl. nº 121 (*imprimé*).

Dépôt du rapport du ministre des Transports sur les cas où des navires ont été dispensés de certaines dispositions relatives aux navires aux termes de l'article 488*a* de la Loi de la marine marchande du Canada, 1934, 14.—Doc. parl. nº 124.

Dépôt du rapport du ministre des Transports relativement aux navires exemptés de l'obligation d'avoir des capitaines, seconds ou mécaniciens, 527.—Doc. parl. nº 124*a*.

Dépôt du rapport du ministre des Transports sur les cas où des navires ont été dispensés de l'obligation d'avoir à bord des capitaines, des seconds ou mécaniciens titulaires d'un certificat aux termes de l'article 133*a* de la Loi de la marine marchande du Canada, 1934, 14.—Doc. parl. nº 124*a*.

Travail:

Dépôt du rapport annuel du ministère du Travail pour l'année financière terminée le 31 mars 1950 (version française), 77.—Doc. parl. nº 62 (*imprimé*).

Dépôt du rapport annuel du ministère du Travail pour l'année financière terminée le 31 mars 1951 (versions anglaise et française), 439.—Doc. parl. nº 62*a* (*imprimé*).

Travaux de la Chambre:

Motion de M. St-Laurent relative à la priorité des travaux de la Chambre, 129.

Travaux publics:

Dépôt du rapport annuel du ministère des Travaux publics pour l'année financière terminée le 31 mars 1950, 305.—Doc. parl. nº 88 (*imprimé*).

Trust des titres des Chemins de fer nationaux du Canada:

Dépôt du rapport annuel du Trust des titres des Chemins de fer nationaux du Canada pour l'exercice terminé le 31 décembre 1950 (versions anglaise et française), 236.—Doc. parl. nº 129 (*imprimé*).

Tuberculose:

Voy. *Anciens combattants.*

Tungstène:

Voy. *Gisements.*

U

Union Baptiste de l'Ouest du Canada:

Loi constituant en corporation l'Union Baptiste de l'Ouest du Canada.—15 George VI, chapitre 75 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Pétition, 169; rapport de l'examinateur, 331; message du Sénat: Bill nº 336 (B-10 du Sénat), 417; 1re lecture—M. Diefenbaker, 420; 2e lecture et renvoi au comité permanent des bills privés en général, 461; rapport du comié, 495; comité plénier et 3e lecture, 508; sanction royale (le 20 juin 1951), 583.

Union fédérale:

Résolution de M. Stewart (Winnipeg-Nord) concernant la convocation d'un congrès en vue d'examiner l'application des principes d'une union fédérale, 107; motion rejetée après débat, 107.

Union internationale pour la publication des tarifs douaniers:

Dépôt du protocole modifiant la convention signée à Bruxelles, concernant la création d'une Union internationale pour la publication des tarifs douaniers (édition bilingue), 15.—Doc. parl. nº 18*e*.

Union Sud-Africaine.

Voy. *Bois en grume.*

Unités de longueur et de masse:

Loi concernant les unités de longueur et de masse.—15 George VI, chapitre 31 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Bill nº 293: M. Howe, et 1re lecture, 386; 2e lecture, comité plénier et 3e lecture, 425; adoption au Sénat, 473; sanction royale (le 20 juin 1951), 582.

U.R.S.S.:

Dépôt d'un échange de notes (29 septembre 1950) entre le Canada et l'U.R.S.S. comportant un accord relatif au paiement par l'U.R.S.S. d'approvisionnements livrés par le Canada en 1945-1946 (édition bilingue), 16.—Doc. parl. nº 18*k*.

V

Vacances à la Chambre des communes:

Avis de la démission de M. Ralph Maybank (Winnipeg-Sud-Centre), 315.

Avis du décès des députés suivants: M. James L. Douglas, du district électoral de Queens (Île du Prince-Édouard), 341; M. Karl K. Homuth (Waterloo-Sud), 341; M. James E. Matthews (Brandon), 341.

Vancouver:

Voy. *Blair Range.*

Venezuela:

Dépôt d'un échange de notes (11 octobre 1950) entre le Canada et le Venezuela constituant un modus vivendi commercial entre les deux pays (édition bilingue), 15.—Doc. parl. nº 18*i*.

Vente coopérative des produits agricoles:

Dépôt du rapport des conventions conclues en vertu de la Loi sur la vente coopérative des produits agricoles pour l'année financière terminée le 31 mars 1950 (versions anglaise et française), 14.—Doc. parl. nº 7.

Dépôt du rapport des conventions conclues sous le régime de la Loi sur la vente coopérative des produits agricoles, 1939, pour l'année financière terminée le 31 mars 1951 (versions anglaise et française), 644.—Doc. parl. nº 7*b*.

Vergers:

Voy. *Cabano.*

Vérificateurs:

Voy. *Chemins de fer nationaux du Canada.*

Vermilion:

Voy. *Bureau de poste.*

Vice-président des comités pléniers de la Chambre:

Voy. *Beaudoin.*

Veuves:

Voy. *Fonctionnaires civils retraités.*

Visas:

Voy. *France.—Grand Duché de Luxembourg.—Pays-Bas.*

Visiteurs:

Voy. *Ports d'entrée.*

Voies et Moyens (Comité des):

Constitution du comité des voies et moyens, 66.

Motion portant que la Chambre se forme en comité des voies et moyens, 195, 223, 256 (discussion), 303, 323, 329, 439.

La Chambre se forme en comité des voies et moyens sans motion, 306, 332, 384, 386, 713.

Le comité des voies et moyens adopte certaines résolutions: 195 (budget provisoire), 223 (autre budget supplémentaire de 1950-1951), 386 (résolutions budgétaires), 439 (budget provisoire), 713.

Adoption par la Chambre de résolutions adoptées par le comité des voies et moyens, 196, 223, 394, 439, 713.

Le comité des voies et moyens rapporte le progrès accompli, 303, 308, 323, 330, 336, 384.

Motion de M. Abbott invitant l'Orateur à quitter le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité des voies et moyens, 256; propositon d'amendement de M. Macdonnell (Greenwood) portant que les propositions du ministre des Finances laissent à désirer, car elles concourront inévitablement à hausser le coût de la vie pour tous et, notamment, pour ceux qui sont le moins en mesure d'en supporter le fardeau, 272; proposition de sous-amendement de M. Coldwell portant que la Chambre déplore, en outre, que le Gouvernement ait omis d'exempter, de la surtaxe de défense de 20 p. 100 qu'il propose, le revenu des célibataires, jusqu'à concurrence de $1,500, et le revenu des personnes mariées, jusqu'à concurrence de $3,000, 273, 276, 277, 281, 284,-285, 287, 289, 293, 296; la proposition de sous-amendement est rejetée au vote de 53 contre 127, 297; la proposition d'amendement est rejetée au vote de 56 contre 147, 302; la motion principale est agréée sur division et la Chambre se forme en comité des voies et moyens, 303.

Motion de M. St-Laurent tendant à suspendre l'application de l'article 15 du Règlement concernant l'étude des bills privés, le mardi 10 avril, 255.

Motion de M. St-Laurent tendant à suspendre l'application de l'article 28 du Règlement, afin de permettre la continuation du débat sur la motion relative à la formation du comité des voies et moyens les jeudis et vendredis, 281.

Motion de M. Abbott invitant l'Orateur à quitter le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité des voies et moyens, 329; proposition d'amendement de M. Knowles portant que le Gouvernement devrait envisager l'à-propos de prendre les dispositions appropriées pour modifier la sentence arbitrale rendue en vertu de la Loi de 1950 sur le maintien de l'exploitation des chemins de fer en vue d'accorder aux employés d'hôtels et de services de navigation, impliqués dans le différend ferroviaire au cours de l'automne dernier, les mêmes conditions qu'aux employés de chemins de fer impliqués dans le même différend, 329; la proposition d'amendement est rejetée au vote de 59 contre 134, 329; la motion principale est agréée, 330.

Voyageurs non immigrants:

Voy. *Norvège.*

W

Wainwright:

Voy. *Logements.*

Waterloo-Sud:

Avis du décès de M. Karl K. Homuth, député du district électoral de Waterloo-Sud, 342.

Voy. aussi *Meeker.*

Webber:

Location de l'édifice Webber à Kingston par le Gouvernement: ordre de la Chambre—M. Aylesworth, 148; dépôt de la réponse, 236.—Doc. parl. nº 88*f*.

Westmount Realties Limited:

Voy. *Édifice.*

Winnipeg-Sud-Centre:

Avis de la démission de M. Ralph Maybank. député de Winnipeg-Sud-Centre, 315.

Voy. aussi *Churchill.*

X-Y-Z

Yukon:

Loi modifiant la Loi du Yuon.—15 George VI, chapitre 23 (Statuts du Canada, 1951, 1re session).—Résolution: présentation, 137; adoption, 231.—Bill nº 188: présentation—M. Winters, et 1re lecture, 231; 2e lecture, 238; comité plénier et 3e lecture, 244; adoption au Sénat, 359; adoption d'un amendement au Sénat, 372; sanction royale (le 31 mai 1951), 444.

Dépôt d'un exemplaire des ordonnances rendues par le Conseil du territoire du Yukon au cours de 1950, 5.—Doc. parl. nº 108.

Dépôt d'un exemplaire des ordonnances des territoires du Yukon adoptées par le Conseil du territoire du Yukon au cours de l'année 1951, 404. —Doc. parl. nº 108*a*.

Zappa:

Voy. *Brunet.*

LISTE DES APPENDICES

1re SESSION DE 1951

Nº 1—Comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques. —Bill nº 75 (F du Sénat), Loi constituant en corporation *Trans-Canada Pipe Lines Limited.* Deuxième rapport: rapport du bill, 154. Troisième rapport: témoignages, etc., relatifs au Bill nº 75, déposés sur le bureau, 170. *Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et les témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. les pages 154 et 170 des Journaux.

Nº 2—Comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques. —Quatrième rapport: témoignages, etc., relatifs au Bill nº 115 (M-1 du Sénat), Loi constituant en corporation *Trans Mountain Oil Pipe Line Company,* déposés sur le bureau, 191. *Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et les témoignages ont été imprimés.* Voy. la page 191 des Journaux.

Nº 3—Comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques. —Cinquième rapport: témoignages, etc., relatifs au Bill nº 117 (L-1 du Sénat), Loi constituant en corporation *Canadian-Montana Pipe Line Company,* déposés sur le bureau, 241. *Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et les témoignages ont été imprimés.* Voy. la page 241 des Journaux.

Nº 4—Comité spécial pour l'étude du Bill nº 79, Loi concernant les Indiens. —Deuxième rapport: témoignages, etc., relatifs au Bill nº 79, déposés sur le bureau, 316. *Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et les témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. la page 316 des Journaux.

Nº 5—Comité des chemins de fer et de la marine marchande que le Gouvernement possède, exploite et contrôle.—Deuxième rapport: postes 493, 495 et 501 du Budget des dépenses, 279. Troisième rapport: Chemins de fer nationaux du Canada, *Canadian National (West Indies) Steamships Limited,* Air-Canada, 299. Quatrième rapport: témoignages, etc., relatifs aux documents précités déposés sur le bureau, 322. *Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et les témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. les pages 279, 299-300 et 322 des Journaux.

Nº 6—Comité permanent des Affaires extérieures.—Deuxième rapport: Crédits du ministère des Affaires extérieures, 489. Troisième rapport: témoignages, etc., relatifs aux crédits, déposés sur le bureau, 505. *Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et les témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. les pages 489 et 505 des Journaux.

Nº 7—Comité spécial des Affaires des anciens combattants.—Deuxième rapport: poste 650 du Budget supplémentaire, 490. Troisième rapport: Bill nº 287, Loi concernant les avantages destinés aux membres des forces

canadiennes, 490. Quatrième rapport: Bill nº 288, Loi ayant pour objet de modifier la Loi des pensions et d'en changer le titre, 511. Cinquième rapport: Bill nº 286, Loi modifiant la Loi sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants, 512. Sixième rapport: Bill nº 352, Loi modifiant la Loi sur l'assurance des anciens combattants, et Bill nº 389, Loi modifiant la Loi de l'assurance des soldats de retour au pays; aussi témoignages, etc., relatifs aux bills précités et au poste du budget des dépenses, déposés sur le bureau, 591. *Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et les témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. les pages 490, 511, 512 et 591 des Journaux.

Nº 8—Comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.—Sixième rapport: Bill nº 269 (D-8 du Sénat), Loi constituant en corporation *Independent Pipe Line Company* et Bill nº 321 (U-6 du Sénat), Loi constituant en corporation *Champion Pipe Line Corporation Lmited*, 482. Septième rapport: Bill nº 116 (E du Sénat), Loi concernant la *British Columbia Telephone Company*, 489. Huitième rapport: recommandation relative au Bill nº 116, en vue d'étendre la compétence de la Commission des Transports, 495. Neuvième rapport: Bill nº 376, Loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne de chemin de fer depuis Sherridon jusqu'à Lynn-Lake, dans la province du Manitoba, 520. Onzième rapport: témoignages, etc., relatifs aux bills précités, déposés sur le bureau, 615. *Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et les témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. les pages 482, 489, 495, 520 et 616 des Journaux.

Nº 9—Comité spécial pour l'étude de la Loi des élections fédérales (1938), et de ses modifications.—Troisième rapport: avant-projet de loi présenté à la Chambre, 531. Quatrième rapport: autres recommandations formulées à la Chambre et témoignages, etc., déposés sur le bureau, 635. *Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et les témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. les pages 531-580 et 635 des Journaux.

Nº 10—Comité permanent de la banque et du commerce.—Dixième rapport: témoignages, etc., relatifs à l'objet des négociations de Torquay, déposés, 642. *Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et les témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. la page 642 des Journaux.

Nº 11—Comité permanent des comptes publics.—Deuxième rapport: recommandation relative à l'omission des traitements inférieurs à $5,000 dans la préparation des Comptes publics, 588. Troisième rapport: dettes non recouvrables dues à la Couronne, 627. Quatrième rapport: témoignages, etc., relatifs aux sujets précités et étude du rapport de l'Auditeur général, déposés sur le bureau, 643. *Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et les témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. les pages 588, 627-634 et 642-643 des Journaux.

Nº 12—Comité permanent des comptes publics.—Cinquième rapport: témoignages, etc., relatifs aux comptes publics concernant la défense nationale et la Corporation commerciale canadienne, déposés sur le bureau, 659. *Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et les témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. les pages 659-662 des Journaux.




GretagMacbeth™ ColorChecker Color Rendition Chart